



**HAL**  
open science

# Voix et regards d'adolescents dans la littérature de jeunesse contemporaine : le cas du roman par mails

Elisa Gruppioni

## ► To cite this version:

Elisa Gruppioni. Voix et regards d'adolescents dans la littérature de jeunesse contemporaine : le cas du roman par mails. Littératures. Université Paul Verlaine - Metz, 2009. Français. NNT : 2009METZ010L . tel-01752434

**HAL Id: tel-01752434**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752434>**

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI BRESCIA**  
DIPARTIMENTO DI ECONOMIA AZIENDALE - Centro Linguistico Interfacoltà  
DOTTORATO in LINGUISTICA FRANCESE



**UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE DE METZ**  
UFR Lettres et Langues  
ÉCOLE DOCTORALE Perspectives Interculturelles: Ecrits, Médias, Espaces, Sociétés  
LABORATOIRE CELTED

UNIVERSITÀ  
I T A L O  
FRANCESE

# **Voix et regards d'adolescents dans la littérature de jeunesse contemporaine: le cas du roman par mails**

**Volume I**

## **THÈSE**

en co-tutelle internationale

présentée et soutenue publiquement le 26 juin 2009

pour l'obtention du double diplôme de

DOTTORATO in LINGUISTICA FRANCESE  
dell'Università degli Studi di Brescia  
et

DOCTORAT en SCIENCES DU LANGAGE  
de l'Université Paul Verlaine de Metz

par

**Elisa GRUPPIONI**

sous la direction de **André PETITJEAN**

et la co-direction de **Enrica GALAZZI**

### ***JURY***

Maria Gabriella ADAMO, Professeur, Université de Messine  
Jacques CRINON, Professeur, Université de Paris 12  
Enrica GALAZZI, Professeur, Université catholique de Milan  
Caroline MASSERON, Professeur, Université Paul Verlaine de Metz  
André PETITJEAN, Professeur, Université Paul Verlaine de Metz



## AVERTISSEMENT

Cette thèse est le fruit d'un long travail approuvé par un jury de soutenance et mise à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Elle est soumise à la propriété intellectuelle de l'auteur au même titre que sa version papier. Ceci implique une obligation de citation et de référencement dans la rédaction de tous vos documents.

D'autre part, toutes contrefaçons, plagiat, reproductions illicites entraînent des poursuites pénales.

Enfin, l'autorisation de diffusion a été accordée jusqu'à nouvel ordre.

➤ **Contact SCD Metz** : [theses.scd@univ-metz.fr](mailto:theses.scd@univ-metz.fr)

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

## Remerciements

Merci tout d'abord aux membres du jury, Madame Adamo, Madame Galazzi, Madame Masseron, Monsieur Crinon et Monsieur Petitjean, pour avoir accepté d'examiner et de juger ce travail.

Merci tout particulièrement à Madame Galazzi et à Monsieur Petitjean qui ont choisi de m'accompagner tout au long de ces années de travail à Metz.

Merci pour leur confiance, leurs encouragements, leurs conseils éclairés, leur disponibilité sans faille, malgré l'éloignement géographique (largement compensé par des courriers électroniques très réactifs).

Nos rencontres et échanges ont toujours constitué des repères sûrs et dynamisants pour l'avancement de mon travail.

Merci pour m'avoir rendu possible articles, communications, projets et stages en France et à l'étranger.

Merci de m'avoir simplifié l'accès aux ressources et aux fonds documentaires.

Merci à Monsieur Petitjean de m'avoir accueillie dans son laboratoire de recherche de haut niveau scientifique, le CELTED (Centre d'études linguistiques des textes et des discours), et aux membres de son équipe de recherche (M. Achard-Bayle, M. Perrin, M. Kara, M. Privat, Mme Vinson, Mme Chabrolle, Mme Laparra...), desquels j'ai beaucoup appris.

Merci à M. Petitjean et M. Achard-Bayle qui m'ont permis d'assurer des cours à l'UFR de Lettres & Langues en tant que chargée de cours en SDL et LEA.

Merci à l'Université italienne de Brescia qui a financé ma recherche ainsi que mes missions, et au coordinateur du Doctorat, Monsieur Camillo Marazza, qui a su répondre à toutes mes questions, en veillant toujours aux bonnes conditions d'élaboration de ma recherche.

Merci aussi à l'Université franco-italienne (*Università italo-francese*) qui a contribué au financement pour la réalisation de cette thèse en co-tutelle, grâce à la bourse Vinci 2006.

Merci aussi aux collègues du lycée *Schuman* de Metz, du collègue *Daubié* de Rombas, du lycée *Poincaré* de Nancy, du lycée *Chopin* de Nancy et du collègue *Prouvé* de Laxou qui m'ont permis de mener mon enquête auprès de leurs élèves.

Merci aux bibliothécaires du secteur jeunesse de la *Médiathèque de Pontiffroy* à Metz qui m'ont permis d'emprunter et consulter tous les ouvrages et toutes les sources indispensables à ma réflexion.

Un merci à Yann qui a accepté de m'aider et sans lequel mon corpus authentique n'aurait pas pu voir le jour.

Merci beaucoup à mes parents et mon frère qui, souvent loin, ont été pourtant très proches par leurs encouragements constants et toujours prêts à m'aider encore davantage.

Je dédie ce travail à Franca, Elsa, Ines et Fonso que j'ai perdu, l'un après l'autre, pendant ces années de travail.

Je pense enfin à Alexandre, celui qui depuis deux ans partage ma vie et à tout ce qu'il m'a apporté de compréhension, de soutien, de confiance et aussi de motivation et d'enthousiasme.

Grâce à sa disponibilité infaillible et à son écoute, il est pour beaucoup dans ce qui m'a permis d'arriver au terme de ce travail.

# SOMMAIRE

## Volume I

<b>Introduction</b> .....	5
---------------------------	---

### **Chapitre I : La littérature de jeunesse contemporaine pour adolescents: définition, spécificités et tendances**

1. De l'adolescence à la jeunesse : une transition difficile .....	9
2. L'image de l'adolescent dans les fictions adressées aux adolescents .....	18
3. La fiction réaliste contemporaine pour adolescents en France et ses collections .....	27
3.1. De la « postulation ouverte » de Poslaniec à la « compréhension, séduction et respect du lecteur » de Delbrassine .....	49

### **Chapitre II : Présentation du corpus**

1. Le corpus littéraire : critères de choix .....	59
2. Le corpus authentique : critères de choix .....	62

### **Chapitre III : Le « roman par mails » en littérature de jeunesse**

1. Correspondances privées d'adolescents : le journal intime, le roman épistolaire et le « roman par mails » .....	67
1.1. Caractéristiques énonciatives .....	75
1.2. Le « roman par mails » : définition d'un sous-genre en émergence .....	88
1.3. L'oral dans l'écrit ou la transposition écrite de la langue orale dans les fictions contemporaines spécifiques au jeune public .....	93
1.3.1. La « langue des jeunes » dans la littérature de jeunesse : mises en scènes de la parole ordinaire des adolescents .....	98
1.3.2. La <i>cyberécriture</i> un sous-ensemble de la « langue jeune » ? .....	129
2. <i>Connections dangereuses</i> de Sarah K. : du courrier électronique au journal intime .....	
2.1. Structure générale des échanges .....	132
2.2. Les mails de Virginie et Bastien : « parleries d'adolescents » et effets d'écriture électronique .....	137
2.2.2. Les « fautes » de Bastien : stylisation des caractéristiques claniques ? .....	142
2.2.3. Stylisation de la « langue jeune » de Virginie et Bastien 2.2.3.1. Opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée .....	145
2.2.3.2. Opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques .....	148
2.2.3.3. Indicateurs sociolinguistiques qui touchent	

à la prononciation .....	150
2.2.3.4. Indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe .....	151
2.2.3.5. Le lexique .....	155
2.2.3.5.1. Illusion réussie ? Quelques données empiriques .....	160
2.3. Les mails de Delphine et Micky : effets d'écriture électronique	
2.3.1. Structure générale des messages .....	164
2.3.2. Les « fautes » de Micky : <i>cyberlangue</i> , <i>interlangue</i> ou « langue jeune » ? .....	167
2.4. Le journal d'Audrey ou l'écriture de l'intime .....	171
2.4.1. Stylistique de la « langue jeune » d'Audrey	
2.4.1.1. Opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée .....	178
2.4.1.2. Opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques .....	181
2.4.1.3. Indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la morphosyntaxe .....	182
2.4.1.4. Le lexique .....	186
3. La correspondance électronique de Tal et Naïm dans <i>Une bouteille dans la mer de Gaza</i> de Valérie Zenatti	
3.1. Les mails de Bakbouk et Gazaman et effets d'écriture électronique : structure générale des échanges .....	188
3.1.1. Mails et chats d'adolescents : stylisations « imparfaites » des caractéristiques claniques et de la « langue jeune » .....	196
4. Les mails de Macha et Sacha dans <i>De Sacha@Macha</i> de Rachel Hausfater-Douieb et Yaël Hassan : structure générale des échanges .....	207
4.1. Scénographies épistolaires d'adolescents sur la Toile : absence de <i>cyberlangage</i> et faible caractérisation de la « langue jeune » .....	211
5. <i>Quand l'amour s'en mail</i> de Jean-Marie Defossez :	
aventures « e-mailélectroniques » .....	217
5.1. Stylistique de la « langue jeune » .....	221
6. <i>Star-crossed lovers</i> de Mikaël Ollivier: Clara et Guillaume, les nouveaux Roméo et Juliette à l'heure du Net .....	230
6.1. Stylistique de la « langue jeune » .....	234
7. <i>E-den</i> de Mikaël Ollivier et Raymond Clarinard : Mel et Goran sous l'emprise d'une nouvelle drogue électronique .....	241
7.1. Stylistique de la « langue jeune » .....	244
8. <i>La cité des fleurs fanées</i> de Eric Dejaeger : la chatroom « La CCF » d'Herm, Bert, Fausto et Ishak .....	250
8.1. Stylistique de la « langue jeune » .....	255
9. Conclusion .....	261

#### **Chapitre IV : La communication électronique des adolescents: tchats, courriels et forums**

1. Les nouvelles tendances d'écriture des adolescents : caractéristiques générales .....	262
1.1. Les tchats d'adolescents: les données du corpus .....	273
1.2. Les courriels : les données du corpus .....	289

1.3. Le forum pour adolescents : les données du corpus .....	293
2. Conclusion .....	309

## **Chapitre V : Polyphonie dans le « roman par mails » de jeunesse**

1. Polyphonie et dialogisme : aperçu théorique .....	312
2. Construction et négociation dialogique du sens : les reformulations polyphoniques dans <i>Connexions dangereuses</i> de Sarah K.....	348
3. Conclusion .....	381

<b>Conclusion générale</b> .....	384
----------------------------------	-----

## **Bibliographie**

1. Etudes sur la littérature de jeunesse .....	387
2. Etudes linguistiques et sociolinguistiques sur les adolescents .....	395
3. Etudes sur la communication électronique .....	398
4. Etudes sur la polyphonie et le dialogisme .....	399
5. Etudes complémentaires de linguistique .....	407

## **Volume II**

### **Annexes**

Annexe 1 : corpus de tchats authentiques d'adolescents .....	2
Annexe 2 : corpus de courriels authentiques d'adolescents .....	105
Annexe 3 : corpus d'interventions publiques authentiques tirés du forum de discussion pour Adolescents « Djeun » .....	113

## Introduction

« Le mot n'est pas une chose mais le milieu toujours dynamique, toujours changeant, dans lequel s'effectue l'échange dialogique. Il ne se satisfait jamais d'une seule conscience, d'une seule voix. La vie du mot, c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale, d'une génération à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser entièrement de l'emprise des contextes concrets dont il a fait partie.

Tout membre d'une collectivité parlante trouve non pas des mots neutres "linguistiques", libres des appréciations et des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplis de la voix d'autrui. Tout mot de son propre contexte provient d'un autre contexte, déjà marqué par l'interprétation d'autrui. Sa pensée ne rencontre que des mots déjà occupés [...] »<sup>1</sup>

Le travail que nous présenterons se compose de *cinq chapitres* : dans le *premier chapitre*, nous dresserons un panorama général sur l'état actuel de la littérature de jeunesse en France à partir du concept d'adolescence et du statut de l'adolescent dans les fictions littéraires qui lui sont spécifiquement adressées. Nous nous attacherons ensuite à la fiction réaliste et, en particulier, au « roman-miroir », abordant le thème de l'identification du narrateur avec le héros adolescent et soulignant le rôle majeur du lecteur au centre de l'écriture jeunesse.

Dans le *deuxième chapitre*, nous présenterons notre corpus littéraire et authentique, ainsi que les critères de leur choix.

Dans le *troisième chapitre*, dédié au « roman par mails », nous mettrons en parallèle les trois typologies de correspondances privées d'adolescents : le journal intime, le roman épistolaire et le « roman par mails » en analysant leurs caractéristiques énonciatives. Nous définirons le « roman par mails » et nous analyserons les trois romans par mails et les quatre romans sélectionnés qui insèrent, à des degrés différents, des extraits de mail, de tchat ou de forum.

Nous consacrerons le *quatrième chapitre* à la communication électronique authentique (tchats, courriels, forum), en présentant les nouvelles tendances d'écriture jeune à travers leurs « caractéristiques cloniques ».

---

<sup>1</sup> M. Bakhtine (1970) : *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Editions du Seuil, traduction française Isabelle Kolitcheff, présentation Julia Kristeva, p. 263.



Dans le *cinquième chapitre* nous dresserons un bref aperçu théorique des différentes théories de la polyphonie et du dialogisme, et nous analyserons un roman par mails à travers l'étude des « introducteurs de reprise en écho consensuelle et dissensuelle » qui, comme marqueurs dialogiques d'accord et de désaccord, nous permettront d'affirmer la présence d'une « double dialogie discursive » qui se tisse entre les paroles reprises, répétées ou paraphrasées des adolescents.

Longtemps mésestimée, la *littérature pour adolescents* est devenue, en quelques décennies, une réalité sociale et culturelle reconnue. A la recherche d'une adaptation au public auquel elle s'adresse, les fictions contemporaines abordent tous les sujets ou presque, des plus légers aux plus graves. Les authentiques œuvres de création qu'elle a produites en font une littérature à part entière.

Du point de vue des lecteurs, il s'agit avant tout d'une rencontre : entre une histoire et un adolescent, entre des personnages (adolescents) et un adolescent, entre un auteur et un adolescent... Comme pour toute œuvre littéraire, il s'agit d'élargir l'univers personnel du lecteur, d'enrichir son expérience singulière, de la mettre en perspective et de lui donner du sens. Simulant une sorte de conversation virtuelle, ces œuvres relient le jeune lecteur solitaire et silencieux à ses semblables, l'aident à grandir et à avancer dans la vie. Eminemment structurante, elles sont tout sauf élitistes : tous les milieux y sont représentés. On y trouve des parents de toutes professions et des familles pour lesquelles la vie n'est pas un long fleuve tranquille mais, au final, l'espoir est toujours là, comme il se doit à toute œuvre de jeunesse.

Projection et identification font partie intégrante de la lecture adolescente. Elles permettent au lecteur de s'intéresser à un récit en y trouvant un reflet de sa propre vie, de ses préoccupations, de ses conflits, de ses enthousiasmes. Le personnage adolescent, à la fois semblable et différent, offre au lecteur une existence parallèle. Il lui présente un *miroir* dans lequel il se retrouve en partie et qui le rend plus clairvoyant. Les romans réalistes deviennent des rencontres subjectives privilégiées qui vont permettre au jeune d'explorer son registre émotionnel et de contribuer à l'élargissement de sa vision du monde. C'est pourquoi, dans le premier temps de notre étude, nous nous attacherons à préciser les caractéristiques du roman réaliste pour adolescents, ainsi qu'à restituer sa spécificité à partir de la foisonnante richesse de la création contemporaine.

On verra ainsi que langage joue un rôle majeur dans l'intérêt que les adolescents portent au livre et dans l'impact qu'il peut avoir sur eux. Pour qu'un livre leur parle, il faut qu'il leur soit familier, dans les thèmes comme dans le style et la langue. Il faut qu'il parle comme eux. En conséquence, dans le deuxième temps de notre travail, nous nous interrogerons sur les motifs, les modes et les effets de la stylisation de la *langue jeune* (qui présente une forte composante d'*oralité*) dans les fictions adressées aux adolescents. Nous nous poserons la question suivante : par quels moyens linguistiques (syntaxiques, textuels, lexicaux...) les auteurs jeunesse tentent de simuler la langue quotidienne des adolescents ?

Les mutations technologiques et économiques de la fin du dernier millénaire n'ont pas manqué d'affecter, selon Jean Perrot<sup>2</sup>, par leur complexité, la littérature de jeunesse, encore plus fortement que la culture générale. Les jeunes ne sont plus simplement des « enfants de l'image », mais des « enfants de la vidéo-sphère », consommateurs avides de jeux vidéo et de nouvelles créations multimédias. La littérature se façonne à leur image et les représente de plus en plus comme des usagers des *cybercafés* en train de *chatter*, jouant sur leur ordinateur ou leur playstation. L'écriture se renouvelle et se rapproche de l'univers des lecteurs, s'attachant à réconcilier « fantasmes livresques et ectoplasmes informatiques »<sup>3</sup>. Le multimédia devient ainsi non seulement un élément du récit, mais aussi son matériau linguistique sous la forme d'une *cyberlangue*.

C'est ce qui explique que nous avons consacré le troisième temps de notre recherche à la définition du « roman par mails » (un nouveau sous-genre en littérature de jeunesse pour adolescents), et aux formes de stylisation littéraire de la *cyberécriture* adolescente à partir d'une sélection de *chats* (publiques et privés) et de *mails* authentiques d'adolescents.

A rebours du fameux postulat de l'unicité du sujet parlant (selon lequel le langage n'implique subjectivement que celui qui le produit), nous nous attacherons, dans le quatrième et dernier temps de notre étude, à l'analyse des images que le langage délivre des diverses subjectivités adolescentes qu'il met en scène, des différents rôles énonciatifs associés à certaines instances subjectives abstraites qui ne se

---

<sup>2</sup> J. Perrot (2003) : « Situation, problématique et perspectives nouvelles de la littérature d'enfance et de jeunesse », texte pour la conférence d'ouverture du Colloque de Rabat - 7 mars 2003, p. 1.

<sup>3</sup> J. Perrot (2003), texte cité, p. 6.

rapportent pas forcément (ou directement) au sujet parlant empirique. Selon une conception *polyphonique* ou *dialogique* du sens, ce dernier, avant de représenter le monde, se qualifie réflexivement comme l'expression de voix ou points de vue divers, parfois étrangers au discours même dont il émane. Nous avons choisi d'observer le fonctionnement polyphonique des *reformulations paraphrastiques*, qui génèrent nécessairement un partage de voix. Dans nos fictions, les adolescents représentés construisent une scénographie discursive faite de points de vue concordants (co-orientés) et discordants (anti-orientés). Leur parole se construit au sein d'un flux communicationnel ininterrompu et se trouve continuellement habitée de voix et d'opinions différentes au point de pouvoir être appréhendée comme une reformulation de paroles antérieures.

## Chapitre I: La littérature de jeunesse contemporaine pour adolescents: définitions, spécificités et tendances

### 1. De l'adolescence à la jeunesse: une transition difficile

Quand commence l'adolescence ? Quels sont les signes précurseurs ? Comment s'effectue le parcours d'adolescence ? Quand et comment finit-elle ? Ce sont les premières questions que nous nous sommes posées avant même d'aborder toute spécificité littéraire et auxquelles nous allons répondre dans ce paragraphe consacré entièrement au *concept d'adolescence*. Heurtée très vite au double problème de sa définition et de sa classe d'âge, nous nous sommes aperçus que la distinction entre *adolescence* et *jeunesse* est fort malaisée encore aujourd'hui à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle: juristes, psychologues et sociologues ne délimitent ni définissent cette population d'une manière convergente. De plus, les relations entre les deux termes varient selon les ouvrages, les analyses, les classements, mais se structurent, selon Pierre Bruno (2000)<sup>4</sup>, principalement autour de trois usages, dont nous partageons seulement le deuxième, celui d'adolescence comme « première partie de la jeunesse » (nous rejetons l'usage d'adolescence comme synonyme de « jeunesse », ainsi que celui de « jeunesse en crise »).

Conçue comme « âge de la vie » individuel, l'adolescence a fait l'objet d'une abondante littérature depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, médecins, psychologues, psychanalistes, psychiatres et sociologues s'accordent pour faire de *la puberté* le point de départ véritable de cet âge qu'on appelle communément « adolescence », dont l'entrée est toujours plus précoce et la fin de plus en plus tardive (certains auteurs la jugent même interminable et utilisent le néologisme « adulescence »). En accord avec Cipriani-Crauste et Fize (2005)<sup>5</sup>, nous rejetons le concept traditionnel d'adolescence qui fait de l'adolescent un « sujet psychiquement souffrant, tributaire d'une puberté éprouvante », ainsi que le préjugé de l'adolescence comme « un mauvais âge, de sinistre réputation ». Nous partageons, au contraire, la thèse de l'adolescence comme « un formidable atout qui aide à grandir, à se confronter aux autres » : elle représente l'âge de la maturité

---

<sup>4</sup> P. Bruno (2000) : *Existe-t-il une culture adolescente ?*, Paris, In Press Editions.

<sup>5</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005) : *Le bonheur d'être adolescent suivi de quelques considérations sur la première jeunesse et la nouvelle enfance*, Ramonville Saint-Agne, Editions érès.

(d'abord sexuelle), de la réflexion et de l'introspection. Beaucoup de spécialistes insistent aujourd'hui, d'une manière tout à fait nouvelle, sur le « plaisir d'être adolescent » et de l'accès à une classe d'âge dite intermédiaire, bien circonscrite, située entre l'enfance et la jeunesse. L'adolescence est donc envisagée non plus en rupture avec l'enfance, mais selon un *continuum* qui l'inscrit dans une temporalité suffisamment longue, et caractérisée par l'existence de processus cognitifs et socio-affectifs qui conduisent la personne à progresser dans l'appréciation d'une meilleure conscience de soi et à se construire au gré des expériences :

« L'adolescence est une avancée de vie, réalisée en conscience. Étendue sur cinq années, elle se transforme progressivement en véritable *catégorie sociale* (avec son langage, ses valeurs, ses pratiques, ses représentations). [...] l'adolescence est une *totalité*, un système complexe, une espèce d'interface du social et de l'individuel, de la nature et de la culture, du physiologique et du symbolique. Processus en somme biopsychologique et état social à la fois [...] » (p. 170)<sup>6</sup>

Au cours de ces années d'adolescence, ce n'est pas seulement le rapport à soi qui se modifie, mais aussi le rapport aux autres. De nouvelles relations sociales s'établissent dans cet environnement ordinaire que constituent la famille, l'école, les pairs et qui engage le jeune sur le chemin de l'âge de la « maturité » adulte. L'espace du *cadre scolaire* constitue pour Cipriani-Crauste et Fize (2005)<sup>7</sup> un terrain important sur lequel se développe la première expérience collective du jeune, un lieu spécifique et remarquable où sont vécues des expériences significatives de l'existence : « Le terrain scolaire met en lumière une sociabilité propre, développée entre pairs, et inaugure les premiers rapports sociaux des adolescents [...] » (p. 22). L'*aspect collectif* de l'école est central et lié aux notions d'*ensemble captif* et de *groupes de pairs homologues* partageant le même espace. L'*aspect individuel* aussi, loin d'être secondaire, alimente la vie scolaire : « [La sphère privée] introduit en particulier les éléments correspondant d'une part à l'univers familial (chambre et objets personnels, usage de l'ordinateur, de la radio, de la télévision), d'autre part au temps dévolu aux cultures [...] et plus particulièrement à la pratique de loisirs informels (skate, roller, musique rock ou rap) [...] La vie privée s'articule à la vie scolaire dans un système de cohabitation d'expériences qui se

---

<sup>6</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

<sup>7</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

nourrissent l'une l'autre et diffusent, par le biais des objets matériels correspondants [...] et du langage, une codification reliant les jeunes entre eux [...] » (pp. 22-23)<sup>8</sup>. L'âge et la *taille* représentent deux signes distinctifs majeurs qui deviennent pour les adolescents des critères individuels pour instaurer les échanges : « pendant l'adolescence un an, comme unité d'âge, a une signification spéciale pour des raisons individuelles et culturelles »<sup>9</sup>. À la fois distincts et couplés, l'âge et la taille sont liés aux niveaux scolaires et se définissent comme « la marque d'indices d'évaluation entre pairs [...] » (p. 27). Tout en ayant conscience qu'il mérite d'être discuté à l'aune de la diversité des milieux socio-culturels, nous ferons référence au cours de notre travail à la division de l'adolescence en trois étapes majeures proposées par Cipriani-Crauste et Fize (2005) : 1. la *première adolescence* ou « enfance de l'adolescence » ou « préadolescence » concerne les 10-11 ans ; 2. la phase dite de « maturité » ou l'*adolescence moyenne* qui correspond aux 12-13 ans ; 3. la *grande adolescence* qui concerne les 14 ans. Au-delà, l'entrée au lycée marque le passage de l'adolescence à la *première jeunesse*.

*10-11 ans* est une période charnière qui mêle les jeux d'enfants à des loisirs affectionnés par les pairs plus âgés et révèle « un état d'âme oscillant entre les joies et les peurs » (p. 35)<sup>10</sup>. C'est le début du passage d'un état psychologique à un autre avec la célèbre puberté, et de l'école primaire au collège. Les *signes identificateurs* de cet âge sont multiples (pubertaires, psychiques, culturels, sociaux). Parmi ceux repérés par Cipriani-Crauste et Fize (2005), nous citons les trois suivants :

a. la première appropriation de *la culture des grands pairs*, car « les adolescents cherchent à vivre leur situation collectivement, entre pairs, ils entendent définir eux-mêmes leurs comportements. C'est au sein du groupe, de la « tribu » [...] qu'ils élaborent leurs codes de sociabilité [...]. Les adolescents se retrouvent donc liés par une culture spécifique, qui comprend toute une panoplie d'attitudes distinctives, de postures multiples, de valeurs et de modèles particuliers, qui forment un monde à part [...] » (p. 55). Cependant à cet âge la *culture adolescente*<sup>11</sup> (*culture affective* et

---

<sup>8</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

<sup>9</sup> A. Gesell (1985) : *L'adolescent de 10 à 16 ans*, Paris, PUF.

<sup>10</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

<sup>11</sup> Selon Pierre Bruno, 2000 (œuvre citée), « L'émergence d'une culture adolescente se mesure plus à l'uniformisation relative des pratiques culturelles qu'à la présence d'éléments propres [...]. Pendant longtemps, les débats sur la jeunesse entre sociologues se sont cristallisés [...] entre une tendance culturaliste, privilégiant l'hypothèse de l'émergence, chez les jeunes générations, de nouveaux styles de vie et une tendance nominaliste par laquelle la jeunesse n'est qu'un mot (pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu), c'est-à-dire un instrument de classement des acteurs sociaux. Toutefois, de nos jours, les enquêtes nationales sur les pratiques culturelles des Français tendent à

*critique* - puisque elle fait l'objet d'élaborations conscientes, est choisie par les sujets en fonction de leurs intérêts et vise toujours à les faire grandir) est encore battue en brèche par la *culture enfantine* et la *culture familiale* (*culture précritique* qui n'est pas véritablement réfléchi par le sujet et qui ne correspond pas d'abord à une prise de conscience ; c'est une culture « descendante » qui exprime une sorte d'adaptation *passive*) ;

b. la *précocité des filles* ne concerne pas seulement la croissance corporelle avec l'apparition des premiers signes de puberté, mais elle est aussi « réflexive » (goût plus poussé de l'échange verbal, organisation de la capacité critique, sens de responsabilité etc.). Les garçons recherchent alors par l'« artifice » et la « parure » à supplanter le sexe féminin. Et ils le font de manière *ostentatoire* (phénomène de « culturalisation » de l'adolescence<sup>12</sup>) : « Dès la fin du cycle primaire, les élèves adoptent une gestuelle, un vocabulaire, des signes vestimentaires qui les distinguent des plus petits des cours élémentaires [...]. Les jeunes adolescents font donc acte d'autonomie en recherchant le vêtement qui s'apparente à celui des plus grands de leur classe d'âge ; ils pénètrent de la sorte dans la sphère codée de la règle implicite. Ils apprennent à respecter les valeurs et les modèles développés dans le groupe des *grands pairs*, comprenant rapidement que s'écarter de ces modèles c'est s'exposer à la perte de l'évaluation sociale positive qu'ils escomptent [...] » (pp. 57-58)<sup>13</sup> ;

c. le *triomphe de l'objet* qui, essentiellement ludique, est une façon d'évaluer le degré de sympathie et de générosité des camarades.

---

prouver l'existence « avant 25 ans [...] (d') une homogénéité culturelle entre « adolescents » de toutes origines [...]. L'émergence de cette culture se mesure certes à la présence d'un certain nombre d'éléments spécifiques, lieux, objets ou pratiques qui lui sont propres ou plutôt caractéristiques [...]. Les adolescents ont donc des pratiques qui, par-delà les modes éphémères, les distinguent de leurs parents (quel que soit leur milieu), les identifient à une classe d'âge et les reconnaissent comme membres d'une génération [...] », pp. 27-28.

<sup>12</sup> Dans son célèbre étude sur la culture adolescente (2000, œuvre citée), Pierre Bruno souligne le rôle des « marchands de symboles » : « D'un point de vue consumériste, le passage de l'enfance à l'adolescence se traduit par le passage d'un univers de personnages à un univers de marques. En effet des marchés comme les vêtements ou les aliments pour enfants sont de plus en plus dépendants de licences exploitant des héros plus ou moins récents de produits culturels, films, dessins animés, bandes dessinées (Babar, Princesse Sissi, personnages Disney, etc.) [...]. Par contre le passage à l'adolescence [...] se traduit par l'abandon de l'univers des personnages (devenus puérils) au profit de celui des marques (Nike, Chipie, Naf Naf...). Marques et personnages ne doivent pas être perçus comme des incitateurs à une consommation effrénée. Leur fonction est moins de générer de nouveaux désirs d'achat que de faire porter sur un bien précis une décision d'achat déjà prise [...]. Différence majeure toutefois, les biens pour enfants portant des personnages sont des biens relativement peu chers [...]. Les entreprises qui interviennent sur le marché de l'adolescence, jouant sur l'autonomie relative du jeune consommateur et sur les tensions familiales, proposent, elles, des biens aux prix élevés [...] », pp. 43-44.

<sup>13</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

Selon les auteurs, on assiste aussi à l'instauration des *nouveaux rapports familiaux* qui n'excluent pas des tensions et des conflits: le jeune adolescent peut disposer d'une plus grande autonomie, à commencer de sa chambre, un espace jalousement défendu. Le sujet de 10 ans amorce une « double rupture » : d'abord avec son corps d'enfant et ensuite avec le « corps familial ». « Il aspire (mentalement) à *sortir de soi*, ce qui suppose de *sortir de chez soi* (physiquement). Aller voir des camarades, se promener, prendre les transports en commun, organiser des boums, deviennent des revendications pressantes [...] » (p. 69).

À 12-13 ans, une fois l'adaptation scolaire terminée, on observe chez les garçons un « conformisme vestimentaire » qui pèse de plus en plus. C'est aussi le moment de faire de nouvelles expériences (fumer par exemple) ; les goûts musicaux et sportifs s'affirment plus résolument, les relations d'amitiés s'approfondissent et la préoccupation sexuelle et amoureuse devient plus vive : les discussions se centrent davantage sur les rapports garçons-filles et on parle d'une « sexualisation de la pensée ». A la maison, dans la sphère personnelle, l'adolescent a désormais (et nous sommes conscients que cela concerne seulement certains milieux) son jardin secret, *sa chambre* :

« L'intimité de la chambre, véritable petit laboratoire, garde ainsi un caractère confidentiel. C'est une enclave sur le territoire familial, un espace à soi qui permet l'expression culturelle et de la sociabilité, grâce à divers outils technologiques : consoles de jeux vidéo, Internet, chaînes hi-fi, baladeur, téléphone mobile, téléviseur-magnétoscope, lecteur DVD... La chambre, c'est le lieu où s'enrichissent les collections, où se reçoivent les amis. C'est aussi celui de la mise en scène de soi, par le choix des vêtements, l'élaboration de la parure [...] » (p. 104)<sup>14</sup>

La puberté devient son allié au sein du groupe des pairs. Le désir d'être accepté comme « un grand » est réalisé par la fréquentation des plus âgés qui fascinent : « franchir les barrières symboliques de la classe supérieure est assimilé à une forme d'ascension sociale » (p. 105).

*Les 14 ans* ont presque tous atteint la taille adulte. Si « être à la mode » demeure une préoccupation du grand collégien, l'attachement aux marques semble à 14 ans moins fort : « Le recul observé quant à la soumission aux marques est un indicateur

---

<sup>14</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.



d'un changement de tendance lié au fait qu'on n'a plus désormais à prouver par une apparence « ado » que l'on n'est plus un enfant [...]. Le comportement lié au port du vêtement se trouve contenu dans une subtilité qui ne passe plus par le signe ostentatoire, nécessaire précédemment. On n'est plus dans la compensation en termes de valorisation de soi grâce à la taille et à la puberté maintenant atteinte [...] » (p. 136)<sup>15</sup>. Dans les rapports à l'autre sexe, l'on observe une meilleure assurance. Le grand adolescent manifeste une capacité plus remarquable à l'analyse ; il sait développer un point de vue sur les grandes questions sociales. Il jouit aussi de plus de libertés qu'auparavant (il peut se coucher plus tard, sortir davantage avec ses amis, en soirée aussi, aller plus souvent au cinéma, se balader etc.). La phase de l'adolescence s'achève pour préparer le terrain à l'âge adulte. L'adolescence laisse donc la place à la jeunesse et même si les deux étapes s'inscrivent sur un même *continuum* de vie, elles sont de nature et de logique différentes.

*15-17 ans* correspond en effet à la *première jeunesse* : « L'adolescent a grandi, il prend de la distance par rapport à lui-même, il maîtrise mieux ses émotions, gère mieux ses relations, surtout affectives ; il donne à l'amitié toute son épaisseur : celle-ci devient un instrument de cohésion et de solidarité contre l'agressivité du monde extérieur (celui des adultes surtout) [...] » (p. 152)<sup>16</sup>. Le lycéen a achevé (ou presque) la période pubertaire et il est désormais en pleine possession de tous ses moyens tant physiques que psychiques (son niveau mental est plus élevé, sa réflexion plus rigoureuse, il manie maintenant plus aisément des concepts et des idées générales). Le jeune « pense d'abord à penser », son esprit critique se développe et, avec lui, un plus grand sens de la relativité des choses et des opinions. Son sentiment de responsabilité prend aussi toute sa force et sa signification. Il dispose enfin de la maturité sexuelle. Le lycéen pense donc moins à la parure de son corps et les styles vestimentaires sont disparates : « La jeunesse marque donc la prédominance de l'attitude de différenciation sur l'exigence de conformisme [...]. Le processus d'individualisation s'étant consolidé, le jeune a moins besoin des autres pour être lui-même [...] » (pp. 164-165)<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

<sup>16</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

<sup>17</sup> M. Cipriani-Crauste, M. Fize (2005), œuvre citée.

L'étude de Pierre Galimard<sup>18</sup> porte sur la tranche d'âge des 11-15 ans qu'il considère non comme une simple étape, mais comme une véritable aventure, le début de *l'aventure de l'adolescence*. Au cours de ces années, le jeune individu traverse une crise, appelée *la crise de la puberté*, qui est la plus importante et la plus profonde de l'enfance « car c'est en fait la fin de l'enfance, l'apparition de l'être définitif avec sa morphologie, son caractère, sa personnalité propre, qui se perpétuera, même sous ses variantes successives, tout au long de son existence. [...] la crise de la puberté a cette particularité d'être la seule à trouver son origine dans une transformation organique et physiologique, transformation qui conditionne en grande partie l'évolution psychologique. [...] » (Galimard, 1998 : 13). Cette *période pubertaire* s'inscrit dans une continuité psychologique de l'être et n'échappe pas aux grandes lois du développement de l'esprit : « Chaque aptitude physique ou mentale ne se développe qu'à partir d'un équipement musculaire ou neurologique suffisamment organisé et au point ; elle ne sera définitivement acquise qu'après un temps plus ou moins long de maturation physiologique ou psychique [...] » (p. 15)<sup>19</sup>. La transformation pubertaire se fait d'abord par le corps et à travers le corps, mais elle entraîne une mutation des modes de penser et d'agir, « une remise en question de tout ce qui paraissait jusqu'alors acquis, une vue neuve et moins ingénue sur le monde environnant et par conséquent une attitude nouvelle, imprévue, déroutante à l'égard des familiers, parents, frères, sœurs, maîtres, camarades [...] » (pp. 13-14)<sup>20</sup>.

D'après Galimard, les deux conflits majeurs observés à l'adolescence naissent justement de ce changement d'attitude : les *conflits alimentaires* avec ses petits ou grands drames qui arrivent jusqu'au refus de la nourriture et la peur de grossir ou bien à l'opposé la glotonnerie et l'obésité, et les *conflits de la propreté* qui concernent la toilette générale et la propreté du corps et des vêtements. Tout conflit, petit ou grand, avec l'entourage s'avère *structurant* et représente une donnée fondamentale de l'évolution et de la vie psychologique du jeune individu : « Il ne peut y avoir de vie de relation sans conflit, sans lutte, sans souffrance [...]. C'est l'affrontement même avec la résistance du monde extérieur qui m'oblige à prendre conscience qu'il existe une réalité en dehors de moi, diverse, multiple, bénéfique ou hostile [...] finalement contraignante pour moi, car elle me montre mes limites, elle

---

<sup>18</sup> P. Galimard (1998) : *11 à 15 ans. Mutations, conflits et découvertes de l'adolescence*, Paris, Dunod.

<sup>19</sup> P. Galimard, œuvre citée.

<sup>20</sup> P. Galimard, œuvre citée.

me remet « à ma place », elle m'oblige à me situer, à prendre un certain recul vis-à-vis de moi-même, à me regarder avec les yeux des autres [...] » (p. 17)<sup>21</sup>. Les conflits, nombreux, se génèrent surtout avec la famille (heurts, mauvaise tête, hargne, insolence, velléités d'indépendance etc.) et le milieu scolaire (indiscipline, chahuts, mauvais travail etc.). Mais plus qu'*extérieurs*, les conflits sont d'abord *intérieurs* et traduisent « les soubresauts d'un équilibre et d'une identité qui se cherche »:

« C'est la résurgence de la crise du Moi avec son égocentrisme, son besoin de domination, son intransigeance [...] Ce sont déjà des aspirations qui préfigurent celles de l'adolescent et de l'adulte : besoin d'autonomie, revendications d'indépendance, pouvoir d'être libre de ses allées et venues, de ses sorties, des spectacles, des fréquentations, aspirations encore indéçises à l'exercice de la sexualité, nostalgie vague de l'amour, aspirations à la gloire, à la puissance de l'argent, à une vie facile et luxueuse, aspirations plus simples à l'exercice ou à la préparation d'un métier parfois inaccessible.

Mais c'est aussi la persistance de l'infantile, le sentiment d'impuissance et de désarroi devant la tâche à accomplir, de culpabilité devant les difficultés créées à la famille, de crainte d'un rejet affectif, le goût inavoué ou encore avoué pour des activités ou des jeux qualifiés de puérils [...], le besoin d'un refuge et d'un confident auprès des parents, d'un climat de paix, de confiance et de compréhension malgré les avatars de l'âge ingrat et les avanies infligées et subies [...] » (p. 18)<sup>22</sup>.

Chez le jeune en révolte, ou en opposition vis-à-vis du milieu familial, se fait jour un véritable besoin d'agressivité et l'esprit de contradiction si fréquent à l'adolescence commence déjà à se manifester pendant la période pubertaire : « On prend le contrepied de ce qu'affirment les parents ; on ne veut plus les croire sur parole comme on faisait naguère, on demande des preuves, on considère celles-ci comme non convaincantes, et les discussions s'enflamment et le ton monte des deux côtés [...] » (p. 41)<sup>23</sup>. Attaqués directement, les parents sont critiqués dans leurs actions, leur comportement, leur manière d'être, de parler, de se vêtir : « Cette agressivité du jeune est l'expression de sa force inemployée ; elle est comme un

---

<sup>21</sup> P. Galimard, œuvre citée.

<sup>22</sup> P. Galimard, œuvre citée.

<sup>23</sup> P. Galimard, œuvre citée.

dérivatif de la poussée organique d'origine sexuelle qui se heurte à la fois à des interdits moraux ou sociaux et à des impossibilités de fait [...]. A défaut d'une structure intérieure qui lui permettrait de se sentir une vraie personne [...], il cherche à se construire un personnage [...] en réaction contre le conformisme familial ; la grossièreté, l'argot, le débraillé sont communs chez le garçon, l'allure garçonnière ou, au contraire, « petite femme » chez la fille [...]. C'est une façade, bien sûr, une façade provisoire et fragile, qui lui fait en partie illusion, mais qui est déjà une *création de son Moi* [...] » (p. 42-43)<sup>24</sup>. Parmi les *réactions antisociales* les plus fréquentes du pré-adolescent, Galimard cite *les vols* à l'étalage des magasins, les vols et le commerce des disques, les vols des scooters et même de voitures, les *déprédations* en bandes, ou plutôt à deux ou trois, mais aussi les *fugues* comme la conséquence de l'impuissance à assumer un présent trop lourd, une réalité trop accablante, trop rejetante : « c'est le sentiment d'un échec de la vie de relation, du manque d'amour et de confiance de la part des autres ; c'est l'impression déchirante de se trouver seul [...]. La fugue est une fuite devant un présent sans espérance, une démission, presque un suicide, avec parfois l'illusion d'un « ailleurs » où on pourra être heureux [...] » (p. 44-45)<sup>25</sup>. Le jeune peut trouver cet ailleurs dans un « paradis artificiel », la *drogue*, un rêve à portée de main, la douce d'abord puis plus tard la dure. Mais si à la préadolescence la toxicomanie est exceptionnelle, l'usage du tabac, par contre, y est de plus en plus fréquent : « Plaisir d'accéder à un comportement de grand, jusque-là interdit, plaisir de la cigarette elle-même avec la stimulation donnée par le tabac ; cela n'est pas grave en soi ; le risque c'est l'accoutumance et l'aliénation vis-à-vis de cette petite drogue, comme quelquefois plus tard vis-à-vis de l'alcool [...] » (p. 45)<sup>26</sup>. Le terrain vers l'âge adulte se prépare ainsi sur un fond de doutes, incertitudes et faiblesses...

Sur la base de ces descriptions de type sociologique et psychologique, il convient maintenant d'analyser quelles images la littérature de jeunesse contemporaine donne-t-elle des adolescents.

---

<sup>24</sup> P. Galimard, œuvre citée.

<sup>25</sup> P. Galimard, œuvre citée.

<sup>26</sup> P. Galimard, œuvre citée.

## 2. L'image de l'adolescent dans les fictions adressées aux adolescents

L'adolescent occupe, selon Thaler et Jean-Bart (2002)<sup>27</sup>, une place prépondérante dans la littérature de jeunesse parce qu'il joue, depuis quelques décennies, un rôle de plus en plus essentiel dans nos sociétés occidentales « tout à la fois espoir et miroir de ces sociétés, visage de leur avenir mais aussi témoin de leur présent puisque l'adolescent ne peut pas ne pas réfléchir, à travers son image, celle des adultes qui le racontent, car ce sont encore ces derniers qui font la littérature de jeunesse » (p. 33). Mais quelles sont les images des adolescents véhiculées par la littérature de jeunesse destinée aux adolescents? Ou plutôt, quelles sont les images que les adultes tolèrent, celles que la société ou une partie de cette dernière accepte de reconnaître et de diffuser? D'après Thaler et Jean-Bart (2002), les figures d'adolescents se ressemblent beaucoup car la littérature de jeunesse s'est mondialisée dans des échanges qui tendent à uniformiser les diverses littératures nationales contemporaines pour la jeunesse :

« Il suffit de jeter un coup d'œil sur les collections de poche destinées en France aux jeunes lecteurs pour saisir que la juxtaposition d'œuvres venues des Etats-Unis, d'Angleterre, du Canada, d'Australie, d'Allemagne à côté des romans d'auteurs français, ne nuit guère au processus d'identification du lecteur adolescent au personnage de l'adolescent. Il est donc certain que ce contexte d'échanges interculturels a dû influencer l'image, ou les images, que nous donnons aujourd'hui de nos adolescents [...]. Toute image de l'adolescent s'inscrit nécessairement dans une vision du monde, elle participe de cette vision du monde, elle la met en scène. Il est donc impossible de saisir les différentes images de l'adolescent dans la littérature de jeunesse sans dégager les visions du monde, les perceptions idéologiques, les philosophies dont elles sont porteuses et, indirectement, les diverses représentations du lecteur qu'elle présuppose [...] » (pp. 33-34).

En même temps, l'émergence de la figure de l'adolescent dans des fictions destinées aux adolescents, a rompu l'équilibre d'une littérature de jeunesse où les frontières entre le livre pour enfants et pour adultes étaient mieux définies et tranchées. Si à l'origine la littérature de jeunesse était d'abord une littérature

---

<sup>27</sup> D. Thaler, A. Jean-Bart (2002) : *Les enjeux du roman pour adolescents: roman historique, roman-miroir, roman d'aventures*, Paris, L'Harmattan.

enfantine, aujourd'hui les frontières entre les genres adultes et juvéniles sont de plus en plus floues.

Le phénomène le plus marquant dans l'édition française de ces trente années est sans aucun doute le développement des *collections pour adolescents*.

Pourtant le thème de l'adolescence n'est pas nouveau, même s'il a tardé à être traité comme tel par le roman. Le mot « adolescent », d'après Thaler et Jean-Bart (2002), apparaît dès le XIII<sup>e</sup> siècle mais il ne semble pas avoir fait immédiatement fortune. Son apparition tardive n'a cependant pas nui à l'exploitation narrative du personnage de l'adolescent qui était désigné par d'autres termes. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons les premiers *romans de formation pour adolescents*, qui racontent l'évolution psychologique et sentimentale du jeunes héros plongé dans les tourmentes de la société. Mais ce sera seulement au XIX<sup>e</sup> siècle que le *roman d'apprentissage* fera de l'adolescent son personnage de prédilection avec le thème de « l'insertion de l'individu dans la société » : les romans dépeignent les premières expériences de l'adolescent dans le monde des adultes où il finit par trouver sa place. Thaler et Jean-Bart n'hésitent pas à souligner, dans leur étude qui date de 2002, la conception « restrictive » que le *roman contemporain d'adolescent pour adolescents* a de l'adolescence: tout est aujourd'hui centré autour des quatorze-quinze ans et des leurs premiers émois sexuels. Le roman de formation, par contre, s'intéressait surtout à des personnages qui entraient dans la vie et faisaient leur apparition dans le monde « pour les conduire un peu plus loin ». L'aventure commençait au sortir de l'enfance ou de l'adolescence et ouvrait sur des horizons jusqu-là insoupçonnés (exotiques, sociaux, sentimentaux). Aujourd'hui elle est devenue une fin en soi, « point d'ancrage de la fiction sans appeler d'avenir » : c'est l'adolescence même qui est devenue une aventure. Le changement porte essentiellement sur « l'enrôlement de l'adolescent comme personnage dans l'action du roman » (p.145).

La littérature de jeunesse n'a donc pas inventé le personnage de l'adolescent, amplement exploité dans la littérature générale. Guillemette Tison<sup>28</sup>, dans son célèbre étude sur l'enfant et l'adolescent dans le roman français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se penche sur l'image que la littérature générale, mais aussi d'enfance et de jeunesse renvoient de l'adolescent à une époque qui connaît un immense développement du genre romanesque, en particulier sous l'impulsion d'Hetzel,

---

<sup>28</sup> G. Tison (1998) : *Une mosaïque d'enfants. L'enfant et l'adolescent dans le roman français 1876-1890*, Arras, Artois Presses Université, coll. « Etudes Littéraires et Linguistiques ».

éditeur dynamique et perspicace. Dans cette société « fin de siècle », l'enfant occupe une place privilégiée pour plusieurs raisons. Tout d'abord grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, qui permettent une amélioration de la santé publique, dont les jeunes sont les premiers bénéficiaires. Ensuite, on assiste à une sensible diminution de la mortalité infantile, qui reste cependant élevée. La baisse de la fécondité des ménages a une conséquence majeure : si les enfants sont moins nombreux, leur importance au sein de la famille s'en trouve d'autant plus renforcée. La société va aussi assurer la protection de cet être précieux par les lois sur la scolarisation et par la réglementation du travail des enfants. Malgré tout, un phénomène grave survit encore: l'abandon.

La notion d'adolescence, fort négligée par les lexicographes, est assez neuve à cette époque où l'on pouvait aller travailler aux champs ou en usine dès l'âge de douze ans, et où l'on passait directement de l'enfance aux responsabilités et à la maturité de l'âge adulte. Le concept d'adolescence ne se fait jour que peu à peu. Personnage physiquement et mentalement « incohérent » et « heurté », l'enfant est aussi socialement indéterminé. À la fin du XIXe siècle l'enfant, ou l'adolescent, est loin d'être un personnage privilégié. Dans beaucoup de romans soit l'enfant est un « germe » de l'adulte (le protagoniste est souvent un adulte, mais une partie du récit raconte l'enfance et l'adolescence de ce personnage), soit le héros enfantin du début du roman fait ensuite place à un adulte, soit l'enfance est rappelée dans un retour en arrière après un début qui familiarise le lecteur avec le héros adulte. Son rôle est essentiellement « explicatif » et justifié par des nécessités liées à l'intrigue ou au projet de l'écrivain. Dans d'autres cas, l'enfant est un simple figurant ou un personnage secondaire. Il est assez rare que l'enfant occupe une place privilégiée, mais à cette époque les écrivains commencent à découvrir la richesse et la complexité de l'enfant et vont lui accorder une place de plus en plus importante. Quand c'est le cas, il s'agit forcément d'un garçon. De rares romans donnent une importance à peu près égale aux personnages masculins et féminins et la remise en question de ces idées reçues sur les rôles masculins et féminins devient sensible dans certains romans de cette époque. En particulier, une certaine « volonté de nuancer les personnages » apparaît dans le choix de la *jeune fille*, un type très intéressant et délicat à étudier, aux frontières de l'enfance et de l'âge adulte. L'influence du milieu sur la jeune fille (qu'elle soit d'une famille aristocratique, bourgeoise ou ouvrière) est pleinement visible. Mais la condition féminine

évolue rapidement: « l'intérêt pour le personnage de l'adolescente n'est pas seulement sociologique, il est aussi lié à un goût nouveau des romanciers pour l'exploration psychologique des êtres complexes » (p. 29). Les stéréotypes finalement coexistent avec de nouveaux personnages plus originaux.

La figure de l'*orphelin*, de l'enfant sans père, du bâtard est un véritable *topos* des romans de l'époque. Il s'agit d'un « enfant circulant », pour reprendre l'expression de Tison: perdu, volé, donné, échangé, réclamé, il passe de mains en mains.

L'image de l'enfant ou de l'adolescent sans mère est aussi fréquente. Les modèles familiaux les plus représentés sont ceux des parents et d'un héritage familial dont les poids sont écrasants, mais aussi ceux des parents de substitution.

La candeur, la pureté de l'enfant sont toujours opposées au monde corrompu des adultes : dans un monde qui ne connaît pas la psychologie de l'enfant et où règne une morale rigoureuse et empreinte d'idées reçues, les romanciers n'ont que leur intuition ou leur observation pour faire de la sexualité de l'enfant un véritable sujet romanesque. Cette pureté est faite surtout de tabous et de silences. L'un des critères de différenciation de la littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à celle qui est destinée aux adultes est justement, selon Tison, le silence total de la première sur tout ce qui concerne la *sexualité*. La puberté, physiologique et psychologique, est souvent occultée, même si on voit apparaître un langage nouveau, audacieux et une pensée nouvelle devant ce moment important de la vie. À partir de 1883, les romans donnent de plus en plus à la sexualité de l'adolescent et même de l'enfant une importance déterminante dans la formation de la personnalité : « Aux prises, souvent, avec des adultes aveugles ou pervers, les enfants vivent, parfois dans la souffrance, des instincts ou des comportements qui orientent et déterminent leur avenir [...] » (p. 182).

L'expérience de la *mort* ou la première rencontre de l'enfant et de l'adolescent avec la mort est une scène qui est souvent introduite dans le roman par la mort d'un animal ou la perte d'un être proche (parent ou grand-parent). Le sujet très douloureux du *suicide* est encore absent de la littérature de jeunesse à cette époque (les romans pour adultes n'y font que très peu allusion, et toujours sous la forme d'une tentation évitée).

La littérature d'enfance et de jeunesse se révèle, du point de vue des personnages, moins riche d'interrogations et de remises en cause. Elle n'aborde jamais certains problèmes tabous, comme la sexualité, l'amour, la politique etc. et les conflits qui



peuvent surgir trouvent toujours une résolution rapide et équitable. Les héros ont des réactions toujours prévisibles.

A la fin du XIXe siècle on assiste à un *refus de l'idéalisation*, à une remise en question de l'idée de l'enfance comme un Eden, du mythe de l'innocence originelle : « Les découvertes médicales, psychologiques, psychiatriques de cette époque retentissent sur les personnages de roman, particulièrement sur les personnages enfantins. Le corps acquiert sa place dans le roman, non simplement comme un indicateur de la personnalité de la vie intérieure, mais aussi comme une source de pulsions, de plaisirs, de goûts et de dégoûts [...] » (p. 436).

La lente évolution de l'image fictionnelle de l'adolescent est réelle. C'est au cours de ces dernières années que l'on constate pour la première fois des romans qui tentent non seulement de parler de l'adolescence, mais de s'adresser à des adolescents « en des termes tels que l'adolescent de nos sociétés de consommation puisse se reconnaître dans l'image qui lui est renvoyée [...] » (p. 127)<sup>29</sup>. L'évolution du roman de jeunesse contemporain porterait, selon Thaler et Jean-Bart, non tant sur l'émergence de thèmes nouveaux mais sur « l'institutionnalisation d'un nouveau destinataire » dont les besoins seront pris en compte avec « sympathie ». Par conséquent, les écrivains de jeunesse tendraient à privilégier un discours à *l'adolescence* aux dépens d'un discours *sur l'adolescence* :

« L'important est moins de faire accéder l'adolescent au statut de lecteur privilégié ou de héros littéraire que de provoquer la reconnaissance d'une sorte de droit qui affirme et authentifie l'existence de l'adolescent comme adolescent. Ce que semble réclamer ce dernier, c'est moins des héros qui lui renvoient sa propre image et lui parlent de lui-même, de ses angoisses et de ses interrogations, que la proclamation de la reconnaissance de sa différence à travers des livres et des collections qui en font un locuteur privilégié et unique, c'est-à-dire la proclamation de la reconnaissance sociale de ce privilège et de cette exemplarité [...] » (p. 128)<sup>30</sup>.

Les fictions contemporaines pour adolescents cherchent désormais à « rompre le divorce » qui a toujours existé entre la réalité du monde des adolescents et la

---

<sup>29</sup> D. Thaler, A. Jean-Bart (2002), œuvre citée.

<sup>30</sup> D. Thaler, A. Jean-Bart (2002), œuvre citée.

perception de celui-ci donnée par la littérature de jeunesse. Le roman pour jeunes a finalement renoncé à une vision paradisiaque de l'enfance car ni l'enfant ni l'adolescent ne sont épargnés par la cruauté et la violence du monde. Cette image moins idyllique a eu beaucoup de mal à s'imposer et à être acceptée: souffrant de toutes les misères du monde et accablé par la méchanceté des hommes, l'enfant ne pouvait pas être l'agent de cette cruauté, responsable de cette misère et méchanceté. L'*enfant victime* demeurerait un personnage clef des récits pour jeunes alors que l'*enfant bourreau* était banni.

Si le nouveau roman pour adolescents incarne une rupture avec les modes antérieurs du roman juvénile, c'est par l'impression qu'il donne de transgresser des tabous et parce qu'il parle de ce qui autrefois était considéré comme inconvenant et que notre morale tolère aujourd'hui d'afficher ouvertement : « Cette période heureuse est aujourd'hui terminée tant les écrivains semblent, au nom du réalisme, s'acharner sur le personnage d'adolescent. Aucun n'est aujourd'hui vraiment épargné et la vie est reçue comme un coup de poing dans la figure et non plus comme un beau fruit à croquer à pleines dents. Elle est davantage à subir qu'à construire [...] » (p. 151)<sup>31</sup>. La littérature de jeunesse a cessé d'être « édifiante » et ne produit plus un « modèle triomphant ». On pourrait se demander si les personnages adolescents souffriraient aujourd'hui d'un manque d'ambition, d'un déficit de vocation. L'adolescence n'est-elle plus l'ère des grandes espérances et des grandes illusions ? Tout cela est vrai mais seulement en partie, car les jeunes protagonistes ne sont pas dépourvus de désirs : ce qui change, c'est le fait que ces désirs ne concernent souvent que le présent et ne vont pas au-delà d'un futur très proche. La « volonté de réalisme », selon les termes de Thaler et Jean-Bart (2002), qui guide la plupart des auteurs contemporains contribue à « dépeindre une situation sans perspective d'amélioration, sans perspective réelle de futur si ce n'est la reproduction du modèle parental pourtant honni » (p. 152). Cette vision « désespérante » découle du fait que le lecteur est sans cesse renvoyé, par un effet de miroir permanent, à son propre quotidien, à sa propre médiocrité sans qu'on lui donne jamais les moyens de les transcender : le héros juvénile est enfermé dans son drame. L'apparition d'un nouveau type de romans pour adolescents a sans aucun doute correspondu à une

---

<sup>31</sup> D. Thaler, A. Jean-Bart (2002), œuvre citée.

volonté de rendre compte des réalités adolescentes d'aujourd'hui, mais s'est accompagnée, du même coup, d'un rétrécissement de l'univers mis en fiction.

Le nouveau roman réaliste français pour adolescents a subi l'influence du courant réaliste né aux Etats-Unis dans les années soixante : le *problem novel*. Le roman de Salinger, *L'Attrape-cœurs* (*The Catcher in the rye*, 1952) en est représentant typique. Les thèmes se renouvellent dans deux directions: les sujets qui traitent des *problèmes familiaux ordinaires* (rivalité, déménagement, beau-père etc.) et les sujets qui abordent des *problèmes sociaux ou émotionnels* (drogue, alcoolisme, avortement, expériences sexuelles etc.). Pour comprendre cette évolution, Thaler et Jean-Bart se réfèrent à un phénomène qui a marqué la décennie 1970-1980 de l'édition des pays occidentaux : le succès d'*autobiographies de jeunes filles* confrontées à des situations de détresse dans lesquelles il est surtout question de fugue, de drogue, de prostitution. Dès lors, le marché de l'édition pour la jeunesse a été envahi de romans traitant tous de problèmes similaires et donnant souvent une vision accablée de l'adolescence.

Souvent seul, isolé, révolté, le jeune héros est confronté à la mort, celle de l'autre mais aussi sa propre mort. La mort de l'autre, celle du père ou de la mère (parfois du frère ou de la sœur) devient une sorte de motif romanesque qui s'inscrit dans une tradition héritée du XIXe siècle où « la mort des parents amorçait le parcours initiatique du jeune héros comme si seule la rupture avec la famille, de préférence définitive, restait la condition essentielle pour obtenir un passeport pour l'aventure » (p. 192). Certes, ces thèmes étaient déjà présents dans les romans des années 1960-1975 et la forme particulière du suicide n'est pas non plus une idée neuve car elle hante les jeunes héros de la littérature depuis René et Werther. La nouveauté tient par contre au fait que le roman adopte de préférence comme thème central celui du « moi » et un type de narration qui privilégie le seul point de vue de l'adolescent au détriment de tous les autres. Tout doit être restitué à travers la perception de l'adolescent : « S'il y a pléthore de romans à la première personne, c'est sans doute parce qu'il s'agit là de la forme qui convient le mieux à la restitution de l'image de l'adolescent de nos sociétés occidentales. [...] Ce choix colle donc tout à la fois à une représentation de l'adolescence, initie une stratégie (notre « mécanique de la sympathie ») et esquisse une philosophie, voire une morale, fondée sur un mimétisme intégral [...] » (p. 158). Le roman adolescent se veut donc fortement « égocentrique » : sa forme est « narcissique » car tout

s'organise autour du « moi » adolescent, sans cesse penché sur lui-même ou son environnement immédiat, ses émotions, ses problèmes. Cette règle du « je » donne au roman une fausse allure autobiographique qui favorise le jeu de la confiance et de l'identification, aux frontières de l'intime. Gage d'authenticité et « magnifique leurre narratif », elle fait fusionner les « moi » de l'auteur (mimant l'adolescent), du lecteur (adolescent) et du personnage-narrateur (adolescent). Cette triple identification, qui est censée provoquer « une sublimation salutaire » chez l'adolescent, une « catharsis », bannit tout soupçon de critique, de distance (même si l'humour et l'autodérision figurent encore parmi les symptômes de l'adolescence).

La nouvelle littérature parle des adolescents aux adolescents et leur renvoie l'image la plus fidèle possible d'eux-mêmes. Le roman réaliste contemporain retrouve une fonction que les romanciers du XIXe siècle lui ont souvent attribuée, celle de *miroir*. Mais le roman ne peut pas proposer une image fidèle du lecteur, car cela briserait inévitablement le statut romanesque du héros adolescent. Le roman doit conserver ses « vertus salvatrices » et son « pouvoir de sublimation » et il est donc condamné à « trahir pour mieux séduire » : les expériences racontées sont souvent des expériences extrêmes que peu de jeunes lecteurs ont connues, même s'ils s'en sont le plus souvent approchés. Le jeune lecteur vit par procuration les aventures d'un autre en pensant qu'elles pourraient être les siennes. Le roman peut l'aider à franchir une étape de sa vie par identification à une figure romanesque, mais sans vivre la même expérience douloureuse avec la même intensité.

L'image de l'adolescent qui apparaît à travers les romans contemporains pour adolescents est celle d'un être extrêmement *contrasté* et *excessif*<sup>32</sup>. Il est un modèle, un référent pour les adultes, mais la disparition des passages rituels pour entrer dans l'adolescence a fragilisé le jeune : il est très libre (dans l'excès et la passion) mais aussi très perdu (sans repères sociaux, ce qui ne lui permet pas d'entrer dans l'âge adulte d'une manière pacifique). La *quête identitaire* caractérise particulièrement le roman contemporain<sup>33</sup> : les personnages évoluent vers l'âge adulte et, en même

---

<sup>32</sup> Nous partageons le point de vue de Marie-Hélène Routisseau, « L'adolescent dans les romans pour adolescents », intervention qui s'est tenue dans le cadre de la formation *Panorama de la Littérature contemporaine pour adolescents* - Institut Charles-Perrault, Eaubonne, novembre 2006.

<sup>33</sup> M.-H. Routisseau a très bien montré (dans le cadre du séminaire cité) que le thème de la « quête identitaire » de l'adolescent puise ses sources dans la littérature française classique et, en particulier, dans la littérature chevaleresque du Moyen Âge et dans la figure du jeune Perceval.

temps, évoluent à l'intérieur de leur adolescence. Révolte, passion, désespoir, solitude, le tout est mis en intrigue sous la forme d'une quête identitaire à la recherche de ses origines et de ses valeurs morales. L'absence du père est criante (mais c'est la privation des parents qui permet souvent l'exploration du monde). La fascination des adolescents pour la sexualité est bien représentée à travers des expériences sexuelles diverses: les adolescents sont avertis sexuellement et les auteurs n'hésitent pas à interpréter cette immersion dans le pulsionnel et cette découverte des instincts. Mais, paradoxalement, ils sont aussi séparés, détachés de leur corps, car ils n'ont pas encore vécu d'expériences subjectives de l'amour. L'adolescence est décrite comme une période de grande solitude et de dépression au cours de laquelle les adolescents, en crise, sont hantés par des fantasmes de mort (cette obsession morbide, mortifère et psychotique est observée souvent chez les adolescents). De plus, ils sont toujours peints sur le mode de l'*hyperbole*, que ce soit dans le sens de l'exagération ou de la dépréciation (le jeune s'auto-déprécie, s'auto-dévalorise).

Quant à la représentation de l'adolescence, deux grandes tendances se partagent la littérature de jeunesse depuis ses origines : d'une part la double aspiration récréative et éducative, de l'autre la représentation fidèle de la réalité appréhendée et le besoin de diffuser auprès des jeunes l'image de modèles d'identification. Soit les auteurs cherchent à reproduire l'image de l'adolescent que la réalité semble refléter, soit ils tentent de proposer des images de l'adolescent que la société voudrait voir incarner par l'adolescent réel. On hésite donc entre représentation *réaliste* et *idéaliste*, entre réalisme et éducation. Pour Thaler et Jean-Bart (2002), le roman contemporain d'adolescent pour adolescents se situerait de préférence du côté de la représentation *réaliste* de l'adolescent « avec ses émois sexuels, ses boutons et ses problèmes ». Le portrait réaliste proposé se fonde sur une « exacerbation du moi », compte tenu de l'évolution de la mentalité adolescente et des conditions historiques qui favorisent l'épanouissement de cette mentalité. Si autrefois l'adolescence se définissait comme une transition, un rite de passage, d'initiation et d'intégration, aujourd'hui, l'insertion sociale se réalise de plus en plus tardivement, repoussant ainsi les frontières de l'adolescence.

Mais quoi qu'on en dise, la littérature pour adolescents est condamnée à demeurer morale et éducative : l'écrivain adhère à la morale commune (et il procède toujours

à une autocensure), car sa fonction est aussi celle de favoriser la participation du jeune à une certaine vision du monde. Aucun écrit n'est innocent. Les tabous changent avec les siècles mais il y a toujours « un savant dosage de permis » : « on trouvera aujourd'hui une goutte d'érotisme et trois bouffées de drogue et même un peu d'homosexualité », mais la morale exigera que « même si le texte ne se clôt pas sur un dénouement heureux comme au bon vieux temps d'il était une fois, le soleil soit là qui point à l'horizon et que tous les espoirs restent permis au jeune héros et à celui ou celle qui referme le livre [...] » (p. 297).

### 3. La fiction réaliste contemporaine pour adolescents en France et ses collections

La première grande tendance romanesque des fictions pour adolescents est d'être *réaliste*<sup>34</sup>. Le choix du *roman-miroir* a été celui de plusieurs auteurs à partir des années 80. Aujourd'hui, cette veine du roman miroir n'a pas été abandonnée du tout, dans la mesure où elle répond encore à ce besoin que manifeste l'adolescent d'aimer parfois « se regarder dans la glace du livre afin de mieux se connaître sans vraiment risquer sa peau », puisqu'il s'agit de le faire à travers des personnages, des contextes, des problématiques qui sont ceux de sa vie quotidienne. Se confronter à sa propre image dans un désir d'immédiateté, à travers la plus petite distance possible entre le lecteur et le contenu du livre peut être aussi un moyen de s'en distancer. Les auteurs de jeunesse mettent aujourd'hui souvent en scène des tourments et des épreuves d'adolescents, mais ils introduisent suffisamment d'humour, de tendresse et de dérision pour donner à leurs textes de la vie et du charme qui « permettent d'échapper à l'écueil de démonstrations sur commandes ». C'est ainsi que le thème de la rébellion adolescente est traité de façon fine et complexe et souvent les histoires visent à rétablir un ordre perdu : dans un contexte de situations particulièrement difficiles, les personnages vont devoir déployer énergie et adresse pour dépasser les pires embûches de la vie. Grâce à leur ténacité, mais aussi à leur entêtement (qui sont des traits communs à bien d'adolescents) ils arriveront à s'en sortir. Le thème des « familles recomposées » et des « couples homosexuels » sont davantage nouveaux dans les fictions contemporaines, ainsi que

---

<sup>34</sup> Nous partageons l'affirmation de J. Turin (2003), « La littérature de jeunesse et les adolescents. Evolutions et tendances », in *BBF Bulletin des Bibliothèques de France – Dossier Les adolescents*, Paris, n. 03 (article en ligne).

la manière d'aborder ces questions, en mettant au cœur du propos « la démission ou l'immaturation des adultes et leur égoïsme face à l'intelligence, la vivacité, le courage et la loyauté des plus jeunes ». Les personnages de nombreuses collections contemporaines échappent au schématisme, et si les artifices littéraires, et en particulier les coïncidences forcées, sont parfois un peu trop évidents, le ton est juste, l'intrigue adroite et le suspense garanti. Les textes réalistes qui ne suivent pas le schéma classique et conservateur du « rétablissement de l'ordre » sont parmi les plus durs et les plus exigeants de la littérature de jeunesse: ils achèvent en général sur une situation dramatique et sans espoir et sollicitent de la part du lecteur un effort de compréhension et d'interprétation. La vision pessimiste de la vie, de la famille, de la société répond, selon Turin, aux conflits et au refus que les jeunes opposent aux adultes, à leur société et à leur culture. Ils illustrent une production romanesque qui, contrairement aux affirmations de Pierre Bruno (2000)<sup>35</sup>, est le reflet d'une époque qui se revendique sans tabous, qui laisse une grande place au brassage des cultures et laisse circuler les idées et les mots :

« Au réalisme léger et confiant de la première moitié du siècle, irrigué par un sentiment sûr de la stabilité, succède dans les œuvres contemporaines un réalisme

---

<sup>35</sup> P. Bruno (2000) : *Existe-t-il une culture adolescente ?* , Paris, In Press Editions. Selon Pierre Bruno, l'univers du roman pour adolescents reste fortement « sociocentrique » et déterminé par des considérations à la fois d'ordre historique (l'adolescence sociale, privilège des populations scolarisées) et marchand (la lecture comme pratique féminine) : « Contrairement aux vies d'adolescents publiées dans des collections pour adultes, et où apparaissent une plus large palette de cas de figures, représentation de jeunes Maghrébins [...], de marginaux [...], voire de milieux populaires français [...], les romans pour adolescents présentent une écrasante sur-représentation de filles blanches, habitant les grandes agglomérations et issues des familles fortement diplômées. L'univers de ces jeunes multiplie ainsi les signes ostentatoires de l'excellence culturelle [...] Les relations entre parents et adolescents sont généralement bonnes, les crises sont il est vrai d'importance mineure, problèmes d'émancipation ou de cohabitation, plus rarement problèmes financiers. D'ailleurs, la crise, synonyme chez les classes populaires de graves dysfonctionnements éducatifs et d'une indispensable rupture de l'adolescent avec sa famille, est chez ces milieux cultivés, la preuve de leur excellence puisqu'elle finit par être dépassée et résolue par le dialogue et la concertation [...] » (pp. 137-138). Pour P. Bruno cette production de romans dits pour adolescents reste placée sous le signe de l'« évidence » et de l'« enchantement » contrairement à la presse pour adolescents qui, dans ses courriers et rubriques, traite abondamment des frustrations et inégalités de populations confrontées à un rapport moins favorable à l'argent, à l'école et à l'amour. D'une manière que nous jugeons excessive, il parle d'un « mépris ouvertement affiché des déviants » (p. 145) qui s'inscrit dans une vision plus globale de l'adolescence fondée sur l'inégalité des êtres et sur le juste mépris des forts pour les faibles et qui s'exprime par le biais de sentiments amoureux « naturels » et « universels » : « Être adolescent, ce n'est pas passer un âge d'initiations ou de découvertes [...] voire de crises ou de révolte [...], c'est avant tout « y être » ou plutôt « en être », c'est-à-dire être intégré dans un réseau stable de socialisation juvénile seul garant de l'épanouissement individuel [...] » (p. 145). Pour P. Bruno, cette vision traduit une tension qui s'exprime de deux manières différentes et complémentaires : un sentiment de « crainte », lié à l'insécurité de l'intégration, se double d'un fort « conformisme » qui se traduit par différentes mises à distance des marginaux.

beaucoup plus dur, à l'image d'une actualité nationale et internationale morose, voire tragique, à laquelle le petit écran, notamment, habitue les jeunes au jour le jour. Assurément, l'horizon romanesque lui aussi s'est élargi, mais si les romans pluriculturels et pluriraciaux orientent l'attention vers des pays, des populations et des milieux moins connus, ils la dirigent aussi sur les nouvelles conditions douloureuses de l'existence. Les œuvres racontent combien il est difficile de grandir quand la vie est rendue instable par les circonstances de guerre, les antagonismes raciaux et sociaux, les relations tendues à la maison ou à l'école... En compensation, le réalisme de tonalité attristante est largement contrebalancé par l'approche humoristique, très répandue dans le livre moderne, qui tempère l'image des vérités éprouvantes. Elle consent au lecteur non-adulte de se distancier d'une réalité tyrannique et de la relativiser [...] » (Ottevaere-van Praag, 2001 : 169).

Il est vrai cependant que malgré son caractère novateur, la fiction réaliste destinée à la jeunesse continue à véhiculer certains *stéréotypes*<sup>36</sup>: celui de l'adolescent mal dans sa peau, celui des parents centrés sur leur propre vie affective et professionnelle, celui des grands-parents complices et conciliants. Ce n'est pas le propre de la lecture enfantine ou adolescente d'être une lecture identificatoire ou projective. Le jeune lecteur doit apprendre à dépasser l'illusion référentielle et à tirer quelque enseignement de son immersion dans un univers fictivement réel : « C'est cette mise à distance qui constitue la première étape de toute initiation à la lecture littéraire : comprendre que la représentation littéraire (la *mimésis*) n'est ni une copie ni une imitation mais une re-présentation, donc nécessairement une transposition, une transformation et une métamorphose, qui fait passer les choses de la chair du monde à la chair immatérielle des mots [...] » (p. 369)<sup>37</sup>. Le roman réaliste permettrait de comprendre les actions et les passions des hommes, de (re)connaître l'autre pour se (re)connaître soi-même, de construire son être individuel et collectif. Il se situe donc « à l'intersection de l'affectif et du cognitif ». Or, pour adhérer au monde représenté afin de le comprendre, de le comparer à son propre vécu et de faire évoluer sa propre vision du monde réel, tout lecteur a besoin de retrouver, dans l'univers fictif, une part de connu. Le réalisme romanesque répond justement à cette exigence. Si les spécialistes de la littérature de jeunesse

---

<sup>36</sup> Nous faisons référence à la thèse de Sylviane Ahr (2005) et, en particulier, au chapitre « La littérature romanesque contemporaine pour adolescents: vers une meilleure appréhension de ce champ littéraire », in *L'enseignement de la littérature au collège*, Paris, L'Harmattan.

<sup>37</sup> S. Ahr (2005), œuvre citée.



s'accordent à reconnaître au réalisme romanesque, depuis son origine, une vertu éducative, les opinions divergent sur la nature et les effets de « l'hyperréalisme » dans lesquelles s'inscrivent les fictions contemporaines les plus récentes. S. Ahr parle d'une « recrudescence » du roman réaliste dans la production contemporaine qui a pour corollaire celle du roman à la première personne : le réalisme littéraire marque massivement la production contemporaine et c'est généralement une vision du monde plutôt négative qu'elle nous renvoie. Toutefois, à la figure de l'adulte désabusé et plus enclin à subir l'adversité qu'à tenter de la surmonter répond généralement celle de l'adolescent combatif et désireux de se bâtir un avenir meilleur, conscient du fait que le bonheur se conquiert.

Un lien évident, attesté par plusieurs spécialistes, existe entre l'âge d'or du roman à la première personne au XVIIIe et le regain d'individualisme, « le mythe du Moi » (pour reprendre l'expression de Lejeune 1971), qui caractérise la société occidentale actuelle et qui se traduit, dans le champ de la création littéraire, par la publication massive de récits de vie, de récits personnels à *la première personne*. Il est vrai que les auteurs jeunesse confient de plus en plus fréquemment l'énonciation narrative à un personnage dont l'âge correspond en général à celui du lectorat visé<sup>38</sup>. Par le choix de l'instance narrative, les écrivains visent à faciliter le processus d'identification du lecteur au héros qui se raconte. Le mode de narration à la première personne prédomine et, selon Ahr (2005), l'absence d'un narrataire-personnage (un narrateur homodiégétique qui institue un personnage de la fiction comme destinataire de son message) susceptible de faire écran entre le monde réel et fictif favorise l'immersion du lecteur dans l'univers imaginaire.

Depuis 1973 jusqu'à nos jours, les romans publiés dans les collections de jeunesse continuent à explorer la conscience du héros-adolescent, à approfondir sa psychologie et à suivre son développement. Ce qui compte avant tout, c'est l'identité du héros avec le lecteur. A l'exception des romans historiques centrés sur des événements importants, avec souvent un adulte comme pivot, les histoires sont généralement racontées du point de vue d'un jeune héros et cette perspective

---

<sup>38</sup> Un des écrivains contemporains pour adolescents les plus connus et appréciés, Marie-Aude Murail, n'hésite pas à avouer à son public un « truc » pour les faire lire : « j'écris presque tous mes romans à la première personne du singulier. Hélas ! le (très) mauvais lecteur s'interroge : quel est ce « je » qui me parle dans la tête et qui n'est pas moi ? Est-ce l'auteur ? Mais l'écrivain dont on voit la photo sur la couverture ne ressemble pas à un ado. Alors, on me demande : - Tu connais Emilien ? C'est ton fils ? A ces quelques exceptions près, le « roman-miroir » marche bien. On appelle ainsi les romans où le héros a l'âge et les préoccupations du lecteur [...] » (*Nous on n'aime pas lire*, Paris, De La Martinière Jeunesse, 1996, pp. 50-51).

narrative, déjà mise en lumière dans les années 60, renvoie à une conscience toujours plus aiguë de la personnalité des jeunes.

Les fictions pour adolescents publiées récemment tendent à souligner l'*instabilité* des univers privé et social dans lesquels les héros évoluent, ainsi que la perte des repères qui structuraient jusqu'alors la vie individuelle. L'adolescent ne peut plus se conformer aux modèles paternel ou maternel car leur fiabilité est remise en question : ils ne répondent plus à l'image traditionnelle de l'adulte sûr de soi et psychologiquement stable (l'image de l'adulte responsable tend à disparaître autour de 1985). L'image du père, dans la production récente, est peu valorisée et elle constitue même parfois un anti-modèle. L'image de la mère est tout aussi complexe que celle du père : elle est attentive, à l'écoute de ses fils, mais aussi absente car elle accorde une place importante à son activité professionnelle ou elle est centrée sur ses problèmes, irresponsable, insensible, impuissante.

Plusieurs travaux parlent d'« éclatement » ou « déstructuration » de la cellule familiale qui se reflète dans de nombreux romans. Selon Ottevaere-van Praag (2001), c'est à partir des années cinquante que les adultes ont été soumis à un divertissant processus de « miniaturisation », de « réduction » et de « déformation ». Avec des parents soit absents (la famille monoparentale devient un lieu commun, le père ou la mère sont peu disponibles en raison de leurs occupations professionnelles), soit installés dans leurs certitudes, incompréhensifs et peu enclins à communiquer, l'adolescent adopte précocement un comportement responsable. Une nouvelle figure de héros naît : l'*adolescent-adulte*. Virginie Douglas<sup>39</sup> parle volontier d'*adulcescence* pour définir le brouillage des catégories d'âge auquel on assiste aujourd'hui : « À l'heure actuelle l'âge adulte n'existe plus, il est remplacé par une adolescence sans fin, caractérisée par l'inachèvement perpétuel ». Anne Besson<sup>40</sup> se réfère aussi au *statut de l'éternel adolescent* dans les cycles romanesques contemporains pour adolescents. L'adolescent réunit en soi tout l'espoir en un monde meilleur :

---

<sup>39</sup> Nous faisons référence à la communication de V. Douglas « Comment définir la littérature pour la jeunesse, ou le paradoxe insoluble » dans le cadre du colloque *Rester enfant devenir adulte. La double contrainte des productions pour la jeunesse* qui s'est déroulé les 18-20 mai 2006 à Clermont Ferrand.

<sup>40</sup> D'après la communication d'Anne Besson « La double contrainte en littérature jeunesse : l'exemple des ensembles romanesques. De la série au cycle, de la suspension du temps au reflet de son personnage » dans le cadre du colloque *Rester enfant devenir adulte. La double contrainte des productions pour la jeunesse* qui s'est déroulé les 18-20 mai 2006 à Clermont Ferrand.

« le bien est presque toujours du côté d'un jeune héros, loyal, généreux, tenace, et armé d'un solide esprit critique, grâce auquel il évalue avec justesse et les situations et les hommes. Son évolution vers la maturité repose sur l'acceptation de responsabilités souvent très lourdes, et les livres se présentent comme s'ils devaient le préparer à vaincre les grosses difficultés qu'il éprouvera un jour dans la vie réelle [...]. Le lecteur, par le jeu de l'identification à un héros au regard démythifiant, est stimulé à ne pas accepter comme allant de soi les normes [...] d'une société jugée encore trop hiérarchisée [...]. Le roman contemporain désacralise l'adulte, fréquemment présenté comme un individu égoïste, indifférent et bourré de préjugés. Les parents, en particulier, sont loin d'être tous gentils, attentifs et protecteurs [...] » (Ottevaere-van Praag, 2001 : 167-168).

Invité à prendre ses responsabilités, à se construire en franchissant la frontière délimitant l'univers familial (celui de l'enfance) et le monde social (celui de l'âge adulte), le jeune est souvent *seul* dans cette étape importante de sa vie, physiquement et moralement. C'est la raison pour laquelle il part souvent à la recherche d'un confident : soit il se tourne vers un tiers, plus ou moins extérieur à la situation, soit il construit lui-même une relation de couple avec un jeune de son âge. L'insistance des fictions contemporaines sur la *solitude intérieure* du jeune héros et sur son *sentiment d'abandon* implique, par contrecoup, une dénonciation des carences de l'adulte et de la société en général. Chez certains écrivains la solitude est un rite de passage nécessaire entre l'adolescence et l'âge adulte : au cours de cette étape, le héros, coupé de son milieu familial, apprend à se connaître lui-même, en mesurant ses capacités de courage et d'endurance. Le voyage intérieur du protagoniste et l'introspection, comme alternative au récit d'aventures, deviennent les expressions privilégiées de son sentiment de malaise intime. La *sortie d'un état initial d'abandon* est aussi un thème récurrent. Il ne s'agit plus de décrire le héros enfermé dans sa solitude, mais le récit s'attache à montrer comment il parvient à s'en échapper, soit dans la réalité, soit dans un monde imaginaire. Le *rôle du passé dans la vie individuelle* acquiert là un sens nouveau, car le passage de l'enfance à l'âge adulte s'opère par une remontée dans le temps : grandir, c'est regarder devant, mais aussi derrière soi. Les retours en arrière structurent la personnalité de l'adolescent, ils nourrissent l'imaginaire et font rêver. Le passé se recompose grâce à la persévérance d'une curiosité naturelle qui pousse le jeune héros à percer un secret et à dénouer un mystère, « selon le parcours de sa quête de repères

identitaires, mais également à l'occasion d'une relation privilégiée avec une personne perçue comme « âgée » par rapport à lui-même ».

Souvent le manque d'assurance en l'avenir plonge les jeunes héros vers le *pessimisme*<sup>41</sup> : les adolescents deviennent les héritiers de ce pessimisme et de ce réalisme ambiants (selon Chaillou, les sociétés modernes sont atteintes par une angoisse collective qui noircit toute perspective), qui leur donnent très tôt une vision complexe de la vie. La *peur* est un thème omniprésent, celle qui relève de l'inconscient et celle qui trouve sa raison d'être dans le présent et qui est inspirée par le monde moderne « qui cristallise toute l'angoisse de l'homme éprouvée face à l'inconnu ». Le point commun de toutes ces histoires vécues et de ces récits personnels reste la *difficulté de l'existence*. Peut-on parler de la fin de la « littérature d'espoir » ? Nous ne croyons pas, même si elle est particulièrement marquée par le pessimisme. Chaillou parle de « littérature dramatisante » : l'art à l'heure actuelle n'est plus souriant, fait pour plaire, évoquer la douceur de l'existence, la beauté des formes. C'est un art accusateur, de dénonciation, de réalisme écrasant, intolérable. Mais la note finale est toujours optimiste. Les collections « optimisent » l'avenir et la « lucidité » est mise en avant au dépit du pessimisme. Des romans toniques et optimistes sur des sujets graves mais actuels : « S'ils évoquent des réalités, certes tristes, les romans refusent catégoriquement de s'enfermer, d'exclure, de renoncer. Le but est donner l'espoir de pouvoir changer les choses. La mort, la tristesse n'engendrent pas la fatalité, mais la volonté de dépasser la bassesse humaine ».

La littérature contemporaine offre donc la vision d'un monde juvénile dont l'équilibre est fragile (cela indépendamment de l'ancrage temporel et géographique de la réalité décrite) : la lecture des romans réalistes contemporains requiert des nouvelles aptitudes de lecture, non seulement dans la mesure où ceux-ci ne véhiculent plus les valeurs traditionnelles sur lesquelles le corps social était fondé, mais aussi dans la mesure où ils renvoient l'image d'un « monde en décomposition ». Le lecteur doit mettre à distance le vécu narré, réfléchir sur celui-ci, afin que cette lecture réflexive nourrisse sa propre expérience de la vie et l'aide à cerner les valeurs sur lesquelles il veut bâtir son existence.

---

<sup>41</sup> C. Chaillou (1996) : *Les nouveaux sujets et les nouvelles orientations de la littérature pour la jeunesse*, mémoire de DEA en Lettres Modernes soutenu à l'Université de Paris Nord et dirigé par Jean Perrot.

À partir du milieu des années soixante au début des années quatre-vingt on voit apparaître, à côté des collections traditionnelles, de *nouvelles collections pour adolescents*, offrant principalement des romans d'aventure ou des romans historiques mais aussi des textes (romans et nouvelles) reprenant les préoccupations propres à cet âge. L'adolescent va se trouver encadré par l'institution scolaire qui prolonge jusqu'à 16 ans la scolarité obligatoire et, dans ce contexte, les éditeurs tentent de séduire ce nouveau public d'adolescents scolarisés en créant des collections de romans qui leur soient spécifiquement destinées et qui puissent éventuellement s'intégrer dans le cadre de l'enseignement dispensé dans les collèges.

Mais la réflexion sur la lecture des adolescents n'était encore qu'à ses prémises. Le secteur bénéficiera d'un dynamisme extraordinaire. Il faudra attendre 1964 pour que André Kédros (*alias* Masepain) propose à Robert Laffont de créer la collection *Plein vent* pour les adolescents de 12 à 16 ans. Selon Marc Soriano<sup>42</sup>, cette collection est la première d'une série de collections dédiées aux lectures adolescentes qui marqueront « un tournant » dans la production romanesque française pour la jeunesse. Mais d'après M. Piquard (2004)<sup>43</sup>, il s'agirait moins d'un tournant que d'« un élargissement des thèmes abordés » dans la production romanesque, marquée par une évolution des mentalités :

« La plupart des livres pour adolescents [...] s'inscrivent dans le courant réaliste, authentique et formateur en vogue dans les années cinquante et soixante avec [...] des auteurs comme Paul Berna, Saint-Marcoux, L.-N. Lavolle, Michel-Aimé Baudouy, Jacqueline Cervon, Andrée Clair, Madeleine Gilard ou encore Renée Arembou. Tous ces auteurs écriront d'ailleurs également dans ces collections spécifiquement créées à l'intention des adolescents. Mais l'éventail des thèmes traités dans les livres pour adolescents s'élargit et suit l'évolution de la société. Tenant compte des changements survenus dans la société française après Mai 68, les éditeurs vont aborder devant les jeunes qui constituent un « public numériquement important et qui dispose de crédits relativement élevés des sujets jusqu'alors jugés litigieux : la sexualité, la vie affective, l'actualité avec ses problèmes économiques, politiques et sociaux, tout en bénéficiant de l'appui de l'école et des enseignants. En effet, parallèlement l'institution scolaire s'ouvre

---

<sup>42</sup> M. Soriano (2002) : *Guide de la littérature pour la jeunesse*, Paris, Delagrave.

<sup>43</sup> M. Piquard (2004) : *L'édition pour la jeunesse en France de 1945 à 1980*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, coll. Références.

elle aussi, avec la volonté de ne plus tenir les adolescents à l'écart de sujets jusqu'alors considérés tabous [...] » (p. 277).

Les éditeurs font œuvre de pionniers et parmi les priorités annoncées, on retrouve un véritable souci de réalisme (dans les récits d'aventure vécue et de découverte on vise l'authenticité et l'exigence d'une rigueur documentaire, en prise avec le réel et la réalité). Cette nouvelle génération de collections se caractérise par la publication des *textes inédits* (auparavant on privilégiait les traductions et les adaptations des classiques). En 1968 naissent les premières collections au *format de poche souple* : une première étape importante vers la démocratisation du livre. En 1980, on observe une tendance à l'*atomisation* des collections et à un *découpage* des collections en fonction des âges (à l'exception de Panama et de Thierry Magnier qui n'associèrent jamais leur nom à des tranches d'âge). Au début des années 80, on parle plutôt de *teen-agers* et on introduit dans la littérature de jeunesse la paralittérature et les thématiques tabous. Il y a désormais des auteurs spécialisés en littérature juvénile (le « vedettariat des auteurs » bat son plein), la littérature de jeunesse gagne en légitimité et on parle de la « qualité littéraire » de certains romans.

Les influences de ces nouvelles fictions, marquées par un *réalisme contemporain*<sup>44</sup>, sont le *roman familial* ou *domestique*, le *roman d'amour* et le *réalisme social*.

Le nouveau horizon thématique du *roman domestique*<sup>45</sup> ne s'attarde donc pas exclusivement sur la vie intime du héros, mais il devient « collectif » pour prendre en compte les rapports du héros avec ses deux parents, d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grands-parents...) et aussi des étrangers (amis, voisins, professeurs, camarades...). Même si le héros vit encore au foyer, beaucoup de récits ne mettent pas prioritairement l'accent sur les relations familiales, mais sur l'aventure hors de la maison, à l'école, dans la rue, dans la nature, etc. De plus, à la source de l'inspiration des auteurs de romans domestiques contemporains, il n'y a pas que des images de désunion et d'incommunicabilité, mais aussi « la perception des affections et des rapprochements chaleureux entre les êtres humains ». La vision

---

<sup>44</sup> Nous faisons référence à l'intervention de Joëlle Turin (2006) au cours d'un séminaire sur le roman adolescent, « Le roman pour adolescents: évolutions et tendances », dans le cadre de la formation *Panorama de la Littérature contemporaine pour adolescents* - Institut Charles-Perrault, Eaubonne.

<sup>45</sup> Selon la définition de G. Ottevaere-van Praag (2001) : *Histoire du récit pour la jeunesse (1929-2000)*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang.

de l'amour reste très romantique. Si le lyrisme de l'amour est mis en avant, le plaisir et la sensualité le sont aussi (perspective juvénile des premiers amours, des premiers rapports sexuels etc.).

La violence est aussi un autre grand thème qui est abordé du point de vue de la violence privée au sein du cercle familial, de la violence liée au genre fictionnel (lien avec le roman policier), et de la violence liée aux différents types de manipulations. La loi de 1949 sur la censure est toujours actuelle et se double d'une « auto-censure » spontanée des auteurs, qui répondent à un horizon d'attente normatif.

Mais pour comprendre la fiction *réaliste* contemporaine, il est préférable de retracer brièvement *l'histoire de ses collections*. Elles ont joué un rôle déterminant dans l'histoire récente du roman pour la jeunesse, car « dans un secteur où les œuvres manquent de légitimité littéraire et où les lecteurs manquent d'autonomie financière, le concept de collection s'impose en effet comme l'un des plus opérationnels » (Delbrassine, 2006 : 18)<sup>46</sup>:

« L'approche historique à travers les collections apparaît aussi comme une perspective quasi inévitable pour aborder un secteur en phase d'explosion quantitative. Entre 1995 et 2001, le secteur de l'édition jeunesse tout entier a crû de 30% et il représentait 9,4% du chiffre d'affaires de l'édition française en 2001 [...]. L'un des secteurs les plus dynamiques depuis les années 90 est justement celui des romans adressés aux adolescents, où les bouleversements qualitatifs et quantitatifs ont complètement reconfiguré le marché. Les prescripteurs perplexes devant l'inflation des titres devraient trouver dans une approche centrée sur les collections un instrument utile pour suivre l'actualité d'un secteur de plus en plus encombré [...] » (p. 19).

Il faut remonter, selon Ganna Ottevaere-van Praag (2001)<sup>47</sup>, aux années de l'après-guerre et de la reconstruction: l'enfant-adolescent, quand il est le héros d'œuvres inspirées par le dernier conflit, devient à la fois le symbole de la protestation contre un monde en crise et celui de l'espoir en un monde meilleur. Le thème de la *liberté*

---

<sup>46</sup> D. Delbrassine (2006): *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, Créteil, Scérén-Crdp de l'Académie de Créteil et La Joie par les livres-Centre national du livre pour enfants, coll. Argos Références.

<sup>47</sup> G. Ottevaere-van Praag (2001), œuvre citée.

devient une valeur essentielle à défendre aux yeux des jeunes. Les rapports à la réalité des personnages juvéniles sont indissociables des lieux et des temps où ils vivent: les chroniques de la vie au foyer, à l'école, dans la rue, au village et à la ferme, telles qu'elles se présentent dans les récits réalistes publiés entre 1945 et 1960, sont encore « habitées de la même vision sereine d'un ordre stable, inébranlables, et dégagent la même atmosphère paisible que les romans d'avant-guerre ». On offre en général l'image de familles unies par de solides liens affectifs. Les personnages juvéniles, qui ne sont pas encore tournés vers le monde intérieur, ne se posent pas de questions sur eux-mêmes et sur autrui. La plupart témoignent d'une grande confiance à l'égard de leurs parents qu'ils considèrent comme des protecteurs et des guides, modèles des valeurs traditionnelles. « L'absence de rupture entre le roman réaliste de l'avant-guerre et de l'après-guerre se traduit sur le plan formel par les mêmes rapports de continuité entre les débuts et les dénouements. À la fin du récit, la vie reprend exactement sur les mêmes bases qu'à l'ouverture. Les protagonistes n'ont guère changé, même si le champ de leurs expériences s'est étendu [...] » (pp. 52-53).

La période 1959-1968 consacre la naissance de la nouvelle adolescence en matière de fiction, avec la loi en 1959 du prolongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans<sup>48</sup> :

« Les collections et les journaux pour jeunes vont donc dépasser le fameux palier des 14 ans et élargir le champ d'une nouvelle adolescence. Le seuil des 14 ans symbolisait l'âge du certificat d'études primaires et la fréquente ouverture vers le premier emploi. C'était la fin de la préadolescence. La possible prolongation de la scolarité correspond à la prise en compte sociologique de l'adolescent, cible d'une société de consommation en expansion, adulé et vanté dans les médias qui le hissent déjà au rang de mode et de mythe. Après l'exemple des Etats-Unis important rock n'roll agité et rebelle, et mal de vivre « sans cause », incarné par James Dean, émerge en France le « temps des copains », des « ados » bénéficiant des « Trente glorieuses » [...] » (p. 193).

Dans les années 1945-1955, les éditeurs puisent encore dans le patrimoine du XIXe siècle et font le choix de se maintenir dans la tradition, loin des innovations, en

---

<sup>48</sup> R. Perrin (2003) : *Un siècle de fictions pour les 8 à 15 ans (1901-2000) à travers les romans, les contes, les albums et les publications pour la jeunesse*, Paris, L'Harmattan.



ayant l'assurance de satisfaire et de rassurer les adultes, principaux acheteurs des livres de jeunesse. Dans de nombreux cas, les grands auteurs (Alexandre Dumas, Daniel Defoe, Jules Verne, la Comtesse de Ségur) font l'objet d'une adaptation censée répondre aux besoins du public-cible (adaptation dont le résultat s'avère souvent catastrophique du point de vue littéraire).

Le marché est dominé par la librairie Hachette avec deux collections restées célèbres pour leur couleur : la *Bibliothèque verte* (créée en 1924) et *Bibliothèque rose* encore plus ancienne (créée en 1856). Deux collections « à la longévité extraordinaire » qui vont accueillir un phénomène nouveau : les séries (*Le Club des cinq*, *Le Clan des sept*, *Michel*, *Cinq jeunes filles*, *Fantômette*, *Six Compagnons*, *Langelot*, etc...).

Un autre phénomène propre aux années d'après-guerre est le succès de ce que Jean Perrot dénomme le « roman scout » avec des collections comme *Signe de piste*. Le roman adressé à la jeunesse se présente durant les années 50 sous des dehors assez peu innovants. C'est une période de *stabilité*. Les entreprises d'édition présentes dans le secteur jeunesse sont restées ancrées dans le XIXe siècle, avec une structure familiale garante de la tradition, ou une vocation d'éditeur scolaire orienté vers une production de type pédagogique. On dénombre plus de réimpressions que des nouveautés. « L'absence de critique littéraire et de légitimité, le renouvellement « naturel » du public, et la nostalgie des adultes acheteurs expliquent aussi cette tendance à l'immobilisme et au ressassement [...] » (Delbrassine, 2006 : 22).

Mais des changements positifs se profilent pourtant avant les années 60. Plusieurs éditeurs proposent une littérature dans laquelle le souci de réalisme et le contenu éducatif sont des priorités clairement annoncées : Bourrelier, Magnard, les Editions de l'amitié, la Farandole, G.P. vont offrir des récits d'aventure vécue et de découverte empreints d'une volonté d'authenticité et de rigueur documentaire. Ainsi, par exemple, la collection *Rouge et Or* des éditions G.P., créée en 1949, connaîtra des succès retentissants grâce à des auteurs qui présentent avec réalisme des sujets tirés de la vie quotidienne contemporaine.

L'échec de la collection *Prélude* en 1956 n'empêche pas les éditions La Farandole de continuer à publier des auteurs contemporains français et étrangers remarquables pour leur réalisme. Les Editions de l'amitié-G.T.-Rageot proposent au cours de cette année des nouveaux romans d'aventure axés sur la découverte du monde.

En 1959 la nouvelle collection *Bibliothèque de l'amitié* destinée aux 8-12 ans remplace chez L'Amitié-G.T.-Rageot *L'Heure joyeuse*. Devenue *L'Amitié* l'année suivante, la collection élargit la fourchette de son lectorat en se déclinant selon deux niveaux, les 7-10 ans et les 10-15 ans. Selon R. Perrin, dans l'ensemble des histoires publiées de 1959 à 1967, les auteurs présentent une jeunesse qui « vibre au rythme du rock n'roll, à l'aube des années du yé-yé, du twist et du madison. Certains, percevant confusément les signes d'un changement tentent plus ou moins adroitement de rattraper le train des mentalités nouvelles [...] » (p. 199).

En 1959 les Editions du Temps publient des fictions originales pour les grandes adolescentes et créent la collection brochée *Suite pour Isabelle*: « enfin reconnues dans le monde des adultes, les jeunes filles ne sont plus seulement de prochaines épouses et de futures mères [...] la nouvelle collection propose en fait des textes encore traditionnels et peu féministes [...] orientés sur les problèmes qui les intéressent, dans le présent et le futur : amour, foyer, enfants, métiers, distractions [...] » (p. 200).

De nombreuses collections « se recyclent » pour se remettre au goût du jour, d'autres apparaissent. Gautier-Languereau lance pour les 9-12 ans *La Bibliothèque bleue* (l'ancienne *Nouvelle Bibliothèque de Suzette*). En 1961, chez Hachette, la *Nouvelle Bibliothèque rose* et la *Bibliothèque verte* rééditent des œuvres parfois anciennes. L'année 1965 est une date importante pour l'édition pour la jeunesse avec la naissance de « La Revue des livres pour enfants », éditée par l'association La Joie par les livres, née en 1963 et qui crée dès 1965 une bibliothèque expérimentale française pour les enfants. 1965, c'est aussi la naissance d'un grand éditeur pour la jeunesse, L'Ecole des loisirs. Ce sera seulement après 1975 que viendront les collections pour les plus grands : *La Bibliothèque de l'Ecole des loisirs* (1979-1980), *Nouvelles et Romans* (1982) et *Aventures et récits* (1983). Chez Stock on lance la collection *Mon bel oranger*: « Romans, sélectionnés avec autant de goût que d'exigence littéraire, autobiographies et récits divers parus, peuvent aussi bien être lus par des adolescents que par leurs parents [...] » (p. 242). Tout au long des années 50 et 60, les auteurs de ces collections d'après-guerre recueillent des succès auprès des lecteurs, mais aussi des prix et des distinctions qui apparaissent comme les premiers signes d'une critique naissante, désormais lasse des rééditions des classiques et des séries intarissables.

Au cours de la fructueuse décennie 1960-1970 (les *Golden Sixties* ou les années d'*opulence* selon la définition de G. Ottevaere-van Praag, 2001), la fiction romanesque réaliste offerte aux jeunes lecteurs prend un tournant, car la parole est donnée de plus en plus au non-adulte. Un très grand nombre d'écrivains veulent dorénavant percevoir les choses à travers le regard juvénile :

« L'écrivain, jusqu'alors l'adulte seul juge du monde, s'efface au profit de héros dont il se veut l'interprète fidèle. Autrefois, la voix du narrateur omniscient et sûr de lui, friand de fréquentes interventions autoritaires dans le récit, était presque toujours prépondérante, au détriment de celle du non-adulte. A partir des années soixante, le narrateur à la première personne ou à la troisième personne épouse d'ordinaire le point de vue d'un jeune personnage central et s'efforce de ne pas déborder sur une réalité dont le héros lui-même n'aurait pas conscience [...] »  
(Ottevaere-van Praag, 2001 : 91)

L'authenticité de la vie intime du protagoniste juvénile confère sa densité au roman : la qualité artistique des œuvres tient surtout à la bonne individualisation, à partir de leur vérité intérieure, de héros juvéniles autrefois pratiquement interchangeables. L'adolescent, qui n'a plus rien de passif et soumis, se transforme sous l'effet d'expériences intimes nées de ses relations à autrui. Il se remet lui-même en question. Il s'interroge sur ses parents et sur les adultes de son entourage, « on le voit évoluer tandis qu'il cherche à remédier à ses insatisfactions ».

Après 1960 la fiction réaliste centrée sur l'adolescent se développe rapidement, d'abord aux Etats-Unis, où l'on affectionne le *problem novel*. Les romans sont écrits selon le point de vue des adolescents et renvoient à la nouvelle conscience que les jeunes prennent de leur état psychologique et de leur situation sociale. Souvent désemparés dans une société où l'autorité parentale est à la dérive, l'adolescent doute de lui-même et d'autrui, ne sachant vers qui se tourner, il hésite dans ses choix comportementaux. La carence des adultes, indifférents et égocentriques, est partout mise en évidence. Contraints par l'incommunicabilité avec leur entourage à une autonomie forcée, « les « teen-agers » s'arrachent à leurs désarrois, parfois sous l'impact de nouvelles affections, en assumant des responsabilités ». Le secours ne vient généralement pas des parents, mais de camarades ou d'adultes excentriques, sans rapports avec le milieu familial.

Le roman réaliste, que le ton soit grave ou ludique, montre aussi sa capacité à révéler aux jeunes lecteurs la complexité de leur vie intérieure et en particulier leur perception du « temps » et de la « mort ». Enfants et adolescents expriment leur mal-être, leur solitude, leurs problèmes d'adaptation et d'intégration, leur rébellion ; ils disent le pourquoi de leurs joies et de leurs peines, de leurs sympathies ou antipathies à l'égard de leurs pairs et de leurs aînés. Mettre en scène pour les jeunes leurs difficultés « est une manière pour les adultes de dénoncer leurs propres insuffisances et de remettre en cause les valeurs morales et sociales traditionnelles [...] » (Ottevaere-van Praag, 2001: 135).

Dans les années qui ont suivi les bouleversements de 1968, le lectorat potentiel s'est multiplié (avec la prolongation de la scolarité obligatoire et les conséquences du *baby-boom*). Les idées nouvelles sont véhiculées par les prescripteurs et sont, en accord avec les valeurs et les attentes des parents. On assiste en conséquence à des profondes transformations du marché éditorial. Ce sont les livres pour adolescents qui vont connaître les innovations les plus hardies, surtout au niveau du contenu. Une *nouvelle génération de collections et d'éditeurs* voit le jour : *Travelling*, *Les Chemins de l'Amitié* et *Grand Angle* proposent des fictions ouvertes sur le monde actuel et les adolescents. En mars 1972 est lancée pour les 13-16 ans chez Duculot (maison d'édition belge qui travaille en liaison avec des enseignants, des animateurs et des associations de parents), la célèbre collection *Travelling* qui propose des récits souvent inédits fondés sur des problèmes contemporains accessibles à des adolescents. Les romans de la collection sont « en prise directe » sur le monde des adolescents car, selon les intentions de sa directrice, Christiane Lapp, le but était de rencontrer les préoccupations des adolescents, pour qu'ils puissent retrouver dans les livres des personnages proches d'eux, vivant des situations qu'ils vivent ou pourraient vivre eux-mêmes et non des héros désincarnés. Les fictions de la collection sont regroupées selon deux tendances : la première souhaite évoquer divers aspects du monde actuel (le génocide des Indiens au Brésil, la guerre civile en Irlande du Nord, les conditions de vie des travailleurs immigrés, les problèmes du tiers Monde etc.) afin de favoriser une meilleure compréhension de certaines réalités contemporaines, « sans se voiler les yeux sur la cruauté de certaines réalités contemporaines » (Perrin, 2003 : 250). La deuxième entend aborder « les problèmes et les aspirations des adolescents » et traite plutôt de la vie et de la psychologie

conflictuelle des adolescents, l'affirmation de la personnalité, les conflits familiaux ou les premières aventures amoureuses. Mais cette ouverture à des questions d'actualité (le racisme, l'écologie, le travail, la consommation, la sexualité) reste encore marginale en France au début des années soixante-dix contrairement à ce qui se passe en Allemagne, dans les pays scandinaves et surtout aux Etats-Unis, où se développe toute une littérature d'utopie sociale et de critique violente de la société avec la mise en question de la famille, la dénonciation de la civilisation industrielle et de la consommation et la présence de thèmes tabous (la drogue, la prostitution, l'homosexualité...). Les éditeurs français n'hésiteront pas à puiser dans cette production étrangère. La nouvelle collection *Travelling sur le futur*, créée en 1977, poursuivra les mêmes objectifs que la première.

En 1973, la collection *Les Chemins de l'Amitié* aux Editions de l'Amitié-G.T.-Rageot s'adresse aux adolescents de 13 à 16 ans et fait appel à de nombreux auteurs français de la nouvelle génération. Les romans abordent souvent les problèmes de l'adaptation à la vie quotidienne, du travail, de la communication sous toutes ses formes et font appel au *vécu*, offrant ainsi au lecteur des éléments de compréhension qui pourront éventuellement lui permettre de mieux se situer dans le monde dans lequel il vit. Ils traitent de thématiques parfois bouleversantes et jusqu'alors très peu présentes dans la littérature de jeunesse (l'hospitalité (trahie), la marginalité, l'alcoolisme, le mal-être provincial, la différence etc...). Les problèmes sociaux sont privilégiés afin de permettre à l'adolescent « d'appréhender par la lecture certaines difficultés qu'il peut être amené à rencontrer dans sa propre vie : drogue [...], avortement [...], misère [...]. Le thème de la famille vient en seconde position ; le sujet est abordé en tant que tel : il est le centre du livre et traite des difficultés de communication entre parents et enfants [...]. L'affectivité est également un thème important, ce qui s'explique par l'âge des lecteurs (13-15 ans) auxquels la collection s'adresse [...] » (Piquard, 2004 : 282).

En 1974, la naissance de la collection *Grand Angle*<sup>49</sup> aux Editions G.P., ouverte sur le monde contemporain, permet de mettre en fiction des problèmes sociaux ou des thèmes d'actualité. Malgré la riche palette de titres qui relèvent de la science-fiction

---

<sup>49</sup> Les Editions G.P. multiplient et développent, en 1973, de nouvelles collections pour adolescents : à côté de *Spirale* et *Souveraine* qui déclinent, recentrées sur la rééditions des classiques et des séries, elles proposent *Grand Angle*, *Olympic*, *Super 1000*, *Super*, qui touchent tous les genres, y compris la fiction réaliste.

et du roman historique, ce sont les récits réalistes et « psychologiques » qui abordent les problèmes économiques et sociaux de notre temps. L'écriture des ouvrages se veut avant tout « visuelle » et « cinématographique », proche des adolescents, en rupture avec le style littéraire et classique. Les thèmes abordés et les visées sont identiques : des sujets qui concernent les jeunes et les grands problèmes qui se posent à eux en ce moment de leur vie.

À la fin de l'année 1973, les éditions Magnard se mettent au goût du jour avec la collection brochée *Le Temps d'un livre (T.L.)* pour les plus de 13 ans passionnés pour les problèmes contemporains avec des sujets de société « forts », tels que la pollution, les problèmes du Tiers-Monde, les villes, les prisons, la consommation... Malgré leur volonté réalisme, ces fictions proposent toujours des solutions et des remèdes possibles. Mais ces quelques nouveautés intéressantes sont rapidement étouffées par les rééditions de titres anciens. Ce qui a contribué sensiblement à l'échec de la collection.

Chez Hachette, en 1973, la *Bibliothèque Rose*, la *Bibliothèque verte* et *Idéal Bibliothèque* subissent la loi des séries et perdent beaucoup de leur ancien prestige. La nouvelle collection *Ariane* est spécifiquement conçue pour les jeunes filles et les jeunes femmes qui aiment le roman sentimental. Proche de la *Bibliothèque verte*, l'éditeur crée pour les lecteurs de 15 à 17 ans la collection *Bibliothèque rouge* (qui deviendra *Poche rouge* au début de l'année 1976).

Quelques années après la création de ces collections pour adolescents, toutes parues entre 1972 et 1974, Hachette lance à son tour sur le marché en 1977 la collection pour adolescents *Voies libres*, dirigée par Ronald Blunden, qui repose sur la problématique du passage à l'âge adulte et les bouleversements qu'il provoque: les livres sont centrés autour de garçons et de filles qui, au terme de cette transition tumultueuse (parfois douloureuse et rarement facile) qu'est l'adolescence, deviennent des hommes et des femmes. Les éditeurs tentent, dans le contexte social et culturel de l'après-Mai 68, d'exploiter un double filon en s'adressant d'une part à un public nouvellement constitué en tant que tranche d'âge scolaire, et d'autre part aux enseignants chargés d'encadrer ces « nouveaux » adolescents, alors que la littérature pour la jeunesse acquiert progressivement une certaine légitimité qui favorisera son éclosion et son renouveau.

En mai 1977, Gallimard-Jeunesse lance la *première collection au format de poche, Folio Junior*, pour les 10-15 ans et plus, en bouleversant pour toujours en France

l'accès au roman par les jeunes eux-mêmes. La maison d'édition s'ouvre aussi aux inédits. Peu à peu sont abordés tous les genres, mais on remarque néanmoins une préférence pour l'aventure et l'évasion, sans le souci d'une prise directe sur la société actuelle et ses problèmes.

Deux ans après apparaît, chez son rival Hachette, *Le Livre de poche jeunesse* qui s'adresse aux lecteurs de 7 à 15 ans et qui permet le passage vers la littérature adulte. La collection, très éclectique et aujourd'hui l'une des plus importantes pour la fiction-jeunesse, intègre aux romans historiques et d'aventure (parfois policiers, fantastiques ou de science-fiction), des récits d'actualité. Mais c'est à partir de 1990, qu'elle s'ouvrira encore plus aux créations contemporaines.

En novembre 1981, les éditions du Seuil lancent *Point Virgule*, une collection « d'humeur et d'humour », animée par Claude Duneton, Nicole Vimard et Edmond Blanc, qui s'adresse particulièrement aux adolescents, en mettant en scène des adolescents en crise et souffrant de problèmes psychologiques.

Au cours des deux années 1983-1984, l'Ecole des loisirs va profondément redéfinir ses collections de fictions romanesques. Dès 1983, la collection *Nouvelles et romans* aborde des situations inédites pour les adolescents d'aujourd'hui et se scindera en 1986 en *Médium* (orientée vers les adolescents de 12 à 16 ans) et *Majeur* en 1985 (qui vise les grands adolescents et les adultes), pour concurrencer *Page Blanche* de Gallimard (qui disparaîtra du marché en 2002). En 1988, les volumes brochés *Médium poche*, « sous couverture pelliculée souple », visent le large lectorat des 10-16 ans.

En 1987, les éditions Gallimard avaient créé la collection de romans inédits et actuels *Page blanche* pour les 11-18 ans (avec trois paliers : 11-14 ans, 12-15 ans et 13-18 ans), en proposant des romans inédits, « insolents » et actuels qui parlent aux jeunes de ce qu'ils cherchent, espèrent, ignorent, craignent... Une collection qui se voulait très exigeante sur le plan de la qualité littéraire et sur celui de la richesse psychologique ou imaginative des récits : c'était l'une des meilleures que l'on pouvait proposer aux grands adolescents, avant qu'ils entrent de plain-pied dans la littérature « générale »<sup>50</sup>. L'année suivante la collection *Mon bel orange* reparait

---

<sup>50</sup> Jean-Philippe Arrou-Vignod, directeur de la collection *Page Blanche* chez Gallimard, défend la spécificité de cette collection pour adolescents : « *A priori* c'est vrai le public des grands adolescents est un public introuvable parce que les lecteurs sont d'un côté – la littérature générale – ou de l'autre – la littérature de jeunesse. Il y a pourtant la place pour des textes de passage que je conçois comme des marche-pieds de la littérature de jeunesse à la littérature adulte, à condition de réfléchir à cet espace-là spécifique du point de vue de l'écriture [...]. L'effet miroir produit des textes convenus ; il

dans *Le Livre de Poche Jeunesse*, rattaché au Département Hachette Jeunesse, en mettant en scène des enfants et des adolescents contemporains de 11 à 15 ans : « Si rien n'est caché du problème, parfois existentiel, auquel est confronté un enfant, un groupe, le récit, finalement optimiste, laisse sa place à l'espoir. Ces romans exceptionnels, choisis aussi en raison de leurs qualités d'écriture, constituent un ensemble qui montre que la littérature de jeunesse peut rendre accessible à de jeunes lecteurs les réalités historiques, sociales et psychologiques, en insufflant un esprit de courage, d'amitié et de tolérance, plus que jamais nécessaire [...] » (Perrin, 2003 : 332)<sup>51</sup>.

Les collections adressées aux adolescents connaissent entre 1990 et 2000 des bouleversements sans précédents dus à l'arrivée d'une nouvelle génération de créateurs. L'élargissement du public vers des classes d'âge supérieures et mieux scolarisées entraînent aussi une modification considérable des acteurs du livre jeunesse. La création d'« événements » autour de la littérature pour la jeunesse connaît une croissance spectaculaire (salons, foires, festivals...) et les revues spécialisées commencent à se multiplier. Certaines, comme *La Revue des livres pour enfants*, deviennent des véritables références pour le secteur. Une Charte des auteurs pour la jeunesse est fondée en 1975 à l'initiative de Christian Grenier, et de nombreuses maisons consacrées dans la littérature générale vont entrer dans le secteur de la jeunesse (Robert Laffont en 1966, Stock en 1971, Gallimard en 1972, Grasset en 1973, Seuil en 1981, Albin Michel en 1981...). À partir de 1995 se

---

n'est pas nécessaire je crois, de se reconnaître dans le texte pour mûrir, grandir. Ce qui se joue entre le personnage – qui n'est pas nécessairement un adolescent – et le lecteur, relève de l'intime, du singulier. Le personnage incarne ce lieu de rencontre entre l'auteur et le lecteur [...]. Pour toucher un public adolescent, les histoires doivent être fortement habitées par le personnage [...] » (« Cœur de cible, l'adolescent vu par trois directeurs de collection », in *Des adolescents, des lectures. 1- Etat des lieux*, Argos, 16, p. 82).

<sup>51</sup> Marie-Pierre Bay, directrice de la collection “Mon bel oranger” chez Hachette Jeunesse, fait référence à l'expression anglosaxonne de « teenager » pour définir le public d'adolescents qu'elle vise : « le teenager commence à 12/13 ans. À partir de cet âge, l'ensemble des médiations familiales et privées (parents, grands-parents, amis...), scolaires, culturelles (je pense particulièrement à la bibliothécaire), vont inciter et initier le jeune à la littérature, qui est l'une des bases de notre culture. C'est de cette manière que j'ai conçu l'idée de la collection que je dirige : je vise à travers les textes que j'édite à former à la littérature les futurs lecteurs adultes [...]. Un livre dont le héros est un garçon plaît davantage ; la fille s'identifiera sans problème au garçon tandis que l'inverse n'est pas vrai [...]. Au départ cette collection était chez Stock et visait « les enfants » de 7 à 77 ans : mauvais pari. Nous avons « reciblé » sur le public adolescent en jouant sur l'identification forte du lecteur avec le héros à travers la photo d'un adolescent en couverture. Reprise par Hachette Jeunesse, la collection est passée en poche pour être plus accessible, plus proche des jeunes [...] » (« Cœur de cible, l'adolescent vu par trois directeurs de collection », in *Des adolescents, des lectures. 1- Etat des lieux*, Argos, 16, pp. 80-81).



produit une *reconfiguration*<sup>52</sup> du champ de la littérature pour la jeunesse sous la pression de deux événements éditoriaux et littéraires qui concernent le domaine du roman destiné aux pré-adolescents et qui sont en contradiction complète avec les principales tendances à l'œuvre depuis 25 ans : en 1995, Bayard-poche lance la collection *Passion de lire*, alimentée surtout par la série achetée à Scholastic *Chair de poule* de Robert Lawrence Stine. Cette série provoque un tel engouement chez les juniors au point de créer un « phénomène éditorial durable et contagieux » (Perrin, 2003 : 378), qui marquera pour toujours le genre *policier* dans le champ de la littérature pour la jeunesse<sup>53</sup>. En 1998, éclate le succès de la série de l'Écossaise Joanne Kathleen Rowling avec le tome 1 des aventures de Harry Potter proposé par Gallimard Jeunesse: le *fantastique* entre dans la littérature de jeunesse. Beaucoup d'éditeurs lanceront de nouvelles productions axées sur le fantastique, mais la thématique nouvelle se doublera de « stratégies éditoriales en rupture avec le consensus régnant. Pour la première fois depuis longtemps, le champ du roman pour la jeunesse connaît des méthodes promotionnelles typiques de la production de masse pour les adultes [...]. Harry Potter emprunte plutôt le parcours des best-sellers adressés aux adultes [...] » (p. 42)<sup>54</sup>.

Une autre conséquence majeure des bouleversements de ces années est la *polarisation* du champs littéraire qui se concrétise très nettement dans l'existence de deux circuits de distribution distincts (grandes surfaces commerciales et kiosques d'une part et libraires petits ou grands de l'autre) qui ne proposent pas du tout la même offre :

« Dans le champs de la littérature pour la jeunesse, d'abord construit en référence au pôle de la production restreinte du champ de la littérature générale, la polarisation qui se renforce à partir de 1995 opère ce changement sous la pression des maisons d'éditions et dans le sens contraire, par renforcement du pôle de la production de masse [...] » (p. 43)<sup>55</sup>.

---

<sup>52</sup> Nous partageons la thèse de Delbrassine (2006), œuvre citée.

<sup>53</sup> Dans le contexte francophone, plusieurs spécialistes attestent à partir des années 90 l'essor de nombreuses collections pour adolescents consacrées au fantastique, à l'épouvante, aux romans policiers (*Page noire* chez Gallimard Jeunesse, *Cascade policier* chez Rageot etc.). Cathrine Vernet dans un article de 1995, "La littérature policière de jeunesse: caractéristiques des genres, propositions didactiques" (*Pratiques. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 81-122), fait l'état du champ des collections policières destinées à la jeunesse, s'interroge sur l'origine de la création régulière de nouvelles collections, sur leurs caractéristiques, ainsi que sur leur intérêt didactique.

<sup>54</sup> D. Delbrassine (2006), œuvre citée.

<sup>55</sup> D. Delbrassine (2006), œuvre citée.

En 1992, Syros Alternative donne naissance à deux collections de fiction dont seulement la première, *Les Uns et les autres*, concerne les romans réalistes : s'adressant aux 10-13 ans (voire 15 ans), elle regroupe des histoires dont le héros sont des enfants ou des adolescents aimant la vie et néanmoins aux prises avec les réalités sociales contemporaines. La maison d'édition affiche dès le départ sa volonté de rompre avec une littérature de « divertissement » et privilégie les romans réalistes.

En 1992, les Editions du Seuil lancent *Seuil jeunesse* pour les grands adolescents, dirigée par Claude Gutman (qui dirigea la collection *Page Blanche* chez Gallimard après Geneviève Brisac), qui deviendra *Fictions jeunesse*. La Maison refusera de publier des séries et privilégiera une production restreinte et de qualité, à l'inverse de Gallimard qui avait renoncé à l'image « haut de gamme » de *Page Blanche*, remplacée, en 1999, par *Scripto* et *Frontières*, cette dernière se consacrant entièrement aux romans réalistes et « hyperréalistes » : « Gallimard semble privilégier désormais la rentabilité commerciale, tendance que l'on retrouve chez Flammarion à travers la collection Tribal qui a vu le jour en 1999 [...]. Le secteur éditorial du roman pour adolescents suit, comme celui de la littérature pour adultes, deux orientations distinctes : l'une dont la visée est essentiellement la rentabilité commerciale favorise la production « élargie » ; l'autre, qui répond à des enjeux esthético-crétifs prenant en compte la forme et le fond, privilégie la production « restreinte ». [...] » (p. 297).

En 1994, Rageot crée *Cascade Pluriel* qui s'adresse aux plus de 12 ans. En 2000, chez Bayard Poche paraissent *Les Romans de Je bouquine* (qui réédite les récits de la revue mensuelle « Je bouquine », née en 1984). Les éditions Syros publient la collection *J'accuse*, proposée aux lecteurs de plus de 13 ans, où l'effet de réel documentaire est plus fort que la fiction. Chaque volume est composé de deux récits « contre une injustice », suivis d'un dossier pour mieux comprendre et agir. La guerre, les agressions racistes, la prostitution, la torture...tout est dit : c'est un regard, sans concessions ni misérabilisme, nécessaire et urgent, sur les aspects du monde actuel, mis à la portée des jeunes « dans une attitude citoyenne ». Les Editions du Rouergue, nées en 1986, éditent la collection de romans pour les grands adolescents *Do à Do* qui accueille des écrits parfois dérangeants. En 2000, les éditions Magnard lancent *Classiques & contemporains*, une collection éclectique

pour adolescents. La collection *Pocket junior* connaît un essor remarquable depuis sa naissance en 1994. Les récits regroupés sous la rubrique *C'est ça la vie* (qui deviendra plus tard *Roman*) pour les 11-15 ans proposent des romans intenses qui ont des choses à dire aux juniors d'aujourd'hui. La collection *Adolescents* chez l'Harmattan Jeunesse traduit les émois, les impatiences et les espoirs épistolaires des jeunes. Flammarion lance pour les grands adolescents la collection de poche *Tribal*, fondée à la fois sur le « culte de la différence » et le désir des adolescents d'une culture littéraire contemporaine « métissée ». Le nouvel éditeur Thierry Magnier publie, à partir de 1997, plusieurs collections de romans pour adolescents de grande qualité, telles que la célèbre *Aller simple*, en remportant un vif succès du public et de la critique. Les petites maisons, souvent de création récente, sont les lieux privilégiés d'innovation et de prise de risques.

Malgré ces bouleversements éditoriaux, le roman contemporain pour adolescents reste encore *isolé* et *méconnu* à l'intérieur du champ de la littérature jeunesse, un secteur traditionnellement marqué par sa *sectorialisation* par rapport à la littérature générale<sup>56</sup>. Cet isolement est aussi, en contrepartie, *dépendance* : non seulement un nombre important d'entreprises d'édition présentes sur le marché du livre pour la jeunesse sont intégrées au livre pour adultes (ce qui limite leur autonomie quant aux activités et aux stratégies), mais, ce qui est plus important, les lecteurs ne coïncident pas nécessairement avec les acheteurs. Cette absence d'autonomie financière subordonne souvent le choix de lecture à l'arbitrage de l'adulte prescripteur (de préférence parents et enseignants). Or, ce dernier est aussi par ailleurs un lecteur qui participe comme acteur au champ de la littérature générale. Il intervient donc en fonction de ses lectures présentes, mais aussi en référence à ses lectures passées, et agit souvent comme frein aux innovations.

---

<sup>56</sup> C. Poslaniec (1997) parle de « champ clos, invisible et non reconnu » in *L'évolution de la littérature de jeunesse, de 1850 à nos jours au travers de l'instance narrative*, thèse de doctorat sous la direction de Jean Perrot soutenue à l'Université Paris-Nord.

### 3.1. De la « postulation ouverte » de Poslaniec à la « compréhension, séduction et respect du lecteur » de Delbrassine

Christian Poslaniec, dans sa thèse publiée en 1997<sup>57</sup>, stipule, pour rendre compte de la littérature de jeunesse contemporaine, l'existence d'une tension structurelle entre deux orientations qu'il appelle « postulation ouverte » et « postulation fermée »:

« Il me semble que le champ de la littérature de jeunesse est constamment influencé par deux postulations conflictuelles qui l'orientent dans deux directions opposées. La première postulation, que j'appellerai *postulation fermée*, prévoira un lecteur qui doit avant tout comprendre ce qu'il lit, et qu'il faut instruire. La seconde postulation, ou *postulation ouverte*, s'adresserait à un lecteur capable de construire le sens de ce qu'il lit, par une relation *dialogique* avec le texte.

Ces deux postulations me paraissent organisées en deux structures antagonistes qui concernent toutes les instances littéraires, et en premier lieu l'instance narrative.

Cela ne signifie pas que les livres pour enfants peuvent être classés en deux groupes, mais qu'au sein de chaque livre, il est possible de distinguer l'influence respective des deux postulations. Un livre pour enfants tendrait donc vers la *postulation fermée* ou la *postulation ouverte* [...] » (p. 10)

Cette double postulation se manifeste textuellement par des caractéristiques narratives et par des modes de traitement du lecteur.

Sur le plan narratif, on relève pour la *postulation fermée* les traits suivants : un narrateur omniscient, une narration saturée, un maximum d'explicite, des personnages emblématiques, un genre indéterminé (influencé par les techniques du conte) à la faible cohérence interne, un message explicite qui tend à saturer les blancs du texte (s'il y a de l'implicite, il ne s'adresse guère aux enfants), un message de surface, moral ou instructif, une écriture aussi univoque que possible, une fantaisie limitée à des ritournelles ou onomatopées et une intertextualité « révérencieuse » par rapport à un hypotexte dominant.

Au contraire, la *postulation ouverte* possède les traits suivants : un narrateur personnage, des blancs dans la narration, la présence d'implicite, des personnages

---

<sup>57</sup> C. Poslaniec (1997), œuvre citée.

ambivalents, un genre déterminé à forte cohérence interne, un message symbolique et implicite, une écriture souvent équivoque et riche en figures de style et transgressions de la langue, une forte intertextualité (citations et allusions).

Quant à la place accordée au lecteur, deux images antagonistes coexistent au sein du champ de la littérature de jeunesse : l'image traditionnelle d'un *lecteur passif* « auquel il faut inculquer directement des valeurs éducatives » (le rôle éducatif du livre concerne l'instruction, la pédagogie et l'initiation) et dont on sollicite la *compréhension* (la signification est inscrite dans le livre, essentiellement outil didactique, au contenu informatif explicite et qui propose une lecture fermée) ; l'image nouvelle d'un *lecteur actif* « capable de comprendre (d'actualiser) ce qui préexiste dans le livre ou [...] de négocier (dialoguer) avec le texte pour co-énoncer le sens » et dont on sollicite l'*imagination* (la signification est à construire, le livre est essentiellement une œuvre d'art au contenu initiatique implicite et qui propose une lecture ouverte).

La *postulation fermée* propose au lecteur essentiellement de comprendre le livre : le contrat de lecture est unilatéral et la signification prédéterminée. Elle reflète la tradition classique de la lecture, qui s'est imposée jusqu'à l'émergence des nouvelles théories de la réception.

La *postulation ouverte* propose par contre au lecteur un contrat bilatéral car la signification est le résultat d'une relation dialogique, d'une négociation entre le texte et le lecteur.

La postulation ouverte rapproche la littérature de jeunesse de la littérature générale. Dans les deux cas, les œuvres s'adressent à un lecteur « capable de *braconnage*, de lecture *dialogique*, de *co-énonciation*, de lecture identificatoire ou projective ». Indépendamment du fait que ces œuvres soient ou non considérées comme littéraires, elles s'adressent à des lecteurs capables de lecture littéraire, au sens « d'activité symbolique, liée au loisir, mais aussi au plaisir, au jeu et au rêve ».

Les deux postulations se présentent donc comme deux esthétiques littéraires antagonistes, qui définissent à la fois l'organisation interne de l'œuvre, et les effets que l'œuvre programme en direction du lecteur.

L'étude de l'évolution interne de la littérature de jeunesse à travers le prisme de l'instance narrative que mène C. Poslaniec se fonde sur un corpus de 350 titres (pour l'approche statistique), dont 50 pour l'analyse thématique et linguistique.

L'étude des œuvres pour la jeunesse est menée essentiellement à partir de la narratologie de Gérard Genette (1966, 1969, 1972, 1982, 1987, 1991), qui constitue le cadre général, mais aussi en fonction d'approches particulières de la littérature de jeunesse (Blampain 1979, Jan 1969, 1988, Nières, Perrot, Wall). Nous faisons référence aux résultats qui concernent la troisième période, la plus récente (1976-1995) : il s'agit pour la plupart de romans (50%) et d'albums (47%) pour le cycle 2 (33%), le cycle 3 (29%) et 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (23%) d'auteurs français. L'étude statistique de Poslaniec montre que, pour les titres publiés après 1975, 32% privilégie un *narrateur intradiégétique* et un *narrateur-personnage non interpellant*, 24% un narrateur extradiégétique, implicite, non interpellant et 12% un narrateur intradiégétique, narrateur-personnage interpellant. Ce qui montre une volonté explicite des auteurs de se rapprocher du lecteur :

« Dans la période la plus contemporaine, celle qui commence dans les années 70, le narrateur personnage prend le pas sur le narrateur extradiégétique omniscient, mais ce dernier n'est pas pour autant rejeté [...].

Mais indépendamment du champ de la littérature générale, si la littérature de jeunesse adopte la narration intradiégétique, c'est que ce mode de narration résout le principal problème que pose la position tutélaire : la distance qu'elle établit vis-à-vis du lecteur.

En l'occurrence, si « je » convoque « tu » au même niveau diégétique, le lecteur est invité à être co-énonciateur de l'histoire, au niveau de l'histoire, ce qui facilite d'autant plus la nécessaire identification du lecteur au personnage [...].

Autre avantage de la narration intradiégétique : le lecteur perçoit le narrateur comme un personnage à part entière, et non plus comme une sorte de fantôme désincarné qui sait tout mais ne révèle rien sur lui [...] » (pp. 154-155).

Le narrateur-personnage est « un modèle de duplicité », car il sait tout de l'histoire en tant que narrateur, mais feint de la découvrir au fur et à mesure, en tant que personnage, en même temps que le lecteur. Cette duplicité entraîne également une forme de duplicité de la part du lecteur : le narrateur-personnage, dans la littérature de jeunesse, est presque toujours un enfant ou un adolescent, mais le lecteur n'est pas dupe : il sait que derrière la fiction se cache un écrivain-adulte, qu'il ne peut assimiler à aucune instance du récit à la première personne. Si le lecteur doit faire des efforts pour croire au narrateur-personnage (il a affaire à une sorte de marionnette manipulée par un adulte), cependant, la réception que le lecteur fait du

personnage est facilitée car c'est le personnage qui vit les aventures. S'identifier à ce personnage permet au jeune lecteur de vivre par procuration une autre vie que la sienne, « de se déprendre de sa réalité, de s'évader quitte à y revenir ultérieurement pour l'interroger sur sa signification ».

Dans la littérature de jeunesse, un enfant (ou un adolescent) est presque toujours impliqué dans l'histoire : dans les narrations à la troisième personne, le héros est un enfant et, même si la focalisation reste externe à ce personnage, le rôle qu'il joue est essentiel. Dans les narrations à la première personne, l'enfant est à la fois personnage et narrateur, et toute l'histoire est « médiatisée » par lui. « Il ne s'agit donc jamais d'un personnage ordinaire : l'enfant présent dans l'histoire, par ses réactions, par son récit, donne le ton [...] » (p. 339). Néanmoins, quelle que soit la postulation dominante, le spécialiste affirme que le livre de jeunesse (pour enfants ou adolescents) présente, tout au long de son évolution, les mêmes traits caractéristiques : il raconte une histoire, l'un des personnages impliqués dans l'histoire est un enfant ou un adolescent, les instances littéraires sont simples, mais se complexifient rapidement selon la tranche d'âge, et il y a toujours un message éducatif implicite.

Dix ans après la thèse de Poslaniec, Daniel Delbrassine, dans la troisième partie de son étude sur le roman adolescent<sup>58</sup>, rassemble (selon des modalités différentes mais avec le même souci de la réception de l'œuvre littéraire par l'enfant/adolescent lecteur) un corpus de 233 titres dans le but d'étudier comment les auteurs se préoccupent de leurs lecteurs. Il détecte ainsi une stratégie scripturale qu'il caractérise comme étant faite de *compréhension*, *séduction* et *respect* à l'égard du lecteur. Au niveau de la compréhension, il s'agit d'analyser les moyens textuels qui manifestent le fait qu'il existe dans le roman adressé aux adolescents le souci d'aider le lecteur dans son appréhension du texte. Certes, le discours à visée informative et documentaire au sein du récit lui-même, qui caractérise l'écriture pour enfants, est peu fréquent dans le roman adressé aux adolescents. Nombre de récits, par contre, sont pourvus d'un appareil documentaire (là où le contexte géographique et historique le rend absolument indispensable), qui confine le

---

<sup>58</sup> D. Delbrassine (2006) : *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, Créteil, Scérén-Crdp de l'Académie de Créteil et La Joie par les livres-Centre national du livre pour enfants, coll. Argos Références.

discours informatif exclusivement dans le paratexte : introduction, avertissement de l'auteur, lettre à fonction informative, postface, carte, plan ou schéma, index des noms propres avec notice ou annexe technique. Le recours aux notes en bas de page pour expliquer certains aspects du contexte culturel ou certains termes typiques, est aussi très fréquent.

Parmi les procédés narratifs considérés comme « complexes » et capables d'entraver la compréhension du jeune lecteur, Delbrassine cite en particulier la chronologie déstructurée du roman contemporain (l'ordre des faits est bouleversé surtout dans les collections adressées aux plus grands) et les incipits *in medias res*, susceptibles de déstabiliser ou décontenancer un jeune lecteur (retardement ou suppression de la phase d'exposition explicative censée répondre aux traditionnelles questions Qui ? Où ? Quand ?). A qui s'ajoutent les situations hybrides concernant l'instance narrative et la présence de plusieurs récits au sein du même roman.

Des tentatives de la part des auteurs de prendre en compte les compétences du lecteur adolescent concernent, par exemple, les moyens typographiques. Souvent les variations dans l'instance narrative sont signalées par des découpages manifestes dans la présentation, ou par des moyens typographiques spécifiques comme l'italique. Le signalement de textes au statut différent (qui se démarquent clairement du texte principal) est de plus en plus fréquent dans les fictions contemporaines pour adolescents. La mise en évidence d'un changement dans la temporalité ou le marquage du discours intérieur sont en revanche plus inattendus.

La présence de nombreuses interventions de la part du narrateur, qui assume très explicitement ce que G. Genette appelle sa « fonction de régie, concourent à pourvoir le texte d'une « signalisation » destinée à assurer une bonne réception des procédés littéraires mis en œuvre.

L'intertextualité et les références littéraires à la portée du lecteur ponctuent les fictions (de la simple relation de co-présence - citation, référence, allusion, aux relations de dérivation - pastiche, parodie et travestissement burlesque). Le roman adressé aux adolescents recourt à une intertextualité prioritairement centrée sur le conte, les classiques du roman d'aventure et la littérature de jeunesse elle-même.

La notion de *séduction* du lecteur se décline, à partir de l'observation linguistique des choix narratifs, sous la forme du double postulat de *la tension* et de *la proximité*. La *stratégie de la tension* repose sur l'usage préférentiel du commentaire, l'emploi de certains temps grammaticaux (le présent, le passé



composé...) et le choix d'un « je » narrateur homodiégétique. Cette préférence massive pour la perspective du personnage impliqué dans l'intrigue semble propre au roman adressé aux adolescents, indépendamment des auteurs et des collections :

« cette stratégie de la tension se déploie de manière extrême dans les récits qui proposent un « je » narrateur qui raconte *ici* ce qui se passe *maintenant*. Cette situation, que l'on pourrait désigner comme celle du « déictique absolu », place le lecteur dans l'urgence d'une histoire qui se produit à l'instant même et dont les péripéties lui sont livrées comme « en direct ». Il n'y a donc plus d'écart entre ce que Gérard Genette appelait, reprenant une expression de Léo Spitzer, le « *je* narrant » et le *je* narré » [...] puisque l'on entretient l'illusion d'un récit simultané avec l'action qu'il raconte [...] » (p. 240).

A côté de récits où un « je » s'exprime *hic et nunc*, les romans qui prennent la forme d'un journal intime ou d'un échange épistolaire semblent significatifs: dans les deux cas, l'énonciation prend la forme d'un discours « où les tensions issues des péripéties de l'intrigue sont importantes, mais où les aspects psychologiques, les problèmes de la vie intérieure peuvent se révéler dominants ». Une tension, plus précisément un suspense de nature psychologique caractérise les romans qui consacrent une part prépondérante à la vie intérieure des personnages. Mais cette stratégie de la tension qui semble fonctionner au sein des romans adressés aux adolescents n'a rien à voir avec la conception traditionnelle du suspense et, d'ailleurs, les moyens mis en œuvre en diffèrent radicalement : « le recours préférentiel au discours et la prédominance de la focalisation sur le héros créent chez le lecteur la sensation d'approcher une expérience personnelle et intérieure dont l'intérêt réside dans son caractère immédiat, reproduisant d'assez près les conditions du « direct » télévisuel ».

La *stratégie de la proximité* à l'œuvre au sein des récits pour adolescents permet de préciser certaines caractéristiques du protagoniste du roman pour adolescents qui ne sont pas sans effet dans les rapports de proximité entre le personnage et le lecteur. On retrouve en effet une écrasante majorité de héros adolescents (souvent des garçons) qui vivent dans l'Occident contemporain, à savoir l'Europe ou l'Amérique du Nord après 1960, ce qui permet au lecteur de l'envisager comme un proche ou un *alter ego*. Les problèmes rencontrés par ce héros, ses comportements ou ses réactions ont toutes les chances de coïncider avec ceux du lecteur ou de ses pairs.

Souvent l'espace narratif se présente comme réduit à l'univers familial, à l'environnement scolaire immédiat, au quartier de la ville, alors que le temps de l'action renvoie à des cadres temporels significatifs pour le lecteur, comme l'année scolaire ou les vacances d'été.

La stratégie de la proximité peut aller jusqu'à l'*identification*<sup>59</sup> du lecteur au personnage, dont plusieurs spécialistes ont mis en évidence les avantages (Cohen, Poslaniec, Jouve...). Selon Delbrassine, nombre de romans favorisent cette identification. A la suite de V. Jouve (1992), on peut distinguer trois relations du lecteur au personnage selon les régimes de lecture qu'il a préalablement définis : le lecteur de romans s'identifie au personnage (en tant que « lisant »), se projette dans sa situation (en tant que « lu »), mais en conservant un recul (en tant que « lectant »). L'équilibre entre ces trois mouvements permettrait « l'imbrication de l'imaginaire, du réel et du symbolique ». Le lecteur adolescent n'a pas encore atteint cet équilibre car il se trouve naturellement porté à laisser au « lisant » et au « lu » une place prépondérante, au détriment d'une attitude de lecture plus distanciée et « adulte », celle du « lectant ».

La préférence pour le discours, au sens de G.Genette, et la prédominance du « je » narrateur-adolescent concourent à façonner une relation particulière entre le lecteur et la voix narrative que Delbrassine définit comme *bavardage confidentiel*. La communication avec le lecteur prend des formes concrètes pour instaurer une connivence, une complicité et renforcer l'illusion de réalité du personnage narratif : « on lui prodigue des conseils, on partage avec lui un secret, on précède, pour y répondre, les questions que ce dernier pourrait se poser ». Cette sorte de « sympathie », de « participation compréhensive » des sentiments d'autrui se fait aussi à travers une situation de communication pseudo-orale que nous traiterons d'une manière plus approfondie dans le chapitre III de notre thèse.

La troisième notion de *respect* du lecteur est liée à la pratique de *la censure* qui concerne le traitement littéraire des *thèmes tabous* tels que l'amour, la sexualité, la violence, la mort, la guerre, le sacré, l'institutionnel, la politique, la question sociale, l'institution scolaire, la famille et les parents. La littérature de jeunesse a été soumise depuis toujours à différentes formes de censure : une censure « explicite » qui relève d'un dispositif juridique de répression (la loi du 16 juillet 1949) et une

---

<sup>59</sup> La notion d'*identification* ne doit pas faire croire à la nécessaire existence d'une *identité* entre lecteur et héros (le lecteur peut très bien s'identifier à des personnages tout à fait différents de lui).

censure « implicite » fondée sur le consentement spontanée de ceux qui la subissent et/ou la produisent (autocensure chez les auteurs, les éditeurs et les directeurs des collections). Si les éditeurs « contrôlent la source » et jouent un rôle de censure préalable particulièrement fréquent et contraignant (refus de récits trop désespérants, la tonalité doit être positive), les bibliothécaires, souvent derniers intermédiaires avant le lecteur, interviennent pour « filtrer l'offre éditoriale ». Mais, alors même que les contraintes de la censure morale pèsent lourdement sur des écrivains et des éditeurs littéralement « sous surveillance », on constate que, dans leurs choix thématiques, les auteurs se portent massivement vers les sujets les plus délicats à traiter. Les questions fondamentales de l'amour, de la mort et des institutions sont au centre des récits et traitées avec un réalisme parfois inattendu. Cette volonté de transgresser les tabous ne peut s'expliquer que par la nécessité de répondre à la demande des lecteurs.

De nombreux titres font de *l'amour* le ressort principal, voire exclusif de l'intrigue. La quête de l'âme sœur est presque toujours une préoccupation centrale chez le héros du roman pour adolescents. C'est souvent une vision très romantique de l'amour qui prévaut, conformément à la mentalité des lecteurs de cet âge. Le sentiment amoureux apparaît souvent comme une « norme sociale », « un devoir de bonheur qui passe par une vie sexuelle réussie » (p. 290). Nombre de récits mettent aussi en scène l'itinéraire d'un héros qui franchit des étapes successives vers un comportement sexuel adulte et une vie sentimentale épanouie. Les scènes des « premières fois » (les premiers rapports sexuels) sont traitées avec la technique de l'ellipse, ce qui permet d'évoquer sans décrire, de faire appel à l'imagination du lecteur, d'inscrire l'événement dans la trame du récit sans pourtant la donner à voir. Un nombre réduit de romans présentent des options narratives absolument contraires : des scènes détaillées qui offrent des présentations très explicites des premiers rapports sexuels en rejoignant une fonction documentaire et informative (qui rappelle le « *Teenage novel* » américain des années 70). Le « premier baiser » fait souvent l'objet d'une description minutieuse, pour ne pas dire anatomique. L'autocensure ne semble absolument pas de mise en ce qui concerne l'expression des plaisirs et des joies liées au commerce amoureux. Mais le réalisme de la représentation et le respect de la perspective juvénile apparaissent finalement comme les règles généralement admises pour les scènes de « première fois » : l'inexpérience des protagonistes est explicitement reconnue par le héros, ainsi que

les craintes, les appréhensions et, parfois même, la déception qui a pu s'en suivre. Les aspects sérieux ou tragiques liés à l'amour et à la sexualité sont bien présents, mais ils sont toujours vus avec les yeux du jeune héros : « Nous croyons d'ailleurs pouvoir considérer les années 90 comme une phase de rattrapage, où le roman français s'est progressivement aligné sur les libertés déjà en usage au Québec et en Allemagne [...] » (p. 306).

Pour ce qui concerne le traitement de la *violence* et de la *mort* (non liées au genre littéraire), c'est la « violence privée » au sein du cercle familial restreint (pères alcooliques et violents) qui est la plus représentée. L'« enfant victime » est une figure emblématique et acceptée depuis longtemps au sein du champ de la littérature pour la jeunesse. Le roman contemporain a rendu sa représentation plus réaliste sans changer fondamentalement la nature de la relation (même si l'« enfant bourreau », personnage très rare avant le dernier quart du XXe siècle, commence maintenant à voir le jour).

Le thème du *suicide* est représenté dans les termes d'une « tentation », d'une « tentative » ou d'un « passage à l'acte » : la violence est avant tout décrite comme un phénomène complexe, « déterminé par des causes identifiables et suivi de conséquences prévisibles ». Le roman adressé aux adolescents invite le lecteur à une réflexion en profondeur sur celle-ci. Le plus souvent les procédés d'« euphémisation », caractéristiques des œuvres à destination d'un public plus jeune (allégorie de la mort, transfert de la violence sur des créatures non-humaines, etc.) sont absents et « la perspective adolescente opère comme seule protection de la sensibilité des lecteurs ».

Les grandes *questions de société*, traitées assez différemment mais toujours avec lucidité et réalisme, souffrent d'une absence totale d'engagement politique (après le sexe et la violence, la politique est un autre objet d'autocensure). Le *fait religieux* reste, lui aussi, encore exceptionnel, même si un regain d'intérêt a pu se manifester après 2000. L'*école* est la troisième « grande absente », réduite aux rôles de « décor narratif et d'espace de socialisation », mais rarement contestée dans sa nature même. En choisissant de montrer le monde tel qu'il est, en ouvrant souvent les yeux de ses lecteurs sur des drames proches ou lointains :

« le roman contemporain adressé aux adolescents apparaît comme un avatar souvent fragmentaire du roman de formation ou d'apprentissage, qui emprunte parfois au roman d'initiation ses motifs et sa structure. Sa propension à se

concentrer sur les thèmes tabous en fait le lieu d'une tension entre, d'une part, les limites imposés par la responsabilité des créateurs envers le public (auto-censure et respect du lecteur) et, d'autre part, la fonction même du genre, qui se voit formateur, voire initiatique, donc forcément tourné vers des contenus dérangeants [...] » (p. 380).

## Chapitre II : Présentation du corpus

### 1. Le corpus littéraire : critères de choix

Les *romans contemporains pour adolescents*, que nous analysons dans le cadre de notre travail, appartiennent à ce que Josée Lartet-Geffard (2005)<sup>60</sup> appelle « les années 2000 et la troisième génération » des fictions pour adolescents. Après les premières générations de livres pour adolescents qui apparaissent à partir des années 1970, de nombreux titres sont publiés entre 1980 et 1990. Cette tendance à la hausse se poursuit dans les années 2000, au cours desquelles on assiste en même temps à une modification du marché du livre pour adolescents qui tend à devenir une véritable « industrie culturelle » :

« C'est probablement ce qui explique l'actuelle coexistence de plusieurs pratiques éditoriales envers les lecteurs adolescents : d'une part celles des maisons d'éditions de petite taille – Le Rouergue, Thierry Magnier ou Syros, par exemple – le plus souvent déjà bien repérées par les prescripteurs sur lesquels elles s'appuient et, d'autre part, celles choisies par les éditions du Seuil ou Gallimard, qui souhaitent élargir leur public et favoriser l'achat individuel spontané... tout en restant proches des bibliothécaires et des enseignants dont ils sont connus. Les premières restent dans la stratégie de collections jeunesse en allant même jusqu'à mentionner un âge ou un niveau scolaire sur les couvertures de leurs livres. Les secondes tentent d'éviter le confinement dans la catégorie jeunesse et recherchent l'achat d'impulsion d'un lectorat élargi, en renonçant pour cela à inscrire un quelconque repérage sur des livres de plus en plus souvent présentés hors collection et publiés en grand format [...] » (Lartet-Geffard, 2005 : 39).

Pour constituer notre corpus, nous avons choisi de nous concentrer sur la production actuelle, c'est-à-dire l'offre de lecture disponible sur le marché du livre pour la jeunesse à partir des années 2000. Les textes retenus pour notre corpus sont au nombre de sept et datent, tous, d'après 2000 : *De S@cha à M@cha* de Rachel Hausfater-Douieb et Yaël Hassan (2001), *Connexions dangereuses* de Sarah K.

---

<sup>60</sup> J. Lartet-Geffard (2005) : *Le roman pour ados. Une question d'existence*, Paris, Editions du Sorbier, coll. La Littérature Jeunesse, pour qui ? Pour quoi ? .

(2002), *star-crossed lovers* de Mikaël Ollivier (2002)<sup>61</sup>, *E-den* de Mikaël Ollivier et Raymond Clarinard (2004)<sup>62</sup>, *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie Zenatti (2005), *La cité des fleurs fanées* d'Eric Dejaeger (2005), *Quand l'amour s'en mail* de Jean-Marie Defossez (2006). Ce choix répond certes à un goût personnel, mais surtout à notre souci de traiter un objet littéraire particulièrement représentatif de la littérature de jeunesse contemporaine.

S'arrêter sur la production « pour adolescents », c'est prendre en compte une littérature qui a été pensée et adressée à un lectorat spécifique : les adolescents. Un produit « sur mesure » en fonction d'une demande précise car, à la suite de G. Genette (1994), nous considérons que toute littérature est « adressée » à un lecteur, de la même manière que toute forme de communication suppose un destinataire. L'expression « pour adolescents » permet surtout de préciser que l'ouvrage porte, dans l'édition contemporaine, sur un ensemble de titres publiés dans des collections explicitement adressées à la jeunesse et, donc, situées dans le champ d'application de la loi de 1949 sur les « publications destinées à la jeunesse ». Sont donc exclus du champ tous les titres de littérature générale adoptés par le public adolescent. Les titres ont été sélectionnés parmi les publications des maisons d'éditions spécialisées dans la littérature jeunesse ou dans le secteur jeunesse des grandes maisons d'éditions qui publient la littérature générale.

Notre corpus se compose donc de trois fictions publiées chez des éditeurs français de petite taille : *star-crossed lovers* et *E-den* chez Thierry Magnier (collection Roman), *Quand l'amour s'en mail* chez Rageot (collection Métis). Trois romans chez de grands éditeurs français, comme l'Ecole des loisirs pour *Une bouteille dans la mer de Gaza* (collections Médium), Flammarion pour *Connexions dangereuses* (collection Tribal) et Castor Poche (du groupe Flammarion) pour *De S@cha à M@cha* (collection La vie en vrai). *La cité des fleurs fanées* a été publiée chez les éditions belges Memor dans la collection Couleurs.

Pour le choix de notre corpus, nous avons ciblé l'un des deux courants actuellement dominants dans les collections adolescentes : le courant *réaliste*. *De S@cha à M@cha*, *Connexions dangereuses*, *star-crossed lovers*, *Une bouteille dans la mer de Gaza*, *La cité des fleurs fanées* et *Quand l'amour s'en mail* sont des textes réalistes qui proposent des modèles identificatoires par l'intermédiaire de la mise en

---

<sup>61</sup> Nous travaillons sur la réédition de 2006 pour nos analyses.

<sup>62</sup> Nous faisons référence à la réédition de 2005 pour nos analyses.

scène de héros adolescents (« romans miroirs »). *E-den*, par contre, est à mi chemin entre ce premier courant réaliste et le second courant *fantastique*.

Dans le roman réaliste, l'intrigue se polarise essentiellement sur la psychologie d'un personnage-adolescent, sur une histoire individuelle, qui représente aussi l'histoire d'un groupe social ; le héros est en quête d'identité et à la recherche d'un idéal, fondé sur des valeurs et des sentiments humanistes. Les aventures qu'il va vivre, les obstacles qu'il va surmonter, la (re)connaissance de soi face et grâce aux autres l'aideront à se construire en tant qu'être individuel et social.

En raison du caractère pléthorique de la production réaliste contemporaine, il s'est avéré donc indispensable de définir des critères, externes et internes, fondant notre sélection.

Nous avons retenus les *critères externes* suivants :

1. les romans appartiennent au champ francophone de la littérature de jeunesse pour adolescents : ils sont écrits par des auteurs français ou vivant en France et écrivant en français, et publiés par des maisons d'éditions françaises (à l'exception de *La cité des fleurs fanées*, écrit par un auteur de la Belgique francophone, Eric Déjaeger, et publié chez Memor de Bruxelles) ;
2. Il s'agit de textes inédits : nous avons écarté, dès le départ, toute traduction, tout remaniement ou adaptation ;
3. les ouvrages sont publiés dans des collections pour adolescents et relèvent de la production moyenne ou sont proches de la production restreinte ;
4. les textes fictionnels sont publiés après 2000, ce qui nous permet de les qualifier comme « contemporains »<sup>63</sup>.

Notre sélection s'appuie aussi sur des *critères internes* majeurs:

1. les fictions s'inscrivent dans le genre *réaliste* et ancrent le récit dans la *réalité contemporaine* (sauf *E-den* qui se situe entre le registre réaliste et le fantastique);
2. les textes relèvent du genre *roman par mails* (*De S@cha à M@cha*, *Connexions dangereuses*, *Une bouteille dans la mer de Gaza*), ou inscrivent dans la fiction des reproductions de *mails*, de *tchats* ou de *forums* de

---

<sup>63</sup> B. Ferrier (2006) définit "contemporains" les romans publiés à partir de 1990. D. Delbrassine (2006) qualifie "contemporaine" l'offre éditoriale à partir des dernières années du XXe siècle: " Installé comme une réalité éditoriale, le roman adressé aux adolescents est parvenu à décrocher une reconnaissance institutionnelle à la fin des années 90 [...]. Nous croyons donc pouvoir affirmer l'existence d'un phénomène désigné sous l'appellation de "Roman contemporain pour adolescents" [...]" (pp. 108-111).



discussions (*star-crossed lovers*, *E-den*, *Quand l'amour s'en mail*, *La cité des fleurs fanées*) ;

3. ces fictions possèdent au moins deux des aspects les plus saillants qui font appartenir l'œuvre à la « postulation ouverte » de C. Poslaniec (1997) : avec le narrateur-personnage (le narrateur homo-diégétique adolescent), nous privilégions la présence d'implicite, de blancs dans la narration, de personnages ambivalents, d'un message symbolique, d'une écriture souvent équivoque et caractérisée par des transgressions de la langue, d'une intertextualité représentée par des citations et allusions. Comme nous l'avons montré dans le chapitre I, les auteurs jeunesse depuis les années 1970 tendent à confier de plus en plus l'énonciation narrative à un personnage dont l'âge correspond à celui du lectorat visé, ce qui induit chez le lecteur une posture d'identification (Poslaniec parle d'*intensité*, *immédiateté* et *empathie* avec le jeune lecteur).

## 2. Le corpus authentique : critères de choix

Afin de pouvoir rendre compte des caractéristiques scripturales des romans par mails, nous avons choisi de les comparer à un corpus de productions électroniques produites par des adolescents qui correspondent au lectorat visé par les fictions romanesques.

Ce corpus de productions authentiques d'adolescents que nous avons sélectionné comprend les deux modes de communication électronique privilégiés par les jeunes aujourd'hui : *le public asynchrone* (les forums de discussion) et *le privé synchrone* (les chats) *et asynchrone* (les courriels). Ces trois pratiques scripturales sont représentées dans la littérature de jeunesse contemporaine, qui mime les écrits adolescents d'Internet. Le corpus retenu dans notre étude<sup>64</sup>, qui est menée selon une *approche descriptive interne* et dans une *perspective synchronique* (étude synchronique ponctuelle), se présente donc de la manière suivante :

1. 29 conversations privées menées en temps réel (tchats), pour un total de 2092 alinéas, soit 23 heures de discussion qui se sont déroulées au cours de

---

<sup>64</sup> Pour la description détaillée du corpus, nous renvoyons aux tableaux introductifs des Annexes 1, 2, 3 (volume II de notre thèse).

- la période avril 2007 – octobre 2007 (première connexion le 23/04/07 à 17h29 et dernière connexion le 05/10/07 à 17h39) entre un adolescent de 17 ans messin et 30 interlocuteurs de l'agglomération messine âgés entre 16 et 23 ans, issus pour 2/3 d'un milieu social intermédiaire et pour 1/3 d'un milieu social aisé (*cf.* Annexe 1, vol II);
2. 8 échanges électroniques privés menés en temps différé (courriels) entre l'adolescent de 17 ans messin et 4 interlocuteurs, produits au cours de la période mars 2006 – août 2007 et tirés des archives de conversation MSN Hotmail, « Historique de Conversation Messenger Plus ! » (*cf.* Annexe 2, vol II);
  3. 588 interventions publiques asynchrones pour 13 thèmes traités dans les groupes de discussion du forum pour adolescents à accès libre *Ados Jeunes Djeun* (<http://www.djeun.com>), produites au cours de la période octobre 2004 - décembre 2007 par 109 adolescents (109 pseudonymes recensés) âgés entre 12 et 26 ans - l'âge moyen des participants se situe entre 14 et 20 ans (*cf.* Annexe 3, vol II) ;

Le corpus choisi n'a été soumis à aucune manipulation directe ou indirecte de notre part, ni de la part des interlocuteurs : nous n'avons utilisé ni nos propres courriels ou chats, ni informé préalablement les sujets de nos observations. La sélection a été faite à partir de données qui dataient de quelques mois avant notre prise de contact avec l'adolescent et que l'ordinateur avait archivé automatiquement (dans « Historique de Conversation Messenger Plus ! »).

Le corpus de conversations tirées du forum pour adolescents *Djeun*, complémentaire aux deux autres corpus de chats et courriels, s'est avéré nécessaire pour donner une image la plus complète possible de l'écriture adolescente et représenter la tranche d'âge des 11-15 ans qui nous faisait défaut. Le choix du forum *Djeun* s'est réalisé à partir d'une sélection de forums francophones pour adolescents que nous avons visité librement pendant quelques mois (le forum est à accès libre, mais pour participer l'inscription est obligatoire) et des suggestions de lycéens.

Les rubriques retenues sont parmi les plus consultées et les thèmes, très variés, ont été sélectionnés en fonction du nombre important de messages postés (13 messages, au minimum, témoignent d'un certain intérêt des adolescents à participer et à

s'investir personnellement dans la discussion). Nous avons privilégié les sujets qui étaient traités, directement ou indirectement, dans notre corpus littéraire (amitié, amour, journal intime, forums, école...), mais aussi d'autres représentatifs de cet âge de l'adolescence (vêtements et aspect physique, argent, lectures, vacances ...), conscients de ne pouvoir pas être exhaustifs. Nous avons écarté délibérément certains sujets « sensibles » que notre sélection littéraire n'abordait pas, ainsi que toute la rubrique « Entre garçons » axée entièrement sur le sexe (on parle de sexualité d'une manière très ouverte et vulgaire que nous ne retrouvons nullement dans la littérature).

Les 13 sujets retenus sont donc les suivants : *c koi votre syle à vous ?* (Fringues & look)<sup>65</sup>, *détresse* (Bahut & entraide scolaire), *Vs lisez koi c tps ci ???* (Bouquin – littérature), *Petites Histoires* (Love), *L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ??* (Entre filles), *Vos passion !!!!* (Général), *La gentillesse* (Général), *Comment utilisez-vous votre argent ?* (Général), *Les proFS,,,, pfffff.....* (Général), *sur quel autres forums vous allez ?* (Général), *Journal intime* (Entre filles), *Les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !!* (Général), *Bientôt La Rentrée...* (Bahut & entraide scolaire).

Pour chaque sujet, les dates de début et de fin (première et dernière intervention) et le nombre total d'échanges sont les suivants :

- *détresse* (Bahut & entraide scolaire) : 14/10/2007-08/11/2007 pour 39 échanges ;
- *Vs lisez koi c tps ci ???* (Bouquin – littérature) : 15/12/2004-13/10/2007 pour 39 échanges ;
- *c koi votre syle à vous ?* (Fringues & look) : 17/12/2004-02/12/2007 pour 91 échanges ;
- *Petites Histoires* (Love) : 11/10/2004-19/11/2007 pour 29 échanges ;
- *L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ??* (Entre filles) : 12/02/2007-12/12/2007 pour 123 échanges ;
- *Vos passion !!!!* (Général) : 22/05/2007-26/05/2007 pour 32 échanges ;
- *La gentillesse* (Général) : 28/05/2007-04/06/2007 pour 13 échanges ;
- *Comment utilisez-vous votre argent ?* (Général) : 04/06/2007-16/06/2007 pour 16 échanges ;

---

<sup>65</sup> Nous avons indiqué entre parenthèse le nom de la rubrique générale qui accueille les nombreux sujets de conversation.

- *Les proFS,,,, pfffff.....* (Général) : 04/07/2007-16/07/2007 pour 39 échanges ;
- *sur quel autres forums vous allez ?* (Général) : 10/07/2007-23/07/2007 pour 16 échanges ;
- *Journal intime* (Entre filles) : 12/05/2007-04/12/2007 pour 38 échanges ;
- *Les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !!* (Général) : 22/04/2007-24/05/2007 pour 57 échanges ;
- *Bientôt La Rentrée...* (Bahut & entraide scolaire) : 21/08/2007-02/09/2007 pour 56 échanges.

Le forum *Djeun* est surveillé par trois *modérateurs*, « dark angel girl » (16 ans), « Cat-wOman » (19 ans) et « thebloodytear » (25 ans), dont le rôle est de veiller au bon comportement des membres. Ces derniers naviguent constamment dans le site afin de repérer toute anomalie ou erreur. Ils peuvent déplacer, modifier, fermer ou supprimer un sujet. Selon la gravité des propos tenus, ils peuvent avertir simplement un membre (avertissement public ou privé), le suspendre du compte pour une durée définie par le modérateur, le suspendre du droit d'écriture, du droit de messagerie privée, le bannir du compte, faire un rapport au fournisseur d'accès à internet du visiteur ou aux autorités compétentes. De plus, les modérateurs ne sont pas obligés de suivre un ordre précis des sanctions : ils peuvent parfaitement fermer un compte sans qu'il y ait eu d'avertissement. Ils veillent à ce que la « Charte du forum » soit respectée : les *sms*, les abréviations et les fautes volontaires sont bannis et la suppression des postes devient automatique au bout de la 3<sup>ème</sup> fois (le forum est francophone et il est demandé aux membres de s'exprimer dans le français le plus correct possible) ; le *hs* (hors sujet) et le *flood* (le fait de répondre inutilement à un grand nombre de *topics* dans l'unique but de faire augmenter son compteur de *posts*) en trop grand nombre sont sanctionnés (il faut poster intelligemment et utilement !) ; tout message incompréhensible, tant par son langage que par son contenu est supprimé ; le racisme, le prosélytisme, la pornographie, l'incitation à la haine (raciale, religieuse, sexuelle, etc...) sont passibles de très lourdes sanctions ; la diffamation et la diffusion de contenus protégés sont strictement interdits et illégaux ; le harcèlement des autres membres, le piratage et toute forme de tentative d'atteinte à l'intégrité d'autrui ou du forum sont punis de bannissement définitif ; la publicité pour d'autres forums ou sites concurrents (donc en rapport avec

l'adolescence) est interdite ; les titres des messages doivent être explicites (les messages écrits entièrement en majuscules sont édités).

Les *tchats* et les *courriels* authentiques nous ont été amicalement prêtés, aux strictes fins de notre recherche, par un adolescent de 17 ans messin (nous avons respecté l'anonymat de Yann, ainsi que celle de ses interlocuteurs, en effaçant tout signe de reconnaissance dans les didascalies).

### III. Le « roman par mails » en littérature de jeunesse

#### 1. Correspondances privées d'adolescents:

le journal intime, le roman épistolaire et le « roman par mails »

Tout adolescent, à un moment ou à un autre de sa vie, a côtoyé l'idée de posséder un journal personnel. Habitude d'écriture journalistique privée, qui touche de préférence les filles, le journal a un rôle important dans l'histoire de tout jeune individu : lieu du secret, espace de liberté, il marque, la plupart du temps, un passage dans une étape de la vie. Symbole du changement qui s'opère dans la personnalité, il est le signe d'une maturité reconnue, l'accès à la connaissance de soi, le moyen de transiter d'un état de désordre intérieur à l'ordre et à l'équilibre.

Cette pratique d'écriture de l'intime résiste encore à l'heure actuelle, même si elle est en forte baisse<sup>66</sup>, à cause de l'attrait indéniable qui représentent les nouvelles formes de communication électronique (tchats, mails et forums).

Le vrai journal intime, celui qu'on écrit en secret et que personne ne doit lire, comme les vraies lettres ou les vrais mails qu'on échange, ne sont destinés à aucun

---

<sup>66</sup> D'après une petite enquête que j'ai menée personnellement en 2007, à l'intérieur de mes classes d'italien, auprès d'un échantillon de 83 élèves français, âgés entre 14 et 18 ans (33 collégiens de troisième, section européenne italien et 50 lycéens de seconde, première et terminale L et S) sur les pratiques d'écriture des adolescents aujourd'hui, le journal intime et les lettres traditionnelles papier ont été supplantés par les nouvelles formes d'écriture électronique: seulement 3 collégiens déclarent écrire un journal intime, par rapport à 1 lycéen de seconde et de première ; en terminale personne n'affirme posséder un journal intime. En troisième, seulement 2 élèves répondent écrire *souvent* des lettres, tandis que 10 le font *rarement*. En seconde, 2 élèves répondent écrire *souvent* des lettres, tandis que 1 le fait *rarement*. En première, seulement 2 élèves déclarent écrire *souvent* des lettres, tandis que 6 le font *rarement*; en terminale, 1 élève déclare écrire *souvent* des lettres, tandis que 7 le font *rarement* et 1 jamais. Les résultats de notre petit sondage nous permettent de confirmer la tendance attestée à abandonner, avec l'âge, les formes d'écriture traditionnelle sur support papier et, tout particulièrement, le journal intime qui n'a pas d'équivalents en *cyberécriture* (tandis que les lettres ont comme « équivalents électroniques » les courriels): le journal personnel, malgré en forte baisse, reste quand-même l'apanage des collégien(ne)s, qui trouvent refuge dans cette forme d'écriture profonde et secrète.

Les données changent pour ce qui concerne les nouvelles formes de communication électroniques, fréquentées par un nombre plus important de jeunes: 12 collégiens déclarent utiliser tous les jours le *mail* et 9 au moins une fois par semaine ; 3 élèves de seconde disent se connecter tous les jours et 7 au moins une fois par semaine; 11 élèves de première les fréquentent tous les jours et 9 au moins une fois par semaine; 3 élèves de terminale tous les jours et 10 au moins une fois par semaine. Pour les *forums*, 4 collégiens les fréquentent tous les jours, contre 3 élèves de seconde et 5 élèves de première ; 7 élèves de première au moins une fois par semaine et seulement 2 élèves de terminale se connectent au moins une fois par semaine. Pour les *chats* : 11 collégiens chattent tous les jours et 5 au moins une fois par semaine ; 4 élèves de seconde tous les jours et 3 au moins une fois par semaine ; 9 élèves de première au moins une fois par semaine ; 5 élèves de terminale tous les jours et 6 au moins une fois par semaine.

Le courrier électronique et le tchat restent les moyens de communication les plus utilisés, tout âge confondu.

autre lecteur que soi-même ou son correspondant. A partir du moment où l'on parle de littérature de jeunesse, on entre dans le cadre de la fiction : le texte, écrit et lu par un public ciblé, est donc « sur-destiné » et vise le potentiel lecteur adolescent.

Le récit d'enfance et d'adolescence (en forme de journal ou de lettres adressées) a toujours fait partie de la littérature proposée aux jeunes et il a tenu une part importante dans ce que Denise Escarpit appelle « les classiques de la littérature d'enfance et de jeunesse » :

« A l'heure où l'édition accueille chaque jour de nouvelles collections dans lesquelles tel ou tel, qu'il soit écrivain [...], évoque son enfance ou fait le récit de sa vie en faisant une part large à l'enfance, à l'heure où le journal intime revient à la mode [...], l'édition de jeunesse poursuit, de diverses manières et avec des bonheurs divers, la publication de « récits d'enfance », réels ou fictifs, destinés aux lecteurs enfants ou adolescents. [...] » (Escarpit, 1993 : 23-24).

En paraphrasant Denise Escarpit, nous proposons le terme de « récits personnels d'adolescents » pour indexer des textes écrits dans lesquels les écrivains adultes, par divers procédés littéraires, de narration ou d'écriture, racontent l'histoire d'un adolescent - lui-même ou un autre -, ou une tranche de la vie d'un adolescent : il s'agit de récits biographiques réels ou fictifs.

Dans le cas de la littérature de jeunesse, ces récits personnels s'adressent de préférence à des adolescents : « il s'agit de leur faire partager une expérience de vie qui les aidera à vivre leur propre vie, soit que le récit proposé offre un modèle - positif ou négatif -, soit qu'il évoque des périodes ou des événements qui permettront au lecteur de comprendre le monde dans lequel il vit, et, par là même, l'aideront à construire ses jugements et comportements [...] » (Escarpit, 1993 : 24).

Denise Escarpit date l'apparition du récit autobiographique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où s'épanouissent les notions de personne, de subjectivité et d'individualité. Un intérêt nouveau est porté à l'enfance qui se traduit aussi en littérature et l'enfant devient finalement *personnage de littérature*.

Littérature initialement conçue à des fins d'édification religieuse, morale, civique et patriotique, c'est seulement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que se développe une *littérature de divertissement* destinée aux jeunes enfants :

« des mini-récits, parfois des pièces de théâtre, qui mettent en scène des jeunes enfants, essentiellement dans leur milieu familial ou leur environnement immédiat et dans leur comportement quotidien, avec leurs qualités et leurs petits défauts qu'ils apprendront à corriger. On ne se pose plus la question « l'enfant est-il naturellement bon ? ou naturellement mauvais ? » : Rousseau est passé par là. Ce n'est plus l'enfant exemplaire, mais l'enfant ordinaire qui se doit de devenir exemplaire [...] » (Escarpit, 1993 : 27).

Il est notoire qu'au XIXe siècle, dans la bourgeoisie, les petites filles tenaient des journaux. Philippe Lejeune, dans son étude *Le moi des demoiselles*, dresse un portrait magnifique des journaux de jeunes filles du XIXe siècle. Ces écrits n'avaient rien de spontané car cela faisait partie des techniques éducatives de l'époque :

« À un certain âge, on *mettait* une petite fille au journal, comme on la mettait au piano. Parfois vers huit ans ; en général vers dix ans. [...] La fonction de ce journal est double : devoir de style, contrôle moral. [...] Rien à voir, donc, avec la petite fille ou la jeune fille d'aujourd'hui, qui tient un journal de sa propre initiative, pour se créer un espace secret où elle puisse exister en marge de sa famille et de l'école. Ceux des petites filles du XIXe siècle sont intimes, en ce sens qu'elles y examinent jour après jour l'état de leur âme, mais ils n'ont rien de secret. Leur âme est ouverte au regard de la mère, qui en profite pour corriger en même temps les fautes de style, de grammaire et d'orthographe [...]. On a donc vu paraître un nouveau type de production pédagogique, des *romans-journaux*, qui racontaient des aventures morales en faisant semblant d'épouser la forme du journal. Les premiers de ces romans s'adressaient aux jeunes filles plus qu'aux petites filles, avec une technique narrative proche encore de celle du roman-mémoire [...] » (Lejeune, 1993 : 41-42).

Selon Poulou (1993), c'est depuis le début du XXe siècle qu'un intérêt nouveau a été porté à l'adolescence, résultat de l'exploration de voies nouvelles par la psychologie et la psychanalyse. En considérant l'adolescence comme une période spécifique de la vie, une période déterminante dans la construction de la personnalité, elles ont pu influencer sur la démarche autobiographique. Si l'autobiographie se propose de relier les étapes d'une vie, l'adolescence, présentée comme un moment clé dans la formation de l'individu, devient le moment



privilegié sur lequel il faut s'arrêter et réfléchir. Selon Di Cecco (2000), en donnant une voix à l'adolescente diariste, les auteures de ces romans proposent le journal comme une méthode d'analyse, voire de thérapie, qui permet de remplacer la mère à titre de confident.

Dans l'histoire des représentations de l'écriture intime pour adolescents, la démarche autobiographique est essentiellement présentée sous deux modalités différentes : d'un côté les récits autobiographiques, dans lesquels le rapport à la mémoire est particulièrement fort (« le label d'authenticité va de pair avec le label d'exemplarité ») et l'écriture, presque inapte à rendre le vécu, devient un outil de consignation de faits le plus souvent dramatiques; de l'autre côté les journaux intimes et les romans par lettres, dans lesquels l'écriture intime est montrée comme le moyen privilégié d'accéder à soi, à la connaissance de soi.

Journaux intimes, correspondances et récits qui comportent des lettres ou des pages de journal (ou qui marient les deux !) au sein d'une narration à la première personne où un adolescent, narrateur fictif, se raconte, se multiplient sur le marché éditorial pour la jeunesse :

« Les diverses représentations qui sont données de l'écriture intime [à travers ces mises en scènes de pratiques adolescentes] ne s'excluent pas l'une l'autre. Elles sont montrées comme dépendantes d'une personnalité et d'une période de la vie. Elles constituent en quelque sorte les étapes possibles d'un cheminement qui irait de l'acceptation de soi à la connaissance de soi, de la prise en compte du monde extérieur à la mise en ordre de celui-ci, l'écriture intime étant le moteur de ce cheminement [...] » (Poulou, 1993 : 122)

La correspondance, en particulier, semble intéresser plus particulièrement les écrivains pour la jeunesse. Dans le cadre du roman réaliste, beaucoup de titres pour préadolescents sont construits autour de la correspondance entre une petite fille et sa grand-mère. On trouve néanmoins quelques titres intéressants qui relatent la correspondance entre adolescents<sup>67</sup> : *Voilà un baiser* de A. Perry-Bouquet, Seuil, Point Virgule, 1981 ; *Chère camarade* de F. Thomas, Flammarion, Castor Poche Senior, 1989 ; *Les lettres de mon petit frère* de C. Donner, École des loisirs, Neuf, 1991; *Pauline en juillet* de J. Mirande, Rageot, Cascade, 1994 ; *Amies sans*

---

<sup>67</sup> Vu le nombre important d'ouvrages, notre but n'est certainement pas de proposer une liste exhaustive, mais simplement des suggestions liées à nos lectures, nos découvertes, nos coups de cœur !

*frontières* de H. Montardre, Rageot, Cascade Pluriel, 1996 ; *Un cœur au creux de la vague* de H. Cortex, Rageot, Cascade, 1998 ; *Lettres secrètes* de M. Delval, Flammarion, Castor Poche, 1999 ; *L'ombre de papier* de P. Coran, Flammarion, Tribal, 2000 ; *Chaque jour je t'écrirai* de M.-C. Bérot, Flammarion, Castor Poche, 2002 ; *Enquête par correspondance* de A. Rocard, Grasset Jeunesse, Lampe de poche, 2003 ; *De toits à moi* de F. Aubry, Magnard Jeunesse, Drôles de filles, 2003 ; *Gilly grave amoureuse, 13 ans, presque 14...* de C. Robertson, Bayard Jeunesse, MilleZime, 2003 ; *Moi, Delphine, treize ans...* de B. Peskine, Pocket Junior, 2004.

Pratique adolescente par excellence, écrire un journal intime ne signifie pas seulement écrire sa propre histoire, parler de soi, aborder l'intime, mais aussi répondre à ce que Jean Perrot (1995) appelle « l'exigence sociale de culture de l'intériorité ». L'écriture des femmes emprunte de préférence les registres d'une vie intérieure marquée par la culture du sentiment : « La « civilisation des moeurs » imposée à la petite fille à travers les activités de piano, de danse, à travers une éducation au maintien et à la « disposition à sentir », correspond donc à un apprentissage et à une injonction d'intériorité qui désignent à la fois un âge [...] et l'identité sociale d'un sexe » (p. 8).

À l'heure actuelle, dans plusieurs romans publiés récemment dans les collections pour préadolescents et adolescents en France, on rencontre de plus en plus des diaristes adolescentes, protagonistes des fictions. Les auteurs ciblent le public féminin de façon plus rigoureuse, et les éditeurs publient des récits-miroirs écrits expressément pour plaire aux lectrices. Il s'agit en général de romans situés à l'époque contemporaine et découpés en chapitres courts : en effet dans le roman en forme de journal, les entrées par lettres représentent une façon de diviser le récit en courts épisodes. Je cite, à ce propos, à titre d'exemple<sup>68</sup> : *C'est la vie, Lili* de V. Dayre, Rageot, Cascade, 1991 ; *Pourquoi pas ma perle ?* de M. Farré, Gallimard, Lecture Junior, 1993 ; *J'ai tant de choses à te dire* de J. Marsden, Flammarion, Castor Poche Senior, 1993 ; *Avec tout ce qu'on a fait pour toi* de M. Brantôme, Seuil Jeunesse, Fictions, 1995 ; *Le journal de Clara* de B. Peskine, Hachette Jeunesse, Poche Cadet, 1997 ; *Le cahier d'amour* de J. Hoestlandt, Bayard Poche, Cœur Grenadine, 1999 ; *Journal sans faim* de M. Bertin et R. Bertin, Rageot, Cascade Pluriel, 2000 ; *Villa des dunes* de Gudule, Grasset Jeunesse, Lampe de

---

<sup>68</sup> Il ne s'agit pas de proposer, comme dans le cas précédent, une liste exhaustive, mais simplement des suggestions liées à nos lectures personnelles.

poche, 2000 ; *Notre secret à nous* de Gudule, Grasset Jeunesse, Lampe de poche, 2001 ; *De silences et de glace* de J. Billet, École des loisirs, Médium, 2002 ; *La p'tite Hélène* de Claire Mazard, Syros Jeunesse, Les uns et les autres, 2004 ; *Jamais contente. Le journal d'Aurore* de M. Desplechin, École des loisirs, Médium, 2006.

D'après l'analyse de Di Cecco (2000), sur une sélection de 16 romans contemporains pour adolescentes en forme de journal intime (ou qui intègrent des extrait de journal), l'imitation de la forme du journal reste superficielle : la narration à la première personne (l'auteure écrit au nom d'une jeune diariste fictive, racontant sa vie imaginaire sans « pacte autobiographique ») et la fragmentation des entrées, introduites par la date, représentent les seuls traits empruntés au journal.

C'est à des considérations similaires (faible illusion et mimétisme très superficiel) que nous sommes arrivés à la suite des observations d'un nouveau sous-genre pour adolescents que nous avons vu naître en France depuis quelques années : le « roman par mails ». Dans les paragraphes suivants nous allons en détailler les caractéristiques énonciatives et justifier nos affirmations.

Depuis quelques années nous fréquentons assidûment le marché éditorial jeunesse, ainsi que le rendez-vous annuel incontournable des professionnels de l'édition jeunesse, le célèbre *Salon du livre et de la presse jeunesse* de Montreuil pour suivre de près l'évolution et les nouvelles tendances des fictions pour adolescents. Nous avons donc pu constater combien le thème du *virtuel* et de la communication électronique, abordée de manière plus ou moins directe, se développent de plus en plus dans les livres pour préadolescents et adolescents: les romans de science-fiction traitant de réalités virtuelles, de cybernétique, de télescopes spatio-temporels et d'Internet du futur en font la part belle. Il en va de même pour les fictions qui basculent vers le fantastique (les créatures virtuelles prennent vie ou les humains se retrouvent prisonniers de mondes virtuels...). Beaucoup de titres<sup>69</sup> explorent, sur le mode du fantastique, le monde des *jeux vidéo* d'une manière plus ou moins directe (parfois les auteurs intègrent au récit des extraits de conversation en directe) : *No pasarán, le jeu* de Christian Lehmann (École des loisirs, 1996, coll. Médium), *Andreas, le retour* de Christian Lehmann (École des loisirs, 2005, coll. Médium), *Ne sois pas timide* de Claire Ubac (École des loisirs, 2007, coll.

---

<sup>69</sup> Nous ne voulons pas prétendre à l'exhaustivité, mais proposer une sélection volontairement large de lectures qui interrogent les mondes virtuels et qui sont le fruit de nos recherches, pour donner une idée de la richesse des thèmes et de la variété des genres des fictions pour la jeunesse publiées ces dernières années.

Médium), *La boutique du vieux Chinois* de J. Venuleth (Poche Jeunesse Junior, 1997), *Double jeu* de M. Séassan (Pocket Junior, 2001), *Le naufragé du cinquième monde* de H. Ben Kemoun (Castor Poche Flammarion, 2000), *Le démon de la console* de K. Quénot (Albin Michel Jeunesse, série « Les compagnons de la peur »), *Magic Berber, Joke, Natacha, Monsieur William, Alias* de E., L. et M.-A. Murail (Pocket Junior, série « Golem », 2002), *L'invasion des cyborgs* de Metantropo (Magnard Jeunesse, Les fantastiques, 2000), *Ouragan* de E. Sanvoisin (Magnard Jeunesse, Les fantastiques, 2000). D'autres nous plongent dans les jeux de rôle virtuels (*Destination cauchemar !* de Gudule, Nathan, Lune Noire, 1998 ; *Virus L.I.V3 ou La mort des livres* de C. Grenier, Poche Jeunesse Senior, 1998), dans le monde du clonage (*Clone connexion* de C. Lambert, Mango Jeunesse, Autres Mondes, 2002) ou dans des réseaux virtuels planétaires (*Les internautes : Les portes du temps, Le mystère du Caucase* de F. Valéry, Magnard Jeunesse, Les fantastiques, 1998, 2001).

La science-fiction aussi, grâce au roman policier et au thriller informatique, occupe une grande partie du marché éditorial jeunesse: *Virtuel : attention, danger !* de C. Grenier (Milan, Zanzibar, 1994), *Cycle du multimonde : la musicienne de l'aube, Les lagunes du temps, Cyberpark, Mission en mémoire morte* de C. Grenier (Hachette, Vertige Science-fiction, 1996, 1997), *L'ordinaTueur, @ssassins.net* de C. Grenier (Rageot, Cascade Policier, 1997, 2001), *Vacances d'enfer.com* de G. Douet (Nathan, Lune Noire, 2001), *Piège sur le net* de F. Kelly (Actes Sud Jeunesse, Jamais deux sans trois, 2000), *Pirates poursuite* de B. Balan (Pocket Junior, Cyber-roman, 1999), *Slum City, Le chasseur lent, Les guerriers du réel* de J.-M. Ligny (Hachette J, Vertige Science-fiction, 1996, 1998, 1999), *Console à haut risque* de C. Lambert (Hachette jeunesse, Vertige policier, 1999), *Terminal Park* de F. Sautereau, Flammarion, Castor Poche « Science-fiction », 1997).

Beaucoup de séries de romans policiers nous viennent directement des Etats-Unis : *Nom de code : Gemini 7, Meutres dans le cyberspace, Destinataire inconnu, Le maître du cybermonde* de J. Cray (Gallimard Jeunesse, Folio Junior « Internet Aventures », série « Danger.com »), *L'aventurier du web, La cité virtuelle, Correspondant Fantôme, Menaces en ligne* (Gallimard Jeunesse, Folio Junior « Internet Aventures », série « @Cybersurfers. »), *S.O.S. sur le net, Echec et Net, Tempête sur le Net, Cybercollège, Terreur sur le réseau, Le pirate du Web, Danger,*

*Virus !, Connexion interdite* de M. Coleman (Gallimard Jeunesse, Folio Junior « Internet Aventures », série « Internet détectives »).

Mais ils apparaissent aussi de nouveaux genres, à la frontière entre plusieurs genres, à l'exemple de l'« albums-romans-photos-effets spéciaux » (*CYBERMAMAN ou le voyage extraordinaire au centre d'un ordinateur* de A. Jardin, Gallimard Jeunesse, 1996).

Certains romans réalistes, aux frontières de la science-fiction (*Ados blues* de Frank Andriat, Éditions Memor, Bruxelles, 2003, coll. Couleurs), sont de préférence des romans-miroirs à la première personne qui abordent le monde virtuel sous l'angle de la correspondance quotidienne : de l'échange de mails avec les adultes (*Tout doit disparaître* de Mikaël Ollivier, Éditions Thierry Magnier, 2007), à la reproduction plus ou moins fidèle de la correspondance électronique entre adolescents en mode synchrone (*Quand l'amour s'en mail* de Jean-Marie Deffosse, Rageot, 2006, coll. Métis ; *La cité des fleurs fanées* d'Éric Dejaeger, Éditions Memor, Bruxelles, 2005, coll. Couleurs) ou asynchrone (*E-den* de Mikaël Ollivier, Raymond Clarinard, Éditions Thierry Magnier, 2004 ; *Star-crossed lovers* de Mikaël Ollivier Éditions Thierry Magnier, 2002).

La créativité des auteurs et des éditeurs pour attirer le lectorat adolescent est surprenante: des romans en forme de « journal intime sur écran » (*Un jour un Jules m'@imera* de Yaël Hassan, Éditions Casterman, 2001, coll. Feeling ; *Maman les p'tits bateaux* de C. Mazard/M. Hyman, Casterman, Romans Dix et plus, 1999 ; *Le méli-mélo d'Alma et Léo* de S. Vandersteen, Les portes du Monde, 2003) aux « romans pédagogiques par mails » pour l'apprentissage des langues étrangères (à l'exemple de *Romeo@Juliette* de Manu Causse, Éditions Talents Hauts, 2006, coll. De l'une à l'autre langue, qui alterne des mails en français et anglais), le choix est très large.

Depuis 2001, grâce au roman de Rachel Hausfater-Douieb et Yaël Hassan, *De S@cha à M@cha* (Castor Poche, coll. La vie en vrai), on voit apparaître les « romans par mails », premières tentatives de stylisation des nouvelles pratiques de correspondance électronique « jeune ». Nous retenons, chronologiquement, deux autres fictions qui appartiennent de plein droit à ce nouveau sous-genre littéraire, et que nous avons intégré à notre corpus: la publication en 2002 de *Connexions dangereuses* de Sarah K (Flammarion, coll. Tribal) et, en 2005, *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie Zenatti (École des loisirs, coll. Médium).

## 1.1. Caractéristiques énonciatives

Si les « journaux de jeune fille » ont inspiré la littérature de jeunesse et les fictions construites à l'image de journaux intimes, la correspondance épistolaire authentique (papier et électronique) a sans aucun doute été le modèle des simulations littéraires que sont les « romans par lettres » et les nouveaux « romans par mails ». Nous affirmons que si les journaux intimes représentent le passé et le présent des collections adolescentes, car ils en ont depuis toujours fait partie et continuent à le faire, les « romans par mails » par contre représentent le futur. Les « romans par lettres » occupent une place à part dans ces collections de jeunesse : plus rares, ils intègrent de préférence les collections pour adultes. Nous pouvons expliquer ce choix par le fait que dans les romans épistolaires comportant deux épistoliers il y a deux « je » qui renvoient à deux personnes différentes et, par conséquent, deux « tu », ce qui donne une forme complexe à quatre personnages : les deux scripteurs et les deux images que chacun se fait de l'autre. Cette complexité constitutive est multipliée par le fait qu'il s'agit de mises en texte très souples, permettant de varier, à la fois, les points de vue et la composition. La multiplication des locuteurs entraîne la multiplication des « voix » des personnages. De plus, grâce aux diverses positions d'interaction occupées par les personnages par rapport à un même événement selon qu'ils y participent comme co-énonciateurs ou bien qu'ils en rendent compte comme narrateurs, chacun d'entre eux donne à voir plusieurs « facettes » de son personnage.

L'œuvre littéraire qui met en scène les acteurs de l'échange épistolaire et donne ainsi à lire leur courrier dans un cadre romanesque unifié, représente en soi une opération de complexification des pratiques épistolaires ordinaires. La fiction romanesque part des formes élémentaires pour les réorganiser dans un tout déterminé par sa visée esthétique. Comme le dit Bakhtine (dans *Esthétique de la création verbale*, 1984) :

« Les genres premiers, en devenant composantes des genres seconds, s'y transforment et se dotent d'une caractéristique particulière : ils perdent leur rapport immédiat au réel existant et au réel des énoncées d'autrui – insérée dans un roman, par exemple, la réplique du dialogue quotidien ou la lettre, tout en conservant sa forme et sa signification quotidienne sur le plan du seul contenu du roman, ne s'intègre au réel existant qu'à travers le roman pris comme un tout,

c'est-à-dire le roman conçu comme phénomène de la vie littéraire-artistique et non de la vie quotidienne. Le roman dans son tout est un énoncé au même titre que la réplique du dialogue quotidien ou la lettre personnelle (ce sont des phénomènes de la même nature), ce qui différencie le roman, c'est d'être un énoncé second (complexe) [...] » (p. 270).

Les romans en forme de journal personnel, de lettres ou de mails, représentent trois sous-genres qui, même si différents, ont de nombreux points en commun : écritures journalières fragmentaires à la première personne, elles sont accompagnées de « didascalies » (une série de traces datées et signées, systématiquement décrochées du texte central dans un espace bien délimité). Les épisodes, même s'ils ne se suivent pas au jour le jour, sont toujours chronologiques.

Ils n'y a pas de narrateur omniscient, qui peut proposer une vision objective des événements, mais ceux-ci sont filtrés par le point de vue du scripteur et tout se passe comme si le lecteur était directement en présence du personnage, vivant et découvrant avec lui les événements au fur et à mesure qu'ils se déroulent. La focalisation se fait toujours sur le *présent* du personnage qui tient son journal ou écrit ses lettres/emails. Les événements rapportés, même quand ils sont dans le passé, se situent dans un passé proche : on raconte le soir ce qui s'est passé dans la journée, le lendemain l'épisode de la veille.

Dans les fictions le cadre spatio-temporel est toujours créé par l'auteur, tandis que dans le vrai épistolaire ou le vrai journal le cadre est créé par l'épistolier ou le diariste : se déroulant en situation non partagée, la communication oblige les scripteurs à spécifier, grâce au paratexte et à certains éléments du texte, leur identité, celle du destinataire, ainsi que le cadre spatio-temporel dans lequel s'inscrit l'activité d'écriture qui, dans le courriel, est une donnée fournie par le système (la didascalie). La distance spatio-temporelle qui caractérise la relation émetteur-récepteur constitue une donnée fondamentale: on écrit parce qu'on est séparés, en même temps pour créer l'illusion qu'on est ensemble. Les références au cadre spatio-temporel produisent un « effet-de-présence » et en même temps soulignent la « réalité de l'absence », puisqu'elles seraient superflues en situation partagée : dans la communication en face à face le cadre spatio-temporel est le même pour tous les participants, qui jouissent d'une « accessibilité perceptive mutuelle », car ils sont à portée de voix et de regard et peuvent éventuellement se toucher.

En paraphrasant J.-M. Adam (1998), la *caractéristique dialogique* propre à la forme épistolaire (et à la correspondance électronique) est l’inscription de la situation énonciative dans le texte. L’absence de l’interlocuteur et la nature spatio-temporelle de cette séparation caractérisent ces formes de dialogue différé, de conversations écrites fondées notamment sur une *absence*. Si Jaubert (2005) définit le discours épistolaire comme une interaction verbale qui se développe *in absentia*, hors la vue et en différé, Cousin-Berche (1999) préfère parler, à propos du courrier électronique, de l’émergence d’une *catégorie intermédiaire* entre énonciation différée et énonciation directe<sup>70</sup>, car l’outil électronique crée des conditions de productions et de réceptions originales qui modifient les représentations habituelles de la « scène énonciative ».

Ecrire, adresser et envoyer une lettre ou un mail suppose un rapport particulier à l’absence et, par là, au temps. Sous sa forme habituelle ou fictive, l’absence constitue souvent un thème de la lettre et sa condition d’existence. La correspondance est faite d’intervalles de longueurs variées : entre ses propres lettres, entre les lettres de l’autre, entre ses lettres et celles de l’autre, entre celles de l’autre et les siennes. Pour combler cette absence temporaire et pour en atténuer la souffrance de l’attente, l’on crée une nouvelle temporalité, épistolaire. Ces intervalles dont se nourrissait la lettre traditionnelle sont réduits à présent par la quasi-instantanéité du courrier électronique. Le courriel est immatériel, il n’occupe aucun lieu véritable, alors que la lettre traditionnelle n’a d’existence que concrète et offerte à l’autre. Il n’instaure non plus de lien absolu entre la position réelle d’un destinataire dans l’espace et l’adresse à laquelle on lui transmet un message. Ce non-objet intemporel et impersonnel reste identique à lui-même, imperméable aux aléas de la durée.

La *correspondance amicale*, et en particulier celle amoureuse, selon J.-M. Adam (1998), thématisent fortement l’absence de l’autre et font souvent de la distance spatio-temporelle un des objets importants, voire l’objet unique de la lettre. Les déictiques se rapportant à *l’ici-maintenant* de l’énonciation et au *là-bas-plus tard* de la lecture, sont plus nombreux que dans toutes les autres sortes d’écrits personnels. Selon Jurgen Siess (1998), dans la correspondance intime (amoureuse et amicale),

---

<sup>70</sup> La caractéristique de l’énonciation *directe* est que le temps de l’émission du message coïncide avec celui de sa réception et donc que l’allocutaire a toujours connaissance du temps de l’énonciation.



le caractère intime de l'échange donne tout son poids à la visée communicationnelle que le locuteur propose à son allocutaire : il conditionne et modèle sa tentative de l'engager dans une relation étroite au sens plein du terme ; il vise à maintenir une relation intime. La lettre personnelle est censée supporter la moitié d'un dialogue entre deux êtres, et le scripteur, libéré de la présence physique de l'autre, des interruptions, des mimiques ou de la simple nécessité de « passer » la parole, peut à loisir projeter un destinataire idéal « lecteur sur mesure des complaisances introspectives, narratives parfois, et de toutes les effusions ».

Dans le journal le *temps* est concerné de façon différente: s'il épouse, plus que dans les autres cas, le dispositif du calendrier (temps chronologique), il se façonne aussi sur le temps de maturation de l'être humain et de l'adolescent (temps intérieur). Les spécialistes résument en trois étapes, le *décalage*, la *maturation* et l'*accumulation*, cette nouvelle conception du temps. Le journal devient présence et affirmation d'une conscience individuelle et la langue, proche du langage parlé, devient le signe d'une pensée qui semble se dire et se découvrir en même temps qu'elle s'écrit.

Le journal est l'écriture intime de l'immédiateté par excellence, cumulative et spontanée, vécue totalement dans le présent : dans les lettres, *auto-engendrées* et *auto-adressées*, le « je » domine. La rétrospection a peu de valeur par rapport à l'instant présent et le passé lointain s'efface par rapport à un passé très proche.

Les lettres et les mails sont toujours *hétéro-adressés*. À la différence du journal intime, la communication épistolaire et électronique impliquent non seulement une *allocution*, car la lettre ou le mail sont adressés à un (ou plusieurs) destinataires précis et concrets, mais aussi une *interlocution*, puisque toute lettre L1 appelle normalement une réponse L2 telle que l'émetteur de L2 coïncide avec le destinataire de L1 et réciproquement. La lettre classique et le mail sont de nature *monologique*, dans le sens qu'ils sont produits par un seul et unique scripteur et le destinataire ne peut en aucune manière intervenir directement dans le travail scriptural (contrairement au tchat où l'interlocuteur peut segmenter le texte original par interpolation). Cependant la « correspondance » dans son ensemble reste de nature *dialogale*. Selon Jean-Michel Adam (1998), la lettre, dans une perspective pragmatique et textuelle, est une *macro-unité*, un *texte dialogal* qui comporte des *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture et des *séquences transactionnelles* constituant le corps de l'interaction.

La lettre, narration parcellaire au jour le jour, à l'instar du journal et du mail, fait de l'*ellipse* un de ses principes constitutifs et compte sur l'empathie du lecteur pour être « achevée ». Le problème majeur de l'*implicite*, constitutif des écrits authentiques, est résout par les auteurs des fictions de différentes manières. Dans les romans en forme de journal, il y a quatre possibilités : 1. comme dans un roman traditionnel, le scripteur devient narrateur pour combler les « vides » et fournir des explications ; 2. le scripteur prend le journal lui-même comme interlocuteur ; 3. l'auteur recourt à la préface explicative, comme pour un vrai journal ; 4. l'auteur laisse le lecteur reconstituer peu à peu le personnage principal à partir des ses faits et gestes et surtout de ses états d'âme. Dans les romans en forme de lettres ou de mails, le seul procédé possible est la reconstitution du personnage principal à partir de ses actions et ses sentiments.

La caractéristique principale de tout écrit épistolaire, selon J.-M. Adam (1998) est que l'interaction en cours est thématifiée dans le texte et en organise la structure. À l'instar du roman source, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, le roman de Sarah K. s'inscrit dans la tradition du roman épistolaire où la lettre (ou le mail) est à la fois élément de l'intrigue et constituant du récit : grâce aux traits propres au discours, non seulement l'énonciateur et son destinataire y apparaissent clairement, mais aussi le cadre spatio-temporel où s'inscrit leur échange (lequel se trouve à son tour réinséré dans sa préhistoire, conversationnelle et relationnelle) et l'énoncé lui-même. Mais si dans l'univers épistolaire extrêmement finalisé de Choderlos de Laclos, tout acte, y compris les actes de parole, relève de la stratégie (pour ne pas dire de la manipulation) et rien n'est laissé au hasard, dans l'univers de Virginie et Bastien, même si le projet « malsain » est organisé par la jeune fille avec une précision presque scientifique, la mise en scène narrative de la correspondance fictive mime la grande liberté de la réponse-réaction spontanée (propre à l'émilisme), de la parole souvent oralisée et dénouée de toute réflexion calculée, de toute élaboration préalable stricte, pour se construire dans l'illusion d'une saisie immédiate du discours de l'Autre.

Quand on parle d'écriture, on parle toujours de « projet d'écriture ». Une lettre s'inscrit dans une visée globale que les participants assignent à leur interaction. Les buts (globaux ou ponctuels) préexistent à l'interaction et ils lui sont extérieurs. En même temps, ils sont construits dans l'interaction et négociés en permanence.

Dans un roman par lettres, la narration est médiatisée par l'énoncé d'un actant intérieur à la diégèse, l'épistolier. Ce dernier, s'adressant à un destinataire, doit parler un langage qui lui permette de communiquer avec le lecteur, le message devant se modeler sur le souci d'informer le lecteur. Les débuts de romans par lettre sont souvent marqués par un excès d'information et une redondance narrative presque inévitable, « comme si l'auteur éprouve le besoin de mettre à l'unisson le savoir du lecteur et celui du destinataire qui en sait plus long ».

La parole rapportée de l'épistolier et de son interlocuteur (en tant qu'inclusion d'une situation d'énonciation dans une autre) a, selon Violaine Géraud (1998), un statut particulier : constitué de discours adressés à un destinataire, le roman épistolaire emboîte, en même temps que les énonciations, les stratégies que les énonciations développent en fonction du destinataire de l'énoncé. Tout en prétendant avoir une visée immédiate par rapport à leur destinataire, les paroles sont rapportées en même temps que réfléchies, déformées afin d'agir sur le destinataire de la lettre. Cette double stratégie est transcendée par celle du romancier à l'adresse du lecteur, qui se trouve pris dans un « réseau de discours emboîtants ».

Pour Ruth Amossy (1998), qui cherche à définir en quoi le courrier fictionnel se distingue du courrier réel, cela signifie non seulement supposer que l'ancrage référentiel de la correspondance détermine ses caractéristiques formelles, mais aussi surtout postuler que le roman, qui mime les lettres, les modifie par le fait même de les intégrer dans son espace propre. Ce n'est pas seulement parce que le nom du « je » de l'énonciation et de l'énoncé ne correspond pas à celui de l'auteur que la lettre fictionnelle ou le mail se démarquent du courrier/el réel. Si on examine les éléments relatifs au but, au cadre participatif et à la scène d'énonciation de la lettre romanesque ou du courriel fictif, rien ne change par rapport à la correspondance authentique. Par contre tout change, si on considère l'ensemble du dispositif fictionnel où l'interlocuteur a un rôle de co-énonciateur à part entière : l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer. La lettre fictive ou le mail a tendance à produire une complexification de l'épistolaire car elle dédouble et démultiplie chacune des composantes de l'énonciation et de l'interaction. Les romans deviennent plurivocaux ou *polyphoniques*, car s'y entrecroisent les lettres/mails de plusieurs épistoliers (par opposition aux romans dits *monodiques* qui, selon la poétique des genres, sont composés des lettres d'un seul épistolier).

Les trois romans par mails de notre corpus représentent des narrations polyphoniques écrites, ordonnées dans un espace entièrement privé, où l'on retrouve le ton de la conversation intime : le réseau de paroles repose sur un plan énonciatif ancré solidement dans les identités et les usages des adolescents-épistoliers. Dans les fictions littéraires de jeunesse une multiplicité de voix et de points de vue s'inscrit dans le seul « je » du courriel. La correspondance fictive permet au sujet parlant effacé de reconstruire l'image de soi et des ses interlocuteurs en dessinant leur portrait à travers leur discours : les personnages surgissent à travers leurs propres paroles hétéro-adressées. Dans le roman *Connexions dangereuses* de Sarah K., les mails nous sont livrés, à l'instar des lettres de *Les Liaisons dangereuses* (prétendument « Recueillies dans une société et publiés pour l'instruction de quelques autres par M. C... de L... »), à travers le procédé de la *mise en abyme* d'un personnage de fiction, le professeur Romain Delacroix, qui sélectionne et ordonne les lettres et envoie le « manuscrit » à un éditeur de fiction, les Editions de la Flamme, pour les publier. C'est ainsi que *Les Liaisons dangereuses* se structurent, comme notre roman jeunesse, par un système d'inclusions successives des discours, jusqu'à la mise en abyme des énonciations. Les interactions entre Virginie et Delphine, Bastien et Delphine et Bastien et Audrey, ne s'inscrivent pas explicitement dans la matérialité du discours : elles sont à reconstruire, comme dans un jeu de perspectives et d'échos, à partir des courriels que Virginie et Bastien s'échangent, ainsi que des pages du journal intime d'Audrey.

Contrairement à la correspondance authentique (épistolaire et électronique) qui renvoie à la personne empirique de l'épistolier, ce dernier entendant, à travers l'interaction épistolaire, déterminer et influencer les attitudes et les comportements chez son partenaire, la fiction littéraire entend agir sur les représentations et les croyances du *lecteur* et renvoie, dans son hors-texte, à un scripteur réel figuré par le nom de l'auteur sur la couverture. Vincent Jouve, dans *L'Effet-Personnage dans le roman* (1992), souligne l'importance du rapport au lecteur que la fiction instaure : « le roman épistolaire, par sa tendance structurelle à l'épanchement, transforme le rapport narrateur-lecteur en une relation intersubjective d'une densité encore jamais atteinte. Dans la vie du héros, dévoilée sans fard lettre après lettre, c'est la vérité de sa propre vie que le lecteur reconnaît [...] »

Dans les correspondances fictives et les mises en scènes narratives, à la différence des écrits authentiques, le lien communicationnel est *unidirectionnel*, car l'interaction littéraire repose sur un contrat de non-échange entre l'auteur et son public. Le destinataire, présent-absent, figure par excellence du manque, s'évanouit sitôt désignée.

Construction interactionnelle et énonciative complexe, le roman par lettre/mail est intentionnel et stratégique : selon Kuyumcuyan (2002), au plan interactionnel, la fiction d'une correspondance par lettres/emails équivaut à une certaine « programmation » des niveaux d'interaction successifs:

« Contrairement à ce qui se passe avec une correspondance authentique, les cadres interactionnels englobants ne sont pas surajoutés par les circonstances, mais bel et bien anticipés et mis en place dès le départ, à commencer par le premier d'entre eux : *le livre*. De la correspondance authentique au roman épistolaire, le parcours « génétique » s'en trouve dès lors inversé, car non seulement les cadres englobants étaient prévus dès le départ, mais les lettres ont même été écrites pour y être insérées, et non pour être d'abord envoyées à un destinataire [...] » (p. 111)

Ce qui justifie le terme de « mise en scène » que nous utilisons pour désigner ce type d'écriture romanesque, où le discours des jeunes protagonistes, par des moyens strictement textuels, est à la fois « tenu » (à leur propre niveau) et « montré » (aux destinataires externes) et constitue tout ensemble l'*objet* représenté et le *signe* de cette représentation. D'après Kuyumcuyan (2002), le discours romanesque s'inscrit dans un contexte où le déboîtement interactionnel est « feint », puisque seule l'interaction du niveau englobant supérieur – celle où interagissent les deux événements énonciatifs dédoublés de la « lecture » et de l'« écriture » - se déroule effectivement. Dans une correspondance authentique les lettres précèdent le livre, tandis que le projet du livre devance les lettres dans le roman épistolaire.

À la suite de Genette (1972), on peut dire que la lettre dans le roman épistolaire a la double caractéristique d'être à la fois élément de l'intrigue et médium du récit. Et cela en référence à la stratégie communicative du locuteur de niveau englobant pénultième, le « scripteur », puisque c'est lui qui s'avère finalement à l'origine de la production physique des messages verbaux situés quelques niveaux d'interaction en-dessous. Produire une lettre fictive signifie :

« non seulement donner à lire un énoncé comme le fait toute citation écrite, mais c'est aussi représenter en partie son *énonciation*, dans sa matérialité discursive tout au moins, parce que l'énoncé original est censé avoir été actualisé sous cette forme même, et dans un « canal » similaire [...]. Or une *lettre* livre aussi, non seulement une forme énonciative du discours grâce au « discours direct » - lequel reproduirait déjà selon Authier-Revuz (1993) le « tout de l'acte d'énonciation » -, mais surtout cette énonciation est manifestée dans sa matérialité même parce que, dans l'« original », les énoncés sont censés se présenter sous l'aspect qui est le leur dans l'interaction citante, d'où la double conformité, intrinsèque et extrinsèque, de la citation épistolaire, et le macro « effet de réel » qui en résulte [...]. De ce fait, la lettre paraît donner à voir une *énonciation* autant qu'un *énoncé* – semble *raconter* les actes discursifs au même titre que leurs contenus propositionnels ou leur forme linguistique en les *montrant*. [...] loi de ce genre narratif, qui donne à voir, autant et même davantage que des « individus », ce que leurs discours en rendent manifeste : plus qu'aucun autre interactant sans doute, l'épistolier est exclusivement, par rapport à l'interaction considérée [...] un « être de papier » [...] » (Kuyumcuyan, 2002 : 116-117).

La lettre authentique, comme le vrai mail, appelle une réponse. Le « contrat communicatif » qui relie l'émetteur et le récepteur d'un message épistolaire ou électronique implique non seulement un « droit de réponse », mais aussi un « devoir de réponse ». Dans le mail s'offrent deux possibilités de réponse : soit en utilisant la méthode classique du regroupement des interventions, soit en composant un « message de réponse » à partir de la reprise de certains éléments du message initial à la suite desquels on insère dans l'ordre ses propres réponses.

Pris dans une structure d'échange, amorce d'une éventuelle correspondance, le mail, selon Marcoccia (2005), permet le dialogue, alors que la lettre est plus une « mise en scène » de dialogue. Envisagée sous cet angle, la *cybercommunication* s'apparente donc à la conversation pour son caractère improvisé puisqu'elle se fonde sur le même principe d'alternance des rôles d'émetteur et de récepteur. Dans la correspondance chaque mail peut être assimilée à un tour : cependant ces *tours d'écriture* ne fonctionnent pas exactement comme les « tours de parole » car l'écrit ignore les interruptions et les chevauchements de parole. L'intervalle entre les tours est à l'écrit infiniment plus long qu'à l'oral (même si le courriel tend à réduire le gap), ce qui permet le recours aux reprises diaphoniques en tant que procédés de

connexion inter-tours. Les mails ont une valeur à la fois initiative et réactive : ils ne sont qu'un maillon dans une chaîne continue où il est fort difficile de découper des échanges minimaux, comme on peut généralement le faire dans les conversations.

Voisin-Atlani (1998) définit la lettre comme une « construction épistolaire à l'image d'une oralité énonciative ». Nous affirmons que le mail, plus que la lettre, est la forme énonciative la plus proche de cette énonciation parlée que Benveniste nomme dialogue, où « chacun parle à partir de soi ». La lettre (ou le mail), au même titre que le dialogue, est un acte d'énonciation, mais alors qu'à l'oral les paramètres énonciatifs sont implicites, la lettre doit les expliciter afin de permettre la co-référence, un ajustement du destinataire à son expéditeur. Si à l'oral l'interlocuteur peut identifier le « je » qui lui parle, la lettre, en revanche, doit l'expliquer. Dans la lettre l'instance de discours est dédoublée : le moment d'écriture et de lecture appartiennent à des présents différents, à des lieux différents.

La communication épistolaire constitue une interaction distincte, qui, passant par un canal écrit, se différencie par son caractère prémédité et par la situation non partagée des participants. En s'appuyant sur le canal écrit, elle ne restitue de l'oral que les unités proprement linguistiques : les intonations et les autres phénomènes vocaux ne sont rendus que très faiblement par la ponctuation, éventuellement complétée par quelques astuces typographiques, tandis que les signes mimogestuels sont carrément exclus. Ayant le caractère prémédité de l'écrit, elle permet au scripteur de raturer et d'effacer les ratures. Envisagée, selon Kerbrat-Orecchioni (1998), comme une forme discursive, un mode d'échange soumis à des normes langagières et culturelles, elle ne saurait être conçue comme le reflet ou le prolongement d'une communication orale et face à face :

« [...] il ne semble pas que l'on puisse parler à propos du discours épistolaire d'« *interaction* » à proprement parler. Ce terme ajoute en effet à celui d'« interlocution » l'idée que tout au long de l'échange, les différents participants « interagissent », c'est-à-dire exercent les uns sur les autres diverses formes de contrôle et d'influence. Or, c'est bien ce qui se passe dans la communication en face à face [...] où le « locuteur en place » ne pouvait continuer à parler que si sa parole était soutenue par des « signaux d'écoute » (ou « régulateurs ») suffisamment fréquents [...] comme il adaptait en permanence son comportement à celui de son partenaire d'interaction, naviguant au jugé et au gré de son « copilote » [...]. Le tour de parole pouvait être construit à plusieurs

(interventions de l'auditeur sous forme de « soufflages », rectificatifs, manifestations d'incompréhension, etc.), [...] toutes les composantes de l'échange pouvaient prêter à « négociation » entre les interlocuteurs, [...] toute conversation pouvait donc être définie comme une *construction collective* [...] » (p. 18)

De plus, l'échange épistolaire (la lettre est comprise comme un échange dans le sens où elle permet une alternance entre deux scripteurs) manifeste une tendance plus forte à l'équilibrage de la longueur des tours, qui se présentent mieux découpés et produits par un seul et même énonciateur. Les lettres sont donc à la fois des textes complets, cohérents et dotés de séquences liminaires d'ouverture et de clôture mais aussi incomplets, puisqu'elles n'ont de sens que par rapport à un autre texte antérieur ou postérieur : ainsi conçues, elles deviennent des formes intermédiaires entre le dialogal et le monologal.

Les jeunes d'aujourd'hui communiquent avec des textes sur papier (lettres et journal), mais surtout sur écran (tchats et courriels) sans les matérialiser. Quand papier il y a, affirme Lejeune (2000), c'est une sauvegarde « morte », qu'on stocke en archive.

« On entend partout que l'usage du courrier électronique marque la renaissance de la pratique épistolaire, réputée disparue. C'est doublement faux : la lettre n'est jamais morte ; elle est tout à fait différente de ce type de courrier [...] » (Melançon, 1996 : 7).

Le e-mail, en effet, vient s'ajouter à d'autres modes de circulation de la parole entre jeunes, telles que les expériences individuelles (mails, et chats) et collectives (forums et listes de discussion) de dialogue électronique. Les spécialistes se penchent sur cette prolifération du besoin de se faire entendre, sur cette volonté d'exposer et d'imposer son *moi* par l'écriture. Mais quelle est matériellement la réalité d'une communication par courrier électronique ? Qu'est-ce que l'univers électronique réellement partage (le rapport au temps, les règles d'écriture...) avec la correspondance classique ? De toute évidence l'échange électronique est, au sens littéral, *dématérialisé*. Selon Melançon (1996) :

« Le fétichisme qui caractérise la lettre n'a pas cours électroniquement : on ne saurait reconnaître la calligraphie dans une adresse électronique ; le message ne vient recouvert d'aucune enveloppe troublante de parfum ou mystérieuse par la



surcharge de timbres exotiques, personne n'est là pour, en mains propres, transmettre un objet que l'autre a touché le premier [...]. Pire ce qu'on lit à l'écran est sans âge : ça ne vieillira jamais, ça ne se décolore jamais, ça ne s'effritera jamais sous les doigts [...] Le courrier électronique n'a pas de corps [...]. On objectera à cette constatation que l'échange électronique, au fil des ans, en est venu à se constituer un répertoire de ressources graphiques tenant lieu d'investissement affectif dans la rédaction [...]. Cette objection ne tient pas, et cela pour une raison fort simple : ces façons de faire conventionnelles sont collectives, ce que ne sont que rarement les marques du fétichisme épistolaire. Il [...] est certes possible de convenir d'un code personnel avec son interlocuteur [...], mais ce code sera uniquement textuel : ce qui est expédié ne peut être marqué dans sa matière, puisque de matière il n'y a pas [...] » (pp. 14-17).

Qui dit écriture intime dit forte représentation de celui qui est en train d'écrire car le mail, ostentatoirement efficace, est tendu vers un objectif, et non vers l'introspection. Avec le mail, on est devant un *double paradoxe*. D'une part, le paradoxe d'une écriture sans « différence », par rapport à l'écriture manuscrite. La personnalisation de l'écriture manuelle, le plaisir de l'acte, la richesse de l'inscription : tout cela a disparu avec l'ordinateur. On peut jouer sur les polices des caractères, les couleurs, la mise en page, mais cela ne va pas loin. Il s'agit de conventions d'écriture et non de personnalisation ! De l'autre, le paradoxe d'une écriture qui va droit au but et où on écrit le maximum des choses en un minimum de temps et d'espace. Contrairement à la lettre papier classique, le courrier électronique requiert moins d'effort, de motivation : on est dans le principe de l'immédiateté de l'exprimé, de l'*hic et nunc*. Les phrases sont courtes, rythmées, nerveuses, la ponctuation a pour fonction de rendre les intonations ou les sentiments, le style est direct et il n'y a pas ou peu de formules de politesse. Si le support est écrit, c'est un écrit qui, comme dans les oraux ordinaires, simplifie et dédramatise la langue usuelle.

La lettre, du moins dans sa version qu'on a l'habitude d'appeler « intime », se complait à être « pure dépense » : puisque l'autre n'est pas là, l'épistolier peut prendre le temps qu'il lui faut, d'élaborer son texte. Avec le tchat, on bascule dans un espace dont la logique s'oppose à celle de la correspondance classique : le délai de la lettre cède la place à la quasi instantanéité et l'épistolier précis à un destinataire souvent inconnu avec lequel « on bavarde » dans les termes de la

causerie et du remplissage. Dans l'e-space, le temps est compté, et la longueur des messages avec lui : s'ils sont trop nombreux ou trop longs, ils sont menacés d'effacement. Les internautes, nourris par l'illusion technique de synchronicité, sont constamment pressés (même s'ils ont beaucoup de temps à perdre ou à donner), ils sautent d'une page Web à la suivante au gré des hyperliens qui s'offrent à eux, surfant sur le Net, accélérant sur l'autoroute de l'information, obsédés par la vitesse, changeant de machine ou de logiciel comme d'autres de plume, en perpétuel état d'urgence. Pour eux, l'instant a plus de valeur que la durée. Le courrier électronique n'est pas fait pour différer, mais pour faire et faire vite.

C'est l'intimité d'une écriture de premier jet, qui rapproche le mail du journal personnel. Écritures sans retouche ultérieure aucune, c'est cette sûreté de la rédaction qui rapproche les diaristes et les internautes, qui disent du premier coup ce qu'ils ont sur le cœur et ils s'en tiennent à cette première expression. S'ils nuancent ou rectifient, c'est en continuant à écrire, rarement en revenant en arrière pour biffer. Mais à la différence du diariste, l'internaute ne passe pas à travers la phase silencieuse d'élaboration des « brouillons mentaux ».

Cette idéologie de la spontanéité et le support contraignant du cahier (du journal intime) nous font penser à la technique picturale de l'aquarelle : la retouche est impossible, il faut réussir du premier coup !

Du point de vue du contenu, le *péritexte*<sup>71</sup> des courriels est similaire au *paratexte* épistolaire.

La tradition épistolaire exige un dispositif complexe, de type paratextuel : mention de l'auteur et de ses coordonnées, lieu et date de la rédaction, objet, mention du destinataire, en-tête ; le corps du texte devait comprendre au minimum deux paragraphes (l'un qui justifie la démarche, l'autre qui expose la demande ou livre les données), une formule de politesse, la signature, ainsi que la prise en compte lors de la rédaction d'une situation d'énonciation différée.

Dans le courriel, la mention du ou des destinataires, de l'émetteur, de la date et l'heure d'émission, ainsi que de l'objet est fournie automatiquement par le système informatique. Le courriel permet aussi, plus facilement que la lettre, la *hiérarchisation des destinataires* : les destinataires à proprement parler, c'est-à-dire

---

<sup>71</sup> Nous utilisons le terme de *péritexte* (selon la distinction opérée par Genette 1982) comme synonyme de *didascalie* pour désigner les éléments du *paratexte* qui sont inséparables du texte, à l'instar des rubriques prédéterminées par le logiciel qui apparaissent dans l'en-tête de réception (l'adresse de l'émetteur et du destinataire, le sujet, l'heure et la date du message).

ceux auxquels le message est adressé, les destinataires « en copie » qui sont explicitement informés, mais qui ne sont pas considérés comme des interlocuteurs à part entière, et les destinataires « en copie conforme invisible » qui sont ignorés des précédents et doivent rester hors du champ interlocutif (bien qu'ils soient sollicités par l'énonciateur primaire).

La possibilité technique du courriel de fragmenter et de disséminer la réponse en divers endroits du message d'origine ou de l'insérer en avant-propos, ne se réalise pas dans le cas d'une réponse épistolaire, qui ne s'inscrit pas *a priori* dans le même espace textuel mais qui est située dans une postérité explicite par rapport au message premier. Selon Cousin-Berche (1999), « La volonté d'apporter une réponse « point par point » au sein d'une correspondance traditionnelle impliquerait le recours au discours rapporté soit indirect, soit direct, lequel n'est jamais qu'un artefact souvent trompeur [...] » (p. 34).

## 1.2. Le « roman par mails » : définition d'un sous-genre en émergence

D'après Maingueneau (2002), tout texte relève d'une « catégorie de discours, d'un *genre de discours* [...], c'est-à-dire des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies [...]. Les genres de discours relèvent de divers *types* de discours, associés à des vastes secteurs d'activité sociale [...] ».

Bronckart (1996) mène une réflexion intéressante sur la notion de genre et affirme que les textes constituent :

« des produits de l'activité langagière en permanence à l'œuvre dans les formations sociales ; en fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, ces formations élaborent différentes sortes de textes, qui présentent chacune des caractéristiques relativement stables [...], et qui restent disponibles dans l'*intertexte*, à titre de modèles *indexés*, pour les contemporains et pour les générations ultérieures.

[...] à l'échelle d'un agent singulier, la production d'un nouveau texte empirique devait être conçue comme le résultat de la *mise en interface* entre les représentations construites par l'agent à propos de sa situation d'action [...], et les représentations de ce même agent concernant les genres disponibles dans

l'intertexte. [...] tout nouveau texte empirique était donc nécessairement construit sur le modèle d'un genre, qu'il relevait d'un genre.

[...] Quel que soit le genre dont ils relèvent, les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents [...] c'étaient ces segments constitutifs d'un genre qui devaient être considérés comme des *types linguistiques*, c'est-à-dire comme des *formes* spécifiques de sémiotisation ou de mise en discours. [...] Nous avons dès lors qualifié ces types de *types de discours* et les mondes virtuels dont ils se soutiennent, de *mondes discursifs* [...].  
» (pp. 138-139)

Mais si Bronckart (1996) rejette tout type de classement rationnel des genres, nous défendons (à la suite de Maingueneau, J.-M. Adam, Petitjean et bien d'autres) la nécessité et l'importance de tels classements.

Maingueneau (2002) répartit les genres de discours selon les critères du secteur d'activité, du lieu institutionnel, du statut des partenaires légitimes du discours, du lieu et du moment légitimes, du support matériel et de l'organisation textuelle.

En reprenant Maingueneau, reformulé à son tour par J.-M. Adam, Petitjean<sup>72</sup> définit les critères suivants pour distinguer un genre textuel : l'ancrage situationnel, l'appartenance institutionnelle, l'intention communicationnelle, le mode énonciatif, la macro/micro-organisation formelle, les contenus thématiques, les matériaux de réalisation et les indices paratextuels.

Dans une approche soucieuse de revisiter la notion de « genre discursif » à la lumière de la communication médiée par ordinateur, nous aborderons la définition de « roman par mails » à partir des critères susmentionnés.

Les échanges verbaux que les adolescents opèrent aujourd'hui par voie électronique sont à l'origine de « nouveaux *genres discursifs*, étroitement déterminés par une situation énonciative *sui generis*, différente de celle créée par une relation épistolaire comme de celle établie par les communications téléphoniques [...]» (Cousin-Berche, 1999 : 31).

Dans la perspective d'une typologie des discours, le discours épistolaire est un *type de discours* qui se diversifie en un certain nombre de genres de discours, eux-mêmes divisés en sous-genres.

---

<sup>72</sup> Séminaire de M2-Recherche (département de Sciences du Langage- UFR Lettres et Langues, Université *Paul Verlaine* de Metz) tenu par Monsieur Petitjean en 2005 sur la « Typologie des textes ».

Nous définissons le « roman par mails » *un sous-genre nouveau en littérature de jeunesse, et tout à fait spécifique aux fictions pour adolescents, qui s'inscrit dans la filiation des formes brèves des romans épistolaires à deux voix*. Le courrier électronique peut, en effet, être pensé, selon Marcocchia (2005), dans la continuité du billet, du télégramme, du pneumatique, du fax.

Cette hypothèse est confirmée par les critères suivants : la brièveté, un style moins formel (le courriel instaure un rapport de places plus *égalitaire* que le courrier papier et met en place une relation assez *peu hiérarchisée* et relativement peu formelle entre les interactants), le relâchement des conventions liées à la politesse, le jeu sur les codes graphiques et la séquentialité des messages.

Dans le cas spécifique de notre corpus, il s'agit du genre « lettres privées » et, à l'intérieur de cette catégorie du privé, du sous-genre « lettres amicales et amoureuses ».

Les courriels d'amitiés envoyés par nos jeunes épistoliers, appartiennent à la correspondance intime. Il s'agit d'énonciations en « je » par rapport auxquelles est repéré le « tu », qui est constitué comme tel par l'énonciateur.

Du côté de l'énonciateur, les lettres d'amitié et d'amour autorisent l'expression d'une *subjectivité* plus grande et moins contrainte que dans les autres genres. La sphère des enjeux relationnels intimes permet un appui souvent elliptique sur les connaissances partagées des correspondants : l'implicite est massivement de mise.

Genre de l'intimité amicale/amoureuse, le « roman par mail » est un *genre second* (Bakhtine, 1979), qui appartient à la « sphère culturelle » et relève du domaine de la Littérature. Les fictions par mail appartiennent à l'institution de la Littérature, tout comme les romans par lettres dont le *prototype* est représenté par les *Liaisons dangereuses*.

Genre de l'écrit, le « roman par mails » simule, à travers le support papier, l'interaction électronique authentique. Ce changement de support matériel modifie radicalement le genre de discours.

La *dimension médiologique* des énoncés (Maingueneau) s'avère fondamentale. Le support n'est pas un simple accessoire, ou un simple moyen de transport pour le discours, c'est une dimension essentielle : il contraint ses contenus et commande les usages qu'on peut en faire.

Pour ce qui concerne la macro/micro-organisation formelle, comme pour la lettre, avec le courriel le lecteur est confronté à un « rituel discursif » imposé par le genre : c'est ce que D. Maingueneau (2003) appelle la *scénographie*.

Tout genre de discours est associé à une certaine *organisation textuelle*. Le « roman par lettre » est un genre à organisation textuelle rigide. Selon J.-M. Adam (1998), tout texte épistolaire, en se référant au modèle de la *dispositio* prôné par la rhétorique ancienne, a une organisation interne qui se compose de cinq séquences : l'ouverture (la *salutatio*), l'exorde (la *captatio benevolentiae*), le corps de la lettre (la *narratio*), la péroraison (la *petitio*) et la clôture (la *conclusio*). Cette structure compositionnelle de la forme épistolaire se réduit dans la tradition classique à trois grands ensembles qui sont maintenus jusqu'à aujourd'hui: la prise de contact avec le destinataire de la lettre, la présentation et le développement de l'objet du discours et l'interruption finale du contact ou conclusion.

Cette tripartition structure, en générale, la scénographie des textes électroniques, mais elle s'organise textuellement dans des ensembles plus courts qui épousent la rapidité du support.

Dans le roman par mails, la *scène englobante d'énonciation* est celle d'une suite de lettres hétéro-adressées sur support électronique. La *scénographie* correspond à celle de la correspondance privée, qui met en relation deux individus qui entretiennent une relation personnelle.

La fiction enchâsse les mails, comme autant de *scènes génériques* codées par les usages de la correspondance électronique. Cet enchâssement se fait par un processus de focalisation sur une scène générique initiatrice et intégrante. Dans le roman *Connexions dangereuses* de Sarah K., il s'agit de la mise en œuvre du projet malsain de Virginie grâce au « pacte » que les deux adolescents concluent.

Dans le roman par mail, la *simulation des spécificités techniques du mode de communication* a un rôle essentiel.

Le courriel se caractérise par la *quasi instantanéité de la transmission* : il est transmis instantanément quelle que soit l'heure d'émission et la distance physique entre le lieu d'expédition et le lieu de réception. Le courrier électronique évoque, par sa dénomination même, le courrier postal et s'en distingue par la rapidité de transmission. Cela répond à une exigence d'immédiateté et d'accélération de la circulation des données informatives qui contamine souvent la qualité rédactionnelle. Si l'émission est directe et la réception présumée imminente, la

lecture et l'appropriation par l'allocutaire, par contre, n'est pas forcément instantanée: l'émetteur ne peut prévoir, ni savoir avec certitude le moment où son message sera lu. Mais grâce au périphrase il peut identifier le temps d'énonciation, ou du moins celui de la connexion.

Le support conditionne le genre dans la mesure où le dispositif périphrase dispense les énonciateurs de certaines opérations prédéterminantes qui conditionnent la production et l'interprétation des énoncés. L'insertion automatique de l'expéditeur et son identification exonère-t-elle l'auteur de l'obligation de signer. De la même manière, l'insertion des données temporelles justifie le recours fréquent à des embrayeurs, alors que le lieu d'énonciation est dénié en tant que repère énonciatif. De plus, la mention (non obligatoire) de l'« objet », qui assume une fonction épigraphique assimilable à celle d'un titre, évite les préambules, de rigueur lors d'échanges épistolaires.

Dans la fiction littéraire, c'est l'auteur qui stylise le périphrase et crée l'illusion d'une communication en différée, où le temps de production et le temps de réception ne coïncident pas: il arrive à faire percevoir cette distance comme minimale, en inscrivant les coordonnées temporelles dans une périodicité calculée. L'axe de la *périodicité*, dans la *temporalité* du genre « roman par mails », se confirme être fondamental comme pour le roman en forme de lettres.

Les deux *cyberépistoliers* qui participent à l'échange sont physiquement séparés. Ils communiquent par courriel car ils sont éloignés. Le discours épistolaire suppose l'éloignement de deux interlocuteurs, dont la finalité est celle de combler justement cette distance (intention communicationnelle).

Le déplacement des interlocuteurs, qui ne sont pas co-présents, dans l'espace ressemble à la situation des lettres traditionnelles. Toutefois la substitution du lieu de provenance de la lettre par la citation d'une adresse mail, qui mime la dimension abstraite du *net*, immatérialise l'écriture et le contexte de production: les jeunes interlocuteurs se retrouvent dans le contexte créé par l'interaction même et, pour cela, contigus des tours successifs.

Mode dialogal par excellence, le courriel est aussi fortement *interactif*. Nombreux logiciels, à l'exemple de Hotmail et de Yahoo, proposent simultanément à la lecture d'un courriel une procédure de « réponse à l'auteur ». La procédure automatique de « réponse à l'auteur » donne lieu à diverses utilisations, de l'ordre de la réplique (réponse proprement dite) ou du complément d'information qui s'inscrivent dans

une dynamique conversationnelle, qui contribuent à l'élaboration d'une unité textuelle reposant sur une continuité artificielle.

Dans la fiction romanesque, cette procédure de « réponse à l'auteur » est simulée par l'écrivain.

Une autre spécificité de ce mode de communication, stylisée dans le roman, réside dans la possibilité de construire des superpositions de discours, des *strates discursives*, qui n'excluent et n'imposent aucune forme scripturale codée socialement. Le discours *plurilogal* du courriel, qui emprunte à une multiplicité de sources énonciatives et fait coexister des discours qui n'ont pas été émis en même temps, favorise *l'hétérogénéité multiforme*, énonciative et réceptive.

À la suite de Cousin-Berche (1998), nous parlons de « stylisation d'un *discours reporté* », et non rapporté, dans les termes d'une simulation de la possibilité technique d'insérer les dires du récepteur premier dans l'espace textuel du message d'origine. L'objet textuel est construit à partir d'une multiplicité énonciative dialogale qui ressemble à une situation conversationnelle et qui s'en distingue par sa matérialité graphique, laquelle implique une segmentation, voire une « sédimentation discursive ».

### 1.3. « L'oral dans l'écrit » ou la transposition écrite de la langue orale dans les fictions contemporaines spécifiques au jeune public

Daniel Delbrassine (2006)<sup>73</sup>, dans son ouvrage sur le roman adolescent, parle d'une double stratégie de « tension » et de « proximité » qui caractérise la littérature de jeunesse contemporaine pour séduire le lecteur et, parmi les différents moyens utilisés, il relève en particulier « une situation de communication pseudo-orale » :

« Dans son attitude de dévoilement intime, le personnage du roman adressé aux adolescents s'approche de ce que l'on dénomme « discours intérieur » ou « récit de pensée » (G.Genette). Mais cette affirmation doit être assortie d'une remarque, car il s'exprime assez souvent sous une forme particulière qui le voit, en tant que narrateur, mimer une situation de communication pseudo-orale ; c'est ce que nous avons désigné sous l'appellation de « bavardage confidentiel » [...] » (p. 254).

---

<sup>73</sup> D. Delbrassine (2006), œuvre citée.



Nombre de fictions pour adolescents semblent en effet aujourd'hui vouloir entretenir l'illusion d'une oralité, en stylisant une certaine « liberté » de la langue parlée. Selon Delbrassine (2006):

« Ces traces d'oralité dans le roman adressé aux adolescents d'aujourd'hui pourraient être interprétées en fonction de l'histoire de la littérature de jeunesse, dont les origines renvoient à la tradition orale et à des œuvres conçues pour être *dites* ou prises en charge par un lecteur adulte. Barbara Wall (1991) évoquait les romanciers anglais du XIXe siècle pour remarquer leurs difficultés à se départir d'une position de conteur [...] » (pp. 255-256).

La littérature de jeunesse (les stéréotypes, la morale pédagogique et la censure ont joué un rôle déterminant) a cumulé un retard énorme par rapport à la littérature pour « adultes »:

« À la question de la légitimité littéraire de l'oral et de sa transcription, les romanciers du XIX siècle répondent par la mise au point d'un style « oralisé » à l'intérieur duquel la description de la voix joue un rôle important encore que peu connu [...]. La recherche d'un « style oralisé », la babélomanie, l'intérêt pour le parler sont à compter parmi les dominantes du siècle. Le plaisir des langues et la fascination exercée par les idiomes étrangers sont à la source de portraits vocaux parfois déroutants, souvent amusants [...] » (pp. 150-151)<sup>74</sup>

De nombreux spécialistes parlent d'« oralité imposée dans le style » pour caractériser une sorte de convention formelle du récit de jeunesse utilisée afin d'aider le lecteur à s'appropriier ces textes littéraires. Delbrassine (2006) va au-delà de cette idée de « mission simplificatrice », qui nous paraît aussi trop réductrice, pour affirmer que:

« Les traces de communication orale seront donc avant tout interprétées non pas comme des instruments pour faciliter la lecture, mais comme des procédés visant à établir une relation de proximité entre narrateur-héros et lecteur, qui concourt à la réussite d'une stratégie de séduction auprès de ce dernier [...] » (p. 256)

---

<sup>74</sup> Enrica Galazzi (1997) : « (D)écrire la voix », in *Polyphonie pour Ivan Fonagy. Mélanges offerts à Ivan Fonagy*, dirigé par Jean Perrot, Paris, l'Harmattan, Paris.

Selon Bertrand Ferrier<sup>75</sup>, la *littéarité* des livres pour la jeunesse procède d'une mise en œuvre particulière du *langage* « d'autant plus appréciable qu'elle est pensée dans la spécificité du schéma lectoral, incluant l'ensemble des acteurs (auteur, éditeur, lecteur supposé) et non la seule immanence brute du texte [...] » (p.127). La question d'un langage adapté spécifiquement aux jeunes (enfants ou adolescents) doit être pensée, selon Ferrier, d'une part, comme la constitution d'un *logos* spécifique, supposant l'enrichissement (ou la stagnation) sémantique, grammatical et contextuel ; d'autre part, comme le rapport à la norme et l'intégration du contexte dans cette norme.

Les études quantitatives sur le lexique des enfants et des jeunes montrent que ces derniers ne disposent pas de l'amplitude sémantique qui est censée caractériser l'adulte (ou qu'on est du moins en droit de lui imputer). On parle en général de la maîtrise déficiente du langage des jeunes lecteurs. Mais pourquoi l'auteur jeunesse ne pourrait-il jouer justement sur cette « pauvreté » linguistique? Il nous semble tout à fait possible d'envisager avec un matériau quantitativement plus limité que pour la littérature « adulte », une littérature autre, jouant précisément sur cette relative pauvreté : « la littérature ne se fonde pas systématiquement sur la richesse du vocabulaire utilisé. Elle réside d'abord dans ce qu'on a parfois appelé « une manière d'être et de voir le monde » [...]. Prévalant sur le matériau du texte lui-même, l'écriture institue, constitue la littéarité d'un livre – ou la destitue. La simplicité du vocabulaire est en cela un révélateur du degré d'engagement littéraire de l'auteur [...] » (Ferrier, 2006 : 133).

Nous empruntons à Jean Mesnager (1985) la thèse qu'« écrire simple, ce n'est pas écrire pauvre »<sup>76</sup>, car la simplicité du vocabulaire n'a jamais été ennemie d'une certaine richesse littéraire. Il s'agit au contraire de faire de cette pauvreté apparente une richesse ! Le fait que le vocabulaire des fictions pour la jeunesse soit *accessible* à un lectorat jeune ne signifie pas qu'il soit forcément pauvre. D'après Ferrier, non seulement une certaine littérature de jeunesse joue sur cet « excès de pauvreté » pour créer des effets d'humour, mais elle utilise cette simplicité à son profit à travers la *poly-focalisation* pour dépasser la problématique sémantique et interroger directement le texte dans sa forme même. Nous retrouvons le même procédé de

---

<sup>75</sup> B. Ferrier (2006) : « *Mais tout n'est pas littérature !* » *Le concept de littéarité appliqué aux romans contemporains pour la jeunesse (1995-2005)*. Thèse dirigée par M. Michel Murat et soutenue à l'Université Paris-IV Sorbonne-Ecole doctorale de littératures françaises et comparées.

<sup>76</sup> Jean Mesnager (1985) : « La lisibilité dans la littérature enfantine », in *Littérature enfantine*, Dossier des actes de lecture, n. 1, Association française pour la lecture, p. 225.

multiplication des points de vue dans les fictions pour adolescents qui jouent sur la simplification et l'accessibilité lexicale grâce à la stylisation de la « langue des jeunes ».

Mais la littérature est aussi le lieu par excellence de l'enrichissement sémantique : les auteurs non seulement exploitent un vocabulaire accessible, mais contribuent à l'élargissement du bagage lexical du lecteur, en incorporant discrètement des mots inconnus ou en recourant au jeu sur la polysémie. La compréhension peut être atteinte par déduction grâce au contexte ou par l'intermédiaire d'un personnage cultivé, mais aussi par des incises, des notes en bas de page explicatives ou des glossaires en annexe (les notes et les glossaires s'adressent surtout aux enfants et aux pré-adolescents et rarement aux adolescents - sauf pour le langage technique et scientifique, pour lequel un niveau de maîtrise linguistique et culturelle est supposé plus élevé).

Plaisir du mot inattendu, caractérisation référentielle d'un personnage, découverte d'un terme que le jeune narrateur se promet de réutiliser : le jeu sémantique est un ressort narratif très efficace qui relève non seulement de l'imitation (de la langue des jeunes, de la *cyberlangue*...), mais aussi de la créativité de l'auteur qui, grâce à la resémantisation et aux néologismes, crée des nouvelles « connexions sémantiques ».

La *sémantique jeunesse* (selon l'expression de Ferrier 2006) est un terrain fertile et fécond, qui se renouvelle continuellement:

« La « sémantique jeunesse » n'est pas aussi fermée, aussi limitée qu'on le suppose parfois. D'une part, en effet, elle utilise un vocabulaire assez riche, et d'autant plus riche que la variété des sujets abordés amène chaque auteur à intégrer à une liste intuitive de base des termes propres aux sujets qu'il aborde ou à la manière dont il l'aborde. D'autre part, elle assume ostensiblement ses limites, que ce soit par le jeu entre le su et l'ignoré, par la découverte et l'insertion de mots ou d'expressions ignorés des jeunes lecteurs, ou par l'invention d'une sémantique non reconnue, inventive, et dont la création participe de la dynamique narrative [...] » (p. 194).

La syntaxe et la rhétorique spécifique à la littérature pour la jeunesse se caractérisent par leur nécessaire *intelligibilité*. Mais cette exigence de *clarté* ne signifie pas une normativité absolue : « être clair, ce n'est pas forcément être

toujours respectueux des règles grammaticales ordinaires [...] » (Ferrier, 2006 : 195). La syntaxe, comme le lexique, se façonnent sur le modèle de l'oral mais, comme nous le verrons, il s'agit d'une oralité stylisée et volontairement simplifiée. Le recours à une syntaxe simple et reconnaissable est synonyme d' « *efficacité, signifiante et liberté* ». N'ayant plus une valeur purement pédagogique, les livres pour adolescents se libèrent de la tyrannie du respect de la norme écrite (considérée autrefois comme une exigence première), et de la fausse association entre la syntaxe défaillante et le message transmis par cette défaillance. N'étant plus obligatoire, la norme syntaxique (écrite) laisse la place dans les productions contemporaines pour la jeunesse à la variation (orale):

« Plus généralement, le roman pour adolescents tend à opposer une langue relâchée, dans laquelle sont écrits les dialogues, et une langue plus soutenue, qui correspond au style indirect. Cette complémentarité, plus ou moins nette mais que traduit bien l'expression complète ou incomplète de la négation, ressortit de la tradition des livres pour la jeunesse, qui devaient être bien écrits sans pour autant être très éloignés du langage habituellement pratiqué par le lecteur [...] » (Ferrier, 2006 : 218).

À l'utilisation de la phrase nominale, au recours à la syncope<sup>77</sup> et à l'expression incomplète de la négation (Ferrier 2006), nous ajoutons, d'après nos analyses des romans réalistes contemporains pour adolescents, une série d'autres traits d'oralité marquant un langage spécifiquement « jeune » et que nous détaillerons dans la suite.

Contre une vision « aseptisée » de la production pour la jeunesse qui nie le mélange des registres, nous parlerons, à la suite de Ferrier (2006), de *l'interpénétration des registres* comme d'une dimension essentielle des fictions contemporaines:

« la question du langage est centrale dans le développement du jeune lecteur. Maîtriser le langage mais aussi les langages spécifiques à chaque situation fait

---

<sup>77</sup> Ferrier (2006) définit la *syncope* à la suite de Henri Morier (1989), comme le procédé qui consiste à imposer à un texte un rythme irrégulier, par l'enchaînement d'unités syntaxiques plus ou moins longues : « C'est symptomatique de la fonction dévolue à la syncope : accélérer le débit, imprimer un rythme trépidant à la lecture, ne pas laisser le lecteur dans une rassurante – et ennuyeuse – répétition de structures grammaticales assimilées. L'alternance de phrases nominales et verbales, l'inégalité des périodes, le recours à une ponctuation abondante coupant une phrase en plusieurs morceaux, participent de ce phénomène [...] » (p. 214).

partie de son lot quotidien. Dès lors qu'un livre lui est spécifiquement destiné, le questionnement du langage prend une force et un écho particuliers.

La stratification du niveau en registres, montrant que plus on maîtrise de registres, plus on enrichit sa compréhension du monde et ses capacités de communication avec autrui, peut dans cette perspective, avoir un effet cathartique qu'on aurait tort de négliger. Ainsi, la spécificité de la littérature pour la jeunesse réside autant dans l'acte de lecture par un jeune, qui savoure son accessibilité, que dans l'intention d'écriture qui anime un auteur [...] » (Ferrier, 2006 : 262).

### 1.3.1. La « langue des jeunes » dans la littérature de jeunesse :

#### mises en scène de la parole ordinaire des adolescents

À l'heure où le nombre d'œuvres relevant de la littérature de jeunesse ne cesse de croître, diverses collections clairement identifiées pour les adolescents voient le jour, portant sur les domaines et les thèmes qui sont communs aux romans pour adultes.

Si l'adolescence est une période trouble au cours de laquelle celui qui n'est plus un enfant tente de mettre en place sa personnalité, la littérature qui lui est adressée est à son image, complexe et variée. La collection *Do A Do* aux éditions du Rouergue, en particulier, édite principalement des romans dans lesquels les personnages vivent des situations difficiles et violentes. Mal de vivre, cigarettes, alcool, drogues, fugues sont le quotidien de ces jeunes « paumés » qui peuplent les collections pour adolescents<sup>78</sup> : *Tribal* chez Flammarion, *Exprim'* aux éditions Sarbacane, *Roman* chez Thierry Magnier, *Médium* à l'École des loisirs, *Métis* chez Rageot, *Les uns et les autres* et *J'accuse !* chez Syros, *Littérature* chez Bayard, *Livre de poche jeunesse Senior* chez Hachette, *Scripto*, *Frontières* et *Page blanche* chez Gallimard, *Fictions* et *Point Virgule* au Seuil, *La vie en vrai* chez Castor Poche, *Jeunes adultes* chez Pocket, *Confessions* chez La Martinière, *Tipik Junior* chez Magnard Jeunesse, *Lampe de poche* chez Grasset, *Ados Raisons d'enfance* chez Actes Sud Junior, *Espace Nord Zone J* chez Labor (Bruxelles) et *Couleurs* aux Éditions Memor (Bruxelles).

À l'image des romans qui nous viennent d'Angleterre dans lesquels abondent les scènes d'excès où l'on abuse de l'alcool, des drogues et du sexe (nous pensons tout

---

<sup>78</sup> La liste n'est pas exhaustive car, dans l'espace francophone, nous citons seulement deux collections. Notre but, en fait, est de rendre compte des collections que nous avons côtoyées régulièrement aux cours de ces années de recherche.

de suite à *Lady, ma vie de chienne* et *Junk* de Melvin Burgess, Gallimard, Scripto), les fictions françaises contemporaines pour adolescents commencent à présenter une grande liberté de tons et de contenus et abordent des sujets longtemps demeurés tabous<sup>79</sup>: **les premières expériences sexuelles** (*L'amour en chaussettes* de Gudule, Éditions Thierry Magnier, Roman ; *Star-crossed lovers* de Mikaël Ollivier, Éditions Thierry Magnier, Roman ; *Love* de Serge Perez, l'École des loisirs, Médium), **l'homosexualité** (*Tous les garçons et les filles* de Jérôme Lambert, l'École des loisirs, Médium ; *Macaron citron* de Claire Mazard, Syros, Les Uns et les autres ; *H.S.* d'Isabelle Chaillou, Rageot, Métis ; *Le cahier rouge* de Claire Mazard, Syros Jeunesse, Les uns et les autres ; *Oh, boy !* de Marie-Aude Murail), **le sida** (*Lettres à qui vous savez* de Hervé Debry, Romans Casterman ; *Mon cœur bouleversé* de Christophe Honoré, l'École des loisirs, Médium), **l'inceste** (*Maman les p'tits bateaux* de Claire Mazard/M. Hyman, Casterman, Romans Dix et plus ; *La Fille du canal* de Thierry Lenain, Syros, Les uns et les autres), **la pédophilie** (*À la brocante du cœur* de Robert Cormier, Ecole des loisirs, Médium), **la xénophobie et le racisme** (*La Balle est dans ton camp* de Robert Cormier, l'École des loisirs, Médium ; *Djamilla* de Jean Molla, Grasset Jeunesse, Lampe de poche Ados), **la maternité précoce** (*En plus c'était pas prévu* de Marie-Sophie Vermot, l'École des loisirs, Médium), **les maltraitements** (*Happy end* de Bertrand Ferrier, Le Rouergue, Do A Do; *Mamie en miettes* de Florence Aubry, Le Rouergue, Do A Do; *John et moi* d'Isabelle Chaillou, Le Rouergue, Do A Do ) et **les manipulations et les violences psychologiques** (*Mal à ma mère* de Clara Vidal, Syros, Les uns les autres ; *Je veux voir Marcos* de Valérie Dayre, l'École des loisirs, Médium ; *Les nouveaux malheurs de Sophie* de Valérie Dayre, l'École des loisirs, Médium). De nombreux romans relatent des **conduites à risque**. L'adolescent se met en danger (blessures, dépendances physiques et psychiques, mort), comme l'attestent les thèmes suivants: **toxicomanie** (*Un pacte avec le diable* de Thierry Lenain, Syros, Les uns et les autres), **troubles alimentaires** (*Petite* de Geneviève Brisac, l'École des loisirs, Médium ; *Journal sans faim* de Marie et Roselyne Bertin, Rageot, Cascade Pluriel), **fugues** (*On ira voir la mer* d'Olivier Adam, l'École des loisirs, Médium ; *De la tendresse* de Robert Cormier, l'École des loisirs, Médium ; *Une gauloise dans le garage à vélos* de Florence Thinard, Le Rouergue, Do A Do), **défis dangereux** (*Connexions dangereuses* de Sarah K., Flammarion, Tribal), **mort** (*Un*

<sup>79</sup> Nous citons ici quelques œuvres représentatives sans chercher à couvrir la totalité du panorama éditorial.

*boulot d'enfer* de Florence Thinar, Éditions Thierry Magnier, Roman ; *La messe anniversaire* d'Olivier Adam, l'École des loisirs, Médium), mais aussi l'**alcoolisme**, la **vitesse sur la route**, les **tentatives de suicide**, les **blessures délibérées** etc. Selon le sociologue David Le Breton :

« Quand le sentiment de soi est encore fragile, le corps devient alors le champ de bataille de l'identité. Il effraie par ses changements. Attache au monde, le corps se mue en objet transitionnel destiné à amortir le désarroi d'être soi. Le jeune le couve et l'écorche, il l'aime et le hait avec une intensité variable liée à son histoire et à la qualité de présence de son entourage. Si les limites manquent, le jeune les cherche à la surface de son corps, il se jette symboliquement (et non moins réellement) contre le monde pour établir sa souveraineté, bâtir une zone propice entre intérieur et extérieur [...] » (Le Breton, 2003 : 12)<sup>80</sup>

Ces œuvres évoquent la solitude, l'isolement, la détresse et la souffrance morale des adolescents face à l'incompréhension et à l'indifférence des adultes (qui apparaissent toujours comme « décalés », absents ou censeurs). Dans ces romans qui expriment la cruauté et la dureté de la vie, souvent sur la base d'une vision tragique de l'existence humaine, la meurtre et la mort sont aussi omniprésents. C'est pourquoi on peut dire que cette littérature spécifiquement adressée aux adolescents ressemble au « miroir morcelé de nos fantasmes mortifères et réactualise une angoisse oubliée à jamais innommable » (Roland, 2003)<sup>81</sup>. Selon la psychologue Annie Roland « De la même façon qu'il est dangereux d'administrer des calmants à des enfants agités et anxieux, les adolescents n'ont pas besoin d'une littérature « sédative » : ils ont besoin de paroles authentiques car ils sont à la recherche de leur propre vérité [...] »<sup>82</sup>.

Au sein de cette littérature à visée référentielle forte, la langue utilisée recherche l'« authentique » en stylisant<sup>83</sup>, d'une manière plus ou moins efficace, les paroles adolescentes.

---

<sup>80</sup> D. Le Breton (2003) : « Conduites à risque », in *Citrouille*, n. 36, pp. 11-12.

<sup>81</sup> A. Roland (2003) : « Le péril jeune », in *Citrouille*, n. 36, pp. 9-10.

<sup>82</sup> *Ibid.* article cité p. 9

<sup>83</sup> Nous utilisons les termes « stylisation » et « styliser » dans l'acception littéraire de *reproduire, représenter* un objet avec un style particulier (propre à un auteur, un genre, une époque, etc.) en se limitant à certains éléments caractéristiques ou conventionnels : « représentation d'un objet en régularisant, simplifiant ses formes, en le réduisant à ses caractères les plus typiques ou en lui donnant une configuration schématique, conventionnelle [...] » (Centre National de la Recherche Scientifique, *Trésor de la langue française*, Paris, Gallimard, 1992, tome XV, pp. 996-997).

Mais avant de procéder à une étude détaillée des textes afin d'observer comment les auteurs reproduisent la langue des jeunes, il nous semble opportun de dresser un rapide tableau des études menées jusqu'à aujourd'hui concernant les pratiques langagières authentiques des adolescents en milieu urbain.

Objet difficile à nommer, Françoise Gadet (2003)<sup>84</sup> définit la *langue des jeunes* comme une forme actuelle de *vernaculaire*, une forme de langue pratiquée entre pairs au cours de leurs interactions ordinaires :

« L'adolescence se distingue de l'enfance et de l'âge adulte par le recours au vernaculaire et à des pratiques comme les codages (javanais, verlan). Des usages propres aux jeunes ont été toujours observés, mais il n'y a que peu de temps qu'ils peuvent être regardés comme un sociolecte, devant la nouveauté de leur statut économique et social : prolongation de l'adolescence par la dépendance économique, émergence comme force de consommation, difficile entrée sur le marché du travail, chômage ; le tout sur fond d'urbanisation qui exacerbe ou dilue le sentiment identitaire [...] » (p. 85)

La communication ordinaire entre pairs est très dépendante de l'appartenance des adolescents à un contexte, permet les connivences de l'implicite et s'appuie sur les connaissances partagées. Elle présente des fréquences phonologiques, syntaxiques et lexicales récurrentes qui ont été recensées dans plusieurs études (Gadet 2003, Goudailler 2003, Dabène & Billiez, 1987, Billiez 1992, Billiez *et alii* 2004, Bautier 1995, Lepoutre 2007) et qui sont assez représentatives des parlars jeunes. Si les procédés demeurent ceux de la langue commune (emprunts, troncations, reduplication, métaphores, métonymies, verlan et codage), ils ne sont pas généralisables à tout groupe d'origine : le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique et l'âge sont des paramètres incontournables.

Dans les années 80, les expressions « parler jeune » ou « langue branchée » désignaient des manières de parler *argotiques* ou des *tournures à la mode* employées, non seulement par les jeunes, mais aussi par d'autres groupes sociaux. C'est seulement dans les années 90 que l'expression « langue des banlieues » apparaît pour désigner des nouvelles pratiques langagières « jeunes » émergeant

---

<sup>84</sup> F. Gadet (2003) : « Vernaculaires », in *La variation sociale en français*, Ophrys, pp. 79-96.



dans plusieurs quartiers périphériques - en région parisienne ou ailleurs - et satisfaisant à une revendication identitaire en faveur d'une culture métissée.

Les jeunes ont toujours eu, selon (Gadet, 2003)<sup>85</sup>, des usages propres mais « la nouveauté réside dans l'écho qu'ils rencontrent, lié à la nouveauté de leur situation : prolongation de l'adolescence par la dépendance économique, émergence comme force de consommation, difficile entrée sur le marché du travail, chômage ; l'urbanisation et l'immigration exacerbent ou diluent le sentiment identitaire ». La dénomination de « langue des jeunes » dissimule le fait que sont concernés surtout certains jeunes, majoritairement défavorisés et immigrés.

Le français des jeunes a évolué dans sa relation aux parlures des banlieues. Nous sommes en effet désormais plus proches du « français des cités » que du « français branché », de la périphérie que du Quartier latin. Selon Henri Boyer, dans un article paru dans la revue *Le français aujourd'hui* n°124:

« s'il est évident qu'il existe bien un « sociolecte générationnel » beaucoup plus visible et partant beaucoup mieux identifié que par le passé [...], il est non moins évident que, pour la même raison, certaines formes de cet ensemble linguistique ont tendance à se propager dans le français parlé contemporain, et que le repérage d'un usage groupé de ces formes [...] a pu être commodément désigné sous l'appellation de « français branché » ou « chébran », puisque l'un des traits les plus spectaculaires du sociolecte générationnel en question est la verlanisation [...] » (p. 36).

Selon Boyer, le français des jeunes, qui déborde donc aujourd'hui largement sur le « flanc populaire et périphérique » par la langue des cités, est par sa fonction de filtre sociolinguistique un « baromètre des marchés francs », un lieux d'exercice de parlures déviantes et dissidentes « aux fonctionnements sociétaux beaucoup plus complexes que pour les argots traditionnels ». Et s'il préfigure les usages de l'avenir, il représente surtout pour le linguiste les conflits qui habitent la société française d'aujourd'hui.

La langue des cités et le français branché ne représentent que deux sous-ensembles (se superposant partiellement) de ce qu'on appelle communément le « parler jeune », qui, à son tour, fait partie du français parlé contemporain

---

<sup>85</sup> Entretien avec Françoise Gadet, *Langues et Cités*, n. 2, 2003, p.2.

(transgénérationnel). Mais seules les parlures de banlieues auraient, selon le linguiste, le statut de « vernaculaires » ou d'« interlangues ».

Selon Calvet (1994)<sup>86</sup>, les parlars jeunes urbains sont soumis à deux tendances contradictoires : d'une part la *véhicularité* et, de l'autre, la *grégarité* ou *identité* : « la ville est en effet un creuset dans lequel viennent se fondre les différences – et, au plan linguistique, cette fusion est productrice de langues à fonction véhiculaire -, mais elle les accentue en même temps, comme une centrifugeuse qui sépare divers groupes, séparation qui, au plan linguistique, produit des formes grégaires [...] » (p. 62). Par rapport à l'usage traditionnel de la langue dans la communauté villageoise, la langue se « dévernacularise » ou se « dégrégarise » car, en même temps, se manifestent des processus de « revernacularisation » correspondant à l'intégration à la ville. La ville, selon Louis-Jean Calvet, rend « caduques » les attitudes linguistiques traditionnelles et génère l'émergence d'une nouvelle identité. Les jeunes construisent une langue à eux à partir des langues en présence, qui remplace fonctionnellement les langues ethniques disparues, inutiles ou d'usage limité au milieu familial. Les réseaux jeunes, chacun possédant ses marques distinctives propres, se construisent leurs formes identitaires, différenciées de la forme véhiculaire (le français standard local) et des formes vernaculaires familiales.

Malgré les efforts de « cadrage », ces parlures des banlieues ou des cités, qui relèvent de la *culture de rues*, résistent à toute unification, par nature en contradiction avec leur fonction cryptique. Les adolescents des cités fonctionnent en réseaux serrés de socialisation (groupes de pairs), réseaux fondés sur la communauté d'usages linguistiques et de valeurs partagées attachés à un lieu d'origine :

« les adolescents des quartiers vivent souvent dans un relatif isolement au sein d'un groupe de pairs fortement cohésif fait de liens forts et d'échanges sous forme de troc et de critères d'admission restrictifs. Ce repli sur le groupe s'exprime dans le sens particulier donné à certains mots [...]. L'usage de la langue qu'ont ces jeunes est adapté à des pratiques communicatives de solidarité entre pairs, qui permet des connivences et des implicites, à valeur identitaire et cohésive (reconnaissance entre membre du groupe, exclusion des autres). D'où son renouvellement rapide et sa variabilité d'une région à l'autre [...], voire d'une

---

<sup>86</sup> L.-J. Calvet (1994) : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot&Rivages.

banlieue à une autre d'une même ville [...]. Il y a souvent un autre type de réseau dans lequel ils s'inscrivent, à l'antipode de ce localisme : c'est un réseau d'influence diffuse, qui comporte des références communautaires au pays d'origine ; et, au moins pour certains, le truchement d'écrits, par magazines, fanzines, internet ou « chats ». Entre ce réseau global par excellence, et le réseau local quotidien, les réseaux intermédiaires font défaut [...] » (Gadet, 2003 : 88-89).

Bien que Labov (1978) et ses collaborateurs n'aient pas été les premiers à s'intéresser aux « jeunes », leur enquête au sein de groupes jeunes du ghetto noir de New York, membres à part entière de la culture vernaculaire des rues, rejetés par le système scolaire, a fait largement école aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, mais aussi en France, où après une période de relative rareté le nombre des recherches françaises sur les « pratiques langagières des jeunes » a augmenté, les jeunes ciblés étant généralement issus de quartiers « défavorisés » ou dits « sensibles ». Labov travaille sur le « vernaculaire noir américain », l'anglais parlé par des jeunes Noirs pauvres : il s'agit d'un dialecte, d'une variété d'anglais résultant de l'évolution d'un créole et déterminée par l'âge, le niveau social et l'origine ethnique. Mais c'est Bernard Laks<sup>87</sup> qui a inauguré le champ dans le domaine de la sociolinguistique française.

En France, les études sur les « parlars jeunes » se sont penchées non seulement sur les diversités régionales, mais aussi, à l'intérieur de la même ville, sur les différences liées aux quartiers, chaque quartier jouissant lui-même d'une réputation plus ou moins grande dans le domaine de l'innovation linguistique. Mais plus que le quartier, c'est l'appartenance à tel ou tel groupe de pairs qui induira certaines spécificités. Si les travaux se multiplient, la différenciation langagière entre les filles et les garçons dans les groupes de pairs en milieu urbain reste à l'heure actuelle un domaine encore peu exploré. Certaines formes de parler sont considérées comme non légitimes et stigmatisantes pour les filles, qui ne sont jamais perçues et ne se perçoivent pas comme des innovatrices mais au mieux comme des imitatrices<sup>88</sup>.

---

<sup>87</sup> B. Laks (1983) : « Langage et pratiques sociales: étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents », *ARSS-Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 46, pp. 73-97.

<sup>88</sup> N. Armstrong, C. Bauvois, K. Beeching (2001) : *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, Paris, L'Harmattan.

Parler identitaire « jeune » par excellence, le *français des cités* représente une véritable fracture linguistique, récemment apparue, et qui s'ajoute à la fracture sociale déjà existante :

« De nombreuses personnes se sentent de ce fait déphasées par rapport à l'univers de la langue circulante, d'autant que l'accès au monde du travail, qui utilise cette autre variété langagière, leur est barré. Le sentiment de déphasage, d'exclusion est d'autant plus fort, qu'une part importante de ces personnes subissent de véritables situations d'échec scolaire ; il ne leur reste plus qu'à faire usage d'une langue française qu'elles tordent dans tous les sens et dont elles modifient les mots en les coupant, en les renversant, etc.. Ceux ou celles qui utilisent de telles formes linguistiques peuvent de ce fait s'approprier la langue française circulante, qui devient dès lors leur langue ; ils et elles peuvent grâce à elle non seulement se fédérer mais aussi espérer résister et échapper à toute tutelle en se dotant d'un outil de communication qui se différencie d'une part des différents parlers familiaux, qu'ils ou elles pratiquent, d'autre part de la forme véhiculaire de la langue française dominante, légitimée. Les normes linguistiques maternelles sont alors développées comme autant de « contronormes » à la langue française, académique, ressentie comme langue « étrangère » par rapport à sa propre culture [...] » (Goudailler, 2003: 8)

Dans les groupes de pairs des quartiers et des banlieues pluriethniques, les jeunes parlent une variété de *français interstitiel*, une sorte d'interlangue que Goudailler (2003) appelle *argot des cités* ou *argot des banlieues*. Ils construisent un langage de la *connivence*, un *parler véhiculaire interethnique* (d'après Billiez, 1992), qui est en réalité la manifestation actuelle la plus importante d'un type de langue française qui a perdu son caractère rural et toute indexation ouvrière, voire prolétaire, pour devenir « le mode d'expression de groupes sociaux insérés dans un processus d'urbanisation ». L'urbanisation a entraîné la cohabitation de personnes et de langues différentes et les grandes villes sont devenues des « creusets d'influences linguistiques et culturelles diversifiées ». Les nouvelles pratiques des langues comportent des accommodations et des ajustements à la fois de la langue d'origine et de la langue d'accueil, des hybridations et des mélanges, des alternances de langue ou de code. L'identité linguistique, corrélée de manière très forte à l'identité ethnique, va pouvoir être ainsi exprimée grâce à l'utilisation de termes empruntés aux langues des cultures d'origine des habitants des cités.

Pour les jeunes issus de l'immigration, ce n'est pas seulement la ville qui est le lieu d'émergence de nouvelles pratiques linguistiques, mais aussi la famille qui représente le berceau d'un *parler vernaculaire intrafamilial* (Dabène & Billiez, 1987).

Langue des exclus, langue de la révolte, « français remarquable », la langue des cités est loin d'être pauvre ; elle est au contraire étonnement fertile. Les jeunes savent parfaitement user de cette langue métissée à des fins identitaires. On voit clairement le paradoxe (Goudailler, 2003) qui sous-tend les parlers contemporains des cités : une créativité lexicale « explosive » et exubérante qui est produite par des groupes marginalisés ou en voie de marginalisation. Mais, contrairement à ce que l'on constate pour la langue commune, cette richesse lexicale est plus particulièrement limitée à certaines grandes thématiques et ne porte pas sur l'ensemble du stock lexical.

Dans le cadre de la *sociolinguistique urbaine* et de la *linguistique de contact*, dont les parlers en ville constituent l'un des lieux d'étude préférentiels et, en particulier, les parlers non-standard, Thierry Bulot (2004)<sup>89</sup> définit les parlures jeunes comme un objet social très complexe parce que leur émergence récente dans le champ disciplinaire semble indissociable d'une « prise de conscience collective [...] non seulement de l'urbanisation mais encore d'une culture urbaine en œuvre, d'une modification radicale des modes de vie et de penser le monde qui implique, de façon quasi spectaculaire, du linguistique et, partant, du langagier [...] » (p. 137). Traces d'une épaisseur identitaire, ces manifestations discursives rendent compte des brassages de langues et du confinement linguistique. Les parlers jeunes constituent « les traces actuellement (sur)médiatisés non seulement de l'urbanisation linguistique, mais encore de la minoration sociale urbanisée perçue et de la relégation vécue [...] » (p. 143).

Billiez *et alii* (2004)<sup>90</sup> se sont penchés sur les pratiques linguistiques jeunes comme modalités privilégiées de l'urbanité langagière : « affirmer l'existence de parlures générationnelles spécifiques aux jeunes urbains renvoie à la conscience sociale d'une diversité langagière mais surtout à des pratiques sociales discriminantes tout à fait établies [...] » (p. 8).

---

<sup>89</sup> *Ibid*, article cité.

<sup>90</sup> J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (2004) : *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan.

Vecteurs d'identité, de culture et de pratiques linguistiques, les parlars varient en fonction de la connivence, de la proximité établie entre les interlocuteurs, mais aussi en fonctions des thématiques abordées. Si ces pratiques semblent toujours déterminées par le sentiment ou la volonté d'appartenance à un groupe de pairs, les auteurs soulignent aussi la dimension *ludique* non négligeable de ces interactions qui permettent aux jeunes d'exprimer leur « délire » en toute connivence.

David Lepoutre (1997)<sup>91</sup>, dans sa célèbre étude sur les échanges sociaux au sein du groupe de pairs dans la culture des rues, souligne également le rôle important attribué au « spectaculaire » et au « ludique ». Là où les adultes voient de la grossièreté et des incivilités, les jeunes revendiquent une façon propre et ludique de s'exprimer, sans particulière intention de choquer : sémantisme hyperbolique, certaines variables néologiques et refontes de signifiants, glissement de sens, emprunt à l'anglo-américain en premier lieu pour certains champs notionnels bien spécifiques (comme la drogue), mais aussi à des langues en usage précisément dans les banlieues (l'arabe, le manouche...). Il y a également le recours (modéré) à une suffixation argotique avec *-os*. Il y a enfin et surtout un des procédés argotiques majeurs: le *verlan*, complété tout dernièrement par « le 'veul' (Boyer, 1997)<sup>92</sup>. Le *verlan* n'est pas un parler unique, homogène ; il y a plusieurs courants, des sous-dialectes selon les villes, les quartiers, selon la composition de la population. Cependant le *verlan* est essentiellement un argot de banlieue, un argot de bande, souvent associé aux jeunes issus de l'immigration : « la nature insolente du *verlan* répond à un état d'esprit qui bouscule les valeurs établies et piétine les règles de conduite » (Méla, 1997 : 33)<sup>93</sup>.

L'étude du *verlan*, menée par Lepoutre (1997), révèle un rapport au corps « exubérant ». Que sa fonction soit *ludique*, *initiatique*, *identitaire* ou *cryptique*, il s'agit d'un langage de fermeture et du secret :

« les locuteurs de la culture des rues parlent abondamment le *verlan*. Mais ce langage est bien autre chose qu'un simple procédé de codage formel. Il se distingue nettement, par son lexique, sa poétique et ses fonctions, des argots à clef enfantins et adolescents, appelés aussi « argots d'école » (javanais, langue de

---

<sup>91</sup> D. Lepoutre (1997) : *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, coll. Poches.

<sup>92</sup> H. Boyer (1997) : « « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié, in *Langue française. Les mots des jeunes. Observations et hypothèses*, n.114, pp. 6-15.

<sup>93</sup> V. Méla (1997) : « Verlan 2000 », in *Langue française. Les mots des jeunes. Observations et hypothèses*, n. 114, pp. 16-34.

feu, largonji...) [...]. Le verlan n'est pas la simple expression linguistique d'une inversion de la norme sociale dominante [...]. S'il est bien vérifié que les adolescents parlant le mieux *verlan* sont « les plus déviants par rapport aux règles sociales en général, aux normes scolaires en particulier », il est plus juste de parler en termes d'adhésion à des valeurs positives et de dire ainsi que les meilleurs locuteurs de *verlan* sont généralement les adolescents les plus intégrés au groupe des pairs et à sa culture. Ce *verlan*, qui emprunte tout à la fois à l'argot du français populaire, voire aux langues de l'immigration maghrébine, noire-africaine, antillaise, etc., est donc bien à considérer comme un véritable argot de groupe, avec ses champs sémantiques propres et sa capacité à exprimer le vécu et l'expérience de la rue, c'est-à-dire les différentes activités, délinquantes ou non, la toxicomanie, les relations sexuelles, les relations raciales, l'argent, la tromperie, la bagarre, les codes d'interaction, etc. [...] » (p. 154).

Dans le prolongement de Labov (1978), qui s'était déjà intéressé aux joutes verbales entre adolescents (lancer un défi, montrer sa dextérité dans la joute et ne pas perdre la face) dans ses travaux sur les « insultes rituelles », Lepoutre (1997) décrit la culture des rues, telle qui surgit de l'étude des formes de relations adolescentes dans la proche banlieue parisienne.

La culture des rues dans son ensemble ne dédaigne pas les mots « sales », les « gros mots », le langage du sexe, de la scatologie et de l'ordure : « la grossièreté et l'obscénité prennent place aussi bien dans les énoncés narratifs que dans les échanges verbaux rituels (« vanes », insultes, apostrophes, remerciement, saluts), et aussi bien dans les rapports conviviaux que dans les interactions conflictuelles [...] » (Lepoutre, 1997 : 159).

De plus, les conversations entre pairs se font toujours à *voix forte*, sur un ton plus ou moins courroucé, proche de l'emportement : « cet usage tout en force et en puissance de la voix – qui doit être replacé dans un rapport général au corps – relève de manières d'être à la fois populaires, jeunes et masculines [...] » (p. 167). Le *débit de parole* aussi joue un rôle considérable : pour se faire entendre dans le groupe des pairs, il ne faut pas seulement parler fort, il faut aussi parler vite, et cette vitesse s'applique aussi bien à l'articulation qu'à l'enchaînement des mots et des phrases, et au rythme même des échanges. La rapidité d'élocution de certains adolescents est tout à fait étonnante. Selon Lepoutre, ces jeunes locuteurs excellent dans la pratique de la narration : « Au-delà de ce que l'on pourrait interpréter comme les simples manifestations de la fougue et de l'ardeur naturelle d'une

jeunesse débridée, il y a dans cette valorisation très forte de la diction une véritable culture de l'éloquence qui, si elle est universellement présente dans les sociétés humaines, prend ici une couleur particulière. Elle doit être replacée dans une longue chaîne de traditions populaires, issues en particulier, dans le contexte social qui nous intéresse, de la culture arabe maghrébine d'une part, et de la culture noire africaine d'autre part [...] » (p. 169).

Les offenses, les joutes verbales, les insultes rituelles, les vanes directes (qui portent directement sur l'interlocuteur) ou référencées (qui portent sur le groupe familial de l'interlocuteur, parfois sur son groupe social ou son appartenance ethnique ou nationale) participent, au même titre que le verlan, l'argot et le bas langage, de cette *culture de l'éloquence*. La pratique des vanes n'appartient pas en propre aux adolescents des cités de banlieue, mais elle existe sous des formes variées et diverses dans des nombreuses sociétés et dans la plupart des groupes sociaux. Ce qui est remarquable dans le contexte de la culture des rues, précise le linguiste, c'est la fréquence et le degré d'élaboration de ces actes de parole. Les insultes rituelles occupent une place capitale et essentielle dans les échanges verbaux entre adolescents. Véritable jeu rituel, il a ses règles établies, ses participants attitrés, ses spectateurs, ses gagnants et ses perdants. Les locuteurs puisent largement dans le registre riche du « bas langage », fortement prisé par les adolescents : « La production des vanes fait appel à la mémoire, à l'imagination créatrice, demandent à la fois une connaissance des codes sociaux, une certaine subtilité et une grande vivacité d'esprit [...] » (p. 202).

Par contre, le vocabulaire désignant les faits d'insulte est beaucoup moins riche que les vanes. Si le français standard distingue l'insulte (prétendument fondée en vérité) et l'injure (jugement injuste et faux par définition), la culture des rues ne semble pas faire la différence entre ces deux formes d'affronts verbaux.

Les insultes ne sont pas réservées aux seuls membres du groupe des pairs, mais aussi aux personnes extérieures et aux adultes en particulier, qui sont fréquemment la cible d'injures et d'insultes de la part des adolescents : « Adressées à l'extérieur du groupe, les insultes ne remplissent d'ailleurs pas la même fonction. Plus qu'à résorber ou à dénouer le conflit, elles visent surtout à inverser la domination exercée de fait par les adultes en imposant une logique de violence dans laquelle les adolescents ont plus de chances d'avoir le dessus [...] » (p. 209).



Offenses, joutes verbales, insultes rituelles et vanes font fonction de « régulateurs sociaux » pour la gestion des conflits quotidiens et le marquage de hiérarchie dans le groupe de pairs. Les ragots et les rumeurs qui circulent à l'intérieur du groupe assurent le « contrôle social » et la « maîtrise stratégique des informations ».

Dans ses travaux, Lepoutre détaille toutes les manières de parler désobligeantes, vexatoires, humiliantes et blessantes que les adolescents connaissent fort bien et utilisent à outrance dans leurs échanges de paroles quotidiens, de façon tout à fait rituelle. Liées à une violence juvénile, ces « paroles des rues » se traduisent souvent en actes : rixes, bagarres, duels et batailles rangées.

Dans des termes différents, Jean-David Haddad (1998)<sup>94</sup> définit le langage verbal des jeunes des cités comme l'expression à la fois d'une *sous-culture* et d'une *contre-culture*: expression d'une sous-culture, il partagerait les traits essentiels du langage véhiculé par la culture dominante ; expression d'une contre-culture, il se traduirait par une volonté d'autonomie langagière de la part des jeunes des cités ainsi que par la symbolique d'une contestation permanente à travers leur langage et son évolution. Langage des « quartiers d'exil » vécu sur le mode de l'extrême et de la rupture, il fonctionne aussi comme un « refuge, un lieu de repli sur l'entre-soi » (Baillet, 2000)<sup>95</sup>, une protection contre un extérieur mal défini, où l'on risque de se retrouver isolé et vulnérable. Langage crypté, forteresse étanche contre les intrus (les autres jeunes, les adultes en qui on n'a pas confiance, les institutions), il traduit la volonté d'« avoir le droit de parler la langue qu'on veut » (Dannequin, 1997)<sup>96</sup> et correspond à un « esprit périphérique » qui se définit en référence souvent réactive à la « société centrale » : c'est une stratégie d'affirmation d'une identité communautaire culturelle conflictuelle.

Malgré leur hétérogénéité, ces langages utilisés par les jeunes ont en commun le fait d'utiliser le verlan ainsi que des *mots* ou *expressions argotiques*<sup>97</sup>. Le verlan est

---

<sup>94</sup> J.-D. Haddad (1998) : *Le langage verbal des jeunes des cités*, DEES 111, pp.53-56.

<sup>95</sup> D. Baillet (2000) : « Les incivilités, en paroles et en actes », in *H&M. Violences, mythes et réalités*, n. 1227, pp. 16-25.

<sup>96</sup> C. Dannequin (1997) : « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités », in *Migrants-formation*, n. 108, (article en ligne : [http://www.educationprioritaire.education.fr/oral/art\\_cd.htm](http://www.educationprioritaire.education.fr/oral/art_cd.htm))

<sup>97</sup> Selon Zsuzsanna Fagyal (2004), « à part certaines innovations phonologiques et lexicales [...] il est probable que le français parlé par les jeunes « des banlieues » ne soit pas un parler distinct du français populaire qui n'a vraisemblablement jamais cessé d'être pratiqué dans les quartiers ouvriers. [...] » (p. 44), in « Action des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l'innovation lexicale », T. Bulot (sous la dir.) : *Les parlars jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, n. 9, pp. 41-60.

souvent re-verlanisé (ce qui est emblématique d'une volonté de préservation langagière) et les mots d'argot sont souvent eux-mêmes verlanisés. L'argot, selon Haddad, serait l'image de la sous-culture populaire, tandis que le verlan (comme volonté d'inverser les normes culturelles) et les expressions sublimant la violence seraient l'image d'une volonté de contrer la culture dominante.

Selon Gadet (2003)<sup>98</sup>, le plan lexical permet de considérer la langue jeune comme une variété distincte de l'argot qui suit les procédés généraux de formation en vigueur dans la langue : suffixation (dite *parasitaire* quand il s'agit de variétés dépréciées), troncation, métaphore et métonymie, séries synonymiques, calembour et remotivations étymologiques, mots expressifs (suffixes dépréciatifs, métaphores ironiques), emprunts (si anciennement c'était à la faveur des guerres et des conquêtes, aujourd'hui c'est plutôt aux langues de l'immigration - arabe, langues africaines, créoles antillais, anglais, mots tziganes ou prétendus tels etc.). La langue des jeunes *intensifie les emprunts* et *diversifie les sources* : parmi les troncations, les apocopes sont toujours fréquentes, mais l'aphérèse se répand, aussi bien que les redoublements. L'hypothèse de la recherche de la *simplicité* - tendance à la réduction des paradigmes, à la transparence, à l'univocité, à la restructuration - serait, par contre, propre au populaire (comme démarcage simplifié du standard) et à la langue des jeunes.

En revanche, les plans grammaticaux offrent peu de raisons de regarder la langue des jeunes comme une variété distincte du français populaire, car on ne peut y identifier que des phénomènes à l'œuvre dans toute variété préférentiellement orale. Ce mode de communication à valeur identitaire et cohésive génère le *renouvellement* rapide et la *variabilité* d'un lieu à l'autre, dans une culture de rues qui est en grande partie une culture d'oralité liée au plaisir de l'expression rhétorique. Selon Gadet (2003), les variétés populaires émergent aujourd'hui dans les banlieues pluri-ethniques relèvent de moins en moins de l'homogène. Le *verlan* et l'*hybridation* représentent les deux seules vraies ruptures par rapport aux formes héréditaires: « Participant avec d'autres traits à la construction d'un code identitaire

---

Selon Cyril Trimaille (2004), l'argot contemporain vit aujourd'hui à travers les parlars de jeunes urbains : « Longtemps réservé aux parlars de groupes restreints et bien circonscrits sociologiquement, tels que les truands ou les bouchers, la portée définitoire de l'argot, « langue spéciale » [...] s'est ensuite étendue aux pratiques langagières « des jeunes des cités » [...] » (p. 113), in « Etudes de parlars de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux », T. Bulot (sous la dir.) : *Les parlars jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, n. 9, pp. 99-132.

<sup>98</sup> F. Gadet (2003) : « « Français populaire » : un classificateur déclassant ? », in *Marges Linguistiques*, n. 6.

propre à un groupe, par le truchement d'une réappropriation, même très partielle et symbolique, des langues des origines, elles ont pour effet de mettre en cause les frontières des langues [...] » (Gadet, 2003 : 112).

Il s'agit donc d'une langue qui évolue : mots de verlan tronqués de manière différente selon les quartiers, expressions verlanisées de différentes façons, expressions sublimant la violence spécifiques à telle ou telle cité, etc.. Mais cette évolution est strictement liée à celle du langage véhiculé par la culture dominante. Lorsque les jeunes constatent, de façon collective et inconsciente, que leur langage est parlé par d'autres ou diffusé dans la société, de nouvelles normes langagières émergent.

Dans un même ordre d'idées, Thierry Bulot (2004) situe les parlers jeunes en réaction à une *dominance socio-langagière*, concept qui fait référence, dans un contexte urbanisé, à une « mise en mots de la domination symbolique par une apparente *hégémonie* des faits langagiers rapportés aux jeunes, par eux-mêmes ou non [...] » (p. 134).

Les banlieues et les cités sont des espaces citadins, urbains et urbanisés, qui fonctionnent comme des « espaces glossogènes exclusifs de toute autre dimension spatiale », des zones qui agiraient ou feraient agir ses divers acteurs comme des « matrices discursives spécifiques et exclusives, pour leur part, de toute autre dimension sociale. La production des normes relatives aux parlers jeunes relèverait, d'après Bulot<sup>99</sup>, de la seule « endogénie », d'une sorte de « génie linguistique » de tous ordres et présente dans tous les groupes sociaux. C'est sur la *territorialisation* linguistique des jeunes et l'individuation sociolinguistique qu'il faudrait se pencher pour mesurer le dynamisme des parlures des jeunes issus de l'immigration : « c'est la concentration géographique de l'exclusion sociale qui favorise un processus d'individuation sociolinguistique, et non pas les différences langagières qui maintiennent ces jeunes dans une exclusion sociale [...] » (p. 138).

Confrontée à la richesse des formes, à l'abondance des contenus et à la profusion des fonctions des parlures adolescentes authentiques, la littérature de jeunesse qui s'adresse spécifiquement à un lectorat adolescent, quand elle cherche à la reproduire ne peut que donner une « pâle » illusion de cette langue jeune. Il y a cependant quelques exceptions, comme le prouvent les titres suivants : *L'amour en*

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, article cité, p. 137.

*chaussettes* de Gudule (Éditions Thierry Magnier, Roman, 1999, 2006), *Les carnets de Lily B.* de Véronique M. Le Normand (Pocket jeunesse, 2000 et Éditions Thierry Magnier, Roman, 2006), *La vie comme Elva* de Jean-Paul Nozière (Éditions Thierry Magnier, Roman, 2005), *Cité Nique-le-ciel* de Guillaume Guéraud (Éditions du Rouergue, Do A Do, 1998) et *Sarcelles Dakar* de Insa Sané (Sarbacane, Exprim', 2006)<sup>100</sup>.

Ces romans illustrent bien les tentatives des auteurs jeunesse de parler de la culture adolescente à travers leur langue : la parole adolescente spontanée et directe attribuée à ces jeunes héros de papier est assez convaincante<sup>101</sup>. En observant attentivement ces fictions, nous avons repéré certains traits attestés comme « jeunes »<sup>102</sup>, qui reviennent régulièrement le long des textes et qui appartiennent aussi, plus généralement, à la culture adolescente des rues :

- les *emprunts* à l'*anglais* (« Le détournement des mineurs, ce n'est pas mon trip [...] », Gudule, p. 49; « J'ai préféré être cash [...] Mec, j'ai été cash [...] », Sané, p. 16; « Fais voir le gun ? [...] », Sané, p. 25; « Tu crois que dans le speed, il va capter quoi que se soit ? [...] », Sané, p. 25; « Daddy était un « thug », ce qui en d'autres termes signifie qu'il niquait la vie [...] », Sané, p. 30), et à l'*arabe* (« Ça c'est un de mes kiffes [...] », Sané, p. 17; « A ce qu'il paraît, ça fait trois ans qu'il me kiffe, mais comme je sortais avec Fabrice, il ne pouvait pas me le dire [...] », Sané, p. 37) ;
- les *truncations* par *apocope* (« C'était quoi, ta provoque de cet après-midi ? [...] », Gudule, p. 48; « Si tu veux, je te donne l'adresse de mon gynéco [...] », Gudule, p. 52; « Ou je me paie un parano, ou la classe est maintenant divisée en deux clans [...] », Gudule, p. 55; « Non, pas du tout, Blackman, c'est un pseudo [...] », Le Normand, p. 32; « Qu'ils auraient fait une erreur

<sup>100</sup> La liste pourrait être encore plus longue mais nous nous limitons à ces cinq romans qui nous ont particulièrement intéressée, car ils sont déjà bien représentatifs des nos propos.

<sup>101</sup> La fréquentation assidue des revues spécialisées (en particulier *La Revue des Livres pour enfants*, *Citrouille*, *Argos*, *Griffon*, *Je bouquine*, *Enfance*, *Les actes de Lecture*, *Spirale*, *Inter CDI*), ainsi que les impressions et les témoignages recueillis auprès des professionnels du livre (médiateurs, libraires, bibliothécaires et enseignants) et des adolescents-lecteurs, nous ont permis d'isoler les romans réalistes qui ont été écrits avec un souci particulier d'oralité et de mimétisme de la langue des jeunes.

<sup>102</sup> Pour la classification des traits, nous faisons principalement référence aux travaux de F. Gadet et, en particulier, à celui de 2003 (*La variation sociale en français*, Ophrys, coll. L'essentiel français), ainsi qu'à l'étude de D. Lepoutre 1997 (*Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob). De nombreux articles sur le français parlé (que nous avons cité), présentant des études de cas en collège et en lycée, ont été consultés comme ultérieure confirmation.

d'éprouvette au labo [...]. Je ne vois pas ce qu'il pourrait y faire, le psy [...] », Le Normand, p. 49; « A la récré, je suis allée frapper à la salle des professeurs [...] », Le Normand, p. 97; « Je vais à l'anniv d'une copine [...] », Le Normand, p. 136; « J'en ai marre de me planquer pour enfiler mon pijam's parce que tu regardes ma quéquette [...] », Nozière, p. 59; « La manif va foutre les boules aux patrons [...] », Nozière, p. 60; « Il était dans le hall de l'entrée B, en train de triturer le moteur d'une mob qui voulait plu avancer [...] », Guéraud, p. 12; « Pour une fois, Youba et moi on était presque gênés de monter comme d'hab, sans ticket – bon ! c'est pas grave, comme je dis toujours, le bus c'est gratuit [...] », Sané, p. 26) ;

- les *onomatopées* (« Pff ! Quel faux-jeton ! [...] », Gudule, p. 53; « Et paf ! qu'est-ce qu'elle m'annonce ? [...] », Gudule, p. 56; « Très important, les chaussettes, pour prendre son pied (waf waf !) [...] », Gudule, p. 75; « Sa voix n'était plus déformée par l'interphone, ouf. [...] », Gudule, p. 79; « On était assis sur mon lit, et d'un coup, je ne sais pas trop comment, hop !, on s'est retrouvés couchés [...] », Gudule, p. 104; « Et pouf ! comme ça, d'un seul coup, j'ai eu un flash [...] », Gudule, p. 106; « Et crac ! son « truc » est entré d'un coup jusqu'au fond de moi [...] », Gudule, p. 111; « Bof, pas la peine de se planquer sous nos serviettes ! On est toutes faites pareilles ! [...] », Nozière, p. 47; « Couic ! Maurice Bardiet recevra à son tour son coup de pied au cul [...] », Nozière, p. 62; « J'ai juste fait « bang ! » dans ma tête. Ça a fait dégager la haine [...] », Guéraud, p. 58; « Un vent chaud souffle une odeur de pneu brûlé dans mon dos et accompagne les acilloux que je jette à la lueur des flammes orange. Poc ! Poc ! [...] », Guéraud, p. 59; « Direct, je lui ai sauté dessus et je lui ai filé un coup de boule. Bam ! L'enculé est tombé par terre. Je l'ai enchaîné. Bam ! Bam ! Il était déjà K.-O., mais je lui ai balancé une série de patates dans la gueule. Bam ! Bam ! Bam ! [...] », Sané, p. 86; « J'continue de calter quand un pchuuu ! fuse dans mon dos [...] J'calte et derrière moi j'entends « badaboum » ! [...] », Sané, p. 183) ;
- le *verlan* (« Heureusement, ils ont oublié la teuf de Steph [...] », Gudule, p. 39; « A l'école, les meufs auront ma peau tellement je suis beau [...] », Nozière, p. 13; « T'as du bol ! Elle est canon, cette meuf [...] », Nozière, p. 169; « A ce qu'il paraît, tu bouges maindeu » [...] », Sané, p. 15; « Déjà, y

avait un truc chelou dans ce qu'il me racontait [...] », Sané, p. 16; « Mon pote, elle a de gros einsses [...] », Sané, p. 16; « C'était Alexandra, ma meuf « officielle » [...] », Sané, p. 18; « Sur la tête de mes pompes, j'étais vénère [...] », Sané, p. 23; « Il veut pécho deux saves de shit [...] », Sané, p. 24; « Bon ! Téma le dièse [...] », Sané, p. 24; « T'es ouf ou quoi ? [...] », Sané, p. 25; « Je te jure, t'es relou. [...] », Sané, p. 25; « J'avais le flingue factice et ma cagoule pour éviter que le pigeon aille me poucave chez les kisdés [...] », Sané, p. 25; « Il avait niqué tellement de taspés dans le quartier qu'il méritait de figurer dans le livre des records [...] Son plus beau fait d'armes, c'était d'avoir quène en même temps les jumelles Hamelin [...] », Sané, p. 29; « Déjà, ils étaient en bouledé [...] », Sané, p. 81; « Ma reum m'a lancé un regard genre « fais pas le gamin, c'est pour ton bien. » Truc de ouf, j'ai cédé. Je raconte pas la rhouma que je me suis tapée en me désapant... [...] », Sané, p. 116; « A l'intérieur, c'est channmé : la déco, elle est mortelle ! La sono, crache à donf ! Les jeux de lumière, trop puissants ! Et le DJ, c'est un tueur [...] Dedans, ça a l'air encore plus channmé, et toi t'es comme un gland avec tous tes potes [...]. Je pense justement à ça parce que là, y a des keufs, et je sais qu'ils vont nous casser les couilles [...] », Sané, p. 181; « J'prends à droite. Hop, on rentre, Zulu et oim, dans les veucas [...]. On sort des caves. On les a vesqui, mais pour autant, faut pas traîner [...] », Sané, p. 183 ; « Tu vois toutes les cailleras avec leurs journaux qui font style de savoir lire [...] », Sané, p. 185), et des *formes reverlanisées* (« On allait arriver à Marché Malik quand on s'est fait encercler par un groupe de rebeus [...] », Sané, p. 81; « Quelques rebeaus nous mataient chelou, Farah regardait droit devant elle [...] », Sané, p. 176; « Et si t'as moins de trente ans et que t'es un renoi ou un rebeu, tu sens qu'il peut t'arriver n'importe quoi si tu fais pas gaffe [...] », Sané, p. 185) ;

- l'*omission* de la particule négative *ne* et le maintien du *forclusif*<sup>103</sup> (« Mais ça va pas mieux. Y'a toujours des bagarres, les portières fracturées, les autoradios fauchés, les sacs arrchés, les seringues qui traînent, c'est pas Disney World [...] », Guéraud, p. 20; « Tu veux pas m'aider ? [...] », Guéraud, p. 26; « Chaque fois qu'il s'embrouille avec des adultes, Lamine les tutoie pour montrer qu'il a pas peur [...] », Guéraud, p. 33; « Quand je

<sup>103</sup> Françoise Gadet (*Le français ordinaire*, 1989) souligne davantage l'omission du *ne* chez les jeunes (p.131).

suis arrivé à Arc-en-Ciel, à six ans et demi, je savais même pas parler français [...] », Guéraud, p. 47; « Mais pour le reste, c'était vraiment pas facile. Je comprenais rien du tout, à pas en calcul. Peut-être parce que les chiffres sont arabes, comme moi [...] », Guéraud, p. 49; « C'est pas grave, je ferai la cuisine, mais tu amènes le dessert [...] », Sané, p. 21 ; « C'est vraiment pas comme ça que j'imaginai Armand, surtout quand on connaît son pote Djiraël, a ajouté Rania [...] », Sané, p. 37 ; « Alors, comment tu me trouves ? T'aimes bien mon haut ? Et ma jupe ? Je l'ai achetée chez Kookaï. Je suis sûre que t'as même pas remarqué [...] », Sané, p. 40).

- l'*usage intensif* du lexème vulgaire *putain* dans sa forme exclamative (« 10h20. Putain ! La sonnerie du téléphone [...] Putain raconte ! [...] », Sané, p. 15; « Je regardais le flingue de Daddy, il n'était pas chargé, mais putain, qu'est-ce qu'il était impressionnant ! [...] », Sané, p. 30; « Putain ! Dire que j'attendais qu'elle me rappelle depuis hier matin, et maintenant que je l'avais au bout du fil, je n'avais rien d'intéressant à lui dire [...] », Sané, p. 51) à l'intérieur du syntagme *putain de*, à valeur d'augmentatif, exprimant l'extraordinaire, le gigantesque, le considérable (« Une putain de douche bien chaude [...] », Sané, p. 17; « Elle avait une putain de belle gueule, un « délit de face yes », comme on dit dans notre jargon [...] », Sané, p. 21; « Mon putain de palmarès le prouve [...] », Sané, p. 22; « Bon, c'est vrai que sa mère était une prostituée, mais Daddy, c'était quand même un putain de gosse-beau [...] », Sané, p. 29) ;
- la *forte présence* du lexème vulgaire *merde* (« On avait piétiné mon amour, on l'avait roulé dans la boue. Mon humiliation me collait à la peau comme de la merde [...] », Gudule, p. 83 ; « On allait chercher la merde dans les autres quartiers et on draguait les meufs au centre commercial [...] », Sané, p. 29; « Ici aussi, c'était la merde, une merde plus nauséabonde qu'en Europe parce que plus sournoise, plus cruelle et plus lâche [...] », Sané, p. 90), dans sa forme exclamative (« Merde, j'ai tout faux ! [...] », Gudule, p. 62; « Là, j'ai pris un coup de flip et j'ai bondi sur le tiroir à linge. Merde, je n'avais que des culottes de petite fille [...] Et pas de toute première fraîcheur... Merde, merde, merde... [...] », Gudule, p. 71; « Merde ! Le téléphone a encore sonné, pas le temps de me rincer [...] », Sané, p. 17; « Merde ! Manque de pot, entraîné par la vitesse du coup, j'ai touché sa

pommette gauche [...] Re-merde ! Dans la précipitation, j'ai oublié d'enfiler ma cagoule [...] Re-merde ! Le pigeon c'était Daddy, un pote de longue date ! [...] », Sané, p. 28 ; « Merde, mais t'es en train de causer comme un vieux ! [...] », Sané, p. 32), ou à l'intérieur du syntagme « X de merde » (« Qu'est-ce que j'en avais fait, de ce porte-clés de merde ? [...] », Gudule, p. 107 ; « Tiens, reprends-la ta carte de merde [...] », Sané, p. 32; « Des visages aux traits durs, marqués par une vie de merde. L'alcool, la drogue et la violence se mêlaient à cette orgie de désolation [...] », Sané, p. 85) ou encore associé au lexème *putain* (« Putain, c'était quoi cette expression de merde !? [...] », Sané, p. 76 ; « Putain de merde, tout ça pour rien ! [...] », Sané, p. 119) ;

- la préférence de *syntagmes verbaux* qui appartiennent à un *registre familier* et connotés comme vulgaires, tels que *faire chier* (« Éloy me fait chier, Vandamme pas trop, les autres profs, bof-bof [...] », Gudule, p. 35 ; « Putain, ça commençait sérieusement à me faire chier qu'on m'appelle francenabé [...] », Sané, p. 84), *n'en avoir rien à foutre* (« Mais le pire, c'est que, lui non plus, n'en a peut-être rien à foutre de moi [...] », Gudule, p. 39), *foutre* et *se foutre* (« Je me fous des accidents de la route, je me fous de la guerre des gangs qui détruit Los Angeles à petit feu, je me fous de la faim en Afrique, je me fous de toutes les catastrophes du journal télévisé, je me fous même de ce qui se passe chez mon grand-père en Algérie [...] », Guéraud, p. 14; « Chaque fois qu'il s'embrouille avec des adultes, Lamine les tutoie pour montrer qu'il a pas peur. Ça fait insolent, mais il s'en fout, c'est fait exprès [...] », Guéraud, p. 33 ; « Pour te la foutre au cul ! [...] », Sané, p. 31), ou d'autres syntagmes très expressifs (« J'aurais quand même bien voulu gagner une fois dans ma vie d'ouvrier [...] mais c'était écrit que je me ferais baiser jusqu'au trognon, même à la veille du cercueil [...] », Nozière, p. 140; « Sûr qu'ils croient que j'me branle, mais je m'en bats les couilles [...] », Sané, p. 17) ;



- des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire*<sup>104</sup> qui concernent le *manque de respectabilité*<sup>105</sup> (« Bouge pas négro<sup>106</sup> ! Et pas un geste brusque

<sup>104</sup> Nous préférons garder le terme générique d'*axiologiques péjoratifs*, adopté par M. Laforest et D. Vincent (« La qualification péjorative dans tous ses états », 2004, œuvre citée), sans entrer dans la question épineuse de la différence entre *insulte*, *injure* et *vanne* : « toute forme axiologiquement négative utilisée pour qualifier de façon dépréciative un individu quelconque, que cet individu soit présent ou absent [...] » (p. 63).

Afin de délimiter notre domaine d'analyse, nous tenons compte uniquement des *axiologiques péjoratifs adressés* (qui l'ont été ou pourraient l'être) à un individu, c'est-à-dire ceux dont le destinataire est, pourrait être ou avoir été, dans ce contexte, un allocutaire, soit un insulté potentiel : « toute insulte directe comporte une dimension vocative et performative, c'est-à-dire qu'elle est adressée par un *je* à un *tu*, et accomplit un acte du fait même de son énonciation, acte qui ne peut être accompli que dans et par cette énonciation (bien qu'il ne se réalise pas au moyen du verbe « insulter », mais au moyen de formes axiologiques négatives). L'insulte doit être émise par un locuteur en position de le faire – l'insulteur – devant un récepteur qui devient l'insulté [...] » (pp. 60-61). Ces axiologiques sont les plus observés dans notre corpus. Nous avons exclu les cibles collectives (sauf si le recours au collectif est un moyen détourné d'atteindre l'interlocuteur) ou les cibles individuelles incarnées par des individus qui ne sont pas ou plus susceptibles d'être insultés. Nous n'avons pas non plus pris en considération les formes de qualification péjorative qui relèvent du domaine de l'*auto-dénigrement* (adressées au locuteur lui-même, même pour dénigrer indirectement l'allocutaire), en nous bornant au domaine de l'*attaque* (adressées à son allocutaire) et du *dénigrement du tiers présent ou absent* (adressées au tiers).

Selon les auteurs, « l'utilisation de l'APA [axiologiques péjoratifs adressés] pour qualifier l'allocutaire fait entrer le locuteur dans le jeu offensif : on est alors dans le domaine des actes de langage menaçant la face positive de l'allocutaire, dont l'insulte proprement dite fait évidemment partie. Ces actes [...] portent directement atteinte à l'image de l'autre, en indiquant, au moins potentiellement, que les désirs du locuteur ne correspondent pas à ceux de l'auditeur. Leur côté social peut être très élevé [...]. Suivant la tonalité des échanges et la solidarité des interlocuteurs, la qualification péjorative peut voir sa charge atténuée - on est alors soit dans la moquerie plus ou moins affectueuse ou une sorte de « fausse » insulte à valeur ironique -, ou au contraire exacerbée : il y a alors antagonisme entre locuteur et allocutaire et on est véritablement dans l'insulte au sens étroit du terme [...] » (pp. 69-70).

Lepoutre (1997) avait repris de Labov (1993) la définition de l'*insulte* par opposition à la *vanne* en fonction de leur rapport différent à la réalité (« les joutes oratoires ») : « Tandis que la vanne est un énoncé faux par définition, l'insulte prétend au contraire être basée sur des faits véritables [...] » (p. 205). Mais Lepoutre s'aperçoit rapidement que si cette définition semble opérante dans certains cas, l'opposition entre vannes et insultes n'est cependant pas aussi simple qu'il y paraît. La frontière entre les unes et les autres est quelquefois très ténue. Dans nos écrits fictionnels, juger la valeur de « vérité » de l'échange est souvent très ardu. Selon Lagorgette, 2004 « le lexical ne suffit pas à caractériser l'insulte, puisque celle-ci se définit comme acte de langage. Parce que l'insulte est un acte, les études les mieux articulées proviennent souvent de l'anthropologie, qui se doit de croiser les items linguistiques avec les actes accomplis dans le discours et les paramètres de la situation d'interlocution (locuteurs, statut sociaux, allocutaires, nature du contexte formel ou informel) [...] », p. 5, (*Les insultes: approches sémantiques et pragmatiques, Langue française*, 44).

<sup>105</sup> Nous faisons référence à la classification des *formes de qualification péjorative* en catégories sémantiques présentée par Marty Laforest et Diane Vincent, 2004 (« La qualification péjorative dans tous ses états » in *Langue française. Les insultes: approches sémantiques et pragmatiques*, 44, pp. 64-65). Les cinq regroupements sont établis en termes de manques d'ordre cognitif ou moral : manque de force ou de courage ; manque d'expérience ou de maturité ; manque d'intelligence ; manque d'égard ou de respect vers autrui ; manque de respectabilité (comparaison à des individus méprisés ou déclassés). Ces formes, qualifiées d'*interjections argotiques* insultantes et vulgaires des jeunes (« le langage obscène ») par David Lepoutre, 1997 (in *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, p. 158 et suiv.) n'avaient pas fait l'objet d'un classement. Les travaux de D. Lepoutre sont largement inspirés de l'ouvrage du linguiste américain W. Labov sur la langue vernaculaire des adolescents noirs des ghettos des grandes villes étatsuniennes (Labov W. (1993), *Le parler ordinaire: la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Minit). Labov a été le précurseur avec son étude innovatrice sur les joutes d'insultes rituelles des gangs new-yorkais. Son approche sociolinguistique est axée sur la fonction et les usages de certaines catégories de formes dites *insultantes*. Mais depuis, les travaux sur l'insulte se sont multipliés. M. Laforest et D.

ou je t'en colle une ! [...] », Guéraud, p. 41 ; « T'es noir, t'as des gros yeux et en plus t'es laid » [...] », Sané, p. 22 ; « Toi, l'Arabe, tu fermes ta gueule ! [...] », Guéraud, p. 42 ; « OK, mais prends pas trop ton pied sur la patate... pédé [...] », Sané, p. 25 ; « Enculé, c'était ton soce : il t'a même appelé par ton petit blaze [...] », Sané, p. 27 ; « Y'en a un qui a sorti : « T'aimes la bite des karlouches, hein ! » Putain de fils de pute ! [...] », Sané, p. 81 ; « Papier ! il nous dit, le pédé [...] », Sané, p. 182 ; ), *le manque d'égard ou de respect envers autrui* (« Sale petite peste ! [...] Grosse vache vous-même, madame Faure ! [...] », Le Normand, p. 143 ; « Bon, si tu te décides à y aller, fais un bon voyage, connard !... [...] », Sané, p. 32 ; « Bordel de merde, dis quelque chose ! Dis quelque chose, connard ! [...] », Sané, p. 177 ; « Putain, Zulu... Un jour tu vas te faire serrer et tu flamberas moins, connard. [...] », Sané, p. 184 ; « Enfoiré de collabo ! [...] », Sané, p. 23 ;

---

Vincent (“La qualification péjorative dans tous ses états”, in *Langue française. Les insultes: approches sémantiques et pragmatiques*, 44, 2004, p. 60) les divise en quatre macro-catégories: a) les approches lexico-sémantiques ou syntaxiques, qui permettent de classer finement les « formes usuelles » d'insulte ou de mettre en évidence les propriétés qui expliquent leur comportement; b) les approches sociolinguistiques; c) les approches pragmatiques mettant l'accent sur la dimension performative, vocative de l'insulte, ou sur ses aspects énonciatifs; d) l'approche ethnolinguistique qui vise, à partir des années 70, à répondre à la question “Comment et quand insulter qui dans telle langue?”.

<sup>106</sup> Les *injures* construites avec (ou sans) le syntagme verbal « *traiter de X* », telles que *traiter de négro, de bougnoule, de (sale) arabe etc.* sont nombreuses. « Si le français standard distingue entre l'insulte, prétendument fondée en vérité, et l'injure, jugement injuste et faux par définition, la culture des rues, elle, ne semble pas faire la différence entre ces deux formes d'affronts verbaux et use plus couramment pour les désigner ensemble du verbe « traiter » [...] » (D. Lepoutre, 1997, œuvre citée, p. 208). Nous partageons l'acception d'*injure* de Lepoutre (qui rejoint celle de *vanne*), en rejetant la définition de P. Ernotte et L. Rosier (in *Le lexique clandestin*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, coll. Français et société, 2000, p. 3) : « Nous appelons *insultes* les formes typiquement linguistiques de l'injure (laquelle possède également des formes gestiques, mimiques ou d'indifférence méprisante) mettant *nominalement* en cause l'individu dans son appartenance décriée (insulte essentialiste : *Pedale !*) ou dans son être supposé révélé par une situation déterminée (insulte situationnelle : *Feignasse !*) [...] ». Dans l'étude de 2004 (« L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? », in *Langue française. Les insultes: approches sémantiques et pragmatiques*, 44), les auteurs soulignent le sens pragmatique de l'insulte qui relève de la relation énonciative qui dédouble allocutaire(s) et destinataires : la relation sociale entre les interlocuteurs (amis, ennemis, étrangers, collègues...) et le rôle circonstanciel joué par les spectateurs tiers (indifférents, neutres, partisans, provocateurs), dont le regard influence ou non notre image de soi. M. Laforest et D. Vincent (« La qualification péjorative dans tous ses états », 2004, œuvre citée) s'attachent plutôt à la différence entre *insulte usuelle ou rituelle* et *insulte personnelle* : dans le premier cas, il s'agit de formes intrinsèquement insultantes et perçues comme dépréciatives par l'ensemble des membres d'une communauté donnée. L'insulte relève « d'un jeu (dangereux) plus ou moins codé, s'énonce en présence d'un public qui en évalue la qualité et oblige plus ou moins son récepteur à réagir par une insulte en retour, avec surenchère si possible, pour continuer le jeu. La forme utilisée est souvent si démesurée que les interactants savent qu'elle ne peut s'appliquer à la cible. Dans le deuxième cas, les témoins (s'il y en a) n'ont pas de rôle spécial à jouer, la forme insultante utilisée peut (du moins selon l'énonciateur) s'appliquer à la personne visée et plusieurs réactions sont possibles (dénégation, rejet, remise en cause du droit d'insulter, etc.). Seul le contexte permet d'établir si l'on est en présence d'une insulte et si cette insulte est rituelle ou personnelle [...] » (p. 61). Malgré les études récentes, le sémantisme reste fluctuant et le problème terminologique ouvert.

« Enfoiré ! T'as pas trouvé plus grillé comme flingue ? [...] », Sané, p. 25 ; « A plus, enfoiré ! [...] », Sané, p. 184 ; « Me touchez pas espèces de bâtards ! [...] », Guéraud, p. 45), *le manque d'intelligence* (T'es un crétin, Mousse ! [...] », Nozière, p. 26) ;

- des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent)<sup>107</sup> qui concernent *le manque de respectabilité* (« Il s'était bien foutu de moi, ce salaud de Letellier. Ce fumier de pédé [...] », Gudule, p. 84 ; « L'enculé, il m'avait pété la lèvre [...] », Sané, p. 28 ; « L'enculé, il voulait faire durer le suspense [...] », Sané, p. 16 ; « Et pour avoir été dans sa classe, je savais que cet enculé était loin d'être bête [...] », Sané, p. 47 ; « En même temps, ça met la pression aux mecs des autres cités parce que maintenant, ils savent que chez nous, on brûle les enculés qui nous font chier [...] », Sané, p. 185 ; « Putain, la salope ! C'est bon, tu l'as serrée alors ? », Sané, p. 16 ; « Qui c'est encore, cette poufiasse ? [...] », Sané, p. 43 ; « Youba, t'as vu comment j'lui ai niqué sa mère à ce fils de pute ? [...] », Sané, p. 184 ; « C'est un vrai crevard, ce mec [...] », Sané, p. 24 ; « Des grands l'ont traité de « négro », parce qu'ils avaient entendu ça on-sait-pas-où, sûrement à la maison ou à la télé [...] », Guéraud, p. 28 ; « Au lieu de leur apprendre à compter, apprends-leurs plutôt ce que font les négros ! [...] », Guéraud, p. 44 ; « En plus, c'est toujours le flic négro ou bougnoule qui te fait le plus chier, pour bien montrer au possee que, maintenant, il est des leurs [...] », Sané, p. 182 ; « Quand j'ai croisé Gérald, j'ai appris deux autres mots : « Sale Arabe ! » J'ai tout de suite compris ce que ça voulait dire [...] », Guéraud, p. 48), *le manque d'intelligence* (« J'ai demandé à ce con comment il l'avait eu, mais il m'a pas répondu [...] », Sané, p. 30 ; « Il m'avait foutu les jetons, ce con... [...] », Guéraud, p. 16 ; « C'est un keuf qui a dosé avec sa gazeuse, mais comme y a du vent, il s'est tout mangé dans la gueule, ce con ! [...] », Sané, p. 183 ; « Je n'aime pas mon frère. Maurice est un crétin [...] », Nozière, p. 9), *le manque d'égard ou de respect envers autrui* (« Putain ! On est à la

<sup>107</sup> « Le dénigrement du tiers absent peut pour sa part exercer une fonction analogue à celle de certaines vanes : il manifeste et renforce la cohésion des interlocuteurs qui partagent un même jugement. Dans ces contextes à tonalité ludique, il répond à la définition « technique » du commérage, une activité conversationnelle légère qui a pour principale fonction de resserrer les liens entre les interactants [...]. En contexte dysphorique, le propos malveillant confine à la diffamation, c'est-à-dire qu'il pourrait, dans certains cas, porter atteinte à la réputation d'autrui et être sanctionné par la loi [...] » (M. Laforest et D. Vincent (2004) : « La qualification péjorative dans tous ses états », in *Langue française. Les insultes: approches sémantiques et pragmatiques*, 44, p. 73).

bourre. L'enfoiré, il va se barrer. [...] », Sané, p. 24 ; « Une nuit, alors que je rentrais de Paname et que Prince et moi étions censés être potes, cet enfoiré m'avait menacé avec un cutter [...] », Sané, p. 46 ; « L'autre bâtard était toujours au sol, la tronche bien amochée [...] », Sané, p. 86 ; « J'ai chassé les deux couillons et j'ai réconforté ma petite sœur [...] », Sané, p. 107 ; « Cette vérole de Gaëlle m'avait complètement bloquée [...] », Gudule, p. 98 ; « ma honte, ma déception, cette ordure de Jo se moquant de moi, avec son Hans de merde [...] », Gudule, p. 90).

Ces fictions multiplient aussi des *traits d'oralité* particulièrement intéressants, les uns servant à connoter une appartenance familiale, les autres à signaler un investissement expressif. Nous avons sélectionné *un nombre limité de traits écrits qui miment des phénomènes oraux*, à partir desquels il a été possible d'observer et de comparer les sept fictions faisant partie du corpus, ainsi que les romans susmentionnés. Le choix de ces traits s'est opéré sur la base d'un ensemble de phénomènes (phonétiques, morphosyntaxiques, lexicaux) propres à l'oral<sup>108</sup> qui ont été recensés dans de nombreuses études linguistiques et sociolinguistiques consacrées au français parlé<sup>109</sup>.

La récurrence des mêmes traits nous a amené à retenir les suivants, que nous avons classés en cinq ensembles :

1. *les opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*:

- la recherche tâtonnante des mots appropriés, accompagnée de phatèmes d'appui et des points de suspension<sup>110</sup> ;

---

<sup>108</sup> Certains traits décrivant une oralité feinte se retrouvent dans la *langue jeune*. Les créations linguistiques des jeunes empruntent donc beaucoup de traits appartenant traditionnellement au français parlé.

<sup>109</sup> Nous faisons référence, en particulier, aux travaux suivants : C. Blanche-Benveniste, M. Bilger, C. Rouget, K. van den Eynde (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS Editions, coll. Sciences du langage ; C. Blanche-Benveniste (2000) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français ; F. Gadet (1989) : *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin Editeur ; F. Gadet (1992) : *Le français populaire*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? ; F. Gadet (2003) : *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français.

<sup>110</sup> D'après C. Blanche-Benveniste 2000 (œuvre citée), l'entassement paradigmatique est une des caractéristiques importantes de la production orale : « Chacun de nous, en parlant, cherche ses mots, et en énumère souvent plusieurs avant de trouver le bon. [...] Tous les essais de lexique sont conservés, puisqu'on ne peut pas, en parlant, gommer ce qu'on vient de dire. Ces énumérations, qui ne font pas avancer le discours, mais le laissent sur un même emplacement paradigmatique [...]. Dans le même temps où ils produisent leurs discours, les locuteurs commentent abondamment leur difficulté à chercher leurs mots [...] ils approuvent ou récusent explicitement le choix du lexique [...] ils disent leur perplexité devant un choix du mot dont ils ne sont pas sûrs [...] » (pp. 17-19).

- les phrases incidentes et incisives, entre parenthèse ou tiret double propres aux monologues<sup>111</sup>;
- les inachèvements<sup>112</sup>.

## 2. *les opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques :*

- les lettres capitales accompagnées ou non de points d'exclamation ;
- les guillemets (comme marque de discours rapporté et de modalisation autonymique)<sup>113</sup> ;
- l'italique ;
- la réduplication syllabique.

## 3. *les indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation :*

- la chute du [ə] instable<sup>114</sup> ;

---

<sup>111</sup> « Autre caractéristique essentielle des productions en langue parlée : la facilité à faire des incidentes. Il est étonnant de voir comment les locuteurs peuvent interrompre le fil syntaxique de leur discours, mettre en mémoire la partie déjà dite, placer des incidentes, et reprendre le fil. Les incidentes sont rares dans les conversations, et plus fréquentes dans les monologues. Elles servent souvent à se prononcer sur le choix d'un mot [...]. L'usage massif d'incidentes donne parfois l'impression que le locuteur peut mener de front plusieurs énoncés qui s'entrecroisent, comme autant d'instruments différents. Le discours n'est plus une construction linéaire [...] » (C. Blanche-Benveniste 2000 : 21-22). Les *incises* aussi sont très nombreuses, dans tous les registres de la langue parlée. Morceaux qui viennent se loger à l'intérieur d'un énoncé, « comme un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte », elles sont « faites d'éléments de toutes sortes, souvent placées dans des endroits inattendus, là où un bon prosateur n'oserait peut-être pas les mettre par écrit. Entre un sujet et un verbe [...], entre un verbe et son complément [...] ou même après un article [...]. Souvent utilisées pour rappeler une information qui n'a pas été donnée en temps voulu, elles deviennent parfois des procédés rhétoriques à grande fréquence [...]. Les incisives sont les lieux privilégiés des commentaires sur le discours. C'est là que les locuteurs placent de préférence leurs remarques sur le choix du lexique qu'ils utilisent. L'énoncé majeur cède la place, dans l'incise, au travail de réflexion sur la langue [...] » (pp. 121-122).

C. Blanche-Benveniste *et alii* (1990), dans l'étude grammaticale sur le français parlé, appellent plus généralement *parenthèse* « une construction verbale noyau, avec ou sans regroupement, qui interrompt le déroulement d'une autre construction verbale ».

<sup>112</sup> « Le mode de production de la langue parlée fait que les locuteurs hésitent, répètent, se corrigent et laissent certaines parties inachevées [...]. Certains inachèvements correspondent à un effet volontaire d'indiscipline [...] comme un locuteur qui cherche, ou fait semblant de chercher un terme, intentionnellement ou non [...]. D'autres semblent montrer des échecs, qui obligeraient à changer de construction [...]. Un certain nombre sont des exemples de productions par **bribes** : le locuteur lance une construction qu'il semble abandonner mais qu'en fait il reprend un peu plus loin [...] » (C. Blanche-Benveniste 2000 : 46-47).

<sup>113</sup> « Le point d'exclamation, la virgule, la majuscule ou les guillemets fournissent des équivalents approximatifs de plusieurs sortes de phénomènes oraux. Mais on sait que ces équivalences sont en trop petit nombre pour pouvoir refléter la grande diversité des effets de l'oralité, comme par exemple l'accent d'insistance, l'allongement, la montée de la voix, le changement de débit, et tout ce que l'écriture est incapable de représenter, comme le ton ironique ou les différentes forces illocutoires. Et pourtant, dans le discours oral, c'est à ces moyens d'expression écrits, que tout le monde s'accorde à juger maigres et insuffisants, qu'on fait recours pour servir de démarcatifs. Par un paradoxe assez étonnant, beaucoup d'entre nous préfèrent prononcer les mots *entre guillemets*, *entre parenthèses*, plutôt que de miser sur un procédé purement oral (fondé sur l'intonation, le changement de rythme ou le changement de voix) qui pourrait en être l'équivalent [...] » (C. Blanche-Benveniste 2000 : 11).

- les simplifications des groupes consonantiques<sup>115</sup> ;
- les *appuis du discours* ou *ponctuants*<sup>116</sup> ;
- la troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle, signalée par l’apostrophe<sup>117</sup> ;
- l’omission du *il* impersonnel<sup>118</sup>.

#### 4. *les indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe :*

- la négation avec omission de la particule *ne*<sup>119</sup> ;
- le futur périphrastique<sup>120</sup> ;

<sup>114</sup> « [...] plus la situation est familière, et plus le locuteur est situé bas dans l’échelle sociale, plus il y a de chances que les *e* muets tombent [...]. La chute du *e* muet est probablement le trait le plus fréquemment souligné de l’usage populaire, souvent représenté dans l’orthographe par l’absence de la lettre *e* (*ptit*), ou par une apostrophe (*p’tit*). Outre que les formulations sont souvent erronées, c’est une pratique qui a pour effet de marquer péjorativement un discours, laissant entendre qu’il s’agit d’une spécificité populaire. Or, français standard, français familier et français populaire ne s’opposent guère que par la fréquence des chutes, et la préférence pour certaines combinaisons dans les successions de syllabes comportant des *e* muets [...] » (Gadet, 1992 : 36-37).

<sup>115</sup> « Elles peuvent intervenir lorsqu’un groupe consonantique, naturel ou créé par la chute d’un *e* muet, devient trop chargé, c’est-à-dire comporte deux consonnes ou plus. Elles sont très sensibles au rythme, d’autant plus fréquentes que le débit est plus rapide [...]. Certaines simplifications sont populaires, d’autres sont partagées par les usages familiers [...] » (Gadet, 1992 : 41-42).

<sup>116</sup> Le rythme du français parlé se caractérise généralement « par sa rapidité, et par la brièveté de séquences hâchées, accompagnées souvent d’une sorte de ponctuation interne ou finale procurée par des éléments que nous appelons « appuis du discours » [...]. Ces éléments, spécifiquement parlés, peuvent être omis sans que le sens change, dans la mesure où ils ne jouent pas de rôle dans la structure. Ils sont du même coup inaccentués, et connaissent souvent des écrasement phonétiques. Ils apportent une sorte de ponctuation au discours [...]. Ils se présentent soit en début de séquence [...], soit en finale [...], soit encore ils sont insérés en position d’articulation. En ce cas, ils peuvent être purement démarcatifs, rôle où ils sont comparables aux pauses et aux ruptures d’intonation [...], ou bien marqueurs d’hésitation [...] » (Gadet, 1992 : 31-32).

<sup>117</sup> Les réductions « sont d’autant plus fréquentes que le débit est plus rapide et l’articulation moins surveillée. Elles interviennent la plupart du temps en position inaccentuée [...]. Elles comportent « la troncation de voyelles inaccentuées : le [y] de *tu* est souvent tronqué devant voyelle [...] désormais presque standard [...] » (Gadet, 1992 : 44-45).

<sup>118</sup> « Comme le sujet est senti comme indispensable, il n’est que rarement affecté de disparition. Seulement deux exceptions : l’impersonnel *il* peut être supprimé devant *faut*, *y a*, *s’agit de*, *paraît*, *suffit*, *vaut mieux* [...] Les sujets nominaux sont dans une séquence parlée beaucoup moins nombreux que les sujets pronominaux [...] » (Gadet, 1992 : 70).

<sup>119</sup> « La chute des *ne* est l’un des stéréotypes les plus fréquemment soulignés comme signe d’un discours négligé, bien qu’il n’y ait, de fait, aucun locuteur pour les réaliser toujours ou les omettre toujours. Il semble d’ailleurs que la maîtrise de *ne* ne soit acquise par les enfants que tardivement par rapport à l’usage du forclusif [...] » (Gadet, 1989 : 127). Parmi les facteurs de variation stylistiques et sociaux, Gadet énumère les suivants: le degré de surveillance (*ne* est omis de préférence quand on tutoie et dans la deuxième partie d’une conversation quand le locuteur se surveille moins), l’âge des locuteurs (il y a davantage d’omission chez les jeunes), le support (l’absence de *ne* à l’écrit est rare, signe d’un niveau culturel très bas ou affectation d’oral familier), mais aussi le débit, le type d’échange, le sexe, la profession et la classe sociale.

<sup>120</sup> « l’emploi du futur simple paraît être d’un niveau plus soigné que le futur périphrastique [...] » (C. Blanche-Benveniste 2000 : 56-57). Les deux formes de futur se caractérisent par des valeurs sémantiques différentes : « dans le futur périphrastique, le futur n’est qu’un effet de sens. Si dans : *il va pleuvoir* le verbe *pleuvoir* est interprété comme « futur » c’est essentiellement parce qu’il exprime l’objectif à venir d’une visée prospective marquée par le présent du verbe modal *va*. Cette visée prospective est incompatible avec la visée rétrospective que l’on trouve dans l’aspect accompli

- le détachement par dislocation du sujet, avec reprise anaphorique ou anticipation cataphorique du nom par le clitique sujet<sup>121</sup> ;
- les énoncés binaires<sup>122</sup> ;
- les structures à présentatif qui se doublent ou non de clivages ;
- le pronom *ça* toujours postposé en position autre que sujet, ou comme sujet en reprise nominale<sup>123</sup> ;
- les phrases interrogatives introduites par la forme *est-ce que* ou conservant l'ordre des mots de la phrase assertive<sup>124</sup> ;
- le pronom interrogatif *quoi*, souvent renforcé par le présentatif *c'est* ;
- les tournures exclamatives qui relèvent de la simple intonation et les tours exclamatifs propres à l'oral<sup>125</sup> ;
- les onomatopées ;
- les séquences parataxiques<sup>126</sup>.

---

[...]. Le futur périphrastique n'est en réalité qu'un présent [...]; et de manière générale les contextes syntaxiques de ce « futur » sont ceux du présent et non ceux du futur simple [...]. Le futur périphrastique se caractérise donc par un « ancrage dans l'énonciation » ; même si l'infinitif y est senti comme à venir, il n'en demeure pas moins situé dans le présent [...]. » (C. Blanche-Benveniste *et alii*, 1990 : 199-202).

<sup>121</sup> La segmentation des phrases (détachement, dislocation, clivage, thématization ou focalisation) représente l'un des « phénomènes typiques de la langue parlée, dans la mesure où ils sont très liés à des conditions énonciatives orales [...]. L'exemple de reprise le plus évident concerne le sujet, au point que cela constitue un stéréotype d'oral ou de parlé familier que de présenter les formes comme *ma mère elle a dit*, généralement condamnées comme « redoublement » ou comme « redondance » [...] » (Gadet, 1989 : 169-170).

<sup>122</sup> Les structures binaires, données comme très relâchées, sont des formes « à effet de construit sans intervention de la syntaxe, car elles ne manifestent pas d'autre organisation interne que celle qui lui confèrent les positions des termes et l'intonation [...] » (Gadet, 1989 : 173).

<sup>123</sup> « Dans la généralisation de la séquence progressive du français moderne, tout élément apparaissant entre le sujet et le verbe se trouve fragilisé et tend à être éliminé. C'est le cas des clitiques préposés [affectés de la manière suivante] : extension de formes qui permettent de rétablir l'ordre canonique : *ça* toujours postposé en position autre que sujet [...]. Un grand avantage discursif de *ça* est de permettre à des séquences variées de fonctionner comme sujet. Outre la reprise nominale [...], c'est le cas pour les complétives [...], et c'est aussi le cas pour des groupes qui ne devraient pas pouvoir être sujets [...] » (Gadet, 1992 : 65-67).

<sup>124</sup> « Il apparaît que les locuteurs tendent à employer, en situation non surveillée, les formes conservant l'ordre des mots de la phrase assertive simple : *est-ce que* plutôt que la forme par inversion, l'intonation plutôt que *est-ce que* (pouvant lui-même être senti comme une inversion), l'intonation sans déplacement plutôt que le déplacement [...] » (Gadet, 1989 : 139).

<sup>125</sup> « C'est une caractéristique de tout oral spontané que la présence de nombreuses exclamations [...] et onomatopées [...], spécialement dans les récits et adresses, qui vont de l'énoncé des noms et prénoms à des formes variées, jusqu'aux injures. La plupart des tournures exclamatives sont marquées uniquement par l'intonation, l'ordre des mots étant celui de la phrase assertive [...], ou sont des formes proches de l'interrogation [...] » (Gadet, 1992 : 83).

<sup>126</sup> D'après le *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu (Armand Colin, 2004), la notion de *parataxe* sert à décrire le *procédé de coordination* des groupes syntaxiques dans la phrase. La coordination peut être *explicite* et elle est alors réalisée avec un mot coordonnant. En ce cas, on parle de *parataxe syndétique*, autrement dit avec liaison. La coordination peut être *implicite* et donc uniquement sémantique. Elle ne fait alors apparaître aucun mot coordonnant. On parle de *parataxe asyndétique*, autrement dit sans terme de liaison. Il s'agit d'une simple juxtaposition par absence de

## 5. *le lexique* :

- la troncation des noms et des adjectifs par apocope;
- les dérivations par suffixation des noms, à valeur dépréciative, après troncation par apocope<sup>127</sup> ;
- les resuffixations ludiques, argotiques, avec réduplication ;
- la composition *nom1 + nom2*;
- les noms et syntagmes nominaux appartenant à un registre familier de la langue ;
- les verbes, syntagmes et locutions verbales appartenant à un registre familier ;
- les locutions métaphoriques propres au parler familier ;
- l'extension de signification avec le terme générique *truc*<sup>128</sup>;
- le verlan ;
- les emprunts étrangers ;
- les formes adjectivales à connotation négative ;
- les formes qui relèvent de l'exagération et de l'emphase ;
- la réduplication de l'adjectif ;
- les déterminants qui expriment la quantité<sup>129</sup>

---

relation formelle entre les unités propositionnelles construites ensemble (asyndète). « Le lien de nature syntactico-intonative [est] fait d'une absence segmentale et d'une forte réalisation suprasegmentale » (Gadet, 1989 : 124).

Selon F. Gadet (œuvre citée), « [...] là où l'écrit privilégierait coordination et subordination, en une formulation explicite du rapport logique, l'oral connaîtrait essentiellement une organisation parataxique [...] » (p. 121). L'idée d'une « simplicité » de la langue parlée (qui se reflète dans la parataxe et le marquage du lien des propositions entre elles par des indications brèves et simples) est certainement une vue réductrice et un préjugé bien connu. L'ensemble de la langue parlée ne peut pas être réduit aux seules manifestations « spontanées ». Toutefois, chez le jeune (différemment de l'adulte) ces situations sont majoritaires. Les procédés hiérarchiques d'hypotaxe, avec des subordinations nettement marquées, sont réservées de préférence à l'adulte et aux situations surveillées (l'adolescent s'adresse à l'adulte). Nous faisons ici référence aux situations de parole « spontanées » des adolescents qui dialoguent entre eux et qui présentent des énoncés courts, souvent juxtaposés les uns aux autres.

<sup>127</sup> La dérivation est « le procédé formel le plus courant. La suffixation est, comme dans la langue commune, plus répandue que la préfixation, selon la tendance progressive du français moderne [...]. Les suffixes du français commun connaissent une plus grande marge de jeu, et une plus grande liberté de cumul : on exploite largement les diminutifs, augmentatifs, itératifs et fréquentatifs. On forme facilement des composés [...]. On trouve aussi un plus grand nombre de suffixes, en particulier dépréciatifs, que dans la langue commune. Ils interviennent surtout pour la formation de noms, éventuellement après une troncation, comme *-o* [...]. Ils sont souples et souvent interchangeables, au gré de la fantaisie du locuteur. Certains sont propres à la langue populaire, comme *-os*, qui est en vogue dans l'actuelle langue des jeunes [...]. D'autres sont spécifiquement argotiques : *-aga* [...], *-aille* [...], *-bar* [...], *-du* [...], *-if* [...], *-oche* [...], *-uche* [...] » (Gadet, 1992 : 104-105).

<sup>128</sup> « Le travail sur la dénomination lorsqu'il n'aboutit pas, peut se rabattre sur une solution d'« approximation lexicale » : emploi de termes comme *truc*, *machin* [...] » (C. Blanche-Benveniste et alii 1990 : 27).



- le superlatif absolu exprimé par des formes qui concurrencent *très*<sup>130</sup> ;
- la transposition de catégorie grammaticale.

Parmi les traits les plus fréquents attestés dans les romans susmentionnés, nous citons quelques *indicateurs sociolinguistiques* qui touchent à la *prononciation*:

- le pronom *quoi* comme *appui du discours* ou *ponctuant* (« C'est bien ! On se prend par la main ! On est deux, quoi. [...] », Le Normand, p. 118; « Tu penseras à payer ta pomme, le chocolat, sans compter les bières que tu bois devant la télé, tout quoi, puisque, puisque tu gagnes de l'argent, que tu continueras à en gagner et que nos parents seront fauchés [...] », Nozière, p. 64; « y'en a même qui lui ont dit de retourner dans sa jungle. Alors, bon, bagarre, quoi. [...] », Guéraud, p. 28; « Pas comme un bon méchant non plus, un méchant qui fait chialer quand il meurt à la fin. Pas comme Tony Montana dans Scarface, quoi. [...] », Guéraud, p. 32 ; « Ça craignait devant les copains, mais y'avait rien à faire. Je suis tombé amoureux d'elle, quoi. [...] », Guéraud, p. 52 ; « Bon. Y'a un moment où on peut plus, y'en a marre, parce que ça suffit, quoi. [...] », Guéraud, p. 55; « Hé Djiaaraël ! Je vais avoir ta nostalgie, quoi. [...] Tu as vu, nous ici, on a rien quoi ! [...] Oh cousin, fais un petit geste pour ton frère du tiers-monde quoi ! [...] », Sané, p. 172) ;
- la *chute* du [ə] instable (« Attends, j'commence par le début [...] », Sané, p. 15; « N'empêche, imagine qu'il soit pas fou et qu'il dise vrai... Non, j'déconne ! [...] », Sané, p. 27; « Non, si j'dis ça, c'est parce que c'est peut-être l'occasion d'enterrer la hache de guerre avec ton père [...] », Sané, p. 32; « Quand Zulu m'a sorti ça, j'étais pété de rire et j'lui ai demandé où il allait chercher tout ça [...] J'suis dans mon tier.quar, à Paname, avec Zulu, et le problème avec Zulu, c'est qu'une situation entre guillemets normale peut très vite dégénérer [...] », Sané, p. 181 ; « Qui est-ce qui l'a buté, l'mec ? Pourquoi on l'a buté, l'mec ? Mais surtout, qui c'est ç'mec ? [...] », Sané, p.

<sup>129</sup> « Certains déterminants, sortes d'articles complexes, permettent d'exprimer la quantité: *plein de, tout plein de, pas mal de, des tas de, des masses de, des kilos, des tonnes, des tapées, une floppée, une chiée...* [...] » (Gadet, 1992 : 61).

<sup>130</sup> « Le superlatif absolu peut être exprimé par des formes qui concurrencent *très* : *il est fin prêt, elle est tout plein gentille, il est rien bête, il est tout chose, elle est tout ce qu'il y a de plus élégante*, ou par des argumentatifs ou des formes d'insistance propres à l'oral, qui supposent toutes un schéma intonatif spécifique : *une vache d'allure, c'est pas joli joli* [...] » (Gadet, 1992 : 62).

186; « Ils disent qu'le gars s'appelait Bruno j'sais pas quoi... [...] Mais qu'est-ce qu'il est v'nu foutre dans mon tierquar ? [...] », Sané, p. 187) ;

- la *disparition* du *il* impersonnel (« Y a qu'à tout casser ! crie un manifestant, derrière Luce [...] », Nozière, p. 103; « Y en a marre de ce cirque ! [...] », Nozière, p. 152; « Avant, dans la cour de chaque immeuble, y'avait de la pelouse qui mettait un peu de vert. Y'avait un grand bac à sable qui servait à faire des batailles. Y'avait un manège qui tournait [...] mais il ont fini par les enlever parce qu'y'a eu un accident [...] », Guéraud, p. 19 ; « Y'avait tellement de bazar dans ma chambre que j'ai pas réussi à mettre la main sur ma trousse [...] », Guéraud, p. 25 ; « C'était hors de la cité et y'avait plein de ploucs, de garçons qui arrivaient de la campagne [...] », Guéraud, p. 27 ; « Mais en fait, il semblait plutôt nul. Pas comme les vrais méchants qu'y'a dans les grands films policiers, les méchants qui foutent vraiment les boules [...] », Guéraud, p. 32) ;
- la *troncation* de la *voyelle inaccentuée [y]* de *tu* devant voyelle (« T'es enfant unique, alors ? [...] J'ai l'impression que t'es toujours sur tes gardes, que t'as peur qu'on te tire les vers du nes [...] », Gudule, p. 42; « Enfoiré, t'es aveugle ou on t'a payé pour que tu voies pas l'autre cogner sous la ceinture ? [...] », Nozière, p. 12; « T'es jalouse, Elva ? Mais t'es dingue ! [...] », Nozière, p. 128 ; « T'as pas le droit de te servir comme ça... [...] Je sais pas, En tout cas, il faut que tu reposes ce que t'as pris. T'as pas le droit de... [...] », Guéraud, p. 34 ; « Alors, hier t'as vu Cynthia ou pas ? [...] », Sané, p. 15 ; « Ouais, mais faut que tu les comprennent aussi, toi t'es tellement noir qu'on dirait que t'es cramé ! [...] », Sané, p. 23 ; « On te dit que dans cette salle, t'es pépère, à l'aise, et que t'as la salle pour toi tout seul. Rien que d'imaginer, t'as déjà la gaule. Mais y a des milliards de spermatozoïdes qui foncent droit vers l'ovule [...]. Toi, t'es un de ces petits trucs, et tu dois te taper avec tous les autres pour rentrer. Avec un cul pas possible, t'as le billet gagnant [...] », Sané, p. 181 ; « Mec, t'as regardé les infos ? Ouais ! T'as vu, ils parlent de mon quartier. 19<sup>e</sup> mec ! Paname en force ! Ils ont trouvé un mec qui s'et fait cramer [...] », Sané, p. 187).

Parmi les traits qui touchent à la *morphosyntaxe*, nous avons relevé les suivants:

- l'extension du pronom *ça* toujours *postposé* en position autre que sujet (« J'avais trouvé ça cool [...] », Guéraud, p. 16; « Ça a commencé comme ça [...] », Guéraud, p. 53 ; « Et puis, j'en avais plus rien à foutre de tout ça, j'étais majeur et vacciné. Nique sa mère, ces enfantillages ! [...] », Sané, p. 34 ; « Discuter de ça avec un prof, sympa ou pas, ça fout les boules [...] », Gudule, p. 11 ; « Si on ajoute à ça une touffe de cheveux blonds qui vont dans tous les sens [...] et une façon de marcher à la Gaston Lagaffe, le portrait est à peu près complet [...] », Gudule, p. 18 ; « Les boums, j'ai connu ça avant toi ! [...] », Gudule, p. 70 ; « T... t'es la première personne à... à qui je raconte ça..., a-t-il avoué en achevant son récit [...] », Gudule, p. 89 ; « Les garçons aiment sûrement ça autant que les filles. J'ai fermé les yeux et j'ai glissé mon index derrière Bart Simpson [...] », Gudule, p. 106) ;
- la préférence pour l'interrogation qui *conserve l'ordre des mots* de la phrase assertive simple à travers l'intonation plutôt que avec la forme *est-ce que* ou l'inversion (« La troisième est une année charnière. Tu te rends compte des conséquences pour ton avenir, si tu la loupes ? [...] », Gudule, p. 40 ; « Tu viens à la teuf de Steph, chez Gaëlle ? [...] », Gudule, p. 43 ; « MOI : On a le droit de choisir avec lequel de vous deux on veut vivre ? [...] », Le Normand, p. 21 ; « Papa, tu vendras la maison, tu entasseras nos meubles dans un camion et nous partirons honteux, comme si nous avions commis un crime ? C'est ça que tu feras, papa ? [...] », Nozière, p. 27 ; « Vous nous faites chier pour une canette d'Orangina ? [...] », Guéraud, p. 45 ; « Ok ! Alors t'as pris ta décision pour maindeu ? Tu pars ou pas ? [...] », Sané, p. 32 ; « Enculé, c'était ton soco : il t'a même pas appelé par ton petit blaze. Tu crois que j'ai pas grillé vos regards complices, hein ? [...] », Sané, p. 27).

Quelques traits d'oralité touchent aussi au *lexique* et, parmi les plus fréquents, nous citons les suivants:

- l'emplois préférentiel de certains *déterminants* pour exprimer la *quantité*, tels que *tonne* (« Quand on s'est quittés, j'avais une tonne de déprime sur les épaules [...] », Gudule, p. 50), (*hyper-*)*méga* (« Hyper-méga déprime. La vie est nulle [...] », Gudule, p. 76; « J'avale tout ce que j'ai sur le cœur et je leur tends un méga sourire [...] », Le Normand, p. 34), *sacré* (« Tu me rends un

sacré service [...] », Le Normand, p. 55; « Daddy, c'est un sacré numéro [...] », Sané, p. 29) ;

- l'usage de *formes superlatives* qui concurrencent *très*, telles que *hyper* et ses variantes (« En tout cas, maintenant, je sais une chose hyper importante : [...] », Gudule, p. 38 ; « D'ailleurs, ce que tu éprouves est hyper classique : le prestige du professeur, son mystère, tout ça... », Gudule, p. 50 ; « Du vétiver avec un llok hypra décontracté, je vous demande un peu... [...] », Gudule, p. 17; « C'était hypra cool, comme idée [...] », Gudule, p. 94), *archi* (« Moi, les mecs de notre âge, je les trouve archi nuls [...] », Gudule, p. 34), *vachement* (« C'était vachement agréable de frotter nos poitrines l'une contre l'autre [...] », Gudule, p. 104; « Il est vachement cool ton short, c'est quoi la marque ? [...] », Sané, p. 91), *super* (« Ah ouais, ça fait super longtemps [...] », Sané, p. 37) et *grave* (« Comme j'avais grave envie de pisser, on m'a indiqué les toilettes publiques [...] », Sané, p. 99) ;
- l'emploi de *suffixes à valeur familière* en *-o* (« Si tu nous touches, on t'amoche de telle façon que tu passeras une semaine à l'hosto [...] », Nozière, p. 147), en *-os* (« Je crois pas que le matos vous intéresse, cria Adro [...] », Nozière, p. 144) et en *-oche* (« Pas moyen de fermer l'œil. Je vais encore avoir des valoches, demain ! [...] », Gudule, p. 27; « A la cantoche, Arthur m'a proposé de m'asseoir à côté de lui [...] », Gudule, p. 29; « C'est meilleur qu... qu'à la c... c... cantoche, hein ! [...] », Gudule, p. 95; « Après notre conversation à la cantine, il avait dû se faire un cinoche d'enfer [...] », Gudule, p. 46).

### 1.3.2. La cyberécriture un sous-ensemble de la « langue jeune » ?

Écrit succinct plus ou moins spontané et hâtif (les textes sont envoyés avant même d'être relus, d'où certaines « scories » assimilées à des indices d'oralité) et à vocation éphémère, la *cyberlangue* vit, bouge et se transforme au gré de l'imagination des internautes : sans cesse renouvelée, enrichie et complétée, perméable à la mode et aux tendances, elle traduit une envie, un besoin des jeunes de communiquer autrement.

L'« émailisme » change le rapport à l'écriture, transgresse la grammaire, la syntaxe et l'orthographe usuelles. Les règles sont revisitées, la graphie remodelée et le

vocabulaire actualisé. Ajoutons que le cadre donné du périphrase (coordonnées de l'émetteur et du récepteur, données temporelles, objet du message), associé à l'immédiateté de la transmission, à l'occultation de la distance, à la durée réduite de l'échange semblent favoriser un style oratoire, mélangeant oral et écrit.

Langue « textile » qui se nourrit de la parole orale quotidienne des adolescents, la *cyberlangue* se caractérise, d'après les travaux d'Aurélia Dejong (2002), par certains traits récurrents qui empruntent largement à la « langue des jeunes », tels que les tronctions, le transfert de classe, la simplification des rapports syntaxiques et surtout le « macaronisme » : la *cyberlangue* est truffée de « substrats », de traces de langues précédemment parlées ailleurs - verlan, anglicismes, expressions familières - car les *cyberépistoliers* aiment mélanger différentes langues au sein du même texte. Mais le langage *cyber* ne s'arrête pas là. Il dépasse les limites de la langue jeune pour se forger un nouveau code qui laisse une large place à la spontanéité, à l'impulsivité, voire à la familiarité ou à l'émotion : non seulement les *smileys* et les autres détournements de signes typographiques inscrivent la subjectivité directement dans le discours, mais aussi l'extension graphique (le recours à la démultiplication des voyelles et à la gémation des consonnes), l'écrasement ludique des mots, le rébus, l'emploi de sigles, d'acronymes et d'abréviations, les soudures (les traits d'union et les apostrophes disparaissent au profit d'une orthographe plus phonétique), la ponctuation minimaliste, l'absence de majuscules ou l'alternance ludique entre majuscules et minuscules (vitesse oblige, le *cybertexte* se rédige exclusivement en minuscules, sans accent et avec une ponctuation aléatoire, plus expressive par mimétisme avec l'oralité).

Si l'on en croit Françoise Gadet <sup>131</sup>, il n'y a pas de technologie de la parole qui n'ait eu des effets sur la langue, que ce soient les *technologies d'oralité secondaire* (porte-voix, téléphone, téléphone mobile, micro, magnétophone) ou les *technologies d'écriture* (télégraphe, machine à écrire, ordinateur, Internet). L'oral, en tant que conversation ordinaire et langage quotidien, représente le « prototype » de l'opposition oral/écrit. La *cyberlangue* adolescente emprunte à l'oral mais elle est de l'ordre du graphique (*ordre médial*) et de l'écrit (*ordre conceptionnel*). Selon Gadet, on ne peut pas parler de traits typiques de l'oral ou de l'écrit, mais de

---

<sup>131</sup> *Dynamiques du français contemporain : moteurs sociaux, médiatiques, technologiques. Les écrits électroniques (CMO) ? Nouvel objet et nouveau point de vue sur l'opposition oral/écrit.* Conférence de Madame Françoise Gadet organisée par Madame Enrica Galazzi à l'Université catholique de Milan dans le cadre de son séminaire en linguistique française, le 28 avril 2005.

fréquences et de préférences tendanciennes et surtout de situations qui incitent à des productions privilégiées, en fonction des contextes d'activité. En référence à la « thèse du grand partage » entre oral (immédiat) et écrit (distance), on peut dire que la communication médiée par ordinateur (CMO) présente des conditions de production *mixtes* et une hybridité linguistique et discursive. Le *cyberécrit* est une *activité de l'immédiat* (chats) et *de la distance* (mails et forums), qui se caractérise par les éléments suivants : communication privée (mails et chats) ou publique (forums), interlocuteur intime ou inconnu, émotionnalité forte, ancrage actionnel, situationnel et référentiel, co-présence temporelle (chats), dialogue, communication spontanée et liberté thématique.

Le décalage phonique/graphique peut donner lieu aux phénomènes de *mimésis* et d'*affichage* : en paraphrasant Gadet, la CMO constitue un lieu où se manifestent des signes d'*assouplissement* (voire d'*ébranlement*) de la norme, par *affichage* de l'immédiat et *mimésis* de l'oral.

Les écrits électroniques permettent une exploitation à la fois « identitaire » et « ludique » de l'écrit et manifestent des traits d'usage ordinaire : ils exploitent l'immédiat en affichant l'interaction (en particulier dans les ouvertures et les clôtures). Cependant, ils ne reflètent pas particulièrement l'oralité, étant donné l'absence, pour cause évidente de médium, des phénomènes présents dans tout oral non planifié.

Selon Gadet, les nouvelles technologies entrent pour une part importante dans les « parlars jeunes » sous leur forme écrite. Que se soit pour les SMS, les courriels, les chats ou les forums, on constate les mêmes phénomènes d'innovation très rapides, d'adaptation à de nouveaux outils et de flexibilité linguistique.

Nous pouvons donc affirmer que la *cyberlangue* française représente un sous-ensemble de la langue des jeunes, car elle est utilisée de préférence par cette tranche d'âge et exploite toutes les ressources de la langue jeune (formes verbales non conjuguées ou dont la morphologie est dissimulée, formules figées, emprunts, troncations, réductions multiples, verlan et reverlanisation, etc.). Non seulement elle puise dans le vaste répertoire linguistique des jeunes, mais elle s'enrichit continuellement de leurs créations, rendues possibles grâce au support informatique. Il reste que, contrairement à ce qui se passe pour les parlures adolescentes, la langue de l'Internet n'a pas tendance à relever d'un usage exclusif de groupes sociaux restreints (les jeunes des cités, issus de l'immigration, qui appartiennent à des

milieux modestes et pauvres). Le *cyberécrit* touche *tous* les adolescents indifféremment de leur appartenance sociale.

Ce que nous avons noté, par contre, c'est la tendance des jeunes en « échec scolaire » ou à faible scolarisation à s'approprier rapidement cette pratique scripturale sans avoir réellement conscience des registres et des niveaux de langue liés aux différentes situations de communication. Ils croient ainsi pouvoir « remplacer » (ou imposer ?) sans conséquences ce nouveau code (pour des raisons de simplicité, d'économie ou simplement identitaires), dans un monde où le français standard est la *norme* et tout écart est indexé comme *fautif*. On comprend dans les récriminations des enseignants qui constatent quotidiennement dans les écrits scolaires de nombre de leurs élèves de fréquentes interférence et traces de *cyberécrit*, et qui sont systématiquement et gravement sanctionnées. Il en va de même pour la plupart des écrits institutionnels (administratifs, scientifiques, politiques...). Ce qui signifie que la *cyberlangue* ne saurait sortir de la sphère des relations privées et en particulier se limiter aux pratiques scripturales *extrascolaires* des adolescents.

## 2. *Connexions dangereuses* de Sarah K.: du courrier électronique au journal intime

### 2.1. Structure générale des échanges

Virginie est une collégienne d'une quinzaine d'années qui vient d'entrer en troisième et qui décide, pour échapper à l'ennui, de lancer un défi à son petit ami Bastien Augier: il doit séduire Delphine, une nouvelle élève qui arrive d'un collège privé de Johannesburg, en Afrique du Sud. Après quelques hésitations, Bastien relève le défi. Ils tissent un projet qui se transformera petit à petit en un jeu malsain qu'ils n'arriveront plus à contrôler et qui les amènera au drame. Les deux adolescents ne choisissent de communiquer que par la voie électronique et cette décision est prise par Virginie dès les premières pages du roman:

« L'essentiel de mon « projet » repose sur une correspondance entre toi et moi. Je ne veux plus te parler. Je veux t'écrire. Et en retour, je veux te lire. Le courriel, c'est super pratique pour garder le secret : dès qu'on a envoyé le message, on appuie sur la touche « effacer » et le tour est joué !

J'ai laissé mon journal intime en plan. Je le trouvais encore plus débile que le mobile Babar. A quoi ça sert de poser des questions auxquelles personne ne peut répondre, puisque personne ne les lit ? De noter ses états d'âme, ses peurs, ses envies, sur un cahier qu'on planque dans un tiroir fermé à double tour ? ça revient à crier au secours au fond d'un puits en rase campagne. Si tu acceptes mon idée, tu sera en quelque sorte mon journal intime « in live » et vice versa [...] » (pp. 19-20).

Bastien donne son accord sans hésiter, séduit par l'« intimité » déclarée par la jeune fille et le rapprochement que ce nouveau support d'écriture pourra créer entre eux :

« Ce que je retiens dans l'expression « journal intime », c'est « intime ». Alors, sur le principe d'être ton intime, je suis entièrement d'accord. Mais j'attends, Virginie. J'attends de savoir enfin ce que tu mijotes dans ta charmante petite tête. [...] » (p. 27).

En abandonnant le journal intime au profit du courriel Virginie passe d'une narration monologique à une dialogique qui se fonde sur une correspondance électronique « secrète » entre les deux protagonistes. Elle reviendra à la fin du roman à son journal intime (« J'ai repris mon journal. Bien obligée, je ne peux plus écrire à personne. [...] », p. 170).

En attendant, le roman se construit d'une manière complexe en entrecroisant plusieurs supports selon une succession précise et calculée qui aboutit au drame final. Le courriel de Bastien et Virginie, qui rythme le roman du début à la fin (mails n. 1-10, pp. 1-60 ; n. 19-26, pp. 125-146 ; n. 27-29, pp. 153-159 ; n. 30, pp. 161-162), alterne non seulement avec la correspondance entre Delphine et Micky, l'amie de Johannesburg (les lettres adressées - n. 11-14 pp. 61-78 - représentent grosso modo le même volume en pages des mails - n. 15-18 pp. 84-100 et n. 31-33 pp. 163-168 - et constituent au final un recueil homogène), mais aussi avec les pages de deux journaux intimes, celui d'Audrey (les 5 septembre-28 octobre, pp. 101-124 ; les 10 novembre-19 novembre, pp. 147-152 ; le 1<sup>er</sup> décembre, p. 160), et celui de Virginie (le 5 janvier, pp. 169-171). La lettre fictive finale de M. Delcroix professeur de français aux Editions de la Flamme (lettre n. 33, p. 173) clôt la fiction romanesque.

La première interruption de la série des mails entre Bastien et Virginie (qui relatent la rentrée vécue par les deux adolescents, la description du projet de Virginie et la



présentation des différents personnages) correspond au début des lettres de Delphine adressées à son amie Micky et joue un rôle important dans l'intrigue : le changement de point de vue nous plonge directement dans l'univers de Delphine et c'est à travers sa sensibilité et son regard que le lecteur vit les premiers jours de classe de la jeune fille dans le nouveau lycée et sa progressive transformation physique.

Le deuxième changement de support d'écriture se situe à l'intérieur de la correspondance entre les deux amies : elles décident, d'un commun accord, de passer à un mode d'écriture « much more pratique, rapide et safe », c'est-à-dire le courriel. Cette solution leur permettra de continuer, en toute sécurité, à dialoguer à distance, car le contenu de leurs lettres s'était révélé trop « dangereux » pour pouvoir donner une suite à leur correspondance (les deux filles avaient confié initialement au support papier leurs aveux d'adolescentes en train de découvrir leur sexualité, ce qui représentait un danger « moral » inadmissible pour leurs éducatrices!).

Les deux jeunes adolescentes, comme dans le courriel authentique, élaborent leur intervention essentiellement en fonction de la première locutrice, et interagissent en reformulant leur tour d'une manière autonome, sans rendre explicite sur le plan graphique le rapport avec l'intervention précédente. Cette configuration se rapproche de la correspondance écrite traditionnelle : les quatre lettres que s'échangent Delphine et Micky, les seules lettres qui apparaissent dans tout le roman, présentent la même structure, la même longueur, les mêmes formules d'ouverture et de clôture que les mails successifs, selon un *continuum* textuel qui fait fusionner les deux supports. Le passage de l'un à l'autre est marqué par l'adresse électronique et la requête explicite de Micky de quitter définitivement le support écrit, en tant que lieu de « danger », pour le *net* :

« Donc, Delph, please, envoie tes lettres à la maison seulement et sois patient ! Il me faut de la temps pour te répondre. Je pourrai écrire des lettres que pendant la week-end, at home. [...] », p. 74 ;

« Pour qu'on peut s'écrire sans danger maintenant, je te propose le mail. (C'est much more pratique, rapide et safe ! Tu écris, tu envoie et puis hop ! Tu appuies sur le touche qui efface. Ton père sera surely d'accord pour t'acheter une computer. Dis-lui que c'est pour le work ! Moi, c'est ce que j'ai dit et ça a marché. [...] » (p. 77)

« Mon adresse : [MIC@aol.com](mailto:MIC@aol.com) » (p. 78).

La troisième coupure est représentée par l'introduction d'un nouveau personnage, Audrey, qui choisit le journal intime pour relater sa rentrée scolaire et donner voix à ses pensées et ses émotions : fille très renfermée et à problèmes, Audrey choisit le journal pour décrire le rapport difficile avec sa mère, Florence, et avec son corps, ainsi que pour expliquer l'origine de ses souffrances.

La quatrième interruption correspond à une reprise de l'échange de mails entre Virginie et Bastien : après un long silence, au cours duquel Bastien oeuvre à une lente transformation des deux « souris », Delphine et Audrey, le jeune adolescent estime avoir rempli le premier volet de son « contrat » avec Virginie, l'« affaire Delphine-Francis » (la photo de Delphine nue en est la preuve finale) et il désire, conscient du danger des conséquences de ses actions sur les jeunes filles et des retombées qu'indirectement pourront se produire sur lui-même, mettre un point final à ce jeu malsain.

Le cinquième changement représente le retour aux pages du journal d'Audrey et à l'achèvement de sa transformation : la nette amélioration de son aspect physique et de son état psychologique correspondent à la prise de conscience de son sentiment d'amour pour le jeune Augier.

La sixième coupure se produit par un retour aux courriels entre Virginie et Bastien : la soirée sinistre de deux adolescents confirme l'écart qui s'est créé entre les deux êtres. La douleur que Bastien éprouve lorsque Virginie lui demande de mettre fin à l'« affaire Bastien-Audrey » (ce qui représente le deuxième volet de son contrat) dévoile la force de ce sentiment profond qui les a uni et en même temps qui les a transformés à jamais.

La page du journal d'Audrey représente un ultérieur changement qui annonce le drame et la fin tragique des trois adolescents, détaillée dans le mail suivant de Bastien à Virginie et dans les courriels successifs de Micky avec Delphine, selon les différents points de vue de deux personnages.

Les pages du journal de Virginie, qui clôt la tragédie, enferment une prière et un appel désespéré au pardon. Le jeu absurde imaginé par l'adolescente, séductrice et manipulatrice diabolique, est raconté sans prise de distance, sauf à la fin, quand elle se confesse dans ces trois dernières pages du roman et nous fait part de ses remords : c'est par sa faute que Bastien et Audrey sont dans un coma profond.

La dernière lettre conclusive (n. 33, p. 173), adressée par Romain Delcroix, le professeur de français du collège de Virginie, au comité de lecture des Editions de la Flamme, diffère des autres du roman par sa forme (lettre avec les formules rituelles introductives et conclusives), sa place dans la chronologie du roman (elle interrompt la numérotation des lettres du roman - la dernière lettre, n. 14, est celle écrite par Micky à Delphine à la page 76) et par sa fonction (elle clôt le roman en explicitant son rapport aux *Liaisons dangereuses*) : « Vous trouverez ci-joint un manuscrit intitulé provisoirement *Connexions dangereuses*. Il s'agit d'une sorte de rêverie, un délire romanesque, une fiction librement inspirée de mes élèves et d'un texte que j'affectionne tout particulièrement : Les *Liaisons dangereuses* [...] », p. 173. L'écrivain, Sarah K., à travers le personnage de fiction du professeur et l'illusion du manuscrit explicite ce que tout lecteur avait supposé dès le départ, c'est-à-dire le lien intertextuel avec l'œuvre de Choderlos de Laclos : le récit se tisse à travers l'échange de courriels sous une forme en quelque sorte épistolaire, à l'instar de son hypotexte *Les liaisons dangereuses*. Le roman, qui exploite davantage le procédé de l'hypertextualité, s'inscrit donc dans une filiation légitime. Version contemporaine de l'œuvre du XVIIIe siècle, le jeune Augier, jaloux du nouveau professeur de français dont Virginie lui parle avec enthousiasme par mails, après quelques hésitations cède aux propositions de sa petite amie et parvient, non seulement à séduire Delphine, malgré l'attrance de celle-ci pour Francis, mais aussi Audrey, la plus laide et la plus introvertie du collège. Le long de ces cent soixante-treize pages, on assiste à la métamorphose de Delphine, que l'on peut assimiler à Cécile de Volanges, et à celle d'Audrey, aussi vertueuse que Mme de Tourvel, toutes les deux inconscientes d'être manipulées par le jeu de séduction mis en place par Virginie et Bastien et tourné à la tragédie. Au fil des pages les événements, racontés à travers une narration homodiégétique, qui facilite l'adhésion du lecteur au monde représenté, font évoluer le système des valeurs vers une sorte de « déchéance » et de « corruption », mais ce sera seulement la fin du roman (l'instigatrice comprend et avoue à la fin l'inanité de son propre projet) qui exigera du jeune lecteur (l'adolescent visé) la capacité de mettre à distance le narré afin qu'il puisse identifier le « bon » système de valeurs auquel il pourra adhérer. L'intertextualité, en tant que relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, se présente ici sous la forme d'une *allusion* à un texte antérieur, qui demande au jeune lecteur du roman de Sarah K. de pouvoir mobiliser son encyclopédie

culturelle afin de pouvoir l'identifier à travers un subtil travail herméneutique. À l'intérieur du roman, la référence à des œuvres étudiées en classe au cours de français (le théâtre de Marivaux, *Ruy Blas* de Victor Hugo...) semble naturelle pour ces collégiens qui évoquent leurs lectures « littéraires », qu'elles soient libres ou prescrites, et que l'on imaginerait plutôt comme des lycéens. En fait, les deux protagonistes, comme tout adolescent, se trouvent dans une phase importante de leur construction identitaire et ils cherchent des modèles dans la littérature classique pour trouver une réponse à leurs interrogations.

## 2.2. Les mails de Virginie et Bastien : « parleries d'adolescents » et effets d'écriture électronique

Les courriers électroniques de Virginie et Bastien, sur le modèle de la correspondance électronique des collégiens d'aujourd'hui, cherchent à mimer cette forme intermédiaire de communication marquée à la fois par son *caractère hybride*, à mi-chemin entre l'écrit et l'oral (même si elle emploie seulement le canal écrit), par un « registre interactif écrit » et par la quasi-instantanéité de sa planification. Leur structure syntaxique et textuelle, très simplifiée, se rapproche beaucoup de l'oral : on y retrouve le caractère informel, la tendance à la simplification linguistique (abréviations, formes elliptiques, parataxe prédominante), associées à une certaine inattention orthographique. La prosodie et les moyens paralinguistiques sont remplacés, en dehors des conventions graphiques ordinaires, par des mécanismes typographiques plus ou moins conventionnels (points d'exclamation, interrogation répétée, italique etc.).

L'écrivain a choisi pour les jeunes héros de sa fiction l'un des trois modes de communication électronique préférés des adolescents, le privé asynchrone, une écriture capable de conjuguer l'interaction en face à face et la communication écrite canonique : la réduction de la distance entre le temps de la production et le temps de la réception crée une forte attente de réponse et une accélération consécutive de la communication.

Par rapport à l'interaction en face à face standard, qui implique la co-présence du locuteur et de l'interlocuteur, l'échange de courriels n'a pas la même possibilité de *feedback* immédiat, et ne prévoit non plus la possibilité d'une interruption du

discours de l'autre comme incursion et possibilité d'inscription de ses propres paroles dans le discours d'autrui.

Interactions avec réponse différée, souvent déterminées par des contraintes temporelles fortes, les courriers électroniques (authentiques et fictifs) abondent en phatèmes, ellipses et implicites, autant des « vides » syntaxiques et sémantiques que les épistoliers (et les lecteurs) comblent à travers le recours aux croyances et aux connaissances partagées.

*Cyberécrire*, c'est aussi jouer avec le langage : jeux de mots, tics, habitudes, manies, le *cyberlangage* a ses rituels et ses codes, comme toute langue et *langage jeune*. Codage aux propriétés et formes multiples, combinant l'utile et le ludique, ce « melting-script », comme l'a identifié Jacques Anis (2001), est partiellement illustré par l'écriture électronique de Virginie et Bastien qui puise aussi bien dans les langues vernaculaires, les variétés de français populaire, les registres familiers ou plus ou moins « branchés ». Parmi les procédés lexicaux les plus récurrents (que l'on exemplifiera dans le détail dans le paragraphe 2.2.3.5. Le lexique), on peut déjà citer les troncations, les resuffixations ludiques, les formes emphatiques, verlanisées, les emprunts étrangers et les anglicismes, les locutions métaphoriques et les onomatopées.

Les mails fictifs sont très peu représentatifs de l'abondant répertoire de créations graphico-scripturales diffusées par l'Internet et ne proposent que quelques traits visant à reproduire la néographie et les graphies phonétisantes, que l'on traitera d'une manière plus approfondie dans les paragraphes suivants (*cf.* 2.2.2. Les « fautes » de Bastien : stylisation des caractéristiques claniques ?): chute du *e* instable, omission du *il* impersonnel, troncation de la voyelle inaccentuée [y] du pronom sujet de deuxième personne *tu* devant voyelle, omission de la particule *ne* des phrases négatives etc.

La langue de Bastien stylise, en les simplifiant au maximum, la transgression, l'audace et la spontanéité de ce nouveau médium. L'auteur choisit pour Bastien une langue revisitée, réinventée à l'image, au moins au début, de la *cyberlangue* adolescente. Il imagine que, comme tout adolescent, le jeune héros utilise un code graphique « jeune » spécifique au support électronique et censé créer une identité adolescente propre en rupture avec le monde des adultes. Véritable volonté de différenciation et d'intégration pour son caractère clanique, la *cyberlangue* a pour but, selon Jacques David (2007), d'exclure les autres et de souder profondément le

groupe : fédératrice d'un groupe et d'une multitude de sous-groupes d'adolescents, fervents adeptes de la nouveauté, elle permet d'effacer les barrières de la langue usuelle et démocratise la communication.

Le roman de Sarah K. s'attache donc à cette forme d'écriture « jeune » susceptible de mettre en fiction des « parleries d'adolescents » qui résonnent à travers les « effets de mails » que les deux collégiens s'échangent tout au long du texte.

Pour ce qui concerne *la structure interne des messages*, nous allons nous attacher à présent aux « *didascalies* » et à *l'ouverture* et à *la clôture des messages*.

Les messages électroniques véhiculés par l'Internet se situent à mi-chemin entre le genre épistolaire (dont ils respectent les en-têtes, les signatures, les formules d'introduction et de prise de congé) et les rituels des conversations ordinaires. Ils relèvent de la « conversation écrite ». De ce fait, l'organisation textuelle d'un message électronique se définit en termes de *texte* (le corps du message proprement dit qui occupe le centre de l'écran), de *péritexte* (tout ce qui est inséparable du texte et créé automatiquement par le logiciel) et de *paratexte* liminaire, externe au texte et situé généralement en haut à gauche, qui signale le nom de l'auteur, son adresse, la date de mise en circulation du message et le sujet abordé. Les « *didascalies électroniques* » sont généralement placées dans le texte même du dialogue, en surimpression ou par juxtaposition (alors que au théâtre, par exemple, elles précèdent le plus souvent la partie dialoguée). Les didascalies ne jouent pas uniquement sur la visibilité immédiate et sur la seule saillance visuelle : il existe des didascalies externe, détachées visuellement du texte dialogué, et des didascalies internes, qui figurent à l'intérieur du texte. Souvent « autorapportées » et codées, elles permettent au lecteur de se représenter la discussion quand il lit le texte, de recréer la matérialité et la corporalité absentes.

Si dans le courriel authentique le cadre métacommunicatif, inséré généralement de façon automatique, est constitué de l'indication de l'expéditeur, du destinataire, de la date et de l'objet, suivis du texte original, dans les échanges fictifs de notre roman par mails (numérotés en haut à droite), ce sont les mentions de l'expéditeur et du destinataire qui apparaissent, seules, à gauche et à une place qui est habituellement occupée, dans la correspondance épistolaire classique, par les formules introductives de salutation: signe d'une « stipulation d'authenticité » simplifié au

maximum, et loin de la vraisemblance, ce cadre initial minimal extrêmement succinct, est pourtant présent pour donner au lecteur une illusion de vérité.

Dans l'entière correspondance électronique de Virginie et Bastien, *l'ouverture des mails* ne comporte aucune salutation, ni formulation d'adresse isolée graphiquement du corps du message. Quand elle est présente, la formule d'adresse est incorporée au texte, à l'intérieur de la première phrase :

V>B : « T'es tellement beau quand tu te met en colère, Bastien. [...] », p. 40 ; B>V : « Ce n'est pas en médecine que tu devrais envisager une carrière, Virginie, mais plutôt dans l'armée. [...] », p. 130 ; B>V : « J'en ai assez, Virginie. Je voudrais qu'on arrête cette comédie, ce cirque. [...] », p. 153 ; V>B : « Quelle soirée sinistre ! Mon pauvre Bastien, tu as fichu en l'air tes économies pour rien ! [...] », p. 156-157. Cette absence d'ouverture mime les courriels authentiques qui peuvent faire souvent l'impasse de toute salutation et formule d'adresse, obligatoire et incontournable forme de politesse de la lettre traditionnelle.

*Les clôtures des mails* des deux adolescents se signalent par une totale absence de « préclôture ». En revanche, on rencontre presque systématiquement une sorte de « postclôture » sous la forme d'un *post-scriptum* « P.S. ». Parfois très développé, ce « P.S. » peut atteindre la même taille du mail, à l'instar des mails n. 6 et n. 7 à la page 36 et 40. Ainsi emboîtée, la clôture se transforme *a posteriori* en préclôture, en se chargeant de différentes fonctions (additive, corrective, etc.).

*Les postclôtures* de Virginie et Bastien deviennent donc le lieu privilégié d'insertion, de rappel, de confirmation, de rejet ou d'annonce d'informations, suivies ou non d'une expansion ou d'une « relance » sous la forme de conseils ou de requêtes concernant des explications ou des clarifications ultérieures :

V>B : « P.S. J'ai pas compris pourquoi le principal vous a collés, toi et Rachid, en troisième Verlaine ? Si tu veux récupérer ton tee-shirt, ça va être difficile. [...] », p. 14 ; V>B : « Tu as arrêté de faire des fautes d'orthographe quand tu t'es mis à parler de Babar [...]. Oui, Rimbaud et Verlaine étaient amoureux. [...] », p. 21-22 ; B>V : « P.S. Tu dis que c'est Rimbaud qui a plaqué Verlaine ? T'es sûre ? [...] Fais gaffe, surtout, ne me réponds pas sur la bécane du C.D.I. », p. 27 ; V>B : « P.S. A propos du nouveau prof de français, Delcroix : [...] C'est bien Rimbaud qui a plaqué Verlaine. Pas de doute. [...] Toi aussi tu es raciste, sans t'en rendre compte. [...] Rachid, c'est pas parce qu'il est arabe qu'il m'énerve. Mais c'est le genre qu'il se donne. [...] », pp. 33-35 ; B>V : « P.S. Je trouve que t'en parle beaucoup, de

Delcroix. [...] O.K., Rimbaud a plaqué Verlaine, je l'ai vérifié dans un bouquin. [...] Quant aux pseudo-soirées de Rachid, tu n'y es pas du tout. [...] », pp. 36-39 ; V>B : « P.S. C'est vrai, je le reconnais, j'ai vu l'émission sur *Arte* au début de l'été dernier. [...] Je vais te dire pourquoi j'ai pleuré sous la danse des Babar : [...] Delcroix n'as pas du tout les oreilles décollées, [...] », pp. 43-45 ; V>B : « P.S. Delcroix n'as pas du tout des yeux vicelards. [...] », p. 56 ; B>V : « Les lunettes sans monture, ça vaut rien du tout. [...] », p. 60 ; V>B : « P.S. Déception ! Delcroix n'animera pas de club théâtre. [...] », p. 129 ; V>B : « P.S. Merci pour le veto sur ton book. Sympa. Mais je me débrouillerai sans, tu as raison. Le projet déco commence lundi prochain.[...] », p. 138 ; V>B : « P.S. Si tu me demandes d'où proviennent mes renseignements : Rachid. [...] », p. 142 ; V>B : « P.S. J'ajoute un passage. Merci d'occuper Audrey tous les jours, et le lundi en particulier. [...] », p. 142.

Il arrive aussi que ces postclôtures se dédoublent dans le même mail par un autre *post-scriptum* d'à peu près la même taille, séparé d'un blanc :

B>V : « P.S. Audrey a eu un grave accident de cheval. Elle est à l'hôpital, en soins intensifs. Impossible de la voir. Impossible de lui dire que je regrette ce qui est arrivé. Que j'ai menti. Que je lui demande pardon. [...] Que je suis un crétin soucieux de sa réputation de petit con. [...]

P.S. Je fais vite, je dois me coucher tôt pour être en forme demain. Demain j'ai deux rencards avec Francis (mais il ne le sait pas). Le premier aura lieu dans la salle du projet déco. [...] Tu voulais du spectacle ? tu voulais des émotions ? Tu vas en avoir. », pp. 161-162 ».

La postclôture peut se prolonger aussi sous la forme d'une appendice, le double « P.P.S. », isolé graphiquement du premier « P.S. » et du corps de la lettre par un espace blanc et véhiculant une information importante :

V>B : « P.S. Bourdier avait vu juste en nous séparant. Troisième Rimbaud, troisième Verlaine, c'était bien un signe. [...]

P.P.S. J'ai couché avec Rachid. », p. 159.

Pour ce qui concerne *les formules de salutation en clôture* des courriels de Virginie et Bastien, elles sont toujours explicites et appartiennent au corps de la lettre (on ne les retrouve jamais en postclôture). En particulier, elles peuvent constituer des variantes familières qui verbalisent substitutivement un comportement non verbal:



« Bises », p. 14 et p. 133; « Je t’embrasse. Partout. Spécialement là où il y a les marque de bronzage », p. 17 ; « En attendant, je t’embrasse. [...] », p. 60.

Elles peuvent prendre la forme d’un appel à réponse, formulé à travers un énoncé à l’impératif :

« Alors, mes conditions, tu les acceptes oui ou non ? Fais-le moi savoir vite ! », p. 21 ; « Réagis, Virginie. Réagis. Dis-moi vite que c’était une mauvaise blague. On reprends tout et on repart à zéro », p. 37 ; Alors, raconte ! Comment tu t’y es pris ? Qu’est-ce que tu lui as dit ? Comment t’as fait pour pas être asphyxié (par l’odeur) en lui parlant ? QU’EST-CE QUE TU LUI AS FAIT ? », p. 129 ; « Arrêtons là, Virginie. Dis-moi que tu acceptes enfin d’aller manger une pizza vendredi soir. [...] », p. 154.

Mais elles peuvent aussi porter sur une espérance et/ou attente de l’épistolier :

« Mais j’attends, Virginie. J’attends de savoir enfin ce que tu mijotes dans ta charmante petite tête. », p. 27.

La structure des séquences d’ouverture et de clôture des mails de Virginie et Bastien s’inscrit donc dans une vision positive du contact épistolaire et elle est fonction de l’illusion de la rapidité de l’envoi : une réponse rapide est généralement symptôme d’un état affectif positif, tandis que la lenteur est au contraire plutôt mauvais signe

#### 2.2.2. Les « fautes » de Bastien : stylisation des caractéristiques claniques ?

Les fautes d’orthographe de Bastien concernent un francophone natif et sont dues à un désintérêt volontaire pour la norme écrite.

Bastien, élève faible qui redouble sa troisième (« Quant aux intentions de cette vieille peau de Bourdier, le principal, il nous a collés Rachid et moi en troisième Verlaine pour qu’on arrête de foutre la pagaille, ou bien parce qu’on a près de deux ans de retard et qu’il serait temps de bosser [...] » p. 18), ne maîtrise pas encore le système orthographique de sa langue maternelle et cela met en colère Virginie. Horrifiée par le nombre excessif de fautes, elle le traite de « primate » et l’oblige à utiliser le correcteur d’orthographe automatique, en le menaçant de ne plus lui écrire :

« Seulement, j'y mets une condition incontournable : avant de m'envoyer tes mails, TU UTILISES TON CORRECTEUR D'ORTHOGRAPHE ! Dans le torchon que tu m'as envoyé, j'ai compté vingt-huit fautes, 28 !!! Et encore, j'ai dû en laisser passer ! C'est dingue ! Le genre de truc qui me fiche en rogne ! La faute au camp des nudistes ? Le retour aux sources, pour toi, ça signifie le retour tout court ? ça signifie rétrograder ? Retrouver les instincts primaires et ne plus savoir s'exprimer ? Ou bien alors, c'est encore l'influence de Rachid et de ses potes ? Quand tu t'adresses à moi, Bastien, s'il te plaît, tu fais un effort et tu descends de ton arbre. Je n'ai aucune envie de correspondre avec un primate ! L'homo erectus, c'est révolu. [...] Tu as arrêté de faire des fautes d'orthographe quand tu t'es mis à parler de Babar et du samedi soir chez moi. C'est peut-être signe que tu disais vrai. Mais j'hésite encore à le croire... [...] » (pp. 20-21).

C'est seulement une fois activé le correcteur, à partir de la page 22, que ses fautes disparaissent complètement (« T'as raison, c'est vachement pratique, le correcteur d'orthographe ! » p. 22).

Sur le Net, le goût de la perfection de la forme s'estompe au profit d'un fond qui mêle, dans un jeu de séduction permanent, l'essentiel, l'affectif et une certaine forme de familiarité. Les liens affectifs se tissent ou se brisent par les mots, qui ont le pouvoir d'étonner, de déstabiliser, d'émouvoir, de séduire, de blesser, bref de toucher des cordes sensibles.

La langue de la Toile privilégie souvent le calque du son au détriment d'une exactitude orthographique. Les « fautes » de Bastien relèvent principalement d'une écriture phonétique qui se base essentiellement sur la double homophonie :

- de la constrictive sourde [s] qui peut avoir les deux graphies **S** et **C** (« S'est quoi, se cirque ? », « Ils ont aussi éclairsi au soleil [...] » p. 15 ; « [...] et ça rétrésit au fil du temps » p. 16 ; « [...] j'ai vite renonsé » p. 17 ; « [...] comme un couçin douillet [...] » p. 15) ;
- de la voyelle orale antérieure [e] qui possède les deux graphies du suffixe –**é** du participe passé et du suffixe –**er** de l'infinitif (« Tes parents n'ont pas voulu payé la note ? » ; « Je crois que je vais insisté [...] » ; « [...] ce petit kilo qui est allé se niché exactement au bon endroit » p. 15 ; « Je suis prêt à choper n'importe quelle maladie (sauf le sida) pour me faire ausculté par toi » p. 18).

Les autres fautes concernent :

- le suffixe pluriel **-aux** des noms en **-eau**  
(« [...] les bateaus », p. 17), le suffixe des noms **-eux** (« Rimbaud et Verlaine, ils étaient amoureus, non ? », p. 18) ;
- la marque du pluriel en **S**  
(« [...] les marqe de bronsage », p. 17 ; « [...] j'ai des tas de trucs à te raconter à propos de mes vacances »; « Ils ont accueilli des Yougaslaves », p. 16) ;
- la marque de la deuxième personne de l'indicatif présent et futur  
( « Quand tu sera docteur, tu me réserve ton premier rendez-vous, promis ? », p. 18) ;
- la gémation erronée de la liquide [l] (« Les coullloirs », p. 16) ou, au contraire, la simplification des géminées (« se trimbalaient », « [...] mais faut vraiment souffrir pour y arriver », p. 16).

D'autres fautes, dues à une simple inattention, se glissent dans les mails inconsciemment (« [...] ils avaient tous et toutes au moins quarente ans »; « Dans les prochins mois »; « Ici, dans notre région, personne se bouge jamais [...] », p. 16).

D'autres encore deviennent l'objet d'un questionnement (« Pour le cou, (t ou p ? Merde ! Tant pis ! J'active pas le correcteur d'orthographe) [...] », p. 36) qui trouvera une solution dans la réponse de Virginie (« [...] et du coup – c'est un P, pas un T à la fin – [...] », p. 40).

Virginie par contre, fille brillante et intellectuellement très vive, affiche sa supériorité par rapport à son petit ami non seulement à travers l'ingéniosité et l'astuce de son projet malsain, mais aussi à travers une écriture qui joue avec les registres et qui n'hésite pas à utiliser une langue châtiée pour enseigner et corriger (« Super ! Je crois que pour cette année, l'ennui va être éradiqué (= synonyme de « éliminé »), p. 56).

## 2.2.3. Stylistique de la « langue jeune » de Virginie et Bastien

### 2.2.3.1. Opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée

En lisant les courriels que s'échangent Virginie et Bastien, nous avons tout de suite l'impression de les entendre « parler » car l'auteur produit des effets de « voix » à l'aide d'une série de *marques d'oralité* et de traits qui caractérisent un « style oral ».

Parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, relevés dans ces « écrits spontanés », nous voyons apparaître souvent les traits suivants :

- la *recherche tâtonnante des mots appropriés*, accompagnée de phatèmes d'appui et des points de suspension, suivies ou non d'un commentaire méta-discursif ou d'une activité d'évaluation (« ça s'est passé... euh... pas au camp de nudistes dont je t'ai parlé, mais pendant les vacances d'avant. », p. 46 ; « Est-ce que t'es... v..., non, on dit pas « vierge » pour un garçon, on dit « puceau », n'est-ce pas ? Bref, t'as déjà couché avec une nana ou pas ? », p. 44 ; « Ou alors, c'est un nouveau trait de caractère que je découvre chez toi. Tu serais, attends quel est le mot exact : « méchant » ? Non, je dirais plutôt « cruel », p. 55 ; « C'est une fille qui parle peu, pratiquement pas. Comme si elle avait un truc au fond de la gorge... un truc... complètement noué. Elle est différente... Elle est... Bof ! Rien de particulier. Rien que tu ne saches déjà. Non, vraiment j'ai beau chercher, y a rien qui vaille le coup d'en parler. Sauf peut-être... », p. 132, etc) ;
- des *phrases incidentes entre parenthèses ou tiret double* propres aux monologues<sup>132</sup>, se présentant sous les formes suivantes :
  1. décrochement des propositions circonstancielles introduites par la conjonction *mais* en soudure (« j'ai envie d'un mille-feuilles avec plein de crème - mais j'en ai déjà avalé un hier je vais encore grossir - [...] », p. 7) ---> la conjonction *mais*, en tout début de

---

<sup>132</sup> Pour l'analyse nous faisons référence aux deux catégories d'*extraction* d'éléments accessoires appartenants à la phrase insérante et d'*insertion* d'éléments étrangers définies par Sabine Pétilion-Boucheron (2003) dans « Nature des éléments décrochés » et « Positions des éléments décrochés, points de suture et jeux sur la linéarité », *Les détours de la langue. Etude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain, Editions Peeters, coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale, pp. 133-233.

décrochement, fonctionne comme inverseur d'orientation argumentative et signale une inversion sur le plan des choses ; dans l'espace du décroché la conjonction en première position, suivie du pronom *en*, qui réfère anaphoriquement à l'envie de Virginie d'un mille-feuilles, intervient et ouvre l'espace d'une autre direction du sens : l'envie est vite éloignée pour ne pas grossir, après avoir constaté d'en avoir mangé un la veille [A1 (envie d'un mille feuilles plein de crème) + mais X (plus d'envie : ça fait grossir) + A2];

2. décrochement des subordonnées circonstancielles en « comme p » (« Je vais rentrer ça dans une case de ma petite tête (comme un dossier dans mon ordinateur) et faire en sorte que la petite case s'active pendant mon sommeil et se transforme en rêve », p. 57) ;
3. décrochement du groupe nominal apposé (« [...] mais ils ont tous les mêmes gueules – des tronches à l'envers ! – ils trimballent tous leurs sacs à dos dans les couloirs du collègue [...] », p. 10 ; « Mes souris femelle – Delphine et Audrey – se transforment à vue d'oeil. », p. 125 ; « Alors que là, devant l'écran, devant les grands yeux verts de Salomé – ma chatte, pelotonnée près du clavier pendant que j'écris – qui me fixent d'un air ahuri, j'ai pas envie de raconter des salades. », p. 45 ; « Là, plus romantique, [...] une moue boudeuse sur des lèvres maquillées à l'aide d'un carmin vif – appel au baiser – cheveux lâchés évoquant une nuit agitée, [...] », p. 145 ; « Bref, dans cette émission, il était question de mecs des cités (des Beurs, évidemment) qui, sous prétexte de soirées, violaient des filles dans les caves », p. 39) ;
4. décrochement des propositions incidentes (« Et si Francis – cette espèce de petit con facho, j'ai jamais pu le supporter – louche sur elle, eh bien, laisse faire ! [...] », p. 37 ; « J'ai avalé un cachet, mis ce qu'il fallait – dans le noir, j'ai failli me tromper et prendre la couche de mon petit frère ! – et me voilà assise devant mon ordinateur. », p. 6 ; « Quant au dernier cliché, sur lequel le modèle apparaît nue, à ma demande – je n'ai pas eu grand mal à la convaincre en lui disant qu'il serait plus facile de se désaper devant moi que devant le péquin de l'agence qui la recevra – il signe l'accomplissement de mon

- « contrat » », p. 146 ; « Dans sa chambre à coucher ? Oui, forcément. (L'assaut passionné sur la table de la cuisine, ça correspond pas vraiment au personnage !) », p. 26) ;
5. décrochement du groupe prépositionnel circonstant (« Ils vivaient ensemble (en Angleterre ! Mon rêve !), ils couchaient ensemble ! Ce qui n'est pas notre cas [...] », p. 38. « Il a allumé une cigarette – oui, en classe ! – et il s'est mis à fredonner en tirant sur sa clope comme un malade. [...] », p. 34 ; « Il remonte les manches de sa chemise – sur des avant-bras musclés – [...] », p. 140) ;
  6. décrochement des propositions circonstancielles introduites par des locutions conjonctives (« [...] la nonne en herbe s'est vite débarrassée de ses vêtements d'avant-guerre – le fait est qu'elle venait réellement d'un collège de bonnes soeurs ! – et voilà habillée maintenant dernier cri, [...] », p. 126 ; « Quand tu m'as dit que tu allais draguer Audrey – parce que l'idée était de toi, je te le rappelle – j'ai approuvé en pensant que je passerais des moments hilarants à te lire [...] », p. 136) ;
  7. décrochement de graphèmes à valeur grammaticale dans les parenthèses « d'alternative » qui permettent de laisser le choix entre deux formes (« Pour le cou, (t ou p ? Merde ! Tant pis ! J'active pas le correcteur d'orthographe), je te garantis que demain, je file au self te faire un shampooining avec la sauce bolognaise des spaghettis qui seront au menu. [...] », p. 36).
- des *inachèvements* assez fréquents (« Je suis le pote de Rachid = je suis allé à une de ces soirées et j'ai... Ce serait pas pour ça que tu pleurais le samedi des Babar ? », p. 39 ; « Le seul problème, c'est que... J'ai eu beau parler assez librement avec ma mère, il reste quand même des zones d'ombre [...] », p. 31 ; « D'ailleurs, à ce propos, j'aimerais bien savoir si tu as déjà participé à une de ces soirées dont je l'ai entendu se vanter... Parce que si c'est le cas, je... BREF. », p. 35 ; « Même que ma mère, elle a fini par me tartiner d'écran total en pensant que j'avais pris des coups de soleil... Merde ! Salomé a bondi sur le clavier [...] », p. 47 ; « Y en a marre maintenant, t'as intérêt à me répondre à la rentrée. Sinon... », p. 144 ; « Quand je te disais que tu devrais faire carrière dans l'armée... Je t'envoie

ce jour [...] », p. 144 ; « Que je l'aime. Qu'elle me manque. Que si jamais elle ne se rétablit pas... [...] », p. 162 etc.).

### 2.2.3.2. Opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous relevons tout particulièrement les traits suivants :

- l'emploi de lettres *capitales* accompagné ou non de points d'exclamations (« Et qui répond présent à l'appel ? L'ENNUI. », p. 10 ; « J'ai un PROJET ! », p. 14 ; « Bref, je te raconterai ça plus en détail. DE VIVE VOIE. OU AU BIGOPHONE », p. 17 ; « Seulement je vois mal comment on pourrait y arriver... SI ON SE VOIT PAS ! », p. 18 ; « Or, ce que j'ai à te dire est STRICTEMENT CONFIDENTIEL. », p. 19 ; « Seulement, j'y mets une condition incontournable : avant de m'envoyer tes mails, TU UTILISES TON CORRECEUR D'ORTHOGRAPHE ! », p. 20 ; « HI-LA-RANT. », p. 34 ; « Parce que si c'est le cas, je...BREF. », p. 35 ; « Je pige pas. Je pige pas. JE PIGE PAS ! », p. 36 ; « On devient quoi dans tout ça, nous deux, TOI ET MOI ? », p. 37 ; « Audrey. A-U-D-R-E-Y. [...] Quoi ? QUOI ? Audrey ?... J'ai bien lu Audrey ? A-U-D-R-E-Y ? », p. 54 ; « Comment t'as fait pour pas être asphyxié (par l'odeur) en lui parlant ? QU'EST-CE QUE TU LUI AS FAIT ? », p. 129 ; « Tu apprécies le calme, le silence, la solitude, tu te laisses aller à la rêverie, tu ne supportes plus les vanes de Rachid, TU M'INQUIETE. », p. 136 ; « D'autres bruits courent : on dit que tu serais allé chez elle... ALORS ??? », p. 139 ; « Je l'ai vue monter à cheval. C'est une cavalière exceptionnelle. CE N'ÉTAIT PAS UN ACCIDENT. », p. 162, etc) ;
- l'usage de *guillemets* non seulement comme marque de discours rapporté (« J'ai dit « O.K. » d'un ton négligent », p. 8 ; « J'ai lancé un vague « super » et je suis allée m'enfermer dans ma chambre. », p. 28), mais aussi comme forme privilégiée de *modalisation autonymique*. Ces dernières se présentant sous les formes suivantes<sup>133</sup> :

---

<sup>133</sup> Nous nous appuyons sur la classification opérée par S. Pétilion-Boucheron (2003) : « L'opération de décrochement (typo)graphique et les non-coïncidences du dire », in *Les détours de la langue*.

1. *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* (« Ce que je retiens dans l'expression « journal intime », c'est « intime ». [...] », p. 27 ; « On appelle ça « le devoir conjugal ». Je trouve cette expression atroce : « devoir », c'est exactement le même mot que pour le boulot qu'on a à faire tous les soirs en rentrant du collège, et « conjugal », ça commence par « con » et ça ressemble à « conjugaison ». », p. 31 ; « T'as envie de te faire « copine » avec elle au sens propre du terme ? », p. 36) ;
  2. *non-coïncidence du discours à lui-même* (« A propos du nouveau prof de français, Delcroix : il ne veut pas « faire » jeune, comme tu dis. Il est jeune tout court. [...] », p. 33 ; « Les femmes chez Marivaux, leur modernité, leur « perversion », c'est le mot qu'il a employé. », p. 33 ; « L'année dernière, le « début des hostilité », comme tu dis, c'était qu'il avait traité Rachid de sale bougnoule », p. 51 ; « Son tic insupportable : il ne peut pas aligner une seule phrase sans qu'il y ait le mot « niquer » toutes les trente secondes. », p. 35 ; « ils commencent par parler « au peuple » soi-disant et, pour peu que la soirée soit arrosée à la bière, ils terminent en criant « mort aux juifs, aux Noirs et aux Arabes ! ». C'est à cause d'eux qu'on entend partout – même dans les campagnes où il y a un seul immigré – des discours du genre « y a trop d'étrangers », p. 52) ;
- l' *italique*, utilisé généralement pour la citation des titres et les emprunts étrangers, se retrouve aussi pour le monologue intérieur et le rêve, ainsi que pour des phrases assertives sémantiquement fortes (« On prend les mêmes et on recommence, comme dans les jeux vidéo : *Same players, shoot again !...* », p. 10 « *le Babar rouge se met à bouger : [...]. Babar bleu : [...]. Babar jaune : [...]*, p. 7 ; « Je fais tourner les Babar dans ma tête. *Babar bleu : [...]. Babar rouge : [...]. Babar jaune : [...]* ... », p. 59 ; « Je vais la lui piquer, cette nana. *Parce que je veux qu'il souffre.* », p. 51) ;
  - un seul exemple de *réduplication* syllabique, tandis que la dislocation des consonnes et des voyelles n'est pas exploitée du tout (« « Hé, c'est



bien toi, Bastien Augier-er-er-er ? » me dit-elle de sa voix nasillarde. Jamais entendu une voix pareille ! On dirait qu'elle est enrhumée à longueur d'année. Et cette façon de traîner sur les mots, c'est horripilant... « Virginie m'a dit que t'étais doué pour la photo et que tu cherchais des modè-è-è-è-les » », p. 131.

### 2.2.3.3. Indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation

Bien que la *langue des jeunes* soit un usage qui fait l'objet de controverses théoriques, nous pouvons remarquer cependant que l'auteur du roman prête à Virginie et à Bastien des traits censés connoter une *langue jeune* que partage le français familier et populaire. Nombre d'entre eux sont des *marques d'oralité* qui, incorporées dans un écrit, produisent des connotations *diastratiques*.

Parmi les *indicateurs qui touchent à la prononciation*, nous rencontrons :

- un seul cas de chute du « e » *instable* pour le même lexème, signalé par l'apostrophe (« elle m'apporterait le p'tit déj dans la chambre ? », p. 50 ; « moucher ce p'tit salaud de Francis, p. 50) ;
- un seul exemple de *simplification de groupes consonantiques* signalé par l'apostrophe (« pauv'pomme », p. 30), qui concerne la chute de la liquide [r] en finale de mot suivie d'une consonne initiale de mot : la production de la deuxième occlusive sourde [p] se réalise avec une tension supérieure à la première grâce au relâchement opéré par la constrictive sonore [v] et à l'élision de la liquide postérieure, ce qui permet le maintien du point d'articulation antérieur ;
- l'omission du *il* impersonnel (« Y a comme un truc qui cloche... », p. 45 ; « Y a des bruits qui courent », p. 44 ; « Y a quantité de fachos qui traitent les arabes », p. 23 ; « Y a bien les bibliobus ! », p. 22 ; « Au fond de la salle, y avait bien les pions noirs », p. 11 ; « Y a bien eu ce type, le moniteur de planche à voile », p. 13 ; « Je me demande... Faut absolument que je retrouve le passage », p. 57) ;
- quelques *appuis du discours* ou *ponctuants*, liés à une certaine expressivité du discours, car pour la prédominance de la parataxe sur l'hypotaxe, le rythme de la phrase se caractérise par la rapidité et la brièveté des séquences hachées et s'accompagne d'une riche ponctuation interne ou

finale (« Tiens, un autre exemple. », p. 58 ; « Imagine un coup de baguette magique, quoi ! », p. 58 ; « Et après...Après, que dire ? Hein ? Comment résumer cette soirée de merde ? », p. 158 ; « Et puis quoi ! », p. 24 ; « Je vais le lire moi aussi, tiens », p. 53 ; « ça s'est passé... euh... pas au camp de nudistes dont je t'ai parlé », p. 46);

- différents types de *réductions* et en particulier la troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle, signalée par l'apostrophe (« t'achètes une première monture », p. 60 ; « T'aurais vu le canon ! », p. 58 ; « T'ajoute ça au tableau », p. 57 ; « Mais t'as raison », p. 45 ; « T'es tellement beau quand tu te mets en colère », p. 40 ; « T'étais complètement pétée quand tu m'as écrit ? T'avais bu ? », p. 36 ; « T'as raison, c'est vachement pratique », p. 22 ; « Virginie m'a dit que t'étais doué pour la photo », p. 131 ; « y a rien qui vaille le coup d'en parler », p. 132 ; « Franchement, t'as brisé ta tirelire », p. 157 ; « Si t'avais pu voir la tête ! T'es devenu tour à tour jaune », p. 158).

#### 2.2.3.4. Indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe

Pour les *indicateurs qui relèvent de la morphosyntaxe*, nous avons repéré les traits suivants :

- la négation avec *omission de la particule « ne »*, typique des usages familiers (« T'as pas entendu parler d'un type », p. 60 ; « T'as pas vu Tootsie », p. 60 ; « j'ai rien pu avaler pendant tout le dîner », p. 58 ; « C'est pas la première fois que je le remarque », p. 57 ; « T'as pas remarqué le genre qu'il se donne ? », p. 52 ; « mais vu que j'en comprenais pas un seul », p. 49 ; « je sais pas », p. 49 ; « Or, je comprenais rien à ce qu'elle racontait », p. 47 ; « Je pige pas », p. 36 ; « Moi, je boufferai pas demain », p. 36 ; « j'ai jamais pu le supporter », p. 37 ; « J'arrive pas à savoir en quoi exactement », p. 25 ; « Alors, dis pas des trucs comme ça, ma belle ! », p. 23 ; « j'ai pas beaucoup aimé », p. 23 ; « Je sais pas si t'as dégoûté ou chialé », p. 159 ; « C'est pas la première fois que je le remarque », p. 57) ;

- quelques emplois de *futur périphrastique*, qui présente tous les avantages d'une locution verbale (« Il va falloir que je trouve un moyen pour la convaincre », p. 68 ; « Je vais rentrer ça dans une case de ma petite tête », p. 57 ; « Je crois que pour cette année, l'ennui va être éradiqué », p. 56 ; « Je vais le lire moi aussi, tiens », p.53 ; « Elle va pas repâître avant trois jours minimum », p. 50) ;
- le *détachement* qui relève d'un registre familier et se signale par la dislocation du sujet avec reprise anaphorique ou anticipation cataphorique du nom par le clitique sujet (« Tes raisonnements, tes hypothèses, tes égalités, elles sont foireuses ! », p. 43 ; « L'observer, elle, t'observer, toi. », p. 42 ; « Moi, avec lui, je suis prête à récuser n'importe quoi, même les chiottes ! », p. 138 ; « Moi, je pense tout ce qu'il veut, absolument tout... », p. 140 ; « Elles sont très belles, d'ailleurs, ses mains, je ne l'avais jamais remarqué », p. 143 ; « Je crois que toi et moi, on a grandi. Toi et moi, on a joué et on a perdu », p. 161 ; « Si ça t'amuse de passer y faire un tour avec Rachid, vous serez les bienvenus », p. 162 ; « Rimbaud et Verlaine, ils étaient amoureux, non ? », p. 18 ; « Et toi, quelles billes tu vas tirer de ce jeu malsain ? Et nous ? On devient quoi dans tout ça, nous deux, TOI ET MOI ? », p. 37 ; « t'as pas les yeux dans la poche, toi ! », p. 21) ;
- les *énoncés binaires* (« Le cafard que j'ai eu, tu ne peux pas imaginer ! », p. 61) et les *structures à présentatif* qui se doublent ou non de clivages sont peu présentes (« Rachid, c'est pas parce qu'il est arabe qu'il m'énervé. Mais c'est le genre qu'il se donne », p. 35 ; « C'est bien Rimbaud qui a plaqué Verlaine », p. 34 ; « Ce serait pas pour ça que tu pleurais le samedi des Babar », p. 39 ; « C'est fou le vide qu'elle laisse dans ma chambre », p. 53 ; « C'est pas la première fois que je le remarque », p. 57) ;
- l'emploi diffus du pronom *ça* a le grand avantage discursif de permettre à des séquences variées de fonctionner comme sujet en reprise nominale, même si souvent la reprise n'est pas toujours claire (« J'étais seul dans ma piaule, à oilpé sur mon lit, transpirant comme un boeuf – ça transpire un boeuf ? », p. 47 ; « Je ne sais pas au juste ce que c'est, mais il paraît qu'il s'y passe des choses louches. Et ça me fiche la trouille... », p. 43 ;

« Notre fameux samedi soir, à part Babar, y avait aussi la chaleur. Il paraît que ça rend fou », p. 42 ; « je crois même qu'ils ont échangé un bouquin. Tu sais bien que ça commence toujours comme ça : on s'échange des livres », p. 41 ; « Oui, de temps en temps, je mets Arte, surtout à l'heure où ma mère rentre du boulot, ça la rassure », p. 39 ; « on était émus, toi et moi. Et c'est normal. Je crois même que ça s'appelle l'amour. L'amour ça rend maladroit », p. 37 ; « Qu'il n'y avait rien d'anormal à ça. Oui, j'ai fini par admettre que les parents avaient le droit de faire l'amour. On appelle ça « le devoir conjugal » [...] et « conjugal », ça commence par « con » et ça ressemble à « conjugaison », p. 30 ; « Le retour aux sources, pour toi, ça signifie le retour tout court ? ça signifie rétrograder ? », p. 20 ; « L'assaut passionné sur la table de la cuisine, ça correspond pas vraiment au personnage ! », p. 26, etc.) ;

- la préférence pour les phrases interrogatives introduites par la forme *est-ce que* et la tendance à éviter l'inversion (« De quoi est-ce que je vais bien rêver ? », p. 14 ; « Qu'est-ce qu'elle imagine ? », p. 24 ; « Est-ce que tu crois que le principal baise avec sa cravate ? », p. 28 ; « Est-ce que c'était la nuit, pendant la journée ? », p. 29 ; « Est-ce que ça fait comme pour les yaourts, on est intoxiqué ? », p. 32 ; « Est-ce que par hasard, t'aurais pas regardé un reportage sur Arte, il y a quelques mois ? », p. 39 ; « Mais qu'est-ce que tu vas bien pouvoir faire avec elle ? », p. 55 ; « Pourquoi est-ce qu'Audrey subit les moqueries depuis toujours sans répliquer ? », p. 58 ; « Qu'est-ce que tu as fait de ton frère jumeau, Rachid ? », p. 125 ; « Qu'est-ce que tu fabriques ? », p. 125 ; « Qu'est-ce que tu lui as dit ? [...] QU'EST-CE QUE TU LUI AS FAIT ? », p. 129 ; « Delcroix n'a pas du tout les oreilles décollées, où est-ce que t'es allé chercher ça ? », p. 44, etc.) ;
- les *interrogations* réalisées par l'intonation (« Tu sais, le genre d'homme qui même en vieillissant garde toujours une bouille de gosse ? », p. 13 ; « T'as pas entendu parler d'un type qui s'appelle Afflelou ? », p. 60 ; « Audrey, le laideron de service ? Audrey qui ne décroche [...] ? Audrey qui [...] encaisse des vannes [...] ? », Audrey qui mesure [...] ? Audrey qui a une double rangée de dents [...] ? Audrey qui a de la moustache

[...] ? Audrey la bouseuse qui habite [...] ? Audrey qui n'a jamais, jamais invité personne [...] ? Audrey qui, dans les vestiaires, se cache [...] ? », p. 55 ; « T'as pas remarqué le genre qu'il se donne ? », p. 52 ; « On dormais tous, tu t'en souviens pas ? », p. 45 ; « Bien, maintenant, la coiffure. Les cheveux tombant sur les épaules ? Ou bien le chignon qu'elle a l'habitude de porter ? [...] Maintenant, dans quelle pièce je la situe ? Dans sa chambre à coucher ? », p. 26) ;

- le pronom interrogatif *quoi*, souvent renforcé par le présentatif *c'est* (« C'est quoi ce cirque ? », p. 15 ; « A quoi ça sert finalement, les règles ? », p. 5 ; « A quoi ça sert de poser des questions auxquelles personne ne peut répondre, puisque personne ne les lit ? », p. 20 ; « C'est quoi, cette entourloupe ? », p. 136 ; « ça veut dire quoi au juste, ce silence ? », p. 138) ;
- la *dislocation du sujet* et sa reprise avec un clitique comme forme d'insistance (« Alors, mes conditions, tu les acceptes oui ou non ? », p. 21 ; « Comment elle peut bien être, la chambre à coucher de madame Couderc ? », p.26 ; « Il est si amusant que ça, ce monsieur Delcroix ? », p. 26 ; « C'est donc ça, ton grand projet ? Tu me demande d'aller draguer une autre nana ? Une nana avec laquelle tu comptes te lier, en plus ? T'as envie de te faire « copine » avec elle au sens propre du terme ? », p. 36 ; « Mais justement, ta description d'Audrey, si on la prenait à rebours ? », p. 57) ;
- des *tournures exclamatives* qui relèvent de la simple intonation, l'ordre des mots étant celui de la phrase assertive, ou renforcées par des verbes de parole (« Dire que j'étais si fière la première fois ! », p. 5 ; « Dire qu'on aurait pu faire la grasse mat' ! », p. 22 ; « Je te jure que j'ai envie de le décrocher mon brevet, puis le bachot ! », p. 12) ;
- des *tours exclamatifs* qui ont des formes spécifiques propres à l'oral (« Tu parles !!!! », p. 88 ; « La vache ! », p. 58 ; « Le pompon ! », p. 95 ; « bonjour l'angoisse ! », p. 87 ; « Décidément ! », p. 5 ; « Bon, trêve de bavardage ! », p. 13 ; « Bon Dieu, c'est pas possible de s'emmerder autant !!!! », p. 10 ; « Mais c'est quasiment une scène sortie tout droit d'un film d'horreur ! », p. 25 ; « Mais c'est la colère, figure-toi ! », p. 36 ; « En plein dans le mille ! », p. 28 ; « Merde ! Tant pis ! »,

- p. 36 ; « C'est génial ! », p. 44 ; « c'est flippant ! », p. 13 ; « J'exagère, mais pas tant que ça ! », p. 55 ; « ça alors, je n'en reviens pas ! », p. 55 ; « Qu'est-ce que t'as foutu, bon sang ? », p. 95) ;
- quelques *onomatopées* (« berk », p. 42 ; « Berk ! », p. 129 ; « Bof ! », p. 132 ; « OUF ! », p. 30 ; « paf ! », p. 41 ; « plouf », p. 49 ; « clash », p. 51) ;
  - la préférence, en matière de syntaxe des phrases complexes, pour les séquences *parataxiques* souvent juxtaposées (« Important, le français », p. 44 ; « Et puis après, brouillard total », p. 49 ; « Sale, le poil en bataille, hurlant de faim », p. 50 ; « Il esquive. Normal encore. [...] », p. 141 ; « C'était en Italie. A Florence. Dans un hôtel. », p. 46 ; « Je ne te demande pas d'aller jusqu'au bout avec Delphine. Pas forcément. A toi de juger. Au bout, il y aura nous deux. Je décrocherai le mobile Babar. C'est quelque chose que je te demande de faire. Pour moi. Un pari que j'aimerais te voir relever. », p. 42 ; « Sa femme : morte, brûlée dans un four crématoire. Son fils et sa fille : idem », p. 51 ; « Il avait la gueule à l'envers : premiers signes de jalousie. J'avoue que j'ai apprécié. Donc, je donnerai suite, mais quand ça me chantera. Désolé, mais je vais à mon rythme », p. 132).

### 2.2.3.5. Le lexique

Pour ce qui concerne le *lexique*, nous pouvons remarquer une présence particulièrement importante des procédés qui enrichissent la néologie lexicale :

- la *troncation par apocope* des noms et des adjectifs (« gym », p. 7 ; « fac », p. 12 ; « la cafète », p.17 ; « sympa », p. 137 et 138 ; « la grasse mat' », p. 22, « le gynéco », p. 31 ; « une dissert », p. 31 ; « le restau », p. 47 ; « le p'tit déj », p. 46 ; « T'es cap ou t'es pas cap? », p. 42 ; « j'étais cap », p. 48 ; « c'est franchement dégueu », p. 53 ; « C'était la cata totale ! », p. 94 ; « cata », p. 97 ; « les pubs pour les dentifrices », p. 26 ; « photos de ton book pour la déco », p. 130 ; « la déco », p. 134 ; « un déodo », p. 137 ; « moitié-catho », p. 23 ; « la porte du restau », p. 157 ; « que tu sois « cap » », p. 159 ; « le rôle du sous-off nazi », p. 52 ; « Ensuite, la fac de médecine », p. 12) ;

- des phénomènes de *dérivation par suffixation*, à valeur dépréciative, qui interviennent pour la formation de noms après troncation par apocope, tels que :
  1. la resuffixation en *-ot* (« le bachot », p. 12 ; « frérot », p. 30) ;
  2. la resuffixation en *-o* (« macho », p. 35 ; « espèce de petit facho », p. 37 ; « la télé intello », p. 39 ; « Une graine de facho », p. 131 ; « le véto », p. 148) ;
  3. la resuffixation en *-os* pour le pluriel (« fachos », p. 23 ; « des homos », p. 27) ;
  4. la resuffixation en *-if* : « les soutifs », p. 24 ;
- un seul cas répertorié de troncation de nom à la fois interne et par apocope (« ses jeans pattes d'éph à paillettes [...] », p. 126) ;
- des resuffixations ludiques (« la zigounette », p. 17) ;
- des resuffixations argotiques (« les petits reflets rouquins », p. 15 ; « la pièce puait la vinasse », p. 38) ;
- des resuffixations avec réduplication, liées au langage enfantin (« les fougounes », p. 16 ; « le zizi », p. 18) ;
- la composition [*nom1* + *nom2*], dont *nom1* est une troncation par apocope et *nom2* une troncation à la fois par apocope et par aphérèse (« Oui, ce serait une sacrée invention : une biblio-discothèque. Y a bien les bibliobus ! », p. 22).

D'autres traits, au niveau lexical, concernent :

- les *noms* et les *syntagmes nominaux* appartiennent à un *registre familier* de la langue (« bécane », p. 6 et 22 ; « flotte », p. 9 ; « rond », p. 7 ; « gueules [...] tronches », p. 10-11 ; « gosses », p. 12 ; « une bouille de gosse », p. 13 ; « nichons », p. 16 ; « elle a pris du bide », p. 25 ; « J'ai mal au bide », p. 169 ; « la bobine du frérot », p. 30 ; « clope », p. 34 ; « piaule », p. 47 ; « carreaux », p. 60 ; « trouille » p. 121 , « frousse », p. 121 ; « bafouille », p. 60 ; « bobine », p. 70 ; « vioque », p. 82 ; « papouilles », p. 38 ; « frangin », p. 38 ; « même », p. 38 ; « chiottes », p. 131 ; « rancart », p. 132 ; « gringalet », p. 158 ; « mec », p. 60 ; « nana », p. 45 et 60 ; « nanas », p. 132 et 135 ; « mec « sexy » », p. 135 ; « drague », p. 67 ; « boulons », p. 57 ; « gonzesses », p. 137 ; « pote », p. 143 ; « pif », p. 38 ; « canon », p. 58 ;

« toupet », p. 109 ; « le pied ! », p. 97 ; « en rogne », p. 22 ; « en cloque », p. 25 ; « entourloupe », p. 136 etc.) ;

- un seul exemple de *mot perçu comme « ancien »* est « péquin » (p. 146). Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* sous la dir. D'Alain Rey (1998-2006), il s'agirait d'un mot d'argot militaire à la graphie archaïque qui date de 1799 :

« probablement emprunté au provençal pequin « chétif, maigre », qui correspond à l'espagnol pequeño « petit », issu d'un radical expressif pekk-exprimant une idée de « petitesse ». Celui-ci existe à côté d'un type pikk-représenté dans l'italien piccolo « petit ».

Le mot a probablement été introduit dans les armées révolutionnaires par des soldats originaires du midi de la France pour désigner le civil. Par extension, il sert à désigner familièrement et par moquerie celui qui n'appartient pas à un milieu particulier, le non-initié [...] ».

- quelques exemples d'*extension de signification* avec des termes génériques, à l'instar du lexème *truc* (« j'ai des tas des trucs », p. 15 ; « un truc qui cloche », p. 45 et p. 106 ; « un truc au fond de la gorge...un truc...complètement noué », p. 132) ;
- deux exemples de *formes verlanisées* (« les Beurs » p.11 et « à oilpé » p. 47) ;
- de très nombreux *emprunts étrangers* (« flasher », p. 157 ; « ça fait has been », p. 24 ; « les Blacks », p. 11 ; « big problème », p. 81 ; « je suis fifty-fifty, moitié-juif, moitié-catho », p. 23 ; « photos de ton book pour la déco », p. 130 ; « schlinguer », p. 128 ; « un breack », p. 59 ; « C'était cool ! », p. 69 ; « un job », p. 135 ; « il n'y a jamais « the » message », p. 19 ; « le plein des caddies pour la semaine » ; « un méga kif », p. 157) ;
- des *formes adjectivales* propres à l'oral, à *connotation* souvent *négative* (« c'est rasoir », p. 53 ; « T'étais complètement pétée », p. 36 ; « Gonflée tout de même », p. 131 ; « C'est une pub pour un déodo. Débile. », p. 137 ; « Mais c'est débile à la fin », p. 154 ; « une pizzeria pourrie », p. 159 ; « Toujours ce fichu mécanisme des images », p. 43) ;
- des formes qui expriment une quantité relevant de *l'exagération et de l'emphase* (« J'ai des tas d'images qui défilent », p. 25 ; « piquer une colère



- méga », p. 128 ; « un méga kif », p. 157 ; « une sacrée invention », p. 22 ; « ce satané kilo », p. 154 ; « cette satanée salle », p. 11) ;
- deux cas de *réduplication de l'adjectif* à valeur d'insistance (« T'ajoutes ça au tableau, alors qu'il n'est pas joli joli », p. 57 ; « D'une, les femmes, elles étaient pas terrible-terrible à regarder [...] », p. 16) ;
  - le *superlatif absolu* exprimé par de formes qui concurrencent « très + adj. », telles que *super* (« super malaimable », p. 135 ; « super vache », p. 57 ; « En tout cas, c'est un super prof », p. 44 ), *hyper* (« hyper rebattu », p.60 ;), à *mourir* (« Chiant à mourir ! », p. 136) et les adverbes *vachement*, *rudement* et *sacrément* (« ça te va rudement bien », p. 15 ; « il a vachement raison ! », p. 97 ; « c'est vachement pratique », p. 22 ; « Tu es sacrément tordue », p. 53) ;
  - des *lexèmes vulgaires et offensifs* ponctuant ces écrits jeunes, tels que *merde* (« merde ! », p. 39, 50 et 51 ; « plus envie d'y foutre la merde », p. 131 ; « Merde, y a du pain sur la planche », p. 128 ; « cette soirée de merde! », p. 158), *cul* (« tortiller du cul », p. 21 ; « le cul de plus en plus moulé dans ses jeans », p. 126), *con* (« collègue à la con », p. 135) ;
  - des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) concernant *le manque d'intelligence* (« ce p'tit con de Francis », p. 52), *le manque d'égard ou de respect envers autrui* (« ce p'tit salaud de Francis », p. 50 ; « c'est un salopard d'extrémiste », p. 52 ; « je le trouve même parfois un peu vache », p. 127 ; « le laideron de service ? », p. 55 ; « la bouseuse », p. 55), *le manque de respectabilité* (« c'était qu'il avait traité Rachid de sale bougnoule », p. 51 ; « cette nana est une pétasse », p. 37 ; « Une graine de facho flirtant avec une poufiasse », p. 131) ;
  - des *verbes, des syntagmes verbaux et des locutions verbales*, qui appartiennent à un *registre familier* (« je me fichais pas mal du danger », p. 9 ; « j'ai rien fichu », p. 158 ; « en me fichant la plaquette de médicaments », p. 71 ; « fichu les boulons », p. 88 ; « m'en fiche », p. 101 ; « me fiche en rogne », p. 20 ; « fichier en l'air », p. 21 ; « me fiche la trouille », p. 43 ; « me fichait un peu les boulons », p. 46 ; « tu es en rogne », p. 22 ; « bouffer », p. 7 ; « je m'emmerdais », p. 10 ; « ils trimballent tous leur sac à dos », p. 11 ; « me trimballer à la piscine », p. 13 ; « il nous a collé », p. 18 ; « choper », p. 17 ; « bosser », p. 18 ; « on aurait cafouillé », p. 18 ;

« planquer », p. 19 et 22 ; « elle balise », p. 24 ; « roupillait en classe », p. 44 ; « tu roupilles ou quoi? », p. 128 ; « draguer une autre nana », p. 45 et 67 ; « draguer », p. 67 ; « je planchais sur un examen blanc », p. 30 ; « se bidonner », p. 48 ; « se fringue », p. 54 ; « je suis scié », p. 39 ; « moucher ce p'tit salaud de Francis », p. 50 ; « niquer », p. 35 et 144 ; « Je pige pas », p. 36 ; « Je pige pas bien ce qui se passe », p. 116 ; « le principal baise avec sa cravate », p. 28 ; « t'es balancée comme un top model », p. 66 ; « elle claque tout son argent pour moi », p. 102 ; « je le flanque à la poubelle », p. 102 ; « tu te dégonfles », p. 159 ; « se désaper », p. 156 ; « louche sur elle », p. 37 ; « Ils ont accueilli des Yougoslaves au moment où ça bardait là-bas », p. 15 ; « j'avais les boules à zéro », p. 18 ; « en pinçait pour moi », p. 84 ; « bluffer », p. 45 ; « laissé [...] en plan », p. 19 ; « saquer », p. 135 ; « tu te tapais plein de filles », p. 135 ; « se tape toutes les filles », p. 155 ; « t'as dégobillé », p. 159 ; « t'as chialé », p. 159 ; « choper », p. 131 ; « Francis t'a fait un coup en vache », p. 41 ; « fais gaffe », p. 27 ; « ça commence à prendre tournure », p. 137 ; « qu'est-ce que tu fabriques ? », p. 125 ; « quand ça me chantera », p. 137 ; « colle-moi », p. 135 ; « accroche-toi », p. 87 ; « moucher », p. 127 ; « picoler », p. 38 ; « Tu ne peux pas savoir ce qu'il lui a balancé », p. 128 ; « nous avons mis en pagaille tout son armoire », p. 88 ; « je bluffe », p. 141 ; « je sèche sur une dissert ». p. 31 ; « chiant à mourir ! », p. 136 ; « elle balise », p. 24) ;

- le verbe *foutre*, le syntagme verbal *aller se faire foutre*, ainsi que l'adjectif *foutu*, particulièrement aimés par nos jeunes héros fictifs et les adolescents en général (« ces foutus sacs à dos », p. 11 ; « ce foutu séjour », p.13 ; « foutre la pagaille », p. 18 ; « il n'y a foutu les pieds », p. 38 ; « T'es vachement bien foutue ! », p. 66 ; « Qu'est-ce t'as foutu, bon sang ? », p. 95 ; « Ton mail m'a foutu la nausée », p. 36) ;
- plusieurs *locutions métaphoriques* particulièrement expressives et propres au *parler familier*, se fondant sur l'analogie et souvent sur un accrochage concret des termes abstraits (« jouer les grillades », p.13 ; « la brochette des nanas », p.11 ; « les mains baladeuses », p. 13 ; « tartiner d'écran total », p. 46 ; « elle est en cloque », p. 25 ; « s'est encore fait la malle », p. 50 ; « mettre [qqn] dans sa poche », p. 72 ; « quelles billes tu vas retirer [...] », p. 36 ; « raconter des salades », p. 45 ; « je suis boudinée dans mon jean », p.

- 21 ; « pauvre cruche que je suis », p. 13 ; « pauv'pomme », p. 30 ; « va te filer la gerbe », p. 15 ; « mis en pétard », p. 40 ; « je réagis au quart de tour », p.23 ; « je piquais un fard », p. 46 ; « j'ai piqué un fard du tonnerre », p. 49 ; « tu me bats à plate couture », p. 55 ; « j'ai mangé comme un chancre », p. 159 ; « tu débloques ou quoi ? », p. 136 ; « ça a vraiment de la gueule ! », p. 143 ; « tu me bats à plate couture », p. 55 ; « il avait la gueule à l'envers », p. 137 ; « se fendre pour lire », p. 60) ;
- quelques cas de *transposition de catégorie grammaticale* (« c'est flipant », p. 13 ; « scotchée », p. 135 ; « les yeux rivés », p. 6).

#### 2.2.3.5.1. Illusion réussie ? Quelques données empiriques

Un questionnaire a été soumis à des adolescents (il s'agit de 185 élèves italianisants de langue maternelle française de quatrième, troisième, seconde, première et terminale S et L, issus des deux établissements les plus importants du département de la Moselle, en Lorraine, la Cité scolaire « Julie Daubié » à Rombas et le Collège et Lycée « Robert Schuman » à Metz), majoritairement de sexe féminin - 112 filles vs 73 garçons - et de milieu social intermédiaire.

Le but de notre enquête était celui de vérifier, d'une manière empirique, si la « langue jeune » utilisée par l'auteur de la fiction littéraire correspondait ou non aux pratiques langagières ordinaires des adolescents d'aujourd'hui. Nous avons soumis à la conscience spontanée des élèves une sélection de 111 énoncés (des lexèmes et syntagmes de registre familier tirés du roman de Sarah K. *Connexions dangereuses*) et nous avons demandé s'ils se reconnaissaient ou pas dans la représentation faite par les auteurs (ils devaient choisir entre trois possibilités de fréquence d'usage : *souvent, parfois* ou *jamais*).

À lire leurs réponses, il semble que les représentations concernant la « langue jeune » des collégiens et lycéens coïncident seulement en partie aux celles de l'auteur du roman.

D'après le questionnaire, les traits pertinents pour l'auteur qui coïncident aux choix de notre échantillon d'adolescents (ils déclarent les utiliser « *souvent* ») sont 19 au total<sup>134</sup>:

« **C'est quoi ce cirque ?**<sup>135</sup> »; « **J'ai mal au bide** »; « il s'est mis à fredonner **en tirant sur sa clope comme un malade**. »; « Seulement, **big problème** : la pilule ne peut s'acheter que sur ordonnance. »; « Comme je te l'avais dit dans ma première lettre, samedi dernier, j'ai passé l'après-midi chez Virginie. **C'était cool !**<sup>136</sup> »; « T'as raison, **c'est vachement pratique**, le correcteur d'orthographe ! »; « **je sèche sur une dissert** »; « **ils trimballent tous leurs sacs à dos** dans les couloirs »; « Bourdier, le principal, **il nous a collés** Rachid et moi en troisième Verlaine; « [...] mais faudrait vraiment qu'elle **se fringue**<sup>137</sup> autrement. »; « **Je pige pas**<sup>138</sup>. »; « **Elle claque tout son argent** pour moi. »; « Ça veut dire que **cette nana est une pétasse**. »; « Delphine m'a demandé [...] si c'était vrai que **tu te tapais plein de filles...** »; « **Qu'est-ce t'as foutu** [...] ? »; « Ça veut dire que **cette nana est une poufiasse**<sup>139</sup> »; « elle m'attendait à **la porte des chiottes**<sup>140</sup> [...] »; « **ce [...]** kilo qui depuis ce été **s'incruste sur mes fesses** »; « je ne sais pas si **t'as [...]** chialé ».

Les énoncés qui restent pertinents pour l'auteur de la fiction mais que les adolescents déclarent employer « *parfois* », sont 17 au total:

« Bah ! Je crois que c'est une habitude à prendre [...]. **Tu parles !!!!** »; « D'une, les femmes, **elles étaient pas terrible-terrible**<sup>141</sup> à regarder [...] »; « J'ai l'impression qu'elle a grossi, et pas qu'un peu. Mais oui, c'est ça, **elle a pris du bide**<sup>142</sup>. »; « **J'ai quand même la trouille** »; « Pour la bonne et simple raison que **son frangin**<sup>143</sup> remplace son père chez lui [...] »; « [...] il le considère **comme un môme**<sup>144</sup> »; « **Gonflée** tout de même [...] »; « je te rappelle et **on prend rancart** »; « Mon

<sup>134</sup> Nous avons écarté toute absence de réponse, due probablement à la non connaissance du lexème ou du syntagme sélectionné. L'hypothèse que l'élève n'ait pas vu et sauté involontairement l'énoncé par manque d'attention, de concentration, de temps ou, volontairement, par autocensure sont aussi fort possibles.

<sup>135</sup> Le caractère gras désigne les segments de phrase que notre enquête ciblait et sur lesquels nous avons attiré l'attention des élèves : il s'agit de lexèmes, syntagmes et locutions figés, mais aussi des collocations préférentielles qui appartiennent, tous, à un registre familier.

<sup>136</sup> Une lycéenne de 2<sup>e</sup> préfère « C'était top-nickel ! ».

<sup>137</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère « se saper ».

<sup>138</sup> Une variante proposée par un lycéen de 2<sup>e</sup> : « Jcale tchi ».

<sup>139</sup> Les variantes préférées par une lycéenne de 2<sup>e</sup> sont « poupouf » et « pupute ».

<sup>140</sup> Une variante proposée par une élève de 2<sup>e</sup> : « aller aux chiottes » = « amener des copains à la piscine ».

<sup>141</sup> Un lycéen de 2<sup>e</sup> propose la variante « pourraves ».

<sup>142</sup> Une lycéenne de 2<sup>e</sup> préfère la variante « elle a pris du lard ».

<sup>143</sup> Deux lycéens et une lycéenne de 2<sup>e</sup> proposent « reuf », verlan de « frère ».

<sup>144</sup> Une lycéenne de 2<sup>e</sup> propose les variantes « gamin », « nain », « gosso ».

pauvre Bastien, **tu as fichu en l'air**<sup>145</sup> **tes économies** pour rien ! »; « Toute la journée qui a précédé notre rendez-vous, **j'ai rien fichu**<sup>146</sup> **en cours** »; « Et **elle ne schlingue**<sup>147</sup> **plus** ! »; « Elle a même émis l'idée de **se trouver un job**<sup>148</sup> [...] »; « Oui, **ce serait une sacrée invention** »; « **T'es cap ou t'es pas cap** ?<sup>149</sup> »; « Ça fait guenon, **c'est franchement dégueu** »; « Et la rentrée, **c'est flippant** »; « **ce p'tit salaud**<sup>150</sup> **de Francis** ».

Pour un seul énoncé les adolescents ont déclaré à égalité l'utiliser « *souvent* » et « *parfois* » :

« **Je suis prêt à choper** n'importe quelle maladie [...] ».

Les énoncés par contre que les adolescents ne déclarent employer *jamais*, et qui cependant restent pertinents pour l'auteur, sont 74 au total:

« Le plan conçu par Virginie a bien marché. Sauf à la fin, **bonjour l'angoisse**, tu verras ! »; « Elle est venue dîner à la maison. **La vache** ! »; « **T'aurais vu le canon!**<sup>151</sup> »; « Cette remarque **m'a un peu fichu les boulons...** »; « J'aime bien entendre le ronronnement de **la bécane** »; « Ils pouvaient débarquer d'une minute à l'autre et nous surprendre. Enlacés **sous la flotte** »; « **Des tronches à l'envers** ! »; « **J'ai déjà plus un rond**<sup>152</sup> **ce mois-ci** »; « **Le pompon** ! Je me suis mise à trembler de peur : si on avait un accident de voiture ? »; « **La bobine du frerot** étant la réplique miniature de celle de mon frère, j'en ai déduit que ma mère n'avait pas d'amants »; « J'étais seul **dans ma piaule** »; « De quoi, je ne sais pas au juste, mais **j'ai la frousse** »; « Quand je jugerai le moment venu, **je t'enverrai une autre bafouille**<sup>153</sup> »; « C'est pas un appel à l'amour, **cette bobine** ! »; « J'ai l'impression d'être **une vioque** ! »; « Mais avant ça, **ils s'étaient pas fait que des bisous et des papouilles** »; « **Une graine de facho** »; « Tu n'as presque plus de carrure, **un vrai gringalet** ! »; « T'ajoutes ça au tableau, alors qu'**il est déjà pas joli joli** »; « On y voit **quatre gonzesses**<sup>154</sup> qui se ressemblent comme des soeurs »; « Audrey, **le laideron de service** ? »; « Audrey **la bouseuse** qui habite au fin fond de la campagne »; Je n'ai pas eu grand mal à la convaincre en lui disant qu'il serait plus

<sup>145</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère la variante « niquer ».

<sup>146</sup> Un lycéen de 2<sup>e</sup> préfère « j'ai tchi fait ».

<sup>147</sup> Une élève de 2<sup>e</sup> préfère « fouetter ».

<sup>148</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> propose la variante « taf ».

<sup>149</sup> Un lycéen de 2<sup>e</sup> préfère la variante idiosyncrasique « T'as des couilles ou pas ? ».

<sup>150</sup> La variante préférée par un élève de 2<sup>e</sup> est « p'tit bâtard ».

<sup>151</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère le syntagme « Comme elle était bonne ! ».

<sup>152</sup> Deux lycéennes de 2<sup>e</sup> proposent la variante « J'ai plus de love », « J'ai plus de tunes ».

<sup>153</sup> Un lycéen de 2<sup>e</sup> préfère la troncation par apocope « baf ». Une autre lycéenne préfère « tarte ».

<sup>154</sup> Une élève de 2<sup>e</sup> propose « rakia ».

facile de **se désaper** devant moi [...] »; « **le péquin**<sup>155</sup> de l'agence qui la recevra »; « **Quel toupet !** Elle ne l'avait jamais fait »; « **Le genre de truc qui me fiche en rogne !** »; « Dès que je reste trop longtemps assise, pour me lever, **je suis obligée de tortiller du cul** »; « Pourtant, les conditions optimales étaient réunies pour un **méga kif**<sup>156</sup> »; « Il porte des bijoux en plus. **Ça fait has been** »; « Oui, pas de doute, **elle est en cloque** »; « Sûrement parce que **je suis fifty-fifty**<sup>157</sup>, moitié-juif, moitié-catho »; « **Quant aux colères [...]** il en a piquée une méga la semaine dernière »; « Je me suis installé au C.D.I. pour utiliser **la bécane** »; « En général, lorsque **tu es en rogne**, une grosse veine barre ton front »; « Je n'ai toujours pas perdu **ce satané kilo** »; « **C'était la cata totale !** »; « Non mais, oh ! **Tu débloques ou quoi ?** »; « C'est quoi **cette entourloupe ?** »; « Quand tu parles d'elle, tu deviens, d'une, elliptique, de deux, ennuyeux. **Chiant à mourir !** »; « Je te jure que **j'ai envie de le décrocher mon brevet, puis le bachot !** »; « Vers l'avant de la salle, **la brochette des nanas** »; « Hésitant, pas sûr de moi, **j'avais les boules à zéro...** »; « Si par malheur j'emprunte un bouquin, **elle balise** aussitôt »; « ils avaient fait ça en pleine journée, pendant que **moi, pauv'pomme**<sup>158</sup> [...] »; « **je planchais sur un examen blanc !** »; « Et Vincenza [était capable] de **se bidonner** »; « Merde ! Je sais plus quoi dire, tellement **je suis scié** »; « C'est vrai, j'ai une envie folle de **moucher [...]** Francis »; « **T'es vachement bien foutue !**<sup>159</sup> »; « Je t'assure, **t'es balancée comme un top model** »; « **je les flanque à la poubelle** sans y répondre »; « En tout cas, si **tu te dégonfles**, nous deux, c'est fini »; « Je ne sais pas si **t'as dégonbillé** »; « Et si **Francis [...]** louche<sup>160</sup> sur elle, eh bien, laisse faire ! »; « C'est elle qui m'a fait réaliser que **Francis en pinçait pour moi** »; « si tu ne m'avais posé la question de vive voix, **je me serais senti obligé de bluffer**<sup>161</sup> [...] »; « **Francis t'a fait un coup en vache**<sup>162</sup> »; La première fois, **pauvre cruche que je suis**, j'ai cru qu'une méduse s'était glissée dans mon slip »; « Enfin bref, les vacances se sont résumées pour moi à **jouer les grillades sur la plage** »; « Bon, au début, j'avais pas remarqué grand chose, juste les sourires qu'elle me faisait. Chaque fois, **je piquais un fard** »; « **Je m'emmerdais ferme** »;

<sup>155</sup> Un collégien de 3<sup>e</sup> propose la variante « pecno ».

<sup>156</sup> Une lycéenne de 2<sup>e</sup> propose la variante « un sur-kif ».

<sup>157</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère « moite-moite ».

<sup>158</sup> Une élève de 2<sup>e</sup> propose « pauv'type ».

<sup>159</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère « T'es bonne à mort ! ».

<sup>160</sup> Un collégien de 3<sup>e</sup> propose la forme verlanisée « chelou ».

<sup>161</sup> Une élève de 2<sup>e</sup> propose « mito », troncation de « mitonner ».

<sup>162</sup> Un collégien de 3<sup>e</sup> propose la variante « un coup en juifs ».

« À croire que manger à côté de moi **va te filer la gerbe** »; « il avait eu un mot de travers envers Rachid et **ça t'avait mis en pétard** »; « Normal, **j'ai mangé comme un chancre**, vendredi »; « **Pas la peine de se fendre pour lire** Marivaux »; « Mais **tu me bats à plate couture !** »; « Et tu sais que, question racisme, **je réagis au quart de tour**<sup>163</sup> »; « **Ça a vraiment de la gueule !** »; « **nichons**<sup>164</sup> mollassons tombant au ras de la ceinture »; « **foufounes** grisonnantes »; « **à oilpé** sur mon lit, transpirant comme un boeuf »; « [...] pour qu'**on arrête de foutre la pagaille**<sup>165</sup> »; « [...] **bon sang ?** ».

Les résultats de notre sondage (37 *souvent+parfois* vs 74 *jamais*) permettraient donc d'affirmer que sur une sélection de traits sélectionnés comme « jeunes » par l'auteur, seulement 33,3% serait réellement conforme et employé par les adolescents d'aujourd'hui. L'illusion d'un langage jeune serait-elle vraiment atteinte ou s'agirait-il plutôt d'une représentation « adulte », forcément partielle, d'un langage jeune ? La question reste ouverte.

### 2.3. Les mails de Delphine et Micky : effets d'écriture électronique

#### 2.3.1. Structure générales des messages

D'après Anis (1999), la notion de « *didascalie électronique* » réside dans tout ce qui dans le texte n'est pas dialogue (le mot dialogue ayant sur l'Internet le sens très large de ce qui est dit dans le cadre d'une discussion, car les messages prennent souvent la forme de réponse à des questions ou à des messages antérieurs). Les échanges de mails fictifs de Delphine et Micky sont numérotés en haut à droite et suivent la numérotation des lettres papier : les didascalies se réduisent à la seule indication du prénom du scripteur et du destinataire. Au delà de toute forme et variante authentique répertoriée par Anis (didascalies « métasituationnelles », « métaénonciatives », de « localisation sociale », « métadiscursives » et « métaconversationnelles »), les didascalies fictives n'ont aucun caractère compensatoire et elles ne permettent en aucun cas à l'interlocuteur ni de se représenter la discussion, ni de recréer les corporalités absentes.

<sup>163</sup> Un élève de 2<sup>e</sup> préfère « Je pète un plomb directe ».

<sup>164</sup> Une lycéenne de 2<sup>e</sup> propose « einssse », verlan de « seins ».

<sup>165</sup> Une lycéenne propose « la daoua ».

Pour ce qui est de *l'ouverture et de la clôture des messages*, nous observons que le paradigme des expressions appellatives utilisées dans la correspondance entre Virginie et Bastien (*cf.* 2.1. Structure générale des échanges) ne recouvre pas celui de Delphine et Micky. C'est ainsi que la formulation d'adresse, qui est toujours explicitée et introduite de préférence par le lexème adjectival « chère » ou sa variante anglaise « dear », peut être reprise à l'intérieur de la même lettre, en début de paragraphe, précédé de l'adjectif possessif et/ou suivie du prénom: « Ma chère Micky » (pp. 61, 65, 68 et pp. 69, 72), « My dear ! Dear Delph ! » (pp. 76, 77). La reprise peut s'effectuer aussi par le seul prénom (« Micky », pp. 65, 67, 68; « Delph », pp. 74, 75).

Si on met en parallèle l'ouverture des lettres et des courriels que s'échangent Delphine et Micky, on constate qu'il n'y a aucune différence et que l'on retrouve en général les mêmes formulations: « Dear Delph ! » (pp. 84, 97, 163), « Ma chère Micky » (p. 87).

On relève aussi quelques variantes, telles que la suppression du lexème « chère » ou sa substitution par un autre adjectif: « Ma Micky » (p. 165), « Ma pauvre Micky ! » (p. 78), « [...] ma petite Micky » (p. 83). Comme pour les lettres traditionnelles, le prénom isolé est souvent repris dans le même courriel: « Micky » (pp. 90, 91, 96, 165, 166).

La correspondance entre les deux adolescentes, unies par un lien d'amitié très fort, est cordiale, chaleureuse, sincère, spontanée et sympathique, sans doute pour garder leur complicité et compenser les effets « réfrigérants » de la distance. Cette cordialité se traduit linguistiquement par des actes de remerciement (« Merci pour la conseil. [...] », p. 87), mais aussi par des actes réparateurs sous la forme d'excuses, généralement accompagnées d'une justification (dans le cas d'envoi tardif de la lettre): « Pardon de t'écrire si tard. Mais ce temps-ci, j'étais bien trop préoccupée pour prendre la plume. Tant de choses, oui, tant de choses se sont passées depuis notre arrivée en France ! Par quoi vais-je bien pouvoir commencer ? [...] » (p. 61).

Des marques d'intérêt et d'affection ponctuent l'incipit des lettres et des mails, accompagnées souvent par des sollicitations à une réponse rapide qui tarde à arriver... Les lettres ouvrent ensuite sur le corps du message pour relater les dernières nouvelles: « Pourquoi ce silence ? Tous les matins, je cours vers la boîte aux lettres dans l'espoir d'y trouver une lettre de toi et rien, pas un mot. [...] En tout cas, je ne peux pas attendre davantage. Je te raconte mes dernières aventures.[...] »



(pp. 68-69), « J'attends, j'attends depuis des semaines un mail de toi et rien, tu n'écris plus. Que se passe-t-elle ? [...] Je suis prêt depuis longtemps : J'ai tout préparé en secrète : [...] » (p. 163).

Les clôtures des mails des deux filles se signalent, comme pour celles de Virginie et Bastien, par une totale absence de « précloture ». Toutefois, on retrouve une « postclôture » sous la forme d'un « P.S. » (souvent très longue et dont la taille peut atteindre celle du mail !), à fonction principalement additive ou corrective. Ces postclôtures sont le lieu d'insertion ou de reprise d'informations, mais aussi de demande de précisions, clarifications et conseils :

M>D : « P.S. J'ai eu la temps, avant que la mère supérieure brûle ton lettre, de le relire et de comprendre mieux certains parties. [...] Je pourrais faire des essais de nouveaux vêtements que le week-end prochain. [...] Dis-moi, Delph, le Francis qui te fais la cour [...] tu ne me l'a pas décrite. [...] Raconte-moi every thing ! » (pp. 75-76), M>D : « P.S. Maman est d'accord pour les cours particulières. [...] J'ai essayé de me maquiller comme dans ta leçon. [...] mon adresse [...] » (pp. 77-78), D>M : « P.S. Tu me demandes si avoir des professeurs hommes est gênant ? Pas du tout ! Et puis [...] C'est marrant, tu vois, on observe beaucoup mieux les sentiments chez les autres [...] » (pp. 83-84), M>D : « P.S. Le prochaine fois, je demande à Rodolphe sa opinion sur l'apartheid. [...] Pourquoi on fait tous ces différences ? [...] Too complicated pour mon petite tête !!! » (pp. 99-100), M>D : « P.S. Et ton rendez-vous pour être mannequin ? Est-ce que les photos ont plu ? » (p. 164).

Si la salutation, acte central dans les ouvertures et les clôtures épistolaires, tend à s'effacer dans l'échange des courriels entre Virginie et Bastien (où elle est très exceptionnelle au début et non systématique à la fin), elle est par contre toujours présente et fortement ritualisée dans la correspondance entre Delphine et Micky : les mails des deux amies sont formellement plus proches de la lettre que du courriel car, à l'instar des lettres, ils sont écrits sur fond de disjonction spatiale et temporelle important (les deux filles sont spatialement très éloignées l'une de l'autre, contrairement à l'autre couple de jeunes épistoliers). La cordialité accrue par l'emploi systématique des formules a un rôle majeur de compensation de la distance physique, ainsi que de consolidation du lien d'amitié.

### 2.3.2. Les « fautes » de Micky : *cyberlangue*, interlangue ou « langue jeune » ?

Micky, jeune adolescente anglophone qui est née et vit à Johannesburg, l'une des plus grandes villes de l'Afrique du sud, étudie le français comme langue vivante étrangère dans un collège catholique. En troisième, elle possède une compétence écrite de la langue française encore imparfaite. Dans les échanges de mails avec sa copine Delphine, elle puise abondamment dans sa langue maternelle pour arriver à communiquer en français

Les *erreurs de Micky* concernent majoritairement les deux traits suivants :

- *le genre des noms et des adjectifs* (« il me faut de la temps [...], la week-end [...], dans cette collègue [...], ma nouvelle compagnon de chambre [...], c'est un peste [...], une plan [...] », p. 74 ; « des cours particulières [...], la temps [...], mon poitrine tout nu et je l'a mesurée [...], la plat [...], la cul [...] », p. 75 ; « mon réponse [...], ton second lettre [...], ce peste [...], la courrier [...], un semaine [...] », p. 76 ; « ton lettre [...], mon culotte [...], p. 77 ; « mon petite étudiant [...], d'origine français [...], sa papa [...], il est toute mignonne [...], grande [...], blonde [...], la maquillage [...] », pp. 85-86 ; un astuce [...], la soutien-gorge [...], la conseil [...] », p. 87 ; « la meilleur passage dans ton lettre [...], ma cours [...], une poète française qui disait [...], Une seule être vous manque et toute l'univers est dépeuplé [...], au fond de sa lit avec un gros fièvre [...] », p. 97 ; « tous ces différences ? [...], notre dernière courrier [...], la décalage horaire [...], je prends le piloule [...] », p. 163 ; « samedi prochaine [...], ma Rodolphe [...], la cours de français [...], ton lettre [...], j'en ai ras la bol d'attendre [...] », p. 164 etc.) ;
- les *emprunts lexicaux non modifiés de l'anglais* insérés dans des structures syntaxiques du français, d'une manière presque ludique, pour combler le manque réel de vocabulaire (« Dear Delph [...], Please [...], at home [...], une spy [...] », p. 74 ; « directly en français [...], lots, lots of kisses [...], my dear [...], tes professeurs sont des men ? [...], terribly genant [...] », p. 75 ; « alone [...], raconte-moi every thing [...] », p. 76 ; « ma family [...], c'est much more pratique et safe [...], surely d'accord [...], pour le work [...], at home [...], difficult [...], un boy ça changerait des bonnes sœurs [...] », p. 77 ; « avec sa family depuis une an [...], his name, nice, isnt'it ? [...], very

confused [...], sur what ? [...], avec liberty [...], ça passe si quickly [...] », pp. 85-86 ; « joué à la spy [...], disgusting, elle me merde [...], bye, bye [...] », p. 87 ; « je tournais en ronde, je me sentais si sad, si alone [...], c'était mieux que nothing [...], au fond de sa lit avec un gros fièvre, ses cheveux étaient toutes collés sur son front, comme des little spaghettis [...], nos mothers [...], certains words « cata », « boulons », « pied » [...], j'ai eu la idea [...], p. 97 ; « Et shit ! [...], is it true ? [...], sometimes [...], township [...], ça me rend sad, surtout les kids toutes maigres, leur family [...] », p. 99 ; « le charity [...], ils sont bad [...], un man, c'est un man, qu'il soit white ou black [...], too complicated [...], p. 100 ; « on serait sisters jusqu'au bout [...] », p. 164 etc.).

Tous ces anglicismes, même s'il ne s'agit pas de lexèmes systématisés dans la langue française ou attestés dans les dictionnaires francophones, n'entravent pas la compréhension du lecteur car, s'ils ne sont pas transparents par rapport au français, ils appartiennent tout de même à un patrimoine lexical partagé par des locuteurs adolescents. Les courriels de Micky se transforment, de telle sorte, en véritables « mosaïques linguistiques ». Si l'on peut voir dans ce brassage une part de jeu, il y a aussi indirectement le désir de la part de la jeune fille de se constituer un langage artificiel, une sorte d' « idiolecte », pour mieux marquer son univers singulier. C'est un regard en marge, presque secret, porté sur les choses et sur le monde qui l'entoure. L'insertion de la langue étrangère est chargée d'une indéniable valeur affective et émotionnelle : « Le choix et l'insertion de langues étrangères tout comme [...] l'élaboration d'une cryptographie permettent donc d'inscrire, au sein de la forme journalistique travaillée par des stéréotypes, l'éclat d'une singularité, l'intention d'un langage privé » (Simonet-Tenant, 2004 : 38).

Il est notoire qu'au sein de la *cyberlangue* française la propagation de l'anglais est réelle. Au delà du fait que le contexte du Net est majoritairement anglophone, il y a surtout l'attrait des expressions familières qui sont accompagnées de nombreux anglicismes. Malgré cette invasion, l'anglais n'affecte pas la compréhension des *cyberéchanges* mais, au contraire, permet la création d'un code nouveau propre à une « communauté jeune », à laquelle Virginie et Bastien appartiennent et à laquelle Micky adhère « indirectement » à travers le recours massif aux anglicismes, même si pour cette dernière, il ne s'agit pas d'un choix stylistique mais d'une réelle nécessité linguistique !

Un dernier petit groupe d'erreurs relèvent de la maîtrise incorrecte:

- de la *concordance des temps* (« il faut que je fais très attention [...] », p. 74) ;
- des *structures syntaxiques* (« grossir de la poitrine [...], p. 75 ; « il a été un peu rougissant [...] », p. 85) ;
- de la *morphologie nominale* (« la piloule », p. 86 ; « Une seule être vous manque et toute l'univers est dépeuplé [...]. Il s'appelait Latartine, je crois [...], p. 97 ; « ses miouscles [...], en ascensure », p. 99) ;
- de l'emploi des *articles définis et contractés* (« le empêcher [...], le stomac [...] », p. 99), « très mal à le ventre [...] », p. 163) ;
- du *nombre des noms* (« j'avais ma règle [...], p. 163).

Pour Delphine, comme pour Micky, le français est une langue étrangère, mais son niveau de compétence est nettement plus élevé que celui de sa copine et on peut supposer, même en s'appuyant sur la seule compétence écrite, que la jeune fille est bilingue. Pour Delphine on ne peut pas parler de véritables fautes (son écriture au contraire est très correcte, ses choix lexicaux sont précis et affichent une maîtrise de la langue qui touche essentiellement le registre standard), mais plutôt d'hésitations, de doutes concernant les emplois oraux de certains lexèmes et syntagmes qui appartiennent à un registre familier et au langage jeune. La fréquentation quotidienne avec Virginie et les adolescents de son âge, permet à Delphine d'apprendre rapidement des expressions nouvelles (qu'elle s'amuse à son tour à enseigner à Micky) et d'enrichir constamment son bagage lexical.

À différents moments, elle souligne la découverte d'un mot nouveau, ou son emploi particulier par les jeunes Français, à travers des *commentaires métalinguistiques* donnés en incise ou marqués typographiquement par l'usage de la parenthèse et du tiret double :

« Le pied ! (Note ça dans ton carnet de vocabulaire, c'est une expression très courante.) [...] », p. 90 ; « « T'es vachement bien foutue ! ». Ici les jeunes, même de bonne famille, ne surveillent pas leur langage, ils parlent librement [...] », p. 66 ; « il y a un garçon qui me « drague » - encore les termes des jeunes d'ici [...] », p. 67 ; « le Francis qui te fait la cour – c'est bien ça « drague », no ? – [...] », p. 76 ; « C'était cool ! (Les Français emploient pas mal de mots anglais) [...] », p. 69 ; « je

suis super jolie avec un peu de maquillage – ici, on met « super » ou « hyper » devant presque tous les adjectifs – [...] », p. 70 ; « Elle a dû vraiment me prendre pour une c... (j'arrive à dire des gros mots, comme les jeunes Français, mais je n'arrive pas à les écrire, pour l'instant en tout cas) [...]. Virginie m'a fait un véritable cours d'anatomie. Il faut prendre « la pilule » pour ne pas être enceinte quand on a... quand on a envie de... avec un... Oh ! Je n'arrive décidément pas à parler aussi librement qu'elle [...] », pp. 71-72 ; « [...] La pilule évite de tomber enceinte (pourquoi le Français disent-ils « tomber » ? J'y pense maintenant, c'est curieux comme expression, tu ne trouves pas ? [...]) », p. 81 ; « Si cette salope de Julia t'emmerde encore – il faut t'y faire, ma petite Micky, maintenant, moi je parle comme les jeunes Français – [...] », p. 78 ; « Finalement, tu vois, « l'habit ne fait pas le moine », comme on dit ici. Delcroix a beau porter un jean et un tee-shirt, sa réflexion, elle est digne d'une bonne sœur ! [...] », p. 83 ; « Il est très sympathique. Très liant, comme on dit [...] », p. 90 etc.

C'est à partir de l'affirmation « il faut t'y faire, ma petite Micky, maintenant, moi je parle comme les jeunes Français », que Delphine va truffier de plus en plus son écriture d'*expressions familières* qui appartiennent au *langage jeune*, mais sans jamais en abuser :

« Le plan conçu par Virginie a bien marché. Sauf à la fin, bonjour l'angoisse, tu verras ! Je dois avouer que j'étais quand même stressée à l'idée de mentir ainsi à papa et maman [...]. Bah ! Je crois que c'est une habitude à prendre, un entraînement ! [...] Tu parles !!!! Cette remarque m'a un peu fichu les boulons... [...] Elle me prête une tenue adéquate : jean stretch délavé à paillettes, tee-shirt blanc (ça souligne la poitrine), blouson de cuir très court. [...] Ensuite, maquillage. Un peu plus soutenu que d'habitude. Sur les lèvres, du rouge rouge ! C'est super sexy. Mais c'est pas agréable au contact, ça poisse et il faut faire attention quand on mange, parce que ça bave... [...] », p. 88 ; « Tu vois, à ce moment-là, j'ai eu une trouille si terrible que je me suis juré de ne plus mentir à mes parents, plus jamais ! Je me débrouillerai comme je pourrais, j'essaierais de leur parler franchement. J'ai pas envie d'être cardiaque à quinze ans ! [...] », p. 95 etc.

## 2.4. Le journal d'Audrey ou l'écriture de l'intime

L'adolescence est une époque de la vie particulièrement propice à l'écriture des journaux intimes et Audrey, comme toute adolescente introvertie et sensible, éprouve le besoin d'avoir sous la main un cahier qu'elle va prendre pour seul confident. Et ce sera à partir de son journal intime que nous allons entendre sa voix. Selon une étude de Lejeune et Bogaert (2006), 13% des jeunes âgés entre quinze et dix-neuf ans, dont 19% des filles et 7% des garçons, tiennent un journal. Une passion qui touche de préférence les filles et qui correspond, selon les auteurs, à un conditionnement historique qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle : « Au XIX<sup>e</sup> siècle en France, on poussait systématiquement les filles à tenir un journal, souvent contrôlé par les éducateurs. Aujourd'hui encore, on offre aux petites filles pour Noël ou pour leur anniversaire des carnets à serrure, ce qu'on fait rarement pour les garçons [...] » (Lejeune et Bogaert, 2006 : 21). Le diarisme féminin, ou « l'écriture de l'ombre », est lié au XIX<sup>e</sup> siècle à l'éducation des filles à la maison par leur mère ou par leur institutrice : « C'est une pratique pédagogique réservée aux filles (parfois dès huit ans) qui doit contribuer à l'éducation morale (comme examen de conscience) et à l'apprentissage de l'écriture : il est prévu de progresser de concert en vertu et en orthographe ! » (Simonet-Tenant, 2004 : 75). Philippe Lejeune distingue trois grandes phases dans le développement du journal de jeune fille au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en liaison avec le développement de l'éducation des filles. Au cours de la première période, la « génération romantique », qui correspond aux années 1830-1848, la pratique reste encore peu codifiée et ce sera seulement pendant la deuxième période (1850-1880), la « génération de l'ordre moral », que l'utilisation du journal intime aura des fins édifiantes. 1880 représente une date charnière, car une nouvelle génération de journaux s'annonce : disparition de la perspective d'édification, affirmation du goût de l'introspection et de l'écriture, véritable exigence spirituelle, remise en cause du sort imposé aux femmes, construction d'une image critique de la jeune fille et revendication d'un droit personnel à l'intimité en conflit avec le privé familial. La conquête du journal moderne féminin correspond donc à la liberté qu'il permet de rire, d'ironiser, de railler, et l'écriture adolescente diaristique, depuis le *Journal* d'Anne Franck, se caractérise par cette verve insolente et tonique. L'adolescence et l'écriture journalière semblent entretenir depuis toujours des rapports privilégiés. Doit-on parler d'adolescence ou plutôt de préadolescence ? Au

XIX siècle, c'est souvent autour de onze ans que l'on devenait diariste. Selon une enquête récente sur les pratiques d'écriture extrascolaires des collégiens (Penloup (dir.), *L'écriture extrascolaire des collégiens*, 1999), il y aurait une relation étroite entre préadolescence et écriture :

« L'âge d'entrée en écriture de soi est plus précoce qu'on ne le croit, c'est entre dix et onze ans que l'adoption d'une écriture journalière est la plus fréquente. La tenue du journal appartient davantage à la préadolescence et n'a peu de chances d'éclorre plus tard si elle n'a pas été initiée à cette période. Cette pratique peut cependant être reprise vers quatorze, quinze ans. L'acquisition d'un espace secret d'écriture peut être perçue comme un acte d'émancipation, une promotion vers l'âge adulte, une sorte de rite de passage. L'écriture survient le plus souvent lorsque l'identité du sujet se voit mise en danger ou se trouve dans une situation de vulnérabilité. Cette expérience est fréquemment liée à des expériences physiques de détresse, de transformation, à des situations d'enfermement, à des crises affectives, spirituelles, intellectuelles, ou à des périodes de profonds bouleversements et violences individuelles [...] ».

Tel qu'un « maillage du temps, aux mailles plus ou moins serrées » (Lejeune et Bogaert, 2006 : 24), le journal est une écriture au jour le jour, une série de traces datées : la date représente le premier geste du diariste et Audrey va la noter en tête de ses lettres, en les inscrivant dans la durée. Sa voix n'est pas quotidienne ni forcément régulière : nous suivons ses traces dès la rentrée scolaire, le 5 septembre, pour trois jours, jusqu'au 8 septembre, puis elle reprend son cahier le 10 avec l'arrivée de l'enveloppe du tribunal et la décision du juge qui condamne le père pour viol sur mineur, ce qui la bouleversera à tel point de ressentir le besoin de reprendre son journal le jour même à minuit. Deux jours après, les souffrances intérieures du viol poussent l'adolescente à se pencher à nouveau sur son cahier : pour trois jours sa « plaie » saigne, puis elle se tait pour une semaine pour reprendre enfin son écriture le 25 septembre avec l'entrée en scène de Bastien. Nous verrons évoluer Audrey au fil des pages durant les neuf premiers jours de sa rencontre « silencieuse » avec le garçon. Une pause de cinq jours avant de nous donner des nouvelles et de nous annoncer qu'ils ont commencé à se parler. Pendant huit jours leurs entrevues deviennent de plus en plus assidues et nous assistons à une véritable transformation de la jeune fille. Trois journées de silence pour retrouver Audrey

complètement changée, sereine et finalement bien dans sa peau : dix jours, jusqu'au 28 octobre, relatent sa « nouvelle vie » avec Bastien. Son journal reprend le 10 novembre et nous retrouvons la jeune fille enthousiaste pour les belles photos que Bastien avait pris de Maggy, son cheval aimé. Deux jours après, elle nous annonce son intention de quitter définitivement la cuisine (elle avait « déménagé » à la cuisine, la seule pièce de la maison où elle se sentait à l'abri des terribles cauchemars qui la hantaient) pour retourner dans sa chambre, où elle retrouve le sommeil. Le 17 octobre elle réalise son rêve (ses cauchemars ont disparus!) et deux jours après elle est complètement guérie (elle a à nouveau ses règles). Nous entendrons Audrey pour la dernière fois beaucoup de temps après, le 1<sup>er</sup> décembre : une voix amère, triste, sans espoir qui préannonce déjà son destin tragique.

Si à la préadolescence, c'est souvent par la douleur et le secret qu'on entre dans le journal (le choc d'un deuil, le trouble d'un déracinement, l'humiliation d'une violence subie à l'école...), à l'adolescence, et surtout entre filles, tenir un journal fait partie d'une culture de groupe et d'un rite d'initiation, alors que les garçons, plus tardifs et moins nombreux à s'épancher par écrit, sont plus solitaires, secrets, indifférents ou hostiles à ce « truc de filles ». Les textes des collégiennes en particulier, pleins de gravité et de pénétration, se caractérisent pour un goût pour l'introspection et le jeu avec les fantasmes. Le journal d'adolescence est un véritable compagnon : il enregistre les expériences formatrices (les premiers apprentissages, les méandres du cœur) et il libère l'émotion. Mais il est aussi souvent un atelier d'écriture personnel, qui peut, dans certains cas, aider à surmonter des moments difficiles de la vie (séparation des parents, anorexie, dépression...), accompagner une thérapie et se reconstruire. Ce qui domine dans tous les journaux d'adolescentes, y compris celui d'Audrey, c'est l'énergie, qu'elle soit désespérée ou effervescente. Journal de jeune fille au seuil de l'amour, aventure spirituelle, activité discrète et passagère, appel à la sincérité, Audrey dit à son journal, à l'abri des regards des autres et du secret, ce qu'elle n'oserait jamais dire à personne parce qu'en réalité, elle n'a pas d'amis. Toutes ses émotions (déceptions, souffrances, colères, mélancolies, doutes, espoirs et joies) sont au centre d'un débat, d'un dialogue avec soi-même : Audrey donne la parole aux différentes voix de son for intérieur pour compenser la rupture de communication avec la mère, Florence, et ses copains de classe et pour reconstruire son moi menacé de mort (« **5 septembre**. Rentrée scolaire. Routine. Les mêmes têtes, à part un nouveau professeur de



français. [...] ma vue a encore baissé. Je n'y vois pratiquement plus rien. C'est comme si j'étais dans un tunnel : du noir sur les côtés, et au bout du flou, du flou, du flou... Un tunnel dont la sortie s'éloigne au lieu de se rapprocher. M'en fiche. La seule chose qui compte, c'est que j'y vois clair quand je suis avec Maggy, que je ne la conduise pas dans un fossé [...]. Quand je rentre du collège, maman, Florence part travailler [...] « Ma-man »... il y a longtemps que je ne prononce plus ce mot [...]. Tu dois être punie, Florence, tu comprends ?... « Punie » [...] pp. 101-102 »). Audrey accompagne soi-même dans le temps, en cherchant à construire ses résistances à travers la réflexion et la prise de distance sur ce qui se passe en elle et autour d'elle. Le papier devient un miroir et c'est seulement une fois projetée sur le papier, qu'elle peut prendre le recul du regard : lieu de la construction de soi, mais aussi de son examen, de sa remise en question, il devient un laboratoire d'introspection. Sa notation quotidienne construit en même temps sa mémoire : elle trie son vécu jour après jour et elle lui donne une identité narrative qui le rendra mémorisable. Espace de liberté, le journal est le lieu où « le moi échappe momentanément à la pression sociale, se réfugie à l'abri dans une bulle où il peut se déplier sans risque, avant de retourner, allégé, dans le monde réel [...] » (Lejeune et Bogaert, 2006 : 29).

Audrey tient un journal parce qu'elle aime écrire et l'écriture lui donne courage et appui. Elève sérieuse mais très timide à l'école, au fur et à mesure que nous assistons à son « éclosion » personnelle et intérieure, nous voyons la jeune adolescente s'armer de courage et prendre de plus en plus la parole en classe : d'après Virginie, « elle prend même la parole en cours ! Delcroix, hier, a réussi à lui faire lire un poème où il était question d'amour. Elle l'a lu avec un trémolo dans la voix, on se serait cru sur France Culture. Delcroix l'a d'ailleurs félicitée. [...] En classe, le papillon continue sa mue, sort de son cocon, va bientôt briser la chrysalide. Audrey prend de plus en plus la parole en cours, elle se propose pour des exposés, s'attire les louanges de tous les profs. [...] » (pp. 129-139).

Le « journal personnel », selon l'appellation adoptée par Philippe Lejeune, se présente sous la forme d'un énoncé fragmenté qui épouse le dispositif du calendrier et qui est constitué d'une succession d'entrées. Le « je », omniprésent, c'est un prisme qui réfracte les actions, les observations, les pensées et les sentiments (« **18 octobre**. Midi est l'heure que je préfère. **19 octobre**. Je pense à midi dès le matin. Le soir je rêve de midi. **20 octobre**. Midi fait que je n'ai plus peur de minuit. Le

rêve de midi chasse les cauchemars de minuit. **21 octobre**. Les nouveaux vêtements me vont [...]. **21 octobre, 22 h**. Bastien m'a dit que ça m'allait bien. [...] p. 119 »). Le « je » qui s'énonce renvoie à une réalité extérieure au texte et un « pacte référentiel », selon Lejeune, surplombe tout journal, en tant que « système de traces qui rend visible notre sillage dans l'immensité de la vie » (Simonet-Tenant, 2004 : 20). Le journal personnel d'Audrey se caractérise par une extraordinaire diversité interne : contrairement aux journaux classiques où le diariste, une fois qu'il a choisi un certain style, s'y tient obstinément, coulant toujours ses entrées dans les mêmes moules, Audrey note ses pensées qui jaillissent d'une manière irrégulière de sa mémoire sans se soucier de la forme ou du style :

« **5 septembre**. Rentrée scolaire. Routine [...]. **6 septembre**. Depuis qu'elle gagne correctement sa vie, Florence dépense, dépense sans compter... Elle claque tout son argent pour moi. Uniquement pour moi. [...]. **7 septembre**. Maggy boîte, elle a du mal à galoper. [...]. **8 septembre**. Maggy n'a rien, tant mieux. Juste un caillou pointu niché à l'intérieur du sabot, que j'ai pu retirer sans difficulté. [...]. **10 septembre**. L'enveloppe en provenance du tribunal est arrivée. [...]. **10 septembre, minuit**. Je n'arrive pas à dormir. C'est à cause de la lettre du tribunal [...]. **12 septembre**. Nouvelle lubie de F. Elle repeint ma chambre et en change le mobilier [...] etc.).

Écriture de l'immédiateté et cumulative, qui paraît exclure toute élaboration préalable (même si l'apparente improvisation peut impliquer un brouillon mental), la rétrospection est de faible portée et l'écart entre le discours et le narré est patent : « Si le diariste écrit le plus souvent à chaud, la coïncidence du discours et du vécu, où la vie en quelque sorte s'absorbe dans l'écriture, reste plus rare que la relation d'un passé très proche, consigné à l'aveuglette dans un présent ignorant de l'avenir » (Simonet-Tenant, 2004 : 21).

Soumis pour le contenu à la répétition, le journal de la jeune fille se démarque de cette image traditionnelle et s'apparente plutôt à une sorte de « brouillon » de réflexions désordonnées et juxtaposées qui suivent le rythme rapide et saccadé de sa colère ou de sa souffrance, mais aussi, en tant qu'occasion d'un bilan affectif et d'une analyse fine de la météorologie intérieure, de ses espoirs et de ses premiers frissons d'amour.

Alternant les phrases verbales et nominales, un style télégraphique rythme les pages (« **24 octobre**. Il m'a parlé. Au C.D.I. « Il », c'est Bastien bien sûr, pas le

cheval du maire... Il m'a demandé de lui conseiller un livre. Je lui ai recommandé une revue sur les chevaux [...] p. 121) et allusif : « [...] Le jugement est tombé : *coupable*. Il est en prison. Il ne remettra plus les pieds à la maison. Jamais. Je devrais être soulagée. [...] Ce bout de papier dit que c'est fini. Que ça ne recommencera plus. Ça. Il n'y aura plus de ça. Mais ça a fait mal. Mais ça fait encore mal. [...]. Mon corps dégueulasse. Mon corps souillé. Mon corps qui pue. Mon corps qui ne se réduit à rien d'autre qu'à ça. [...] » (pp. 106-107).

La cérémonie traditionnelle d'ouverture et celle des adieux sont absentes : « Le journal, écriture fondée sur la structure calendaire, écriture stéréotypée dans un certain sens, est également une forme ouverte à toutes les innovations » (Simonet-Tenant, 2004 : 12).

C'est dans une parole « sténographiée », dans un discours dont la vitesse brise les règles stylistiques en tant qu'illusion d'oralité, que nous retrouvons la vérité de ses paroles : « Le journal, comme la lettre, est très proche de la conversation et du fantôme du monologue intérieur. Ce flux spontané est souvent le fait d'adolescents, dont les journaux porteront plus tard témoignage, s'ils sont archivés, de la langue contemporaine dans son bouillonnement vivant. » (Lejeune et Bogaert, 2006 : 124). Un rythme fluctuant qui affecte pas seulement la périodicité et la longueur des entrées, mais aussi les thèmes abordés: nous pouvons suivre plusieurs fils de sa vie à la fois (Audrey et Florence, Audrey et Maggy, Audrey et la « plaie », Audrey et Bastien), qui sont entrelacés et modulés selon les différents étapes de son existence et de son parcours intérieur. Même si les blancs qui séparent un jour du lendemain et les différentes entrées ont la même taille, ce sont les dates qui rythment les fluctuations de l'âme et qui donnent la mesure de l'immensité des silences que le papier cicatrise. Le parallèle entre le Journal d'Audrey et celui d'Anne Franck nous vient naturellement à l'esprit, mais Anne, contrairement à Audrey, s'adresse à une interlocutrice fictive, Kitty. Dans le journal de notre adolescente, il n'y a aucune trace d'adresse ou de destinataire, c'est la seule mention de la date qui ouvre chaque lettre : l'ami patient, le confident imaginaire, auquel on s'adresse et on prend le temps de tout lui expliquer, est gommé au profit du moi. Un écrit accroché au temps, déjà prédécoupé en unités discrètes et qui s'inscrit explicitement dans le cadre d'une variable quantifiable : le temps. Une écriture journalière intermittente, entre expansion et tarissement ; une écriture momentanée « d'un moi en miettes », parfois incohérente, chargée de questions plus

que de réponses. Les blancs et les ruptures donnent l'impression d'un étirement de la durée, des ellipses qui englobent le temps vécu : « Parce que la vie se répète, parce que le calendrier a une structure cyclique, le journal donne au lecteur une impression d'éternel retour [...] et le diariste échappe au temps linéaire pour accéder à un temps rituel dans lequel il puise peut-être entre l'illusion d'une maîtrise de Chronos et de son imprévisibilité » (Simonet-Tenant, 2004 : 107). Le rythme de l'écriture, qui donne une impression variable de régularité, d'accélération, de ralentissement, voire de stagnation, sculpte les rythmes de la vie et ancre le temps dans le vif de l'écriture quotidienne, en enregistrant le présent dans une suite d'instantanées.

Écriture du dedans à fonction « egoversive », selon M. Leleu, qui s'inscrit dans la tradition de l'examen de conscience, les pages du journal de la jeune adolescente qui relatent la densité de son existence, sont auto-engendrées et auto-adressées. Le dialogue intérieur se tisse avec soi-même dans des enclaves, des « foyers d'intimisme », qui alternent avec les autres modes de discours: Audrey parle à soi-même en se tutoyant, comme si était un autre, plus avisé et plus mûr, et elle se donne des conseils, se fait des reproches, se console (« C'est ridicule à la fin ! Il faut que je trouve le courage de réintégrer ma chambre. Sur les murs fraîchement repeints, les photos de Maggy seraient mises en valeur. Et puis, si un jour (il ne l'a pas encore fait) Bastien demande à voir ma chambre, qu'est-ce que je vais lui répondre ? Que je couche dans la cuisine ? A côté du frigo ? [...] », p. 150). Mais c'est sur ce dialogue qui se fonde le véritable paradoxe du journal intime : « je » formule pour moi et « je » ne parle qu'à moi-même (faisant ainsi du langage – chose sociale – un usage strictement individuel), mais « je » rassemble le long des dates des choses extérieures à moi qui constituent mes repères essentiels. Je « désagrège » mon intimité pour la soumettre aux cadres les plus impersonnels, les plus étrangers. Une dichotomie se tisse en filigrane: d'une part le courant des événements extérieurs et de l'autre ce qui se déroule en moi, en tant qu'écriture travaillée par une inquiétude perpétuelle qui épouse la discontinuité et la fugacité de la réalité intérieure et du tumulte mental.

L'introduction du journal dans la diégèse permet souvent de ressusciter, à travers l'image du moi émiété, l'acuité et l'émotion d'une relation quasi contemporaine des faits. La voix d'Audrey, à travers ses phrases concises distillées goutte à goutte, résonne du profond du moi comme un écho lointain, pour interrompre brusquement

l'alternance monotone des courriels des adolescents. La suite des courriels cède le pas au journal intime: deux formes d'écritures qui sont ici très proches à tel point que l'on peut parler d'un *continuum* entre elles : le mail s'apparente au journal par son pouvoir d'évoquer des souvenirs souvent presque immédiats, par le fait qu'il est généralement daté, qu'il se structure en fonction des moments de l'écriture et qu'il est rythmé par le temps de l'énonciation.

#### 2.4.1. Stylistique de la « langue jeune » d'Audrey

##### 2.4.1.1. Opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée

L'écriture d'Audrey, dans une mesure moindre que les échanges de courriels, se caractérise par quelques *marques d'oralité*.

Parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, nous retrouvons les traits suivants :

- la *recherche tâtonnante du mot approprié* accompagné des points de suspension et des répétitions (« On dirait qu'elle a réellement posé pour lui, comme... comme une femme ! Moi qui connais bien ses expressions, je peux l'affirmer. Elle apprécie Bastien. Beaucoup. Elle... l'aime [...] », p. 147 ; « Maggy est sereine, son regard est velouté, on dirait... on dirait qu'elle attend un heureux événement [...] », p. 148 ; « Je tenais sa tête entre mes mains, je caressais ses cheveux, il était brûlant, comme s'il avait eu de la fièvre, ses tempes battaient sous mes doigts, battaient, battaient si fort comme... Comme mon coeur [...] », p. 149 ; « Si j'avais pu, ça n'aurait pas eu lieu. Si... ça... Mais il n'y a pas eu de Si. Il n'y a eu que ça [...] », p. 110; etc.) ;
- l'emploi de *parenthèses* et *incises* aux multiples fonctions, comme lieux privilégiés des commentaires sur le discours, souvent placées dans des endroits inattendus. Par rapport aux deux grandes catégories d'*extraction* et d'*insertion* (*cfr.* Pétilion-Boucheron, 2003), les configurations possibles repérées dans notre journal sont les suivantes :
  1. extraction d'éléments accessoires appartenants à la phrase insérante par le décrochement du GN apposé (« elle est à demi couchée – une attitude très rare chez elle – et son naseau disparaît à moitié dans l'herbe. [...] »),

- p. 148) ---> le X-décroché apposé renvoie anaphoriquement, grâce au lexème englobant « attitude », à la proposition insérante et en même temps qualifie de très rare la position de Maggy. La conjonction *et* apparaît juste après le X-décroché, en couture, comme premier élément de A2 [A1 + X + coord-A2]. Elle a une simple fonction de « raccord » d'images différentes, ce qui permet de reconstruire la photo en entier ;
2. extraction d'éléments accessoires par le décrochement de l'adverbe incident au verbe intra-prédicatif (« Elle a fini par me laisser un mot – encore ! – collé sur le frigo [...] », p. 109) ;
  3. extraction d'éléments accessoires par le décrochement du GV (« Et puis, si un jour (il ne l'a pas encore fait) Bastien demande à voir ma chambre, qu'est-ce que je vais lui répondre ? [...] », p. 150) ---> le décrochement se situe entre le circonstant initial et le GV et le X-décroché reprend pour anticiper cataphoriquement grâce au pronom COD, et nier en même temps, l'hypothèse d'Audrey ; (« J'étais épuisée en rentrant – une bonne fatigue – que je me suis endormie tout de suite. [...] », p. 119) ---> le X- décroché, qui se compose du lexème « fatigue » accompagné de l'adjectif « bonne », renvoie anaphoriquement au sémantisme du GV et justifie l'état d'épuisement d'Audrey qui aura comme conséquence un sommeil réparateur ; (« Si Augier a plaqué Virginie (ou l'inverse), pourquoi ne s'assoit-il pas à côté de son copain Rachid ? [...] », p. 113) – --> le X-décroché reprend à travers le lexème englobant « l'inverse » toute la proposition précédente ; la conjonction *ou*, en soudure, permet de considérer la deuxième hypothèse, la possibilité de Virginie qui a plaqué Augier ; (« Maggy tourne sa belle tête vers lui, on dirait même qu'elle lui fait les yeux doux. (Est-ce possible pour un cheval ? Pour Maggy, oui, elle est tellement expressive !). [...] », p. 120) ---> le X-décroché, constitué d'un questionnement suivi d'une réponse affirmative, renvoie anaphoriquement à la locution « faire les yeux doux » qui est l'objet de l'hypothèse d'Audrey. La grande expressivité de Maggy valide ses doutes ;
  4. extraction d'éléments accessoires par le décrochement de l'adjectif postposé (« Une autre [photo] montre un gros plan sur son arrière-train – un peu osé tout de même ! – mais c'est très drôle : [...] », p. 148) ---> le

X-décroché, entre tirets doubles, exprime un jugement porté sur la photo et fonde l'inversion d'orientation argumentative introduite par la conjonction *mais* en couture [A1(photo) + X(osée) + *mais*-A2(drôle)] ; (« J'ai trouvé un shampoing (il coûte assez cher mais tant pis !) qui empêche les cheveux de graisser. [...] », p. 120) ---> le X-décroché se construit autour de l'adjectif postposé « cher » qui réfère anaphoriquement au lexème « shampoing » et qui exprime un jugement de valeur dont la force, réduite par l'adverbe « assez », est annulée par la conjonction *mais* ;

5. insertion d'éléments étrangers à la phrase insérante à travers des propositions incidentes - phrases syntaxiquement autonomes par rapport à la phrase insérante qui tissent, en revanche, des liens sémantiques forts (« F. – je n'arrive même plus à écrire Florence maintenant, tant elle m'est devenue étrangère – l'a mise en évidence sur mon bureau [...] », p. 106 ---> le décrochement s'opère entre le sujet de la phrase insérante (la lettre F majuscule) et le GV ; le X-décroché est une phrase syntaxiquement autonome qui renvoie anaphoriquement à la lettre F., initiale du prénom Florence, et explique les raisons qui poussent la jeune Audrey à ne pas mentionner en entier le nom de la mère ; (« Sur une des photos – il y avait du vent ce jour-là – sa crinière, légèrement ondulée, est repoussée sur le coté comme si on l'avait coiffée [...] », p. 147) ---> le X-décroché, qui se situe entre la proposition circonstancielle initiale et le GV, explique et anticipe cataphoriquement la cause du mouvement désordonné de la crinière du cheval ; (« J'y vois beaucoup mieux – j'ai essayé d'enlever mes lunettes en cours de français, et j'ai pu lire un texte sans problème – mais pour le coup, je me demande si je ne suis pas en train de devenir sourde, au self en tout cas. [...] », p. 118) ---> le X-décroché exemplifie et renforce anaphoriquement l'affirmation donnée en position initiale. La conjonction *mais*, en couture, fonctionne comme inverseur d'orientation argumentative du A2 [A1(vue) + X(vue) + *mais*-A2(ouïe)] ; (« Mon ventre, ce soir, est moins ballonné, moins gonflé. (Je ne pète presque plus !) [...] », p. 117) ---> le X-décroché en position finale entre parenthèse et points fermes est syntaxiquement et

typographiquement autonome ; cependant il tisse, anaphoriquement, une relation sémantique forte de cause-effet ;

- des *inachèvements* marqués par les points de suspension (« J'ai eu envie de... Là, dans l'herbe. Avec Maggy à coté de nous. Comme dans ce rêve que j'ai fait il y a quelques semaines.[...] », p. 150 ; « *Et le reste... Est-ce qu'elle en a souffert ?* », p. 103 ; « Si seulement j'avais de l'argent pour louer un terrain qui lui serait réservé, à elle seule ! Je pourrais même, en été, m'y installer une tente pour dormir... J'aime le bruit que font ses mâchoires lorsqu'elle broute [...] », p. 104 ; « Ma chérie... toutes les jeunes filles de ton age ont déjà... depuis un ou deux ans... comment dire... chaque mois... », p. 109 ; « Si jamais... Bon Dieu, je sens que par moments, je serais capable de flanquer à ce type un coup de couteau dans le bide, de le cisailer comme un vulgaire steak. [...] », p. 114 etc.).

#### 2.4.1.2. Opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques

Les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques* répertoriés sont les suivants :

- l'emploi des *lettres capitales* (« Je ne pardonnerais jamais. JAMAIS.[...] », p. 103 ; « Et forcément, on m'aurait séparée de Maggy. JE NE VEUX PAS QU'ON ME SEPARE DE MAGGY. [...] », p. 107) ;
- l'*italique* (« Je continuerai à me nourrir n'importe comment. *Bouffer, bouffer, bouffer... jusqu'à en éclater. BOUM !!! Mes entrailles qui se répandent sur les murs, ma cervelle qui s'écrase au plafond, mon sang qui gicle, qui repeint en rouge tous les murs de la maison !* [...] », p. 103 ; « Le tunnel s'étire, s'étire. Il finira par se boucher complètement. Bah, finalement, je crois que cela ne me gênerait pas. *Circulez, y a rien à voir...* [...] », p. 106 ; « De le réduire en purée et de le faire bouffer aux autres. *J'ai des pensées, des pensées...* [...] », p. 114 ; « *Le pantalon qui tombait sur les chevilles, puis le slip. Le haut des cuisses, d'un blanc laiteux dans la pénombre de la chambre...* [...] *Le souffle entrecoupé, la voix rauque, étouffée, les mots immondes chuchotés à l'oreille, qui suintaient de sa bouche humide...* [...] *Moi je gardais les yeux fermés...* [...] *ça durait si longtemps...* [...] », p. 123 ; « Comme si j'avais peur qu'un fantôme, *son*



fantôme, jaillisse des murs. Ou des draps. [...] », p. 151 ; « Tout s'est passé comme dans mon rêve. *Le rêve est devenu réalité.* [...] », p. 152 ; « *C'est fini. Rêve éteint. Vision disparue.* C'est un vers de Victor Hugo, extrait de *Ruy Blas*. [...] *Les Misérables*, j'avais adoré. [...] », p. 160) ;

- L'usage de *guillemets* à fonction autonymique, dans les formes suivantes :
  1. non-coïncidence des mots à eux-mêmes (« « Ma-man »... Il y a longtemps que je ne prononce plus ce mot. Maintenant, je ne peux même plus l'écrire. [...] », p. 102) ;
  2. non-coïncidence du discours à lui-même (Il n'empêche que bientôt, elle devra se transformer en « cheval d'aveugle », car j'y vois décidément de moins en moins. [...] », p. 106) ;
  3. non-coïncidence entre les mots et les choses (« Il m'a parlé. Au C.D.I. « Il », c'est Bastien bien sur, pas le cheval du maire... [...] », p. 121 ; « Tu dois être punie, Florence, tu comprends ?... « Punie ». Ce mot est ridicule. Il n'exprime pas le centième qu'elle mérite.[...] », p. 103 ; « Est-ce qu'il est en train de m'arriver quelque chose ? Et ce « quelque chose », c'est quoi, au juste ? [...] », p. 118).

#### 2.4.1.3. Indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la morphosyntaxe

Le langage jeune parlé par Audrey, difficile à saisir, se manifeste par quelques *indicateurs sociolinguistiques* qui touchent surtout la morphosyntaxe et le lexique. Pour ce qui concerne la morphosyntaxe, nous avons relevé les traits suivants :

- l'emploi de *structures à présentatif* qui se dédoublent de clivages (« La seule chose qui compte, c'est que j'y voie clair quand je suis avec Maggy, que je ne la conduise pas dans un fossé. [...] », p. 101 ; « C'est pas des travaux de peinture qu'il faut faire. C'est une opération de chirurgie [...] », p. 108 ; « C'est tout de même plus agréable de déjeuner à côté de quelqu'un, que de rester seule.[...] », p. 115 ; Et ce « quelque chose », c'est quoi, au juste ? [...] », p. 118, etc.) ;
- de nombreuses phrases interrogatives introduites par *est-ce que* (« Est-ce qu'elle se rend compte que bientôt, ce sont des lunettes noires et une canne blanche qu'elle devra m'acheter ?[...] », p. 102 ; « *Est-ce qu'elle en a*

*souffert ? [...]*, p. 103 ; « Quand est-ce qu'on va me foutre la paix ? », p. 114 ; « Est-ce qu'il est en train de m'arriver quelque chose ? [...] », p. 118 ; « Est-ce que l'amour peut être aussi beau chez les hommes ? Est-ce que l'amour peut être différent de ça ? Est-ce que l'amour, ce n'est pas seulement un ça qui entre en force [...] », p. 123 ; « Et puis, si un jour [...] Bastien demande à voir ma chambre, qu'est-ce que je vais lui répondre ? [...] », p. 150, etc.) ;

- des *interrogations* réalisées par la seule *intonation* (« Mais c'est peut-être juste une manière de me bouder parce que je la quitte pour aller au collège ? [...] », p. 104 ; « Et F. là-dedans ? [...] », p. 107 ; « Elle croit qu'en modifiant la couleur des murs, le souvenir va s'effacer ? Comme en passant un coup de serpillière sur une trace de vomi ? Parce que la porte sera peinte en vert plutôt qu'en blanc, j'oublierai qu'elle s'est ouverte toutes les nuits ? Grâce à la nouvelle peinture, j'oublierai cette saloperie de silhouette qui se dressait sur cette saloperie de seuil ? Avec un linge de lit tout neuf, j'oublierai le froissement des draps quand il venait me rejoindre ? Dans un nouveau lit, j'oublierai que je m'accrochais aux barreaux de l'ancien ? Que je mordais l'oreiller pour ne pas hurler ? Et elle, elle va oublier qu'elle entendait tout derrière le mur ? Et qu'elle ne bronchait pas ? [...] », p. 108 etc.) ;
- des *exclamatives* qui relèvent de la simple intonation (« Si seulement la marmite pouvait foutre le feu !!! [...] », p. 103 ; « Et aussi pour réclamer du chocolat. Quelle gourmande ! [...] », p. 105 ; « Le sexe d'un cheval, c'est si gros ! C'est si impressionnant ! [...] », p. 122 ; « Elles sont là, étalées par terre devant moi, et je ne sais plus où poser les yeux tant elles sont magnifiques ! [...] Elle n'a pas tout de même été effarouchée par l'appareil, certaines photos ont même été prises au flash sans qu'elle se cabre ! [...] », p. 147 ; « Ces séances de photo sont les plus beaux instants de ma vie ! [...] Quelle patience il a eue ! [...] Quand ce n'était pas pour faire caca ! Un énorme tas de crotte, ç'aurait fait désordre sur la photo ! [...] », p. 149 ; « C'est ridicule à la fin ! [...] », p. 150 etc.) ;
- quelques *onomatopées* (« *Bouffer, bouffer, bouffer... jusqu'à éclater. BOUM !!!* [...] », p. 102 ; « Il faut ouvrir mon corps, y donner un grand coup de lame. CHLAC !!! [...] », p. 108 ; « elle semblait fin prête pour la photo,

parfaitement immobile, et juste au moment où il allait appuyer sur le bouton, paf ! elle baissait la tête pour brouter. [...] », p. 149) ;

- des constructions *parataxiques*, souvent juxtaposées (« J'ai passé la nuit dans le box de Maggy. Le cauchemar est revenu.[...] Il est en prison. Derrière les barreaux. Enfermé. Bouclé. [...] », p. 111 ; « Augier toujours à coté de moi, au self. Il mange et ne dit rien. Si, depuis hier, il me dit bonjour. Mais je ne réponds pas. [...] », p. 114 ; « Il est revenu. Mais le self était bourré. Pas une seule chaise de libre. A moins que ce ne soit ma venue qui m'ait encore joué un tour. Je suis restée à ma place. [...] », p. 115 ; « Il doit faire du sport. J'ai remarqué qu'il choisit ses plats avec soin. Il mange beaucoup de légumes et de laitages. Moi aussi je fais du sport [...] », p. 117 ; « J'ai longuement fixé les photos [...]. Puis j'ai dormi. Et rêvé. De Bastien. Avec moi. Au lit. [...] », p. 151) ;
- l'usage abondant du pronom *ça*, qui possède le grand avantage discursif de fonctionner comme sujet en reprise nominale. Ce pronom neutre joue un rôle majeur dans le cahier d'Audrey et lui permet de parler du drame sans le nommer explicitement. Il renvoie à l'origine de ses souffrances et à la « plaie » qui l'obsède, c'est-à-dire le viol que la jeune adolescente a subi pendant son enfance par son père. Mais si l'emploi en lettres minuscules (« ça ») réfère toujours au père, être déshumanisé, le pronom en lettres majuscules (« Ça ») peut symboliser à la fois l'acte sexuel (le glissement de la référence se fonde sur le trope de la métonymie de l'effet pour la cause), l'organe sexuel (synecdoque de la partie pour le tout) et la plaie qui saigne encore (métonymie du physique pour le moral):

« Le divorce a été prononcé officiellement. Le jugement est tombé : *coupable*. Il est en prison. Il ne mettra plus les pieds à la maison. Jamais. Je devrais être soulagée. Bizarre, je n'arrive pas à savoir ce que je ressens. Ce bout de papier que je tripote depuis près d'une heure maintenant, c'est la loi. Ce bout de papier a puni. Ce bout de papier dit que c'est fini. Que ça ne recommencera plus. Ça. Il n'y aura plus de Ça. Mais Ça a fait mal. Mais Ça fait encore mal. Dites, messieurs les jurés, vous avez oublié de me dire comment faire pour oublier Ça. Comment faire pour ne plus penser à Ça. Pour rayer Ça de mon esprit. Pour retirer Ça de mon corps. Pour l'extraire, comme une maladie, comme un cancer, comme un « Alien ». Mon corps

dégueulasse. Mon corps souillé. Mon corps qui pue. Mon corps qui ne se réduit à rien d'autre qu'à Ça. [...] » (pp. 106-107).

« C'est pas des travaux de peinture qu'il faut faire. C'est une opération de chirurgie. Il faut ouvrir mon corps, y donner un grand coup de lame. CHLAC !!! Pour retirer toutes les saletés qui sont à l'intérieur. Extraire le Ça qu'il a mis en moi, dans moi, dans mon ventre, et le flanquer aux ordures. [...] » (p. 108).

« Le cauchemar est revenu. Je n'arrive pas à croire que plus jamais il ne remettra les pieds dans la maison. [...] Il est en prison. Derrière les barreaux. Enfermé. Bouclé. Il n'empêche que cette nuit, une porte a grincé et j'ai cru qu'il était là de nouveau. Oh ! oui, j'ai cru voir sa silhouette, j'ai cru voir ses mains courir sur mon corps, j'ai cru entendre son souffle sur ma bouche. Et Ça entrainait encore dans mon ventre ! Et encore ! Et encore ! Je ne me suis endormie que très tard, au petit matin. Sur le foin, près d'un tas de crottin. Comme quand j'avais mal, après. Comme quand je me sentais sale, après. Comme quand j'avais envie de mourir, après. [...] » (p. 111).

« Si jamais... Bon Dieu, je sens que par moments, je serais capable de flanquer à ce type un coup de couteau dans le bide, de le cisailer comme un vulgaire steak. De le réduire en purée et de le faire bouffer aux autres. J'ai des pensées, des pensées... Ils ne savent pas. Ils ne savent pas que je trimballe Ça dans mon corps, que Ça va finir par sortir. Et que Ça risque de faire mal. [...] » (p. 114).

« Il est en train de m'arriver quelque chose. Quoi ? Je pense de moins en moins à Ça. C'est comme si Ça s'était rétréci dans mon ventre. Mon ventre n'est plus dur et noué comme avant. Mon ventre est presque tendre. Mon ventre est chaud... Comme si j'avais enfin subi l'opération du savant génial [...] » (p. 121).

« Est-ce que l'amour peut être différent de Ça ? Est-ce que l'amour, ce n'est pas seulement un Ça qui entre de force, un Ça qui pénètre alors qu'on rie « non », un Ça qui déchire, un Ça qui fait mal ? [...] » (p. 123).

« Dans la journée, ça va, j'arrive à supporter cette pièce. Mais la nuit, j'ai décidément du mal. Comme si j'avais peur qu'un fantôme, *son* fantôme, jaillisse des murs. Ou des draps [...] » (p. 151).

#### 2.4.1.4. Le lexique

Pour ce qui concerne le lexique, même si la langue d'Audrey est très contrôlée et épurée, on signale quand même la présence d'un *registre familier* qui touche les *lexèmes nominaux* (« Grâce à la nouvelle peinture, j'oublierai cette saloperie de silhouette qui se dressait sur cette saloperie de seuil ? », p. 108 ; « un coup de couteau dans le bide », p. 114 ; « J'ai quand même la trouille. De quoi, je ne sais pas au juste, mais j'ai la frousse », p. 121) et *adjectivaux* (« Je ne les ai pas mises, ses foutues lunettes », p. 102), à la valeur aussi exclamative (« Quel toupet ! », p. 109 ; « C'est dégueulasse ! », p. 117). Les *lexèmes* et les *syntagmes verbaux* de registre familier sont assez nombreux (« M'en fiche », p. 101 ; « Elle claque tout son argent pour moi », p. 102 ; « Si seulement la marmite pouvait foutre le feu !!! », p. 103 ; « Extraire le Ça qu'il a mis en moi, dans moi, dans mon ventre, et le flanquer aux ordures », p. 108 ; « Quand est-ce qu'on va me foutre la paix ? Si jamais... Bon Dieu, je sens que par moments, je serais capable de flanquer à ce type un coup de couteau [...] », p. 114 ; « Je pige pas bien ce qui se passe », p. 116).

Un commentaire à part mérite le lexème « maman » qui apparaît dès la première lettre, rayé et remplacé par le prénom Florence (« Quand je rentre du collège, --maman, Florence part travailler. C'est parfait. Elle me laisse des mots un peu partout dans la maison, je les flanque à la poubelle sans y répondre. Je n'ai rien à lui dire. Plus rien. [...] », p. 102). L'abandon du lexème affectif et le choix du prénom, ainsi que la successive réduction à la seule lettre « F. » qui annule toute marque de genre pour devenir un simple graphe vide, est le signe patent d'un refus, d'un rejet de la figure maternelle et la première punition qu'Audrey inflige à sa mère, coupable de lâcheté et d'hypocrisie à cause de son silence et de son aveuglement :

« « Ma-man »...Il y a longtemps que je ne prononce plus ce mot. Maintenant, je ne peux même plus l'écrire. [...] », p. 102 ; « ça la fait souffrir de me voir si moche, de savoir qu'au collège on se moque de moi, que je suis toujours seule. *Et le reste... Est-ce qu'elle en a souffert ?* Elle veut se faire pardonner. Impossible. Je ne pardonnerai jamais. JAMAIS. Pendant toutes ces années, elle s'est tue. Florence, ça rime avec silence... Maintenant, à mon tour de lui faire endurer, le silence. Je veux l'envelopper de silence, l'enfermer dans le silence, la boucler à l'intérieur du silence, comme dans un linceul, comme dans un cercueil. Tu dois

être punie, Florence, tu comprends ?... « Punie ». Ce mot est ridicule. Il n'exprime pas le centième du châtement qu'elle mérite. Et moi je suis incapable d'exprimer la rage que j'ai en moi. [...] » (p. 103).

« L'enveloppe en provenance du tribunal est arrivée. F. – n'arrive même plus à écrire Florence maintenant, tant elle m'est devenue étrangère – l'a mise en évidence sur mon bureau. [...] » (p. 106).

« Y a un truc qui cloche. E F. là-dedans ?...Rien. Elle s'en tire à bon compte. Elle a joué les mères éplorées et tout le monde est tombé dans le panneau. C'est ma faute, j'aurais du parler. Mais si j'avais dit, au procès, que ma mère savait tout depuis le début, on m'aurait placée dans un foyer ou une famille d'accueil. [...] » (p. 107).

« Nouvelle lubie de F. Elle repeint ma chambre et en change le mobilier. Elle croit qu'en modifiant la couleur des murs, le souvenir va s'effacer ? Comme en passant un coup de serpillière sur une trace de vomi ? Parce que la porte sera peinte en vert plutôt qu'en blanc, j'oublierai qu'elle s'est ouverte toutes les nuits ? Grâce à la nouvelle peinture, j'oublierai cette saloperie de silhouette qui se dressait sur cette saloperie de sol ? [...] C'est pas des travaux de peinture qu'il faut faire. C'est une opération de chirurgie. Il faut ouvrir mon corps, y donner un grand coup de lame. CHLAC !!! Pour retirer toutes les saletés qui sont à l'intérieur. Extraire le Ca qu'il a mis en moi, dans moi, dans mon ventre, et le flanquer aux ordures. [...] » (p. 108).

« Pitoyable, l'attitude de F., sa lâcheté, son hypocrisie, sa peur des mots. « Ma chérie... toutes les jeunes filles de ton âge ont déjà... depuis un ou deux ans... comment dire...chaque mois » [...]. Elle a fini par me laisser un mot – encore ! – collé sur le frigo. Elle veut me traîner chez un médecin, parce que je n'ai pas mes règles. Mais je n'ai pas envie d'avoir mes règles. Je ne veux pas saigner tous les mois. Je ne veux pas être une femme. Je n'ai pas pu être une petite fille, comment je pourrais devenir une femme maintenant ? J'ai saigné une fois, et il était trop tôt pour ça. Maintenant, fini. Je ne veux plus jamais voir le fond de ma culotte teinté de rouge. Le mot sur le frigo, je l'ai déchiré. Je n'irai pas chez son foutu médecin.[...] » (pp. 109-110).

### 3. La correspondance électronique de Tal et Naïm dans *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie Zenatti

#### 3.1. Les mails de Bakbouk et Gazaman et effets d'écriture électronique : structure générale des échanges

Le roman de Zenatti, qui relate le quotidien de Tal Levine<sup>166</sup>, une adolescente de dix-sept ans qui est née à Tel-Aviv mais qui vit à Jérusalem, en Israël, sur le fond de la guerre du Proche-Orient entre Israël et la Palestine, s'ouvre sur le mode du journal intime avec, en tête de chapitre, les indications du lieu (Jérusalem) et de la date (le 9 septembre 2003). Après les premiers attentats-suicides du début des années 90, une nouvelle période sombre semble recommencer : la jeune Tal, traumatisée par la guerre et le dernier attentat dans son quartier, ressent le besoin d'écrire et elle choisit de se confier à son journal, comme l'avait fait la jeune Anne Frank pendant la Seconde Guerre mondiale:

« C'est étrange. Je crois que je n'ai jamais autant écrit qu'entre hier et aujourd'hui. Il y a des filles dans ma classe qui tiennent un journal et qui racontent chaque jour ce qui leur arrive. Je n'ai jamais fait cela. Ni pour disséquer mes histoires d'amour, ni pour dire que mes parents sont vieux et nuls, ni pour étaler mes rêves. Enfin, je suppose que c'est ce que l'on écrit dans un journal. Le jour de mes treize ans, ma grand-mère m'a offert le *Journal* d'Anne Frank, [...]. Je ne sais toujours pas pourquoi j'écris tout ça [...]. Mais depuis hier soir, j'ai un besoin incroyable d'écrire, je ne pense qu'à ça. Comme s'il y avait un fleuve de mots qui devait sortir de moi pour que je puisse vivre [...]. *J'ai envie de savoir qui je suis, de quoi je suis faite. Qu'est-ce qui ferait que ma mort serait différente d'une autre ?* [...]. Ce doit être pour cela que j'ai décidé d'écrire : pour ne pas effrayer les autres avec ce que j'ai en tête, et qu'ils décrètent dans la foulée que je suis folle [...] » (pp. 9-12).

Depuis le 13 septembre 1993, lorsque à la Maison-Blanche le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait serré la main au représentant des Palestiniens, Yasser Arafat, Tal avait cru aux paroles de son père : « Ce que tu vois est d'une grande importance : les Palestiniens, et nous, les Israéliens, allons enfin nous entendre pour

---

<sup>166</sup> Le lecteur connaît le prénom et le nom de famille de la jeune fille dès le début du roman, car ils apparaissent dans l'incipit du deuxième chapitre « Voir voler les colombes » (p. 13).

vivre ici en paix. Il n'y aurait plus jamais, jamais de guerre [...], C'est une nouvelle qui nous bouleverse, parce qu'on en a rêvé longtemps [...]. Il y croyait, mon père. Et, comme je crois tout ce qu'il me dit, nous étions au moins deux, ce jour-là, à voir des colombes blanches voler dans le ciel de Jérusalem [...] » (p. 18). Même si depuis 2000 les attentats ont recommencé en s'enchaînant sans arrêt, la jeune adolescente, qui a grandi dans l'idée qu'entre Palestiniens et Israéliens « il pouvait y avoir autre chose que des corps déchiquetés, du sang et de la haine » (p. 16), garde un espoir de paix. Et son espoir ce sera une bouteille lancée à la mer, et ses paroles cachées là-dedans: « Et puis, tout à coup, j'ai entendu dans ma tête : *il faut que j'envoie ce que j'ai écrit à quelqu'un. C'était ma voix silencieuse, celle qu'on a tous, la voix dans notre tête quand on pense [...]. J'ai entendu de nouveau la voix : oui, c'est ça, il faut que quelqu'un me lise, de l'autre côté [...]* » (pp. 19-20).

Les échanges électroniques entre Tal et Naïm Al-Farjouk<sup>167</sup>, un jeune Palestinien âgé de vingt ans et né à Gaza, ne commencent qu'à partir du quatrième chapitre, quand le garçon tombe par hasard sur une bouteille enfoncée dans le sable et dans laquelle il découvre la lettre que Tal imagine d'écrire à un jeune Palestinien inconnu (« *Chère toi, Si un jour tu lis cette lettre, tu sauras déjà certaines choses sur moi [...]. Tu vois, j'ai commencé à écrire ces pages juste après l'attentat qui a eu lieu près de chez moi [...]. Je vais mettre ces feuillets dans une bouteille, celle que nous avions bue le 13 septembre 1993 [...]. Je ne sais pas si la poste fonctionne bien entre les territoires palestiniens et nous, s'il y a de la censure. Alors je te donne une adresse électronique que j'ai spécialement créée pour toi. C'est [bakbouk@hotmail.com](mailto:bakbouk@hotmail.com). Voilà, j'espère que tu me répondras. C'est un peu plat comme formule mais c'est la vérité : j'espère vraiment [...]* », pp. 22-24). Naïm décide donc de répondre par mail après deux semaines à l'appel de la jeune adolescente. Ce sera le début d'une longue correspondance et d'une belle amitié, au début rejetée (G>B<sup>168</sup> : « Bon, je ne vais pas te raconter ma vie. C'est ce que tu veux mais moi, je ne le veux pas. Je ne suis pas un singe qu'on observe pour déterminer ses ressemblances avec l'homme. Pour ça, tu as ta prof de biologie. Adieu et à jamais ! [...] », p. 29 ; B>G: « j'ai l'impression que nous devenons un

---

<sup>167</sup> Le prénom du jeune Naïm apparaît, par contre, vers la moitié du roman (le garçon signe son mail pour la première fois avec son vrai prénom à la p. 92), tandis que son nom de famille est révélé seulement à la fin du livre, dans le dernier chapitre « Toute la vérité » (p. 155).

<sup>168</sup> Pour plus de facilité de lecture, nous avons choisi d'antéposer aux extraits des courriels cités la première lettre des pseudonymes adoptés par les deux jeunes héros, à savoir **B** pour **Bakbouk** (Tal) et **G** pour **Gazaman** (Naïm).



peu amis, toi et moi. Enfin, « ami » n'est peut-être pas le mot juste, il faudrait en trouver un autre. « Cybercopain » ? [...]. G>B : « Tu es heureuse, tant mieux pour toi. Mais je ne suis pas ton cybercopain [...] », pp. 63-64), mais qui petit à petit se transformera en un lien d'amour très fort. La lettre de Tal (« la rosée du matin ») à Naïm (en arabe « le paradis ») est, en réalité, un geste de paix entre les deux pays constamment en guerre : « *Mais si cette lettre a la chance de te trouver, si tu as la patience de me lire jusqu'au bout, si tu penses comme moi que nous devons apprendre à nous connaître, pour mille bonnes raisons, à commencer par nos vies que nous voulons construire dans la paix parce que nous sommes jeunes, alors réponds-moi [...]* » (p. 23) et B>G : « Je me dis, naïvement peut-être, naïvement certainement à tes yeux, que, si des gens comme toi et moi essaient de se connaître, l'avenir aura des chances d'avoir d'autres couleurs que le rouge du sang et le noir de la haine [...] » (p. 31). Pour Naïm cet appel de paix est ridicule : « [...] Ou envoie ta lettre à un concours genre « Des enfants pour la paix ». Je suis sûr que l'Unesco organise plein de trucs de cet acabit avec des dessins de gamins où on voit des colombes blessées qui ressemblent à des poules mal égorgées, des rameaux d'olivier qui jonchent le sol et des poèmes où le mot « paix » apparaît en acrostiche [...], p. 28 ». Il se moque de la naïveté de cette « drôle de fille » qui a eu une idée « saugrenue mais touchante », en l'appelant « Mademoiselle « bouteille pleine d'espoir dans un océan de haine » », mais aussi de sa « jolie prose de fifille-à-son-papa toute pure et sensible » (p. 27).

Après ce premier courriel, Naïm se taira pour quelques temps mais Tal continuera à lui envoyer encore des mails et à lui relater non seulement certains faits de sa vie privée, mais aussi de l'histoire perçue à travers son regard d'adolescente (à l'exemple de l'assassinat du Premier ministre le 4 novembre 1995 sur la place Rabin à Tel-Aviv par un étudiant juif israélien) pour le solliciter à répondre : B>G : « Mais le XXIe, Gazaman, tu en fais quoi ? L'avenir, ton peuple, le mien, notre guerre, tu ne crois pas qu'on peut en parler, toi et moi ? Si ça t'amuse, tu peux rester derrière ton pseudonyme, mais pas derrière ton adresse qui ne répond pas [...] » (p. 33). L'auteur ensuite nous livre le point de vue du jeune héros à travers un long monologue qui permet au lecteur de reconstruire son histoire personnelle à partir de la découverte de la bouteille.

C'est après le sixième mail que le garçon se décidera à répondre (« Ne crie pas victoire et ne te mets pas à danser toute seule dans ta chambre comme font les filles

quand elles sont contentes. Je t'écris, mais ça ne veut pas dire qu'on est copains, d'accord? [...]. Tu m'as envoyé six mails, je suis poli, je réponds, voilà tout [...], p. 47 »). Ensuite il échangera encore trois fois de brefs courriels avec l'adolescente avant de se taire. L'auteur nous livre les doutes et les peurs de la jeune Tal par rapport à son secret sur le mode du monologue intérieur, mais aussi la joie par rapport à la nouvelle mission que lui confie son père (l'aider à tourner un vrai documentaire sur Jérusalem) en discours rapporté direct: (B>G : « Voilà. Une chaîne britannique va faire un documentaire sur Jérusalem. On m'a demandé d'effectuer les repérages avant le tournage [...]. Les gens qui m'ont contacté ne veulent pas un montage de cartes postales. Ils ont l'ambition [...] de montrer Jérusalem autrement, Jérusalem vraiment [...]. Et puis, j'ai pensé à toi et... j'ai accepté [...]. Tu es jeune. Tu es neuve. Tu es née à Tel-Aviv par accident mais Jérusalem est ta ville. Tu la vois, tu la vis comme quelqu'un qui vivra la majeure partie de sa vie dans le troisième millénaire. C'est ton regard qu'il me faut. Je veux voir la ville à travers tes yeux. Si tu acceptes, je te prêterai ma caméra [...] », p.73).

Le garçon apparaîtra à nouveau, le temps d'un bref mail, pour répondre, plein de jalousie, au courriel de la jeune adolescente et pour replonger ensuite dans le silence.

Les raisons de ce silence, qui accable Tal tout au long de ses trois courriels successifs, sont expliquées non seulement dans un long monologue intérieur de Naïm (où le jeune met à nu son âme et se questionne à propos de ses sentiments contrastants pour cette jeune israélienne inconnue), mais aussi dans son nouveau mail de réponse: G>B : « Mais il y a eu le couvre-feu pendant plusieurs jours et je n'ai pas pu aller au cybercafé, ni quoi que ce soit, d'ailleurs [...]. Ma grand-mère m'a souvent parlé de Jaffa, de la maison qu'habitait sa famille [...]. Je suis allé à Jaffa. J'ai cherché la maison. Je l'ai trouvée [...]. Je l'ai prise en photos, en faisant attention à ce que l'on ne me voie pas [...]. Lorsque j'ai donné les photos à ma grand-mère, ses yeux se sont remplis de larmes [...] », pp. 90-92.

La joie de la réponse si attendue est vite étouffée par un nouveau silence qui est représenté par un long monologue intérieur du jeune Naïm : déchiré entre son pays, sa culture, sa religion et les sentiments d'amour naissants pour Tal, il est fatigué, épuisé et il ne rêve que tout détruire. Mais un nouvel attentat à Al-Qods, en territoire israélien, et la peur que Tal soit parmi les victimes, pousse Naïm à lui envoyer trois mails. Finalement il reçoit une réponse de Tal que a survécu par

miracle à la catastrophe, mais est brisée psychologiquement (un long monologue intérieur de Tal nous délivre son âme en morceaux).

Dans un long mail, Naïm décrit sa rencontre enrichissante avec deux nouveaux amis, l'anglais Willy et l'italien Paolo, et les révélations qu'ils lui font sur le monde occidental : le jeune prend conscience des « limites » de sa culture et du « poids » de ses traditions en les confrontant avec celles occidentales à partir des récits des amis.

Dans ses trois mails successifs Tal, encore traumatisée, est partagée entre le désir de voir « pour de vrai, en chair et en os » son interlocuteur et garder le secret. Le garçon lui offrira la solution de chatter : « Mais avant cela... tu m'as donné une idée. Connectons-nous sur un site de messagerie instantanée. Tu sais comment faire, je suppose. Mets-moi dans tes contacts, j'en ferai de même. Et on pourra dialoguer vraiment... [...], p. 133. Le chapitre « La paix passe par les fous » est consacré entièrement à l'échange électronique en mode synchrone des deux adolescents.

Dans le long mail (sept pages !) qui constitue l'avant-dernier chapitre, l'auteur, à travers les paroles de Tal, retrace l'histoire de la bouteille à partir du récit et du point de vue d'Eytan, le frère aîné, chargé de jeter la bouteille à mer (en réalité il l'enfuit à moitié dans le sable).

Le dernier chapitre s'ouvre par un bref échange de chats entre les deux jeunes pour laisser tout de suite la place au très long mail, le dernier de Naïm (treize pages !) qui achève le roman sur le mode asynchrone. Six mois après la découverte de la bouteille, le garçon avoue son rêve, celui d'être médecin et tous ses efforts pour y parvenir : G>B : « Alors, j'ai pris la seule décision qui vaille. Je me suis juré de partir d'ici. De quitter cet endroit maudit pour vivre libre dans un monde libre, dans un monde où aucun coup de feu ne m'empêcherait d'être avec qui je voulais être, là où je voulais [...] », p. 165. Décidé à partir pour le Canada, où il a obtenu sa bourse d'études, Naïm promet à Tal de se revoir dans trois ans. Le roman laisse ouvert l'espoir que les deux jeunes un jour ou l'autre se rencontreront pour de vrai et pour toujours : « Alors, toi et moi, on va répéter le miracle de la bouteille. Je l'emporte avec moi. Et je te donne rendez-vous dans trois ans, le 13 septembre 2007, à midi, à Rome, devant la fontaine de Trévisé [...]. Dans trois ans, c'est une promesse [...] », p. 167.

Les *didascalies électroniques* qui précèdent les 31 mails du roman sont extrêmement simplifiées et mentionnent toujours en première position l'adresse électronique de l'expéditeur et ensuite celle du destinataire, conformément aux modèles authentiques (« De : [Gazaman@free.com](mailto:Gazaman@free.com) À : [bakbouk@hotmail.com](mailto:bakbouk@hotmail.com) » ou « De : : [bakbouk@hotmail.com](mailto:bakbouk@hotmail.com) À : [Gazaman@free.com](mailto:Gazaman@free.com) »). L'auteur crée les adresses électroniques à l'image des adresses réelles des adolescents qui jouent avec la langue et choisissent souvent un pseudonyme pour se nommer : Tal deviendra « Bakbouk » qui signifie « bouteille » (il s'agit d'une *double métonymie* car nous avons, par glissement de la référence, une première métonymie *du contenant*, la bouteille, pour le contenu, la lettre, enchâssée dans une deuxième et englobante *de la chose*, c'est-à-dire la désignation d'une personne, la jeune Tal, par le nom d'une chose qui lui est propre, la lettre qui a écrit à un « Cher inconnu... ») et Naïm sera « Gazaman » (il s'agit de la métonymie *du lieu*, la ville de Gaza, pour l'être animé, car le garçon qui est né et vit à Gaza devient, par généralisation « l'homme de Gaza »).

Le choix des serveurs (« hotmail » et « free ») et la forme de l'adresse sont parfaitement vraisemblables, mais le problème se pose au niveau de la didascalie car les entrées sont en français. Avec le format «.com » (il ne s'agit pas de «.fr » !) les entrées sont normalement signalées en anglais ! Si l'auteur cherche d'un côté à mimer les courriels réels, de l'autre il n'atteint pas complètement son but et l'illusion finale n'est que partiellement réussie.

L'*objet* du message, qui suit immédiatement les deux autres entrées, est représenté par des lexèmes ou syntagmes qui expriment un état d'âme, un appel, un doute, un reproche, une requête, une excuse, un remerciement, un soulagement, une confirmation etc. (« s'il te plaît... », « têt(e)(s) », « tristesse », « mouais... », « WANTED », « il fait trop calme », « les yeux en face des trous », « c'est toi le meilleur, d'accord ? », « je suis désolée », « toujours fâché ? », « En route pour la gloire ! », « précision », « mes premiers pas (et inquiétude) », « des nouvelles, please ! », « RE : des nouvelles, please ! », « mille fois merci ! », « oh non ! », « ouf ! », « on ne peut pas tout raconter », « qu'est-ce que j'en sais ? Qui a inventé cette case !? », « je suis là, moi aussi ! », « ce sera pour une autre fois... », « évidemment... », « tes insomnies », « des tonnes et des millions de nouvelles incroyables », « tout te dire, enfin. Puis... »). Dans deux cas seulement le garçon décide de ne pas mentionner l'objet du message (mails aux pages 27 et 63) et

l'auteur explicite ce manque entre parenthèses (« (pas d'objet) »), en s'écartant volontairement de l'authentique qui n'aurait rien mentionné dans la didascalie (la mention peut éventuellement paraître au-dessus de la didascalie en gros). Dans un seul cas la didascalie s'enrichit d'une autre entrée qui désigne un fichier joint (« Fichier joint : Talgalil.jpg », p. 92) et, en particulier, d'une photo (B>G : « Je tiens à t'envoyer quelque chose moi aussi. Une photo de moi. Elle a été prise l'an dernier, lors d'un voyage avec ma classe en Galilée [...]. Bref, c'est une photo après une journée où j'ai un peu transpiré, je ne suis pas coiffée et habillée comme lorsque je sors le soir, mais j'ai l'impression que c'est vraiment moi, qu'elle me montre telle que je suis la plupart du temps. Ainsi, tu mettras un visage sur mon nom [...] », p. 94). Le nom que Tal donne à son fichier (« Talgalil ») est un mot valise tronqué par apocope : Tal + galil (apocope de Galilée). L'auteur fait suivre le nom du fichier par « .jpg », en mimant parfaitement le format électronique des documents photos.

Les *ouvertures* des mails peuvent présenter les formulations classiques de salutation propres au genre lettre privées, voire les lexèmes « salut », « bonjour » et « cher » :

- *Salut* isolé (p. 27) ou accompagné d'un nom générique à valeur dépréciative (« Salut Machine », p. 47), d'un pseudonyme (« Salut, Gazaman », p. 61), ou du prénom (« Salut Tal », p. 132) ;
- *Bonjour* accompagné du pseudonyme (« Bonjour, Gazaman », p. 53), du prénom « Bonjour, Tal » pp. 89, 104), dans sa variante aussi « Bonne nuit » (« Bonne nuit, Tal » p. 117) ;
- *Cher/Chère* accompagné du prénom (« Cher Naïm » pp. 93, 107, 127, 141, « Chère Tal » p. 155), ou du pseudonyme de l'interlocuteur (« Cher Gazaman – avec ou sans guillemets, pp. 29, 31, 41, 77, 79).

Dans tous les autres courriels (12 sur 31 au total) aucune formulation rituelle introductive n'est mentionnée et les messages commencent *in medias res* (B>G : « Nom : inconnu. Âge : inconnu. Situation de famille : inconnue [...] », p. 50 ; G>B : « Si tu veux mon avis, Ouri pense que tu es prise de tête et il en a marre [...] », p. 54 ; G>B : « Je ne connais pas Jennifer Aniston [...] », p. 63 ; B>G : « Tu es encore en colère, blessé peut-être, et, pour ne pas changer, très dur avec moi [...] », p. 64 ; B>G : « Bon, tu ne réponds pas et moi je me suis calmée entre-temps [...] », p. 66 ; G>B : « Ha, ha, ha, mademoiselle se voit déjà à Hollywood ! [...] », p. 78 ; B>G : « Je n'ai jamais dit que je me voyais à Hollywood [...] », p. 78 ; B>G :

« Je me fais vraiment du souci [...] », p. 89 ; G>B : « Dis-moi que tu es entière, si tu peux [...] », p. 103 ; G>B : « Je m'inquiète [...] », p. 104 ; B>G : « Tu as dû monter chez toi et t'endormir [...], p. 127 ; B>G : « J'ai attendu cinq minutes [...] », p. 131). 40% des mails fictifs fait l'impasse des formules introductives, dans un souci constant de l'auteur jeunesse de se rapprocher des modèles authentiques des adolescents.

Pour ce qui concerne les *clôtures*, différents cas de figure se présentent :

- Des *formules rituelles conclusives suivies du nom ou du pseudonyme du scripteur* (« Salut, Tal », pp. 33, 51 ; « Salut à toi, Tal », p. 81 ; « À bientôt, Tal », p. 89, 96 ; « À bientôt. Je t'embrasse, Tal », p. 63 ; « À bientôt, Naïm, Tal », p. 109 ; « Bonne nuit, Naïm. Tal », p. 131 ; « J'attends ta réponse, Tal », p. 127 ; « Salut, Gazaman », p. 50 ; « Salut, Moi », p. 78 ; « Salut, Naïm [...] », p. 92, 133 ; « Bonne nuit maintenant, pour de bon. Naïm », p. 125 ; « D'ici là, bonne route à toi, Naïm », p. 167), aussi dans les variantes avec abréviation du nom ou seule mention de la lettre initiale (« Salut, G. », p. 59 ; « G. », p. 64);
- Des *formules rituelles conclusives propres à l'hébreu ou à l'arabe suivies du nom du scripteur* (« Paix sur toi, comme on dit en hébreu, et vous en arabe. Tal », p. 67);
- Des *formules injonctives suivies du nom du scripteur* (« Réponds-moi, Tal », p. 54 ; « Allez, sois là ! Tal », p. 131 ; « Écris-moi ! À bientôt, Tal », p. 147) ;
- Des *formules rituelles conclusives suivies du nom du scripteur et d'une post-clôture* (« À toi, Tal P.-S. : et pour tout te dire [...] », p. 31 ; « Salut, Tal P.-S. Le documentaire est sur Jérusalem [...] », p. 77) ou d'une *double post-clôture* (« Adieu et à jamais ! Moi P.-S. : elle n'était pas dans la mer, ta bouteille [...]. P.-S. 2 : « Gazaman », c'est nettement mieux que « bakbouk » [...] », p. 29 ; « Allez, salut ! Tal P.-S. Il me semble qu'il faut tout répéter avec toi [...]. P.-S. 2 En fait... Rien [...] », p. 78-79);
- De la *seule mention du nom du scripteur* (« Tal », p. 46 ; « Naïm », p. 103, 104, 107);
- *Absence totale de clôture* (p. 52).

Les formulations en clôture repérées, très classiques et propres au genre épistolaire plutôt qu'au mail, ne sont pas du tout codées : elles ne présentent aucune troncation

et n'incluent aucun smiley de type figuratif ni jeu typographique susceptible de se rapprocher des écrits électroniques authentiques des adolescents.

### 3.1.1. Mails et chats d'adolescents : stylisations « imparfaites » des caractéristiques claniques et de la « langue jeune »

Les *mails* qui composent le roman sont formellement trop longs pour donner l'illusion qu'il s'agit de textes authentiques. Ils ressemblent en général plutôt à des lettres privées avec la présence des formules classiques d'ouverture et de clôture (que nous avons détaillé dans le paragraphe précédent). Dans quelques cas seulement, et notamment les mails aux pages 52, 66, 78, 89, 103, 104 et 127, beaucoup plus courts d'un point de vue formel et faisant souvent l'impasse des formules classiques d'ouverture et/ou de clôture, nous avons des écrits qui se rapprochent de la réalité. Mais, à l'observation attentive des messages, on s'aperçoit qu'aucune variante n'est attestée qui s'écarte de la norme orthographique et qui puisse rappeler les néographies adolescentes (réductions, squelettes consonantiques, syllabogrammes, étirements, verlan, anglicismes, pictogrammes etc.). L'auteur reproduit une « fausse » correspondance asynchrone car il s'agit plutôt d'un compromis entre le genre épistolaire et la conversation électronique.

Pour ce qui concerne les *chats*, qui sont presque tous regroupés dans le chapitre « La paix passe par les fous » (pp. 135-140), il s'agit d'une stylisation d'un d'échange synchrone entre adolescents qui encore une fois est très peu vraisemblable : si chaque échange est introduit par le pseudonyme suivi des deux points, aucune mention de la date n'est faite, ni, en début de conversation, d'aucune didascalie créé automatiquement par le support électronique. De plus, si on regarde de près les alinéas, on s'aperçoit qu'aucune abréviation ou omission, générée par la pression du temps et l'économie des gestes, n'apparaît. Pas de trace non plus d'expression personnelle et d'affirmation de soi à travers les *smileys*, les signes de ponctuation redondante et les lettres multiples. L'échange s'apparente plus à la stylisation d'une conversation téléphonique entre deux jeunes adolescents qu'à la *cyberécriture*. Encore une fois nous sommes confrontés à un texte, qui en dehors de la présence des pseudonymes, n'est pas très conforme aux énoncés synchrones authentiques. L'auteur prévient simplement le lecteur que les personnages vont se

connecter sur un site de messagerie instantanée pour dialoguer « en direct » (p. 133), sans reproduire réellement ces types de conversations.

L'écrivain jeunesse nous livre donc une représentation « imparfaite » de la *cyberlangue* adolescente, qui est à peine esquissée (dans un roman, paradoxalement, « par mails » !). Choix calculé de l'auteur? Assimilation (hâtive ?) à la « langue jeune » ? Contrainte de l'éditeur ? Les questions restent ouvertes.

Si nous analysons à présent le texte d'un point de vue de la *langue jeune*, nous obtenons des résultats à peine plus intéressants. Parmi les traits que la littérature spécialisée atteste comme « jeunes », nous relevons les suivants :

- Les *emprunts à l'anglais* (« Oui, oui, c'est toi le meilleur, *you are the best, man !* [...] », p. 61 ; « et là aussi *you are the best*, Gazaman, c'est toi le champion du monde du secret [...] », p. 62 ; « opter pour une *happy end* [...] », p. 95) ;
- Les *truncations par apocope* des noms et des adjectifs (« sono », p. 8 ; « récré », p. 20 ; « collabo », p. 38 ; « info », p. 49, 112 ; « site perso », p. 58 ; « pseudos », p. 58 ; « porno », p. 58 ; « accro », p. 58 ; « profs », p. 52 ; « télé », p. 58 ; « math », p. 62 ; « photo », p. 94 ; « comme d'hab' », p. 103 ; « micros », p. 112 ; « sympas », p. 131 ; « psys », p. 131) ;
- Les *onomatopées* (« Dans les dessins animés, il y a une ampoule qui s'allume. Tlink ! [...] », p. 19 ; « *Aujourd'hui encore j'entends le terrible « boum* » [...] », p. 22 ; « On sort un jour de chez soi et paf ! avant même d'avoir fait trois pas [...] », p. 38 ; « des Palestiniens tuent des Israéliens, et hop, on recommence pour un tour [...] », p. 38 ; « si les Israéliens ont peur qu'on se fasse sauter chez eux, paf ! on ferme les points de passage [...] », p. 49 ; « avec des cœurs qui font boum, boum, [...] », p. 55 ; « allez ouste, dehors les enfants [...] », p. 56 ; « Chaque fois que je croise son regard, j'entends, « bip, bip, bip – mensonge détecté ! », et je détourne les yeux [...] », p. 71 ; « Ha, ha, ha, mademoiselle se voit déjà à Hollywood ! [...] », p. 78 ; « elle a des auréoles de transpiration sous les bras, beurk, c'est dégoûtant [...] », p. 85 ; « c'est sa voix qui chante « Ooooo, oooo, oooo » [...] », p. 129) ;
- Des *intensifs familiers* comme *vachement* (« N'empêche, moi, ma famille et d'autres gens que je connais étions vachement heureux [...] », p. 48 ; « Si tu



vends ta cassette à une agence, elle sera vendue dans le monde entier, c'est vachement important [...] », p. 112) ;

- Des *réductions syllabiques* ludiques (« une gentille fille à papa dans ton genre [...] », p. 52) ;
- Des *créations lexicales* idiosyncrasiques à l'aide des *tirets* (« Le marié-qui-n'avait-pas-eu-le-temps-de-se-marier [...] », p. 11 ; « Efrat, ma meilleure-amie-toujours-assise-près-de-moi [...] », p. 20 ; « ta jolie prose de fille-à-son-papa [...] », p. 27 ; « mademoiselle Rosée-du-Matin [...] », p. 50) ;
- Des *lexèmes vulgaires* comme *merde* (« C'est vraiment ça, la vie ? Merde. [...] », p. 39 ; « Il a dit merde, merde, merde [...] », p. 48 ; « Tu crois qu'on rembourse aux familles des victimes le ticket ? Merde, Ouri ! [...] », p. 113), *con* (« Je me fiche, moi, qu'un Arabe israélien gagne un concours de chant à la con [...] », p. 63), ou *connerie* (« Toutes la connerie et la richesse du monde là, sur la Toile [...] », p. 58) ;
- Des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque d'intelligence* (« Mais qu'est-ce que tu peux être bête, parfois ! [...] », p. 64) ;
- Des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (absent) qui concernent *le manque de respect envers autrui* (« Ces salauds de Palestiniens ! Ils le payeront cher ! [...] », p. 45).

Malgré le relevé de quelques traits « jeunes », l'absence totale de *verlan* et la présence de l'intensif familier *vachement*, qui n'est plus à la mode parmi les adolescents aujourd'hui, ne nous permettent pas d'affirmer que la « langue des adolescents » soit réellement représentée, mais à peine ébauchée. D'autres traits lexicaux, marques d'*oralité*, contribuent à en créer l'illusion :

- La préférence de *noms et syntagmes nominaux* qui appartiennent à un registre *familier* :  
« Tu es sûre que ce n'est pas une connerie ? [...] », p. 26 ; « avant même d'avoir fait trois pas, on se retrouve le bec sur le béton [...] », p. 38 ; « C'est con, c'est comme ça [...] », p. 38 ; « c'est mauvais pour nos gueules, et il a allumé la télé [...] », p. 48 ; « Totale mouise [...] », p. 50 ; « ça nous retombe toujours sur la gueule [...] non, ce n'est pas juste, que tout vous retombe sur la gueule [...] », pp. 50-51 ; « avec tous ces mômes qui leur tournent autour

[...] », p. 56 ; « Des parfums, des voitures, des fringues [...] », p. 58 ; « C'est une drôle de salade, dans ma tête [...] », p. 136) ;

- La préférence de *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Je te préviens d'emblée, je n'ai pas de longs cheveux bruns, des yeux noisette [...] et tout le tralala qui tartine la moitié de ta lettre [...] », p. 27 ; « ton goût pour le cinéma, ton père, tes profs, ta copine, tout ça : je m'en fiche ! Et encore, je suis poli... [...] », p. 28 ; « Tu as tout à fait l'air de quelqu'un qui fait semblant de se foutre de tout [...] », p. 30 ; « On a flippé [...] », p. 49 ; « la meilleure façon, c'est quand même de se disputer un maximum avec toi [...] », p. 54 ; « alors toute cette tranche d'âge [...] n'a pas le droit d'aller bosser [...] », p. 55 ; « Personne ne ratait l'émission ici mais les islamistes ont gueulé [...] », p. 58 ; « Et j'en ai un peu marre que tu me traite de haut sans raison valable [...] Et j'en ai ras le bol aussi [...] », p. 65 ; « Tout le monde est bien planqué derrière son écran [...], mais on ne se mouille pas [...] », p. 70 ; « Son dernier message m'a flanqué par terre [...] », p. 85 ; « Le plus drôle serait que lui vienne ici et que je lui casse la gueule [...]. Je pète les plombs [...] », p. 87 ; « En fait ils s'en fichent [...] », p. 91 ; « si elle te sourit, c'est foutu [...] », p. 98 ; « Et puis ça stoppe net [...] », p. 106 ; « Mais que je ne savais pas quand ça allait arriver, parce que c'était mal barré [...] », p. 120), mais aussi *populaire* (« on est clamsé pour toute la vie [...] », p. 38 ; « La caméra de Papa est foutue [...] », p. 111), ou *argotique* (« on ne mate pas les filles [...] », p. 38) ;
- L'emploi généralisé du lexème *truc* (« Personne ne peut imaginer le truc, s'il ne l'a pas vu [...] », p. 35 ; « C'est idiot, ton truc [...] », p. 64) ;

D'autres traits ponctuent le texte, en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, à l'exemple des suivants:

- Deux cas d'omission de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif - avec la disparition du *il* dans les phrases impersonnelles (« À part ça, y a pas écrit « conseiller conjugal » sur mon front [...] », p. 55 ; « y a rien à faire, qu'est-ce que je peux bien faire ? [...] », p. 56) ;
- le *détachement* qui relève d'un registre familier et se caractérise par la dislocation du sujet avec reprise anaphorique du nom par le *clitique sujet* (« Moi, j'ignore tout de toi [...] », p. 22 ; « Toi et moi, nous ne sommes

pas très chanceux [...] », p. 32) ou par le pronom neutre *ça* (« Les qualités, ça se voit sur la figure, dans les yeux, dans la façon de crisper les lèvres ou pas quand on parle [...] », p. 86) ;

- l'extension du pronom *ça* postposé et en position autre que sujet (« Je ne sais toujours pas pourquoi j'écris tout ça [...] », p. 10 ; « Maman m'a dit que ça signifiait « rosier », en allemand [...] », p. 21 ; « Ma mère appelle ça une transfusion culturelle [...] », p. 30 ; « Je croyais que ça n'arrivait que dans les romans d'aventures [...] », p. 37 ; « C'est vraiment ça, la vie ? [...] », p. 39 ; « Il faut vivre avec ça, mademoiselle [...] », p. 50 ; « Tu trouves ça juste, toi ? [...] », p. 50 ; « Quand tu n'est rien de tout ça [...] », p. 55 ; « Ça paraît très bête comme ça, mais ça fait un bien fou [...] », p. 62 ; « Pourquoi personne, chez vous, ne se rebelle jamais contre ça ou n'empêche ça ? [...] », p. 65, etc.);
- la préférence pour les *séquences parataxiques*, souvent juxtaposées (« Je suis têtue. Tu es têtue. Nous sommes têtus. Toi dans ton silence. Moi dans mon envie de correspondre avec toi. Nous. [...] », p. 32 ; « Je me suis allongé. Je me suis relevé. Immédiatement. Quelque chose de hargneux m'était entré dans le dos [...] », p. 37 ; « J'écris puis je brûle, je déchire, je mouille le papier et je le jette aux toilettes, j'ai trop peur que quelqu'un tombe dessus. Mais au moins, ça me fait du bien, ça m'allège un peu. Il y a trop de gens que je déteste, trop de gens qui m'empêchent de vivre, et des panneaux rouges qui n'existent pas mais que je vois partout [...] », p. 39 ; « Ils ont crié. Ils ont hurlé. Ils ont éclaté en sanglots. Tous. Mes parents aussi [...] », p. 45 etc.);
- l'interrogation introduite par *est-ce que* (« Est-ce que tu penses, parfois, que nous non plus ne vivons pas une situation normale ? [...]. Est-ce que tu sais que les parents d'Efrat lui ont interdit de sortir avec sa sœur le soir ? [...]. Est-ce que tu sais que dans mon lycée il y a trois filles et deux garçons qui ont été blessés dans des attentats [...] ? », pp. 65-66 ; « Qu'est-ce que j'attends de lui ? [...] Qu'est-ce que j'ai envie qu'il soit pour moi ? [...] », p. 69 ; « Et puis, nous aussi on a eu nos morts, la semaine dernière, et on en aura encore d'autres demain, et la semaine prochaine également, alors qu'est-ce que tu veux ? [...] », p. 105 etc.), et la *fausse interrogation* qui conserve l'ordre des mots de la phrase assertive simple à travers l'intonation

(« Je ne te dérange pas, Tal ? [...] », p. 72 ; « tu comprends ce qu'est un attentat ? Tu es déjà mort dans un attentat ? Tu as déjà vu un attentat de près ? Tu crois que tu sais tout parce que tu allumes ta télé chaque fois ? [...] », p. 112 ; « Et si ta bouteille était tombée entre les mains d'un fanatique ? [...] », p. 144 ; « C'est tout ce que tu peux nous dire de lui ? [...] », p. 145 ; « ... TU AS VU NAÏM ?! Et tu ne lui as pas parlé ? Tu ne lui as rien dit ? [...] », p. 146 etc.) ;

- le pronom interrogatif *quoi* (« Tu fais quoi, toi, quand ça t'arrive ? [...] », p. 54 ; « Enfin, tu vis sur Mars ou quoi ?! [...] », p. 143 ; « Et bien, quoi ? Je n'ai rien fait de mal [...] », p. 144 ; « « Vieille », ça veut dire quoi, pour toi ? [...] », p. 150 ; « Un signe de quoi ? [...] », p. 151), souvent renforcé par le présentatif *c'est* (« C'est quoi cette caricature ? [...] », p. 57).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous relevons :

- un seul cas de chute du [ə] instable (« J'sais pas quoi faire [...] », p. 56) ;
- des *appuis du discours* ou *ponctuants*, liés à l'expressivité du discours, à l'exemple de *hein* (« Les deux commères, là-bas, on n'est pas sur un marché, hein ? [...] », p. 21 ; « je connais bien mon hébreu, hein ? [...] », p. 50 ; « alors toute cette tranche d'âge, la belle jeunesse, hein, [...] », p. 55 ; « Et pourquoi tu ne m'écris pas, hein ? [...] », p. 105 ; « Parce que moi je le suis, c'est ça que tu veux dire, je suis irresponsable et folle, hein ? [...] », p. 143), *mais* (« Moi aussi je peux être très occupé. Non mais ! [...] », p. 52), *quoi* (« Enfin, un Palestinien, quoi. C'était logique [...] », p. 49) ;
- la disparition du *il* impersonnel (« Y a les cybercafés [...] », p. 57 ; « Et puis y a la télé, bien sûr [...] », p. 58 ; « Y a des gens qui voient le mal partout [...] », p. 64 ; « Y a que les cons qui sont tout à fait moches [...] », p. 86 ; « Sur une ligne entière, y a écrit [...] », p. 129) ;
- la troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« T'as marqué, disons, un demi-point [...] », p. 52 ; « T'as encore pas mal de chemin à rattraper [...] », p. 52 ; « t'imagines [...] », p. 55 ; « Et puis, parfois, t'as un copain blessé [...] », p. 56 ; « T'es obsédée par ça ! [...] », p. 64 ; « T'es mieux que John Lennon, toi [...] », p. 138) ;

Nous observons aussi des *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, à l'exemple des suivants:

- la *recherche tâtonnante des mots appropriés*, accompagnée ou non de phatèmes d'appui et des points de suspension (« À qui ? À... à Ouri, ai-je bredouillé [...] », p. 20 ; « P.-S. 2 En fait... Rien. Ou plutôt si : [...] », p. 79 ; « Je n'ai pas les mots, je ne les trouve pas, ils me manquent désespérément pour t'écrire, mais je veux le faire, alors pardonne-moi si je ne suis pas claire, pardonne-moi si... Je n'arrive pas. Et pourtant, c'est d'abord à TOI que j'ai envie d'en parler [...] », p. 107 ; « Je ne sais pas comment te l'expliquer... Je n'ai plus envie de faire des projets, de penser à l'avenir. J'ai vu de mes yeux un bus rempli de gens qui avaient des projets ... Oui ? ... ces projets ont explosé avec le reste [...] », p. 150) ;
- des *inachèvements* (« Il y a eu une Première Intifada, puis une seconde. Alors, pour moi, il y aura eu une première fois, puis... [...] », p. 86 ; « Je n'aurais jamais dû ouvrir cette bouteille, j'aurais préféré que ce soit une bombe, qu'elle m'arrache le bras. Je m'étais juré que plus jamais, plus jamais... [...] », p. 87 ; « Je suis désolée. Désolée que tu te sois inquiété, désolée que tout ça se soit produit, désolée de ... [...] », p. 107 ; « Après .... Non, ça ne sort pas, mon cœur bat trop vite et il ne le faut pas [...] », p. 109 ; « Ils m'ont offert une cigarette et là j'ai dit non, merci, déjà que l'espérance de vie n'est pas élevée par ici, si en plus j'avale du poison... [...] », p. 120 etc.) ;
- *phrases incidentes* entre parenthèses ou tirets doubles, sous la forme de:
  1. *décrochement de phrases incidentes* à valeur explicative ou de simple commentaire par :
    - 1.1. *reprise d'un terme de l'insérante* ou avec un *synonyme* (« C'est le cas du Rosier. (Bien sûr, notre prof d'histoire ne s'appelle pas le Rosier, mais Rosenbaum. Maman m'a dit que ça signifiait « rosier », en allemand. Efrat et moi en avions ri pendant deux jours et depuis, c'est son surnom officiel au lycée.) [...] », p. 21 ; « des poèmes où le mot « paix » apparaît en acrostiche. (Oui, en acrostiche ! Tu te rends compte, à Gaza aussi on bourre la tête des élèves de mots dont ils ne se serviront qu'en cours de littérature ! Mais on est presque pareils toi et moi, ma parole !) [...] », p. 28 ; « Il

faut vivre avec ça, mademoiselle Rosée-du-Matin (je connais bien mon hébreu, hein ? Je sais même ce que veut dire ton prénom [...] », p. 50 ; « tu habites à Gaza. (Où à Gaza, c'est encore une question. En ville ? Dans un camp de réfugiés ?) [...] », p. 79 ; « On ne sait pas [...] si on pourra aller au mariage de la cousine Loubna, à Rafah (Ce n'est pas loin, Rafah. Quinze. Vingt kilomètres. Mais si les Israéliens décident qu'il faut mettre six heures pour parcourir vingt kilomètres, ils y arrivent très bien : ils sont les maîtres di Temps.) [...] », p. 101 ; « Alors la mort m'a encore frôlée, de plus près cette fois, j'ai senti son souffle chaud qui m'a soulevée puis fait retomber sur le trottoir. (J'ai toujours lu que le souffle de la mort était froid, mais ce n'était pas le cas de Gaza. Il était chaud, il m'a même semblé brûlant parce que l'air était si froid.) [...] », p. 111 ; « Il y a là-bas un parc avec des écureuils en liberté [...] (En ce qui concerne les écureuils, je n'en ai jamais vu non plus en dehors de ceux qui sont dans *Bambi* et dans *Rox et Rouky*) [...] », p. 128) ;

1.2. *reprise du pronom neutre « ça »* (« j'ai la télé, le satellite et, au moment où je t'écris, il doit y avoir au moins cinq séries où on met en scène des jeunes dans des collèges américains (Ma mère appelle ça une transfusion culturelle) [...] », p. 30 ; « une équipe nationale de foot, un service militaire obligatoire, des écoles ouvertes pour tous, toute la journée... (Ça, à vrai dire, c'était le côté embêtant de l'histoire : comme il n'y a pas assez de bâtiments scolaires, les enfants vont à l'école soit le matin, soit l'après-midi. Alors la normalité, c'était pas génial pour ceux qui détestent rester assis toute la journée devant un tableau noir, mais tu imagines bien que personne ne s'en souciait à Oslo, à Washington ou dans la presse, on n'allait quand même pas arrêter le fameux train de la paix pour quelques glandeurs de cancre.) [...] », p. 48) ;

1.3. *reprise du pronom sujet* (« Après son cours, on a eu informatique avec Sam, médaille d'or olympique des profs. (Il est jeune. Il est beau. Il a des yeux bleus comme le ciel de Jérusalem à six heures du matin. Il est drôle.) [...] », p. 32 ; « Elle est très drôle, très intelligente, pleine d'énergie et jolie, si tu aimes les filles dans le

genre de Jennifer Aniston. (Tu sais qui c'est, quand même ? Elle joue dans *Friends*.) [...] », p. 61 ; « Eytan était à la maison. (Il n'est plus à Gaza. Il fait une dernière période d'entraînement, quelque part dans le nord du pays, et il sera bientôt libéré. Presque pile au moment où moi je partirai, si on me juge apte au service, ce qui n'est pas gagné...) [...] », p. 143), par *reprise du pronom complément* (« Il y a quelques années, j'ai travaillé en Israël. (Un jour, peut-être, je te raconterai.) [...] », p. 92) ;

1.4. *reprise implicite et explicitation de l'insérante* (« Il a commencé par accuser les filles en général (« Vous êtes superficielles, vous ne vous intéressez qu'aux beaux mecs. Et les moches, ils n'ont pas le droit de vivre ? » etc) [...] », p. 53 ; « Demain, je n'ai pas cours (les profs sont en grève) [...] », p. 96 ; « Si tu habitais (allez, je tourne mon globe et je pose les doigts dessus au hasard) en Italie ou au Canada [...] », p.79) ;

1.5. *reprise avec des syntagmes verbaux à valeur anaphorique* (« Comment acceptez-vous que des terroristes tuent des femmes, des enfants, des bébés ? (Je sais, tu vas me dire que notre armée fait la même chose, mais chez nous, il y a des gens qui protestent !) [...] », p. 65) ;

2. *décrochement de phrases circonstancielles* d'alternative ou de commentaire en :

2.1. *SI P* (« Maman déteste cette phrase. [...] Mais, comme elle ne veut pas se disputer avec son grand garçon de vingt ans juste avant son départ (et s'il ne revenait pas ?) [...] », p. 25 ; « Première solution : tu joues aux Indiens en vrai (si tu habites au camp des réfugiés). [...] », p. 56 ; « je penserais que tu es très occupé, que tu as un contrôle d'histoire (si tu es lycéen), une histoire d'amour qui t'envahit (si tu es amoureux), une histoire d'amour qui te fait mal (si tu es très amoureux et elle moins), un problème d'ordinateur (si tu as un ordinateur chez toi), une angine (si tu as toujours tes amygdales). [...] », p. 79) ;

2.2. *QUAND P* (« Et un million et demi de Palestiniens qui rêvent d'une Palestine, un million et demi de Palestiniens qui rêvent

d'une vie normale (quand ne rêvent pas de buter un Israélien, ou mieux, dix, parce que la haine et le désir de vengeance ne coûtent pas cher et se trouvent partout, ce sont les seules denrées qu'on ait en abondance ici, avec le désespoir) [...] », p. 36 ;

3. *décrochement du groupe nominal apposé* avec une valeur de précision (« Madame Feldman (la prof de bio, pour mémoire) [...] », p. 32 ; « Des gens qui racontent leur vie sur un site perso (leur première nuit d'amour, leur premier chagrin, leur accouchement) [...] », p. 58 ; « C'est elle (Shira, pas Jennifer Aniston) [...] », p. 62 ; « Je ne l'ai pas rencontré sur un chat, autour d'un sujet qui nous intéresserait tous les deux – le cinéma, la musique, une série télévisée... [...] », p. 69 ; « Je n'ai pas osé demander. À vrai dire, ça ne m'est même pas venu à l'esprit. (Pas tout de suite, en tout cas.) [...] », p. 75) ;
4. *décrochement du groupe prépositionnel* ayant une fonction d'alternative ou de précision (« Je te préviens d'emblée, je n'ai pas de longs cheveux bruns, des yeux noisette – des sourcils épilés aussi peut-être ? – [...] », p. 27 ; « Et mon père aussi, à force de transformer Gaza en station balnéaire (dans sa tête, rien que dans sa tête), m'a mis dans un état d'indigestion permanente [...] », p. 36 ; « d'association contre le tabagisme, pour le tabagisme, contre les voitures, pour la généralisation de la trottinette, ( avec présentation d'un prototype spécial troisième âge, et un autre avec porte-bébé intégré) [...] », p. 58 ; « En l'ouvrant de nouveau, je pensais trouver un petit paquet de messages venant de toi (de toi, forcément, tu es le seul à connaître cette adresse) [...], p. 141) ;
5. *décrochement du groupe adjectival avec adjectif postposé* et tenant lieu de commentaire (« Et c'est un chanteur (mauvais, en plus, si tu veux mon avis) [...] », p. 63).

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous relevons en particulier:

- l'emploi de *lettres capitales* accompagnées ou non de points d'exclamation ou d'interrogation (« Je te rappelle que je n'ai JAMAIS joué



à la poupée [...] », p. 25 ; « Dessus il est écrit : TOUT EST INTERDIT. [...] », p. 39 ; « O.K. », p. 52 ; « J'en sais rien, J'EN SAIS RIEN ! [...] », p. 55 ; « Et c'est un chanteur [...] qui va réussir à régler LE problème du Proche-Orient ? [...] », p. 64 ; « Et pourtant, c'est d'abord à TOI que j'ai envie d'en parler. Parce que c'est en lisant tes messages que j'ai pu, pour la première fois depuis trois jours, pleurer ENFIN [...] », p. 107 ; « Je le savais à moitié. QUOI ? Qu'est-ce que tu crois ? [...] », p. 143 ; « ... TU AS VU NAÏM ?! [...] », p. 146 etc.) ;

- les *guillemets* comme marque de *modalisation autonymique* dans le cas de :
  1. *non-coïncidence des mots à eux-même* (« Nous sommes têtus. [...] Nous. Bien sûr, il ne veut rien dire, ce « nous ». Mais il pourrait avoir un sens si tu ne jouais pas à cache-cache avec moi. [...] », p. 32 ; « J'avais fait une faute d'orthographe dans « avec toi », mais on était pressés [...] », p. 43 ; « Mon frère Eytan n'a pas eu de permission, il est toujours par chez toi, à Gaza. C'est drôle, non ? Enfin, « drôle » n'est certainement pas le mot mais c'est comme ça qu'on dit pourtant quand quelque chose est étrange [...] », p. 54 ; « Et c'était un *attentat*, rue Gaza, pas une « attaque » [...]. Nos deux peuples n'ont jamais été d'accord sur les mots. Vous dites « Israël », on dit « la Palestine ». Vous dites « Yéroushalaïm », on dit « Al-Quds ». [...] Vous dites un « terroriste », on dit un « martyr » (quand il est mort, évidemment. Sinon, c'est un combattant, un courageux combattant) [...]. En fait, [...] on devrait faire un dictionnaire binational, un dictionnaire où on se mettrait d'accord sur les mots qu'on utilise, vous et nous [...] », p. 139) ;
  2. *non-coïncidence du discours à lui-même* (« Inscris-toi à un cours de cinéma, ça t'empêchera d'écrire « sans savoir pourquoi ». [...] », p. 28 ; « Je crois que ça a commencé lorsque j'ai dit qu'Orlando Bloom n'était pas mal, bien qu'il ne soit pas mon type. Lui, il a retenu « pas mal », et sa colère est partie dans tous les sens [...] », p. 53 ; « Enfin, « ami » n'est pas peut-être pas le mot juste, il faudrait en trouver un autre. « Cybercopain » ? [...] », p. 63 ; « Je lui ai dit que ce serait merveilleux, même si je n'étais pas sûre d'être à la hauteur, parce que je n'avais jamais fait ça, et que c'était lui, « l'Amant de Jérusalem », comme Efrat l'avait surnommé un jour où elle était particulièrement inspirée. Il m'a

répondu que, s'il me le demandait, c'est qu'il m'en savait capable, et que de son côté il s'occuperait des repérages plus « classiques » [...] », p. 74 ; « J'ai été émue et attristée par ce que tu appelles ta « fatigue » [...]. « Les radios et les télévisions allumées en permanence », je connais bien [...] », p. 93 ; « une femme russe de trente-huit ans qui, selon les témoignages, « aimait la vie et les gens » [...], un homme de quarante-deux ans d'origine roumaine que sa femme décrivait comme « une bonne personne, un chouette type, un bon mari », [...] », p. 104 ; « Grâce à toi, j'ai pu pleurer. Merci. Naïm. Et même ton passage « énervé », comme tu dis, m'a fait du bien, je ne saurais pas t'expliquer pourquoi [...] », p. 108 ; « Je ne sais pas si je leur ai beaucoup parlé de mes « déchirures », comme ils disent. [...] », p. 125 ; « Il était beau, le mot « heureux », à la fin de ton message. [...] », p. 128.

#### 4. Les mails de Macha et Sacha dans *De Sacha @ Macha*

de Rachel Hausfater-Douiebet Yaël Hassan:

structure générale des échanges

Sacha est un collégien de 3<sup>ème</sup> d'origine russe, « un garçon solitaire, peu bavard, peu rieur », qui vit seul avec son père. À la recherche d'amies russes, il choisit d'interroger la Toile pour trouver des *cybercopines* et correspondre avec elles sur Internet (M>S<sup>169</sup> : « Je pense que tu dois être quelqu'un de réservé, timide même, mais que tu gagnes à être connu. Je pense aussi que correspondre par Internet avec une fille comme moi doit te sembler plus facile que d'oser l'aborder directement [...] », p. 30). Il commence donc à envoyer des mails à des adresses inconnues. Il crée les adresses électroniques sur le modèle de la sienne, en choisissant des prénoms de fille au hasard et en gardant le même opérateur « intercom » ([natacha@intercom.fr](mailto:natacha@intercom.fr) et [anouchka@intercom.fr](mailto:anouchka@intercom.fr)). Après plusieurs essais sans succès (il reçoit automatiquement le message d'envoi échoué, comme en témoignent les deux premiers mails à « Natacha » et à « Anouchka » aux pages 5 et 7), à la troisième tentative il tombera sur Macha, une collégienne de 4<sup>ème</sup> juive (M>S : « Je m'appelle ainsi car le prénom de mon arrière grand-mère juive

---

<sup>169</sup> Pour une lecture plus aisée des citations, nous avons choisi de faire précéder les extraits des mails des initiales des *cyberépistoliers* et notamment **M** pour Macha, **S** pour Sacha et **PB** pour Pierre Bourg.

polonaise était Mache (Prononcez Maché). C'était un prénom yiddish, comprends-tu ? En fait je suis une Macha juive [...] », p. 28). C'est le début d'une longue correspondance et d'une belle amitié qui s'étale sur l'espace de trois mois et demie (le premier mail de Sacha date du 17 mars et le dernier de Macha du 1<sup>er</sup> juillet), et au cours de laquelle les deux adolescents s'échangent 103 mails qui constituent autant de chapitres distincts du roman. La continuité de l'échange épistolaire entre les deux jeunes est interrompue par une seule parenthèse de dix courriels qui s'écrivent Macha et Pierre Bourg, le père de Sacha, temporellement assez courte (du 10 mai au 13 mai), et qui coïncide avec la disparition de Sacha : le garçon essaie à plusieurs reprises de connaître la vérité sur la disparition de sa mère russe, Macha, mais n'ayant obtenu aucune réponse de son père (PB>M : « j'aurais dû tout dire à Sacha. Mais la vérité n'est pas belle et il est si sensible : j'avais peur de lui faire du mal. Et puis cette histoire m'a moi-même terriblement blessé, et j'évite autant que possible d'y penser et d'en parler, pour me protéger moi aussi. Jamais je n'aurais pensé que Sacha imaginerait n'importe quoi pour pallier mon silence. Je suis atterré [...] », p. 88), il décide de partir seule à sa recherche (S>M : « J'avais l'impression d'être perdu, et je voyais mon père comme un ennemi, celui de ma mère et donc le mien. Je ne pensais plus qu'à mon histoire, ma non-histoire plutôt, et ce mystère m'aspirait comme un trou noir mortel. Je ne pouvais plus aller de l'avant. Alors je suis reparti en arrière. J'ai voulu remonter à la source, ma source. Aller déterrer mes racines. Retrouver ma terre, et ma mère [...] », p. 103). Il entreprend ainsi un long voyage en train pour Saint-Pétersbourg, en passant par Berlin, mais son séjour en Russie sera très court car, ayant oublié le visa, il sera contraint à rentrer à Paris dans la foulée sans avoir porté à terme sa « mission ». Après la fugue de son fils, Monsieur Bourg se décidera à lui raconter la vérité et lui fera partager son triste secret: la mère de Sacha a abandonné son fils après avoir accouché et l'a confié à son père, jeune étudiant à Leningrad, qui, rentré à Paris, l'a tout de suite inscrit sur le registre d'état civil sous son nom, en le déclarant fils de Pierre Bourg et de mère inconnue. Dévoilé le mystère, Sacha, apaisé, se réconciliera avec son père et se liera encore plus à son amie Macha qui ne l'a jamais abandonné, et qui, maintenant, il souhaite rencontrer pour de vrai.

Toutes les *didascalies* sont signalées par un encadré qui mentionne l'adresse électronique de l'expéditeur et du destinataire, ainsi que la date (qui est

partiellement reproduite car l'année n'apparaît pas). L'heure, et éventuellement le jour, insérées automatiquement et visibles à la réception du message, n'apparaissent pas. L'opérateur « intercom.fr » a été créé par l'auteur et, même si vraisemblable, ne correspond à aucun opérateur réel. Le texte du message est systématiquement introduit par l'indication explicite de « message : », ce qui ne correspond pas aux mails authentiques qui font toujours l'impasse de cette mention. Pour ce qui concerne, en particulier, les didascalies des deux mails de « retour d'envoi à cause d'adresse inexistante » aux pages 6 et 8, les syntagmes « Mail Delivery System » et « Mail Delivery Subsystem » n'existent pas dans la réalité, mais ils miment le syntagme authentique anglais « Delivery Status Notification (Failure) ». L'auteur s'inspire aussi du message authentique d'erreur d'envoi (“This is an automatically generated Delivery Status Notification. Delivery to the following recipients failed” suivi des adresses incorrectes) pour créer le texte du message fictionnel, mélange fantaisiste d'anglais et de français (« Message : Mail revenu en erreur. L'adresse suivante présente des erreurs fatales. Service unavailable »). Concernant le mail à la page 24, le texte du message est précédé par le syntagme « Vous n'avez pas de nouveau message » répété trois fois de suite à l'image des envois automatiques des messageries privées dans les forums publics de discussion. L'auteur jeunesse mélange la correspondance synchrone et asynchrone, et crée un message très original qui s'ouvre par un texte qui relève de la messagerie et qui est inséré automatiquement par le support et continue sous la forme d'un courriel classique. Les messages des mails à la page 38 et 74 s'achèvent avec la mention de l'envoi, en pièce jointe, d'une photo sous la forme « P.J. macha. jpg » et « P.J. sacha. jpg ». Si le format de l'image « .jpg » correspond aux formats photos réels, le choix, par contre, de faire précéder le nom du fichier par l'indication, en abrégé, de pièce jointe (P.J.) est erroné. De plus, les fichiers en pièces jointe sont toujours signalés par le symbole d'un trombone qui précède le nom et apparaissent en dessous de la didascalie (jamais à la fin du message !).

Pour ce qui concerne *les ouvertures* des courriels, nous relevons 69 mails qui font l'impasse en ouverture de toute formulations de salutation, accompagnée ou non du prénom, à l'exemple des échanges électroniques authentiques. Mais, à une observation attentive, on s'aperçoit que dans 24 messages, le prénom de l'interlocuteur apparaît dans la première phrase, plus rarement en première position

(suivi d'une virgule ou des deux points). Les formulations d'ouverture les plus récurrentes se présentent soit sous la forme de la seule mention du prénom, isolé graphiquement du texte du message et suivi ou non d'une virgule ou d'un ou plusieurs points d'exclamation (15 cas), soit du prénom précédé de « Salut » (3 cas), « Cher » (8 cas) et « Très cher » (2 cas).

Pour *les clôtures*, nous avons observé des *formules variées de salutation*, souvent sous une *forme injonctive*, suivies du prénom (à l'exemple de « Bonne nuit. Macha », « Bon, ben... C'est tout, pour ce soir. J'attends de tes nouvelles... Macha », « Réponds-moi vite, Sacha. Macha », « Bon week-end. Attention à ne pas faire une indigestion de chocolats ! Macha », « Réponds-moi ! Sacha Macha », « Raconte vite ! Macha »), des *formules sans la mention finale du prénom* du scripteur (« A plus... », « A bientôt petite Macha », « Je t'embrasse, Sacha... Non, tout compte fait, je ne t'embrasse pas aujourd'hui. Tu ne le mérite pas ! »), la *simple mention du prénom sans salutations* (48 cas, dont un cas où le prénom est suivi par « ton ami »), *aucune formulation ni prénom* en fin de message (33 cas). Nous avons repéré seulement cinq cas de *post-clôtures* (aux pages 51, 62, 75, 77 et 153) où le texte est précédé par l'abréviation « P-S » suivie des deux points : c'est l'espace de la confidence, du conseil, du questionnement et des doutes.

Les mails que Macha écrit au père de Sacha, Pierre Bourg, respectent la relation adolescent-scripteur ---> adulte-destinataire et s'ouvrent toujours par une formule d'adresse formelle « Monsieur » (dans sa variante aussi très polie « Cher monsieur Bourg ») isolée graphiquement du texte du message, et s'achèvent par la mention du prénom « Macha », précédé par des formules de clôture rituelles (« Je vous tiens au courant, comptez sur moi ! », « J'attends », « Alors, je vous en prie, faites quelque chose et surtout tenez-moi au courant si vous avez des nouvelles »). Les courriels de Monsieur Bourg, par contre, qui respectent la relation adulte-scripteur-->adolescent-destinataire, s'ouvrent par la mention informelle du prénom de Macha, précédée ou non par l'adjectif « chère » et séparée du texte du message, et s'achèvent par la mention du prénom et du nom (« Pierre Bourg »), précédée par des formules de remerciement ou d'attente de réponse (« Merci de me répondre et de ne pas nous laisser tomber, Sacha et moi », « Merci de m'aider, Macha. J'attends votre réponse », « Je reste à côté de l'ordinateur et j'attends votre message. Avez-vous une idée de ce que nous pouvons faire ? », « J'attends. Je vous attends »).

#### 4.1. Scénographies épistolaires d'adolescents sur la Toile : absence de *cyberlangage* et faible caractérisation de la « langue jeune »

La totale absence de *cyberlangage* dans les messages électroniques de deux adolescents est, d'une certaine manière, palliée par la brièveté des textes qui miment les écrits spontanés authentiques. L'auteur de ce roman par mails ne cherche finalement pas à créer des effets d'illusion d'un *cyberécrit*. Par contre il cherche à styliser le langage *jeune*, en incorporant dans le texte quelques marques d'oralité. Parmi les traits attestés comme « jeunes », nous avons relevé les suivants:

- deux *emprunts à l'anglais* (« Sorry !!! [...] », p. 14 ; « Et le brevet est dans quelques jours. HELP ! [...] », p. 142) ;
- des *truncations par apocope* des noms et des adjectifs (« profs », p. 15 ; « télé », p. 20 ; « photo », p. 40 ; « sympa », p. 63 ; « hisoire/géo », p. 156) ;
- des *onomatopées* (« Aïe, aïe, aïe ! On ne peut pas dire que nous ayons les mêmes goûts [...] », p. 36 ; « J'ai essayé de parler avec eux, mais c'était difficile car mon anglais... bof ! [...] », p. 105 ; « Ouf ! Terminé ! [...] », p. 156) ;
- un exemple de *réduplication syllabique* ludique (« Tu vois que, malgré mes airs de fofolle, je sais lire entre les lignes [...] », p. 27 ; « Merci d'être fofolle, Macha ! », p. 60) ;
- des *intensifs familiers* comme *vachement* (Et puis, je trouve que tu as vachement d'a priori sur les gens [...] », p. 38), *rudement* (« J'ai été rudement soulagée de lire ta réponse ce matin [...] », p. 72) ;
- des formes exprimant une *quantité qui relève de l'exagération et de l'emphase* comme *super* (« J'ai passé une super journée avec mes copains [...] », p. 47 ; « on lui colle une super guide [...] », p. 57 ; « Bon, maintenant que j'ai été une nouvelle fois super gentille et sincère à ton égard, tu vas ouvrir bien grand tes beaux yeux [...] », p. 109), *hyper* (Et comme c'est un pays hyper libre [...] », p. 57 ; « Ne me trouves-tu pas hyper intelligente ? [...] », p. 115), *sacré* (« j'ai besoin de faire le point, de mettre de l'ordre dans ma tête et d'y faire un sacré ménage [...] », p. 99 ; « J'ai pris un sacré retard avec mon absence [...] », p. 148), *un max* (« J'ai assuré un max, comme tu peux te l'imaginer [...] », p. 156), des tonnes (« ça fait un bien fou et surtout

ça te permet d'évacuer des tonnes de stress et des mauvaises pensées [...] », p. 141);

- des *locutions verbales* qui incitent à l'action comme « *vas-y* », cette dernière étant connotée aujourd'hui comme une « expression des cités » (par la fréquence élevée d'utilisation elle devient presque un *appui du discours* ou *ponctuant*) (« Juste une pour commencer. Vas-y [...] », p. 48 ; « Alors, vas-y, raconte ! [...] », p. 102 ; « Alors, vas-y ! Raconte ! [...] », p. 125) ;
- des *locutions familières* comme « *style X* » (« on lui colle une super guide espionne style Mata Hari qui a pour consigne de ne pas le quitter d'une semelle [...] », p. 57) ;
- des *adjectifs de registre familier* comme « *mortel* » (« A Berlin, changement de train et de nouveau attente, mortelle [...] », p. 113) ;
- des *lexèmes vulgaires* comme *merde* (« Mais, merde, Sacha ! [...] », p. 123) ;
- un seul cas de *création lexicale* (« J'ai bien l'impression qu'une petite magicienne machaïenne y est pour quelque chose [...] », p. 156).

Au niveau lexical, d'autres traits contribuent à styliser un *langage jeune*, à l'exemple de:

- la préférence pour des *noms et syntagmes nominaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« je sais que je suis extrêmement bavarde, une vraie pipelette même [...] », p. 14 ; « Mais tu as une bonne bouille de Macha ! [...] », p. 40 ; je crois que tu as un véritable problème, mon vieux [...] », p. 53 ; « Je ne sais rien de toi, je ne te connais même pas et tu me fiches une trouille incroyable [...] », p. 76 ; « je me fais un sang d'encre pour un mec que je connais à peine, un ami virtuel qui va sans doute faire une connerie [...] », p. 76 ; « je suis plutôt cool comme nana, non ? [...] », p. 102 ; « dans un train crasseux et poussif [...] », p. 104) ;
- la fréquence de *syntagmes adjectivaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Je suis sciée, tu comprends ? [...] », p. 57 ; « Peut-être que la vérité est si moche finalement qu'il vaut mieux que tu ne saches pas [...] », p. 66 ; « Macha, écoute, je commence à croire qu'il a vraiment fait quelque chose de très moche [...] », p. 68 ; « Allez, sois cool, je t'en prie [...] », p. 77 ; « C'est dingue ! Complètement dingue ! [...] », p. 117) ;

- des *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« des saletés de microbes qui te foutent ton système en l'air [...] », p. 10 ; « le dimanche mon frère est toujours à la maison, scotché à son ordinateur [...] », p. 16 ; « Par contre, je suis incapable de m'endormir sans avoir un peu bouquiné d'abord [...] », p. 20 ; « Ou bien tu en as déjà marre de moi et de mes messages prudents [...] », p. 24 ; « J'ai relu attentivement tes messages précédents, de peur de louper quelque chose [...] », p. 27 ; « Non, je ne vais pas t'embêter avec ça [...] », p. 34 ; « Car moi, tes auteurs russes ne me branchent pas vraiment [...] », p. 36 ; « Je me fiche de savoir si tu es grande ou petite, mince ou grosse, belle ou moche [...] », p. 37 ; « on se voit très souvent en dehors des activités et on s'éclate vraiment tous ensemble [...] », p. 43 ; « C'est ainsi que tu as débarqué dans la vie de ton père [...] », p. 58 ; « des minus dans ton genre dont le plaisir est de foutre la pagaille dans la vie des gens [...] », p. 80 ; « Ecoute, Sacha, il va falloir que tu me lâches un peu les baskets... [...] », p. 99 ; « Je me ronguais à me demander ce que je fichais là [...] », p. 104) ;
- l'emploi généralisé du lexème *truc* (« À part ça, il y a quand même un truc vrai dans ton délire [...] », p. 59 ; « il m'a raconté plein de trucs sur lui, sa famille [...] », p. 112) ;
- des *locutions métaphoriques* particulièrement expressives et propres au *parler familier* (« Mais c'est à vif, à chaud qu'il fallait crever l'abcès [...] », p. 117 ; « Sacha, tu commences sérieusement à me chauffer les oreilles ! [...] », p. 125 ; « Pourquoi tu réagis toujours au quart de tour ? [...] », p. 138) ;
- des *erreurs* concernant l'emploi de verbes homonymes à l'instar de « chopper » et « choper » (« C'est comme ça qu'on choppe des saletés de microbes [...] », p. 10) ;

Des *traits d'oralité* ponctuent le texte en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, à l'exemple des suivants :

- deux cas d'omission de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif (« C'est pas une fête communiste, ça ? [...], p. 62 ; « Si t'arrives pas, t'inquiète, je t'apprendrai [...] », p. 141) ;



- le *détachement* qui relève d'un registre familier et se caractérise par la dislocation du sujet ou du COD avec reprise anaphorique par le clitique (« Si elles le savaient, les filles de ma classe me trouveraient ringarde [...] », p. 33 ; « Moi, ton virus je l'ai chopé, c'est vrai [...] », p. 80 ; « Moi, en tout cas, j'adore, surtout Prévert. Tout comme j'adore les poètes chantants comme Brassens, Barbara, Anne Sylvestre. Et ça, je ne l'ai jamais dit à personne [...] », p. 33) ;
- l'*extension* du pronom *ça* postposé et en position autre que sujet (« Autant écrire des lettres, des vraies, m'a toujours ennuyée, autant je trouve ça chouette sur l'ordinateur [...] », p. 12 ; « Et ensuite, une fois que tu sauras tout ça, que se passera-t-il ? [...] », p. 17 ; « Tu es un peu énervante, Macha, tu sais ça ? [...] Ou peut-être bien à cause de ça ! [...] », p. 18 ; « si on peut appeler ça une religion. Je veux parler de la « religion » dont le dieu est le prolétariat, la prière l'*Internationale* et la Terre promise l'URSS [...] », p. 40 ; « Moi je ne vais faire que ça [...] », p. 45 ; « je crois qu'il y a plus urgent que ça en fait [...] », p. 53 ; « Tu sais, c'est la première fois que je raconte ça à quelqu'un, à quelqu'une plutôt [...] », p. 56 ; « Tu dois lui dire aussi que, lorsqu'on fait des enfants, on a des responsabilités envers eux [...]. Enfin, je te dis ça, mais là, franchement Sacha, je ne sais plus trop ce qui est bien pour toi [...] », p. 67 etc.) ;
- des *séquences parataxiques*, souvent juxtaposées (« Je ne sais pas où elle est. Je ne sais pas ce qu'elle fait. En fait, je ne sais pas qui c'est. Je ne sais qu'une chose : c'est que je ne l'ai pas. Et qu'elle me manque. [...] », p. 52 ; « Le papa se Sacha perd alors tout espoir et puis, un matin, tôt, on sonne à la porte. Il ouvre. Personne. Mais si ! Là, déposé sur le paillason, un petit paquet qui gigote. Un bébé. « Il s'appelle Sacha » [...] », p. 58 ; « Ça m'a fait un choc, ça m'a fait mal. Ça m'a fait du bien. Il m'a dit qu'on doit parler, qu'on va parler, tout dire, tout se dire. Mais pas tout de suite [...] », p. 97 ; « Tu es la seule personne qui m'ait tendu la main : j'ai besoin que tu me la tiennes encore un peu. Beaucoup. Longtemps. Toujours. Bon, je te raconte [...] », p. 103 ; « Merci pour hier après-midi. Merci pour tout ce printemps. Merci d'avoir été là tout ce temps. Merci d'être toi. Merci de rester avec moi [...] », p. 146 etc.) ;

- l'*interrogation* qui conserve l'ordre des mots de la phrase assertive simple à travers l'*intonation* (« Tu me suis, Sacha ? [...] », p. 11 ; « Alors, on continue ainsi ? [...] », p. 17 ; « Tu comprends ? [...] », p. 18 ; « Je me trompe ? [...] », p. 21 ; « Tu es carrément sauvage, non ? [...] », p. 46 ; « Et ma mère, elle était jolie elle aussi ? C'est à Leningrad, enfin, Saint-Pétersbourg que tu l'as rencontrées ? [...] », p. 64 ; « Tu crois que les Russes l'auraient laissé sortir avec un bébé, comme ça, sans rien demander ? [...] », p. 72 etc.) ;
- l'emploi fréquent du pronom interrogatif *quoi* (« Au fait, tu ressembles à quoi ? [...] », p. 35 ; « J'avoue que je ne sais plus quoi penser, là [...] », p. 57 ; « Je ne sais plus trop quoi te dire, quoi te conseiller [...] », p. 66 ; « Sacha, c'est quoi ton plan, là ? [...] Et c'est quoi ce : « Pense à moi » qui me fait si peur soudain [...] », p. 76 ; « Ça veut dire quoi, ça ? [...] », p. 123 etc.).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous observons :

- des *appuis du discours* ou *ponctuants*, liés à l'expressivité du discours, à l'exemple de *hein* (« Rien à faire, hein, Macha ? [...] », p. 23 ; « Et sans rancune, hein ? [...] », p. 26 ; « Je t'épate, hein ? [...] », p. 38 ; « Mais pas trop de questions à la fois, hein ? [...] », p. 48 ; « J'avais pris mon passeport [...] pris pas mal d'argent, et des tas de chips, de barres et de soda : prévoyant, hein ? [...] », p. 104 ; « Mais un tout petit peu seulement, hein [...] », p. 144) et *quoi* (« Attends, t'es de la police ou quoi ? [...] », p. 14 ; « Tu t'es fichue de moi ou quoi ? [...] », p. 40 ; « Il faut sortir, t'amuser, rencontrer du monde, t'éclater, quoi, comme tous les jeunes de ton âge [...] », p. 46) ;
- la *troncation* de la *voyelle inaccentuée [y]* de *tu* devant voyelle (« t'es de la police [...] ? », p. 14 ; « T'es pas énervant toi, peut-être ? [...] », p. 19 ; « Avec moi, t'es plutôt mal parti [...] », p. 38 ; « T'es sérieux ? [...] », p. 139).

Nous signalons, parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, les suivants :

- la *recherche tâtonnante des mots appropriés*, accompagnée d'une glose métadiscursive et soulignée ou non par des phatèmes d'appui et des points de suspension (« C'est pas facile à dire. C'est... Bon, je me jette à l'eau en espérant de tout cœur ne rien gâcher. Voilà [...] », p. 27 ; « C'est que tu fais jouer à mon père le rôle de victime, et que moi je le vois plutôt dans le rôle du... méchant [...] », p. 59 ; « Cette histoire m'a... comment te dire ? M'a vidée de toutes mes émotions, tu comprends ? [...] », p. 99 ; « Plus, tu m'en racontes et plus... Comment te dire ? Je te trouve craquant [...] », p. 109 ; « Maintenant tu es... comme tu es, et moi je ne suis plus perdu [...] », p. 144 etc.) ;
- des *inachèvements* (« J'ai ... Mince ! Désolée, je dois arrêter là, mon frère vient de rentrer [...] », p. 14 ; « je n'ai pas de frère. Ni de sœur. Ni... Non, rien [...] », p. 15 ; « C'est vrai que moi, je lis beaucoup de livres sur... Non, je ne vais pas t'embêter avec ça [...] », p. 34 ; « Moi je n'ai pas de religion. Mon père en avait une quand il était jeune ... [...] Mais il n'est plus croyant maintenant, avec tout ce qui s'est passé ... [...] », p. 40 ; « « Les vieux ... », Non, je n'ose pas te dire ce que je pense d'eux quand ils me regardent avec cet air-là [...] », p. 45 ; « Elle a dû tomber amoureuse de lui quand il était étudiant à Leningrad, et il en a profité pour faire... ce que tu sais [...] », p. 70 ; « Comprends-moi et laisse moi un peu de temps pour ... pour ... je ne sais pas [...] », p. 124 etc.) ;
- des *phrases incidentes entre parenthèses ou tirets doubles* comme :
  1. *décrochement de propositions relatives* (« tu m'as répondu, et gentiment en plus (ce qui t'arrive rarement, reconnais-le) [...] », p. 128) ;
  2. *décrochement de subordonnées circonstancielles en SI P* (« L'an prochain, quand tu sera en 3<sup>ème</sup> (si tu ne redoubles pas...) [...] », p. 135) ;
  3. *décrochement de propositions incidentes* comme lieu du commentaire, du questionnement, de confiance au lecteur (« Alors pas de longs discours, ce soir (ça te changera un peu) [...] », p. 19 ; « ton père jeune et beau (il est beau ?) communiste s'en va en Russie [...] », p. 57 ; « Maintenant je sais où j'en suis (nulle part), et où je vais (là-bas) [...] », p. 74 ; « Si seulement je pouvais consulter son e-mail et découvrir ce qu'il vous a confié et qu'il ne m'a jamais dit (ou plutôt, pour être honnête, ce que je n'ai jamais voulu entendre) [...] », p. 88 ; « tu vas

- ouvrir bien grand tes beaux yeux (j'ai eu le temps de me rendre compte que tu avais de beaux yeux) [...] », p. 109) ;
4. *décrochement du groupe adjectival* (« Mais tu étais là à m'attendre, à me faire les gros yeux (les beaux yeux) [...] », p. 97) ;
  5. *décrochement du groupe prépositionnel* (« C'est rare le rire, ces derniers temps (depuis ma naissance, en fait. Ou presque) [...] », p. 23) ;
  6. *décrochement du groupe nominal* dans des configurations d'alternative (« je me dis que tu auras besoin que quelqu'un (ou quelqu'une) te prenne par la main pour te faire découvrir le monde [...] », p. 46).

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous observons:

- l'emploi de *lettres capitales* accompagnées ou non de points d'exclamation, d'interrogation ou de suspension (« À PLUS... », p. 14 ; « SILENCE... », p. 22 ; « première leçon de VRAI silence [...] », p. 23 ; « Tu vas IMMÉDIATEMENT aller demander à ton père ce qu'est devenue ta mère [...] », p. 54 ; Ton histoire est marrante, mais ce n'est pas MON histoire [...] », p. 59 ; « S'il le fait, ce n'est pas pour me protéger [...] mais pour SE protéger, j'en suis sûr [...] », p. 68 ; « Je DEVAIS aller jusqu'à Saint-Pétersbourg [...] », p. 110 ; « OK, OK ! Ne te fâche pas [...] », p. 118 ; « Je la déteste. MACHA ! JE LA DÉTESTE ! [...] », p. 132 ; « qu'est-ce que tu trouves à faire d'autre en retour ? ME BLESSER ! [...] », p. 136 ; « Cher Sacha, ÉNORME MESSAGE D'ENCOURAGEMENT [...] », p. 155 ; « Mais peut-être que je me trompe, peut-être que c'est toi qui, EXCEPTIONNELLEMENT, a raison [...] », p. 159) ;
- un seul cas d'emploi des *guillemets* comme marque de *modalisation autonymique* dans le cas de *non-coïncidence du discours à lui-même* (« Et c'est quoi ce : « Pense à moi » qui me fait si peur soudain [...] », p. 76).

##### 5. *Quand l'amour s'en mail* de Jean-Marie Defossez : aventures « e-mailélectroniques »

Claire est une lycéenne de quinze ans et demi, timide et sensible qui habite près de Fontainebleau. Elle aime la nature et les balades en forêt, mais depuis

quelques temps elle a découvert le plaisir de chatter (« Depuis trois semaines, j'ai trouvé un plan extra. Je sors... pas en boîte mais sur le Net et je chatte. C'est top. On ne se voit pas, on ne se connaît pas, mais on se dit tout. Personne n'est obligé de donner son vrai prénom et la conversation peut être arrêtée n'importe quand [...] », p. 10). Au fil des conversations, elle se lie d'amitié avec Laurent-Otan (« A mon troisième surf, j'ai fait une touche. Son pseudo est Otan. Attention ! Il ne s'agit pas d'un de ces gros lourds qui pullulent sur les forums et n'écrivent que des âneries [...]. Non, au milieu de ce magma de machos indéclicats, Otan est une perle ! [...] », p. 11). Ils se donnent rendez-vous tous les soirs à 20 heures pour chatter sur le site « Entreadoetfermelaportederrièretoi.com », un forum public pour adolescents, mais pour ne pas être dérangés « Laurent a créé un sujet de forum perso. Il a suffi de trouver un titre qui faisait fuir tout le monde. J'ai proposé « J'aime bien les maths ». Le résultat est d'enfer ! Nous sommes les seuls à y mettre les pieds et nous pouvons discuter tranquillement. Lorsque notre chat est fini, il suffit de cliquer et une gomme géante vient tout effacer [...] » (p. 11). Du jour au lendemain Otan ne se présente plus au rendez-vous habituel, probablement suite au refus de la part de Claire de le rencontrer pour de vrai. L'amitié, brusquement interrompue, laisse la place à un vide énorme. Pour le combler, Claire se remet à chatter sur le site et rencontre Yves-D2R2 : à nouveau écoutée avec attention, elle a le sentiment de compter encore pour quelqu'un. Mais cette fois-ci la fausse gentillesse du nouveau *cybercopain* cache un jeu malsain : pressé de rencontrer Claire, sa proposition est trop hâtive. L'adolescente se rendra vite compte des mauvaises intentions de cet inconnu de quarante ans ! Sauvée par son amie Sandra qui l'avait accompagnée et suivie de loin, Claire se rend compte du risque auquel elle a échappé et promet de ne plus se fier aux inconnus. Mais elle ne peut pas s'empêcher de penser à Laurent-Otan et continue à se présenter au rendez-vous habituel sur le forum, sans succès. Elle découvrira plus tard que l'adolescent qui se cache derrière ce pseudonyme n'est rien d'autre que le cousin de Sandra, Guillaume, qu'elle rencontrera en boîte lors d'une soirée-rencontre organisée par son amie. Une panne d'ordinateur permettra à Claire de fréquenter son voisin Stan, d'apprécier de plus en plus sa compagnie et de partager ses passions: il compose de la musique électroacoustique et crée des sons, en essayant d'obtenir de nouvelles sonorités, de nouveaux effets à partir de toute sorte d'objets. Claire l'aidera à chercher des bruitages originaux pour récréer les sons et accroître l'effet d'immersion d'une promenade virtuelle en forêt

en trois dimensions (Stan collabore avec son cousin qui travaille pour une firme japonaise qui s'occupe des images 3D). Jour après jour ils se découvriront plein d'affinités et leur sentiment deviendra plus profond. Mais ce sera la « e-déclaration d'amour » de Stan par un bouquet de fleurs de bois virtuel (« C'est du chat en vrai et en direct, cent fois plus intense que sur le Net [...] », p. 142) et sa proposition d'une vraie balade en forêt pour capturer les sons, qui signera le début d'une belle histoire d'amour : « Nous venons de signer un forfait bonheur réel, illimité et haut débit. Des centaines d'enregistrements et autant de promenades nous attendent. Je le sens, notre histoire à deux ne fait que commencer... [...] » (p. 148).

L'auteur simule à plusieurs reprises des tchats entre adolescents qui discutent en mode synchrone dans un forum de discussion personnel. Si le nom du site est complètement inventé (tout comme le blog de Lionel : « *laviedelionel* chez D-Blogafond.com ») et les didascalies absentes, les pseudonymes (Claire +, Otan, D2R2, Fredo45, Lissette et Naze-GG) suivis des deux points et le mot de passe de Claire (« *le 18oct*, date de mon anniversaire », p. 16) permettent à l'écrivain de donner l'illusion d'une conversation électronique.

Aucune donnée temporelle n'est mentionnée (ni le jours, ni l'heure). Les énoncés sont brefs, voir très brefs (un alinéa peut être occupée par un seul lexème : « Claire + : Oui », p. 16) et ponctués correctement (« Otan : [...] Je passe beaucoup de temps à observer les gens dans le métro. L'autre jour, j'ai vu une fille. Son visage n'était pas terrible [...]. D'un coup, je ne sais pourquoi, elle a souri. Tu sais quoi ? Je l'ai aussitôt trouvée tellement jolie que j'ai eu envie d'aller vers elle. Je ne suis pas un dragueur. [...] », p. 19).

Au niveau des *particularités morpho-lexicales*, nous observons des *anglicismes* (« Otan : Cool ! », p. 15 ; « Claire + : [...] j'ai flashé [...] », p. 16 ; « Lissette : Mail ta photo Fred [...] », p. 56 ; « Lissette : Visite mon blog [...] », p. 57) et des cas de *troncation* de noms et adjectifs *par apocope* accompagnés ou pas de lexèmes qui relèvent d'un registre *familier* (« Claire + : [...] Il vaut peut-être mieux que je bosse en maths », p. 17 ; « Otan : [...] Je te trouve vraiment sympa et ce serait marrant de voir à quoi on ressemble », p. 17 ; « Claire + : [...] Toi aussi, tu es sympa. Mais je voudrais pas qu'on bousille tout », p. 17 ; « Naze-GG : Visez-moi la petite intello coincée avec ses grandes phrases ! [...] », p. 57 ; « Naze-GG : Vous me pompez l'air avec vos discussions à la noix. Je me casse », p. 58). Nous relevons aussi

l'emploi de formes qui relèvent de l'*exagération* et de l'*emphase*, comme *super* (« Claire + : Et crie ta vie !, les paroles sont super », p. 16 ; « Fredo45 : Le sexe, c'est super important », p. 57), ou *top* (« Claire + : Top, j'ai écouté Rock-Art et 2-Much). Des verbes à connotation *vulgaire*, accompagnés d'*axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* concernant le *manque de respectabilité* (« Naze-GG : Oh les minettes, ça vous fait quoi quand vous baisiez avec un mec ? », p. 57). Quelques exemples de *négation avec omission* de la particule *ne* et le maintien du forclusif ponctuent les tchats (« Claire + : Tu trouves pas certains morceaux un peu hard ? [...] », p. 16 ; « Otan : Qu'est-ce qui se passe ? Je comprends pas [...] », p. 18 ; « Claire + : Ecoute, Laurent, je suis pas sûre que ce soit une bonne idée », p. 19), ainsi que l'emploi généralisé du lexème *truc* (Otan : [...] Je n'ai pas osé, mais j'ai continué à la regarder au milieu de ses copines et j'ai compris un truc [...] », p. 19 ; « Claire + : [...] j'essaie de t'expliquer un truc [...] », p. 57), et la *dislocation du sujet* et sa reprise avec le pronom neutre *ça* (« Otan : [...] Les kilos, la forme du visage, ça joue sur la beauté [...] », p. 19).

Pour ce qui concerne les *réductions graphiques*, nous observons plusieurs exemples de *squelettes consonantiques* (« Otan : Slt Claire [...] », p. 16 ; « Otan : OK. Slt », p. 20 ; « Claire : Slt ! », p. 20 ; « Claire + : Slt Laurent ! », p. 33 ; « D2R2 : Salut Claire. Tjs à la recherche de ton amoureux ? », p. 33 ; « D2R2 : « Slt Claire ! », p. 36 ; « Claire + : Slt Yves, bonne nuit », p. 36), la *réduction* de « *qu* » de *quel* dans *kel* (« Otan : Tu préfères kel morceau ? », p. 16 ; « D2R2 : Salut Claire +, tu as kel âge ? », p. 25), la *simplification* de la *morphologie verbale* (« Otan : C un des meilleurs. », p. 16), et la *réduction phonographique* avec *compactage*, ce qui dissout les segments de mots et évoque le mot phonique (« Otan : Jékout », p. 16). Nous attestons aussi quelques exemples de troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« Otan : [...] Il faut que t'essaies », p. 17 ; « Claire + : Laurent t'es là ? », p. 25 ; « Naze-GG : Pourquoi ? T'as un problème avec le sexe ? », p. 57 ; « Claire + : T'énervé pas, Naze [...] », p. 57 ; « Otan : Claire ? T'es là ? », p. 58) et de *syllabogrammes*, où les lettres sont utilisées pour la valeur phonétique de leurs noms, (« Claire + : C'est vrai que j'M rire. Avec mon amie Sandra on rigole souvent », p. 19 ; « Naze-GG : [...] Va voir ailleurs si t'M pas ça ! », p. 57).

De nombreux *smileys*, souvent en fin de segment de phrase, égayent le texte (« Otan : Slt Claire. ☺ ? », p. 15 ; « Otan : Tu pourrais essayer avec un casque ou venir écouter chez moi ? ☺ », p. 17 ; « Claire + : Tu seras pas ☹ ? », p. 16 ; « Otan :

Claire, je vais te raconter un truc ☺ [...] », p. 19 ; « Otan : D'accord, c'est toi qui vois, mais ☹. », p. 19 ; « Fredo45 : Qui veut sortir avec moi ? ☺ », p. 56 ; « Otan : Ça va ☺ ? », p. 58). Des véritables *pictogrammes* peuvent accompagner ces émoticônes (Otan : ☺ Je les connais par ♥ ! », p. 16), mais aussi des *logogrammes* (« ☺ +++ ! », p. 16). Les signes-mots ou les séquences de signes-mots remplacent souvent les lexèmes (Otan : [...] Il n'y avait plus que la guitare électrique qui criait ++++ dans mes oreilles [...] », p. 17). Le seul cas d'*étirement graphique* concerne la ponctuation (« Claire + : Laurent ??? », p. 25).

### 5.1. Stylisation de la « langue jeune »

Le roman témoigne des représentations que se fait l'auteur d'un *langage jeune*, qu'il stylise en multipliant les *marques d'oralité*. Parmi les traits attestés comme « jeunes », nous avons relevé les suivants:

- les *emprunts à l'anglais* (« A mon troisième surf [...] », p. 10 ; « Le great love [...] », p. 37 ; « Elle lui donne un air plutôt cool [...] », p. 44 ; « lui avec ses dread-locks, toi avec tes tee-shirts gris et tes pantalons kaki [...] », p. 44 ; « mais point de vue caractère, tu trouveras difficilement plus soft [...] », p. 50 ; « Mon voisin farfouille d'une main dans ses dreadlocks [...] », p. 61 ; « Son look rasta est déjà space [...] », p. 74 ; « Si tel ou tel n'apprécie pas mes tee-shirts gris chiné [...] ou qu'il trouve que je rougis trop vite ou que je ne suis pas assez dans la move [...] », p. 100 ; « Tu mets ce visiocasque, dit-il. Ensuite tu poses la main droite sur le trackball, il te permettra d'avancer [...] », p. 109) ;
- la *troncation* des noms et adjectifs *par apocope* (« intello », p. 9 ; « sympas », p. 10, 14, 35, 93 ; « sympa », p. 38, 64, 107, 124 ; « pseudo », p. 10 ; « perso », p. 11 ; « prof », p. 12 ; « ciné », p. 14, 70, 129 ; « ordi », p. 26, 61 ; « self », p. 32 ; « photo », p. 50, 126, 127 ; « sono », p. 90 ; « cata », p. 94 ; « déco », p. 129) ;
- les *onomatopées* (« Pff... [...] », p. 20 ; « Hum... Sandra n'a pas tort... [...] », p. 37 ; « Hop, tu t'approches d'un air innocent [...] », p. 37 ; « N'importe qu... Aïe ! [...] », p. 42 ; « et un beau jour... badaboum ! [...] », p. 51 ; « Oups ! Il est l'heure de filer sur notre forum [...] », p. 58 ; « Bof, [...] PLAC ! Je sursaute [...] Vlan ! Me voilà bonne pour la bosse de



l'informatique [...] », p. 59 ; « Ding dong ! Je viens de sonner à l'appartement situé en dessous du mien [...] », p. 60 ; « elles font des clic-clac quand on appuie sur les parties bosselées [...] », p. 67 ; « Rhôâ ! Pourquoi Sandra a-t-elle une réponse à tout ? [...] », p. 77 ; « Tchou tchou bom tchou tchou bom [...] », p. 80 ; « Des doum-doum camembert pour les basses [...] des tcha-tcha faits avec des grains de riz [...] », p. 81) ;

- un seul cas de négation avec omission de la particule *ne* et le maintien du forclusif, typique des usages familiers (« J'aime pas le look rasta [...] », p. 44) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque de maturité* (« Et rien du tout, gros nul ! [...] », p. 26), *le manque de respect envers autrui* (« Ecoute-moi gros dégueulasse, tu lâches mon amie ou je hurle [...] », p. 48), *le manque de respectabilité* (« OK les deux pétasses, [...] Allez vous faire voir ! [...] », p. 48) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) qui concernent *le manque d'intelligence* (« Et l'autre idiot qui joue les ventouses ! [...] », p. 25), *le manque de respect envers autrui* (« Il t'aurait fait quoi, cet obsédé ? [...] », p. 49 ; « On aurait dû prendre son numéro d'immatriculation à ce salaud et aller porter plainte au commissariat [...] », p. 49) ;
- des formes exprimant une *quantité* qui relève de *l'exagération* et de *l'emphase*, suivies ou non de points d'exclamation, à l'exemple de *super* (« Il est super sympa [...] », p. 38 ; « Mais cours-y sans moi à ton super rendez-vous ! [...] », p. 38 ; « C'est super gentil, Lionel [...] », p. 70 ; « A part ça, il est... super sympa ! [...] », p. 71 ; « En tout cas, dis-je, tu as eu une super idée en me proposant cette promenade [...] », p. 112 ; Elle a eu une demi-douzaine de « super mignons », autant de « super charmants » [...]. C'est la première fois qu'elle parle de « super gentil » [...] », p. 137), *hyper* (« Je cherche d'abord quelqu'un [...] fidèle et hyper gentil [...] », p. 10 ; « il est hyper allergique aux poils de chats [...] », p. 12 ; « je pouvais [...] devenir une princesse hyper branchée [...] », p. 14 ; « je dois être une fille hyper sensible [...] », p. 35 ; « Il m'a dit des choses hyper touchantes [...] », p. 38 ; « Stan, je t'en prie [...] mais c'est hyper important pour moi [...] », p. 61 ; « Il n'est pas allergique, il est *hyper* allergique ! [...] », p. 94), *extra* (« j'ai

trouvé un plan extra [...] », p. 10 ; « J'aurai préparé le terrain en lui racontant que tu es une fille extra [...] », p. 72 ; « L'effet est extra [...] », p. 81), *top* (« C'est top [...] », p. 10 ; « ce serai top !!! [...] », p. 13 ; « Nous tenons le top ! [...] », p. 88), *d'enfer* (« Le résultat est d'enfer ! [...] », p. 11 ; « Vous entamerez un chat d'enfer [...] », p. 51 ; « Stan et sa coiffure d'enfer n'ont pas bougé d'un millimètre [...] », p. 64 ; « je clique ici et j'obtiens... un rythme d'enfer ! [...] », p. 81), *trop* (« la formule est trop géniale ! [...] », p. 31 ; « Merci Sandra, tu es vraiment trop sympa de me soutenir [...] », p. 32 ; « Laurent, en comparaison, était décidément trop classe [...] », p. 58 ; C'est trop marrant, l'un d'eux est construit avec des capsules [...] », p. 79 ; « Il est trop bien arrangé [...] », p. 81 ; « Stan est trop sympa, ce serait nul de lui avoir fait de la peine [...] », p. 83 ; « Regarde-le, il est trop craquant [...] », p. 104), *tonne* (« j'ai raconté une tonne de détails personnels à un inconnu [...] », p. 44), *à mort* (« J'ai dû le décevoir à mort en refusant son invitation [...] », p. 58) ;

- des *locutions verbales* qui incitent à l'action comme « *vas-y* », expression qui est connotée aujourd'hui aussi comme « expression des cités » (par la fréquence élevée d'utilisation elle devient presque un *appui du discours* ou *ponctuant*) (« Vas-y, dit-il en me la donnant, fais-la tourner doucement sur son axe [...] », p. 67 ; « Je ne risque pas de gaffer ? Non, vas-y ! Coche les cases rouges [...] », p. 81) ;
- des *adjectifs de registre familier* comme « *mortel* » (« Le gris, c'est mortel, on oublie [...] », p. 77) ;
- des *créations lexicales* ludiques (« Je me disais qu'à côté de Meccool, Vivemoi ou Alainbronzé [...] », p. 11 ; « Tu vas sur quels sites, Claire ? Groscurieux.com [...] », p. 30 ; « La drague, c'est comme la valse, tout se passe en trois temps : repérage, abordage, rancardage [...] », p. 37 ; « To glip, glap, glup... J'invente soudain un nouveau verbe anglais irrégulier. Il signifie à la fois être surprise et manquer de salive [...] », p. 45 ; « je peux te demander où tu l'as trouvé ton charmant zozoteur ? Sur ceveusurlalangue.com ? [...] », p. 71 ; « Ensuite, vous discutez ensemble et si le courant passe, C + G = AE [...] », p. 72 ; « Je fouille dans ma cervelle, mais ne découvre rien. Les neurodéménageurs sont passés. C'est le vide intégral [...] », p. 91).

Au niveau lexical, d'autres traits contribuent à styliser un « langage jeune », à l'exemple de :

- la préférence pour des *noms et syntagmes nominaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« j'ai fait une touche [...] », p. 10 ; « au milieu de ce magma de machos indéliçats [...] », p. 10 ; « Je suis devenue accro [...] », p. 11 ; « La tuile ! [...] », p. 25 ; « il paraît que tu es une mordue de chat ? [...] », p. 29 ; « T'offrir un chagrin d'amour pour un mec que tu n'as jamais vu [...] », p. 31 ; « Aujourd'hui, tu acceptes un rancard express avec un fan de *La Guerre des étoiles* sorti du néant [...] », p. 36 ; « Les mecs raffolent qu'on s'intéresse à eux [...] », p. 37 ; « Elle ne va pas me laisser en plan ? [...] », p. 46 ; « Comment m'y prendre pour limiter la casse ? [...] », p. 69 ; « Mon estomac fait des nœuds tellement j'ai la frousse de le rencontrer [...] », p. 133 ; « C'est la tuile totale ! [...] », p. 137 ; « Qu'est-ce qu'il me plaît avec son look de baroudeur ! [...] », p. 147) ;
- la fréquence d'*adjectifs et syntagmes adjectivaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« je me sens tarte dès qu'un garçon attirant me regarde ! [...] », p. 18 ; « Il trime comme un dingue pendant la semaine [...] », p. 23 ; « Je ne suis pas une fonceuse qui survole tout sans une égratignure [...] », p. 32 ; « Soit mon verre était sale, soit cette nouvelle boisson made in USA est infecte [...] », p. 41) ;
- la préférence pour des *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« il s'est payé un zéro en math [...] », p. 12 ; « D'autant que je suis parvenue à me faire plaquer ! [...] », p. 27 ; « Tu... tu te fiches de ce qui m'arrive ! Mais non, je ne m'en fiche pas [...] », p. 31 ; « Par moments, ça ne tourne pas rond dans ta tête ! [...] », p. 36 ; « Comment veux-tu que ça colle ? [...] », p. 37 ; « Eh bien fonce !!! [...] », p. 37 ; « sinon tu files en douce [...] », p. 37 ; « Je m'adresse à toi pour un minuscule coup de main et tu m'envoies promener ! [...] », p. 38 ; « Je ne saurais pas quoi dire et je ferai tout capoter [...] », p. 38 ; « Je l'ai plaqué [...] », p. 43 ; « On se tire. On se tire, on se tire... [...] », p. 46 ; « tu te rends compte des risques que tu prends à te laisser draguer par des malades ? [...] », p. 50 ; « c'est loupé [...] », p. 51 ; « laisse-moi finir, tu te ficheras de moi après [...] », p. 51 ; « J'ignore si elle bluffe ou si elle est au courant [...] », p. 70 ; « Tu es

vive, tu fonces [...] », p. 72 ; « Comment veux-tu que ça colle ? Il n'y a pas plus coincé [...] », p. 73 ; « Pour l'originalité, c'est loupé [...] », p. 103 ; « Il lève la main pour trifouiller dans ses dreadlocks [...] », p. 127) ;

- l'emploi généralisé du lexème *truc* (« Tu susurres un truc du genre [...] », p. 37 ; « j'ai un service à te demander, un truc super important [...] », p. 61 ; « Mon voisin délire ? Ou bien essaie-t-il simplement de me faire marcher ? [...] », p. 65 ; « Moi, quand ça va mal, reprend-il, j'ai un truc [...] », p. 108 ; « Il veut devenir acousticien. Il connaît un tas de trucs [...] », p. 122) ;
- des *locutions métaphoriques* particulièrement expressives et souvent propres au *parler familier* (« j'arrive au lycée avec un moral de chaussette solitaire [...] », p. 29 ; « il n'y a toujours rien à part les messages du droïde à la noix [...] », p. 33 ; « De la copine pot de glu ? [...] », p. 38 ; « des yeux bleu turquoise à te liquéfier sur place [...] », p. 43 ; « Qu'est-ce que tu es rouge ! [...] On dirait une crevette sortie du micro-ondes [...] », p. 41 ; « Mon poulx pulvérise tous les records et mes jambes sont aussi molles que des chewing-gums [...] », p. 48 ; « Alors ouvre les yeux et arrête de prononcer son nom avec délices comme si c'était un caramel [...] », p. 50 ; « Arrête avec tes blagues à deux centimes ! J'essaie juste de te dérider. T'es tendue comme une joue de mamie après son dixième lifting [...] », p. 87) ;

Des *traits d'oralité* ponctuent le texte en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, à l'exemple des suivants :

- le *détachement* qui relève d'un registre familier et se signale par la *dislocation du sujet* ou du *COD* avec reprise anaphorique par un clitique (« Moi les garçons j'ai besoin de les juger en face pour savoir [...] », p. 31 ; « Et cette lumière... elle ne te donne pas envie de sortir et d'aimer ? [...] », p. 37 ; « Yves et moi, nous avons discuté pendant plus de deux heures hier soir [...] », p. 38 ; « J'en connais plein, moi, des garçons [...] », p. 52 ; « Alors vous deux, on drague ? [...] », p. 70 ; « Claire, écoute, les preux chevaliers en armure avec la bouche en cœur et un bouquet de fleurs à la main, j'en ai cherché. Je n'en ai pas trouvé [...] », p. 73) ;
- quelques cas d'*extension* du pronom *ça* postposé et en position autre que sujet (« Je ne dis pas ça parce que j'ai envie de me retrouver avec lui dans

un lit [...] », p. 10 ; « Qui t'as raconté ça ? [...] », p. 29 ; « Quelle honte à ça ? [...] », p. 42 ; « Où va-t-elle chercher tout ça ? [...] », p. 56) ;

- la préférence pour les phrases interrogatives introduite par *est-ce que* (« Au fond, qu'est-ce qui m'empêchait de mentir, de faire semblant, de me tailler sur mesure une autre personnalité ? [...] », p. 14 ; « Qu'est-ce que je peux répondre à des questions pareilles ? [...] », p. 18 ; « Qu'est-ce qui me prend de parler de ma mère ? [...] », p. 18 ; « Est-ce que Stan est là s'il vous plaît ? [...] », p. 60 ; « Est-ce à cause de l'émotion éprouvée lors de la visite du blog de Lionel ? Est-ce parce que je venais de renoncer définitivement à Laurent ? [...] », p. 130 ; « Qu'est-ce que tu fais dans le noir ? [...] », p. 133, etc.) ;
- les *interrogations* qui ne sont pas réalisées par l'inversion et relèvent de la simple intonation (« ma trop grande timidité m'isole, m'enferme et me paralyse ? [...] », p. 23 ; « Je peux le faire de chez toi ? [...] », p. 61 ; « Je le laisse me jouer la *Cinquième* de Beethoven avec une boîte à fromage ou je me sauve en courant ? [...] », p. 65 ; « Tu as fabriqué cette musique avec cette bête boîte de camembert ? [...] », p. 66 ; « Tu hésites entre mon cousin et un garçon que tu n'as jamais vu ? [...] », p. 74 ; « Tu veux activer les autres lignes ? Je ne risque pas de gaffer ? [...] », p. 81 ; « Tu n'as jamais remarqué à quel point mon regard était irrésistiblement magnétique ? [...] », p. 87 ; « Tu vas souvent sur Internet ? [...] », p. 92 ; « Si je te montre, tu me jures de ne pas rigoler ? [...] », p. 101, etc.) ;
- le pronom interrogatif *quoi*, souvent renforcé par le présentatif *c'est* (« Quoi ? Je suis exigeante ? Oui et alors ? [...] », p. 10 ; « Tu vois tout en noir ou quoi ? [...] », p. 31 ; « J'aurai l'air de quoi ? [...] », p. 38 ; « Mais quoi ? Il n'est pas assez beau, pas assez gentil ? [...] », p. 50 ; « Je choisis quoi ? [...] », p. 65 ; « Et les lignes rouges, un peu plus bas, c'est quoi ? [...] », p. 80 ; « Par contre, je réponds quoi maintenant ? Que je chatte ? [...] », p. 93) ;
- des *séquences parataxiques* (« J'ai les lèvres et le corps paralysés. Le brouillard s'étend tout à coup. Si je ne fais rien, Laurent va disparaître. J'ai peur. J'essaie de parler, de crier, d'expliquer qu'il me faut plus de temps. Je n'y parviens pas. Ma gorge est nouée. Laurent est en train de se volatiliser et je ne peux rien faire. C'est horrible [...] », p. 21 etc.).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous observons :

- des *appuis du discours* ou *ponctuants* à l'exemple de *hein* (« Tu ne penses qu'à ça, hein ! [...] », p. 42), *tiens* (« Je vous verrais volontiers ensemble, tiens [...] », p. 44), *quoi* (« si je n'ai pas la moyenne partout au lycée, elle me prive d'ordinateur jusqu'à ce que mes notes remontent. Le cauchemar, quoi ! [...] », p. 112) ;
- quelques cas de troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« T'es comment ? [...] », p. 13 ; « M'en fiche, t'es la reine des amies [...] », p. 39 ; « T'es complètement dingue ! [...] », p. 49 ; « T'es si pressée que ça ? [...] », p. 79) ;

Nous signalons, parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, de nombreux :

- *inachèvements* (« Il a dû imaginer [...] que je sui affreusement laide, que je vis cloîtrée dans ma chambre comme une vieille chouette revêche, que... [...] », p. 27 ; « Je dis juste que... [...] », p. 31 ; « Une réponse apparaît. C'est merveil... [...] », p. 33 ; « Je ne sais pas, enfin oui, je ... [...]. Si mais... [...] », p. 37 ; « Euh non, [...] Claire est... [...] », p. 45 ; « A l'aise, oui, mais... [...] », p. 50 ; « Il s'agit d'un sentiment invisible au départ, mais qui grandit, grandit inexorablement jusqu'à donner... [...] », p. 52 ; « Une sortie en boîte ? Ecoute, Sandra, je... [...] », p. 53 ; « S'il est chez lui et qu'il dispose d'une connexion Internet... [...] », p. 60 ; « Utiliser mon ordi ? balbutie-t-il. C'est-à-dire... [...] », p. 61 ; « Pour te connecter, explique-t-il en se relevant, tu... [...] », p. 63 ; « Mais si j'accepte et qu'il éclate de rire en m'annonçant que c'était une farce... [...] », p. 65 ; « J'ai aussi collé un effet d'écho et allongé le sustain, il s'agit de la partie centrale du... [...] », p. 66 ; « Claire, s'il te plaît, arrête d'être aussi négat... [...] », p. 72 etc.) ;
- cas de *phrases incidentes entre parenthèse ou tiret double*, sous la forme de :
  1. décrochement des *subordonnées circonstancielles* introduites par une *locution conjonctive* (« Soit mon verre était sale, soit cette nouvelle boisson made in USA est infecte (A moins que ce ne soit les deux) [...] »)

- », p. 41 ; « mais notre relation sera « seulement » (même si c'est déjà merveilleux) faite d'amitié [...] », p. 130) ;
2. décrochement de *propositions incidentes* (« Je cherche d'abord quelqu'un qui m'écouterait (je peux être très bavarde) [...] », p. 10 ; « il est hyper allergique aux poils de chat (Par chance, je n'en ai pas, ma mère et mon père ont horreur des animaux) [...] », p. 12 ; « mon « King Konh (elle l'appelle ainsi à cause de son pseudo) [...] », p. 13 ; « j'en déduis qu'il s'agit de son copain (Je veux dire le copain du moment) [...] », p. 90 ; « les soldats en uniforme avec leur énorme casque en poil de castor (le détail est précisé dans la légende) [...] », p. 125) ;
  3. décrochement de *propositions relatives* (« A part mes parents (à qui je n'ai pas trop envie de dévoiler mes histoires de cœur), je n'ai que mon amie Sandra [...] », p. 27 ; « la déco de ma chambre (dont ma fidèle plante verte) [...] », p. 129) ;
  4. décrochement *simple* de *l'adverbe* (« Son film préféré est *Edward aux mains d'argent* (Nettement plus original que *Star Wars* ou *Le Seigneur des anneaux*) [...] », p. 12 ; « Il est fils unique, habite Paris (comme moi !) [...] », p. 12 ; « Il est donc du signe de la Balance (comme moi !!!!!!!) [...] », p. 12 ; « Enfin (et surtout), je me vois mal lui confier [...] », p. 18 ; « mais cela soulage (pas assez hélas) [...] », p. 26) ;
  5. décrochement du *GN apposé* (« Cheveux courts, visage doux, yeux marron et un petit quelque chose (son sourire ?) qui lui donne l'air gentil [...] », p. 72) ;
  6. décrochement de *l'adjectif postposé* (« Elle opte pour un blanc (plus voyant !) [...] », p. 77 ; « j'aurais préféré le genre aventurière : pantacourt (kaki évidemment) [...] », p. 87 ; « M'abandonner en version sexy (et fluorescente !) face à un garçon [...] », p. 91) ;
  7. décrochement du *groupe prépositionnel* (« Après bien des hésitations (et de multiples essais devant ma glace), j'ai opté pour un pantalon kaki [...] », p. 143).

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous relevons :

- l'emploi de *lettres capitales* accompagnées ou non de points d'exclamation (« C'est fichu, fichu, FICHU !!! [...] », p. 26 ; « Moi je dis que ce qu'il te faut c'est un VRAI prince charmant... [...] », p. 50 ; « Huit heures moins dix secondes. ALLEZ ! Huit heures passées de dix secondes. ALLEZ ! [...] », p. 78 ; « Attention, ma douce voix féminine va en prendre un coup : TU VAS SOUVENT SUR INTERNET ? ZA DÉPEND, répond Guillaume [...] », p. 93 ; « C'est Stan en version chasseur de sons et, de mon point de vue, absolument CRAQUANT ! [...] », p. 146) ;
- L'usage des *guillemets* en fonction de *modalisation autonymique* dans les cas de :
  1. *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* (« Le problème c'est que entre « ne pas être moche » et « plaire », il y a une différence [...] », p. 18 ; « j'ai eu ma dose ce matin de son humour « remonte-moral » [...] », p. 34 ; « Mon amie prête une oreille attentive à la suite de mes aventures « e-mailelectroniques » [...] », p. 36 ; « Ensuite, le coup de foudre « à retardement » [...] », p. 51 ; « Quelques « instruments » traînent encore sur la moquette, mais la plupart ont émigré dans des cartons [...] », p. 78) ;
  2. *non-coïncidence di discours à lui-même* (« D'après elle, « un mec veut forcément savoir à quoi ressemble une fille ». Toujours selon elle, mon « King Kong » [...] », p. 13 ; « « L'espoir est doux comme un chat endormi », dit ma mère [...] », p. 56 ; « Tiens ? De « féminin », elle est arrivée à « sexy ». Si je ne l'arrête pas, je vais finir en string [...] », p. 76 ; « Je ne sais pas, moi, si j'ai envie d'être « un minimum sexy » [...] », p. 77 ; « tu n'as jamais entendu parler du « gris qui tue » ? [...] », p. 77 ; « Mon équipement « un minimum sexy » s'y trouve en bon ordre [...] », p. 86 ; « Il n'y a pas de « mai ». Nous sommes en juin, le mois de l'été et des amours de vacances [...] », p. 87 ; « Il va me trouver ridicule avec mon look « un minimum sexy » [...] », p. 90 ; « Je pénètre dans le « sous-marin » à la suite de Stan [...] », p. 109 ; « Il faut concevoir un environnement sonore qui permette de « voir » le décor même avec les yeux fermés [...] », p. 112).



6. *Star-crossed lovers* de Mikaël Ollivier : Clara et Guillaume,  
les nouveaux Roméo et Juliette à l'heure du Net

L'histoire d'amour entre Clara Tregali et François-Guillaume Fouconnier, deux adolescents de dix-sept et seize ans qui fréquentent le même lycée (Clara redouble sa seconde, tandis que Guillaume est en première), se tisse sur un fond historique de luttes des classes. Clara et Guillaume appartiennent à deux milieux complètement différents : les Trigali est une famille d'ouvriers qui travaille depuis deux générations dans l'usine de métallurgie fondée en 1911 par l'arrière-grand-père de Guillaume, François-Joseph Fouconnier, et qui maintenant est sérieusement menacée de fermeture. Sept ans plus tôt, Beckman & Riel avaient acquis cinq usines semblables en Europe, pour étendre leur empire. Quand le père de Guillaume avait signé l'entrée de l'usine chez Beckman, il savait déjà qu'elle était destinée à la fermeture.

Si cette fermeture représente pour les Fouconnier une promotion (la nomination au siège de la Beckman et l'installation au Danemark prévue pour l'été suivant), pour les Tregali, comme pour les près de cinq mille ouvriers de l'usine, elle signifie la perte du travail et le chômage assuré.

Pour Clara et Guillaume ce sera tout de suite le coup de foudre : ils se croisent par hasard le lendemain de l'anniversaire de Clara, ils se revoient le jour même au lycée, l'après-midi au café avec les copains et la bande à Clara et encore au lycée. Petit à petit ils commencent à se fréquenter d'abord lors de sorties en groupe et puis seuls, indifférents à leurs origines sociales et au scandale que leur histoire d'amour va provoquer : à l'exemple de Roméo et Juliette, les fameux *star-crossed lovers*, les amants « maudits par les étoiles » parce qu'ils appartiennent à des familles ennemies, ils vivront une relation intense mais brève, qui les fera souffrir mais qui ne se colorera jamais des tons tragiques de l'œuvre shakespearienne.

Premier de la classe chronique, timide de naissance, solitaire par goût, passionné de littérature et d'opéra, allergique au sport, à la fumée de cigarette, hermétique aux modes vestimentaires, Guillaume est un garçon sensible et renfermé. Il n'a pas de portable et ses habits lui donnent l'air « de sortir de la messe en permanence ». Clara a, par contre, des goûts moins élitistes, qui reflètent son origine sociale.

Inquiétudes sociales, grèves, manifestations, négociations syndicalistes, nuits d'émeutes médiatisées : malgré l'agitation d'une ville en ébullition et leurs

différences sociales, les deux adolescents s'aiment d'un amour sincère et vivent d'une manière totale leurs premières expériences sexuelles (leur développement sexuel - les premières révélations de la masturbation pour Guillaume et les premières gênes, pour Clara, causées par sa poitrine à l'âge de douze-treize ans - est décrit avec minutie de détails).

La déclaration ouverte de leur amour, médiatisée dans un reportage télé, fera enrager les parents qui interdiront aux deux jeunes de se fréquenter.

Les deux adolescents, par désespoir, décident de faire une fugue à la mer et ils partent à Etretat le temps d'un week-end pour s'aimer encore une dernière fois avant le départ définitif de Guillaume pour le Danemark. La distance éteindra doucement et naturellement, dans une sorte d'usure, leur histoire d'amour. Clara se marie avec Tomtom, un ancien copain de sa bande issu du même milieu social qu'elle, et ils ont un bébé, tandis que Guillaume après trois ans à Copenhague, où il ne s'est jamais plu, se rapproche d'un groupe de jeunes révolutionnaires anarchistes, grâce à Birgithe sa compagne, et mène une vie de rebelle en ouverte contestation avec la morale bourgeoise de ses parents. Mais il choisira à la fin de quitter le Danemark et de parcourir le monde pour le compte de différentes associations humanitaires, en gardant précieusement dans son cœur le souvenir de Clara.

À la veille des vacances de février, Guillaume doit partir une semaine au ski avec sa famille. Le seul moyen pour les deux jeunes de rester en contact est de s'écrire par mail. Les seize mails qui constituent le chapitre 14 sont isolés graphiquement par un encadré qui mime les limites de l'écran. Les didascalies sont séparées du corps du message par un trait qui reproduit les mails authentiques. L'ordre des entrées est par contre bouleversé : le sujet se trouve en première position (l'indication « RE » produite automatiquement dans les messages de réponse simule le codage électronique réel), suivi de la date (correctement stylisée avec la mention du jour de la semaine en abrégé, du nombre, du mois en abrégé, de l'année et de l'heure), de l'adresse de l'expéditeur (qui se trouve généralement en première position) et de celui du destinataire. Les adresses électroniques sont vraisemblables : Clara a choisi l'opérateur « freeweb » ([clara.t@freeweb.fr](mailto:clara.t@freeweb.fr)) et Guillaume « clubnet » ([guilhome@clubnet.fr](mailto:guilhome@clubnet.fr)).

Les deux adolescents dialoguent face à l'écran en mode différé pendant une semaine (du samedi 15 février à samedi 23 février 2002) et ils se connectent régulièrement une fois tous les jours. Les textes des messages sont ponctués correctement, sauf pour l'emploi des majuscules des courriels de Clara (« [...] j'ai passé la journée à vérifier si j'avais un message. j'ai failli devenir folle ! je sais pas si je vais tenir une semaine. c'est trop dur, sans toi. [...] », p. 107; « [...] je sens que ces vacances vont être horribles. après manger, mon père est reparti à l'usine pour le piquet de grève, ma mère a fait une sieste et mes sœurs ont regardé la télé. moi, j'avais juste envie de pleurer. [...] », p. 108 etc.). La brève correspondance se caractérise par l'absence de toute formule d'ouverture et de clôture, ainsi que de la signature des scripteurs, à l'image des écrits électroniques « jeunes ».

Au niveau des *particularités morpho-lexicales*, nous observons:

- des *truncations* de noms et adjectifs *par apocope* (« ordi », p. 109 ; « télé », p. 111 ; « infos », p. 114 ; « manif », p. 114) ;
- l'*omission* de la particule *ne* et le maintien du forclusif, dans les phrases négatives des courriels de Clara (« [...] je sais pas si je vais tenir une semaine [...] », p. 107 ; « [...] et je parle même pas d'aujourd'hui avec toi qui es loin [...] », p. 108 ; « [...] ils m'ont fait recommencer trois fois parce que j'arrivais pas à ne pas rire. », p. 111 ; « [...] j'ai jamais rien lu de pareil. Pour dire la vérité, j'ai jamais lu chand-chose [...] », p. 114) ;
- un seul exemple d'emploi du lexème *quoi* comme *ponctuant* (« [...] et je ne croyais pas que c'était pour moi, tout ça... enfin l'amour, quoi. [...] », p. 109) ;
- plusieurs cas de *noms* et d'*adjectifs* qui relèvent d'un *registre familier* (« [...] C'est vraiment galère d'être obligé d'aller à l'hôtel [...] », p. 108 ; « c'est quand même les boules d'être ici [...] », p. 108 ; « [...] Mais je ne peux pas m'empêcher de trouver agaçant et con tout ce qu'elle dit [...] », p. 112 ; « [...] A table, ils parlaient de leur boulot [...] », p. 112 ; « j'ai cru devenir cinglée sans messages pendant deux jours [...] », p. 113 ; « [...] le mec de l'hôtel commence à en avoir marre de moi [...] », p. 115).

Pour ce qui concerne les *réductions graphiques*, nous observons un seul exemple de *syllabogramme* (« [...] je t'M !!!!!!!! », p. 107), de troncation de la voyelle



Delivery Status Notification. Delivery to the following recipients failed” suivi des adresses incorrectes).

### 6.1. Stylisation de la « langue jeune »

Pour ce qui concerne la stylisation de la *langue jeune* dans le roman d'Ollivier, nous relevons les traits suivants attestés comme « jeunes »:

- un seul cas d'*emprunts à l'anglais* : «cool » (pp. 59, 82, 174) ;
- quelques exemples de *troncation* des noms et adjectifs par *apocope* (« télé », pp. 30, 43, 44, 45, 48 etc. ; « prof », pp. 38, 45 ; « infos », pp. 43, 45, 47 ; « histoire-géo », p. 45 ; « diapos », p. 47 ; « sympa », p. 66 ; « photo », p. 73 ; « ado », p. 121 ; « photos », p. 131 ; « manif », pp. 146, 150) ;
- deux cas de *dérivation par suffixation*, après troncation par apocope, à valeur dépréciative en *-os* (« métallos », pp. 11, 150 ; « intellos », p. 104), et en *-if* (« soutif », p. 64) ;
- l'*omission* de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif (« C'était pas croyable [...] », p. 11 ; « je bosse pas à la Sécurité sociale ! [...] », p. 22 ; « C'est pas vrai ? [...] », p. 43 ; « Tu peux pas dire ça ! [...] », p. 49 ; « J'ai souvent eu envie de la tuer, mais paraît que ça s'fait pas... [...] », p. 77 ; « Vous allez pas vous regarder dans le blanc des yeux pendant cent sept ans ? [...] C'est pas drôle, Nat ! [...] », p. 101 ; « Tu dis ça parce que tu connais pas encore la suite ! C'était pas faux [...] », p. 102 ; « Whaou ! C'est pas vrai ! [...] », p. 133 ; « Je peux plus attendre [...] », p. 149 ; « Mais je savais même pas qui c'était quand on s'est rencontrés ! [...] », p. 174 ; « M'en parle pas [...] », p. 178 etc.) ;
- la présence du lexème vulgaire *putain*, souvent dans sa forme exclamative (« Putain de mois de janvier ! [...] », p. 26 ; « Non mais regarde-les, pendus à leur putain de téléphone ! [...] », p. 68 ; « Qu'est-ce que je pouvais répondre à ça, putain ? [...] », p. 88 ; « Ça fait que deux jours, putain ! [...] », p. 101 ; « Putain ! [...] », p. 118 ; « Guillaume [...] avec ses putains de principes [...] », p. 135 ; « Putain, il est devenu fou ! Il va me tuer ! [...] », p. 166 ; « Oh putain... J'avais vraiment besoin de ça... [...] », p. 170) ;
- des *lexèmes vulgaires* (« un chapitre complet intitulé « La branlette » ! [...] ma « période branlette » [...] », p. 96 ; « C'est si tu couches le premier

soir que tu passes pour une salope ! [...] », p. 101 ; « il a plutôt l'air d'avoir des goûts de chiotte ! [...] », p. 102 ; « Pour l'instant, on a juste enculé ! [...] », p. 146 ; « N'empêche que vous êtes quand même un peu dans la merde... [...] », p. 174) ;

- des *verbes et syntagmes verbaux* connotés comme *vulgaires* (« Tu sucés ? [...] », p. 65 ; « Il y avait aussi les ténors de maman qui me gonflaient un peu [...] », p. 68 ; « Jusqu'au bout, on est emmerdé... [...] », p. 88 ; « je n'étais pas seul au monde à passer mon temps à me tirer sur le « machin » ! [...] », p. 96 ; « Qu'est-ce que t'en as à foutre de savoir quelle est sa couleur préférée ou ce qu'il aime comme groupe ! [...] », p. 101 ; « Fais pas chier, tu veux ? [...] », p. 102 ; « Je m'en fous de vos histoires [...] J'en ai rien à foutre [...] », p. 175 ; « On les emmerde ! [...] », p. 178) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque de respectabilité* (« La salope ! [...] La salope ! [...] La petite PUTE ! [...] », p. 160), *le manque de respect envers autrui* (« Connard ! [...], p. 25) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) qui concernent *le manque de respectabilité* (« les patrons, c'est tous des enculéés ! [...] », p. 36 ; « Quelle salope cette journaliste ! [...] », p. 163), *le manque de respect envers autrui* (« Alors que le patron, lui, c'est toujours un salaud ! [...] », p. 30 ; « Jean-Jacques Bernier était le préfet de la région, un « connard », d'après mon père, mais un connard avec lequel il fallait être en bons termes [...] », p. 123 ; « Mon père voyait donc là un moyen [...] de se débarrasser de l'étiquette de « salopard » que tout le monde lui collait depuis l'annonce de la fermeture de l'usine [...] », p. 139 ; « Fumier de syndicaliste... [...] », p. 143), *le manque d'intelligence* (« J'aurais voulu parler à Guillaume [...] mais ce crétin n'avait pas de portable [...] », p. 135) ;
- quelques *intensifs familiers* comme *vachement* (« En plus ça collait vachement bien avec le décor, les murs en brique blanche et tout [...] », p. 67), ou *sacrément* (« il commençait à y faire sacrément chaud [...] », p. 22) ;
- des formes exprimant une *quantité* qui relève de *l'exagération* et de *l'emphase* comme *super* (« Quand il m'a corrigée, ça m'a super énervée [...] », p. 192), *raide* (« Jess était raide dingue [...] », p. 68 ; « Il fallait vraiment que je sois raide dingue de lui pour me mettre à lire un bouquin !

[...] », p. 103), ou *plein* (« Elle en avait des posters plein sa chambre [...] », p. 68).

D'autres traits contribuent, surtout au niveau lexical, à mimer un « langage jeune », à l'exemple des suivants:

- la préférence pour des *noms et syntagmes nominaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« Et pour bien montrer qu'il n'avait pas perdu la boule [...] », p. 11 ; « Je m'en serais filé des baffes, tellement je me trouvais gourde [...] », p. 24 ; « c'est dur pour les ouvriers qui perdent leur boulot [...] », p. 31 ; « avec ses fringues qui lui donnaient l'air de sortir de la messe en permanence [...] », p. 35 ; « Avec sa sale gueule de premier de la classe [...] », p. 47 ; « il expliquait aux ouvriers pourquoi ils allaient perdre leur boulot comme s'il parlait à des gosses de maternelle [...] », p. 47 ; « Foutaises ! [...] », p. 49 ; « tant de romans m'avaient appris que pour coucher il fallait du culot [...] », p. 55 ; « au moment où n'importe quel autre garçon roulerait une pelle par surprise à une fille [...] », p. 55 ; « Vous avez de la thune, alors ? [...] », p. 70 ; « Je sors avec des potes [...] », p. 70 ; « J'avais qu'une trouille, c'était qu'il se mette à chialer [...] », p. 89 ; « Et Guillaume était quelqu'un de bien [...] même s'il était bourré de pognon [...] », p. 151 ; « En plus, dans le reportage, on passait pour des ploucs à côté de la famille de Guillaume [...] », p. 164 ; etc.) ;
- la fréquence d'*adjectifs* et *syntagmes adjectivaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Les anciens du parti communiste n'étaient pas des marrants ! [...] », p. 46 ; « Evidemment, puisque c'est lui, j'ai lancé, vacharde [...] », p. 47 ; « me faire piercer le nombril juste pour rendre mon père dingue ! [...] », p. 51 ; « Comment avait-elle pu oublier le regard dégueulasse des hommes ? [...] », p. 64 ; « je crois que j'aurais adoré me retrouver dans les bras de mon père, même s'il était un peu bourré [...] », p. 89) ;
- la préférence pour des *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Ça va barder [...] », p. 21 ; « Guillaume qui a vite retiré la sienne pour me laisser la priorité en baragouinant quelque chose que je n'ai pas compris [...] », p. 24 ; « ; « ça m'a un peu foutu les boules qu'il soit déjà en première [...] », p. 35 ; « un benêt se la jouant gang rap me doubla en

me fichant au passage son sac dans les côtes [...] », p. 38 ; « si je crânaï, je n'aurais jamais aucun ami [...] », p. 39 ; « Je séchais un cours pour la première fois de ma vie [...] », p. 41 ; « tous les hommes, jeunes ou vieux, n'arrêtaient plus de me reluquer [...] », p. 64 ; « l'épicier qui me matait par en dessous en me rendant la monnaie [...] », p. 64 ; « Ça n'aurait pas loupé [...] », p. 117 ; « J'ai détalé comme un lapin [...] », p. 166 etc.) ;

- l'emploi généralisé du lexème *truc* (« les gros mots, c'était pas son truc [...] », p. 25 ; « Son truc à Nat, c'était de me caser, de me trouver un copain vu que j'en avais pas alors qu'elle en faisait collection [...] », p. 36 ; « Le seul truc que je ne supportais pas, c'était la mode des lolitas chanteuses [...] », p. 68 ; « En temps normal, il m'aurait tapé sur les nerfs vu que les intellos, c'était pas trop mon truc [...] », p. 104) ;

Parmi les *traits d'oralité* qui ponctuent le texte en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, nous avons relevé les suivants :

- l'emploi diffus du pronom *ça* comme *sujet en reprise nominale* (« Les interviews misérabilistes dans la cuisine du petit pavillon à crédit [...], ça ne se serait pas passé comme ça ! [...] », p. 30 ; « Ils gagnent dix fois le salaire d'un ouvrier, mais là, ça gêne personne ! [...] », p. 30 ; « C'est le prix à payer, ça n'amuse personne... [...] », p. 31 ; « Quand il a su que papa passait à la télé, lui, ça lui a rien fait [...] », p. 45 ; Ce garçon était amoureux de Clara, ça se voyait comme le nez au milieu du visage ! [...] », p. 54 ; « Dit comme ça, ça devait avoir l'air bête, mais c'est pourtant la vérité [...] », p. 54 ; « Je savais ce qu'un homme et une femme devaient accomplir pour se donner et prendre du plaisir, et ça ne me faisait pas peur ! [...] », p. 57 ; « J'ai voulu aussi lui faire découvrir quelque chose que j'aimais, et ça n'as pas été facile [...] », p. 103 ; « Ma mère devait être morte d'inquiétude et ça allait être ma fête [...] », p. 156) ;
- l'*extension* du pronom *ça* *postposé* et en position autre que sujet (« Et puis les débats, on adorait ça [...] », p. 34 ; « Ils ont fait venir un petit jeune frais sorti d'HEC rien que pour ça ! [...] », p. 46 ; « Pourquoi tu me demandes ça ? [...] », p. 88 ; « J'ai jamais dit ça », p. 102 ; « J'avais peur qu'il se fiche de moi, mais il m'a dit qu'il aimait bien ça [...] », p. 104 ; « Non, Guillaume et moi, on n'avait pas pensé à ça [...] », p. 135 ; « J'étais sûre de tout ça



[...] », p. 151 ; « Mais elle n'a rien dit, et je l'aurais bien embrassée sur-le-champ pour ça [...] », p. 159 etc.) ;

- la préférence pour les *phrases interrogatives* introduites par *est-ce que* (« Qu'est-ce que grand-père vient faire là-dedans ? [...] », p. 21 ; « Qu'est-ce que vous allez faire ? [...] Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse d'autre ? [...] », p. 25 ; « Qu'est-ce qui se passe ? [...] », p. 45 ; « Est-ce que j'ai brûlé des voitures [...] ? Est-ce que j'ai tout cassé pour autant ? [...] », p. 50 ; « Qu'est-ce que j'aurais pu dire qui ne l'aurait pas encore énervé un peu plus ? [...] », p. 166 ; « Qu'est-ce qui se passe ? [...] Qu'est-ce que vous foutez chez moi ? [...] Mais qu'est-ce que vous racontez ? [...] Qu'est-ce que mon fils vient faire là-dedans ? [...] », p. 169 ; « Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? [...] Mais qu'est-ce que tu feras ? [...] », p. 190 etc.) ;
- les *interrogations* réalisées par l'*intonation* (« Vous allez faire grève ? [...] », p. 25 ; « Les nouvelles sont bonnes ? [...] », p. 30 ; « Tu prends un verre avec nous ? [...] », p. 36 ; « Peut-être qu'une fois couchés, ils se racontaient chacun ce qu'ils avaient vu ? [...] », p. 44 ; « Tu les connais ? [...] », p. 68 ; « Tu veux que je t'accompagne ? [...] », p. 76 ; « Tu t'es bien amusée ? [...] », p. 87 ; « En seize ans, tu peux me dire combien de fois j'ai désobéi ? Combien de fois tu as dû élever la voix ? [...] », p. 93 ; « Vous avez mis une capote, au moins ? [...] », p. 134 ; « Tu nous aides ? [...] », p. 146 ; « Ils n'avaient donc rien de mieux à faire que de passer leurs soirées devant la télé ? [...] », p. 173 ; « Vous pouvez nous rapprocher ? [...] », p. 182 ; « Elle s'est encore fait larguer ? [...] », p. 187 ; etc.) ;
- le pronom interrogatif *quoi*, renforcé par le présentatif *c'est* (« C'est toi qui m'as forcé à prendre ta succession... Quoi ? Non [...] », p. 21 ; « Et ça t'a servi à quoi ? [...] T'as bossé toute ta vie pour quoi ? [...] Pour quoi ? [...] », p. 50 ; « Tu fais quoi, samedi ? [...] », p. 70 ; « Pour faire quoi ? [...] », p. 75 ; « C'est quoi la musique ? [...] », p. 119 ; « Tu sais : mon père... Quoi ton père ? [...] », p. 150 ; « Oui. J'ai vu. Quoi ? J'en sais rien [...] », p. 165 ; « Non. C'est toi qui sors. Quoi ? On se casse [...] », p. 181 ; etc.) ;
- des *séquences parataxiques*, pas très nombreuses (« Et puis l'usine a fermé. Comme prévu. Malgré tout. On s'est retrouvés abattus, perdus. La grève, le combat, nous avaient maintenus en vie mais ne nous avaient pas préparés

au grand vide qui a suivi. Mon père a fait une dépression l'été d'après. [...] », p. 190).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous avons observé quelques cas de:

- chute du [ə] instable (« La vie c't'une telle garce qu'il faut lui faire les poches du peu d'bon temps qu'elle a d'réserve ! [...] », p. 9 ; « Les pleureuses, les p'tits Zola... [...] », p. 30 ; « En attendant, ton arrière-grand-père, lui, il savait faire tourner les machines, et il n'hésitait pas à mettre les mains dans l'cambouis... [...] », p. 30 ; « J'suis avec des potes [...] J'vous présente... [...] », p. 36 ; « On fout tout l'monde dehors [...] », p. 46 ; « J'suis même sûr que dans l'tas [...] », p. 49 ; « J'vais m'gêner ! [...] », p. 49 ; « Qu'est-ce que j'vous sers ? [...] », p. 59 ; « Je m'sens vieux, tu sais... [...] », p. 88 ; « d'après c'que tu m'dis [...] », p. 102 ; « Mon père, j'te dis ! C'est l'reportage, ça l'a rendu complètement dingue ! [...] », p. 166) ;
- omission du *il* impersonnel (« Faut dire que ma grand-mère [...] », p. 9 ; « Y a toujours les indemnités [...] », p. 25 ; « y a des flics... [...] », p. 43 ; « Y a plus de cassette vierge ! [...] », p. 44 ; « Faut bien avouer aussi que personne n'avait l'air de rien comprendre à ce qu'il disait [...] », p. 47 ; « y a bien des voitures qui appartenaient à des ouvriers de l'usine ! [...] », p. 49 ; « Y a des moments [...] où je me demande à quoi ça sert, tout ça... [...] », p. 88 ; « En attendant, pour connaître un mec, y a quand même pas mieux que de le mettre dans son lit [...] », p. 102 ; « Y a pas qu'le sida dans la vie, y a aussi les bébés ! [...] », p. 135 ; « Faut que j'te parle ! [...] », p. 149) ;
- *appuis du discours* ou *ponctuants*, à l'instar de *quoi* (« Ouais, le baratin à la mode, quoi. [...] », p. 46 ; « C'est vrai, quoi. [...] », p. 47 ; « Je ne sais pas trop... dîner... enfin sortir, quoi ! [...] », p. 75) ;
- troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« T'es gonflé quand-même [...] », p. 21 « T'en as mis un temps ! [...] », p. 29 ; « T'es au lycée ? [...] T'es en quelle classe ? [...] », p. 35 ; « Sauf qu'à l'époque, t'étais le premier à t'élever contre ces méthodes démagogiques et paternalistes ! [...] », p. 47 ; « T'écoutes beaucoup de musique ? [...] », p. 67 ; « Si t'en connais un, tu les connais tous ! [...] », p. 68 ; « T'as pas de portable ? [...] », p. 68 ; « T'es heureuse ? [...] », p. 88 ; « T'as une adresse e-mail ? [...] », p.

105 ; « T'as raison [...] », p. 178 ; « Attends, Guillaume. T'entends ce que tu dis ? T'as seize ans, moi dix-sept ! [...] », p. 190).

Parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, nous avons repéré :

- un seul exemple de *recherche tâtonnante des mots appropriés*, accompagnés de phatèmes d'appui ou de points de suspension (« Y a toujours les indemnités, la... comment ils disent ?... enfin l'orientation d'une partie du personnel vers une nouvelle spécialité... [...] », p. 25) ;
- quelques cas d'*inachèvement* (« C'est tellement génial, quand on est ensemble, c'est trop... [...] », p. 102 ; « J'en sais rien. On s'en va... je trouverai un boulot, je... Au moins on sera ensemble ! [...] On ne peut pas tout laisser tomber comme ça ! Moi, je veux passer mon bac, et puis je sais pas, c'est... [...] », p. 190).

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous avons attesté :

- plusieurs exemples d'emploi de *lettres capitales* accompagnées ou non de points d'exclamation (« T... sûr q... tu v... p... anser ? COMMENT ? T'ES SÛR QUE TU VEUX PAS DANSER ! NON, MAIS VAS-Y, TOI... [...] », p. 82 ; « tu fricotes avec le fils de ce fumier ? Non mais tu te rends compte ? CLARA ! TU TE RENDS COMPTE DE CE QUE TU ME FAIS ? Cette fois, il gueulait pour de bon [...] MA FILLE ! MA PROPRE FILLE ! À MOI ! MAIS DIS QUELQUE CHOSE, AU MOINS ! [...] VIENS ICI NOM DE DIEU ! CLARA ! [...] », p. 165-167 ; « DE TOUTE FAÇON DANS UN AN JE SUIS MAJEURE, ET JE FOUTRAI LE CAMP DE CETTE MAISON DE DINGUES POUR TOUJOURS ! [...] », p. 175 ; « EST-CE QUE TU TE RENDS COMPTE DE LA SITUATION DANS LAQUELLE TU ME METS ? JUSTEMENT EN CE MOMENT OÙ JE SUIS EN PLEIN BRAS DE FER AVEC LES OUVRIERS ! [...] ALORS TU VAS LUI FOUTRE LA PAIX ! UNE BONNE FOI POUR TOUTES ! GUILLAUME NE VA PAS RENONCER À SON PREMIER AMOUR POUR FACILITER TES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS ! [...] », p. 177 etc.) ;

- un seul cas de *réduction de la police des caractères*, accompagnée de points de suspension : « Heu... je voudrais la pilule du lendemain... [...] Ah ! La pilule du lendemain ! Il s'est mis à gueuler à haute voix [...] HIER LA DEMOISELLE A COUCHÉ AVEC UN GARÇON ! [...] », p. 137.

#### 7. *E-den* de Mikaël Ollivier et Raymond Clarinard :

##### Mel et Goran sous l'emprise d'une nouvelle drogue électronique

Goran Poiret est un adolescent solitaire de seize ans qui vit à Paris avec son père, Serge, l'un des agents fédéraux les plus réputés du Bureau d'investigation et de lutte contre les stupéfiants. Sa mère travaille sur un plateau de télévision et vit à Stockholm avec Pedro, riche réalisateur de publicités. Goran et Serge avaient prévu de partir en vacances en Bretagne, à Dinart, pour passer quelques jours en famille, chez les grands-parents, mais leur départ est brusquement interrompu par l'appel de Norah, coéquipière de Serge qui lui annonce que Mélanie, la fille du célèbre politicien Maxime Gréhant (chef de file du parti libéral au Parlement européen, président de la Commission d'armistice internationale sur les conflits urbains en Amérique et candidat au poste de gouverneur de France) est dans un coma profond. À la vue de la silhouette de la jeune fille allongée sur le lit à côté d'une pisto-seringue, pâle, mince et extrêmement belle, Goran tombe follement amoureux. Le lendemain, Serge démarre ses recherches sur cette nouvelle drogue, l'E-den, et part en Belgique. Pendant ce temps, Goran s'interroge sur l'état de Mélanie qui occupe toutes ses pensées et il décide de prendre contact avec Iannis, le frère de son ami Péri (Périclès). Officiellement en troisième année d'école de journalisme pour préparer sa thèse sur les nouvelles délinquances et les réseaux de trafiquants de stupéfiants, Iannis mène une activité parallèle de dealer. Ce sera Iannis qui procurera la première dose « diabolique » à Goran (il pirate le compte en banque de ses grands-parents pour faire un virement de deux mille quatre cents euros) pour lui permettre de rejoindre Mel dans l'E-den, mais aussi les deux autres doses qui le plongeront dans le coma. Exaspéré par le sort de son fils, Serge décide à contre cœur de faire appel à Sylvia Corso: scientifique de très haut niveau dans le domaine des drogues de synthèse, elle est devenue tellement dangereuse et redoutable au cours des années qu'elle est à présent enfermée dans la célèbre prison-forteresse de Katorga, en Russie. Serge arrivera à la convaincre à l'aider en échange de sa liberté.

Les recherches de Sylvia permettront de décrypter l'énigme : la nouvelle drogue électronique est susceptible d'accrocher le « client » dès la première prise en lui implantant littéralement un système de lecture VR dans le crâne. Comme un jeu virtuel, l'E-den offre une autre réalité, tellement plus belle que celle qu'on connaît, qu'on n'a plus envie de redescendre sur Terre ! Tout se passe lors de la première prise : « dans la première dose d'E-den, il y a une vingtaine de nanorobots, peut-être un peu plus. Chacun est soigneusement programmé. Une fois injectés dans le sang, ils remontent de façon autonome jusqu'au cerveau. [...] Et ensuite, ils attendent... [...] que la protéine de synthèse [...] neutralise la formation réticulaire et envoie ainsi l'utilisateur dans un sommeil artificiel. Et là, les nanorobots entrent en jeu : partout où ils se trouvent, ils font office d'émetteurs-récepteurs, de relais, et saturent littéralement le cerveau d'informations virtuelles » p. 127.

Le seul moyen pour faire sortir les jeunes du coma est désactiver le programme de l'intérieur avec des codes qui permettront d'accéder au logiciel et d'entraîner un plantage général du système qui provoquera la déconnexion des nanorobots. Le seul ennui : il faut s'injecter une dose d'E-den pour pouvoir se retrouver de l'autre côté. Serge accepte de se shooter avec une dose « truquée » par Sylvia qui, ayant préalablement trafiqué les nanorobots pour pouvoir rester en liaison audio avec lui, le guidera, dans un état de transe hypnotique, dans les entrailles de l'E-den pour sauver les adolescents.

Le seul moment du roman où la communication électronique apparaît, c'est au moment de la prise de contact de Goran avec le frère aîné de Périclès, Iannis, pour se procurer la première dose de E-den :

« Bercé par la voix lointaine de ma prof d'histoire, je pensais à Mel, à ce que m'avait confié mon père, et à l'attitude bizarre de Péri au jardin du Luxembourg quand j'avais abordé le sujet. J'y avais déjà réfléchi plusieurs fois depuis, et j'étais certain qu'il me cachait quelque chose. Quelque chose en rapport avec Iannis, son frère. Et mon instinct me disait que c'était vers lui qu'il fallait se tourner pour en apprendre plus sur ce qui avait plongé Mel dans le coma. Je me suis déconnecté du site sur lequel la classe était en train de travailler, et j'ai tapé *Iannis Paraschou* dans le moteur de recherche de l'annuaire en ligne. [...] L'annuaire m'a donné sept adresses e-mail. J'ai choisi celle qui indiquait le même fournisseur d'accès que celui de Péri [...] » (pp. 51-52).

Les deux adolescents s'échangent un mail chacun (isolé dans un encadré qui mime l'écran), car ils se donnent rendez-vous tout de suite sur un *forum* de discussion pour continuer leur conversation en direct. L'accès au *chat* personnel dans un forum public est possible seulement à travers un pseudonyme et l'auteur n'oublie pas de le citer dans le courriel de Iannis (< FerryIan >) avec l'adresse complète du forum (< <http://dnt.forum-darknet/U4me/chat5267.hllv> >).

Les didascalies des deux courriels (séparées du corps du message par un trait) ne mentionnent que trois entrées en anglais: l'adresse du destinataire (< To : >), celle de l'expéditeur (< From : >) et le sujet (< Title : >). Dans la réponse de Iannis, où le sujet est créé d'une manière automatique par le système, nous avons « ANS- », abréviation de « answer », au lieu de l'attendu « RE » français. Aucune donnée temporelle n'est mentionnée (ni la date, ni l'heure). Les adresses, même si inventées, sont vraisemblables (Yanis < [Yanis@europeancola.com.eu](mailto:Yanis@europeancola.com.eu) > ; Goran < [go-ret@friserver.eu](mailto:go-ret@friserver.eu) >). Les deux messages sont très brefs, les phrases sont souvent juxtaposées et la ponctuation est assez correcte (dans le mail de Goran nous observons l'absence de majuscules). Un seul cas d'erreur orthographique concernant un oubli d'accent (« 10 rien a Péri [...] », p. 53). Les messages sont précédés par une formule d'ouverture « salut + prénom » (« slt Iannis, [...] », p. 53), qui se réduit aussi à la seule citation du prénom du destinataire (« Goran, [...] », p. 63), et ils s'achèvent par la signature du scripteur (le prénom peut être le fruit d'une recherche graphique : « GoraN », p. 53).

Le texte de Goran est truffé de *néographies*, à l'image du *cyberlangage* authentique. Pour ce qui concerne les *particularités morpho-lexicales*, nous observons seulement deux cas de *troncation* de noms *par apocope* (« J'ai des infos pour toi [...] », p. 63 ; « Mon pseudo sera [...] », p. 63). Pour les *réductions graphiques*, nous relevons quelques exemples de *squelettes consonantiques* (« slt iannis, [...] », p. 53 ; « ds le coma », p. 53), de *chute des mutogrammes* en finale de mot avec la combinaison du *phonétisme* (« au licé », p. 53 ; « je cherche dé 1fo [...] », p. 53 ; « com », p. 53), de *réduction* de *syllabes* (« nvelle », p. 53), de *réduction* de « qu » de *qui* dans *ki* (« drogue ki plonge [...] », p. 53) et de *que* dans *ke* (« je veux une meilleure note ke lui [...] », p. 53). Nous attestons aussi des cas de *syllabogrammes*, où les *chiffres* et les *lettres* sont utilisés pour la valeur phonétique de leurs noms (« pour 1 dossier

[...] sur 1 nvelle drogue [...] », p. 53 ; « en k [...] », p. 53 ; « c ton domaine », p. 53 ; « m'ai-d », p. 53), ainsi que trois cas de *rebus à transfert* (« 1fo », p. 53 ; « 10 rien », p. 53 ; « 5U d'avance », p. 53) et de *sigles* (« d'OD », p. 53 ; « RDV », p. 63).

Un seul exemple de *smiley* dans le courriel de Goran (« 10 rien a Péri, je veux une meilleure note ke lui ! ☺☺ [...] », p. 53).

La conversation virtuelle sans témoins et en temps réel, qui reprend quelques paragraphes après, se caractérise par les traits suivants :

- les trois premiers alinéas sont précédés par la mention du prénom du scripteur (ce qui est faux), suivi des deux points et du pseudonyme (ce qui reflète l'authentique). Les autres 22 alinéas sont précédés d'un simple tiret (ce qui ne correspond pas à la réalité, où chaque tour de conversation est introduit par le pseudonyme du scripteur) ;
- un seul cas de *squelette consonantique* (« Slt. Rejoins-moi en chat privé », p. 64) ;
- un seul exemple d'*étirement graphique* du point d'interrogation qui constitue l'alinéa (« - ??? », p. 65) ;
- un cas de *détachement du sujet* avec reprise par le pronom sujet (« - Ces gens qui sont dans le coma, en fait, ils vont très bien [...] », p. 65) ;
- le *détachement du pronom ça* avec reprise pronominale (« Ça, je ne peux pas t'en parler ici. Ça t'intéresse vraiment ? [...] », p. 66) ;
- un cas d'*omission* de la particule négative *ne* et de maintien du forclusif (« - Je comprends rien », p. 65) ;
- une *faute d'orthographe* représentée par la redondance du pronom de lieu *y* (« - Oui. Ils sont juste ailleurs. - Et on peut les y retrouver ? [...] », p. 66).

### 7.1. Stylisation de la « langue jeune »

Dans le roman d'Ollivier et Clarinard, de nombreux traits attestés comme « jeunes » surgissent au fil des pages. Notre relevé systématique a mis en évidence les suivants:

- des *emprunts à l'anglais* (« squat », p. 14 ; « dealers », p. 14, 92, 119 ; « crack », p. 14 ; « PulpX », p. 14 ; « Thrills », p. 14 ; « scotché », p. 26 ; « clips », p. 26 ; « zapper », p. 28 ; « VisioNet », p. 38 ; « rap », p. 51,

- « fan », p. 51 ; « safe », p. 94 ; « shootés », p. 119, 147 ; « bocks », p. 119 ; « trip », p. 124 ; « flashes », p. 124 ; « hackers », p. 176 ; « bug », p. 176) ;
- la *troncation* des noms et adjectifs par *apocope* (« manif », p. 14 ; « ados », p. 22 ; « labo », p. 22, 50, 102, 103 ; « télé », p. 26, 27, 51 ; « pubs », p. 26 ; « photos », p. 26 ; « sympa », p. 29, 35, 52 ; 37, 66 ; « stups », p. 40 ; « restau », p. 43, 150 ; « labos », p. 43 ; « ordis », p. 43 ; « prof », p. 51 ; « ciné », p. 64 ; « métro », p. 66 ; « micros », p. 69 ; « techno », p. 80 ; « ordi », p. 118 ; « accro », p. 125 ; « tarmac », p. 146 ; « came », p. 149 ; « toxicos », p. 202) ;
  - l'*omission* de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif (« C'est pas réservé aux appels professionnels ? J'étais pas censé partir en vacances ? [...] », p. 17 ; « P'pa, déconne pas ! D'abord, elle a sûrement pas le temps ! [...] », p. 34 ; « T'as pas entendu parler de quelque chose comme ça ? [...] », p. 40 ; « t'arrête pas de dire que tu as l'impression de te battre contre des moulins [...] », p. 49 ; « T'es pas ma mère... [...] », p. 83 ; « Je bouge pas. Promis [...] Tu diras rien à papa ? [...] », p. 84 ; « T'inquiète pas [...] », p. 92 ; « Mais là, c'est pas pareil ! C'est pas vraiment une drogue [...] », p. 105) ;
  - la présence de *lexèmes vulgaires*, tels que *merde* (« Si ton père remonte jusqu'à moi, tu n'as même pas idée à quel point tu seras dans la merde [...] », p. 93 ; « Oublie le PulpX, la HighCoke, les Dracula... Oublie toutes ces merdes.... [...] », p. 123 ; « Pourquoi [...] a-t-il fini par prendre de cette merde ? [...] », p. 147), et *putain* (« Putain ! Pisto-seringue ou pas, j'ai horreur des piqûres... [...] », p. 106) ;
  - la préférence de *verbes* qui appartiennent à un registre *familier* et connoté comme *vulgaires* (« Et puis, moi, à Stockolm, je m'emmerde... [...] », p. 34) ;
  - des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque de respect envers autrui* (« Connard ! [...] », p. 116) ;
  - des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) qui concernent *le manque de respect envers autrui* (« CONNERIES ! Ça c'est le baratin de mon fumier de frère ! [...] », p. 116 ; « Iannis était pressé de partir. Ce salaud ne m'a donné que deux doses, m'expliquant que l'autre fois, il m'avait fait un prix d'ami [...] », p. 119 ; « Quand je pense que cette



merde fait l'une des meilleures audiences des deux cent soixante-quinze chaînes du réseau ! [...] », p. 27), *le manque d'intelligence* (« Les crétins ! Pas même foutus de changer un seul détail de mon programme ! [...] », p. 173).

Au niveau lexical, d'autres traits contribuent à donner l'illusion d'un « langage jeune », à l'exemple des suivants:

- la préférence pour des *noms et syntagmes nominaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« C'était des gosses [...] », p. 14 ; « malgré mon boulot de dingue [...] », p. 22 ; « maintenant que la fille d'un grand ponton est concernée [...] », p. 22 ; « trois types cagoulés, flingues à la main, menaçaient la caisse principale [...] », p. 28 ; « c'est pour lui que ma mère nous a plantés [...] pour son fric [...] sa grosse bagnole [...] », p. 37 ; « Visiblement, ça le fascine qu'il soit flic [...] », p. 40 ; « la fille d'un politicien influent ait consommé de cette cochonnerie [...] », p. 43 ; « si tu continue à me dire des conneries, je me casse [...] », p. 67 ; « Je m'en serais filé des baffes [...] », p. 79 ; « De plus, avec la puissance des bécanes du lycée, ça m'avait pris à peine dix minutes [...] », p. 81 ; « Je suis mort de trouille, il y a tellement d'inconnues dans cette équation [...] », p. 165 ; « La police, les drogues, j'en ai ma claque [...] », p. 200) ;
- quelques exemples d'*adjectifs et syntagmes adjectivaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Il était un peu frimeur sur les bords, aussi [...] », p. 52 ; « Bon. Donne-moi tes foutus codes et dis-moi ce qu'il faut faire... Je vais y aller ! [...] », p. 161) ;
- la préférence pour des *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« un squat lessivé par une nouvelle saleté à Prague [...] », p. 19 ; « Mais les désirs de « M. le Président » [...] étant des ordres, ma hiérarchie n'avait pas hésité une seule seconde à me sucrer mes vacances [...] », p. 20 ; « Qu'est-ce que tu fous chez toi ? [...] », p. 29 ; « En fait, ça n'avait vraiment pas l'air de rouler, mais je n'ai pas voulu insister [...] », p. 34 ; « Voilà ce que je brûlais de balancer à la figure de mon père [...] », p. 37 ; « C'est le programme qui déconne [...] », p. 180) ;
- l'emploi généralisé du lexème *truc* (« Mais j'ai tellement de trucs sur les bras... [...] », p. 31 ; « Vu le fric qu'ils ont claqué, ça doit coûter très cher, ce

truc [...] », p. 32 ; « Il a trouvé une fille dans le coma. En overdose, mais pas morte. Un truc bizarre [...] », p. 40 ; « Je redoute un peu ces trucs de VR [...] », p. 46 ; « Il avait toujours été fouineur, en avance d'une étape, vaguement pirate, au courant de tous les trucs un peu louches [...] », p. 66 ; « C'est sans danger, Goran. Pas d'accoutumance, pas d'effets secondaires. Que du bonheur ! Ça devrait être vendu sur ordonnance, ce truc ! [...] », p. 93 ; « Goran, j'ai un truc à te dire, c'est important. Je... [...] », p. 117 ; « En fait, tout se passe lors de la première prise, c'est ça qui est diabolique avec ce truc [...] », p. 125 ; « Je n'ai jamais compris pourquoi il le gardait à la maison, ce truc [...] », p. 182).

Des *traits d'oralité* ponctuent le texte en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, à l'exemple des suivants:

- l'*extension* du pronom *ça postposé* et en position autre que sujet (« Puis elles iront ensemble faire les boutiques. Sa mère adore ça [...] », p. 10 ; « Ça me rend malade de savoir que ça pourrait être toi... [...] », p. 14 ; « On a les yeux marron dans la famille, qu'est-ce qu'il y a de mal à ça ? [...] », p. 26 ; « T'as pas entendu parler de quelque chose comme ça ? [...] », p. 40 ; « Comment t'as pu faire ça, Goran ? [...] », p. 116 ; « Ensuite, elle ne m'avait rien révélé non plus du réseau qui était derrière tout ça [...] », p. 141 etc.) ;
- la préférence pour les *phrases interrogatives* introduites par *est-ce que* (« Qu'est-ce qui se passe, encore ? [...] », p. 14, 16 ; « Est-ce que c'est ça, l'amour ? [...] », p. 26 ; « Est-ce que Péri peut venir passer le week-end à la maison ? [...] », p. 38 ; « Qu'est-ce que j'ai fait ? [...] », p. 47 ; « Est-ce que ça avait un prix, ça ? [...] », p. 68 ; « Qu'est-ce qu tu fais là ? [...] », p. 115 ; « Qu'est-ce que t'en sais si c'est pas vraiment une drogue ? [...] Qu'est-ce que t'en sais, toi ? [...] Qu'est-ce que t'y connais à tout ça ? [...] », p. 116 ; « Qu'est-ce qui m'arrive, papa ? [...] », p. 181 etc.) ;
- les *interrogations* réalisées par l'intonation (« On se voit ce week-end ? [...] », p. 29 ; « Tu veux rejoindre quelqu'un là-bas ? [...] », p. 67 ; « Alors ? Ça te plaît la zone 6 ? [...] », p. 91 ; « Tu connais un autre endroit où il n'y a pas de caméras, toi ? [...] Tu sais comment ça marche ? [...] », p. 92 ; « Et pour ça, vous n'avez rien trouvé de mieux que de vous shooter ? [...] », p.

- 176 ; « Vous voyez, là-bas, la colline, avec les arbres jaunes ? [...] », p. 178 ; « Tu me crois ? [...] », p. 181 ; « Il est chargé ? [...] », p. 182 ; « Tu es prêt ? [...] Tu peux aller chercher un verre d'eau, s'il te plaît ? [...] », p. 183 etc.) ;
- le pronom interrogatif *quoi*, souvent renforcé par le présentatif *c'est* (« Ça tient à quoi, la vie ? [...] », p. 13 ; « C'est quoi, cette fois ? [...] », p. 14 ; « Quoi ? Je te signale que je suis en vacances [...] », p. 16 ; « Ça sert à quoi, sinon, les amis ? [...] », p. 29 ; « Il bosse sur quoi, ton père, en ce moment ? [...] », p. 40 ; « Alors Goran, a lancé Iannis, tu cherches quoi, exactement ? [...] », p. 67 ; « Et lui, de quoi ne voulait-il pas me parler ?... [...] », p. 97 ; « Rien à voir avec les règles qui régissent la vie sur... Sur quoi ? Sur Terre ? Dans la vie réelle ? [...] », p. 111 ; « C'est quoi la réalité ? [...] », p. 156 ; « Bon ! Je fais quoi, maintenant ? [...] », p. 170 ; « La vie. A quoi bon ? [...] », p. 206) ;
  - quelques *séquences parataxiques* (« La vie. Vaste programme. Nous sommes une cinquantaine, ici, à tenter de réapprendre ce que ce mot veut dire. Cinquante overdoses de l'E-den. Cinquante survivants. Péri est déjà reparti depuis plusieurs semaines. Sa désintoxication n'a pas pris longtemps. Pour Mel et moi, c'est une autre affaire. [...] », p. 205 etc.).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous observons :

- quelques cas d'*omission* du *il* impersonnel (« Faut bien que quelqu'un le fasse, non ? [...] », p. 49 ; « Le reste du temps, vaut mieux éviter [...] », p. 94) ;
- l'emploi préférentiel de *quoi* comme *appuis du discours* ou *ponctuants* (« Pas de caméras, pas de policiers... La vraie vie, quoi ! [...] », p. 92 ; « On veut sortir d'ici ! Retourner... Heu... Là-bas, enfin... d'où on vient, quoi ! [...] », p. 158 ; « Parce que le seul moyen de le faire, c'est que quelqu'un prenne de l'E-den pour se retrouver de l'autre côté ! De se shooter, quoi ! [...] », p. 161 ; « On cherche le moyen de détruire cette salop... Ce... L'E-den, quoi [...] », p. 176) ;
- la *troncation* de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« T'as pas dit un mot depuis qu'on est partis [...] », p. 13 ; « Et t'es seul à Paris depuis tout ce temps [...] », p. 29 ; « T'es mal payé [...] », p. 49 ; « Et t'en es où

pour l'affaire de... la fille du politicien ? [...] », p. 50 ; « Bien. T'es un bon gars [...] », p. 93 ; « T'as vu qui ? [...] », p. 116 ; « Comment t'as pu faire ça dans mon dos ? [...] Comment t'as pu contacter Iannis dans mon dos ? Et le fric ? Où t'as trouvé le fric ? [...] Tu te rends compte de ce que t'as fait ? [...] », p. 116 ; « T'as pensé à ton père, au moins ? [...] », p. 117 ; « T'es sourd ou quoi ? Allez, barre-toi ! [...] », p. 117) ;

- un seul cas d'*élision* du *a* du pronom neutre *ça* devant voyelle (« Et là, ç'allait être mon tour [...] », p. 165) ;
- deux exemples de *chute* du *a* dans les lexèmes *papa* et *maman* (« P'pa, déconne pas ! [...] », p. 34 ; « P'pa, m'man, merci d'être là [...] », p. 150).

Nous signalons, parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée* :

- de nombreux *inachèvements* (« Et je t'assure que je préférerais passer quinze jours en Bretagne avec mon père, ma mère et mon fils plutôt que... Il a laissé sa phrase en suspens, dans un soupir [...] », p. 14 ; « Maxime Gréhant, j'ai dit, c'est bien le... [...] », p. 16 ; « Moi qui croyait que c'était bon... [...] », p. 26 ; « Des renseignements, des... [...] », p. 67 ; « Mais... C'est une drogue, et... [...] », p. 68 ; « Si seulement je n'en avais ramené que des images... [...] », p. 87 ; « Mais j'ai rien à vendre, madame, j'attends un ami, et... [...] », p. 91 ; « Ce que tu as vendu à la femme, c'était... [...] », p. 92 ; « Mel... murmure Goran. Je... [...] », p. 112 ; « Mel ! La fille du politicien, elle était... [...] Mais je l'ai vue ! Je... [...] Mais tu ne comprends pas, je... [...] Mais Péri, tu... [...] Péri, attends... [...] Mais c'est pas vraiment une drogue, c'est... [...] », p. 116 ; « J'ai cru voir... [...] Ta mère ? Où ça ? C'est formidable, j'adorerais la rencontrer, tu... [...] », p. 134 ; « Je ne sais plus qui je suis, murmure-t-elle d'une voix tremblante. Ce que tu m'as dit... [...] », p. 154 ; « Ne t'en fais pas pour ça, tu... [...] », p. 155 ; etc).

Tandis que parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous attestons :

- l'emploi de *lettres capitales* accompagnées de points d'exclamation (« Lui-même ! a répondu mon père d'une voix tendue. LE Maxime Gréhant. Peut-être notre futur gouverneur de France [...] », p. 16 ; « LAISSE-LE ! En me

retournant, j'ai vu Iannis s'approcher de la femme en me faisant un clin d'oeil [...] », p. 91 ; « FAIS PAS CHIER AVEC MON PÈRE ! je me suis mis à crier. FOUS-MOI LA PAIX, MAINTENANT ! LAISSE-MOI ! », p. 117 ; « Cet oiseau, là ? Bidon. Cette voiture ? Bidon. Toi, Mel ! Toi, en ce moment, tu es dans un hôpital à Bruxelles ! Et moi je suis allongé dans ma chambre, à Paris. BI-DON ! TOUT ÇA N'EXISTE PAS ! [...] », p. 135 ; « Il devait être si malheureux, si seul, et je n'ai rien vu, RIEN ! [...] », p. 147 ;

8. *La cité des fleurs fanées* de Eric Dejaeger :  
la chatroom « La CCF » d'Herm, Bert, Fausto et Ishak

Hermeline Marcœur, Bert Verplaen, Fausto Baptisti et Ishak Ben Malahouf habitent dans la *Cité des Fleurs*, un quartier sensible dans la banlieue de Bruxelles, que les quatre adolescents ont surnommé la *Cité des Fleurs Fanées* ou la *CCF*. A la rentrée en quatrième le groupe, soudé depuis l'école primaire, éclate à cause des choix des options : Hermeline et Bert en Art, Fausto en Latin et Ishak en Sciences Economiques. Néanmoins, ils se retrouvent chaque matin d'école au carrefour de la rue des Roses et de la rue des Dahlias pour prendre ensemble le bus. Monsieur Bartin, leur nouveau professeur de français se révèle très moderne, il parle de nouvelles technologies en communication et de journaux intimes et ils les encourage à produire des textes : il est pour le portable, les *SMS*, les *e-mails* et les *chats*, mais aussi le journal personnel, qui reste le seul moyen de communiquer avec soi-même.

Hermeline commencera à écrire son journal personnel dans un cahier, Bert créera son site, Ishak son blog et Fausto son journal sur ordinateur. En plus, les quatre jeunes se donnent rendez-vous tous les soirs sur la *Chatroom La CCF* pour discuter en direct. L'arrivée d'une nouvelle élève dans la classe d'Hermeline, Faktorye Soussan, permettra aux adolescents de se confronter à la culture musulmane et à ses sévères traditions familiales. La dernière interdiction du père de Faktorye de participer au stage Aventures, si attendu par tous les élèves, poussera les quatre jeunes à aider leur amie : n'ayant obtenu aucun résultat auprès de leur professeur, ils décident d'écrire une lettre au préfet et de faire signer une pétition aux élèves du collège. Ils sont tellement déterminés qu'à la fin le père cèdera et Faktorye pourra partir en stage trois jours avec sa classe. Nos héros subiront de dures épreuves au

cours de cette année de troisième, mais leur amitié survivra aux douleurs et aux séparations: Fausto se fait tabasser à l'école par Fernand et il est hospitalisé d'urgence, Jamila fait une fugue et vit à Amsterdam trois mois avec son nouveaux amoureux qui se révélera être un dealer, Faktorye devra partir en Algérie pour se marier, Hermeline, Bert, Fausto et Ishak subiront l'agression de quatre skinheads mais ils s'en sortiront plus ou moins indemnes et leur professeur devra présenter ses démissions suite à une collègue malhonnête.

La *cyberlangue* apparaît dès les premières pages du roman de Dejaeger, dans le journal d'Hermeline avec l'acronyme anglais en capitales *LOL* (« laughing out loud » = je rigole) très aimé par les adolescents, et avec son équivalent français *JMM* (= je me marre à mort) :

« [...] Rien d'anormal donc dans ma vie familiale qui n'est pas comme celle des quatre ou cinq élèves de la classe qui vivent en permanence avec papa et maman. LOL ! [Monsieur Martin a entouré LOL et a écrit dans la marge : « Parlons français ! Dorénavant, utilise l'acronyme JMM »] [...]. Durant mes loisirs, je dessine, je lis et... je passe beaucoup trop de temps à CHATTER. L'an dernier, avec d'autres de la classe, on s'est créé une CHATROOM sur MSN. [...] » (p. 9).

Les extraits de conversations en mode synchrone entre adolescents sur la Chatroom « La CFF » occupent le chapitre sept (pp. 20-24), le chapitre 12 (pp. 37-39) et le chapitre trente (pp. 96-99). En début de session, on ne trouve aucune mention du jour, du mois et de l'année de l'échange. Aucune adresse électronique ne figure non plus. En revanche, nous avons dans la première et la troisième conversation les prénoms et les pseudonymes des participants (« Les meufs du moment : Hermeline / Océane / Mélanie / Coralie ; Les kems du moment : Bert / Ishak / Octave / Sadjat / fernandenfer », p. 20 ; « Les meufs du moment : Jamila / Hermeline / Faktorye / Océane / Mélanie / Coralie ; Les kems du moment : Bert / Fausto / Octave / Sadjat », p. 96). Les tours de parole sont introduits chaque fois par le prénom de l'internaute suivi du verbe de parole « dit » et des deux points, ce qui ne correspond absolument pas au *chat* réel.

Pour ce qui concerne *les néographies*, nous relevons plusieurs traits particulièrement intéressants :

- Le *verlan* (« meufs », pp. 20, 96 ; « meuf », p. 21 ; « kems », pp. 20, 96 ; « kondu », pp. 21, 22, 24 ; « noc », p. 22 ; « l'enluké », p. 37 ; « condu », p. 98) ;
- La *troncation* des noms par *apocope* (« d'ac », p. 21 ; « mech », p. 21 ; « intello », p. 22 ; « gym », p. 23 ; « certif », p. 23 ; « pub », p. 38 ; « Oct », p. 39 ; « math », p. 98 ; « ordi », p. 98), ou par *aphérèse* avec substitution de « k » à « c » (« kor », pp. 21, 23) ;
- Des *étirements graphiques* suivis du point d'exclamation (« Ouiouiouioui ! », p. 21) ;
- Des *anglicismes* (« bye », p. 37) et des acronymes et des sigles en *anglais* (« LOL ! », p. 21 ; « pécé », p. 98) ;
- Des *acronymes* et des *sigles* (« JMM », pp. 21, 23, 39, 97 ; « I.V.G. », p. 97 ; « pécé », p. 98) ;
- La *simplification* des *monogrammes* à travers la *graphie phonétisante* de « ou » / « oi » / « u » dans « w » (« wi », p. 21 ; « swa », p. 21 ; « nwi », p. 22) ;
- La *réduction* de « qu » dans « k » (« k'herm », p. 21 ; « ki », p. 23) ;
- La *substitution* de « k » à « c » et de « z » à « s » sonore (« kozé », p. 21 ; « koze », p. 23) ou de « c » à « s » sourd (« t'kc », p. 22) ;
- La substitution de « s » à « ç » / « c » (« sa », pp. 22, 24 ; « se typ », p. 37) ;
- Des *simplifications* qui touchent la *morphologie verbale* (« veu », p. 21 ; « aten », p. 22 ; « ta panse », p. 22, « cé », pp. 24, 99 ; « ségné », p. 24), avec substitution phonétisante de l'occlusive dentale de sonore [d] à sourde [t] (« pert », p. 21) ;
- La *chute des mutogrammes en finale* (« pa », pp. 21, 24 ; « salu », pp. 24, 98 ; « typ », p. 37 ; « le sursi », p. 99), et substitutions avec variante phonétisante (« mé », p. 24 ; « lé », p. 24 ; « vré », p. 37) ;
- Des *réductions avec compactage* (« jle veu », p. 21 ; « ac », pp. 21, 22 ; « tokup », p. 21 ; « jté », p. 21 ; « jmapel », p. 21 ; « dten », p. 21 ; « dmin », pp. 22, 24 ; « toutune », p. 22 ; « elepala », p. 23 ; « lmagreb », p. 24 ; « ske jvien ddire », p. 24 ; « mekskuse jms », p. 37 ; « menenpecher », p. 98 ; « jfé rien dmal », p. 99), parfois avec transcription de la *liaison* (« jvou zennuie », p. 99) ;

- Des *squelettes consonantiques* (« plin », p. 21 ; « stp », p. 21 ; « SVP », p. 21 ; « bjr », p. 21 ; « jms », pp. 22, 37 ; « pq », p. 23 ; « PQ », p. 23 ; « MD », p. 24 ; « XF », p. 24) ;
- *Oublis d'accents* (« reve », p. 22 ; « a t'kc », p. 22) ;
- Des *logogrammes* (« 1 vré crouille [...] », p. 37).

Nous observons également l'emploi de *verbes et syntagmes verbaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« je lui file le lien pour le *chat* [...] », p. 21 ; « Qu'est-ce que tu fous là ? [...] », p. 21 ; « je regrette vraiment qu'on [...] t'ait refilé le lien [...] », p. 21 ; « Il s'en fiche [...] », p. 23 ; « Vous me gonflez [...] », p. 24 ; « On dirait bien qu'il s'est cassé [...] », p. 37 ; « Comme il casse la baraque dans sa nouvelle école [...] », p. 98 ; « Salut, je me casse [...] », p. 98), avec parfois une *connotation vulgaire* (« Va t'essuyer, avec ton PQ ! [...] », p. 23 ; « parce qu'on va vraiment te faire chier si tu continues ! [...] » ; « Bien content d'avoir niqué l'autre diabolotin [...] », p. 24 ; « Tu vas pas commencer à nous les gonfler [...] ! », p. 98 ; « tu ne nous ennuies pas, TU NOUS EMMERDES ! [...] », p. 99).

Des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque d'intelligence* (« Et on ne me demande pas ce qu'est un euphémisme, les incultes ! », p. 97), *de respectabilité* (« tu vas menenpecher negro », p. 98 ; « mekskuse jms CROUILLE CROUILLE CROUILLE é bye », p. 37).

Des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) qui concernent *le manque de respectabilité* (« 1 vré crouille se typ », p. 37), *d'intelligence* (« FERNAND EST LE PLUS GROS CON DE L'ECOLE ET SA ZIGOUNETTE A LA CONSISTANCE DU FLAN ! [...] », p. 37).

L'omission de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif (« swa pa », p. 21 ; « jté pa », p. 21 ; « elepala », p. 23 ; « cé pa », p. 24 ; Arrête, Oct, c'est pas marrant [...] Si on peut même plus [...] », p. 39 ; « C'est pas vrai ! [...] », p. 98 ; « Tu vas pas commencer [...] », p. 98), souvent accompagnée par la chute du *[u]* de *tu* devant voyelle (« T'exagères pas un peu, là, Oct ? [...] », p. 39).

Des *formules figées* à signification *superlative*, comme *X de chez X* (« Marre de ce malade de chez Lasile ! [...] », p. 37).

L'emploi de *lettres capitales* accompagnées de points d'exclamation qui miment des phénomènes prosodiques et phonétiques (« ou je propose qu'on te nie



SYSTÉMATIQUEMENT ! [...] », p. 37), souvent truffées d'erreurs orthographiques (« toi ta gueul VENGEANCE VENGEANCE VENGEANCE », p. 99).

*Les quatre courriels* qu'échangent les adolescents (pp. 33-34) présentent une didascalie assez précise et proche du réel: à la première entrée de l'expéditeur en français « De » (le prénom et le nom entre guillemets est suivi de l'adresse électronique : "Fausto Baptisti" [faustobap@yahoo.fr](mailto:faustobap@yahoo.fr); "Bert Verplaen" [bverplaen@yahoo.fr](mailto:bverplaen@yahoo.fr) ; "Ishak Ben Malahouf" <[IBM\\_2500@yahoo.fr](mailto:IBM_2500@yahoo.fr)>; "Hermeline Marcœur" <[hermelinemarcoeur@yahoo.fr](mailto:hermelinemarcoeur@yahoo.fr)>), fait suite celles des destinataires « À » et l' « Objet ». L'auteur choisit un opérateur (« yahoo.fr ») réel et très connu. Par contre nous n'avons aucune mention temporelle (date et heure). Trois mails sur quatre présentent la formule d'ouverture informelle « Salut » (dans sa variante « Salut, les gars »), ainsi que des formules de clôture : « Bise », « Salam », « Bisou ». Les quatre courriels s'achèvent tout par la signature et mention du prénom du scripteur en entier ou abrégé à l'initiale.

Le corps des messages présente des traits intéressants : des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* qui concernent *le manque de respect envers autrui* (« Je ne sais qui a refilé mon adresse à ce connard de Fernand [...] », p. 33), des *verbes* qui relèvent d'un registre *familier* (« Je ne sais pas qui a refilé mon adresse [...] », p. 33), des formes qui expriment une *quantité* qui relève de *l'exagération* et de *l'emphase* (« il vient de m'envoyer une belle bordée d'insultes [...] », p. 33), l'omission du « il » *impersonnel* (« Suffit de pas ouvrir [...] », p. 33), des *truncations* par *apocope* (« prob », p. 34), des exemples de *suffixation* à valeur *dépréciative* après *truncation par apocope* (« il est fortiche en injures racistes [...] », p. 34) et l'emploi généralisé du lexème *truc* (« A demain, car j'ai plein de trucs à faire [...] », p. 34).

*Les trois brefs courriels* qui s'échangent Hermeline Marcœur et Jamila Djelmali (pp. 91-92) ont une didascalie qui présente les mêmes caractéristiques typographiques que celles des courriels susmentionnés. L'adresse électronique de Jamila est rédigée avec le même opérateur « yahoo.fr » ([jadjel@yahoo.fr](mailto:jadjel@yahoo.fr)). Le deuxième et le troisième mail sont écrits en réponse au précédent et l' « Objet » apparaît automatiquement précédé de la mention « Re » (« réponse ») ou « Re : Re » (« réponse à une réponse »).

Le seul *SMS* qu’Hermeline écrit à Océane et Mélanie reproduit une graphie qui s’écarte de la norme orthographique, à l’image des mails authentiques: *troncation* par *aphérèse* avec *réduction* de « *qu* » dans « *k* » (« *Ske* », p. 34) ; *simplification* de la *morphologie verbale* (« *tu peu* », p. 34 ; « *vnir* », p. 34, « *fer* », p. 34), chute des mutogrammes en finale (« *che* », p. 34, « *fernan* », p. 34), *squelettes consonantiques* (« *pr* », p. 34). De plus, nous remarquons l’absence des prépositions et des articles indéfinis. Le message semble télégraphié : « *Ske tu peu vnir che moi 15h pr fer blague fernan* ».

Le *site* de Bert Verplaen est présenté avec une adresse électronique qui mime le réel (<http://www.skynet.be/bertverplaen.htm>), avec le nom du webmaster (Bert Verplaen) et le pseudonyme d’accès (Bert Verplaen).

Pour le *blog* d’Ishak Ben Malahouf, l’auteur crée aussi une adresse précise et vraisemblable (<http://prendreletheetletemps.skyblog.com>), avec le nom du blog (Prenez le temps et le thé avec Ishak) et le pseudonyme (IBM\_2500).

### 8.1. Stylisation de la « langue jeune »

De nombreux traits « jeunes » parcourent le roman de Dejaeger. À l’issue de notre relevé systématique, nous citons les suivants:

- des *emprunts* à l’anglais (« *chat* », p. 7, 15 ; « *blog* », p. 15 ; « *back-up* », p. 15 ; « *e-mail* », p. 25 ; « *CD mp3* », p. 34 ; « *fair-play* », p. 59 ; « *lobbying* », p. 75 ; « *joint* », p. 95 ; « *skinheads* », p. 115 ; « *groggy* », p. 116) ;
- la *troncation* des noms et adjectifs par *apocope* (« *prof* », p. 7, 16, 26, 29 etc. ; « *math* », p. 9, 18, 27 ; « *ados* », p. 10, 51 ; « *photos* », p. 15 ; « *pédé* », p. 18 ; « *sympa* », p. 18 ; « *d’ac* », p. 19, 80 ; « *catho* », p. 26 ; « *musul* », p. 26 ; « *gym* », p. 26, 29, 31 etc. ; « *prob* », p. 27, 34 ; « *interro* », p. 27, 89 ; « *ordi* », p. 34, 88 ; « *récré* », p. 45, 76 ; « *photo* », 45 ; « *spéléo* », p. 65 ; « *dégueu* », p. 80 ; « *l’héro* », p. 94 ; « *parano* », p. 108) ;
- trois cas de *troncation* par *aphérèse* (« *gumène* », p. 36 ; « ‘*bécile !* », p. 57 ; « *Z’êtes* », p. 101) ;

- quelques phénomènes de *dérivation par suffixation* à valeur dépréciative après *troncation par apocope* (« intellos », p. 9 ; « métallos », p. 9 ; « chauffard », p. 19 ; « fortiche », p. 34, 39) ;
- des *onomatopées* (« Un peu plus tard, malgré le bruit, je perçois un pschïît discret [...] », p. 61 ; « Et je lâche. « Ooooooh ! » Cris de déception [...] », p. 65 ; « Wôôô ! Les belles pêches ! [...] », p. 72 ; « Wouaiiiiiis, hurlent tous les élèves [...] », p. 72) ;
- deux exemples de *verlan* (« le « fourre-cars » », p. 10 ; « Bonne edmèr ! », p. 27) ;
- l'*omission* de la particule négative *ne* et le maintien du forclusif (« Eh ! Mais c'est pas possible ! [...] », p. 58 ; « Sais pas [...] », p. 71 ; « T'as pas l'air en forme, Herm... [...] », p. 101 ; « M'en parle pas ! [...] », p. 102 ; « J'suis pas hollandais ! [...] », p. 114) ;
- la présence du lexème vulgaire *merde* (« Faktorye n'est pas là ! Merde ! [...] », p. 102 ; « Meeeeerde ! C'est pas possible ! [...] », p. 106 ; « Phonétiquement, ça veut dire « Demerde ». Fernand non pas « d'enfer » mais Fernand « de merde » [...] », p. 115), ainsi que du verbe *s'emmerder* (« c'est très bien comme ça tant qu'on ne s'emmerde pas les uns les autres [...] », p. 13) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés à l'allocutaire* qui concernent *le manque d'intelligence* (« Demande-la-lui, grand couillon ! [...] », p. 25 ; « Ou alors, n'en parle pas et fais-le, connasse ! Me parle pas sur ce ton, pau f'débile ! [...] », p. 80), *de respect envers autrui* (« Cassez-vous, vermine ! [...] Les salauds ! Les porcs ! [...] », p. 116) ;
- des *axiologiques péjoratifs adressés au tiers* (présent ou absent) qui concernent *le manque de respect envers autrui* (« Je ne sais pas qui a refilé mon adresse à ce connard de Fernand [...] », p. 33 ; « Il t'as salement arrangé, ce salaud ! [...] *Oui, ce salaud m'a bien amoché* [...] », p. 54 ; « Ton adresse *E-MAIL* et celle des autres, c'est par moi que ce salaud de Fernand les a eues ! [...] », p. 90 ; « Encore son connard de père ! [...] Tu ne sais pas ce que c'est que d'être amoureux de la fille d'un fêlé ! [...] », p. 102) ou *d'intelligence* (« Le débile ! s'exclame Océane [...] », p. 36 ; « je me suis rappelé la remarque de Fausto pour voir si l'autre andouille était vraiment partie [...] », p. 45 ; « Quel con, celui-là ! [...] », p. 49 ; « Il n'as pas fait

l'andouille pendant le stage ? [...] », p. 77; « Qu'est-ce qu'elle me veut, cette conne de Deux-Zennes ? [...] », p. 99) ;

- quelques adverbes qui fonctionnent comme *intensifs familiers*, à l'instar de *vachement* (« Ma passion, c'est le latin : la langue de mes ancêtres. C'est vachement démodé, mais j'assume. [...] », p. 20 ; « Zut ! Elle doit être vachement déçue [...] », p. 35), *monstrueusement* (« Le père Soussan est monstrueusement intraitable [...] », p. 58), *fameusement* (« Je peux te dire que mon néerlandais s'est fameusement amélioré ! [...] », p. 92) ;
- des formes exprimant une *quantité* qui relève de *l'exagération* et de *l'emphase*, à l'exemple de *super* et *méga* (« Hermeline, ma meilleure amie, m'a dit qu'elle avait commencé un journal et qu'elle trouvait ça super chouette [...] », p. 18 ; « Le supermégapiéd ! [...] », p. 59), *giga* (« La vie est gigabelle ! [...] », p. 58 ; « Que Monsieur Larque savait utiliser un ordinateur multimédia et que j'avais été gigabête d'installer ce compteur de visites sur mon *blog* [...] », p. 84) ;
- des *formules figées* à signification *superlative*, comme *X de chez X* et ses variantes (« C'est le bled de chez désert [...] », p. 10 ; « Le gros débile de chez Crâne Vide ! [...] », p. 36) ;
- des cas de *changement de catégorie* pour certains lexèmes à connotation emphatique, à l'instar de l'interjection de registre familier *grave* (« Et me voici en train d'y écrire ma vie ! Grave, non ? [...] », p. 8), et *extra* (« Extra ! s'emballe Océane [...] », p. 35 ; « Extra ! dit Bert [...] », p. 59) ;
- la préférence pour certains lexèmes et expressions de *registre populaire*, tels que *paternel* (« Il n'a pas l'air commode, le paternel [...] », p. 14 ; Elle devait parler du stage Aventures ce matin à son paternel [...] », p. 25 ; « Ne compte pas sur moi pour discuter une nouvelle fois avec ce gugusse de paternel ! [...] », p. 52), et *ça boume* (« Ça boume, Herm ? [...] », p. 56) ;
- deux cas de *créations lexicales*, souvent ludiques (« *Schtroumpfeline* », p. 16 ; « Et il avait une Polo super *tunée* ! [...] », p. 93).

Sur le plan lexical, l'auteur cherche à imiter la « langue jeune » à travers d'autres traits, à l'exemple des suivants:

- la préférence pour des *noms et syntagmes nominaux* qui relèvent d'un registre *familier* (« D'accord, mon pote ! [...] », p. 15 ; « Enfin, XXI<sup>e</sup> siècle,

c'est pas possible, des gars comme ça ! [...] », p. 32 ; « Mais qu'ils déposent volontairement leur gnôle en descendant du car, on ne l'a jamais fait [...] », p. 62 ; « Rivion, qui avait changé de pantalon mais continuait à tirer une tronche pas possible [...] », p. 74 ; « Avant de partir, j'ai mis Bert en garde et lui ai raconté comment Faktorye avait réussi à flanquer une claque à Octave qui la collait de trop près sur le mur [...] », p. 74 ; « On ne veut rien, et surtout pas des biques ! [...] », p. 114 etc.) ;

- un seul cas de *syntagme adjectival* qui appartient à un registre *familier* (« Hermeline n'en mène pas large [...] », p. 16) ;
- plusieurs exemples de *verbes et syntagmes verbaux* qui appartiennent à un registre *familier* (« Le chat, j'adore. C'est génial pour papoter et déconner [...] », p. 8 ; « Il y a des moments où ça chauffe vraiment ! [...] », p. 9 ; « Réussir mon année scolaire sans trop me fouler [...] Continuer à me marrer avec mes amis [...] », p. 11 ; « Toi, tu bouffes bien le corps de ton dieu tous les dimanches ! [...] », p. 13 ; « Je m'amuse souvent à faire choper un virus à mon PC pour le plaisir de le détruire [...] », p. 15 ; « il y a deux doubleurs de l'option Sciences Sociales qui n'en ont rien à cirer d'une petite gamine [...] », p. 16 ; « Là, elle sèche sur les équations [...] », p. 16 ; « Tu me refiles son adresse ? [...] », p. 25 ; « C'était Faktorye et c'est mal barré [...] », p. 35 ; « Il n'en a certainement rien à cirer [...] », p. 35 ; « Oh, ce n'est pas si grave mais j'aimerais bien savoir qui lui refile ces renseignements [...] », p. 36 ; « quand j'ai appris que c'était Fausto qui s'était fait tabasser par Fernand [...] », p. 45 ; « On en menait tous très étroit, là. [...] », p. 56 ; « On va s'éclater là-bas ! [...] », p. 59 ; « Il dealait [...] », p. 94 ; « C'est déjà arrivé quand elle s'était chopé la grippe, rappelle-toi ! [...] », p. 102 etc.) ;
- l'emploi généralisé du lexème *truc* (« Stop, les gars ! coupe Bert. Chacun son truc [...] », p. 13 ; « A demain, car j'ai plein de trucs à faire. [...] », p. 34 ; « Et vous devez avoir des trucs à vous raconter qui ne me regardent pas [...] », p. 54) ;
- des *syntagmes de registre familier* avec une connotation de moquerie, à l'exemple de *tu parles !* (« Tu vois, il n'est pas si méchant que ça. Tu parles ! [...] », p. 26 ; « Fais confiance à Vansteren. Tu parles ! [...] », p. 29 ; « Mon père vous remercie de votre compréhension. Tu parles ! [...] », p. 32 ; « Tu parles, Charles ! [...] », p. 95).

Parmi les *traits d'oralité* qui ponctuent le texte en tant qu'*indicateurs sociolinguistiques qui relèvent de la morphosyntaxe*, nous attestons les exemples suivants:

- l'emploi du pronom neutre *ça* comme *sujet en reprise nominale* (« Que vous le fassiez ou non a peu d'importance pour moi. Mais si vous le faites, ça en aura pour vous [...] », p. 7 ; « quand plus de mille personnes chuchotent en même temps, ça fait du bruit ! [...] », p. 45 ; « On est arrivés dans une maison dont il est le co-proprétaire avec deux amis. Je me suis installée pour quelques heures et... ça m'a tellement plu que quand Albert m'a proposé de rester un peu plus longtemps, j'ai accepté [...] », p. 93 ; « Je n'étais plus jamais seule et ça n'a fait que renforcer mon envie de rentrer [...] », p. 95 etc.) ;
- l'*extension* du pronom *ça* *postposé* et en position autre que sujet (« Ne rigole pas avec ça ! [...] », p. 13 ; « Un problème culturel, alors ? Oui. Je vois. On a déjà connu ça. [...] », p. 28 ; « Tu ne connais pas Nourdine Soussan ! Il a déjà été convoqué pour ça. [...] », p. 29 ; « Je vais mieux, a répondu Herm. Je... Je vais nettoyer tout ça. [...] », p. 56 ; « Regardez ça ! [...] », p. 58 ; « Allez, tu fais disparaître ça ! [...] », p. 61 ; « Petit à petit, j'ai compris que je ne pourrais pas passer mon existence comme ça [...] », p. 95 etc.) ;
- la préférence pour les *interrogations* réalisées par l'*intonation* (« Vous tenez un journal intime ? [...] », p. 7 ; « Un père accompagne toujours sa fille ? [...] », p. 12 ; « Bert, tu préviens la prof de dessin qu'on arrive en retard ? [...] », p. 27 ; « Vous avez cours avec qui ? [...] », p. 29 ; « Tu soupçonnes quelqu'un ? [...] », p. 36 ; « La lettre est prête ? [...] », p. 41 ; « Alors, vous avez des nouvelles de Fausto ? [...] », p. 49 ; « Vous êtes au courant de ce que nous avons fait ? [...] », p. 49 etc.) ;
- le pronom interrogatif *quoi*, souvent renforcé par le présentatif *c'est* (« Mais elle, elle est quoi, vous pensez ? [...] », p. 26 ; « M'sieur, c'est quoi les deux ronds l'un sur l'autre devant la croix ? [...] », p. 36 ; « Tu faisais quoi, là-bas ? [...] », p. 92 ; « Et tu faisais quoi de tes journées ? [...] », p. 93 ; « Ça changerait quoi, qu'il le sache ? [...] », p. 111 ; « Et ça vous fait quoi ? [...] », p. 113 etc.) ;

- quelques *séquences parataxiques* (« Je m'appelle Fausto Baptisti. J'ai quinze ans et je commence ma troisième année de secondaire. [...] Je suis belge avec des origines italiennes. [...] », p. 19 ; « Elle n'arrive plus à se contrôler. Elle éclate en sanglots. Elle se dégoûte. Elle vomit. [...] », p. 55 etc.).

Parmi les *indicateurs sociolinguistiques qui touchent à la prononciation*, nous observons :

- deux cas de chute du [ə] instable (« Tu sais c'que ça veut dire en français, « Vanscheit » ? [...] J't'écoute, [...] », p. 115) ;
- deux cas d'omission du *il* impersonnel (« Fallait s'y attendre [...] », p. 58 ; « Y a quelqu'un qui a eu des nouvelles de Jamila ? [...] », p. 80) ;
- quelques cas d'*appuis du discours* ou *ponctuants*, à l'instar de *hein* (« Elle n'est pas mal, hein ? [...] », p. 25), et *quoi* (« Bonne merde, quoi ! [...] », p. 27 ; « La tête et la plume, quoi, commente Bert [...] », p. 42) ;
- la troncation de la voyelle inaccentuée [y] de *tu* devant voyelle (« T'as aucune chance avec son père, dit Isak [...] », p. 25 ; « Toi, Fausto, t'es catho. Toi, Ishak, t'es musul [...] », p. 26 ; « T'es avec nous, Julie ? [...] », p. 69 ; « T'as fait des conneries pendant le stage ? [...] », p. 76).

Nous attestons, parmi les *opérateurs de mimésis du mode de production de la langue parlée*, quelques exemples d'*inachèvements* (« Moi, j'ai la chance d'avoir un père compréhensif, mais ce n'est pas le cas dans toutes les familles maghrébines. J'en connais qui... [...] », p. 14 ; « Elle m'a dit qu'elle essaierait de m'appeler mais... ah ! c'est peut-être elle... [...] », p. 35 ; « Non, rien. C'est... [...] », p. 78 ; « J'ai comme un terrible besoin d'air et de... [...] », p. 88 ; « Oh ! Tu te calmes ? Personne t'as obligé à... [...] », p. 102).

Parmi les *opérateurs de mimésis des phénomènes prosodiques et phonétiques*, nous observons quelques cas d'emploi de *lettres capitales* accompagnées ou non de points d'exclamation (« Et s'il ne change pas d'avis, PAS QUESTION POUR VOUS DE REFUSER DE PARTIR POUR CE STAGE ! [...] », p. 48 ; « Tu veux savoir comment c'était ? GÉNIAL ! Ce stage Aventures était GÉNIAL ! [...] », p. 73 ; « JE HAIS CE MONDE ! [...] », p. 90).

## 9. Conclusion

D'après notre analyse des sept romans jeunesse, nous pouvons observer une nette différence entre les trois premiers, construits entièrement par mails, et les quatre autres qui incorporent dans la narration des extraits de mails, de tchats ou de forums.

Le souci premier des auteurs des romans par mails est de chercher à reproduire un *langage jeune*, en stylisant quelques traits d'oralité (propres aux jeunes, mais pas seulement !). Malgré le choix d'un genre fictionnel qui repose uniquement sur une correspondance électronique entre adolescents, les auteurs de ces romans par mails cherchent finalement assez peu à créer des effets d'illusion d'un *cyberécrit*. C'est ainsi que le texte de Sarah K. ne donne qu'un très pâle exemple de la richesse des néographies adolescentes.

Dans les autres romans du corpus, la tentative de représentation de la *cyberécriture* est beaucoup plus réussie : le caractère spontané des écrits authentiques, propre au genre « mail » et aux formes discursives « hybrides » à mi-chemin entre l'écrit et l'oral, est stylisé à travers des *caractéristiques cloniques* qui reflètent la réalité scripturale des jeunes d'aujourd'hui. Réalisées à l'image d'une oralité énonciative qui cherche à privilégier le son au détriment d'une exactitude orthographique, les graphies se déforment, s'inventent pour s'adapter à un désir important d'expressivité. En rébus et phonétisantes, elles se caractérisent par la présence de nombreuses abréviations, de signes de ponctuation multiples et d'émoticônes : les *smileys*. Elles miment le *melting-script*, le code hybride authentique, à l'aide de réductions graphiques concernant l'abrègement du nombre des caractères et la sélection de graphies supposées plus proches de la phonologie. À titre d'exemple, nous avons relevé la simplification des monogrammes à travers la graphie phonétisante de « ou » / « oi » / « u » dans « w », la réduction de « qu » dans « k », la substitution de « k » à « c » et de « z » à « s » sonore ou de « c » à « s » sourde, mais aussi la substitution de « s » à « ç » / « c ». Des simplifications touchent la morphologie verbale, mais nous avons aussi signalé l'omission des morphogrammes et des « mutogrammes » en finale de mot, les réductions avec compactage, les squelettes consonantiques, les logogrammes, les syllabogrammes et les rébus à transfert, les acronymes remplaçant un syntagme ou une expression figée, et les étirements graphiques. Ces phénomènes de réduction nécessitent le



maintien de certains éléments diacritiques, et notamment les accents du *e*, pour éviter les contresens homophoniques. En revanche, les accents non-fonctionnels sont omis. Les distorsions phonogrammiques ne sont pas totales : si certains allographes disparaissent, d'autres sont maintenus (notamment les différentes graphies du *e*), afin d'éviter de trop nombreuses ambiguïtés. Cette créativité scripturale s'accompagne d'une grande hétérogénéité (un même mot peut être noté par l'association du phonétisme et de la pictographie), de l'homographie et de la variation (qui permet de transcrire une même unité lexicale par des graphies diverses).

Au niveau lexical, parmi tous les traits répertoriés, nous signalons, en particulier, la présence importante du *verlan* dans le roman de Dejaeger, qui restitue l'image la plus fidèle des néographies adolescentes, même si pas bribes éparpillées.

## Chapitre IV: La communication électronique des adolescents: tchats, courriels et forums

### 1. Les nouvelles tendances d'écriture des adolescents : caractéristiques générales

La *communication médiée par ordinateur* atteint des couches de plus en plus larges de la population et, en particulier, les nouvelles générations jeunes<sup>170</sup>. Il existe une constellation complexe d'interactions médiatiques dans la culture quotidienne des jeunes : messageries synchrones et asynchrones, émission et recherche de documents, commerce électronique et jeux en réseau. L'aspect *ludique* de cette technologie hybride de l'Internet semble constituer la raison d'être principale de la diffusion du média multimodal, prolongement des mass-média, parmi les adolescents<sup>171</sup>. Parmi les différents types d'activités, nous nous sommes

---

<sup>170</sup> Fabien Labarthe (2004) parle d'une « attitude technologique » des adolescents qui a permis l'intégration rapide de ce mode de communication aux sociabilités juvéniles. Cette attitude est d'autre part confirmée par les données que nous avons collectées personnellement à la suite d'une pré-enquête orale menée en 2007 et d'une petite enquête écrite menée en 2008 auprès de 185 élèves âgés entre 14 et 18 ans, issus du collège « Julie Daubié » de Rombas et du collège et lycée « Robert Schuman » de Metz. Le deuxième volet du questionnaire sur la « langue des jeunes » concernait « la cyberlangue des adolescents ». Trois questions générales étaient posées au tout début : « Pratiques-tu le tchat ? » (75 élèves disent le pratiquer *souvent*, 27 *parfois* et 9 *jamais*), « Ecris-tu des mails ? » (51 élèves déclarent les écrire *souvent*, 96 *parfois* et 38 *jamais*), « Participes-tu à des forums pour adolescents ? » (23 élèves affirment y participer *souvent*, 25 *parfois* et 137 *jamais*). Nous avons ensuite demandé aux élèves d'essayer de « qualifier » leur écriture électronique à partir des 13 catégories retenues (que nous avons pris soin de présenter et d'expliquer aux enseignantes avant de soumettre le questionnaire aux élèves), et selon leur fréquence d'utilisation (souvent, parfois, jamais). Les résultats obtenus sont les suivants : écrit phonétique (92 *souvent*, 47 *parfois* et 47 *jamais*), abréviations (138 *souvent*, 39 *parfois* et 8 *jamais*), voyelles et consonnes multiples (72 *souvent*, 65 *parfois* et 39 *jamais*), compactage ou absence d'espace entre les mots (17 *souvent*, 28 *parfois* et 137 *jamais*), absence de ponctuation (54 *souvent*, 68 *parfois* et 61 *jamais*), signes de ponctuation multiples (75 *souvent*, 70 *parfois* et 36 *jamais*), suppression des accents (64 *souvent*, 62 *parfois* et 57 *jamais*), anglais et anglais d'internet (31 *souvent*, 72 *parfois* et 77 *jamais*), autres langues (38 *souvent*, 81 *parfois* et 62 *jamais*), verlan (41 *souvent*, 62 *parfois* et 80 *jamais*), smileys (133 *souvent*, 36 *parfois* et 17 *jamais*), onomatopées (38 *souvent*, 61 *parfois* et 83 *jamais*), capitales (36 *souvent*, 68 *parfois* et 75 *jamais*). Les traits partagés par la plupart des adolescents qui composent notre échantillon (et dont la majorité déclare les utiliser *souvent*) restent **l'écrit phonétique, les abréviations, les voyelles et consonnes multiples et les smileys**. Tandis que pour le verlan, les onomatopées et les capitales, un nombre important affirme ne *jamais* les employer (même si un peu plus que la moitié déclare les utiliser *parfois*). Pour le compactage, la plupart des adolescents déclare ne *jamais* l'utiliser. Ces données reflètent, en général, les résultats obtenus des analyses sur notre corpus d'écrits électroniques authentiques.

<sup>171</sup> Nous, ici, partageons l'hypothèse de Jean Chrétien, 2001 (*Internet et les 11-14 ans. Le discours public tenu sur l'Internet à l'épreuve du quotidien des jeunes*, mémoire de DEA en Communication, technologies et pouvoir, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, dirigé par Brigitte Le Grignou). De même, l'hypothèse d'Isabelle Pierozak (2003) se fonde sur l'idée que le français tchaté serait en partie « le produit d'un jeu qui consiste (surtout pour les jeunes tchateurs) à s'entraîner à la

attachés à l'étude des messages électroniques, en *situation de temps réel*<sup>172</sup> (les chats) et en *situation de temps différé* (courriels et forums). Les jeunes tchateurs vivent une situation « quasi-diglossique » en raison du décalage entre une scolarisation qui doit leur permettre l'appropriation pleine et entière d'un écrit standard et leurs pratiques ordinaires non standard.

Ces pratiques se fondent sur une norme « scripto-conversationnelle » (Anis, 2001), un système d'éléments linguistiques qui se manifestent graphiquement et dont la fonction est de réagir à un stimulus donné d'une manière dynamique. Ils permettent d'exprimer l'aspect purement communicationnel, mais aussi émotionnel de l'attitude de l'utilisateur. Cependant, il existe un paradoxe qui, aux dires d'Anis, réside dans le fait que ce type de communication est privé de la plus grande partie des ressources expressives (para- ou extra-linguistiques) dont les messages oraux disposent pour mettre en relief l'ego et ses affects. Le caractère « artificiel », désincarné et le statut purement symbolique de ces ressources (qui s'oppose au caractère spontané et partiellement inconscient des mimiques et des gestes) sont cependant congruents au « régime ludique » qui domine les échanges. Le tchat s'inscrit dans un usage de la langue à la fois *ludique*, *cryptique* et *emblématique*.

La *ludogénèse* caractérise fortement les communautés *linguistiques*<sup>173</sup> des tchateurs adolescents. Nous partageons pleinement cette hypothèse « ludogénétique » : le tchat peut être vu comme un jeu, ayant ses règles et dont « l'un des buts étant de

---

sociabilité dans (et par) le développement d'une compétence sociolinguistique. Non seulement, la communauté serait structurée par le jeu, mais la langue serait le lieu où ce jeu se manifeste et elle en deviendrait en quelque sorte l'enjeu principal. Le français tchaté serait le produit d'une « ludogénèse » », pp. 128-129. Les jeux multi-utilisateurs en réseau, en particulier, intègrent souvent les chats et leur succès ne cesse d'accroître auprès des adolescents : les participants sont des joueurs qui vivent, en temps réel, une aventure interactive dans un environnement virtuel, programmé et sur lequel ils peuvent agir par le biais de personnages qu'ils incarnent et construisent.

<sup>172</sup> Nous faisons référence à la terminologie de Pierozak 2003 (*Le français tchaté. Une étude en trois dimensions – sociolinguistique, syntaxique et graphique – d'usages IRC*, thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille I sous la direction de Madame Marie-Christine Hazaël-Massieux) : « Le terme situation nous semble présenter l'avantage d'englober tous les paramètres définitoires de l'échange. Une situation d'énonciation de temps réel signifie ainsi pour les participants qu'ils se savent engagés dans la même temporalité d'échange : il n'y a pas à ce niveau de rupture, il y a continuité, à l'inverse d'une situation de temps différée. En d'autres termes, nous nous plaçons ici sur le plan des représentations que se font les participants de leur échange (les participants se vivent comme co-présents ou non : on est dans un cas de figure binaire) [...] », pp. 182-183. Mais nous adoptons aussi les termes de *temporalités réelles* ou *différées* (Anis, 1998), ainsi que les synonymes *synchrones* et *asynchrones*, largement employés par la littérature spécialisée.

<sup>173</sup> Le matériau linguistique a une importance centrale, voire vitale : l'absence d'échanges linguistiques ne permet plus à une communauté d'exister et le canal disparaît. De plus, le linguistique est l'unique lieu permettant l'expression de l'identité du tchateur : « le tchat est un mode de communication où seul le linguistique [...] permet initialement la construction d'identités différenciées, donc identifiables, parmi un ensemble d'individualités qui éventuellement se rencontreront par la suite [...] : la rencontre physique n'est pas un préalable au tchat, qui cependant la permet éventuellement ultérieurement [...] » (Pierozak, 2003 : 932).

parvenir à des délires partagés, rendus possibles par une coénonciation consensuelle [...]. Ces délires n'ont par définition pas de sens en eux-mêmes, si ce n'est un sens social qui est d'éprouver l'existence d'une cohésion communautaire [...] » (Pierozak, 2003 : 929). En tant que jeu, le tchat a pour but fondamental de « s'entraîner à une sociabilité » : les adolescents qui pratiquent quotidiennement le tchat s'habituent de plus en plus à cette variété de français jusqu'à l'intégrer totalement dans leurs pratiques. Sans plus en voir les aspects remarquables, ils acquièrent les compétences des habitués.

Selon Jean Perrot<sup>174</sup>, le jeu, source de divertissement ou d'amusement, est devenue le moteur, ou le banc d'essai, de la société toute entière : « jeux vidéo, jeux de simulation sur cédérom, commandent un réel virtuel que les logiciels d'ordinateurs sont chargés de créer » (p. 20). L'image virtuelle est un puissant objet de fascination qui assiège l'univers des enfants et des adolescents. Le jeu constitue une action, un « faire » : ce qui est important est le rôle que joue le sujet dans le jeu, rôle au travers duquel il se crée, lui-même. L'attitude ludique contemporaine est celle d'un joueur adolescent qui déploie sa pulsion ludique dans un faisceau d'échanges virtuels de plus en plus complexes. Comblerait-elle un vide ? Substitut symbolique échappant au principe de réalité et soumis à toutes les fantaisies du désir ? Instauration d'une communication vitale ? Peut-être. Mais l'espace ludique est avant tout un espace social.

Le français tchaté est aussi lié à une *vernacularisation*<sup>175</sup> du standard écrit, simplifié et ensuite complexifié, dans un cadre ludogénétique. Sous l'angle d'une *dynamique vernaculaire*, la simplification concerne, par exemple, la correspondance idéalisée entre phonie et graphie, tandis que l'usage de nicks et de smileys représentent des ressources syntaxiques qui participent de la complexification de l'appareil morphosyntaxique du français écrit normé.

Dans une *perspective graphique*, la cyberlangue présenterait une *graphématique autonome* (Anis, 1981). Les proximités entre oral et écrit sont très importantes : l'écriture électronique recourt au plan phonique pour la description du plan graphique et sa conceptualisation doit prendre en compte la dimension parlée (ou

---

<sup>174</sup> J. Perrot (1999) : *Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques.

<sup>175</sup> La *vernacularisation*, selon Pierozak 2003, se caractérise par une simplification et une complexification complémentaires et successives « correspondant au rejet de certains usages et à la normalisation de nouveaux usages, dont la nouveauté permet justement un investissement identitaire, fonction sociale première du vernaculaire [...] » (p. 941).

phonique) et la dimension écrite (ou graphique). Anis (1988) parle d'une *complémentarité* de l'approche *phonographique*<sup>176</sup> et *autonomiste* : une langue possède une forme de l'expression phonique et une forme de l'expression graphique, qui, bien qu'en interaction, peuvent être analysées et décrites indépendamment. Pour Pierozak (2003) il y aurait « une affinité plus particulière de l'approche phonographiste pour le pôle émetteur (où la dimension phonographique est relativement plus prégnante), et inversement en ce qui concerne l'approche autonomiste pour le pôle récepteur (où la dimension visuographique est à l'inverse plus saillante) » (pp. 303-304).

La mixité linguistique crée une *asymétrie entre encodage et décodage* doublée, dans le cas des chats, par un *décalage spatio-temporel*, car l'affichage des données est spatio-temporellement contraint par l'écran, l'envoi au serveur, le temps mis pour cet envoi etc. (d'une part le serveur affiche de manière linéaire des textes qui auraient été envoyés exactement en même temps, d'autre part les tchateurs voient les mêmes énoncés s'afficher dans le même ordre, mais pas à la même vitesse : la synchronie de l'encodeur n'est pas celle du décodeur).

Dans le cadre phonographiste, le système graphique du français est principalement redevable, en synchronie, de trois types essentiels de graphèmes<sup>177</sup>, saisis au niveau du discours :

- les *phonogrammes* : des graphèmes chargés de transcrire les phonèmes ; ils comprennent les archigraphèmes (un graphème fondamental, représentant d'un ensemble de graphèmes, correspondant au même phonème ou au même archiphonème) et leurs variantes positionnelles ; leur usage est réglé par les lois de position ;

---

<sup>176</sup> L'approche *phonographique* traite la langue écrite comme une représentation structurale de la langue parlée, intégrant également des caractéristiques spécifiques (le phonème et le graphème ont une relation de dépendance) ; l'approche *autonomiste* traite la langue écrite comme un système spécifique en interaction relative avec la langue parlée (le phonème et le graphème n'ont pas une relation de dépendance, mais de parallélisme).

<sup>177</sup> Le graphème est défini comme « La plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite, composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (digramme, trigramme), d'une lettre accentuée ou pourvu d'un signe auxiliaire, ayant une référence phonique et/ou sémique dans la chaîne parlée [...]. Le rôle du graphème est double : il est un signifiant (forme écrite) renvoyant à un signifiant forme orale (c'est un signifiant de signifiant [...]), ce qui est son rôle de base dans une écriture alphabétique. Il peut être en même temps ou séparément un signifiant de signifié [...] », pp. 305-306 (Pierozak, 2003 cite Catach, 1980).

- les *morphogrammes* : marques morphologiques situées aux jointures des mots pour les renforcer, et maintenues graphiquement identiques qu'elles soient prononcées ou non ;
- les *logogrammes* : « figures de mots » dans lesquelles la graphie ne fait qu'un avec le mot et dont on ne peut pas la dissocier ; leur principale fonction est la distinction des homophones.

La remotivation constante de phonogrammes, morphogrammes et logogrammes permettraient d'envisager, selon Pierozak, la variation graphique du français tchaté comme une forme d'organisation partiellement différente, mais motivée sociolinguistiquement, du système graphique du français.

Dans le cadre autonomiste, le système graphique du français distingue trois types de graphèmes<sup>178</sup> :

- les *alphagrammes* : graphèmes alphabétiques distinctifs de sens ; ils se divisent en *nodes* (alphagrammes qui peuvent à eux seuls former une syllabe et constituent les noyaux syllabiques) et *sates* (constituent les satellites) ;
- les *topogrammes* : graphèmes punctuo-typographiques contribuant à la production de sens en tant que marqueurs syntaxico-énonciatifs (Anis, 1988) ; les signes de ponctuation, les blancs et le soulignement constituent les types *libres*, alors que les divers modificateurs graphiques relèvent des types *liés* ;
- les *logogrammes* : des unités significatives qui se manifestent par une forme matérielle indécomposable (accessible sur les claviers) et sont l'équivalent d'une séquence d'alphagrammes ; il s'agit de symboles mathématiques (chiffres et opérateurs), d'abréviations et sigles, de logos ou de signes de ponctuation en emploi autonome, comme dans la BD (+, =, &, §, \$, £, @, %...) <sup>179</sup>.

L'écrit électronique se présente comme une variation graphique, une sorte de « méta-écrit » du système graphique du français. Le caractère « méta » tient à son lien avec la dimension phonique (au plan graphique) et l'oral (comme variété

---

<sup>178</sup> Le graphème est « l'unité minimale de la forme graphique, définie par sa fonction dans la communication écrite » (Anis, 1988 : 245)

<sup>179</sup> Selon Pierozak (2003), dans le français tchaté est présent aussi le *syllabogramme* (graphème posé en parallèle à la syllabe phonique), mais dans une forme qui peut être rapprochée du logogramme.

linguistique). La *mixité oral/écrit*<sup>180</sup> semble effectivement orienter la production et réception des pratiques graphiques des adolescents : « écrit in praesentia [...] le français tchaté, comme l'oral, est un objet non standard [...] tout en étant, par ailleurs, également lié à un standard écrit » (Pierozak, 2003 : 720).

Mélange de réalité et de fiction, la personnalité des internautes s'exprime de différentes façons : les *pseudonymes*, les *avatars*, les *émoticônes* et la *personnalisation de la graphie*.

Le *pseudonymat*, qui caractérise les trois genres d'échanges de notre corpus authentique, instaure d'emblée une distance entre la personne réelle et la personne affichée. Le jeune internaute choisit un nom qui le désignera auprès des autres connectés. Le pseudonyme (en anglais *nickname* ou *screen name*) sera plus ou moins éloigné de l'état civil. Les prénoms modifiés occupent une place importante et peuvent connoter le maintien du lien avec la réalité. D'autres adolescents utilisent des identités empruntées aux mythologies traditionnelles ou modernes (les dieux, les vedettes et les acteurs du cinéma, les personnages historico-légendaires, les animaux, les objets, etc.). Certains pseudonymes constituent une sorte d'autoportrait, en référence à des modèles culturels ou à des archétypes sociaux.

Les nicks jouent le rôle de bornes séquentielles au sein de l'énoncé. Dans notre corpus de tchats, le nick occupe une position initiale dans l'alinéa (suivi d'une virgule ou de deux points). Il n'apparaît jamais en position intermédiaire, ni en finale absolue lors des rituels de salutation de clôture. Il peut apparaître, par contre, dans la signature dans le cas des messages postés sur le forum. Nous n'avons observé aucun cas d'adressage collectif ou pluri-adressage (alinéas qui présentent plus d'un nick), ni de nicks-énoncés (l'alinéa est seulement composé du nick). Lieu de l'expressivité de l'internaute, le nick doit être caractérisant et original. Plusieurs exemples de modifications graphiques concernent les capitales, les couleurs, la police des caractères et la répétition des graphèmes (l'allongement visuographique permet au nick de tenir le rôle de « mot-phrase »).

Les *avatars*, qui appartiennent à l'origine au domaine des mondes virtuels, existent dans les environnements médiatiques et développent une mise en scène graphique en 2D. L'avatar joue sur la perception que l'on donne de soi et peut être emprunté à

---

<sup>180</sup> Selon Pierozak (2003), le français tchaté ne serait « *ni* tout à fait de l'ordre de l'oral, *ni* tout à fait de l'écrit » : « la question que nous posons peut être ainsi formulée : en quoi le fonctionnement du matériau étudié rend compte d'un matériau *ni* tout à fait oral *ni* tout à fait écrit ? [...] », p. 720.

une bibliothèque standard comportant des images (caricatures de personnages humains dans le style de la BD, monstres variés, photographies d'animaux, objets symboliques ou banals, etc.). Les plus nombreux sont les photographies humaines (personne du même sexe correspondant aux canons de beauté en vigueur).

Les *émoticônes* ou *smileys* (frimousses ou souriards), insérés systématiquement en début ou fin d'alinéa, prennent le statut d' « ego-signes ». Anis (2001) leur attribue une « valeur totémique ». Les smileys entretiennent à la fois un rapport iconique et symbolique avec l'expression faciale suggérée. Ils sont constitués de petits visages ronds ou d'éléments qui vont suggérer plus ou moins les yeux (les deux points), le nez (le tiret) et la bouche (la parenthèse). Cette dernière est parfois elle-même symbolique (le « x » de la bise ou du baiser, mais aussi le « ? », « @ », « # », etc.), avec des ponctogrammes qui n'ont pas une fonction de ponctuant, ou des alphagrammes qui n'ont pas une fonction d'ordre alphabétique. Aides à la lecture et substituts aux mimiques faciales, ce sont tout simplement des graphèmes à valeur idéographique ou pictographique, qui appellent à la connivence, à la compassion, à interpréter le message au second degré. On parle d'écriture « esthétisante » qui s'appréhende comme un tableau. Colin et Mourlhon-Dallies (1999) les définissent comme des *phénomènes d'échoïsation*. Ils consistent à figurer le visage de celui qui rédige ou à susciter certaines mimiques chez autrui. Ils font en quelque sorte « écran » (médiatisés par des écrans d'ordinateur) aux fonctions paralinguistiques de la co-présence physique (gestuel, regard, expressions du visage). Sur le chat, les participants sont forcés d'utiliser ces artifices graphiques pour signifier aux autres non seulement leur présence derrière l'écran, mais aussi leur participation à la conversation. Le smiley « :) », qui domine notre corpus, peut être considéré comme un smiley neutre, du point de vue de sa signification.

Les tchateurs adolescents utilisent préférentiellement les mêmes formes de smiley, qui jouent en quelque sorte comme une marque identitaire. Cela suppose l'existence de « phénomènes d'accommodation » liés au statut social des partenaires d'une interaction au sein d'une communauté jeune. Le smiley est une marque qui participe pleinement de la syntaxe des énoncés et occupe différentes positions dans la chaîne syntagmatique : il peut être seul et se substituer à toute marque de ponctuation, ou accompagné (précédé) de ponctuation forte et redondante (l'espace entre la ponctuation et le smiley peut être présent ou absent) ; il peut aussi se trouver en



position initiale, intermédiaire et finale d’alinéa et/ou d’énoncé ; il peut être répété (caractère redondant).

La *personnalisation de la graphie* s’exprime par l’association de la taille du caractère à une forme d’énonciation qualifiée par la métaphore vocale (*parler* : corps 10 ou 12 – option non marquée ; *crier* : corps 14 ou 16 ; *chuchoter* : corps 8 ou 9). Le corps tend à se combiner avec l’attribut « gras, italique, capitalisation<sup>181</sup>, mélange de bas de casse et des capitales », mais aussi avec la couleur (des caractères et du fond), qui semble être l’option la mieux représentée.

Dans le cadre de notre étude du français électronique des adolescents, nous nous sommes posés à plusieurs reprises la question des « latitudes de l’énoncé ». La proximité du tchat avec l’oral spontané, dont nous connaissons toute la complexité, ne permet pas d’associer brièveté et simplicité. Au contraire : la longueur de l’énoncé n’induit rien de son éventuelle complexité.

Nous n’aborderons pas dans le présent travail la question épineuse et encore ouverte de la distinction entre *alinéa* et *énoncé* : l’énoncé<sup>182</sup>, unité maximale syntaxiquement complexe et autonome qui structure la production de sens, ne coïncide pas forcément avec l’alinéa (un énoncé peut être composé de plusieurs alinéa)<sup>183</sup>.

---

<sup>181</sup> L’écriture tout en capitales est proscrite par la Netiquette, mais utilisée par nos internautes.

<sup>182</sup> Pierozak (2003) tente une définition « heuristique » de *l’énoncé tchaté* : « *Cet énoncé tchaté pourrait être un ensemble de ressources discursives dont le jeu différentiel de configurations mutuelles finirait par perdre en souplesse et ouverture, à mesure que l’énonciateur élaborerait la chaîne verbale [...]. Ainsi, lorsqu’il y a perte de souplesse et d’ouverture [...], nous commençons alors à savoir reconnaître un énoncé. Cette perte ou ce blocage, d’ordre minimal, serait moins lié(e) aux ressources en elles-mêmes qu’à l’interprétation du coénonciateur, qui se fonde sur l’usage qu’il connaît de ces ressources au sein de la communauté linguistique concernée [...]* », p. 845.

<sup>183</sup> Concernant la *non autonomie syntaxique* de tous les alinéa, nous empruntons à Pierozak (2003) le concept de *fractionnement syntagmatique* qui engage un découpage de la chaîne verbale en fonction de frontières syntagmatiques précises, intervenant plutôt à l’articulation des unités habituellement délogées pour l’oral. Les alinéas composant l’énoncé apparaissent les uns en dessous des autres. Cela suppose que ces différents alinéas soient rédigés et envoyés très vite, pour qu’aucun autre alinéa n’ait le temps de s’y intercaler. Cette continuité rédactionnelle ne doit pas faire oublier que plus l’alinéa est long, plus il y a des chances que d’autres alinéas puissent venir s’intercaler. Ce fractionnement *habituel* se double d’un fractionnement *moins habituel* (la coupure syntaxique intervient à un endroit de la chaîne où la coupure est syntaxiquement peu attendue). La spécialiste insiste sur le caractère *non-prémédité* de tels fractionnements : « *Il nous paraît même plutôt probable que ces fractionnements traduisent une élaboration syntaxique de l’énoncé, qui se déroule littéralement « en ligne », c’est-à-dire sur l’axe syntagmatique et en situation de temps réel, sans retour possible sur la chaîne émise, comme à l’oral [...]* », p. 806. L’hypothèse énonciative, qui consiste à envisager le fractionnement comme une attitude « colocutoire », est particulièrement intéressante. Dans la mesure où il y a en quelque sorte monopole du canal, « le tchateur donne le sentiment de coénoncer avec lui-même en élaborant un cadre imaginaire que d’autres vont alors pouvoir s’approprier et élaborer collectivement [...] », p. 810. Plus la prise de canal est importante, plus le tchateur fractionne son discours sur plusieurs envois : cela signifie une plus grande visibilité, mais aussi une perturbation du flux habituel des échanges.

Dans le cadre de nos analyses, nous considérons, par simplicité, le tchat comme des échanges constituant des tours de parole (plus ou moins (dés)organisés dans leurs fils discursifs) et postulons qu'à chaque tour correspond un énoncé. En réception, l'alinéa débute après la mention automatique du pseudonyme et se termine avant l'alinéa successif qui présente la même forme, suivie éventuellement des indications générées automatiquement et marquées par un code graphique initial. Ce dernier est configuré par le tchateur et précédé par la mention horaire, il est paramétré par le tchateur, au niveau de son logiciel et peut l'être de manière plus ou moins précise (heure/minute/seconde)<sup>184</sup>. Pour le tchateur, l'alinéa débute lorsqu'il commence à taper son texte et se termine lorsque celui-ci est envoyé sur le canal, au moment de la frappe de la clave « entrée ».

En fonction de ces observations, on peut dire que notre corpus de tchats se caractérise par un *fractionnement syntagmatique*. Les échanges du forum, par contre, présentent une *factorisation syntagmatique* (mise en facteur commun, au plan syntaxique, d'un segment d'un énoncé autonome émis par un premier adolescent et prolongé par d'autres) : les alinéas sont implicitement construits (ou explicitement grâce à la citation) dans la continuité de l'alinéa-énoncé, autonome syntaxiquement. Les smileys, les acronymes et les points de suspension représentent des indices d'« appel à la coénonciation » et de prolongement possible en réception par factorisation.

Nous n'avons pas la prétention d'aborder dans nos analyses tous les niveaux langagiers pratiqués dans les chats, courriels et forum, et nous nous sommes focalisés plus spécifiquement sur les *traits d'oralité dans l'écrit* recensés par Anis

---

Le fractionnement peut engager plus d'un seul tchateur et peut être pensé comme une attitude « coénonciative consensuelle », la *factorisation syntagmatique* : « L'alinéa support, lors de la factorisation, c'est-à-dire l'alinéa dont un segment est mis en facteur commun, est autonome syntaxiquement, à la différence de l'alinéa réalisant la factorisation (c'est-à-dire l'alinéa factorisé). D'un point de vue syntaxique, la situation est donc, sur le plan de l'autonomie de tous les alinéas, comparable à celle des fractionnements : tous les alinéas ne sont pas autonomes. Il semble cependant, à la différence de ce que l'on observe pour le fractionnement, que le premier alinéa [...] soit autonome (qu'il soit en l'occurrence du type de l' « alinéa-énoncé ») [...]. Tout semble se passer comme si la factorisation syntagmatique, mettant sous la dépendance d'un alinéa-énoncé un autre alinéa, venait compenser, dans la forme même du discours, les clivages évoqués ou en train de se constituer [...] », pp. 824-826. La disposition typographique des alinéas favoriserait la mise en facteur commun des segments syntagmatiques ; la lecture aurait tendance à s'opérer également de manière paradigmatique.

<sup>184</sup> Il faut préciser que ce repérage temporel traduit ce qui se passe en réception, et non en production, et que les conditions de réception varient d'un tchateur à l'autre (les aspects matériels de connexion ne créent pas une situation matérielle de réception identique pour tous).

(1998, 1999, 2001)<sup>185</sup>, la *ponctuation* au sens large et les *écarts* par rapport à la norme orthographique. Nous avons analysé ces écarts, ou « phénomènes remarquables »<sup>186</sup>, dans une perspective synchronique et selon une approche descriptive interne (des analyses ponctuelles d'interactions authentiques extraites du corpus). Des allers-retours constants entre une approche empirico-inductive (dominante) et hypothético-déductive ont été nécessaires pour décrire et interpréter cette nouvelle *norme scripto-conversationnelle*<sup>187</sup>. Parmi les différentes modalités de variation définies par Pierozak (2000), nous attestons de la fréquence de l'*omission*, de l'*adjonction* et de la *substitution*, qui sont autant de variantes produites involontairement<sup>188</sup>.

Il apparaît que les tchateurs adolescents ont tendance à privilégier davantage le sens que la forme. Mais cela seulement en apparence. Les formes « déviantes » sont l'indice d'une liberté prise par rapport aux normes orthographiques, ce qui permet aux scripteurs de faciliter leurs échanges. En même temps la forme compte énormément, car toute forme est susceptible de faire sens sociolinguistiquement.

Nous avons distribué les procédés à l'origine des écarts en deux ensembles majeurs:

1. les écarts « *qui s'entendent et se voient* », à savoir : la néologie, la troncation, les emprunts à l'anglais (mais aussi aux variétés de français), la réduction dans les phrases négatives, la substitution, réduction ou suppression des pronoms, la simplification du système temporel, la structuration syntaxique des unités proche de l'oral, les corrections et autocorrections etc. ;
2. les écarts « *qui ne s'entendent pas* » et ceux « *qui ne peuvent que se voir* », tels qu'ils relèvent de l'icône et/ou du symbole, de l'usage de majuscules, de smileys, des troncations et des réductions phonologiques, de la sélection de

---

<sup>185</sup> Nous faisons référence aux trois études suivantes de Jacques Anis : *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée*, Paris, Bruxelles, De Boeck&Larcier Université, coll. Méthodes en Sciences Humaines, 1998 ; *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Science Publications, 1999 ; « Approche sémiolinguistique des représentations de l'ego dans la communication médiée par ordinateur », in *Langages*, 144, 2001.

<sup>186</sup> Les catégories des « phénomènes remarquables » ont été définies par Pierozak (2003), à la suite d'une enquête, par sélection et croisement des phénomènes « qui frappent le plus » p. 587.

<sup>187</sup> « *La norme scripto-conversationnelle est un système d'éléments linguistiques manifestables graphiquement dont la fonction est de réagir à un stimulus donné (lequel en règle générale est urgent) d'une manière dynamique, c'est-à-dire d'une manière prompte et immédiate, en exprimant non seulement l'aspect purement communicationnel mais aussi l'aspect émotionnel de l'attitude de l'usager du langage qui réagit* » (Anis, 1999 : 75).

<sup>188</sup> Même si nous sommes conscients que « le partage entre la contamination spontanée et le recours intentionnel à des effets d'oralité est pratiquement impossible à effectuer [...] » (Anis, 1999 : 75).

graphèmes, de l'amalgame graphique, des reproductions plus ou moins phonétisantes, etc.

### 1.1. Les tchats d'adolescents: les données du corpus

Les tchats sont des espaces électroniques consacrés à la conversation électronique en (quasi) direct à caractère privé. Les adolescents participant à ces types d'échanges sont identifiés par des pseudonymes. Le facteur temps (l'urgence du direct) accentue les particularités linguistiques des messages : les énoncés sont brefs, sous-punctués et émaillés d'erreurs orthographiques et dactylographiques. Le lexique et la syntaxe relèvent de la conversation familière. La recherche de la brièveté et le désir d'expressivité expliquent les graphies en rebus, phonétisantes, les abréviations, les signes de ponctuation multiples et les smileys. C'est la langue des tchatches, du *bavardage confidentiel*.

L'*identitaire*, fortement représenté dans le discours (à travers les smileys, les pictogrammes, les couleurs etc.) rend possible la *convivialité*. Les tchats deviennent des *lieux conviviaux* privilégiés pour les adolescents.

Rapide et spontanée, la cyberécriture tapée et « défilante »<sup>189</sup> est temporellement contrainte car se déroule en temps réel. Le tchateur<sup>190</sup> adolescent surprend par la maîtrise du clavier, la vitesse de réaction, de frappe, ainsi par sa capacité à gérer une pluralité de fils conversationnels en ouvrant simultanément plusieurs fenêtres (comme notre corpus l'atteste, *cfr.* Annexe 1).

L'« *Historique de Conversation Messenger Plus!* » présente des *didascalies* séparées graphiquement du texte par des lignes horizontales qui encadrent la *date* (jour de la semaine/nombre/mois en lettres/année), précédée par l'entrée « Début de session » et les *participants* (d'abord les scripteurs et après les destinataires) sous la forme suivante : <pseudonyme + (phrase/signe personnalisant) + adresse électronique entre parenthèse>.

Chaque *alinéa* débute par la *date* (heure/minutes entre parenthèse ou heure/minutes/secondes entre crochets) suivi du *pseudonyme* dans la forme affichée

---

<sup>189</sup> Le contexte discursif est dynamique puisqu'il défile en permanence, comme dans une conversation (il n'y a pas de retour sur le texte en amont).

<sup>190</sup> D'après la définition de Pierozak (2003), « *Les tchateurs sont des « êtres de langue », amenés à développer des compétences sociolinguistiques ad hoc leur permettant d'évoluer dans l'univers du tchat* », p. 268.

dans la didascalie (si cette forme est longue, elle sera coupée automatiquement par l'ordinateur) et des *deux points*, qui introduisent le tour de parole.

L'échange débute souvent par des *formules variées de salutation* à connotation affective et amicale, accompagnées ou non d'interjections: « Coucou », « jte fais juste un coucou », « just un ti coucou [...] » (dans les variantes « Kikou », « kikoo » et « cc »), « Coucou ça va ? » (dans la variante « ca va ? »), « Coucou ma Princesse », « coucou ti ange », « Bjr ma Princesse », « Ma Lena d'amour :) », « Bonsoir mon monsieur », « Bonsoir », « Bonsoir ma Sarah d'amour », « salut », « slt coupain !! », « slt potto, [...] », « slt geget'sssss », « Eh mon ami [...] », « HeY », « noobie » (dans les variantes « naab », « naabous »), « pdale », etc. Parfois il s'agit d'allographes de l'onomatopée « youp » (employée pour exprimer l'allégresse): « yop », « yop gros », « Yop nigga », « yo », « yooooooooooooo », « o »).

Nous relevons aussi des *formules initiales de reprise de la conversation* après une pause plus ou moins brève: « Je suis re ma Princesse », « Voilà [...] », « re », « re ma ptite aji d'amour :) », etc.

Plusieurs incipits sont *in medias res*: « je sais que tu es absent [...] », « BAC BAC BAC BAC BAC BAC », « Lena d'amour ? », « les heures tourne sur le lex-ro aps de politesse », « t la ? » suivi d'un pictogramme, « t'es là ? », « là », « Je reviens mercredi (normalement) », « ouia ben la reactivité [...] », « arret de dormire toi ^^ », « non jsuis mort », « Par conte je sais pas si je vais continuer a play wow », « laissez tomber pr muipoi ce soir », « ptin les cours sa sert vrement à rioen », « no soucy potto », « Tu as reçu ce que je t'avais écrit ? », « J't'ai pas vu ojourd'hui :/ », « jv manger » etc..

Les *formules de clôture*, multiformes, sont des dérivations créatives de formes-bases traditionnelles, qui peuvent être accompagnées ou non par des pictogrammes: « bisous », « bizou » (suivi du smileys qui fait un clin d'œil), « bizz » (suivi d'un cœur), « gros bisous », « bisous bisous mon monsieur », « gros bsx jtd », « gros bsx jttttttttttm », « J't'aimeeeeeee bsx bsx à l'infini.. » (suivi d'un cœur rouge), « bieesou », « Okiish gwo biiisOuu Yanouu jtador fort », « jtm ma Lena d'amour », « bsx jtm trop ma Lena d'amour », « Jtmmmmm tout fort » (suivi d'un cœur rouge), « jtadore », « moi nossi jtm », « bnone nuit », « jre chez moi a tte », « bon ap », « oki bon ap », « a tt », « biz ma couille et merci ». Les onomatopées (« yy », « br » etc.), les smileys (« ☺ », « ☹ », « :) », « ;) », « :( », « : / », « ^^ », « P »,

« =/ » etc.) ou les pictogrammes (l'image de deux bouches arrondies qui font des bisous, l'image d'un cœur rouge, l'image d'une étoile), souvent combinés, peuvent remplacer les formules. L'expression « bises ma poule » est souvent représentée par l'image de la bouche en combinaison avec le lexème « ma poul ».

Des *axiologiques péjoratifs* peuvent se trouver en ouverture (« jpenetre leur boite a caca ») et en clôture (« gro bitedeclwon », « tg », « suce mes boules et leche ma guirlande si jbande jcracheré dans ta gueule ma sauce pikante », etc.).

Parfois l'échange se termine *sans salutations*, à cause d'une dispute (« Dis mio, aj me fet la tronche ? », ), d'un départ improvisé ou sans raison précise (« atta jre », « di moi skia », « après cher pazs », « dsl gro je V as tro bien je vai mallonger un peu », « baaaaa ytu fai que de dormire ^^ », « fin bon.. », « Ca va etre totalement impossible.. », « oki », « Ben c'est comme tu veux tite miss », « sa mdonne pas envie detre épave demain pour faire skon a fait hier », etc.)

Les *acronymes* « lol » (dans la variante en ouverture avec interjection « hey ol ») et « mdr » (dans leurs multiples variantes avec étirements graphiques) apparaissent souvent en ouverture et en clôture, ce qui nous permet d'affirmer qu'*ils jouent dans les chats d'adolescents le même rôle que les formules*.

Dans les *chats* la notion traditionnelle de phrase, fondée sur les repères ponctuationnels traditionnels n'est pas pertinente. Les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension (mais aussi la combinaison de ces trois signes) sont les plus représentés. Le point est rare, ainsi que la virgule<sup>191</sup>.

Parmi les principales *néographies*, allographes de formes standard qui représentent des formes relevant du registre courant ou familier de la langue parlée et engendrent des effets d'oralité, nous relevons les suivantes :

- la *chute de mutogrammes en finale* : concernant la *morphologie verbale* (« je vien » pour « je viens », « je vend », « je vai », « jpeu », « Gsper » pour « j'espère », « ca crain », « tu fai », « tu va ou ? », « tu recupere », « atta » pour « attends », « il doiv » pour « ils doivent », « vou ete » pour « vous êtes », « less tomber », etc.), *nominale* (« moi » pour « mois », « momen », « temp », « ga » pour « gars », « cour » pour « cours », « cachet », « do » pour « dos », « alucination », etc.), et *adjectivale* (« tre » pour « très », « tro cho » pour « trop chaud », « mieu » pour « mieux », « gro » pour « gros »,

---

<sup>191</sup> Contrairement aux analyses de Pierozah (2003), où la virgule occupe une place importante, dans notre corpus la virgule est presque absente.

« genty » - avec substitution des voyelles orales antérieures fermés [y]/[i]) ; la particule négative « pas » est souvent réduite souvent en « pa » (« spa cool » ou « spo cool » pour « c'est pas cool ») ou « as » ;

- la chute des « e » instables : le plus souvent *en final* de lexème, avec ou sans apostrophe (« ta pot », « ma poul », « o pir » pour « au pire », « touch », « just », « gross » pour « grosses », « pas grav' », etc.), mais aussi intermédiaires (« pdale », « dja », etc.) ; la chute se réalise régulièrement pour les *monosyllabes* : le pronom sujet de première personne « je », le pronom complément indirect de première personne « me » et la préposition « de » avec compactage (« tt ltemps », « jviens dvomir », « jcoupe », « jprenne », « jsuis », « jpense jretourne », « jviens dme reveiller », « dla thune », « jte laiss », « ça mfra », « tu m'fra », « j't'adore », « ça m'fait », « j'vais », « j're », « J'voulais », « j'devais », « on s'voit », etc.) ;
- des *squelettes consonantiques* : « bcp » pour « beaucoup », « lgtmp » (ou « lontpps ») pour « longtemps », « tps » pour « temps », « tkt » ou « tkkt » pour « t'inquiète » (avec réduction de « qu » dans « k »), « dsl » pour « désolé », « dtf » pour « de toute façon » (ou « tfasson »), « mnt » pour « maintenant », « vmt » pour « vraiment », « avt » pour « avant », « p-e » pour « peut-être », « Bjr » pour « bonjour », « Slt » pour « salut », « tjs » pour « toujours », « tp » pour « trop », « pk » pour « pourquoi » (avec réduction de « qu » dans « k »), « pr » pour « pour », « ss » pour « suis », « px » pour « peux », « vx » pour « veux », « stp » pour « s'il te plait », « gspr » pour « j'espère », « jms » pour « jamais », « cc » pour « coucou », « ms » pour « mais », « tt » pour « tout », « à tte » pour « à toute/à tout à l'heure », « ppr » pour « pépère », « trp » pour « trop », « grd » pour « grand », « dvt » pour « devant », « qq'un » (ou « kkun »), « qqchse », « bp » pour « bande passante », « ojd » pour « aujourd'hui ». Le lexème « bisous » est souvent réduit en « bsx » et « bsxx » (le « x » du smiley) mime la bouche ;
- la *simplification de digrammes* : « ai » dans « e/é » (« en vré » pour « en vrai », « ça fesait », « vrement » ou « vremen », « vrément », « jé » pour « j'ai », etc.), « au » dans « o » (« il oré du » pour « il aurait dû », « loutre », « ojourdui » avec réduction et compactage, etc.), « er » dans « é » (« pour me taillé », « t'envoyé », « ca va alé », « jvai mangé », « te remercié », « je

v te laissé », etc.). Nous observons aussi le cas contraire de substitution de « er » à « é » / « ait » dans la morphologie verbale (« g relever », « g eter » pour « j'étais », « jtavé dja montrer » pour « je t'avais déjà montré », « g trop manger », etc.) ;

- la *simplification de trigrammes* concernant surtout la *morphologie verbale* : « er » pour « ais/ait » (« c fer » pour « c'est fait », « tfer koi ? » pour « tu fais quoi ? », « jme fer » pour « je me fais », « javer » pour « j'avais », « sa fser » pour « ça faisait », etc.), « é » pour « ais/ait » (« tfé koi » pour « tu fais quoi », « sa ma fé » pour « ça m'a fait », « jvoul » ou « jvoulé » pour « je voulais », « mé » pour « mais », « jvé » pour « je vais », « t fré » pour « t'es frais », etc.), « o » pour « aut » (« fo » pour « faut », etc.), « o » pour « eau » (« nouvo » pour « nouveau », « koi dbo ? » pour « quoi de beau ? », etc.) ;
- l'*emprunt du digramme « oo » de l'anglais* : « kooi » pour « quoi » (avec réduction de « qu » à « k ») ;
- la *déconstruction de « oi »* : « moué » pour « moyen » (avec troncation par apocope), « moaaa » ou « ji vmoua » pour « moi » ;
- des *syllabogrammes* : « c » pour « c'est » (dans la variante « s » : « stout »), « c t » pour « c'était », « g t » pour « j'étais », « t » ou « T » pour « t'es », « t » pour « toute » dans le syntagme « T'façon » (« De toute façon »), dans le syntagme « tfaçon », « G » ou « g » pour « j'ai », « jv » ou « je V » pour « je vais », « j » pour « jours », « u » pour « eu », « h » pour « heure » dans le syntagme « a kel h », « L » pour « elle » ;
- des *variantes vocaliques* ou semi-vocaliques: la substitution de « a » à « o » (« nan », « Nah » pour « non »), de « i » à « e » (« oué » pour « oui », mais aussi « uèèèèèèèèèèèè », « ouai », « ouia », « ui », « vi », « Vui vui », « vouaye » et « Ouep »), de « i » à « y » (« ji retourne », avec compactage) ;
- des *logogrammes* : « en + », « ++ ++ + » pour « à plus », « koi 2 9 ? » (« koi 9 ? »), « +ieurs fois », « 2 x plus vite », « paske de 1 » ;
- la *liaison marquée graphiquement* : « un namour » (la fusion avec le nom crée une sorte de « préfixe » affectif : « Ma Namour » et « mon namour »), « j suis che zun pote » ;
- des *onomatopées* : « ouf ! », « mouarf », « erf », « arf », « yy » (rire), « ich » (pleurer), « yop », « yo » (avec redoublement « yoyo », « yogoyo »,



inversion « oy » ou réduction « y »), « br » (râler), avec étirement vocalique et consonantique (« rooooo », « baaaaaa », « Grrrrrr », « grrrrrrrrrrraouuuuuuuuu », « euuuuuuuuuuuuuuuuuuuuu ») ;

- des *interjections* : « Alalalala », « aaaah » (avec compactage et étirement syllabique), « heY », « ohw » ;
- des *étirement graphiques* : « Bonsoirrrrr », « Mdrrr », « MDRRRRRRRRRRRR », « loooooooooool », « mon espritttt », « gros bisouuus », « Jtmmmmm », « jttttttttttm », « J't'aimeeeeeee », « jtdddd tt tt fort », « Nonnnnn », « chloéééééé », « missss », « diii », « tcccc », « c vréééé », « pkkkkk ? », « Ouiiiiiiiiii » ;
- la *réduction des consonne doubles* : « metre », « doné », etc.
- des *réductions avec compactage* : « menfin » pour « mais enfin », concernant aussi l'omission de l'apostrophe (« lecole », « mallonger » etc.) ;
- la *réduction de « qu » dans « k »* : « ktu » pour « que tu » (avec compactage), « normal koi », « ke » pour « que », « eske » pour « est-ce que », « expliqué », « lexplikerai », « remark » pour « remarque », « kjai » pour « que j'ai » (avec compactage), « kan » pour « quand », « ki » pour « qui », « pask » pour « parce que », « keski » pour « qu'est-ce qui », « kekia ? » pour « qu'est-ce qu'il y a ? », « kasi » pour « quasi », « bank » pour « banque », « fisik » pour « physique », « tu crak » pour « tu craque », « juska » pour « jusqu'à », « jusko » pour « jusqu'au », « ce skon a pas » pour « c'est ce qu'on n'a pas », « komen ksé » pour « comment que c'est » (avec substitution de « s » sourd à « c », réduction et compactage), « kon » pour « qu'on » (avec compactage), « magik » pour « magique », « leskelle » (avec chute de mutogrammes), etc. ;
- la *réduction de « c » dans « k »* : « kass dal », « koku » pour « cocu », « klak » pour « claque », « klr » pour « clair » ;
- la *substitution de « z » à « s » sonore* : « plaizir » (dans la variante aussi « plez » avec simplification des digrammes et troncation par apocope), « bizou » pour « bisous » ou « biz » pour « bises » (avec chute de mutogrammes en finale), « repoz toi » pour « repose-toi », « soi dizan » pour « soi-disant », « vazy » pour « vas-y », « il la baizé ! », « jlé mize et pozé », « a coz » pour « à cause », « doccaz » pour « d'occasion », « mamauzer » pour « m'amuser », « mamzelle » pour « mademoiselle » ;

- la *substitution de « s » sourd à « c »* : « St'oi » pour « C'est toi » (avec compactage et déplacement de l'apostrophe), « sm'atin et st'aprem » pour « ce matin et cet après-midi » (avec compactage et ajout d'apostrophe) ;
- la *substitution de « s » sourd ou « c » à « ç »* : « sa va » ou « Ca va ? » (« cava », « bens ava »), « oci » pour « aussi » ;
- des *substitutions consonantiques ludiques* : « merki » pour « merci » ;
- des *réductions avec variantes vocaliques*, à connotation affective : « trankilou » pour « tranquille » (avec substitution de « qu » à « k »), « voili voilou » pour « voilà voilà ». D'autres cas de resuffixation en « -ou » à connotation affective (« choupiinou », « calinoux » etc.)
- d'autres types de *réductions*, signalées ou non par l'apostrophe (« pis » pour « puis », « m'sieur » pour « monsieur », « ptin », etc.), d'*ajouts* motivés par des *prononciations ludiques* (« creuvée de chez creuvée », « coupain », « moert », « je vazis », « rioen »), ou sans réelle motivation (« quioi », « éternel ») ;
- des *écrasements phonétiques* : « ché pas » (ou « cher pas », « chpa ») pour « je sais pas », « chui » pour « je suis » et « chui pa » pour « je suis pas » ;
- des *inversions de graphèmes*, dues aux contraintes de rapidité d'écriture : « al » pour « la », « parès » pour « après », « rfançais » pour « français », « bnone nuit », « g été vreifié », « eprso » pour « perso », « els » pour « les », « on en aprle demain » etc. ;
- des *troncations par apocope* : « télé » (avec resuffixation et chute du *e* instable « téloch »), « re » (pour « reviens »/ « revenu »), « ordi », « rep » pour « répondre », « maths », « profs », « expo », « photo », « anniv » (dans la variante « anif »), « l'appart », « auj » pour « aujourd'hui », « l'aprem » (avec réduction et compactage), « eco » pour « économie », « co » pour « connectée », « mess », « bon ap », « plais » (pour « plaisir »), « dab » (pour « d'habitude »), « exo » (avec resuffixation), « prospec », « perso », « la semaine pro », « un kom », « jsuis dans les vap », « médocs » et « hosto » (avec resuffixation), « dég » pour « dégoûtée », « ta cam » pour « ta caméra », « ciné », « cred » pour « crédit », « sympa », « nimp » pour « n'importe quoi », « exams », « en vac » pour « en vacances », « info » pour « informatique », « méca » pour « mécanique », « pub », « l'univ »,

« num », « ampli », « spec » pour « spécial », « term » pour « terminale », « celib » pour « célibataire », « à la kebab », etc. ;

- des *truncations par aphérèse* de lexèmes (« ti » pour « petit », « tite » pour « petite », « fin » pour « enfin », « culé » pour « enulé », « des » dans « es », « rien d espé » pour « rien de spécial », « tet » pour « peut-être », « igliiiiiii » pour « mongoloïde », « zizirrrrrrrr » pour « plaisir »), souvent avec *compactage* (« jourdhui », « mapler » pour « m'appeler »), et de syntagmes (« kom ça » pour « c'est comme ça », avec substitution de « k » à « c », « ava » pour « ça va », « là » pour « t'es là », « bien ? » pour « tu vas bien ? ») ;
- des *sigles et acronymes*: « pc », « tv », « pgm » (pour « pro-gamer »), « po » (pour « pièces d'or »), « jtmm » (pour « je t'aime »), « jtd » (pour « je t'adore ») ;

L'acronyme anglais « lol » (« laughing out loud ») et son équivalent français « mdr » (« mort de rire », dans la variante moins fréquente « ptdr » pour « pété de rire »), méritent un discours à part car ils sont énormément utilisés par nos jeunes tchateurs et prennent des valeurs différentes à l'intérieur de divers contextes. De nombreux exemples de notre corpus confirment que la force de cette réaction brusque et bruyante (la signification littérale est « *rire aux éclats* », « *rire à gorge déployée* ») est sensiblement atténuée par la *fréquence d'usage*:

<pseudo1<sup>192</sup> : rester chez soi regarder la télé pc dodo /<sup>193</sup> pseudo2 : mdr> ;  
<pseudo1 : réveil lycée cours manger cours travail douche travail dodo / pseudo2 : lol> ; <pseudo1 : demain j pense j retourne a lecole pask chez moi j me fer vrement trop trop chier kooi... / pseudo2 : lol> ; < pseudo1 : par contre jsuis vrément trop mort koi... / / pseudo1 : mdr> ; <pseudo1 : ça m'arrive de faire du social avec des gens.. / pseudo2 : mdr> ; <pseudo1 : beh ça va, u peu bourré mais ça va / pseudo2 : lol> ; <pseudo1 : M'es fous me met a poil / pseudo2 : ptdr> ; <pseudo1 : et jboi la vodka comme du pti lait / pseudo2 : lol>, etc. ;

---

<sup>192</sup> Nous schématisons, par facilité de lecture, les pseudonymes qui introduisent l'énoncé et dont la forme est souvent très longue et complexe ; les deux tours de parole se suivent à l'intérieur de l'échange et les chiffres 1 et 2 correspondent aux deux tchateurs participant à la conversation.

<sup>193</sup> Nous séparons graphiquement par une barre les deux alinéas pour en faciliter la lecture.

L'acronyme acquiert aussi d'autres possibles significations selon les contextes:

1. *lol* = *le sourire* sous-tend le syntagme « *de rien/pas de quoi* » : <pseudo1 : Merci / pseudo2 : lol> ;

2. *lol* = *le sourire* sous-tend *un clin d'œil* : <pseudo1 : Tu sais que tu me manques quand même ? / pseudo2 : mnt oui / pseudo2 : lol / pseudo1 : loooooooooool> ; <pseudo1 : Oui, je m'inquieterai tjs pour toi / pseudo1 : lol / pseudo2 : lol> ;

3. *lol* = *le sourire* sous-tend un « *ok* » : <pseudo1 : jre jvé (image d'un bonhomme qui mange) / pseudo2 : lol> ; <pseudo1 : t'as vu / pseudo2 : lol / pseudo1 : lol> ; <pseudo1 : tu fais comme moi : t'écris :j'ai pas compris / pseudo2 : lol / pseudo1 : lol> ; <pseudo1 : Ah ben sa va alors t'as quitté tot... / pseudo2 : lol> ; <pseudo1 : C pask j'dis nimp ktu répons plus ? / pseudo1 : lol / pseudo2 : uii lol> ; <pseudo1 : com t un adepte dmes video fo ktu voies les dernires^^ / pseudo2 : lol> ;

Ces *acronymes-alinéa* qui occupent, seuls, l'alinéa (ils ne sont que rarement associés à des lexèmes ou syntagmes et jamais à d'autres signes ou smileys) répondent souvent à d'autres acronymes-alinéa et appellent encore d'autres acronymes-alinéa, dans un dialogue « délirant » qui n'a plus de sens et où les tours de parole se réduisent à des éclats de fou rire. Ce « délire » s'exprime aussi par le choix de caractères spéciaux (style « tag » ou autres), de la police, de la couleur ou de l'allongement graphique<sup>194</sup> (souvent du « o » de lol ou du « r » de mdr) pour mimer l'intensité du bruit : plus le segment est étiré, allongé, grand et original, plus le rire est bruyant !

- des *emprunts* (plus ou moins totals) à *l'anglais* : « cool », « foot », « ok » (dans la variante « oki », « Okey » et « k »), « Je suis over fatigué », « c'est niquel » (avec la variante « nikel »), « squatter », « chouté », « tu play ce soir ? », « looté », « graille », « cheaté », « flash player », « stone », « stoned », « stop », « today », « les try », « news », « ça piss » pour « ça peace », « gus », « shoes », « bye », « raid », « Dabeul raison », « nice », « ty » pour « thank you », « branleur spotted », « c'est le crack », « fast »,

---

<sup>194</sup> L'allongement graphique joue le rôle de marque de structuration, dans la mesure où, d'un point de vue visuo-graphique, il y a indirectement une frontière qui est posée entre ce qui précède et ce qui suit.

« vous me needez », « joke », « Ca roxx », « me too », « flipper », « not grav », « ya moyen or not ? », « jsui contente for yOu », etc. ;

- des *resuffixations ludiques* (« pototo », « Sarounette », « ajinounette », « stageounet »), et pour évoquer *la prononciation anglaise* (« disponibleul » pour « disponible », « tampey » pour « tant pis » (avec substitution de « n » à « m ») , « no soucy pototo » pour « aucun souci mon pote » ;
- des *réductions ludiques* : « neuneu » pour « niais », « sousous », « fofou », « bibiche », souvent après troncation par apocope (« dodo » pour « dormir », « mimi » pour « mignon », « le momo » pour « le moral », « le fofo » pour « le forum », « dacodac » pour « d'accord ») et resuffixation (« mimiche ») ;
- des *jeux de mots* : « ben paske jvé en boité » pour « boîte/emboîter » ;
- des *changements de catégorie* : le nom utilisé comme verbe (« jsé pa si jtaf », « il ta raket ? ») ;
- du *verlan* : « nawak » pour « quoi » (avec substitution de « qu » à « k »), « och » pour « chaud », « relou » pour « lourd », « tof » pour « photos », « ouf » pour « fou », « le lex-ro » pour « le rolex ».

Les cas d'*oubli d'accents* circonflexe, grave et aigu sont nombreux, mais, en général, n'entraînent pas une confusion sémantique (« calins », « meme », « bete », « arrete », « etre », « tot », « surement », « voila », « deja », « interet », etc.) ; plusieurs cas d'oubli (peut-être dûs à l'insécurité et à la non maîtrise des normes orthographiques?) concernent l'auxiliaire avoir « a » et la préposition « à » (« a lecole »), mais aussi l'article défini « la » et la particule adverbiale « là » ;

La *phrase négative* est marquée presque toujours par *le seul forclusif*<sup>195</sup> « pas » (« j'avais pas vu que tu étais connecté... », « ou jsé pa koi », « Je sais pas », « je tenais pas », etc.).

Presque systématiques sont aussi la troncation de la voyelle accentuée [y] de *tu* devant voyelle (« t'es là ? », « t'es trop fort », « t'es partie », « t'as pas le droit », « thabite ou ? », « tva ou ? », etc.) et l'omission du *il* impersonnel (« faut l'assumer », « non faut pas », etc.), qui peut se réduire à la seule voyelle « i » (« i va mpler »).

---

<sup>195</sup> Le forclusif porte à l'oral l'accent et représente sémantiquement la marque la plus pleine.

Plusieurs *fautes d'inattention* concernent la morphologie verbale (« qu'as tu fais », « j'essayerais de me connectais », j'les aurait », etc.) ; les *fautes de frappe* sont aussi nombreuses (« il fait sj des effets » pour « tj », « sinpn » pour « sinon », « par conte », etc.)

La *majuscule* n'est pas employée systématiquement après un point, ni en début d'alinéa ; elle est souvent présente après un smiley.

Notre corpus est ponctué de *noms et syntagmes nominaux* relevant du *langage familier, voire vulgaire*, utilisé par les jeunes (« fringues », « thunes », « bahut », « la bouffe », « le bide », « ma gueule », « la tronche », « la caisse », « mythos » pour « mensonges », « daron », « être à la ramasse/dans le gaz/dans les vapeurs », « être épave », « pétage de cable », « la tete ds le cul », « va faire caca bordel de merde », « jmet la bite », etc.), et des *verbes et syntagmes verbaux* (« loupé », « pieuter », « sa msoule » pour « ça me soûle », « sa mgave », « jen ai marre », « ça pète », « chier », « bourré », « casser les couilles », « kiffer », « niker », « jgalere », « se taper », « jmen bat dsa » pour « se battre les couilles », « jsuis arraché », « te fais pas baiser », etc.).

Quelques *axiologiques péjoratifs* adressés à l'allocutaire sont toutefois présentes (« negro », « tg » ou « tg fdp » pour « ta gueule fils de pute », « gro bitedeclwon », « on tla mettra dans l'cul », « jte la fou dans l'cul pour 6 fois rien »).

Les *smileys* représentent des rituels para-punctuographiques de *typifications de soi* (de présentation et figuration de soi) très utilisés par nos adolescents. Même si nous n'avons pas mené une étude statistique, notre corpus est littéralement truffé de smileys, sous la forme de petits visages ronds, de signes punctuographiques ou de véritables pictogrammes :

- Les *petits visages ronds* (souriants ☺, tristes ☹, mais aussi qui font un clin d'œil, qui tirent la langue, qui froncent les sourcils etc.) occupent souvent, *seuls*, l'alinéa. Parmi les plus fréquents, nous citons les suivants:
  1. les visages qui sourient<sup>196</sup> (bouche souriante) : ils expriment un *total accord* avec l'interlocuteur (<<sup>197</sup>pseudo1 : ça m'fait plez ktu sois la / pseudo2 : ☺> ; <pseudo1 : rooooo ☺ / pseudo2 : ☺>, etc.);

---

<sup>196</sup> Ils expriment parfois un sourire ironique, mais nous ne détailleront pas le cas complexe du sens ironique, conscients qu'une riche littérature a été produite sur ce sujet.

2. les visages tristes (bouche triste) : ils confirment une *idée de grande tristesse, chagrin, difficulté, souffrance* (<pseudo1 : dure ! / pseudo2 : ☹>, etc.) ;
3. les visages qui font un clin d'œil : ils indiquent *accord (secret) et complicité totale* ;
4. les bouches « en rond » sont synonymes de *grande surprise*.

Les mêmes visages peuvent se trouver en *fin d'alinéa*<sup>198</sup> comme ponctuation finale : ils ajoutent généralement une connotation supplémentaire au segment linguistique qui précède :

1. *la joie*, liée à l'affectivité (amitié, amour), avec la *bouche souriante* : <pseudo1 : Bonsoir mon monsieur / pseudo2 : Bonsoirrrrr ☺> ; <pseudo1 : lol / pseudo2 : moi j'ai pas cou l'aprem on va voir une expo ☺> ; <pseudo1 : Un monsieur ? Une demoiselle N / pseudo2 : Ton monsieur et MA Demoiselle ☺> ; <pseudo1 : C t bien ta soirée d'anniv ? / pseudo2 : oui oui ☺> ; <pseudo1 : Le dodo, c'est ski ya de mieu dans la vie avec la bouffe ☺ / pseudo2 : lol. Uii c vrai... ^^> ;
2. *la tristesse* avec la *bouche triste* : <pseudo1 : visage avec la bouche en « S » qui exprime qu'on n'est pas bien / pseudo2 : Enfin bon qu'est-ce que tu veux qu'on y fasse... ☹> ; <pseudo1 : bisous ☺ / pseudo2 : deja ? ☹> ;
3. *le fait qu'on est confus, qu'on n'est pas en forme ou qu'on n'a pas envie de faire qqch* avec la *bouche en « S »* : <pseudo1 : lol / pseudo2 : S'pas cool quoi \*<sup>199</sup> > ; <pseudo1 : et toi ? / pseudo2 : bens ava g t en cours jourd'hui \*> ; <pseudo1 : Coucou / pseudo2 : Ben ojourd'hui javer mal o bide \*> ;
4. *la complicité* avec *le clin d'œil* : <pseudo1 : C'est pas à moi de te dire si c'est le cas^^ / pseudo2 : Non pas de bêtises tkt pas \*> ; <pseudo1 : si t malade t malade / pseudo2 : ouai ok \*> ;
5. *le désir, l'envie, la moquerie* avec la *langue tirée* : <pseudo1 : lol / pseudo2 : j'espere \*> ; <pseudo1 : bref ! / pseudo2 : Non pas genre c'est vrai pis c'est tout, t'es un namour t'es un namour, faut l'assumer \*> ;

---

<sup>197</sup> Nous avons choisi de transcrire l'alinéa entre crochets pour mieux visualiser les limites du tour de parole et en faciliter la lecture.

<sup>198</sup> D'après notre corpus, ceux-ci seraient beaucoup plus nombreux que les smileys-alinéas.

<sup>199</sup> Nous remplaçons le smiley par une étoile car le logiciel Word ne nous permet pas de reproduire fidèlement toutes les expressions de petits visages.

- <pseudo1 : ok ok sa me fera plaisir. =) / pseudo2 : Ben tres plaisir à moi; pseudo1 : j'aimerai bien voir ta tete faire des maths ou tu compren rein tiens \* / pseudo2 : Tu fais comme moi : t'écris : j'ai pas compris ;
6. *le doute avec les sourcils froncés* : <pseudo1 : ☺ / pseudo2 : ma soeur n'a pas fait de bêtises j'espère ? \*>; <pseudo1 : que veux tu dire avec ça ? / pseudo2 : koi \*> ;
7. *la surprise avec la bouche « en rond »* : <pseudo1 : J'espere que tu m'fra au moins un calin toi.. / pseudo2 : Y'en a i m'en on meme pas fait \* ;
8. *la rage, la menace, la méchanceté* : <pseudo1 : Toi vien meme pa ac sa !!! sinon (suivi du visage fâché et d'un visage avec la langue tirée<sup>200</sup>)> ;
9. *la peur, la terreur, la déception avec les yeux grands ouverts* : <pseudo1 : il est infini / pseudo2 : tu l'auras a vi ? \*> ;
10. *l'embarras avec les joues rouges* : <pseudo1 : mon namour... / pseudo2 : visage avec les joues rouges et l'image d'un coeur rouge>.

Très rarement ces smileys ponctuent le segment, *intermédiaires d'alinéa*.

Si l'interprétation des smileys-alinéas est strictement liée à l'alinéa/tour de parole précédent, les smileys en fin d'alinéa, de préférence, commentent *anaphoriquement* le segment qui encadrent.

Leur *intensité* est souvent redoublée par l'association de deux visages, l'un à côté de l'autre (<pseudo1 : j'espere que tu as reçu le long discours ke je t'avais écrits.. / pseudo2 : ah ben c'est niquel alors ☺☺> ; <pseudo1 : Sinon à part ça ben ça va m'faire trop plaisir de te voir demain ☺☺ / pseudo2 : ouii a moii aussi. =)>). L'intensité est exprimée aussi par l'association d'un visage souriant (bouche fermée) et un visage qui rit (bouche ouverte).

- Les *signes punctuographiques* : les éléments qui composent les smileys sont des signes de ponctuation, les *traits*, qui occupent des *sites* pour créer une *signification*. Aux formes assez proches, ces signes ont été créés pour être lus horizontalement, soit qu'ils présentent déjà une disposition horizontale, soit qu'il faille tourner la page pour les interpréter. Une même signification peut se traduire en plusieurs formes, selon que les traits occupent un seul

<sup>200</sup> C'est une « fausse menace » car la force expressive du visage fâché est annulée par le visage suivant, ironique, avec la langue tirée qui signifie « je t'ai eu ! ».



site (« »), deux sites (« : »), trois sites (« :- ») ou quatre sites (« = :- »). D'après notre relevé systématique, les smileys les plus fréquents occupent les sites suivants<sup>201</sup>:

1. le *seul site des yeux* : « ^^ » (sourire<sup>202</sup>), « ; » (clin d'œil), « p » (tirer la langue = moquerie) ;
2. le *seul site de la bouche* : « s » (confusion), « ) » (sourire), « ( » (tristesse), « / » (grande tristesse + scepticisme<sup>203</sup>) ;
3. le *site des yeux et de la bouche* : « : » (sourire), « :( » (tristesse), « : OO » (grande surprise<sup>204</sup>), « = » (grand sourire<sup>205</sup>), « :S » (grande confusion<sup>206</sup>), « :P » (grande moquerie<sup>207</sup>), « :D » (rire<sup>208</sup>), « :\$ » (embarras), « :X » (grand bisou<sup>209</sup>), « :/ » (scepticisme, doute), « =/ » (scepticisme, doute<sup>210</sup>), « xD » (grande joie<sup>211</sup>), « :I » (déception), « -\_-' » (déception + goutte de sueur=fatigue), « -\_-' » (déception + grande fatigue<sup>212</sup>), « :'( » (pleurer), « :@ » (méchanceté) ;
4. le *site des yeux, du nez et de la bouche* : « ; = » (sourire et clin d'œil), « :-O » (grande surprise<sup>213</sup>) .

Le site des « cheveux » et du « chapeau » ne sont jamais représentés, tout comme le smiley « :O » qui signifie « autodérision » (le trait nasal est chargé d'évoquer la boule rouge que le clown place sur son nez). Par contre la *juxtaposition* de deux smileys est assez fréquente et crée une surcharge

<sup>201</sup> Les occurrences observées sont le fait de plus de deux tchateurs.

<sup>202</sup> Les significations données entre parenthèses sont les plus courantes. Cela ne signifie pas qu'elles couvrent la palette des significations possibles, que l'on peut attribuer seulement à partir d'un contexte d'alinéa et/ou d'énoncé.

Très rarement le sourire est marqué par un seul signe « ^ » ; presque toujours nous trouvons le double signe (« ^^ ») qui mime les deux yeux.

<sup>203</sup> L'intensité est marquée par le redoublement du smileys. Dans ce cas, l'intensité de la tristesse est marquée par le seul site de la bouche, dont le trait est doublé d'un deuxième trait de scepticisme.

<sup>204</sup> L'intensité de la surprise est marquée par le site de la bouche, dont le trait est redoublé. Il s'agit du seul exemple de notre corpus où *l'intensité est liée à la répétition d'un trait* (contrairement aux analyses de Pierozak, 2003, qui citent beaucoup d'exemples de répétition et étirement du dernier trait).

<sup>205</sup> L'intensité du sourire est marquée par le sites des yeux, dont le trait est allongé.

<sup>206</sup> L'intensité de la confusion est marquée par le site de la bouche, dont le trait est en capitales.

<sup>207</sup> L'intensité de la moquerie est marquée par le site de la bouche, dont le trait est en capitales.

<sup>208</sup> L'intensité du rire est marquée par le site de la bouche (le « d » en majuscule).

<sup>209</sup> L'intensité du bisou est marquée par le site de la bouche (« x » en majuscule).

<sup>210</sup> Le scepticisme se réalise par le site de la bouche, en biais, et, alternativement, le site des yeux (deux points) ou du nez (égal).

<sup>211</sup> L'intensité de la joie est marquée à la fois par le site des yeux (en croix) et de la bouche (en « d » majuscule). Ce smiley signifie aussi « x de lol » (je me pète de rire).

<sup>212</sup> L'intensité de la fatigue est marquée par une double goutte de sueur, qui représente un grande effort, fait ou à venir.

<sup>213</sup> L'intensité de la surprise est marquée par le seul site de la bouche, dont le trait est en capitales.

kinésique (pseudo : Et o contrer ? :D:D mdrrr / pseudo : c koi le problème !!!?? :-O :-O ).

Les smileys punctuographiques ne se combinent jamais avec les logogrammes, ni avec les acronymes, à l'exemple de « lol » et « mdr »<sup>214</sup>.

Les formes *abrégées*<sup>215</sup> sont nettement majoritaires dans notre corpus, par rapport aux formes *pleines*<sup>216</sup> ou *allongées*<sup>217</sup> (qui ne sont nullement représentées): l'économie du trait « - » ou « = » pour le site du nez est le plus fréquent, car il porte, plus rarement que les autres sites des yeux et de la bouche, l'information sémantique du smiley (le support minimal des yeux sert, à lui seul, à la contextualisation du trait buccal). Mais nous observons aussi l'économie du trait « : » pour le site des yeux : la valeur pictographique du visage se réduit au seul trait buccal, qui porte l'information sémantique principale (le site buccal est le seul à pouvoir apparaître sans les autres traits et à être doublé).

Les formes non *réduites* (la *réduction*<sup>218</sup> est l'économie de la majuscule) concernent principalement le smiley à langue tirée « :P » associé à la « moquerie », le smiley « :X » lié aux « bisous », le smiley « :S » lié à la « confusion » et le smiley « :D » associé au « rire ».

Ces smileys punctuographiques occupent souvent, à eux seuls, l'alinéa, ou se trouvent, de préférence, en frontière d'alinéa (jamais en position intermédiaire).

Les *smileys-alinéa* miment une expression du visage à laquelle correspondent des expressions linguistiques synonymiques, qui relèvent du

---

<sup>214</sup> Nous n'avons pas repéré, contrairement aux analyses de Pierozak (2003), des smileys punctuographique associés à des images-logogrammes. Les logogrammes sont des *graphèmes rattachés à une unité significative* : il s'agit de chiffres, des opérateurs arithmétiques, des symboles conventionnels qui alternent avec la notation alphabétique dont ils constituent des abréviations. Les sigles, les « logos » et certains pictogrammes peuvent être considérés comme des quasi-logogrammes (Anis, 1998).

<sup>215</sup> Nous définissons l'*abréviation* l'économie d'un ou plusieurs traits.

<sup>216</sup> Nous définissons *forme pleine* le smiley où au moins *trois sites sont occupés*.

<sup>217</sup> Nous définissons l'*allongement* la répétition d'un trait, qui est en général le trait buccal.

<sup>218</sup> Nous faisons référence à la terminologie de Pierozak (2003) qui définit la « réduction » d'un trait comme « l'économie de la mise en majuscule d'un trait » (lorsque ce trait peut recevoir la majuscule, ce qui évite d'avoir recours à une clave supplémentaire). Selon la spécialiste, l'économie n'induit pas nécessairement une simplification : « L'économie en production (qui peut être liée à la situation relativement stressante, cognitivement, du tchat) représente même généralement un surcoût cognitif en réception (et cela d'autant plus que le tcheteur n'est pas un habitué). Il y aurait, en d'autres termes, déplacement (du pôle émission vers le pôle réception) des coûts cognitifs, qui, quant à eux, resteraient stables. Cela mettrait en lumière le lien qui peut exister entre le média et la production linguistique : un « français sous stress », comme le « français tchaté », serait un français dont les coûts cognitifs se trouveraient en quelque sorte qualitativement modifiés par « rerépartition » quantitative entre pôles émetteur et récepteur [...] » (pp.455-456).

même champ axiologique: <pseudo1 : alors sa va / pseudo2 : ^^ > (= je vais bien/très bien/super...); <pseudo1 : bien dormi ? / pseudo2 : ^^ > (= très bien, super...); <pseudo1 : uii et toi ? sa avaii pas l'aiir d'aller tt a l'heure / pseudo2 : =/ > (= moyen/pas bien/pas très bien...); <pseudo1 : Euh uii j'seraii surment en ville samedi en fiin d'aprem. / pseudo2 : =) > (= je suis content/super...).

Les *smileys en fin d'alinéa* ajoutent une information complémentaire au segment linguistique qui précède. L'interprétation anaphorique ne dépasse pas les limites de l'alinéa : <pseudo1 : ta di a ton futur homme ktu lkiffer ?:D / pseudo2 : mdr> ; <pseudo1 : tu crak koi ;) / pseudo2 : mdr> ; <pseudo1 : J'ai une surprise pour toi ce soir ;) / pseudo2 : ouaa nahh tivne jmen fou ou jvien te cherché>, etc..

- Les *pictogrammes* : le recensement des images utilisées par nos tchateurs adolescents nous permet de définir trois types de *pictogrammes très fréquents*. Il s'agit d'images stylisées qui représentent une « bouche en cœur » (= « je te fais des bisous »), une « étoile » et un « cœur » (= « je t'aime », dans la variante plus arrondie et moins arrondie). Ces pictogrammes peuvent enrichir et personnaliser le pseudonyme (l'étoile, par exemple, entoure le pseudo de Yann). Un *type peu fréquent* est représenté par l'association d'un signe de ponctuation ou d'une lettre, aux caractères spéciaux, avec des images : le point d'interrogation entouré d'étoiles, le « m » entouré de cœurs, mais aussi de la photo d'une « bouche en cœur ». Parmi les *types atypiques* (qui apparaissent une seule fois), nous relevons des *images stylisées* (« le petit bonhomme qui conduit », « le bonhomme qui mange un plateau de pâtisserie », « une fleur », « une étoile de mer en forme de bonhomme »), ainsi que des *photographies* (« la photo du visage d'une fille qui fait des bisous »).

Ces images peuvent occuper, à elles seules, l'alinéa, isolées ou associées à une deuxième image qui renforce l'*intensité* : <pseudo1 : j't'adore / pseudo2 : (image de la bouche en cœur) (image de la bouche en cœur)> ; <pseudo1 : plein de gros bisous éternels / pseudo2 : (image de la bouche en cœur) (image du cœur)>.

A valeur symbolique, ces pictogrammes représentent des « raccourcis » qui remplacent le linguistique (ils sont réalisés souvent par des raccourcis clavier).

Dans quelques cas, nous avons observé l'association d'un petit visage rond avec une image, qui complète la signification du premier : <pseudo1 : mon amour... / pseudo2 : (petit visage embarrassé aux joues rouges) (image du cœur)>.

Les pictogrammes se trouvent souvent en fin d'alinéa, à la frontière du segment linguistique pour le renforcer visuellement : <pseudo1 : J't'aimeeeeeee bsx bsx à l'infini.. (image du cœur)> ; <pseudo1 : Biz poto (image du cœur) / pseudo2 : bizz (image du cœur)>.

Très rarement l'image ponctue le segment : <pseudo1 : merci beaucoup, c'était normale que jprenne un peu de tes nouvelles... bisous bisous BISOUS (image de la bouche en cœur) repose toi bien (image de l'étoile)>.

## 1.2. Les courriels : les données du corpus

Forme de correspondance *privée asynchrone*, le courriel se caractérise par l'extrême brièveté du *délais de transmission* du message du scripteur vers la boîte à lettres du destinataire (d'où le nom de « snail-mail », le « courrier escargot ») et par un *délais de réception* qui dépend du rythme de consultation du destinataire (les messages non encore lus sont stockés dans une boîte à lettre électronique). Chaque utilisateur est identifié par une adresse électronique qui a la forme suivante : < nom > @ < nom de domaine >. Le paratexte de l'en-tête d'émission (*la didascalie*) comporte plusieurs champs, qui ne sont pas tous remplis obligatoirement. Seuls l'expéditeur et le destinataire sont obligatoirement informés ; le sujet l'est en règle générale, les autres (le destinataire d'une copie « Cc », d'une copie envoyée à l'insu du destinataire « Bcc », le nom du fichier joint au message « Attachement ») le sont le cas échéant. Dans notre corpus, l'*expéditeur*, introduit par la forme anglaise « From » suivi des deux points, a la forme du *pseudonyme entre guillemets* (l'internaute peut choisir aussi de garder son nom et prénom) suivi de l'*adresse électronique entre crochets*. Le *destinataire*, introduit par l'anglais « To » suivi des deux points, est identifié par *la seule mention de l'adresse électronique*. Le *sujet*, signalé par « Subject » suivi des deux points, a la forme des salutations (« un pitit

bonjour », « coucou », etc.), d'un mot/phrase-clé codé (« M-1 »), d'un signe ponctographique (« ... ») ou d'un espace vide (la forme « RE : » indique que le mail est écrit en réponse à un mail précédent ; la place du sujet est vide). La *date* (l'anglais « Date » suivi des deux points) mentionne le jour de la semaine abrégé en anglais (« Sun », « Mon », « Thu », « Wed », etc.), séparé par une virgule des indications du jour, du mois (en abrégé « Oct », « Jun », « Mar », « Aug », etc.), de l'année et de l'horaire (heures : minutes : secondes).

Presque tous les *messages* sont introduits par des *formules de salutations* (« bonjour », « coucou toi ! » - dans la variante aussi du point d'exclamation multiplié 9 fois -, « coucou mon pti toi !!!!!!! », « coucou monsieur »), séparées du corps du message par un espace blanc ou par un retour à la ligne, mais aussi intégrées au texte sans signes de séparation. Mais nous observons aussi des cas où la formule initiale est absente et les messages commencent *in medias res* (« j'ai bloqué pck je voulais voir ta rép. [...] », Hmmm Voilà. Je me décide enfin à t'écrire... »). Par contre, les *formules de clôture*, plus ou moins synthétiques, sont toujours présentes, suivies ou non du prénom du scripteur, qui peut signer aussi par un simple smiley (« Sur ce, Je te laiss :) », « sur ce bonne soirée kan mm, et à kan tu désireras me parler. », « Biz », « gros bisous. jespère a tout a lheure », « gros bisous a demain pr un otre mail. Alicia », « jte fé de gros bisous. jtadore Alicia », « gros gros bisous manue »).

La *ponctuation* est représentée essentiellement par le point ferme qui n'est *jamais* suivi d'une majuscule, des points de suspension, d'exclamation et d'interrogation. Les virgules sont rares et le point et virgule carrément absent.

Les *néographies* recensées, qui montrent des particularités intéressantes surtout au niveau des graphies phonétisantes, sont les suivantes:

- des *syllabogrammes* : « c » pour le présentatif « c'est » et « sais », « ct » pour « c'était », « g » pour la forme verbale à la première personne « j'ai », « t » pour « tes » et « t'es », « m » pour « mais », « v » pour « vais » ;
- des *logogrammes* : « koi 2 9 ? » pour « quoi de neuf ? », « g 15000 truc prévu » pour « j'ai quinze mille trucs prévus » ;
- des *squelettes consonantiques* : « dsl » pour « désolé », « pb » pour « problème », « dc » pour « donc », « ac » pour « avec », « pr » pour « pour » (dans sa variante « por »), « ds » pour « dans », « pck » pour « parce que », « qqch » pour « quelque chose », « ts » pour « tous », « st »

- pour « sont », « mm » pour « même », « bcp » pour « beaucoup », avec *réduction et compactage* (« jss » pour « je suis », « jv » pour « je vais ») ;
- la *chute des « e » instables* (« ptit », « encor », « fair », « journé ») combinée avec la *chute des mutogrammes en finale* (« mes portabl » pour « mes portables », « pti » pour « petit », « com » pour « comme ») ;
  - des *chute des mutogrammes en finale* : « tou » pour « tout », « pui » pour « puis », « exactemen » pour « exactement », « momen » pour « moment », « plu » pour « plus », « pa » pour « pas », « alor » pour « alors », « ché » pour « chez », « mieu » pour « mieux », « tu veu » pour « tu veux », « se voi » pour « se voit », « nou » pour « nous », « di » pour « dit ». La chute concerne souvent *le « s » du pluriel* (« vacance » pour « vacances », « excuse » pour « excuses », « nouvelle » pour « nouvelles », « lé papier » pour « les papiers », « truc prévu » pour « trucs prévus ») et *le « s » de la deuxième personne du morphème verbal* (« tu sera », « tu reviendra », « tu verra », « tu va », « répon » pour « réponds », avec réduction);
  - des *réductions avec compactage* : concernant surtout *la première personne singulier* (« Jte » pour « Je te », « jai » pour « j'ai », « jten » pour « je t'en », « jtenvoi » pour « je t'envoie », « jtai » pour « j'étais », « jespère » pour « j'espère » (dans la variante sans accent), « jvais » pour « je vais », « jtravaille » pour « je travaille », « jte » pour « je te », « jadore » pour « je t'adore »). D'autres cas : « ma » pour « m'a », « lhistoire » pour « l'histoire », « lheure » pour « l'heure », « ptetre » pour « peut-être », « demin » pour « demain », « davoir » pour « d'avoir », « qétoné » pour « qu'étonné », « lai » pour « l'ai », « nas » pour « n'as », « nai » pour « n'ai », « tavoir » pour « t'avoir », « nen » pour « n'en », « tnvoyer » pour « t'envoyer ». Des cas de combinaison avec la *chute des mutogrammes en finale* (« jtenvoi » pour « je t'envoie », « lopital » pour « à l'hôpital », « lappendicite » pour « l'appendicite », « tu mdi » pour « tu me dis », « mintenan » pour « maintenant » « pu » pour « plus », « pi » pour « puis » - dans la variante « pis » avec simple réduction) ;
  - la *simplification des digrammes* : « o » pour « au » (« otre » pour « autre », « ossi » pour « aussi » - en combinaison avec la substitution du double « s » à « c » : « oci » pour « aussi », « ojourdui » pour « aujourd'hui » avec

réduction et compactage, « cho » pour « chaud » avec chute de mutogramme en finale), « é » pour « ai » (« parleré » pour « parlerai ») ;

- la *simplification des trigrammes* : « é » pour « ais »/« ait » (« mé » pour « mais », « fé » pour « fait »/« fais », « allé » pour « allait », « soulé » pour « soulait », avec effacement de l'accent circonflexe, « sa yé » pour « ça y est » avec compactage, « jpouré » pour « je pourrais », « javé » pour « j'avais », « je my atendé » pour « je m'y attendais » avec réduction), « o » pour « aut » (« fo » pour « faut ») ;
- la *substitution de « k » à « qu »* (« ke » pour « que », « ki » pour « qui », « koi » pour « quoi »), avec *réduction et compactage* (« kme » pour « que me », « keske » pour « qu'est-ce que », « kjaille » pour « que j'aille »), avec *substitution de « s » à « c »* (« ske » pour « ce que »), avec *chute des mutogrammes en finale* (« tinkiet » pour « t'inquiète ») ;
- la *réduction de « qu » dans « k »* : « kon » pour « quand » (avec simplification des digrammes et chute de mutogramme en finale), « kon » pour « qu'on », « khier » pour « que hier » (avec compactage), « kan » pour « quand » (avec chute des mutogrammes en finale), « paske » pour « parce que » (avec substitution de « s » à « c », chute de la liquide vélaire « r » et compactage) ;
- la *substitution de « z » à « j »* : « zuste » pour « juste »,
- la *substitution de « z » à « j »* : « zé » pour « j'ai » (avec compactage et simplification des digrammes) ;
- la *substitution de « z » à « s »* : « Biz » pour « Bises » (avec chute des « e » instables et mutogramme en finale) ;
- la *substitution de « s » à « ç »* : « sa » pour « ça » ;
- la *substitution de « s » à « c »* : « en smomen » pour « en ce moment » (avec réduction, compactage et chute des mutogrammes en finale) ;
- des *variantes vocaliques* à connotation affective : « vilou » pour « voilà » ;
- des *smileys poctuographiques* : « jvais bien jespère ke toi oci^^ » → en final d'alinéa avec variante du sourire complice marqué par le seul site des yeux, « Je te laisse : ) » → en clôture de mail, marque le sourire et occupe le site des yeux et de la bouche ;
- des *acronymes* anglais remplaçant un syntagme ou une expression figée : « fc » pour « football club », « lol » pour « laughing out loud » ;

- des *onomatopées* : « a » pour « ha ! » (avec réduction et compactage : « alala ») ;
- des *truncations par apocope des noms* (« rép » pour « réponse », « mess » pour « message ») et des *verbes* (« rép » pour « répondu », « rep » pour « répondre »).

Nous avons remarqué, en général, la permanence des *accents*. Néanmoins, quelques cas d'oubli d'accents se signalent (« meme », « tete », « surement », « derriere », « a toi », « a lopital », « a tout a lheure »). Un seul cas d'oubli de signe diacritique (« ca » pour « ça ») et de substitution erronée d'accent (« être » pour « êtr »).

Les *fautes* de terminaison verbale et d'accord (« jai mal agis », « ca ne ma pas tuer », « un gros bisous » pour « un gros bisou »), ainsi que de frappe (« novuelles » pour « nouvelles », « meïux » pour « mieux ») sont dues probablement aux contraintes de vitesse du mode de communication.

### 1.3. Le forum pour adolescents : les données du corpus

Les *forums pour adolescents* sont des groupes de discussion accessibles par le réseau Internet et ouverts exclusivement aux adolescents. Comme tout forum, ce sont « des unités de lieu où vont défiler en permanence, plus ou moins rapidement, les échanges actifs des internautes connectés depuis n'importe quel endroit »<sup>219</sup>. La correspondance électronique, archivée automatiquement, est *asynchrone*, et produite *collectivement* de manière interactive. La fenêtre principale du canal correspond à une *sphère publique responsabilisée d'échanges*<sup>220</sup>, ouverte à tous les jeunes connectés au même canal. Des échanges à caractère privé peuvent avoir lieu en parallèle (dans autant de fenêtres distinctes) auxquels n'ont accès que les jeunes connectés engagés dans ces échanges décidés à leur initiative. Les messages sont accessibles à tous les membres du groupe concerné. Colin et Murlon-Dallies

<sup>219</sup> Nous empruntons la définition à Isabelle Pierozak (2003) : « Le « français tchaté » : un objet à géométrie variable ? », in *Langage & société*, n. 104. Selon Pierozak (2000), l'existence de groupes de discussion est fluctuante car « un groupe n'existe (après vote collectif décidant de son effective création) que par les messages qui y sont postés puisqu'un groupe n'est rien d'autre qu'une longue suite de messages qui peuvent se répondre les uns aux autres et/ou aborder des sujets distincts. Ces messages ne sont pas indéfiniment consultables au sein du groupe puisqu'ils se remplacent les uns les autres successivement (pour des raisons de mémorisation informatique) [...] », p. 111.

<sup>220</sup> Nous faisons référence à Pierozak (2003) qui définit l'échange « placé dans un jeu de responsabilités partagées engageant les participants vis-à-vis d'une instance externe à l'échange et identifiée » (le *modérateur* du forum).



(2004) parlent de « polyadressage ». De plus, si le forum est à *libre accès*<sup>221</sup>, comme dans le cas de *Djeun*<sup>222</sup>, les messages postés sont lisibles non seulement par tous les membres du forum, mais aussi par un nombre potentiellement illimité d'internautes (adolescents et non). Les scripteurs-adolescents du forum se divisent en « ops » (*opérateurs* ou *modérateurs* du canal qui l'animent et sanctionnent positivement ou négativement le comportement des interlocuteurs<sup>223</sup>) et « non ops ». Ils constituent, ensemble, une communauté virtuelle qui s'actualise dans et par ses échanges langagiers, sous la forme d'une communauté de pratiques et de représentations linguistiques relativement égalitaire et sociologiquement assez homogène: *la communauté linguistique adolescente*.

Les *messages* s'organisent selon le profil thématique des canaux<sup>224</sup> et sont envoyés sur le canal par l'internaute. Ils sont encadrés par une *didascalie métasituationnelle* et une *signature* générées automatiquement. La *didascalie* mentionne obligatoirement le *numéro d'intervention* précédé du symbole « # », la *date* (jour/mois/année), l'*heure* (heure/minutes/secondes), l'*avatar*, le *pseudonyme* suivi du symbole « ♂ » ou « ♀ » selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille, le *statut*<sup>225</sup> (Best djeun, invité, Djeun pro, Baby djeun, Cool djeun, Djeun master, Kid djeun,

<sup>221</sup> Pierozak (2003) parle d'*ouverture vs fermeture de la sphère publique d'échange*.

<sup>222</sup> Le lexème « djeun » est une *réduction avec compactage* du syntagme « de jeunes » avec ellipse du verbe « discuter/bavarder/tchatcher » : sur le forum les jeunes discutent de jeunes.

<sup>223</sup> Selon Pierozak (2003), la légitimité d'un opérateur réside dans une « autorité techniquement fondée » et dans une « animation socialement organisée ». L'op est une sorte de modérateur responsable de la bonne tenue d'un canal et de son ambiance générale. Si le canal est très fréquenté, il y a plusieurs ops, qui n'ont pas tous nécessairement le même statut (ops « temporaires », « stagiaires », « permanents »). Les ops jouent le rôle d'« arbitres linguistiques » et doivent faire respecter la *netiquette* (repère normatif qui explicite les bonnes règles de conduite), qui varie selon les canaux, mais qui interdit principalement le *flood* (l'envoi répété d'un même texte sur un canal en un laps de temps très court, parfois à des fins publicitaires ou de simple nuisance), le *clonage* (dédoublé – ou plus – d'un connecté par le moyen d'un clone qui produit deux – ou plus – adresses identiques) et le *nuke* (une attaque à distance d'un ordinateur). D'autres comportements condamnés concernent le harcèlement, la vulgarité, la violence, l'impolitesse, le mauvais goût et les discours sur les sujets tabous ou sensibles. Mais aussi le non respect de la langue en usage (dans notre cas le français). Parmi les sanctions négatives dont disposent les ops, on trouve principalement le *kick* (on déconnecte l'indésirable du canal) et le *ban* (on bannit, écarte l'indésirable pour une durée variable).

<sup>224</sup> L'unité thématique d'un forum, le *topic*, est *relative* car les discussions en ligne sont souvent désorganisées et confuses (ce qui entraîne une entrave certaine à avoir une lecture globale des échanges) à cause du développement fréquent de multiples fils de discussion et de conversations parallèles. Selon Michel Marcoccia (2004), l'*asynchronie* semble favoriser la dispersion thématique car l'attente favorise la fragmentation. L'unité du cadre participatif d'un forum est aussi relative car il n'y a pas de groupe de participants définis mais, au contraire, de nombreux participants qui entrent et sortent de la discussion. Les forums, ce sont des « polylogues discontinus médiatisés par ordinateur qui favorisent la fragmentation, l'émergence et la bifurcation de sous-groupes conversationnels ».

<sup>225</sup> Les participants peuvent choisir un des qualificatifs suivants pour définir leur propre *statut*: « best », « pro », « invité », « baby », « kid », « cool », « master » et « défons' ».

Défons'djeun). Facultativement, on peut citer l'âge, le *lieu de naissance*, la *date d'inscription*, le *numéro de messages postés* et l'adresse d'un éventuel *site web/blog*.

Les *avatars* représentent une *spectacularisation* des échanges informels pour renforcer l'*identitaire* et la *convivialité*.

La *signature*, qui clôt le message, est séparée par une ligne horizontale et créée par l'internaute à son goût: nous avons recensé des pseudonymes, des adresses de sites web, forum, blog, courriel, des citations de phrases et dictons et des images (photographies, dessins, BD...). La créativité se reflète dans le choix des caractères, des polices, des couleurs et des smileys qui accompagnent le texte (petits visages ronds, signes para-punctuographiques, pictogrammes).

La forme des messages qui défilent sur le forum se rapproche de la *factorisation syntagmatique* : un message support, autonome syntaxiquement, est mis en facteur commun. Les messages en réponse, factorisés, sont créés *selon* un *parallélisme structureur* : la répétition du topic.

Les *formules de salutations d'ouverture* sont absentes, sauf dans la première intervention qui ouvre le dialogue (« salut », « salut tout le monde », « slt », « coucou » et « kikou les gens »). Les textes se caractérisent par une entrée en matière abrupte, associée à une logique de la *citation* des passages-clés : l'internaute sélectionne le passage à citer et, à travers la petite touche « citer », le recopie dans son message (l'ordinateur crée automatiquement le syntagme <pseudo texte source + « a écrit : > qui précède toute citation).

Les *formules de clôture* sont rares et représentées essentiellement par le lexème « bisous » (« voilà bisous à ts », « bisous a tous »), modifié phonétiquement (« bizous. lily »), ou accompagné de smileys (« Bisous : »). Des formes anglaises sont attestées : « alé kissss a vous » et « alé kiss ». Les smileys et l'acronyme « lol » remplacent souvent les formules.

Parmi les *néographies* les plus utilisées nous citons les suivantes :

- la *chute de mutogrammes en finale* : concernant principalement la *morphologie verbale* (« jsui » pour « je suis » avec compactage, « les limite » pour « les limites », « permi » pour « permis », « j me reveil » pour « je me réveille », « ça me ren » pour « ça me rend », « jveu » pour « je veux », « mont di » pour « m'ont dit », « mes amis me dise » pour « mes

amis me disent », « ce mec me fou » pour « ce mec me fout », « je li » pour « je lis », « je sui » pour « je suis », « ns voulion », « ns aimon », « lé gars kif » pour « les gars kiffent », etc.), la *morphologie nominale* (« gar » pour « gars », « moi » pour « mois », « foi » pour « fois », « vêtemen » pour « vêtements », « hau » pour « haut », « description » pour « descriptions », « fan » pour « fans », etc.), *adjectivale* (« long » pour « longs », « intéresan » pour « intéressant », etc.), *adverbiale* (« pluto » pour « plutôt », « par dessu » pour « par dessus », « alor » pour « alors », « tro » pour « trop », « franchemen » pour « franchement », « lonten » pour « longtemps », « discrétemen » pour « discrètement »). La particule négative « pas » est souvent réduite souvent en « pa » (ou « po »).

- la *chute des « e » instables* : « styl », « etr », « minijup », « bass », « chaussur » pour « chaussures », « debil » pour « débile », « fier » pour « fiere », « ptit » pour « petite », « vest », « on en trouv », « la premiér fois », « c'que c'est » pour « ce que c'est », « vi » pour « vie », « d'lire » pour « de lire », « j'vous l'conseil » pour « je vous le conseil », « istoir » pour « histoire », « dir », « on vs en suppli », « pr répondr » pour « pour répondre », « possibl » (ou « posibl ») pour « possible », « just » pour « juste », « tu s'ras » pour « tu seras », « d'facon » pour « de façon », « l'pont » pour « le pont », « viv'ment » pour « vivement », avec plusieurs cas de *réduction* ;
- des *squelettes consonantiques* : « tt » pour « tout » ou « tous » (avec variante « ts »), « ac » pour « avec » (variante : « avc »), « ds » pour « dans », « tp » pour « trop », « pr » pour « pour », « tjrs » pour « toujours » (ou « tjr »), « mn » pour « mon », « ss » pour « suis » ou « sans », « pk » pour « pourquoi », « psk » pour « parce que », « bcp » pour « beaucoup », « gd » pour « grand », « qlq » pour « quelqu'un », « qqch » pour « quelque chose », « tt le tps » pour « tout le temps », « svp » pour « s'il vous plaît », « vs » pour « vous », « ns » pour « nous », « yx » pour « yeux », « srx » pour « sérieux », « dc » pour « donc », « HS » pour « hors sujet », « len » pour « leçons », « qd » pour « quand », « pdt » pour « pendant »,
- la *simplification de digrammes* : « ai » dans « e/é » (« enfet » pour « en fait » avec compactage, « vrément » pour « vraiment », « c'est vré » pour « c'est vrai », « édé » pour « aidé », « jvé fêr » pour « je vais faire »,

« celibatér » pour « célibataire »), « *é/e* » pour « *ez* » (« *éséyé* » ou « *essayé* » pour « *essayez* », « *vous aimé* », « *assé* » pour « *assez* », « *aidé-ns* » pour « *aidez-nous* », « *vous seré* » pour « *vous serez* », « *vs prené* » pour « *vous prenez* », « *renseigné vs* » pour « *renseignez-vous* »), « *au* » dans « *o* » (« *ossi* » pour « *aussi* », « *otres* » pour « *autres* », « *dotr* » pour « *d'autres* », « *ojourdui* » pour « *aujourd'hui* » avec réduction et compactage, « *a cose* » pour « *à cause* », « *pomé* » pour « *paumé* », « *o contrér* » pour « *au contraire* », « *il y ora* » pour « *il y aura* », « *otour* » pour « *autour* », « *lépole* » pour « *l'épaule* »), « *é* » pour « *es* » (« *lé trucs* », « *lé orphelins* », « *lé petits* », « *dé* »), « *ea* » dans « *i* » (« *jin* » pour « *jean* »), « *ou* » dans « *w* » (« *wé* » pour « *oué* »), « *i* » pour « *ai* » (« *j'i* » pour « *j'ai* »), « *é* » pour « *ay* » (« *gé* » pour « *gay* »), « *sc* » dans « *s* » (« *consien* » pour « *conscient* »). Nous observons aussi bien des cas de *simplification de « er » dans « é »* (« *j'aime bien porté* », « *il vient de passé* », « *vs pou v ataké* » pour « *vous pouvez attaquer* » avec simplification des consonnes doubles et substitution de « *k* » à « *qu* ») que de « *complexification* » de « *é* » à « *er* » concernant la *morphologie verbale* (« *mon look preferer* », « *on m'a jamais critiquer* », « *je me suis trouver* » pour « *je me suis trouvée* », « *j'en ai pleurer* », « *on est pas retourner* ») et  *nominale* (« *lamitier* » pour « *l'amitié* ») ;

- la *simplification de trigrammes* : concernant la *morphologie verbale* (« *é/e* » pour « *ais/ait* » → « *mé* » pour « *mais* », « *ça fé* » pour « *ça fait* », « *tu coné* » pour « *tu connais* », « *j ve pas me tuer* » pour « *je vais pas me tuer* », « *sa moré* » pour « *ça m'aurait* » avec simplification de digramme, substitution de « *ç* » dans « *s* » et compactage ; « *o* » pour « *aut* » → « *fo* » pour « *faut* »), les *articles contractés* (« *o* » pour « *aux* » → « *les gars o cheveux longs* », « *o jambes* » pour « *aux jambes* »), la *morphologie nominale* (« *e* » pour « *ail* » → « *epouvente* » pour « *éventail* »). Un cas de « *complexification* » de trigramme est représenté par la particule affirmative « *oui* » qui est souvent orthographiée « *ouais* » (avec variantes « *moue* » et « *mohé* ») ;
- la *simplification de quatre syllabes* : « *o* » pour « *eaux* » (« *dé mec ultra bo* » pour « *beaux* ») ;

- l'emprunt du digramme « oo » de l'anglais : « plutoot » pour « plutôt », « choose » pour « chose », « t'choo » pour « tchao » ;
- des *syllabogrammes* : « c » pour « c'est »<sup>226</sup> (ou « sais » et « si » avec substitution) ou « ses », « c pas » pour « je sais pas », « s » pour « ce », « g » pour « j'ai », « cé » pour « c'est » et « gm » pour « j'aime » (avec compactage et variantes « jm » ou « j'm » ou « jéme »), « j » pour « je », « sqe » pour « ce que » (avec compactage et réduction), « l » pour « le », « k » pour « qu'à » (avec substitution consonantique), « v » pour « vais » (« j'V me coucher »). Un cas particulier est représenté par le *syllabogramme de morphème détaché* « ez » ou « é » du *participe passé* (« vs pou v » pour « vous pouvez », « vs pen c » pour « vous pensez », « lan c » pour « lancé »), ou « er » de l'*infinitif* (« dtesT » pour « détester » avec réduction);
- la *déconstruction* de « oi » (« wa » ou « oua » pour « oi » → « twa » pour « toi », « Mwa » ou « moua » pour « moi »), ou sa *suppression* (« vla » pour « voilà ») ;
- des *variantes vocaliques* ou *semi-vocaliques*: la *substitution* de « o »/« ô » à « a » (« ce n'est po grove !! » pour « ce n'est pas grave »), de « i » à « y » (« simpa », « simpatizé » pour « sympathisez » avec réduction de digramme et substitution de « s » sonore avec « z », « ji croit » pour « j'y croit », « jaimerais i croire » pour « j'aimerais y croire », « phisque » pour « physique »), de « e » à « a » (« Frenchement » pour « Franchement », « important » pour « important », ). Un cas fréquent de variante à *connotation affective* : « voili voilou » pour « voilà voilà » ;
- des *logogrammes* : « 1 pb » pour « un problème », « 1 styl » pour « un style », « 1 ancienne » pour « une ancienne », « qq1 » pour « quelqu'un », « b1 » pour « bien », « j'm bil » pour « j'aime bien » (avec la variante « j'mbil »), « je comprends 1 peu mieux » pour « je comprends un peu mieux », « tu as chie sur 1 grenouille », « + de chose » pour « plus de choses », « + ke lamitié » pour « plus que de l'amitié », « a+ » ou « @+ » pour « à plus », « ch8 » pour « je suis » avec écrasement, « &tout » pour « et tout », « &lui » pour « et lui », « & après » pour « et après », « n'est pas 2

<sup>226</sup> Nous avons repéré aussi la variante « ces » pour « c'est » et « c » pour « ce ».

« votre niveau » pour « n'est pas de votre niveau », « 2puis » pour « depuis », « 2 vend » pour « de vendredi » avec troncation par apocope ;

- des *onomatopées* : « bof », « bah » ou « ba », « Ben », « alé », « euh », « wébé » (pour « oué beh »), « ouep », « hihi » ou « Gniii », « snif », « chut », « yeah », « erf », « arf ». Souvent avec *étirement vocalique* (« Rooohh », « rahhh », « biiin », « Pfiouuuu ») ou *consonantique* (« Hmmm », « pfffff », « Grrr », « mmh »), elles peuvent se souder aussi au nom pour créer des *ressuffixations ludiques* (« vivement les vacanceuuh !! », « je veux des vacaaaanceuh »)
- des *interjections* : « Eh ho », « hé les amis » ;
- des *étirement graphiques* : consonantiques (« kiss », « kisssss », « Fashionnnnnnn », « lonnnnnnng »), vocaliques (« pas cheeeeeeeeer », « coureeeeeeeeuh »), ou des signes de ponctuation (« la terminallllleeeee !!!!! » des signes de ponctuation « ?????? », « !!!!! » , « c'est mon choix !!!!!!!!!!! ») ;
- la *réduction des consonnes doubles* : « persone » pour « personne », « métre » pour « mettre », « osi » pour « aussi », « ressemble » pour « ressemble », « resortir » pour « ressortir », « telement » pour « tellement », « bizare » pour « bizarre », « d'acord », « deriere » pour « derrière », « imposible » pour « impossible », « colege » pour « collègue », « je verai » pour « je verrai » ;
- des *réductions multiples* : « monieur » pour « monsieur », « qe » pour « que », « pi » pour « puis », « bin » pour « bien », « plin » pour « plein », « M'enfin » pour « Mais enfin », « dcu » pour « déçu », « dssins » pour « dessins », « Pnalisé » pour « pénalisé », « cot » pour « côté », « oi » dans « i », « vila » pour « voilà », « mi » pour « moi », « dja » pour « déjà », « je m abille » pour « je m'habille » ;
- des *réductions avec compactage* : concernant la *première personne singulier* (« jtrouve » pour « je trouve », « jporte » pour « je porte », « jcomprends » pour « je comprends », « jle » pour « je le », « je mincruste » pour « je m'incruste », « jen sui » pour « j'en suis », « jlai lu » pour « je l'ai lu »), mais aussi d'autres types de syntagmes (« mal à laise » pour « mal à l'aise », « il tévite » pour « il t'évite », « quesque » pour « qu'est-ce que »,

- « nempeche » pour « n'empêche », « P'tête » ou « ptête » pour « peut-être », « aprême » pour « après-midi », « nops » pour « non ops ») ;
- la *réduction de « qu » dans « k »* : « koi » pour « quoi », « parce kil » pour « parce qu'il » (avec compactage), « ki » pour « qui », « tt cki » pour « tout ce qui », « gotik » pour « gothique » (avec réduction), « chake » pour « chaque », « J'explik » pour « J'explique », « boukin » pour « bouquin », « tinkietes » pour « t'inquiètes » (avec compactage), « kan » pour « quand » (avec chute de mutogramme), « unikemen » pour « uniquement » (avec chute de mutogramme en finale), « keu » pour « qu'eux » (avec chute de mutogramme et compactage), « kestion » pour « questions », « c kkil a » pour « c'est qu'il a » ;
  - la *réduction de « qu » dans « c »* : « casi » pour « quasi », « music » pour « musique », « can meme » pour « quand même » ;
  - la *réduction de « c » dans « k »* : « truk » pour « trucs », « komme » ou « kom » pour « comme » (avec chute des mutogrammes en finale), « komen » pour « comment » (avec réduction et chute de mutogramme en finale), « vrak » pour « vrac », « koukou » pour « coucou », « donk » pour « donc », « ca diskut » pour « ça discute » ;
  - la *substitution de « z » à « s » sonore* : « si vs lé croizé » pour « si vous les croisez », « bizou » pour « bisous », « dézolée » pour « désolée », « miss chanceuze » pour « miss chanceuse » ;
  - la *substitution de « s » sourd à « c »* : « simetière » pour « cimetière », « de se ke je li » pour « de ce que je lis » ;
  - la *substitution de « c » à « s » sourd* : « ci » pour « si » ;
  - la *substitution de « s » sourd (ou « c ») à « ç »* : « kom sa » pour « comme ça », « ca depend » pour « ça dépend », « sa depasse » pour « ça dépasse », « sa date » pour « ça date », « recent » pour « ressent » ;
  - la *substitution de « j » à « g »* : « mesaj » pour « message » (avec réduction des consonnes doubles), « courajeuse » pour « courageuses », « bon couraj » pour « bon courage » ;
  - la *substitution de « j » à « z »* : « zeudi » pour « jeudi », « z'ai » pour « j'ai », « z'avais » pour « j'avais » ;
  - des *écrasements phonétiques* : « ché » pour « je sais », « chui » ou « jui » pour « je suis », « chais » pour « je sais » ;

- des *inversions de graphèmes*, dues aux contraintes de rapidité d'écriture : « dnas » pour « dans », « dse » pour « des », « plubique » pour « publique » ;
- des *truncations par apocope* : « pat d'ph » pour « pattes d'éléphants » (avec troncation par apocope et aphérèse pour le deuxième terme, ou la variante « pat' d'ef' »), « cop » pour « copines », « goth » pour « gothique », « émo » pour « émotions », « décontract » pour « décontracté », « survet » pour « survêtement », « catho » pour « catholique », « vacs » ou « vac' » pour « vacances », « fac » pour « faculté », « parano » pour « paranoïaque », « annif » pour « anniversaire » (avec resuffixation), « l'accro », « info » pour « informations », « prob » pour « problème », « ado » pour « adolescents », « homos » pour « homosexuels », « hétéros » pour « hétérosexuels », « perso » pour « personnellement », « rep » pour « répondent », « ordi » pour « ordinateur », « cléps » pour « clébard » (avec resuffixation), « prof » pour « professeur », « form » pour « formation », « photos » pour « photographies », « télosh » pour « télé » (avec resuffixation en « -oche », substitution de « s » à « c » et chute du « e » instable), « bac » pour « baccalauréat » ;
- des *truncations par aphérèse* : « esfois » pour « des fois » (avec compactage), « ricain » pour « américain », « blem » pour « problème » (avec chute du « e » instable) ou « bleme », « une tite » pour « une petite », « 'fin » pour « enfin » ;
- des *sigles ou acronymes*: « pc », « CA » pour « Cyber Ados ». « lol » (« laughing out loud ») et « mdr » (« mort de rire ») sont énormément utilisés par nos jeunes tchateurs. Il s'agit, pour la plupart, d'acronymes en fin de message (les acronymes-alinéa et en ouverture de message sont très rares). L'allongement graphique est de mise parmi les adolescents. Il s'agit souvent de l'étirement vocalique du « o » de *lol* ou consonantique du « r » de *mdr*, dans le but de mimer l'intensité du bruit : plus le segment est étiré, plus le rire est bruyant. Quelques exemples de notre corpus confirment la signification littérale de l'acronyme de « *rire aux éclats* », « *rire à gorge déployée* »: < Re : c koi



votre style a vous ?????? /<sup>227</sup> [...] jador tt cki es sexy et ki fai tomber lé mec, jadore voir leur reaction et leur gene !!!lol>, < Re : c koi votre style a vous ?????? / moi aussi je n'est po de mode particuliere un jean decontracte avec un t shirt sexy lol !!!!!!!>, < Re : c koi votre style a vous ?????? / moi chui une tite gothik !!!!!!!jadore sa !!!!!lol>, < Re : Les proFS,, pffff..... / [...] M'en fiche et en plus mes parents me soutiennent !!lol !>, < Re : Je kiff un prof / [...] pour ton prof il est comment ? beau brun aux yeux bleux-verts ??? \*\*<sup>228</sup> lol>, < Re : Je kiff un prof / [...] il a 30 ans mdr !!! en plus il est marié [...]> etc..

Mais pour la plupart des cas, nous avons observé une *atténuation* de la force de l'acronyme qui ressemble plutôt à un *sourire*: <Re : c koi votre style a vous ?????? / pareil selon mon humeur ma personnalité, là ou je vais, avec qui et les affaires qu'il reste dans mon armoire !lol>, < Re : c koi votre style a vous ?????? / [...] je m abille veste metaleuse et bagi metaleus et j ai la tête d epouvente ki suit avc lol>, < Re : c koi votre style a vous ?????? / [...] l'été bah chui rayonnante de couleurs(lol fo compenser...)>, < Re : c koi votre style a vous ?????? / tjr différent mon style !!! (c a se demandé si j'en ai un en fait lol)>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / [...] ...sinn moi g d ami mec et jamé jsortiré avc eu...(je croi...jesper...)mdr !>, < Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / [...] ps. jadore se site !!! mdr :)>, << Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / [...] et puis t'as l'amitié ou t'es juste amie avec le garçon en demandant rien de plus lol>, <Re : Bientôt La Rentrée... / [...] j'ai quand meme quelques amis mais j'traîne pas avec eux au lycée... [j'allais commencer a raconter ma vie encore ! mdr j'vais m'arreter la !] > etc..

Dans la communauté jeune du forum, l'acronyme acquiert, par sa fréquence d'emploi, d'autres *significations implicites*, que nous inférons à partir du contexte:

1. *lol* = *le sourire* sous-entend un « oui » ou « ok », comme *confirmation*

<sup>227</sup> Nous choisissons de séparer graphiquement par une barre le *topic* (cité en réponse automatique) du message pour faciliter la lecture des exemples. Nous transcrivons le message entre crochets pour visualiser mieux son étendue.

<sup>228</sup> Nous avons remplacé les deux smileys qui rient « à gorge déployée » et qui accompagnent l'acronyme avec les étoiles.

*d'accord*<sup>229</sup>: <Re : vos passions !!!! / c cool une fille qui aime b1 les motos [...] / <Re : vos passions !!!! / lol ouais en plus c'est les motos sportives genre kawasaki zx9 etc... [...]>, <Re : comment utilisez vous votre argent ? / Lol pareil pour moi [...]>, <Re : comment utilisez vous votre argent ? / ah ouais moi j'gagne pas non plus mon argent que par l'argent de poche^^j'garde des chiens, chez moi mdr ! j'ai pas assez de patience avec les gosses^^ / Re : comment utilisez vous votre argent ? / oué mdr t'as raison vaut mieux garder de chiens que des gosses [...] / Re : comment utilisez vous votre argent ? / oué ca c'est sur....mdr [...] >, <Re : Les proFS,, pfffff..... / ouais lol [...]>, <Re : Les proFS,, pfffff..... / lol ok a+>, <Re : Journal intime / mdr !! ok !! j'attends avec impatiente^^ / <Re : Journal intime / mdr / Lol j'en ai déjà mit deux l'autre jour je sais pas si tu les as lu>, <Re : Les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !! / lol ! moi ca va je fini fin mai [...]>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / Bah moi c'est...euh..bon jvous dit comment je suis habillé maintenant ca va plus vite lol ? [...]>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / lol d'accord [...]> etc. ;

2. *lol = le sourire sous-entend un clin d'œil de complicité*: <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi aussi mini jupe et mini haut lol ac les bottes et tout, hein Flo ??:p>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / koukou moi je lis depuis 1 an lé orphelins baudelaire meme si c pr lé petits mdr chui trop fan [...]>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / merci de ta comprhension !! lol>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / [...] vive les garçons !!! lol>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / [...] Tu as entièrement raison, comme d'habitude lol [...]>, <Re : vos passions !!!! / [...] tu a ton permi auto déjà ?????> / <Re : vos passions !!!! / euh...joker...mdr [...]>, <Re : comment utilisez vous votre argent ? / moi j'ai 19 ans j'suis trop vieille lol, mon argent je le gagne en travaillant, je n'ai pas d'argent de poche.. lol> etc..

Nous avons relevé aussi un cas où, paradoxalement, « lol » ne s'accompagne pas à un sentiment de joie, mais de *tristesse* et de *peur*:

<Re : Bientôt La Rentrée... / Cette année la terminallllleeeee !!!!!!! \*<sup>230</sup>

<sup>229</sup> La particule affirmative « oui » est parfois présente et se cumule à l'acronyme, qui se trouve toujours en début de message.

<sup>230</sup> L'étoile remplace un smiley triste.

Loool ! Pas tellement envie de rentrer mais on n'a pas le choix de l'affronter cette rentrée !! [...] > ;

- des *emprunts* (plus ou moins totaux) à *l'anglais* : « tee shirt », « basic », « sexy », « skate », « skateuse » (avec resuffixation, dans la variante phonétique « skateuz »), « Fox wear », « baggy » ou « bagy », « look », « shoes », « surfer », « h landers », « fashion », « baba cool », « punk », « new rock », « cool », « trash », « flood », « for me », « trip », « top du top », « best-friend », « best », « flasher », « fun », « miss », « today », « cyberados », « help pliz » (avec substitution de « z » à « s » et chute du « e » instable).

Quelques exemples d'emprunt à *l'arabe* : « je kiffe » (ou « kif »), « je kiffe à mort » (pour « je fantasme à mort ») ;

- des *resuffixations ludiques*: « losto » pour « l'hôpital » (avec troncation par apocope et compactage), « metaleuse » pour « métalleuse », « longuet » ;
- des *réductions ludiques* (« idemme » pour « idem »), souvent après troncation par apocope (« dodo ») et resuffixation (« Nananère ») ;
- du *verlan* : « teufeuz » (pour « fêteuse », avec substitution de « s » sonore à « z » et chute du « e » instable), « meuf » pour « femme », « oufs » pour « fous ».

Les cas d'*oubli d'accents* sont nombreux: « vetements », « etre », « paraitre », « cavalieres ». Quelques exemples d'accent erroné: « Je ne vois pas ce qui a pû se passer », « tête », « très ».

La *phrase négative* est presque toujours marquée par *le seul forclusif* « pas » : « je c pas si vous voyez », « j'aime pas du tout », « je pense pas », « je peux pas », « c'est pas faux », etc..

La troncation de la voyelle accentuée [y] de *tu* devant voyelle est fréquente : « t'a tt a fait raison emma », « Au moins t'as un soutien », « tabite » pour « tu habites » avec compactage, etc. ;

L'omission du *il* impersonnel est presque systématique : « y a » ou « y'a » pour « il y a », etc.

Nous attestons des *fautes* concernant la morphologie verbale (« je me fringues », « t'a raison », « ton ami a vécut », « je les respects », « j'adore tout ce qu'ai

baggy », « ça se passai », « je l'ai déjà dis », « ont parlait », « tu était », « tu ne le dit pas », « je vous marquerez »), ou des fautes de frappe (« convverse »).

Les *majuscules* sont généralement maintenues après le point ferme et en début de message.

Plusieurs syntagmes nominaux (« truc », « bordel », « pote », « conne », « fringues », « bahut », « mec », « bouffe », « clopes », « conneries », etc.), verbaux (« je me fringues », « chier », « éclater », « doigter », « pommer », « défouler », « soûler », « sen foute », « louper », « il claque de trop », « bouffera », « ça roule », « bosser », etc.) et adjectivaux (« cons », « chiant » etc.) relèvent du *registre familier* (parfois vulgaire) et sont intégrés dans la langue jeune.

Les *smileys* sont très appréciés par les adolescents de notre forum. Les échanges sélectionnés du forum sont ponctués par de nombreux smileys, sous la forme de petits visages ronds, de signes punctuographiques ou de pictogrammes :

- Les *petits visages ronds* sont rarement isolés dans le message. Parmi les types plus fréquents, nous avons les visages qui sourient (à la bouche fermée) et qui rient (à la bouche grande ouverte) qui expriment un *total accord et intérêt* avec l'interlocuteur. Mais aussi les visages tristes exprimant une *idée de grande tristesse, chagrin, difficulté* ou *souffrance* et les visages aux yeux grands ouverts qui expriment *le doute*.

La plupart des smileys se trouvent en *fin de message* comme ponctuation finale : ils visualisent le sentiment exprimé par le segment linguistique qui précède ou ajoutent une connotation supplémentaire. Employés souvent dans *la signature*, ils peuvent exprimer :

1. *la joie* liée à l'affectivité de l'amitié ou de l'amour avec la *bouche souriante* : <Re : détresse ! / Au moins t'as un soutien \*>, <Re : détresse ! / [...] j'espère que ça se passera bien pour toi \*>, etc.;
2. *la fierté* liée à l'affirmation « moi j'aime bien » avec la *bouche souriante* : <Re : c koi votre style a vous ?????? / Moi, ce qe gm c lé jeans é aussi lé vest en jean \*>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi je m'habille plutot fashion [...] haut rose et boucle d'oreille rose \*>, etc.;

3. *le rire avec la bouche qui rit* (se moque) de soi-même ou des autres :  
 <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi (je m'incrute) [...] l'été c'est plutot bizarre (débardeur par-dessus des pull ou truk kom sa) \*<sup>231</sup> >,  
 <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi mon style cé : jean taille basse mé po tro [...] ac dé ptit hauts simpa [...] en shoes dé converses, dé adiddas ou dé puma é j'mbil lé asics noires é roses ! \*>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi g 1 style casi unique : été surfer hiver MON style \*>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / [...] mon style c'est... comment dire... ouai je dirai comme florentine : C'EST LE MIEN \*>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / ben moi c plutot choose de skate [...] je suis une skateuz normal \*>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / les livres ke tu a lu lilith je les ai lu ossi !!\*>, <Re : les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !! / [...] Zeudi z'ai pas coureeeeeeeeeeuh \* Yeah ! \*>, etc.;
4. *la tristesse avec la bouche triste* : <Re : détresse ! / [...] je vais de nouveau me retrouver toute seule \*>, etc.;
5. *le fait qu'on est confus, qu'on n'est pas en forme ou qu'on n'a pas envie avec la bouche en « S »* : <Re : détresse ! / [...] je ne sais pas si tu comprends quelques choses c'est compliqué... \*>, etc.); 5) *la complicité avec le clin d'œil* (<Re : c koi votre style a vous ?????? / \* normal quoi>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / [...] hO stylé (débardeur...) \*>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / [...] sont super tout les trois \*>, etc.;
6. *l'indifférence*, liée à l'expression « *c'est cool* », avec *les lunettes de soleil* : <Re : c koi votre style a vous ?????? / [...] tout cela pour dire que le look, l'apparence n'a aucune importance pour moi \*>, <Re : vos passions !!!! c cool une fille qui aime b1 les motos \*>, etc. ;
7. *le désir, l'envie, la moquerie avec la langue tirée* : <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / A toi Bloody \*>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / je souhaitais moi aussi apporter mon petit témoignage [...] j'espère ne pas vous avoir trop soulé \*>, etc..

Très rarement ces smileys sont *intermédiaires de message* (<Re : vs lisez

<sup>231</sup> Nous remplaçons, par simplicité, les visages par des étoiles.

koi c tps ci ??? / En ce moment, obligée de lire deux livres pour le bahut \* et sinon c'était Peter Pan [...]>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est-ce que vous en pensez ?? / [...] j pense que c'est possible (d'ailleurs j'ai deux best-friend garçons \*) mais il faut être honnête avec eux, c'est tout>, etc.).

L'*intensité* est souvent exprimée par la juxtaposition de plusieurs visages, un à côté de l'autre : visages *qui rient* (<Re : c koi votre style a vous ?????? / mon style [...] pull van dutch ou levis \*\*\*>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / \*\*derien ça doit etre chiant nempeche !!>, <Re : Petites histoires / [...] je craque pour mon meilleur ami !!!!!\*\*\*\*\* : Omais je sais pas comment lui dire ou si le sentiment est partager S.O.S.\*\*\*\*\*>), ou *fâchés* (<Les proFS,, pfffff..... / [...] et il a donné le +2 points a un autre ki a fait un dssin moins reussi et ki en + a été aidé par son prof (lcn privé)\*\* !!!! [...]>). Mais nous observons souvent le *smiley qui sourit ou rit* accompagné de l'acronyme « lol » ou « mdr » (<Re : c koi votre style a vous ?????? / lol \*, normal, jean, basket, bref ! assez stylé !>, <Re : c koi votre style a vous ?????? / moi aussi je n'est po de mode particuliere [...] avec un t shirt sexy lol !!!!! \* >, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / koukou moi je lis depuis 1 an lé [...] meme si c pr lé petits \* mdr chui trop fan [...]>, <Re : vs lisez koi c tps ci ??? / lol d'accord \* [...]> etc. ).

- Les *signes punctuographiques* : créés pour être lus horizontalement, ils peuvent présenter une disposition déjà horizontale ou nécessiter, pour les interpréter, de tourner la page. Une même signification peut se traduire en plusieurs formes, selon que le signe occupe un seul site (« »), deux sites (« : »), trois sites (« :- »), etc. D'après nos observations, les smileys les plus fréquents occupent les sites suivants<sup>232</sup>:

1. le *seul site des yeux* : « ^^ » (sourire<sup>233</sup>), « ^^' » (sourire + embarras/fatigue), « ^^'''' » (sourire + très grand embarras/fatigue), « : » (sourire) ;

<sup>232</sup> Les occurrences observées sont le fait de plus de deux tchateurs.

<sup>233</sup> Les significations données entre parenthèses sont les plus courantes. Cela ne signifie pas qu'elles couvrent la palette des significations possibles, que l'on peut attribuer seulement à partir d'un contexte d'alinéa et/ou d'énoncé.

Très rarement le sourire est marqué par un seul signe « ^ » ; presque toujours nous trouvons le double signe (« ^^ ») qui mime les deux yeux.

2. le *seul site de la bouche* : « ) » (sourire), « p » (tirer la langue = moquerie), « \* » (bisou) ;
3. le *site des yeux et de la bouche* : « x » (sourire), « :p » (moquerie), « :P » (grande moquerie<sup>234</sup>), « ;P » (clin d'œil + grande moquerie), « :D » (rire<sup>235</sup>), « :/ » (scepticisme, doute), « xD » (grande joie<sup>236</sup>), « XD » (très grande joie), « xDD » (très très grande joie), « xDDD » (très très très grande joie), « :I » (déception), « -\_-' » (déception + goutte de sueur = fatigue), « -\_-' » (déception + grande fatigue<sup>237</sup>), « >\_\_\_\_\_< » (grande tristesse), « x\_X » (grande joie, avec la variante « X\_X »), « O\_o » (grande joie, avec les variantes « o\_O » et « oO »), « :' » (pleurer), « 8 » (étonné), « ^\_^ » (sourire). Une seule nouvelle création, qui n'a pas été encore recensée dans la littérature et qui pourrait exprimer le doute : « :? » ;
4. le *site des yeux et du nez* : « x.x » (sourire), « ^.^'' » (sourire + grand embarras/ fatigue), « ^.^ » (sourire), « \*-\* » (grande joie), « >.< » (fâché) ;
5. le *site de la bouche et du nez* « x » (sourire) ;
6. le *site des yeux, du nez et de la bouche* : « :- ) » (sourire), « ;- ) » (clin d'œil).

Nous avons repéré aussi un seul *symbole* : « <3 » (le cœur).

Le site des « cheveux » et du « chapeau » ne sont jamais représentés.

Par contre, nous retrouvons assez souvent *l'accolement de deux smileys*, qui crée une surcharge kinésique : « /b » = « ce n'est pas drôle » + langue tirée.

Le même smiley peut parfois être répété comme *signe d'intensité* : « :p :p ».

Nous attestons aussi un seul cas où le signe punctuographique se combine avec l'acronyme « lol » (« lol ;P ») ou « mdr » (« mdr :) »).

Les formes *abrégées* sont nettement majoritaires dans notre corpus, par rapport aux formes *pleines* ou *allongées* (qui ne sont nullement représentées): l'économie du trait pour le site du nez est le plus fréquent, car

<sup>234</sup> L'intensité de la moquerie est marquée par le site de la bouche, dont le trait est en capitales.

<sup>235</sup> L'intensité du rire est marquée par le site de la bouche (le « d » en majuscule).

<sup>236</sup> L'intensité de la joie est marquée à la fois par le site des yeux (en croix) et de la bouche (en « d » majuscule). Ce smiley signifie aussi « x de lol » (je me pète de rire).

<sup>237</sup> L'intensité de la fatigue est marquée par une double goutte de sueur, qui représente un grand effort, fait ou à venir.

il porte, plus rarement que les autres sites des yeux et de la bouche, l'information sémantique du smiley.

Les formes non *réduites* concernent le smiley à langue tirée « :P » associé à la « moquerie » et les smileys « XD », « :D », « X\_X » et « O\_O » liés à la « grande joie » et au « rire ».

Ces smileys punctuographiques se trouvent parfois en position intermédiaire (<Re : c koi votre style a vous ?????? / Moi c'est plutot jean converses et hauts moulants ^^ après il y a des variation [...]>) mais, de préférence, *en fin de message* pour confirmer et/ou commenter le segment linguistique qui précède : <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / Moi je pense, que sa existe mais, sa se fini le plus souvent en amour...^^>, <Re : L'amitié filles/garçons qu'est ce que vous en pensez ?? / Bien sûr que ça existe ! j'y crois et d'ailleurs je m'entend mieux avec les garçons qu'avec les filles, donc...^^>, <Re : Les proFS,,, pfffff..... / Prions pour que tu ne l'ait pas l'année prochaine alors -\_->, <Re : journal intime / j'écrivais régulièrement dans un journal avant, mais maintenant, trop la flemme^^>, <Re : les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !! / moi mi-juin donc c'est cool, j'ai hate que ça soit les grandes vacances mais j'veux pas perdre mes amis de ma classe l'année prochaine >\_\_\_\_\_< >, < Re : les vacances d'été = un rêve bientôt accessible !! / Bonne chance x) J-67 ^^>, etc.

- Les *pictogrammes* : les images utilisées par les adolescents qui participent au forum ne sont pas très nombreuses. Insérées dans le message ou la signature, elles apparaissent sous la forme de « raccourcis clavier ». Jamais seules, elles se trouvent de préférence en début et fin de message, à la frontière du segment linguistique pour le renforcer visuellement et l'égayer. Elles s'accompagnent parfois de l'acronyme « lol ».

## 2. Conclusion

La mise en parallèle des résultats obtenus pour les trois types d'écrits électroniques étudiées nous permet d'esquisser le portrait de notre *communauté*



*linguistique adolescente*<sup>238</sup>. Dans ce sens, la cyberlangue française est un *lieu de sociabilité* qui témoigne de l'existence du lien communautaire des adolescents et d'une configuration *partagée, réciproque et négociée* des pratiques écrites adolescentes. Nous partageons avec Pierozak (2003) l'idée que le *jeu de rapports sociaux* est à l'origine de l'investissement des tchateurs dans ce dispositif sociotechnique:

« [...] le tchat est un terrain d'apprentissage d'une sociabilité « pour de vrai », c'est-à-dire permettant à de jeunes adultes de se confronter à d'autres, en dehors de leur cercle immédiat de pairs (souvent connus de longue date) [...]. Le tchat apparaît bien plus qu'un simple moyen de communication : il est le lieu discursif d'une véritable sociabilité permettant de parler de communautés linguistiques [...] » (pp. 239-240).

Les phénomènes que nous avons décrits ne sauraient être interprétés comme des caractéristiques strictement idiolectales puisqu'ils sont observés chez différents tchateurs et dans les correspondances de modes différents. La cyberécriture se présente comme un conglomérat hétérogène d'emprunts « registraux », d'énoncés « fractionnés », d'usage de syllabogrammes, d'allongements graphiques, de smileys, de sigles, de fusions graphiques (entre prépositions, déterminants et noms, entre pronoms, entre pronom et verbe, que la forme soit négative ou non) etc., qui s'écartent de la norme orthographique et témoignent, d'une part, de la « fragilité » relative de certains segments de la chaîne écrite et, de l'autre, de la « force » de l'oral.

Nous pouvons globalement conclure que les *néographies* les plus fréquentes sont les suivantes : les *graphies phonétisantes*, les *réductions syllabographiques ou phonographiques*: la *chute de mutogrammes en finale*, la *chute des « e » instables*, les *squelettes consonantiques*, la *simplification de digrammes* (« ai » dans « e/é », « é/e » pour « ez », « au » dans « o », « é » pour « es », « er » dans « é »), la *simplification de trigrammes* concernant surtout la morphologie verbale (« é/e » pour « ais/ait », « o » pour « aut »), *l'emprunt du digramme « oo » de l'anglais*, les *syllabogrammes*, la *déconstruction de « oi »*, l'emploi de *variantes vocaliques ou*

---

<sup>238</sup> Nous sommes conscients que notre étude ne couvre pas toutes les possibilités offertes par la langue française, et que les jeunes exploitent avec créativité et humour, mais nous sommes heureux de contribuer à en décrire certains traits récurrents pour systématiser certains usages collectifs et tendanciels des adolescents d'aujourd'hui.

*semi-vocaliques* (la substitution de « o »/« ô » à « a », de « i » à « y », de « e » à « a »), les *logogrammes*, les *onomatopées* souvent avec étirement vocalique, les *interjections*, les *étirement graphiques* (consonantiques, vocaliques et des signes de ponctuation), la *réduction des consonnes doubles*, la *réduction de « qu » dans « k »*, de « qu » dans « c », de « c » dans « k », la *substitution de « z » à « s » sonore*, de « s » sourd à « c », de « c » à « s » sourd, de « s » sourd (ou « c ») à « ç », de « j » à « g », de « j » à « z », les *écrasements phonétiques*.

Au niveau *lexical*, nous attestons de la présence de nombreuses *troncations par apocope* (les troncations *par aphérèse* sont moindres), les *acronymes* « lol » et « mdr », des *emprunts* (plus ou moins totales) à l'*anglais* ou à l'*arabe*, des *resuffixations* et *réductions ludiques*, le *verlan*.

Les *oublis d'accents* sont fréquents, ainsi que les accents erronés. La *phrase négative* est presque toujours marquée par le *seul forclusif* « pas ». La troncation de la voyelle accentuée [y] de *tu* devant voyelle est presque systématique, ainsi que l'omission du *il* impersonnel. Plusieurs syntagmes nominaux, verbaux et adjectivaux relèvent du *registre familier* et/ou *vulgaire* de la langue.

Les *smileys* sont abondamment utilisés par les adolescents, tout âge confondu : *petits visages ronds* qui expriment différents états d'âme, mais aussi les *signes punctuographiques* et les *pictogrammes* (en nombre moindre).

Langue *codée* et *cryptée*, la cyberécriture adolescente est particulièrement riche en *réductions*, *simplifications*, *compactages* et *fusions* de graphèmes. Ce qui frappe le plus est le fait que ces *amalgames* sont souvent associés à d'autres phénomènes (chute de mutogrammes en finale + chute du « e » instable + simplification de digrammes + verlan + étirement graphique...), le tout selon un jeu de « complexification » qui transforme et réinvente la langue jusqu'à la rendre accessible seulement aux initiés.

A la suite de nos analyses, nous constatons que le « *fonctionnement logogrammique* » de l'écriture électronique adolescente souligné par Pierozak (2003) fait système, à part égale, avec les trois autres (« *syllobogrammique*, *phonographique* et *visuographique* »).

## Chapitre V : Polyphonie dans le « roman par mails » de jeunesse

### 1. Polyphonie et dialogisme : aperçu théorique

Les notions de *polyphonie* et de *dialogisme* procèdent des écrits du cercle de Bakhtine dont l'originalité a consisté à mettre en question, dès les années 1930, l'idée toujours actuellement bien ancrée que le langage n'implique subjectivement que son auteur effectif, le sujet parlant qui le produit, et à défendre la thèse selon laquelle la réalité première du langage est *l'interaction verbale* qui se manifeste sous forme d'échange verbal, dont la forme prototypique est le *dialogue*.

Sans leur consacrer un travail spécifique, Bakhtine a traité des deux notions de *polyphonie* et *dialogisme*, qui se recouvrent en partie, sans pour autant être équivalentes. Selon Perrin (2004)<sup>239</sup>, les analyses bakhtiniennes seraient plus proches d'une heuristique permettant à diverses approches d'organiser et d'approfondir leurs observations que d'une théorie structurée et empiriquement fondée.

L'analyse de A. Nowakowska (2004)<sup>240</sup> des textes russes de Bakhtine montre que la *polyphonie* se différencie du *dialogisme* par le fait qu'elle s'applique au champ d'études littéraires, afin de définir un type particulier d'œuvre romanesque, alors que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine. Les deux concepts reposent fortement sur l'idée d'un dialogue, d'une interaction entre deux ou plusieurs discours, ou plusieurs voix. Cette interaction, dans le cadre de la polyphonie, se refuse à désigner une voix hiérarchiquement dominante, contrairement au dialogisme qui est le théâtre des affrontements dans lesquels une voix, celle du locuteur, est toujours présentée comme hiérarchiquement supérieure aux autres.

---

<sup>239</sup> L. Perrin (2004): "Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative: Bakhtine, Bally, Ducrot, etc.", *Pratiques. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 7-26.

<sup>240</sup> A. Nowakowska (2004): "Dialogisme, polyphonie: des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine", in *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, pp. 19-32.

Si le terme de *polyphonie*, emprunté au champs musical par métaphore<sup>241</sup>, renvoie à un ensemble de voix orchestrées dans le langage, celui de *dialogisme* indique que ces voix s'interpellent et se répondent réciproquement et « le sens des énoncés et des discours, loin de consister simplement à exprimer la pensée d'un sujet parlant empirique impliqué dans une interaction effective (une conversation par exemple, un échange épistolaire, la publication d'un article de presse), consiste avant tout à mettre verbalement en scène une interrelation de paroles et de points de vue imputés à des instances plus ou moins abstraites, que l'interprète est chargé d'identifier pour comprendre ce qui est dit [...] » (Perrin<sup>242</sup>, 2004 : 8).

A partir des années 1970, les hypothèses de Bakhtine ont trouvé en France un terrain favorable et se sont croisées avec d'autres approches comme celle de Julia Kristeva (1969), Tzvetan Todorov (1981), Ann Banfield (1982) et les analyses de Jacqueline Authier-Revuz (1992, 1995), qui cherchent à saisir la façon dont le discours se représente lui-même, dans le processus même où il s'énonce, comme émanant d'autres discours et d'un langage hétérogène.

C'est à partir du terme de *dialogue* que Bakhtine définit l'*énoncé* et son *orientation dialogique*. L'énoncé, l'unité réelle de l'échange verbal, se définit par ses *frontières*, elles-mêmes déterminées par *l'alternance des sujets parlants*. Dans le dialogal<sup>243</sup> les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que dans le monologal, ils sont *in absentia*. Mais tout discours s'inscrit dans une interaction plus ou moins explicite avec d'autres discours, il naît d'eux, il leur

---

<sup>241</sup> D'après les spécialistes, la polyphonie constitue une révolution de la pratique musicale en Europe médiévale en superposant plusieurs lignes mélodiques simultanément. « [...] la polyphonie musicale existait bel et bien depuis le XII siècle et le déplacement métaphorique des termes musicaux ne date pas d'hier puisque les termes grecs symphonie (*symphōnia*) et diaphonie (*diaphōnia*) étaient déjà employés comme tels (c-à-d de façon métaphorique) par certains Pères de l'église comme Eusèbe de Césarée [...] » (L. Rosier, "Polyphonie: les "dessous" d'une métaphore?", in *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, L. Perrin (sous la dir.), Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, p. 192).

Mais la polyphonie n'est pas utilisée *spécifiquement* comme métaphore musicale par les linguistes. Si la dimension proprement vocale est centrale dans le discours bakhtinien, d'autres métaphores, visuelles et théâtrales, vont apparaître *via* la polyphonie qui, grâce à la polysémie du terme "voix", met en abîme la métaphore musicale première pour devenir l'expression de voix, d'opinions ou de points de vue divergents.

<sup>242</sup> L. Perrin (2004), article cité.

<sup>243</sup> Dans les années 80 a été créé en sciences du langage le terme *dialogal* pour le différencier de *dialogique*: « à l'heure actuelle, on peut dire que le linguiste dispose dans sa trousse de travail de deux notions: *dialogal*, pour prendre en charge tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole, disons le dialogue externe [...]; *dialogal* est opposé à *monologal*; *dialogique*, pour prendre en charge la problématique de l'orientation de l'énoncé vers d'autres énoncés, disons pour faire vite le *dialogue interne*; *dialogique* est opposé à *monologique* [...] » (J. Bres (2005): "Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie...", in *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, p. 49).

*répond*, les évoque ou les rapporte pour les confirmer, les infirmer, les rejeter, les retravailler. C'est à partir de cette *réponse* que Bakhtine introduit la dimension *dialogique* de l'énoncé, qu'il articule de façon complexe à la notion de dialogue. Selon Bakhtine, l'expression d'un énoncé est toujours, à un degré plus ou moins grand, une *réponse*: elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui.

Or, le sens des énoncés ne subit pas seulement une influence *interdiscursive*, mais aussi *interlocutive*<sup>244</sup>, car l'*autre* dans le discours ne tient pas seulement aux mots employés, mais aux points de vue, aux évaluations exprimées, parfois tout à fait indépendamment des formulations auxquelles on a recours.

D'une part, les énoncés entrent systématiquement en résonance interdiscursive (intertextuelle) avec ce qui a été déjà dit à l'aide des mêmes mots ou à propos du même objet ; ils font écho et réagissent à d'autres paroles ou points de vue qu'ils intègrent<sup>245</sup>. Bakhtine (1934) affirme que sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui<sup>246</sup>.

---

<sup>244</sup> Nous empruntons à J. Bres (1999) les termes de “dialogisme interdiscursif” et “dialogisme interlocutif”.

<sup>245</sup> Bakhtine (dans *Esthétique de la création verbale*, 1984) affirme que tout énoncé “répond toujours [...] à des énoncés antérieurs d'autrui. Le locuteur n'est pas un Adam, et de ce fait l'objet de son discours devient, immanquablement, le point où se rencontrent les opinions d'interlocuteurs immédiats (dans une conversation ou une discussion portant sur n'importe quel événement de la vie courante) ou bien les visions du monde, les tendances, les théories, etc. (dans la sphère de l'échange culturel) [...]. L'indice substantiel (constitutif) de l'énoncé, c'est le fait qu'il s'adresse à quelqu'un, qu'il est tourné vers l'*allocutaire* [...]” (pp. 302-303).

<sup>246</sup> La conception de l'orientation dialogique du discours traversé par des discours “étrangers” est reprise et développée par Bakhtine en 1978 dans *Esthétique et théorie du roman*: “Selon la pensée stylistique traditionnelle, le discours ne connaît que lui-même (son contexte), son objet, son expression directe, son seul et unique langage. Pour lui, tout autre discours placé hors de son contexte propre n'est qu'une parole neutre, “qui n'est à personne”, une simple virtualité [...]. Mais tout discours vivant ne résiste pas de la même façon à son objet: entre eux, comme entre lui et celui qui parle, se tapit le milieu mouvant, souvent difficile à pénétrer, des discours étrangers sur le même objet, ayant le même thème. C'est dans son interaction vivante avec ce milieu spécifique que le discours peut s'individualiser et s'élaborer stylistiquement. Car tout discours concret (énoncé) découvre toujours l'objet de son orientation comme déjà spécifié, contesté, évalué, emmitoufflé, si l'on peut dire, d'une brume légère qui l'assombrit, ou, au contraire, éclairé par les paroles étrangères à son propos. Il est entortillé, pénétré par les idées générales, les vues, les appréciations, les définitions d'autrui. Orienté sur son objet, il pénètre dans ce milieu de mots étrangers agité de dialogues et tendu de mots, de jugements, d'accents étrangers, se faufile dans leurs interactions compliquées, fusionne avec les uns, se détache des autres, se croise avec les troisièmes. [...]. Un énoncé vivant, significativement surgi à un moment historique et dans un milieu social déterminés, ne peut manquer de toucher à des milliers de fils dialogiques vivants, tissés par la conscience socio-idéologique autour de l'objet de tel énoncé et de participer activement au dialogue social [...]” (pp. 99-100). Dans le chapitre “L'énoncé, unité de l'échange verbal” (*Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984), Bakhtine souligne à nouveau que “l'expérience verbale individuelle de l'homme prend forme et évolue sous l'effet de l'interaction continue et permanente des énoncés individuels d'autrui. C'est une expérience qu'on peut, dans une certaine mesure, définir comme un processus d'*assimilation*, plus ou moins créatif, des *mots d'autrui* (et non des *mots de la langue*).

D'autre part, au plan interlocutif, les énoncés non seulement répondent, mais ils anticipent sur les interprétations, annoncent les répliques potentielles d'un destinataire, réel ou virtuel, auquel ils s'adressent. Dans la mesure où il développe dans un contexte de « déjà dit », le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue<sup>247</sup>. Cette *dialogisation intérieure* du discours pénètre dans toute sa structure, dans toutes ses couches sémantiques et expressives : les discours les plus intimes, dit Bakhtine, sont eux aussi traversés par des évaluations d'un auditeur virtuel, même si la représentation de cet auditoire potentiel n'apparaît pas clairement à l'esprit du locuteur. L'idée du linguiste russe repose sur le fait que le sens des formes linguistiques et d'autres séquences discursives, à quelque niveau que ce soit, émerge d'interrelations abstraites impliquant d'autres discours ou points de vue, émane activement d'*autres* paroles. Le langage est une « caisse de résonance » où des voix se répondent, interagissent, s'articulent à différents niveaux derrière ce qui est dit.

Mais la notion de polyphonie chez Bakhtine semble s'appliquer à un genre de récit éminemment littéraire et plus ou moins affranchi de la tutelle interlocutive qui pèse sur la parole ordinaire, détaché des contraintes d'explicitation, de marquage, d'organisation, de hiérarchisation, qui régissent la parole ordinaire.

En ce sens, le terme polyphonie consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs personnages aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière, mais sans hiérarchisation : le *roman polyphonique* est tout entier *dialogue*, car entre tous les éléments de la structure romanesque se tissent des *rappports de dialogue* « opposés contrapontiquement ». Ces « rapports de dialogue » se manifestent dès qu'un échange est réalisé par la voix dédoublée du « discours intérieur », dans une situation de coénonciation, au moment où le lecteur perçoit dans l'énoncé « la voix d'un autre ». Il ne s'agit pas seulement de la voix de l'énonciateur dans son énoncé, mais aussi des traces dans cet énoncé de la voix de l'autre vers lequel l'énoncé s'oriente : en visant toujours son destinataire, l'énoncé

---

Notre parole, c'est-à-dire nos énoncés (qui incluent les œuvres de création), est remplie des mots d'*autrui*, caractérisés, à des degrés variables, par l'altérité ou l'assimilation, caractérisés, à des degrés variables également, par un emploi conscient et démarqué. Ces mots d'*autrui* introduisent leur propre expression, leur tonalité des valeurs, que nous assimilons, retravaillons, infléchissons [...]» (p. 296).

<sup>247</sup> « Tout discours est dirigé sur une réponse, et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. Dans le langage parlé ordinaire, le discours vivant est directement et brutalement tourné vers le discours-réponse futur: il provoque cette réponse, la pressent et va à sa rencontre. Se constituant dans l'atmosphère du « déjà dit », le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue. Il en est ainsi de tout dialogue vivant [...]» (Bakhtine, 1978 : 103).

reste imprégné de cette visée. L'énoncé se présente donc toujours « à deux voix » : « Etudier les « rapports de dialogue », c'est prendre en compte les traces d'une dualité des voix en chaque énoncé proféré. C'est moins les « règles » logiques de la conversation qui importent, domaine de la linguistique, que les marques portées dans l'énoncé des présences de l'autre [...] » (Peytard, 1995<sup>248</sup> : 69). C'est le « mot à deux voix », qui naît inévitablement dans les conditions de vie authentique du mot, qui sera pour Bakhtine l'objet d'étude de ce qu'il nomme la « translinguistique ». Dans ces « mots/discours » une voix double se manifeste, ce qui provoque des phénomènes importants de *stylisation* : un mot est « stylisé » quand le mot de l'auteur est élaboré en reflétant en lui le caractère d'un individu ou d'une situation sociale déterminés. L'écriture devient un « tressage serré de mots/discours » traversés de deux voix, et un dialogisme incessant travaille la parole, « subvertit la forme/substance de l'énoncé ». Dostoïevski est pour Bakhtine emblématique à cet égard car, dans ses œuvres, chaque mot comporte un *regard intense vers le mot de l'autre*. Le mot n'est pas « une chose », il ne renvoie jamais à une seule conscience, à une seule voix : « la vie du mot, c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité, d'une génération à une autre [...] » (Bakhtine, 1970<sup>249</sup> : 263). Le mot arrive dans son contexte à lui venant d'un autre contexte, pénétré de sens donné par d'autres. Sa propre pensée trouve le mot déjà « habité ». Chaque mot se présente donc avec l'écho de ses contextes d'appartenance dans lesquels il a vécu son existence, il possède inévitablement « les harmoniques de son contexte ».

Cette orientation vers d'autres discours et sa capacité à faire entendre plusieurs voix ou à représenter plusieurs points de vue sont encore, à l'heure actuelle, au cœur des débats linguistiques.

Comme le disait André Petitjean (2004) en introduction du volume de la revue *Pratiques* consacré à la polyphonie, « la notion de polyphonie est en passe, depuis une vingtaine d'années, de devenir un « maître mot » dans le champ des études tant linguistiques que littéraires ». Mais malgré cette percée théorique et le succès éditorial qui l'accompagne, un flou terminologique existe indéniablement et elle est encore loin d'être stabilisée. Les linguistes continuent encore aujourd'hui à s'interroger sur le mode de conceptualisation à adopter pour définir cette notion, sur

---

<sup>248</sup> J. Peytard (1995): *Mikhaïl BAKHTINE. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste.

<sup>249</sup> M. Bakhtine (1970): *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Editions du Seuil.

l'extension à lui donner ou les limitations à lui apporter par rapport à d'autres notions avec lesquelles elle voisine, coïncide ou entre en concurrence (hétérogénéité énonciative, dialogisme, plurivocalisme, intertextualité, etc.).

Ce qu'on nomme communément *théorie de la polyphonie* ne représente pas un bloc monolithique ; c'est un ensemble pluriel de cadres théoriques et de théorisations et « il faudra se contenter d'appréhender l'ensemble des faits dialogiques ou polyphoniques comme à travers un kaléidoscope, comme un patchwork ou une mosaïque, dont diverses théories s'approprient chacune quelques fragments, plutôt que comme un domaine de faits structurés et homogènes » (Perrin, 2004 : 12).

Le Colloque de Cerisy de 2004<sup>250</sup> a permis de faire un premier état des lieux de la question, en distinguant cinq grands types d'approches :

1. dans la lignée des travaux d'Anscombe et de Ducrot, et actuellement de la ScaPoLine (Nølke 2001, Nølke, Fløttum et Norén 2004)<sup>251</sup>, le terme de *polyphonie* (pluralité et hiérarchisation de différents points de vue dans une même unité) est utilisé dans un rapport distant au texte de Bakhtine ;
2. l'école de Genève emprunte explicitement les termes de polyphonie et de dialogisme à Bakhtine, en les spécifiant à partir des oppositions *monologal / dialogal* et *monologique*<sup>252</sup> (à *structure d'intervention*) / *dialogique* (à *structure d'échange*);
3. la praxématique (J. Bres, A. Nowakowska, B. Verine, J.-M. Barbéris, P. Siblot, C. Détrie), mais aussi J. Authier et S. Moirand, sur les bases conceptuelles de l'Analyse du Discours et dans un rapport étroit avec le texte bakhtinien, usent du terme *dialogisme*, réservant celui de polyphonie aux cas d'hétérogénéité énonciative sans hiérarchisation des voix;
4. R. Amossy et R. Vion, en appui sur l'analyse des textes et des interactions, conçoivent le *dialogisme* comme un fait englobant, celui de *l'hétérogénéité constitutive*, et la *polyphonie* comme la mise en scène de voix, à rapprocher de *l'hétérogénéité montrée* ;

---

<sup>250</sup> *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, colloque qui s'est tenu du 3 au 9 septembre 2004 dans le Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle.

<sup>251</sup> La théorie polyphonique de Ducrot a eu un grand succès et on la retrouve, à quelques variantes près, chez Moeschler et Reboul 1994, Maingueneau 1994, Haillet 1995.

<sup>252</sup> Le discours monologique peut d'autre part être monophonique, diaphonique ou polyphonique.



5. H. de Chanay propose la *polyphonie* comme pluralité de points de vue (unité de contenu), alors que le *dialogisme* concerne la pluralité des discours, fictifs ou non.

Le colloque international organisé par le laboratoire CELTED de l'Université de Metz en partenariat avec l'Université du Luxembourg en septembre 2008 sur le thème « La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage » a permis aux chercheurs venus de toute la France, mais aussi de Suisse, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Espagne, Norvège, Danemark de continuer à débattre et à confronter leurs points de vue sur la question des représentations subjectives que le langage délivre et les rôles que le langage réserve au sujet à l'intérieur du sens.

Ne visant pas à épuiser une question particulièrement épineuse, nous avons préféré nous concentrer sur les théoriciens et les théorisations qui nous ont semblé les plus utiles à notre investigation polyphonique des romans de notre corpus.

Toutes les approches susmentionnées s'inscrivent dans une tradition dont l'un des pionniers est incontestablement *Charles Bally*, à qui l'on doit les premières d'une théorisation de la polyphonie. On est redevable à Bally (1932) d'avoir relevé que les phrases de la langue ne consistent pas simplement à décrire le monde à travers les contenus qu'elles expriment, mais qu'elles consistent aussi à qualifier et à « mettre en scène » leur propre énonciation. Selon Bally, les phrases comprennent outre un *dictum*, consacré à l'expression de leur contenu (c'est-à-dire à la description d'états de choses auxquelles elles réfèrent), un *modus*, voué à une sorte de « mise en scène conventionnelle » de l'opération même consistant à penser et à décrire les états de choses en question. Bally cherche à faire apparaître que l'énonciation est aussi l'objet du sens, et que le sens consiste non seulement à décrire le monde, mais à *montrer* l'énonciation à travers un style, certaines formules expressives ou modales, certaines marques prosodiques etc.

*Oswald Ducrot* reconnaît notamment avoir emprunté chez Bally certaines observations fondatrices de sa conception selon laquelle *les phrases de la langue qualifient leur propre énonciation*<sup>253</sup> *comme émanant de différentes voix, de*

---

<sup>253</sup> Selon d'Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov (*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Edition du Seuil, 1972), la production linguistique peut être considérée soit comme une suite de phrases sans référence à leur apparition particulière (l'énoncé), soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises (la situation de discours ou énonciation). «Cependant, lorsqu'on parle, en linguistique, d'énonciation, on prend ce terme en un sens plus étroit: on ne vise ni le

*différents points de vue*. L'objet de la pragmatique linguistique ne reconnaît pas « ce que l'on fait en parlant, mais [de] ce que la parole, d'après l'énoncé lui-même, est censée faire » (Ducrot, 1984 : 174). Selon Ducrot, le locuteur a parfois deux faces, deux visages différents : le *locuteur en tant que tel* et le *locuteur en tant qu'être du monde*. Le locuteur en tant que tel est présenté comme le responsable du choix des mots, du style, de l'éthos et pathos discursif. Il polarise tout ce qui est revendiqué par le fait de dire ce qu'il dit. Il est une sorte de projection que la parole exhibe, ou montre, par le simple fait d'être produite, de celui qui en prend la responsabilité. Le locuteur en tant qu'être du monde, en revanche, est un objet de discours parmi d'autres, susceptible d'être pris en compte véridiquement comme tout ce qui est dit. Il n'est autre que celui que le discours représente, au niveau de ses contenus propositionnels, lorsque le sujet se prend lui-même pour objet de son propos. La distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* est de la plus haute importance et s'explique par la nature du signe linguistique lui-même. Le sujet modal ne s'accorde pas nécessairement aux points de vue associés à ce qu'il exprime, il peut être clivé, quel que soit son lien au sujet parlant, lorsqu'il exprime un point de vue qui n'est pas le sien, qu'il ne prend pas personnellement en charge.

Inspirés de Bakhtine<sup>254</sup>, les premiers travaux sur la polyphonie sont habituellement attribués à Oswald Ducrot (1984) et Anscombe-Ducrot (1983). La polyphonie partage avec le dialogisme de Bakhtine le refus fondamental du postulat de l'unicité du sujet parlant, selon lequel à un énoncé correspond un sujet « parlant » et un seul<sup>255</sup>. En polyphonie, à l'inverse, le *sens d'un discours*<sup>256</sup> est fondamentalement

---

phénomène physique d'émission ou de réception de la parole, qui relève de la psycholinguistique ou d'une de ses subdivisions [...], ni les modifications apportées au sens global de l'énoncé par la situation [...], mais les éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend de facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre; par exemple *je, tu, ici, maintenant*, etc. Autrement dit, ce que la linguistique retient, c'est l'*empreinte du procès d'énonciation dans l'énoncé*. [...] Les premiers éléments constitutifs d'un procès d'énonciation sont: le **locuteur**, celui qui énonce; et l'**allocutaire**, celui à qui est adressé l'énoncé; qui tous deux sont nommés, indifféremment, **interlocuteurs**. [...] L'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé; les *différentes formes de cette présence*, ainsi que les degrés de son intensité, permettent de fonder une *typologie des discours* [...]" (pp. 405- 410)

<sup>254</sup> «Ma propre théorie de la polyphonie [...] vise à construire un cadre général [...] qui constitue lui-même [...] une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature [...]» (O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984, p. 173).

<sup>255</sup> « Il me semble en effet que les recherches sur le langage, depuis au moins deux siècles, prennent comme allant de soi – sans même songer à formuler l'idée, tant elle semble évidente – que chaque énoncé possède un et un seul auteur. Une croyance analogue a longtemps régné dans la théorie littéraire, et elle n'a été mise en question explicitement que depuis une cinquantaine d'années, notamment depuis que Bakhtine a élaboré le concept de polyphonie [...]. Ma cette théorie de Bakhtine, à ma connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites

constitué par un « faisceau de discours » qui se manifestent en lui<sup>257</sup>. Le fameux concept de l'unicité du sujet parlant vole en éclats lorsque l'on ne regarde pas le sujet en soi, mais les représentations subjectives que le langage délivre, les rôles que le langage réserve au sujet à l'intérieur du sens.

Ducrot assimile le dialogisme et la polyphonie (alors que Bakhtine les traitait séparément) et semble appliquer le concept de polyphonie, que Bakhtine appliquait à l'écriture romanesque, à l'énoncé quotidien (un espace où se déploie, dans l'optique bakhtinienne, le dialogisme). « Mais si le terme de dialogisme dans le discours ordinaire est pertinent car on a une hiérarchisation de voix, celui de polyphonie, et d'égalité de voix, semble être fortement disconvenant, dans la mesure où il induit une représentation fautive du rapport entre les différentes voix » (Nowakowska, 2004 : 28).

Ducrot a préféré à la métaphore musicale une définition théorique de la polyphonie : la *présence dans un seul énoncé de plusieurs actes illocutoires*. Il recourt à la métaphore du théâtre et centre sa démarche sur « l'œil qui voit » et non plus sur « la voix qui parle ». Ducrot privilégie la notion d'*espace d'énonciation* qui s'apparente à l'espace théâtral, une sorte de « hors-lieu », théâtre habité par des « êtres de parole ».

La première fois que Ducrot se sert du terme de polyphonie est dans son article « Texte et énonciation » (1980 : 44), où il mentionne le terme en le mettant entre guillemets. Mais il l'avait déjà anticipé en 1973 quand il parle de l' « acte illocutoire positif » qui sous-tend l'emploi négatif de la négation (la négation deviendra le phénomène linguistique polyphonique par excellence). Toutefois, ce n'est qu'en 1982 qu'on trouvera, chez Ducrot, les premières réflexions proprement théoriques sur la polyphonie dans l'article « La notion de sujet parlant »<sup>258</sup>. Ce

---

d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix. C'est justement à ce postulat que je voudrais m'en prendre [...] » (O. Ducrot, 1984, oeuvre citée, p. 171).

<sup>256</sup> Ducrot distingue le *sens* (niveau sémantique de l'énoncé) de la *signification* (niveau sémantique de la phrase).

<sup>257</sup> Selon Anscombe (1990), dans l'optique polyphonique, les entités apparemment factuelles ou objectives auxquelles renvoie un énoncé ne sont elles-mêmes que des faisceaux de discours donnant lieu à « l'illusion objective liée au langage ».

<sup>258</sup> Cet article est repris et développé dans le chapitre VIII, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » de son livre *Le dire et le dit* (Paris, Les Editions de minuit, 1984), texte de référence pour une introduction à la polyphonie ducrotienne. Dans cette deuxième approche, Ducrot affirme que toute énonciation comporte l'expression d'une pluralité de voix constitutive de son sens, parmi lesquelles *le sujet parlant* (élément de l'expérience, auteur empirique de l'énoncé, de chair et d'os), *le locuteur* (auteur désigné de l'énoncé, fiction discursive, « être de discours » institué comme responsable du sens de l'énoncé à qui réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première

dernier, avant de se représenter le monde, se qualifie d'abord lui-même, réflexivement, comme l'expression de voix ou points de vue divers, parfois étrangers au discours même dont il émane. Le sens intègre certaines voix ou points de vue venus d'ailleurs, certains éléments énonciatifs hétérogènes, et il établit diverses relations de mise à distance ou, au contraire, d'assimilation de ces éléments à ce qui est communiqué dans l'énonciation effective. Plutôt que de fonctionner comme une représentation homogène de ce qui est communiqué par le sujet parlant, le sens se livre à l'interprétation comme un concert de voix orchestrées dans le langage. La *conception polyphonique du sens* montre comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix. Ce qui conduit Ducrot à la distinction fondamentale entre *locuteur* et *énonciateur*. L'originalité de son approche réside dans cette scission du sujet parlant au niveau de l'énoncé même.

Pour marquer la dissociation qui s'impose dans certains cas entre le locuteur (responsable de l'énonciation) et le responsable des points de vue que l'énonciation exprime, Ducrot introduit la notion d'*énonciateur*, qu'il applique à des nouveaux êtres de discours abstraits censés prendre en charge exclusivement ces points de vue. Les énoncés mettent généralement en scène plusieurs énonciateurs, qui non seulement ne sont pas tous identifiés au locuteur, mais qui sont plus ou moins en accord ou en désaccord avec son point de vue<sup>259</sup>. La polyphonie ne renvoie pas, chez Ducrot, « à différents types (ou degrés) de désaccord entre sens et situation, entre rôles énonciatifs et instances énonciatives réelles, mais à diverses formes de feuilletages énonciatifs à l'intérieur du sens des énoncés pris isolément, aux

---

personne), le locuteur en tant que tel et les énonciateurs (rôles discursifs mis en scène par le locuteur, ils font partie de la description que l'énoncé donne de sa propre énonciation ; ce sont des êtres censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis, et à l'origine de points de vue avec lesquels le locuteur adhère plus ou moins).

Depuis 1984 Ducrot ne parlera de polyphonie qu'occasionnellement. Selon H. Nølke, il ne s'est jamais intéressé à développer lui-même une « véritable théorie de la polyphonie », qui a plutôt été un outil éminent servant dans la *Théorie de l'Argumentation dans la Langue* élaborée en coopération avec Jean-Claude Anscombe. Il n'empêche que ses idées « polyphones » aient inspiré de nombreux linguistes et les références à ses travaux sur la polyphonie abondent. H. Nølke & M. Olsen 2000b (« POLYPHONIE : théorie et terminologie », in *Polyphonie – linguistique et littéraire II*, Roskilde, Samfundslitteratur Roskilde, pp. 45-171), parlent de deux « strates » dans la deuxième version ducrotienne de la polyphonie : « un ensemble d'**êtres discursifs** (notion qui connaît chez Ducrot que d'emploi informel) dont le locuteur et l'allocutaire définis comme étant respectivement émetteur et récepteur de l'acte d'énonciation (*je, tu, etc*) ; les ê-d. sont susceptibles de manipuler les acteurs qui sont une sorte de marionnettes [...] ; un ensemble d'**acteurs** (complètement abstraits) qui échangent des points de vue en produisant une sorte d'actes primitifs. A chaque point de vue sont associés un énonciateur et un destinataire. On remarquera que les acteurs n'existent que par l'existence des points de vue. Ils sont pour ainsi dire créés par les points de vue [...] » (p. 137).

<sup>259</sup> Ainsi l'énonciateur d'un contenu présumé par exemple est assimilé à une instance collective laquelle le locuteur s'accorde, tandis que les énoncés négatifs sont réputés mettre en scène un point de vue positif associé à un énonciateur auquel le locuteur s'oppose.

différentes voix énonciatives qu'ils mettent en jeu, indépendamment de toute situation réelle » (Perrin, 2004 : 16).

Afin de décrire la pluralité des voix superposées dans un énoncé, la *théorie polyphonique de l'énonciation* distingue différentes instances énonciatives, notamment celle du *sujet parlant*, des *locuteurs* et des *énonciateurs*. Le sujet parlant correspond au producteur effectif du message, il fait partie de la réalité extralinguistique, il est un « élément de l'expérience », à la différence du locuteur qui n'existe que dans et par le discours, il est le responsable de l'énoncé, alors que l'énonciateur est défini comme source d'un point de vue :

« [...] j'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne [...]. J'appelle énonciateurs ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. [...] Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur [...]. D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes » (Ducrot, 1984 : 193).

Personnage central chez Ducrot, le locuteur cumule donc plusieurs rôles : responsable de l'énonciation, metteur en scène des énonciateurs (et du locuteur second dans le DD). Désigné dans l'énoncé par les marques de première personne, le locuteur peut faire entendre dans son discours une autre « voix » que la sienne ou un autre point de vue, en rejoignant l'analyse de l'acte narratif proposée par Genette dans *Figures III*, comme le suggère A. Rabatel (1997)<sup>260</sup>.

Dans son article datant de 2001<sup>261</sup>, Ducrot opte pour la conception des *énonciateurs* comme des *locuteurs virtuels* et leurs points de vue des « paroles virtuelles, d'un discours envisagé sans que personne ne soit censé l'avoir prononcé, ni tel quel ni sous une autre forme ». Ces discours virtuels cristallisés constituent le « contenu »

---

<sup>260</sup> A. Rabatel (1997) : *Une Histoire du Point de Vue*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine - Metz, coll. Recherches textuelles, n. 2, p. 167.

<sup>261</sup> O. Ducrot, "Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs", in *Polyphonie – linguistique et littéraire III*, pp. 19-41.

de l'énoncé, et les énonciateurs s'en servent pour « constituer une représentation de la réalité ». Les énonciateurs « voient » les choses à travers les mots. La fonction du locuteur est alors de communiquer les discours des énonciateurs en prenant parti face aux différentes représentations qu'ils constituent. Son ambition est de rendre compte des interprétations *virtuelles* de tout énoncé à partir de sa forme linguistique et son objet d'étude porte sur les traces que laisse l'énonciation dans la forme linguistique. Il s'intéresse au marquage linguistique de la polyphonie au niveau du système et en relation à un discours idéalisé, à un discours associé au contexte que détermine la forme linguistique en soi.

Ducrot apportera des modifications successives<sup>262</sup> à la théorie de la polyphonie linguistique conçue initialement (1984), en l'intégrant aux recherches de Rabatel (1998) sur les énoncés décrivant des perceptions et à la théorie des blocs sémantiques (TBS) introduite dans Carel (1992) pour la description de la présupposition et de la négation, dont nous ne ferons pas état dans le présent travail. Le locuteur entretient deux sortes de rapports avec les énonciateurs qu'il met en scène dans son énoncé : d'une part, il les *assimile* à des êtres déterminés ou plus souvent indéterminés et caractérisés d'une manière seulement générale, de l'autre il prend certaines *attitudes* par rapport à eux (la prise en charge, l'accord et l'opposition). L'assimilation au locuteur non seulement n'est pas une condition nécessaire à la prise en charge (car il peut arriver que le locuteur prenne en charge un énonciateur auquel il n'est pas assimilé), mais elle ne suffit pas (car elle peut se faire sans prise en charge). Ducrot (2006) définit les attitudes du locuteur relativement aux énonciateurs, en faisant intervenir leurs points de vue : prendre en charge un énonciateur E, c'est attribuer à l'énonciation le rôle d'imposer le point de vue de E. Les points de vue, lorsqu'on définit l'attitude, sont construits par rapport à l'énonciateur qui est l'objet de l'attitude. La distinction entre l'*attitude* et l'*assimilation* amène Ducrot à abandonner la notion d'identification des versions précédentes, ainsi qu'à donner à l'*énonciateur* un rôle indispensable.

---

<sup>262</sup> Nous faisons référence à O. Ducrot, M. Carel (2006): "Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation", in L. Perrin (sous la dir.): *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, p. 215.

Un groupe des *polyphonistes scandinaves* formé de linguistes et de littéraires s'est créé autour de Hennig Nølke en 1999<sup>263</sup> en vue de produire une *théorie sémantique polyphonique linéaire*<sup>264</sup>, permettant de remonter de l'énoncé (phrase) au texte (ce qui est l'inverse de la position bakhtinienne). Dans le cadre d'une linguistique de la langue inspirée de la polyphonie linguistique de Ducrot<sup>265</sup>, la *ScaPoLine* (la théorie SCandinave de la POlyphonie LINguistique) élabore une théorie linguistique qui s'inscrit dans une *approche modulaire*<sup>266</sup>, où elle fonctionne comme un module relié à d'autres modules. Le but est d'observer les faits de polyphonie au niveau de la forme morphosyntaxique de la langue, indépendamment de toute influence

---

<sup>263</sup> Dès 1985, Nølke applique dans une série d'études empiriques, rassemblées dans *Le regard du locuteur*, une description polyphonique de l'énonciation inspirée de Ducrot. Au fil des analyses, Nølke adapte le cadre théorique sous-jacent à ces études et élabore sa propre version de la théorie de la polyphonie. En 1994, il en fait une synthèse dans *La linguistique modulaire*. Il continue après à préciser et à modifier cette théorie. En 1999, il obtient un projet scandinave de recherche (*Polyphonie. Recherches en linguistique et littérature*). Dans le cadre de ce projet, Hennig Nølke avec Kjersti Fløttum et Coco Norén et l'étroite collaboration de trois littéraires, conçoivent et développent la *ScaPoLine*. En 2004, il paraît une nouvelle synthèse de la théorie dans *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, une théorie strictement linguistique dans la mesure où son objet d'étude est la langue, son but ultime est de prévoir et d'expliquer les interprétations auxquelles donnent lieu les énoncés et les textes : « Plus précisément, son but est de préciser les contraintes proprement linguistiques qu'impose la langue sur les aspects polyphoniques associés à l'interprétation » (p. 17).

<sup>264</sup> H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén (2004) définissent la *ScaPoLine* une théorie **énonciative** (elle traite de l'énonciation), **sémantique** (son objet est le sens des énoncés), **discursif** (le sens est considéré comme étant constitué de traces d'un discours cristallisé et concerne l'intégration discursive de l'énoncé), **structuraliste** (elle part d'une conception structuraliste de l'organisation du discours) et **instructionnelle** (la forme linguistique apporte des instructions sur l'interprétation de l'énoncé).

<sup>265</sup> Fidèle à la conception ducrotienne de la polyphonie, la *ScaPoLine* ne se contentera d'examiner la polyphonie au niveau de la langue, mais, comme la plupart des autres linguistes qui se sont inspirés de Ducrot, elle aura besoin de traiter de la manifestation polyphonique au niveau de la parole également: "Si notre source d'inspiration essentielle a été l'approche ducrotienne, nos visées et nos ambitions divergent donc radicalement de celles de Ducrot. Alors que le but avoué de Ducrot est de fournir une description sémantique de la langue, en principe en complète indépendance de la parole, notre objectif est de développer un appareil opérationnel d'analyses textuelles [...], l'étude de l'ancrage (dans la forme) linguistique des effets polyphoniques deviendra primordiale. Il ne suffira pas de lister ou de faire le relevé des éléments linguistiques susceptibles de créer tel ou tel effet énonciatif. Nous devons aussi – par une analyse proprement linguistique, située au niveau de la langue – expliquer pourquoi cet élément particulier a cette fonction particulière, pourquoi cette forme linguistique favorise cet effet de sens [...]" (H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén (2004) : *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Editions Kimé, pp. 21-22).

<sup>266</sup> H. Nølke 1994 (*Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Editions Peeters) définit l'approche modulaire comme une approche qui a recours à un modèle théorique contenant un certain nombre de sous-systèmes autonomes appelés modules, où chaque module est chargé du traitement d'une problématique restreinte. Un module peut être conçu comme constituant une théorie partielle comportant un système de règles (locales) avec un domaine d'application spécifié. Les différents modules sont ensuite reliés à l'aide d'un système de règles globales : les métarègles du système. Pour faire partie du système, chaque module doit être lié à au moins un autre module par les métarègles : « L'idée centrale qui sous-tend toute approche modulaire est qu'il ne faut jamais perdre de vue la conception globale de ce qu'on fait. En effet, la vertu d'une approche modulaire réside dans le fait que chaque type de phénomènes peut être défini et analysé en complète indépendance des autres types, ce qui dote l'analyse de leurs interdépendances d'une valeur explicative [...] » (p.11).

contextuelle. Et cela, afin de décrire les différents points de vue, notamment d'orientation argumentative, qui parcourent le sens des phrases à niveaux distincts. Refusant de se limiter à décrire les virtualités de la langue, elle entend expliquer « les effets particuliers de tel élément de langue dans tel ou tel texte concret », et déterminer « l'identité intratextuelle concrète des êtres qui saturent la source des pdv ». L'interprétation polyphonique consiste essentiellement à saturer les variables données par les instructions véhiculées par la forme linguistique, tout en observant les règles ou les principes généraux qui guident l'interprétation.

A l'instar de Ducrot, la phrase est un élément de la langue et la signification en est la description sémantique. L'énoncé est un élément de la parole auquel on associe une description sémantique nommée sens. Il est image de l'énonciation et, en tant que telle, il renferme des indications concernant les protagonistes, la situation énonciative, etc. En s'éloignant de la terminologie de Ducrot, les polyphonistes scandinaves conçoivent le sens comme « un ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à la bonne interprétation, comprise comme l'interprétation intentionnée » (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 23)<sup>267</sup>.

Mais la ScaPoLine se veut aussi un « appareil opérationnel » pour la description des textes (le texte étant constitué d'énoncés) littéraires ou non. Le passage du niveau de l'énoncé<sup>268</sup> (ScaPoLine standard) à celui du texte (ScaPoLine étendue) est assuré par les *passages polyphoniques*<sup>269</sup>, petits fragments de texte caractérisés par une cohérence polyphonique.

Le *locuteur* joue un rôle majeur dans le cadre théorique de la ScaPoLine. Toute énonciation a un locuteur, le *locuteur axiomatique* et le texte est conçu comme produit du discours, comme une image « gelée » du discours créé par le locuteur axiomatique. Primordiale est la distinction entre le *locuteur en tant que*

---

<sup>267</sup> Si pour Ducrot le sens est l'image que donne l'énoncé de son énonciation, pour Nølke (2006) le sens de l'énoncé est « le résultat de l'interprétation qui suit ces instructions dans le cadre de l'énonciation particulière dont l'énoncé est le résultat » (Nølke, « Pour une théorie linguistique de la polyphonie: problèmes, avantages, perspectives », in L. Perrin (sous la dir.): *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, p. 246).

<sup>268</sup> A la suite de Ducrot, la ScaPoLine s'intéresse à l'énoncé comme image de l'énonciation.

<sup>269</sup> Unité difficile à définir, le *passage polyphonique* (PP) constitue une sorte « d'univers clos » formé par son propre réseau de relations polyphoniques (il est polyphoniquement autonome), « tout en constituant un pont réunissant les énoncés individuels au texte entier : il représente le point final (quoique provisoire) de la restructuration énonciative qui transforme de petits fragments énonciatifs en plus grandes unités [...] » (H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén (2004), œuvre citée, p. 102).



*constructeur du sens* et le *locuteur comme source de points de vue*. Comme chez Ducrot, les « êtres » tenus pour *responsables*<sup>270</sup> des points de vue sont différents du locuteur. Ce sont des images des « personnes linguistiques » susceptibles de prendre la parole et qui, selon le locuteur, peuplent l'univers du discours. Les énonciateurs de Ducrot deviennent des variables susceptibles d'être saturées par ces êtres images (les *êtres discursifs*) et correspondent aux « sources de points de vue ».

La théorie scandinave distingue la *structure polyphonique* (l'ensemble d'instructions apportées par la forme linguistique) et la *configuration polyphonique* (la lecture polyphonique de l'énoncé). Les travaux scandinaves ont le mérite de bien faire la distinction entre ce qui a trait aux instructions linguistiques et aux aspects pragmatiques de la polyphonie, entre ce qui tient à la « structure polyphonique » des phrases de la langue et ce qui relève des « configurations polyphoniques » associées aux aménagements interprétatifs que ces phrases entraînent, lorsqu'il s'agit d'accéder aux sens des énoncés en contexte et des discours.

La configuration est construite par le locuteur et se compose de *quatre éléments élémentaires* : 1) le *locuteur-en-tant-que-constructeur* (LOC) qui assume la responsabilité de l'énonciation ; 2) les *points de vue* (pdv), des entités sémantiques porteuses d'une source (variable) qui est dite avoir le pdv<sup>271</sup> ; 3) les *êtres discursifs* (ê-d), des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources<sup>272</sup> ; 4) les *liens*

---

<sup>270</sup> La notion de *responsabilité* diversement traitée, a été récemment débattue lors d'un colloque sur l'« Énonciation et responsabilité dans les médias » qui s'est tenu à Besançon en mars 2006, organisé par les laboratoires LASELDI de l'Université de Franche-Comté, ICAR de l'Université Lumière-Lyon II, en partenariat avec l'équipe de Jean-Michel Adam de l'Université de Lausanne. La déliaison des instances du locuteur et de l'énonciateur engendre des phénomènes d'effacement énonciatif dans la presse, ce qui permet de s'interroger sur les problèmes d'énonciation et de responsabilité dans les médias. Selon Alain Rabatel, la prise en charge énonciative est une relation entre les instances de l'énonciation. La notion de responsabilité doit prendre en compte le processus entier d'écriture, elle doit aussi concerner la nature du lien entre responsabilité et subjectivité (responsabilité et singularité du sujet parlant et responsabilité collective), ainsi que responsabilité et sources énonciatives.

<sup>271</sup> H. Nølke & M. Olsen (2000b, oeuvre citée) distinguent trois types de pdv selon leur structure interne : les points de vue **simples** (indépendants des autres pdv, ils constituent les « éléments atomiques » de la construction polyphonique ; dans une phrase qui ne contient qu'un seul pdv, ce pdv est associé au locuteur et la phrase est dite « monophonique »), les points de vue **hiérarchiques** (ils se composent de points de vue simples organisés selon une structure hiérarchique), les points de vue **relationnels** (ils relient des pdv simples ou complexes). Mais au moment de l'énonciation, une stratification énonciative a lieu, ce qui a comme résultat la création de deux **pdv stratificationnels** (Kronning, 1996).

<sup>272</sup> Dans la communication « L'ancrage linguistique de la polyphonie », présenté en septembre 2008 au colloque « La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage », Henning Nølke parle de L-A (Locuteur Axiomatique), LOC (locuteur en tant-que-constructeur), pdv (points de vue simples et complexes), ê-d (êtres-discursifs) et liens énonciatifs de non-responsabilité (non-réfutation et réutation). Parmi les ê-d, il distingue ceux de première personne (le locuteur de l'énoncé), de deuxième personne (les allocutaires d'énoncé et textuels), de troisième personne (les tiers individuels et collectifs).

*énonciatifs* (liens), des images construites par le LOC qui relie les ê-d aux pdv. LOC construit les êtres discursifs comme des *images* de différents acteurs du discours : acteurs individuels, y compris lui-même ainsi que son interlocuteur, acteurs collectifs ou même acteurs abstraits tels que l'opinion publique ou les topoï. Tout acteur individuel peut être présenté de deux manières différentes : ou bien comme locuteur d'une énonciation antérieure ou ultérieure, ou bien comme un être ayant une existence indépendamment de son activité énonciative. « Etant locuteur de l'énonciation actuelle, LOC occupe évidemment une position privilégiée dans cette imagerie pour autant qu'il peut créer une image de lui-même hic et nunc – c'est le locuteur-en-tant-que – tel de Ducrot [...] » (Nølke<sup>273</sup>, 2004 : 114).

Le locuteur peut se manifester de quatre manières différentes (LOC et trois types d'images de LOC) : 1) locuteur de l'énoncé (I0), lorsque LOC construit une image de lui-même dans sa prise de parole : sa seule fonction est d'être source de l'énonciation, au moment précis de l'énonciation ; son rôle progresse en temps réel - chaque énoncé est relié, au moment de son énonciation, à son propre I0 ; 2) locuteur (Ii) lorsque LOC construit une image de lui-même comme locuteur d'une énonciation antérieure ou postérieure ; 3) LOC construit une image de lui-même comme locuteur textuel (L) ; 4) LOC peut construire une image générale de lui-même ou une image de lui à un autre moment de son histoire.

*LOC est le constructeur du sens* et sa propriété constitutive est celle d'être auteur de l'énonciation ; il construit les ê-d avec leur pdv et leurs liens, il construit la scène où il fait jouer ces acteurs. LOC construit le centre déictique de l'énoncé qui est celui du locuteur : c'est son moi-ici-maintenant qui le constitue. La modalisation est le moyen par excellence dont dispose LOC pour commenter sa propre création.

Selon P. Dendale et D. Coltier (2004)<sup>274</sup>, la notion de *responsabilité* occupe une place théorique importante dans la théorie de la polyphonie scandinave, et elle est au cœur du débat qui a opposé Ducrot à la ScaPoLine. Le terme de *prise en charge* est assimilé et associé à celui de *responsabilité* qui représente un « *lien énonciatif* »

---

H. Nølke & M. Olsen 2000b (oeuvre citée) parlent de deux classes d'ê-d : les **locuteurs virtuels** (définis par leurs rôles communicatif et énonciatif, soit ils prennent effectivement la parole et deviennent les locuteurs actualisés, soit ils sont présentés comme étant capables de prendre la parole) et les **non-locuteurs** (des ê-d. plus abstraits, subsumés sous la dénomination ON).

<sup>273</sup> H. Nølke, « Le locuteur comme constructeur de sens », in *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, 2004, pp. 111-124.

<sup>274</sup> P. Dendale, D. Coltier, « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, 2004, pp. 125-140.

(Norén, 1999)<sup>275</sup>. Ce « lien énonciatif de responsabilité » est défini en termes de « source », ou « d'origine » : pour la ScaPoLine, on est responsable uniquement des points de vue *dont on est la source*. Mais que signifie-t-il *être responsable d'un pdv* ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord savoir ce que signifie *être source d'un pdv*. Selon Nølke (2004), les points de vue sont des entités sémantiques porteuses d'une source *qui est dite avoir le pdv*. La source, qui est dite avoir le pdv, est une variable susceptible d'être saturée par un être discursif. Les *points de vue* sont des entités sémantiques composées d'une source, d'un jugement (*modus*) et d'un contenu (*dictum*). En paraphrasant Nølke, le lien de responsabilité consiste à considérer qu'un ê-d est responsable d'un pdv si et seulement si c'est cet ê-d qui porte un jugement sur un contenu propositionnel ou sur un autre pdv.

Le discours rapporté représente pour les linguistes scandinaves le phénomène textuel polyphonique par excellence<sup>276</sup>. Ils le rebaptisent *discours représenté*, car le locuteur fait apparaître le discours produit par un autre locuteur (sa voix ou sa pensée) en le « représentant dans sa propre énonciation » : « LOC est responsable de l'énonciation qui sert à représenter l'énonciation d'un Autre : le locuteur représenté ou LR, alors qu'il instaure un lien de représentation entre son image immédiate [...] et le point de vue de LR » (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 :57).

*L'approche genevoise de la polyphonie*, développée dès les années 1980 par Roulet (1985), propose un modèle d'analyse modulaire : « Dans les versions les plus récentes du modèle, la polyphonie est ainsi traitée à travers la combinaison de deux « formes d'organisation », de complexité croissante : l'organisation énonciative, chargée du repérage des séquences polyphoniques ainsi que de leur description formelle, et l'organisation polyphonique, qui rend compte de leurs fonctions [...] » (Auchlin, Grobet, 2006 : 77)<sup>277</sup>.

---

<sup>275</sup> Les liens énonciatifs sont des entités construites par le locuteur-constructeur-du-sens, au même titre que les êtres discursifs et les points de vue. Leur fonction est de relier les ê-d aux pdv. Les liens précisent la position des divers ê-d par rapport aux différents pdv exprimés dans la configuration. Le lien de responsabilité est le plus important, dans la mesure où pour chaque pdv on doit se poser la question « qui en est responsable? » (Nølke, 2004).

<sup>276</sup> Nous faisons renvoyons au chapitre 3 (H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén (2004) : *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Editions Kimé, pp. 57-83) pour une analyse polyphonique détaillée des quatre prototypes de DR et les îlots textuels.

<sup>277</sup> A. Auchlin, A. Grobet (2006): « Polyphonie et prosodie: contraintes et rendement de l'approche modulaire du discours », in L. Perrin (sous la dir.): *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, pp. 77-104.

Bakhtine (1977, 1978) et Ducrot (1984) sont à l'origine des travaux genevois. Roulet reprend à Bakhtine l'idée d'une conception fondamentalement dialogique du discours : tout discours est nécessairement adressé et intégré dans une interaction, en fonction de laquelle il réagit. Mais nous retrouvons aussi le terme de « polyphonie » qu'il conçoit comme une diversité de voix qui apparaissent soit dans les énoncés successifs d'un discours (en particulier dans le discours romanesque), soit dans un seul énoncé, soit comme reprise et intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur. Dans ce dernier cas, le locuteur cherche à entrer en résonance avec le discours de son interlocuteur et commence par s'appuyer sur son point de vue avant de présenter le sien. Roulet introduit le terme de *diaphonie* pour désigner la reprise de la parole du destinataire, qui permet d'enchaîner en négociant les points de vue.

Si la conception polyphonique de Ducrot se situe au niveau de la phrase, celle de Roulet l'est au niveau du *discours* et son objectif est de décrire des fragments de discours suivis, qu'il distingue en *discours produit* (discours effectivement tenu par le locuteur) et *discours représenté* (discours pas nécessairement tenu, invention romanesque, anticipation du discours d'autrui). Ce dernier peut être *formulé* (formulation explicite en style direct, indirect ou indirect libre), *désigné* (désignation du discours évoqué par un verbe ou un syntagme nominal) ou *implicité* (intervention lorsque des connecteurs, tels que *mais* ou *eh bien*, se trouvent en tête de réplique dans un dialogue et font « rebondir » le discours tenu sur la réplique antérieure implicite).

Le discours représenté peut être *effectif* (présenté comme ayant vraiment été tenu), *potentiel* (imagine ou anticipe un discours possible), *polyphonique* (met en scène la parole d'un tiers), *diaphonique* (reprend la parole de l'interlocuteur) ou *autophonique* (reprend sa propre parole). Les discours représentés diaphoniques peuvent être *locaux* (au marquage linguistique moindre, car le rôle de la prosodie apparaît décisif, ils concernent le discours qui vient d'être tenu) ou à *distance* (ils reprennent des propos lointains de l'interlocuteur, impliquant souvent un marquage linguistique explicite).

L'usage de la polyphonie relève, chez Roulet, à la fois de la métaphore musicale, par la reprise de la « voix » et du terme « diaphonie », mais aussi de la double composante spatiale et temporelle de la notion : l'espace dans le cadre du

dédoublément du sujet parlant et le temps dans la reprise de propos antérieurs dans une structure dialogale<sup>278</sup>.

L'approche modulaire genevoise sépare l'analyse des modes de représentation de discours associés à des sources distinctes du locuteur (objet de l'organisation énonciative) de l'analyse de leurs fonctions (objet de l'organisation polyphonique). Les deux fonctions majeures que le discours représenté peut remplir sont respectivement « narrative » et « argumentative » : pour la première le but est de reproduire des paroles qui auraient été tenues, pour la deuxième d'étayer une argumentation.

La prosodie a été intégrée récemment au modèle genevois. Parmi les fonctions allouées à la prosodie dans les organisations énonciatives et polyphoniques, Auchlin et Grobet (2006) citent, à un premier niveau, en termes de complexité, celle de « bornage » d'unités en fonction de leur statut (ou régime) énonciatif comme discours produit ou représenté ; à un deuxième niveau, le « marquage attitudinal du producteur à l'égard du discours représenté » présentant adhésion ou rejet ; à un troisième niveau, les « effets de théâtralisation et d'emphatisation » associées au discours représenté direct.

Parallèlement à Ducrot et à la ScaPoLine, les chercheurs en *praxématique*<sup>279</sup> proposent depuis la fin des années 90 une autre approche de la théorie de la polyphonie, basée sur l'exploitation linguistique des écrits de Bakhtine. On y parle plutôt de *dialogisme*, défini comme la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs autres voix (sous forme d'échos, de

---

<sup>278</sup> Ce faisant, il restreint, selon Rosier 2006 (article cité) la « portée échoïque multivocale » impliquée par la polyphonie par la création d'un concept propre à saisir et à formaliser la mention de deux voix dans un discours : la diaphonie.

<sup>279</sup> La *praxématique* est la théorie linguistique centrée sur "l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste. Ses options épistémologiques se trouvent inscrites dans une dénomination qui revendique, en opposition au projet idéal d'une systématique abstraite et logique du langage, la **glossématique** de Hjelmslev (1943/1968), l'idée fondatrice qu'il n'est pas de **représentation** linguistique du monde concevable hors des informations que l'homme tire de ses *praxis* et de la prise en considération de son statut d'*homo faber*; et, au plan du langage, de constructeur des systèmes linguistiques, lui-même construit en tant que sujet par le langage [...]" (C. Détrie, P. Siblot, B. Verine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001p. 261).

La praxématique est une linguistique établie sur la conceptualisation des *praxèmes*, des *parapraxèmes* et des *métapraxèmes*. Trois courants de pensée ont contribué à sa définition: les analyses grammaticales de Guillaume (qui s'efforcent de concevoir de manière dynamique les processus langagiers), les approches philosophiques de la praxis par la phénoménologie et l'analyse par la dialectique marxienne des processus de production; la compréhension par la psychanalyse du sujet du discours.

résonances, d'harmoniques) qui font signe vers d'autres discours et qui le « feuilletent énonciativement »<sup>280</sup>. La particularité de leur approche est l'importance accordée au *dialogue*, omniprésent dans l'activité humaine.

La praxématique, s'attachant à la description de la production du sens en discours, s'est particulièrement intéressée à l'hétérogénéité énonciative. Elle fait de polyphonie un terme secondaire et complémentaire de celui de dialogisme : alors que dans le dialogisme les voix sont hiérarchisées énonciativement, la polyphonie les présente à égalité, sans que l'une ne prenne le pas sur l'autre. La praxématique a mis en place un cadre méthodologique (Bres 1999, Bres et Verine 2002, Nowakowska 2004) qui articule la théorie du dialogisme de Bakhtine et la façon dont Bally conçoit l'*actualisation phrastique*<sup>281</sup>.

Le noyau est l'énoncé actualisé (E), conçu comme le résultat de l'application, par l'énonciateur E1, d'un *modus* à un *dictum*. Si l'énoncé monologique procède d'une seule source énonciative, dans l'*énoncé dialogique* « la modalisation de l'énonciateur s'applique non pas à un *dictum*, mais à une unité ayant déjà statut

---

<sup>280</sup> «En appui sur les textes de Bakhtine, le dialogisme peut être défini comme l'*orientation* de tout discours, *constitutive et au principe de sa production*, vers d'autres discours, les discours-réponses qu'il sollicite, et lui-même en tant que discours [...]. Cette orientation se manifeste sous forme d'*échos*, de *résonances*, d'*harmoniques*, qui font signe vers d'autres discours; sous forme de voix, qui introduisent de l'*autre* dans l'*un* [...].» (Nowakowska, *Cahiers de praxématique*, 43, 2004, p. 8).

<sup>281</sup> C. Détrie, P. Siblot, B. Verine définissent l'opération d'*actualisation phrastique* (d'après *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001) en se référant à la définition proposée par Bally (1932) qui «consiste en l'application d'un *modus* (ou *modalité*) à un *dictum* (ou contenu propositionnel): [...] une phrase telle que : *je crois que cet accusé est innocent* nous présente un sujet pensant (*moi*) opérant un acte de pensée (*croire*) sur une **représentation** (*l'innocence de l'accusé*) [...]. C'est par l'actualisation modale qu'un ou plusieurs mots exprimant une représentation deviennent une phrase [...]. Cependant, on peut mettre en relation les notions d'actualisation et de phrase en tant que **mise en spectacle**, et considérer que la phrase syntagmatiquement complète (**prédicat, actant**) correspond à l'actualisation pleinement réalisée de la mise en spectacle en quoi consiste la production de la phrase, c'est-à-dire ayant atteint le degré de sa pleine objectivation (*in esse*) [...].» (p.19).

Le concept de «mise en spectacle» renvoie à Tesnière (1959): « le noeud verbal [...] exprime tout un petit drame», comportant un procès, des acteurs et des circonstances. La métaphore théâtrale est reprise par la praxématique, qui l'applique de manière plus large à tous les niveaux de production langagière (nomination, syntaxe, grammaire de texte). Le langage se présente comme un spectacle en accompagnement ou en substitution du réel: «l'humain est ainsi toujours pris au spectacle linguistique». Cette notion de «mise en spectacle» doit être mise en rapport avec l'opposition entre réel et réalité, effectuée par la praxématique: «le réel (en soi, sans mot pour le dire) n'est pas accessible directement, mais seulement au travers des **représentations** que les hommes s'en font: seule la grille du langage que constitue la **logosphère** nous permet de connaître – indirectement – le réel: cette appréhension médiate du réel constitue la réalité, saisie culturalisée et interprétation du réel, qui en permet la **catégorisation** [...].» (C. Détrie, P. Siblot, B. Verine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001, p. 187). La mise en spectacle est donc l'ensemble des opérations linguistiques par lesquelles le réel est représenté: «le spectacle linguistique se substitue ainsi au réel, le masque et le manque, tout en posant son existence. La **praxis** linguistique, en tant que mise en spectacle du réel, pose l'autonomie du linguistique: le langage peut mentir sur le monde, construire des **fictions**, les représentations linguistiques pouvant être sollicitées en l'absence de toute expérience pratique du réel [...].» (p. 187).

d'énoncé, autrement dit à une unité déjà actualisée déictiquement et modalisée [...] par un autre énonciateur. L'énoncé dialogique procède de deux – ou plusieurs – sources énonciatives. Son hétérogénéité énonciative tient à un dédoublement énonciatif, qui peut être explicite [...] ou implicite [...] » (Nowakowska, 2004 : 29). L'énoncé dialogique apparaît comme le résultat de l'interaction entre au moins deux énoncés pris dans une relation d'enchâssement, avec deux systèmes d'énonciation, celui de l'énoncé enchâssant et celui de l'énoncé enchâssé<sup>282</sup>. Cet énoncé présente donc une *dualité énonciative hiérarchisée* : « dans le dialogue interne du dialogisme, l'énoncé [e] est enchâssé énonciativement dans l'énoncé [E] ».

Par rapport à l'analyse de Ducrot, la praxématique insiste sur la hiérarchisation des différentes voix et étudie l'hétérogénéité énonciative tant au niveau *micro* (énoncé-phrase) qu'au niveau *macro* du discours. Pour les praxématiciens, un phénomène dialogique se caractérise donc essentiellement par un *dédoublement énonciatif*. La praxématique distingue les deux instances de l'*énonciateur* et du *locuteur* : l'énonciateur, omniprésent, est l'instance actualisatrice responsable des actualisations déictique et modale; le locuteur, personnage secondaire, est l'instance de profération du discours, responsable de l'actualisation phonétique ou graphique de l'énoncé [E] ou [e] (il consiste à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit, mais il ne semble pas être l'équivalent du producteur empirique):

« Seul l'énoncé [E] a un locuteur, qui correspond à l'énonciateur E1 (l'instance de locution ne saurait être que singulière : seul un locuteur peut parler à la fois); l'énoncé [e] dispose d'un énonciateur e1 mais non d'un locuteur, ce qui est à mettre au compte du fait que l'énoncé dialogique met en relation, selon différentes formes d'intégration syntaxiques, deux (ou plusieurs) énoncés en les hiérarchisant énonciativement [...] »<sup>283</sup>.

---

<sup>282</sup> On parle d'énoncé enchâssant et enchâssé car le dédoublement énonciatif de l'énoncé dialogique pose les éléments non pas à égalité mais hiérarchiquement. La praxématique, si elle fait travailler principalement la notion de dialogisme, n'écarte pas pour autant celle de polyphonie, qu'elle réserve aux cas où l'hétérogénéité énonciative met en jeu des voix égales, comme dans certains textes littéraires, publicitaires ou dans les manifestations du discours de l'inconscient : « le discours quotidien du sujet est aux prises à la fois, polyphoniquement, avec le discours de l'inconscient, et dialogiquement avec l'ensemble des discours qui le structurent ».

<sup>283</sup> J. Bres, A. Nowakowska (2006): "Dialogisme: du principe à la matérialité discursive", in L. Perrin (sous la dir.): *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, p. 30.

Si Ducrot et les polyphonistes scandinaves nomment « points de vue » les voix qui se superposent, Jacques Bres parle d'*énoncés actualisés*. Unités dotées d'un *modus* et d'un *dictum*, ces énoncés sont moins abstraits que le pdv, puisqu'il s'agit de quelque chose qui a déjà été dit, qui a donc eu un locuteur et à quoi réagit l'énonciateur E1 (en accord ou désaccord).

J. Bres (2004) distingue *quatre dimensions du dialogisme : constitutif, interdiscursif, interlocutif, intralocutif (autodialogique)*. L'individu devient sujet « dans » et « par » les discours antérieurs/extérieurs : « si je ne deviens sujet que des discours antérieurs/extérieurs, cela a pour premier effet que ce que j'appelle *mon* discours est constitué de ces autres discours en un oubli au principe de l'effet sujet : *je* croit tenir un discours, alors que de fait *je* est tenu par ces discours [...] »<sup>284</sup>. L'*interdiscours* est la condition même du discours, car le sujet est parlé tout autant qu'il parle. Au-delà des voix que le locuteur met en scène, il y a celles qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir ; celles qui traversent son discours, celles dont il ignore d'autant plus qu'elles habitent sa parole, qu'elles ont pour lui la transparence et la familiarité de l'évidence. Ce qui fait la consistance d'un discours est d'être une *actualisation en reprise*, le plus souvent à l'insu du sujet qui le tient, d'un ensemble de discours extérieurs qui lui permettent de faire sens : « Dialectique du même et de l'autre : les discours dans lesquels il se reconnaît, les voix auxquelles il s'identifie, le locuteur tend à les effacer en tant que tels dans l'appropriation qu'il en fait, avec l'illusion constitutive qu'il en est l'origine énonciative, comme si sa voix saisissait la réalité des faits sans le filtre discursif des autres *voix* [...] »<sup>285</sup>. Le dialogique est l'orientation de tout énoncé, « constitutive et au principe de sa production », vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et vers la réponse qu'il sollicite. Cette double orientation, vers l'amont et vers l'aval, se réalise comme interaction elle-même double : « le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ; le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal [...] » (Bres, 2004 : 52-53).

---

<sup>284</sup> J. Bres, A. Nowakowska (2006), oeuvre citée, pp. 24-25.

<sup>285</sup> J. Bres, A. Nowakowska (2006), oeuvre citée, p. 25.



Bres nomme la première orientation *dialogisme interdiscursif*<sup>286</sup>, tandis que la deuxième *dialogisme interlocutif*<sup>287</sup>. Le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc. Mais ce n'est pas tout. Dans le dialogisme interlocutif, cette prise en compte de l'interlocuteur vise à « façonner » la réponse de l'autre, que le locuteur anticipe sans cesse et influence en retour son discours. Le dernier type d'orientation dialogique, que Bakhtine ne mentionne qu'incidemment, concerne les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole, qu'Authier appelle *autodialogisme* et Bres *dialogisme intralocutif* : « le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception : la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire ».

Les marques dialogiques sont variées en raison des outils qu'elles mettent en œuvre, mais également de par la façon dont elles font entendre la voix de l'autre, qui va de l'explicite (sa représentation dans la mention du discours direct, son affleurement dans les « îlots textuels »), à l'implicite (son enfouissement le plus profond, lorsque les signifiants font défaut, sans que pour autant l'autre voix cesse d'être perceptible) :

« la dialogisation intérieure, ou le dialogisme de l'énoncé, procède de son orientation obligée vers d'autres énoncés – énoncés sur le même objet de discours, énoncé antérieur de l'interlocuteur dans le dialogal, réponse visée de l'allocutaire, énoncé (s) du locuteur lui-même – qui est au principe de sa production. Cette orientation se réalise sous forme d'*interaction*, dans le temps cognitif de production de l'à-dire<sup>288</sup>

<sup>286</sup> Dialogisme « rétro-actif » : c'est le dialogue que l'énoncé entretient avec les discours précédemment tenus par d'autres énonciateurs sur un même objet.

<sup>287</sup> Dialogisme « pro-actif » : le discours de l'énonciateur anticipe sur la « réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue » de l'énonciataire.

<sup>288</sup> La praxématique analyse le *temps linguistique* nécessaire à la production de l'acte de langage en *trois instances* : « l'instance de l'à-dire est occupée par la programmation **praxémique**, **parapraxémique**, phrastique et au-delà, textuelle, qui précède en inconscience la réalisation des unités linguistiques. [...] l'instance du dire est occupée par la **capitalisation** de ces unités en mémoire syntaxique, capitalisation qui rend possible la **cohérence** dans les enchaînements discursifs. Entre ces trois instances, il n'y a pas succession linéaire, mais tuilage, superposition décalée et souvent conflictuelle, comme le signalent les **ratages**. L'à-dire peut être représenté comme un chantier où se concurrencent, se télescopent différents programmes, vers le défilé du dire. Le seuil d'**actualisation** élimine, autant que faire se peut, les brouillons, mais la bousculade au portillon est telle que le travail de sélection est rarement parfait. Se signifie alors, sous forme de ratages sur le fil du dire, le travail de l'à-dire. D'autre part, tandis que le dire programmé s'extériorise, l'à-dire, sus-tendant les instances du dire et du dit, continue de construire, en anticipation, les programmes de phrase, et contrôle la production du dire dans son corpus, qu'il peut interrompre, ou faire bifurquer. Mais l'à-dire est, en même temps, soumis aux paroles déjà

(programmation) et du dire (profération), avec ces autres énoncés, interaction qui prend la forme, au niveau résultatif de l'énoncé produit (le dit), d'un ensemble de marques hétérogènes et plus ou moins lisibles, dans lesquelles résonnent, aux côtés de la voix du locuteur, d'autres voix [...] » (Bres, 2004 : 54-55).

En référence aux travaux du sémioticien M. Bakhtine et du psychanalyste J. Lacan, *Jacqueline Authier* (1995) propose, dans une perspective linguistique, d'articuler les deux réalités du discours que sont l'*hétérogénéité constitutive* et l'*hétérogénéité montrée*. Cette dernière fait non seulement entendre un dialogue entre l'énonciateur et une autre voix, mais permet au sujet d'affirmer une identité spécifiée, en indiquant les limites, linguistiquement repérables, entre lui-même et un *autre*. Les marques linguistiques d'hétérogénéité montrée peuvent désigner l'*autre* de façon explicite (comme c'est le cas dans certaines formes de discours rapporté), mais aussi revêtir des formes plus complexes, telles que la *modalisation autonymique*<sup>289</sup>, qui se réalise par diverses expressions de nature morphosyntaxique et discursive ou par des phénomènes typographiques et intonatifs. Contrairement à l'hétérogénéité montrée, l'hétérogénéité constitutive pose la présence de l'*autre* comme une condition nécessaire à l'existence du sujet et de son discours : le sujet et son discours sont constitués d'autres sources énonciatives, constamment traversées par l'*autre*. Todorov (1981) avait déjà parlé de l'*autre qui traverse constitutivement l'un* « parce que tout ce qui me touche vient à ma conscience – à commencer par mon nom – depuis le monde extérieur en passant par la bouche des autres (de la mère, etc.) avec leur intonation [...] » (p. 148). L'hétérogénéité constitutive, qui s'avère un ancrage nécessaire à la description de l'hétérogénéité montrée, n'est pas linguistiquement marquée, même si elle est parfois repérable en analyse de discours

---

prononcées, qui pèsent de leur matérialité sur le déroulement irréversible du flux verbal. Le rapport entre mémoire du dit et prévision de l'à-dire assure la **cohésion** du discours en train de se faire, et, lorsque nous perdons le fil, montre la nécessaire solidarité des trois instances dans le dysfonctionnement même (perte de contact entre déjà dit et la suite en cours de programmation) [...]” (C. Détrie, P. Siblot, B. Verine (2001): *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Éditeur, p. 22).

<sup>289</sup> “Manifestation de l'**hétérogénéité énonciative**, la modalisation autonymique renvoie à un fonctionnement spécifique d'un fragment textuel, construisant simultanément un discours sur les choses et un discours sur les mots: ce fragment cumule donc mention et usage. La modalisation autonymique est souvent soulignée par des marqueurs intonatifs, typographiques, un commentaire métalinguistique (*comme on dit, dans les deux sens du terme*), ou des locutions modalisatrices (*mettons, enfin X si on veut, en quelque sorte*, etc.). Le fragment sur lequel porte la modalisation autonymique n'est pas totalement assumé par le locuteur: il renvoie à une altérité énonciative, tout en conservant son rôle proprement linguistique dans la linéarité syntagmatique. Le marquage **dialogique** peut faire entendre, outre la voix de l'énonciateur [...] celle de l'énonciataire [...], celle d'un tiers [...], la voix publique [...]” (C. Détrie, P. Siblot, B. Verine (2001), oeuvre citée, p. 189).

dans les citations non marquées, les stéréotypes, certaines formations discursives. « Alors que l'hétérogénéité constitutive postule que le sujet et son discours sont continuellement traversés d'autres sources énonciatives, l'hétérogénéité montrée opère une distinction locale de l'autre : c'est un marqueur explicite de **dialogisme**. Le fragment ainsi marqué reçoit un statut *autre*. Autrement dit, l'hétérogénéité montrée doit être considérée, dans le discours, comme une manifestation de négociation du sujet parlant avec l'hétérogénéité constitutive [...] »<sup>290</sup>.

J. Authier-Revuz analyse la place accordée à l'*autre* dans les thèses de Bakhtine (un *autre* qui n'est ni le « double d'un face-à-face », ni même le « différent », mais « un autre qui traverse constitutivement l'un ») et met l'accent sur la façon dont le discours permet de présenter les formes linguistiques dont il se compose comme venues d'ailleurs, comme émanant d'autres discours. Son approche se concentre essentiellement sur l'altérité énonciative des formes linguistiques en soi, par le jeu des diverses formes de modalisation autonymique, et sur l'hétérogénéité locutoire du discours. L'hétérogénéité montrée, selon la linguiste, n'est pas « un miroir dans le discours de l'hétérogénéité constitutive du discours », et elle n'est pas non plus indépendante : elle correspond à une forme de « négociation obligée » du sujet parlant avec cette hétérogénéité constitutive inéluctable du discours : « Le locuteur montre les discours des autres, tout en délimitant avec insistance leurs places dans son propre discours ».

Robert Vion (2004)<sup>291</sup> reprend l'idée de Bally d'une complémentarité entre *modus* et *dictum*<sup>292</sup> de sorte que le locuteur ne saurait produire une représentation sans l'assortir d'une *réaction*. A la suite de Bakhtine, la parole singulière d'un locuteur est conçue comme fondamentalement plurielle en son principe, et son attitude vis-à-vis d'une représentation s'inscrit à la fois dans un *courant de communication ininterrompu* et dans une *dynamique interactive*. Vion fonde sa théorisation sur la tripartition suivante: dialogisme *interdiscursif*, *constitutif* et *interlocutif*. Il emprunte

---

<sup>290</sup> C. Détrie, P. Siblot, B. Verine (2001), oeuvre citée, p. 138.

<sup>291</sup> R. Vion (2004): « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », in *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, pp. 143-156.

<sup>292</sup> Selon Vion (2004), la distinction entre *modus* et *dictum* ne repose donc pas sur une dichotomie de type subjectif vs objectif mais sur une différence de statut linguistique et cognitif. « Le locuteur met en scène une représentation subjective d'un aspect du réel vis-à-vis de laquelle il produit une réaction qui justifie sa prise de parole. Il s'agit donc d'une construction paradoxale: de par l'orientation qu'il donne à son *dictum* le locuteur semble subjectivement se l'approprier mais, dans le même temps, compte tenu de sa réaction modale, ce même dictum est mis à distance et construit comme un élément plus extérieur voire étranger [...] » (p. 144).

le terme de dialogisme *interdiscursif* en se référant au sujet parlant qui ne saurait être à l'origine du sens, mais qui se présente comme un *co-acteur* participant à un processus social de reconstruction permanente de la signification à partir d'une infinité de discours réels ou potentiels. Le locuteur n'est pas le seul dépositaire d'opinions et points de vue qu'il met en scène. Il actualise des opinions dont, souvent, il n'a aucune conscience de l'origine, « ce qui le conduit à convoquer dans son discours une infinité d'énonciateurs non identifiables »<sup>293</sup>. Vion (2006) parle, dans le prolongement d'Authier-Revuz, de *dialogisme constitutif* pour exprimer le fait que toute production verbale correspond à une reprise-modification de productions antérieures sans que le locuteur n'en ait réellement conscience et sans qu'il procède à une mise en scène explicite des voix : « le dialogisme exprimerait alors cette dimension d'un dialogue *in absentia* par lequel tout sujet chemine dans un maquis d'opinions sans nécessairement en connaître l'origine » (p. 152). Le dialogisme *constitutif* exprime cette disposition générale selon laquelle, en l'absence de marques explicites d'autres voix, toute parole résulte d'un ensemble de dialogues avec des opinions et des discours. Le dialogisme *interlocutif* explique comment la parole d'un locuteur repose sur des hypothèses qu'il construit quant à l'écoute et à la compréhension de ses partenaires.

La construction discursive procède donc d'un triple dialogue : un dialogue *in praesentia* avec des partenaires, réels ou fictifs, présents ou absents, faisant de toute production langagière une parole adressée ; un dialogue *in absentia* avec des opinions et des énonciateurs multiples, le plus souvent non identifiables ; un dialogue *in absentia* avec des représentations construites par le locuteur quant à la réception de son message et à la nature de ses interlocuteurs.

Un autre aspect important des travaux de Vion concerne la distinction *modalité / modalisation*. Complémentaire au *dictum*, la modalité se définit comme l'inscription par le sujet de sa représentation dans un univers particulier exprimant sa réaction affective, ainsi que le mode d'existence de cette représentation. Tous les énoncés sont porteurs de modalités qui participent directement à leur sémantisme. La modalisation, au contraire, se définit comme « une mise en scène énonciative particulière impliquant un dédoublement énonciatif du locuteur dont l'une des

---

<sup>293</sup> R. Vion (2006): « Modalisation, dialogisme et polyphonie », in L. Perrin (sous la dir.): *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, p. 105.

énonciations se présente comme un commentaire réflexif porté sur l'autre » (Vion, 2004 : 147). Ce *dédoublé énonciatif* a pour conséquence d'opacifier le sémantisme de l'énoncé, mais aussi de complexifier les positionnements du locuteur au sein de l'interaction. Il existe *deux types de modalisations* : celles qui portent sur la « forme du dire » (les gloses méta-énonciatives) et celles qui portent sur le « contenu du dit ». Les modalisateurs étudiés par Vion jouent un rôle d'*ancrage* du discours dans une intertextualité plus ou moins explicite, allant de la connexion à un segment antérieur à des formes très allusives de relation. Un segment discursif se trouve « renforcé » s'il donne l'impression de résulter d'un parcours *inférentiel* reposant sur des réseaux intertextuels et d'une prise en compte d'autres discours : « Cependant, par son attitude et la nature des modalisateurs utilisés, le sujet semble avoir brusquement acquis une nouvelle conviction qui donne l'impression de résulter d'un raisonnement intériorisé. Cet ancrage sera donc d'ordre dialogique si les formes discursives connectées ne sont pas construites comme des voix montrées dans le discours. Avec une mise en scène énonciative des voix, la connexion pourra être d'ordre polyphonique si les diverses voix se trouvent reliées [...] » (Vion, 2006 : 123).

Cette *mise en scène énonciative* des voix, le plus souvent infra-consciente, permet au locuteur de convoquer une pluralité d'énonciateurs dans son discours ; elle peut également convoquer des voix diffuses, non identifiables, mais que le locuteur construit néanmoins comme instances énonciatives. Le terme *polyphonie* réfère à une coexistence manifeste de voix dans le discours, des fragments discursifs où la mise en scène fait apparaître une pluralité de voix (au moins deux, ce qui est le cas de toutes les formes de discours rapportés). Vion, à l'instar de plusieurs approches énonciatives, met l'accent sur le fait que le *discours cité* est polyphonique dans la mesure où il relève de deux événements discursifs distincts : le discours éventuellement tenu par autrui et le discours du locuteur-rapporteur qui intègre ce fragment dans un projet discursif distinct du cotexte antérieur lorsqu'il existe : « Tout discours rapporté, même de façon directe, implique une prise de position du locuteur-narrateur qui, loin de s'effacer, donne une signification particulière au segment cité, par le fait même de le citer, par le cotexte et le contexte auxquels ce segment participe. On peut donc entendre deux voix, deux positions énonciatives dans le discours rapporté dont l'une correspond à celle du locuteur-rapporteur et l'autre à celle de cet autre énonciateur qu'il met en scène [...] » (Vion, 2006 :107).

Les énoncés sont donc incapables de « représenter » une réalité ou une parole antérieure sans l'affecter de points de vue du locuteur qui les rapporte.

La théorisation d'*Alain Rabatel*, que nous reprenons brièvement ci-dessous, occupe une place particulièrement importante à l'intérieur du débat sur la polyphonie linguistique et la « problématique du point de vue » en France.

Dans un premier temps, Rabatel entreprend d'analyser de la manière dont la narratologie française, à travers Gérard Genette, s'est confrontée au problème de la diversité des voix à l'œuvre dans les textes littéraires pour ensuite la critiquer ouvertement. « Le fond de la réflexion genettienne consiste dès *Figures III*, et jusqu'à *Nouveau Discours du récit*, à investiguer la part des instances du récit dans le processus de narration, à partir d'une réflexion sur le « mode énonciatif », qui a sa source dans la distinction platonicienne entre mimésis, le poète parlant par l'intermédiaire des personnages, et diégésis, le poète parlant en son nom propre [...] » (Rabatel, 2006 : 170)<sup>294</sup>. L'essentiel pour Genette est la réflexion sur la construction mimétique ou diégétique du récit : le mimétisme ne correspond pas à la reproduction fidèle de paroles effectivement prononcées, mais à la construction du récit à partir du personnage (mimésis) ou du narrateur (diégésis). Traitant du « point de vue » comme un phénomène de mode, et non de voix, Genette assimile les perceptions au récit d'événements, qui relèveraient plutôt du mode objectif tandis que les paroles et les récits de paroles seraient le lieu exclusif des subjectivités.

Le dialogisme serait donc partout, dans les récits de paroles comme dans les récits d'événements. Dans la théorie genettienne des focalisations, seule la focalisation interne semble appartenir au dialogisme, du fait de sa parenté avec le DIL. Chez Genette la dimension dialogique est importante dans la conception de la « transtextualité » selon laquelle le locuteur/scripteur construit son texte à partir d'un ou plusieurs textes antérieurs : le texte source devient un pré-texte et le texte cible se dédouble constamment, par transparence, à la manière d'un palimpseste, dans un cadre qui relève de la « translinguistique ».

Même si chez Genette on ne trouve que des travaux qui relèvent indirectement des problématiques polyphoniques et/ou dialogiques, l'option narratologique a

---

<sup>294</sup> A. Rabatel (2006) : « Genette les voix du texte littéraire et les phénomènes d'hétérogénéité discursive », in L. Perrin (sous la dir.) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, pp. 165-188.

contribué, selon Rabatel (2004)<sup>295</sup>, à enrichir la réflexion polyphonique de Bakhtine, en mettant l'accent sur l'importance des instances capables d'ancrer des centres de perspective et d'interprétation et en aidant à hiérarchiser les phénomènes d'interprétation : « le « discours du récit » intrique constamment voix et PDV émanant d'instances narratives variées, inscrites dans le cadre dialogique englobant que le narrateur construit en direction du destinataire, le lecteur impliqué, à charge pour le lecteur (réel) de poursuivre le dialogue dans le cadre de la construction des interprétations [...] » (Rabatel, 2006 : 184).

Privilégiant, dans un deuxième temps, la référence à Bakhtine et les notions d'*hétérogénéité constitutive et montrée* d'Authier-Revuz, Rabatel traite du *dialogisme* à partir de la *problématique du point de vue*<sup>296</sup> (PDV). Il estime que le

---

<sup>295</sup> A. Rabatel (2004) : « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, pp. 95-110.

<sup>296</sup> Issue des approches littéraires, la notion de *point de vue* constitue aujourd'hui un vaste champ de recherche en linguistique. « Si en narratologie la définition de la locution est relativement circonscrite, et renvoie globalement aux compétences d'observation attribuées aux instances de la narration, il n'en va pas de même dans le domaine proprement linguistique, où la notion sous-tend celle de stratégie énonciative, d'une part, et celle de **dialogisme de la nomination**, d'autre part [...] » (C. Détrie, P. Siblot, B. Verine (*Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001, p. 253). Dans la tradition littéraire, le point de vue est associé à la problématique romanesque est à ce que Genette nomme focalisation. La notion de point de vue repose sur la distinction entre *celui qui parle*, celui qui raconte le récit, et *celui qui voit*, celui dont le point de vue organise la perspective narrative. Genette distingue trois types de focalisation : la *focalisation zéro* (fréquente dans le récit classique qui se caractérise par un narrateur omniscient), la focalisation interne (le narrateur dit ce que sait le personnage et peut passer aussi par la conscience d'un personnage témoin), et la *focalisation externe* (le narrateur en dit moins qu'en sait le personnage, à l'exemple des récits objectifs). Le point de vue considéré comme le plus fréquent est la focalisation interne où la narration s'effectue par le biais d'un actant.

Selon T. Todorov (O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Edition du Seuil, 1972) « le terme de **vision** ou de **point de vue** se réfère au rapport entre le narrateur et l'univers représenté. Catégorie donc liée aux arts *représentatifs* (fiction, peinture figurative, cinéma; à un degré moindre: théâtre, sculpture, architecture); et catégorie qui concerne l'acte même de représenter en ses modalités, soit, dans le cas du *discours* représentatif, l'acte d'énonciation dans son rapport avec l'énoncé. [...] Sur le plan *linguistique*, la catégorie de la vision se rattache à celle de la *personne* en ce sens que celle-ci met en jeu les relations qui s'établissent entre les protagonistes de l'acte discursif (*je* et *tu*) et l'énoncé lui-même (*il* ou *elle*): les concepts d'*énoncé* et d'*énonciation* [...] sont ainsi impliqués par celui de la vision. [...] Ce sont les rapports entre: auteur implicite, narrateur, personnages et lecteur implicite qui définissent, dans leur variété, la problématique de la vision [...] » (pp. 411-416).

La linguistique énonciative aborde la question des changements de points de vue en termes de stratégies énonciatives et communicationnelles, en articulation avec celle d'interdiscours.

Parmi les premières approches linguistiques du point de vue, nous citons celle de Laurent Danon-Boileau qui aborde la focalisation dans *Produire le fictif* (1982) à partir de l'énonciation et de la référenciation (ou encore des traces énonciatives au cœur même de la référenciation), en visant à dépasser l'approche métaphorique du PDV comme vision. Il analyse cet au-delà du texte de fiction par « l'emploi littéraire des opérations de langage [...] dans un jeu sur la liaison entre énonciation et référenciation. [...] Le mouvement qui désigne l'ailleurs du texte (la référenciation) est solidaire de celui qui inscrit la place du sujet énonciateur ». L. Danon-Boileau étudie l'opposition entre énoncé et énonciation primaires et rapportés, ainsi que entre narrateurs ou énonciateurs primaires (anonyme, explicite, représenté, effacé) et rapportés, qui sont radicalement différents de l'auteur (individu en

dialogisme, à la différence de la polyphonie, accorde une large place à la dimension interdiscursive des énoncés (dialogisme interlocutif, interdiscursif et autodialogisme). Il cherche ensuite à préciser cette notion de PDV, parasynonyme de la notion de focalisation narrative que la tradition (Genette, Pouillon, Todorov) a rendu si métaphorique et si floue que son rendement descriptif est faible. Si les approches traditionnelles de la focalisation consistaient à rechercher le « foyer » « qui voit » ou « qui sait », l'approche qui propose Rabatel (1997, 1998<sup>297</sup>) consiste à rechercher les *traces linguistiques d'un PDV dans le mode de donation du référent de l'objet perçu* (ce qui est vu/su). Les critères linguistiques du PDV forment un ensemble de traits qui concernent les relations entre un *sujet focalisateur* à l'origine d'un procès de perception et un *objet focalisé*. Ce sont essentiellement les marques et les indices de l'aspectualisation du focalisé qui déterminent l'existence du PDV et qui indiquent à quel focalisateur coréfère la référenciation du focalisé. L'ensemble de ces marques construit la « structure virtuelle du PDV ».

Selon Rabatel, tout PDV est soit directement pris en charge par un locuteur/énonciateur premier, soit indirectement, par un locuteur/énonciateur second intratextuel, soit encore par un énonciateur second non locuteur.

Le *locuteur* (L) est l'instance qui profère un énoncé [dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou dans ses réalisations scripturales], et à partir de laquelle

---

« chair et os ») et de l'écrivain (responsable de la construction du récit). Le point de vue, au cœur de la liaison entre énonciation et référenciation dans les textes littéraires, mesure donc la position du narrateur (primaire) par rapport à celle qui est assignée aux personnages (éventuellement narrateurs-personnages).

La problématique du point de vue dépasse la question de l'organisation du récit romanesque, pour s'appliquer à tous les genres de discours, à commencer par le discours quotidien: "faire voir les choses d'une manière orientée permet d'infléchir l'interprétation du récepteur: *voir, savoir, c'est faire voir, faire savoir [...]*" (p. 254). Rabatel, en particulier, a tenté de montrer que le point de vue s'avère une "représentation construite" résultant de la coprésence de plusieurs marques textuelles. "La praxématique, en tant que **linguistique anthropologique**, ne peut-elle faire l'économie de la notion de point de vue. Le sens abstrait de *point de vue* dans le parler ordinaire [...] vaut pour le processus de **catégorisation** et de **nomination** tel que le conçoit la théorie du **praxème**. Le locuteur, et la langue elle-même, ne peuvent envisager un objet du monde pour le nommer et le classer dans une catégorie du lexique qu'en le considérant sous un ou des angles particuliers, déterminés par les conditions de **perception**, par les connaissances que l'expérience a permis d'acquérir sur lui, et surtout par la nature de l'intérêt qu'on lui accorde [...]. La notion de point de vue s'avère de la sorte essentielle: non seulement elle est constitutive de celle de la nomination et indissociable du dialogisme de la nomination, mais elle offre un lieu privilégié à l'étude de l'articulation du langage au monde [...]. Le point de vue [...] est un des lieux où s'observe l'inscription des **praxis** humaines dans la praxis linguistique, et où se constate la construction foncièrement réaliste du langage [...]" (pp. 255-256).

<sup>297</sup> A. Rabatel (1998) : *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.



opère le repérage énonciatif<sup>298</sup>. Quant à l'*énonciateur* (E), c'est l'instance qui assume l'énoncé, à partir de laquelle opèrent les phénomènes de qualification et de modalisation. Le sujet modal n'est pas seulement présent dans les modalisations du *modus*. Dès le *dictum*, le choix des dénominations, la sélection des informations, leur hiérarchisation sont susceptibles d'indiquer un PDV : à chaque fois que le locuteur pense ce qu'il dit, il est aussi énonciateur de ses propres énoncés. Si, dans un énoncé, il n'y a qu'un seul centre déictique, en revanche, il est possible qu'il y ait au moins deux centres modaux.

La *dissociation locuteur/énonciateur* « n'est pas une sophistication inutile : elle permet de rendre compte des multiples cas où le locuteur se distancie de son propre dire, ou du dire d'un tiers ou d'un interlocuteur : en ce cas, l'énonciateur **E1**<sup>299</sup> marque sa distance avec un énonciateur **e2**, qui peut correspondre soit à lui-même (cas d'auto-ironie ou de distance avec un point de vue antérieur, ultérieur du sujet), soit à l'interlocuteur, soit à un tiers [...] » (Rabatel, 2003 : 53). Si la déliaison locuteur/énonciateur<sup>300</sup> est rentable pour rendre compte du dialogisme en contexte monologal, elle l'est davantage encore en contexte dialogal, car les PDV sont souvent le « résultat d'une co-construction instable et inégale, portant sur l'objet du discours, davantage que sur le fil du discours ».

<sup>298</sup> Nous paraphrasons Rabatel (2003): « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique. Revue internationale de linguistique française*, n. 46, pp. 49-88.

<sup>299</sup> Rabatel symbolise le locuteur citant (ou locuteur premier) par **L1**, l'énonciateur premier qui assume les propos de L1 par **E1**, le locuteur cité par **I2** et l'énonciateur second par **e2**. « En général L et E sont: linguistiquement premiers, par rapport à l et e, qui occupent une posture seconde, puisque la deixis est calculée par rapport à L1, impliquant les transformations idoines dans le discours cité de I2; [...] hiérarchiquement supérieurs à l et e, sur le plan pragmatique, dans la mesure où l'on considère conventionnellement que L1 utilise ses propres mots pour rendre compte des dires ou des pensées de I2, par conséquent que le jugement de L1 est toujours-déjà présent dans le discours cité de I2, sans compter l'exploitation des dires de e2 par L1. Toutefois la hiérarchie précédente, qui s'explique par le fait que le locuteur/énonciateur premier ait le premier et le dernier mot, est compliquée lorsque que le locuteur premier exprime un point de vue qu'il fait sien, tout en manifestant par le discours la supériorité de l'énonciateur second dont le point de vue est présenté comme insurpassable (en tout cas, est insurpassé dans le discours). Il en résulte que E1 manifeste par la scénographie énonciative adoptée sa situation de subordination ou d'inégalité envers e2: dans ce cas, il semble préférable de dire que E1 s'affiche en situation de sous-énonciation envers e2 [...] » (A. Rabatel (2002): « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels », *Enjeux*, n. 54, pp. 52-66).

<sup>300</sup> Si chez Benveniste (1966, 1974), locuteur et énonciateur sont synonymes, subjectivité et énonciation personnelle, coextensives, chez Ducrot (1984) cette disjonction est centrale, l'énonciateur étant une instance intradisursive à la source du point de vue contenu dans un contenu propositionnel. Dans cette conception polyphonique, le locuteur est un metteur en scène qui organise la régie entre des énonciateurs variés.

Rabatel (2005) opte pour une déliaison « théorique » des actualisations déictique et modale pour rendre compte des dynamiques pratiques de la mise en scène énonciative dans un cadre radicalement dialogique (« La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, 9, 115-136).

C'est sur la base de la disjonction locuteur/énonciateur que l'on peut rendre compte de la nature énonciative particulière du PDV : « le débrayage énonciatif propre à l'inscription linguistique d'un support énonciatif distinct du locuteur y relève d'une modalité énonciative spécifique, l'*effacement énonciatif*<sup>301</sup> [...] » (Rabatel, 2003 : 59). Le PDV est un phénomène énonciatif proche du DIL, dans la mesure où il renvoie à des perceptions (souvent associées à des pensées représentées) qui ne sont pas celles du narrateur, même si rapportées par le truchement de la voix narrative, et qui construisent un *sujet de conscience*<sup>302</sup>. Mais il faut, pour qu'il y ait PDV, que la perception ne soit pas seulement « prédiquée », mais qu'il fasse l'objet d'une « expansion » au cours de laquelle le focalisateur détaille différents aspects de sa perception initiale, se livre dans des pensées non verbalisées à des inférences sur ce qu'il perçoit, et, éventuellement en commente certaines caractéristiques. Cette expansion représente « un contenu propositionnel dont le mode de donation des référents dénote une manière de voir/penser (singulière ou collective, originale ou doxique) renseignant sur l'objet *et* sur le sujet du PDV, l'énonciateur qui prend en charge ce contenu représentationnel [...] » (p. 96)<sup>303</sup>.

Rabatel (2003)<sup>304</sup> introduit le terme d'*effet-PDV* pour indiquer les PDV des énonciateurs qui ont une valeur « d'acte langagier indirect, du fait de la valeur argumentative indirecte des PDV ».

---

<sup>301</sup> Dans l'« appareil formel » de l'*effacement énonciatif* le locuteur donne l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable [...] » (R. Vion, 2001 : 334). Pour Rabatel (2004) relèvent de l'effacement énonciatif (EE) « les énoncés désembrayés (énonciation historique et théorique), à la condition que les repérages anaphoriques s'accompagnent du moins de marques de subjectivité possible, afin que la référenciation des objets de discours paraisse quasiment indépendante de la situation d'énonciation di locuteur comme de sa subjectivité ; néanmoins, si ces énoncés désembrayés s'accompagnent de nombreux subjectivèmes, ils ne sont que marginalement concernés par l'EE. Réciproquement, si un énoncé embrayé ne relève pas de l'EE, néanmoins, dès qu'il comporte peu de marques de subjectivité et que les marqueurs personnels et spatio-temporels sont vidés de toute référence pertinente à leur contexte de production, alors l'énonciation personnelle tend vers l'EE, du fait de cette désinscription énonciative. L'EE apparaît ainsi comme un phénomène graduel, minimal avec le phénomène de désinscription énonciative, maximal avec les plans d'énonciation non embrayés (historique et théorique) « objectivants » [...] » (« L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages. Effacement énonciatif et discours rapporté*, n. 156, p. 4)

<sup>302</sup> La notion de *sujet de conscience* renvoie aux éléments du discours qui représentent le PDV d'une personne autre que le sujet parlant.

<sup>303</sup> A. Rabatel (2006), oeuvre citée.

<sup>304</sup> A Rabatel (2003): « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de praxématique*, n. 41, pp. 131-156. Rabatel (2004) reprend ce concept d'*effet-PDV*: « A ce titre, il est légitime de parler d'*effet-PDV* car l'expression du PDV, construite par les représentations et croyances de l'énonciateur, dirige les perceptions et représentations du lecteur [...] » (« Quand voir c'est (faire) penser. Motivation des chaînes anaphoriques et pint de vue », *Cahiers de Narratologie. Figure de la lecture et du lecteur*, n. 11, p. 10).

*Coénonciateur, surénonciateur et sousénonciateur* représentent les trois pôles ou *postures*<sup>305</sup> de la topique énonciative qui entrent en jeu dans la construction interactionnelle des points de vue. A la suite de Culioli qui a introduit le terme de *co-énonciation*, Danon-Boileau & Morel définissent la co-énonciation comme la représentation de l'autre dans le discours du parleur, pour mieux prévenir ses réactions afin de favoriser le consensus. La co-énonciation se réduit ainsi au dialogisme interlocutif (anticipation des réactions de l'interlocuteur), au détriment du dialogisme interdiscursif, caractérisé par le déjà dit, l'intertextualité. En s'appuyant sur leur théorisation et en la développant, Rabatel définit la coénonciation comme la co-construction par les locuteurs d'un PDV commun et partagé, qui les engage en tant qu'énonciateurs :

« Sur un plan interactionnel, la coénonciation est marquée par l'activité de deux locuteurs, dont les calculs coénonciatifs réciproques les amènent à co-construire un PDV commun qui n'est pas la réalisation d'un vouloir dire préexistant à l'interaction. La coénonciation ainsi redéfinie est instable et complémentaire de deux autres postures qui entrent en jeu non tant dans les situations inégales entre locuteurs que dans les contributions inégales des énonciateurs, la surénonciation et la sousénonciation, avec lesquelles elle forme une topique énonciative. Par contraste, la **surénonciation** est définie comme une *co-construction inégale d'un PDV surplombant* [...] et la **sousénonciation** comme *co-construction inégale d'un PDV dominé* [...] » (p. 102).

La coénonciation correspond à la coproduction d'un point de vue commun et partagé. Mais, les phénomènes d'accord sur un PDV étant fragiles et limités, la coénonciation s'avère « une forme sinon idéale de coopération, du moins très instable, fugace, vite remplacée par la sur- ou la sousénonciation, davantage à même de rendre compte des inégalités, déséquilibres et désaccords qui fleurissent dans la communication » (Rabatel, 2004 : 9).

---

<sup>305</sup> Les *postures énonciatives* “doivent [...] être distinguées des places des sujets parlants et des relations entre locuteurs – relation verticale (statut, place) et horizontale (familiarité, distance), relations affectives (attraction, répulsion) et idéologiques (consensus, dissensus). Ainsi, la coénonciation n'implique pas que les locuteurs soient des pairs, partagent les mêmes options intellectuelles ou idéologiques. De même, il n'est pas obligatoire que le surénonciateur corresponde à un statut sociologique ou politique dominant, à une domination intellectuelle [...]. De même pour la sousénonciation. Il faut distinguer ce qui révèle d'une posture contrainte ou d'une posture choisie: ainsi, le sousénonciateur peut exprimer un PDV dominé en référence/révère à une autorité par politesse, respect, admiration, soumission, libre adhésion, aliénation ou feintise, etc. [...]” (Rabatel, 2004: 11).

Chaque posture est passible de degrés dans l'adhésion (ou non) des locuteurs envers les PDV partagés, dominants ou dominés, sur les plans épistémique, scientifique, idéologique, social, politique, éthique, psychologique ou affectif.

La spécificité du PDV s'exprime dans certains énoncés narratifs et *non* dans les paroles des personnages. Le PDV correspond à l'expression d'une *perception coréférant à la subjectivité du focalisateur*, qui s'exprime, sous certaines conditions, dans des énoncés à la troisième personne, avec un (ou des) temps du passé. De plus, cette perception est subjective à double titre : elle est celle d'un sujet particulier (le focalisateur) et elle est, dans sa saisie comme dans son expression, plus ou moins subjectivante. Mais comment cette *subjectivité*<sup>306</sup> s'exprime-t-elle, alors que le PDV ne s'exprime pas dans les paroles des personnages ? Tel est, selon Rabatel, le paradoxe du PDV : il est censé rendre compte de la subjectivité de certaines perceptions et pensées, dans le cadre de ce que Ann Banfield (1995) nomme les « phrases sans paroles », dans des énoncés comportant troisième personne et temps du passé<sup>307</sup>, alors qu'en principe la subjectivité est couplée avec le syncrétisme traditionnel du *je-ici-maintenant*.

---

<sup>306</sup> La *subjectivité dans le langage* est clairement définie par C. Détrie, P. Siblot et B. Verine (2001) (*Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur, pp. 325-334) selon une approche historique et praxématique: "Dans la conception saussurienne, l'évacuation du sujet est sanctionnée par le renvoi de la **subjectivité** aux accidents de la parole, que Saussure place en dehors du domaine d'étude qu'il assigne à la linguistique. Pour d'autres raisons, l'approche structuraliste opère la même éviction du sujet. L'émergence claire de la problématique contemporaine de la subjectivité se situe dans les travaux de Benveniste (1966 et 1974) et de Jakobson (1963 et 1973a). Cependant, Damourette et Pinchon avaient déjà tenté d'analyser à la fois l'impact de la subjectivité et des affects sur la construction des systèmes linguistiques, en distinguant ce qu'ils nomment respectivement plan *locutoire*, et plan *délocutoire*. Bally (1932/1965) a le mérite d'avoir fait également la part de l'expressivité dans les faits linguistiques, ainsi que Guillaume (1982 : 207-208), qui place à la base de tout énoncé l'addition de deux composantes: *expression + expressivité*. Pour autant, l'ensemble de ces travaux reste lié essentiellement à une conception affective de la subjectivité. Si on ne peut nier l'impact des affects sur le langage, on reconnaîtra que la linguistique a fait un pas en avant lorsqu'elle a raisonné en termes de marques [...]. En proposant le concept d'actualisation comme dépassement de celui d'énonciation, la praxématique tente de rendre compte non seulement d'une dynamique constructive, mais aussi des opérations qui la sous-tendent [...]. Or, parmi les composantes à prendre en compte dans le processus d'actualisation, on rencontre l'instance subjective elle-même. Replacé dans la vision gradualiste propre à l'actualisation, le sujet peut du même coup être conçu comme une émergence, une instance susceptible de se présenter selon plusieurs niveaux de réalité, et non plus comme une position unique qui ne pourrait fonctionner que sur deux modes: présence totale, ou absence totale. Il convient ainsi de repenser de manière critique les conceptions de la subjectivité héritées de Benveniste [...]" (pp. 327-328).

<sup>307</sup> « Les phrases où *passé* est contemporain de *maintenant* peuvent décrire des phénomènes – événements ou perceptions visuelles, auditives, ou olfactives – que l'on peut interpréter comme correspondant à la perception qu'en a le soi plutôt qu'à des faits qui nous seraient rapportés ou objectivement décrits. Mais une telle lecture n'est possible que si le choix du temps l'autorise [...] » (Banfield, 1995 : 299).

Toute perception porte en elle, potentiellement, un aspect interprétatif de sorte que perception et savoir sont étroitement imbriqués et il est difficile de tracer une frontière linguistique étanche entre les deux. Le PDV correspond à l'expression d'une *perception représentée*<sup>308</sup> qui associe procès perceptifs et procès mentaux. Ce dernier suppose non seulement l'existence d'un *sujet percevant*, mais aussi d'un *procès de perception* et d'une *expression particulière de cette perception*. La représentation des perceptions résulte de la coprésence de plusieurs *marques textuelles*<sup>309</sup> : un *processus d'aspectualisation du focalisé*, par lequel la perception se trouve comme développée en plusieurs de ses parties, ou commentée dans des progressions thématiques qui peuvent être à thème linéaire, constant ou éclaté ; une *opposition entre premiers et deuxièmes plans du texte*, pour permettre une sorte de décrochage énonciatif propre au focalisateur (le deuxième plan construit le site du PDV) ; la présence de *formes de visée sécante* (tels que l'imparfait dont les valeurs textuelles servent à l'expression subjective des perceptions). De plus, ces perceptions représentées dans les deuxièmes plans entretiennent avec la perception prédiquée dans les premiers plans une relation sémantique relevant de l'anaphore associative.

Quant aux relations entre focalisateur et focalisé par le biais d'un procès de perception, Rabatel en rend compte de la manière suivante : un *terme repère* (= focalisateur X) qui coïncide avec l'origine de la perception, un *terme repéré* (= focalisé P), qui correspond au contexte ou à l'élément perçu et un *relateur* qui établit une localisation entre ces deux termes. Il formalise la relation de perception dans la structure suivante :

X (verbe de perception et/ou de procès mental) P

<sup>308</sup> Selon la définition de Rabatel (1998, oeuvre citée), une *perception représentée* est "un processus par lequel une perception n'est pas seulement prédiquée, mais encore fait l'objet d'une expansion au cours de laquelle le focalisateur soit détaille différents aspects de sa perception initiale, soit en commente certaines caractéristiques. Nous pouvons considérer que les mécanismes d'aspectualisation d'un thème-titre d'une description peuvent, sous certaines conditions, construire cette représentations [...]" (p. 24). "Les perceptions représentées renseignent autant sur l'objet perçu que sur le savoir, l'axiologie, l'idéologie, voire les passions ou les émotions du sujet percevant, telles qu'elles structurent ses perceptions en amont même de celles-ci, en tant que cadre de pensée, ou telles qu'elles structurent "on line", au cours même du processus scriptural, traversé par les réactions du sujet face à l'objet (de discours) représenté. En ce sens, la construction de l'objet et celle du sujet sont indépendantes, et se conditionnent réciproquement [...]" (Rabatel (2004): « Quand voir c'est (faire) penser. Motivation des chaînes anaphoriques et point de vue », *Cahiers de Narratologie. Figure de la lecture et du lecteur*, n. 11, p. 10).

<sup>309</sup> "Les bases linguistiques de l'expression du PDV reposent dans l'expression des perceptions et/ou des pensées représentées. Ces perceptions et pensées représentées sont sous la dépendance syntaxique d'un sujet et d'un procès de perception mentionnés dans les premiers plans et/ou sous la seule dépendance sémantique d'un agent ou d'un procès que le texte ne mentionne pas explicitement et que le lecteur reconstruit par inférence" (Rabatel, 1998: 58).

Ce qui apparaît déterminant dans sa réflexion, c'est l'analyse concrète de la référentialisation du focalisé et, à partir d'elle, le repérage de l'énonciateur responsable des choix de référentialisation : « c'est donc la thématization du repéré, dans les seconds plans, qui signale l'existence de perceptions et/ou pensées représentées. C'est ensuite la mention explicite ou implicite d'un repère sujet d'un verbe de perception, ou d'un verbe d'état ou de mouvement, qui permet d'attribuer le PDV à une origine déterminée [...] » (Rabatel, 1998 : 287).

Parmi les *embrayeurs du point de vue du personnage*, Rabatel cite la mention du nom propre du focalisateur<sup>310</sup>, du verbe-relateur<sup>311</sup> et des syntagmes nominaux (hyponymes ou hyperonymes dont le sémantisme pose ou présuppose l'existence d'un procès de perception et/ou d'un procès mental). Si le PDV du personnage est toujours subjectif car il renvoie à un focalisateur, la perception peut être (de par son expression même et indépendamment de son focalisateur) objectivante ou subjectivante. Les *subjectivèmes* jouent un rôle majeur de marques d'appui dans l'embrayage du PDV du personnage et concernent l'aspectualisation du focalisé<sup>312</sup>.

L'*embrayage du point de vue du narrateur* ne peut se faire que par l'expression indirecte de la présence du narrateur et parfois, par l'expression « discrète, implicite et disséminée de sa présence » à travers le marquage explicite indirect ou implicite<sup>313</sup>. Ces deux modalités de marquage fonctionnent indifféremment du choix du référent et dépendent des stratégies d'écriture.

---

<sup>310</sup> Rabatel 1998 (œuvre citée) parle de *bornage premier* et de *bornage second* selon que le nom propre (ou un de ses substituts) fonctionnent respectivement comme marques dans le premier et le second plan et que celles-ci jouent un rôle premier, décisif dans l'embrayage du PDV ou un rôle d'appui.

<sup>311</sup> Le verbe fonctionne, selon Rabatel (1998), comme un "relateur" entre le terme repère et le repéré. Sa fonction consiste à exprimer un procès et à établir une relation entre l'objet perçu et le sujet percevant, par l'intermédiaire de ce procès. Cette fonction de relateur peut être manifestée par un verbe de perception et/ou de procès mental, par un nom exprimant par son sémantisme un procès de perception et/ou un procès mental en l'absence de verbe conjugué, par un verbe d'état ou de mouvement nécessitant des inférences sur l'activité de perception et de pensée du personnage (dans ce cas le procès de perception est sous-entendu par une "scène prétexte", un "personnage prétexte").

<sup>312</sup> « A partir du mode de donation plus ou moins subjectivant du référent, [les subjectivèmes] permettent d'établir étroitement la coréférence desdites perceptions et/ou pensées représentées à la subjectivité du focalisateur [...] » (Rabatel, 1998 : 83).

<sup>313</sup> Le PDV narratif est une forme très particulière de point de vue, car le PDV exprime bien une subjectivité particulière (comme tout point de vue argumentatif) sans pour autant relever d'une énonciation personnelle, puisque l'énoncé n'est pas embrayé. C'est ce que Charaudeau (1992) nomme un "simulacre énonciatif".

Le marquage explicite indirect peut être exemplifié « par un indéfini sujet d'un verbe de perception (en quoi le marquage est explicite) que, par inférence, on rattache au narrateur (en quoi ce marquage est indirect). [...] La seconde modalité d'embrayage du PDV du narrateur, par marquage implicite, opère à partir du contenu représentationnel, à partir des prédicats caractérisant les événements, du mode de donation des référents (personnages, lieux, événements, etc.), dégageant des indices perceptifs, cognitifs ou axiologiques coréférant à la subjectivité du narrateur anonyme. En l'absence

Pour ce qui est des relations entre les PDV du personnage et du narrateur, Rabatel s'attache à l'étude de la référenciation du focalisé, auquel renvoie le concept de *vision*<sup>314</sup>. Il oppose *vision interne* et *vision externe* du focalisé<sup>315</sup> qui peuvent adopter une *profondeur de perspective* et un *volume de savoir* variables (limités/illimités)<sup>316</sup>. Contre le « mythe tenace de l'omniscience narrative » que toutes les visions et niveaux de profondeur sont accessibles au narrateur, Rabatel affirme que « l'empan du volume de savoir et de la profondeur de perspective autorise au narrateur et au personnage la plupart des variations possibles, en volume et en profondeur » (p. 165). De plus, « les visions externes peuvent être limitées ou illimitées, selon qu'elles restent à l'intérieur du cadre spatio-temporel, ou qu'elles le débordent. En revanche, il semble bien que les visions internes indiquent, relativement aux visions externes, un savoir toujours important [...] » (p.166).

## 2. Construction et négociation dialogique du sens : les reformulations polyphoniques dans le roman *Connexions dangereuses* de Sarah K.

Le terme de « reprise »<sup>317</sup>, qui consiste en une nouvelle présentation d'un dit antérieur, peut recouvrir différentes significations dans la mesure où le phénomène repose sur l'identité formelle de deux segments discursifs, la « répétition », ou sur

---

de personnage saillant, d'un sujet indéfini ou de verbes de perception et/ou de procès mental, les perceptions aspectualisées sont par inférence attribuées au narrateur et ce, pas seulement dans le cas où les perceptions témoignent d'un savoir qui excède celui des personnages. Cet embrayage correspond à l'expression implicite, démultipliée, du PDV du narrateur dans la mesure où ces traces sont disséminées et ne se rapportent pas explicitement à un sujet et à un verbe de perception et/ou de procès mental [...] » (Rabatel, 1998 : 105).

<sup>314</sup> Rabatel (1998) réserve le concept de *vision* au repérage du *focalisé*, ce qui est perçu ou repéré par le sujet-focalisateur, tandis qu'il réserve le terme de *point de vue* au repérage de l'*énonciateur* auquel coréfèrent les visions. Mais « cette opposition n'a pas d'intérêt autre que didactique, car, sur le plan théorique (comme sur le plan pratique, d'ailleurs), il est illusoire d'opposer radicalement ancrage énonciatif d'un côté et référenciation des objets focalisés de l'autre, puisque c'est à partir des caractéristiques spécifiques de la référenciation des objets que l'on peut « remonter » au repérage de la source énonciative. Autrement dit, vision et point de vue appréhendent le même phénomène à partir de son aval (vision) ou de sa source (point de vue) [...] » (p. 140).

<sup>315</sup> « Les visions externes concernent les personnages, par le biais de la description de leurs fonctions et de leurs qualifications; les lieux, sous forme de pauses descriptives; les événements. Les visions internes concernent l'accès aux pensées des personnages [...] » (Rabatel, 1998: 141).

<sup>316</sup> Rabatel (1998) emprunte à Lintvelt (1981) le couple limité/illimité pour « marquer un désaccord profond avec l'approche traditionnelle de la FI exclusivement en termes de restriction de champ » ; dans le même temps il prend la précaution de parler de vision du personnage *quasi* illimitée (ou *étendue*) pour signifier que si le PDV du personnage est plus étendu qu'on le dit traditionnellement, il n'est pas, pour autant, aussi illimité que le PDV du narrateur peut l'être. C'est ainsi que le narrateur dispose d'une indéniable supériorité sur le personnage à propos des visions internes du récit, plus encore qu'à propos de l'accès aux pensées [...] » (p. 141)

<sup>317</sup> Nous utiliserons le terme générique de « reprise » pour appréhender le phénomène dans sa généralité, allant de la pure et simple répétition d'un segment textuel aux différents degrés de ses reformulations.

un sentiment d'équivalence ou de proximité entre un élément et sa reprise, la « reformulation ». Ce dernier couvre tout un éventail de situations qui, selon le degré de proximité sémantique, s'échelonnent des « reformulations paraphrastiques » aux « reformulations non paraphrastiques »<sup>318</sup>.

---

<sup>318</sup> Les travaux portant sur la reformulation sont nombreux. Nous citons brièvement les travaux de C. Fuchs, E. Gülich et T. Kotschi, des ethnométhodologues et des Genevois.

C. Fuchs a consacré une grande partie de ses travaux à la paraphrase. Pour elle, la réformulation est une *stratégie*, étant donné qu'il s'agit d'une action opérée par le sujet énonciateur en vue d'un certain but communicatif. Elle est *langagière*, puisqu'elle opère sur la langue et au moyen de la langue et, enfin, elle est *cognitive* dans le sens où elle participe à l'activité de catégorisation. La relation de reformulation entre un segment reformulé et un segment reformulant est mise en place par le locuteur dans une intention communicative et, par conséquent, la reformulation a un caractère pragmatique, puisqu'elle se définit par rapport à des interlocuteurs et à une situation. Pour Fuchs 1982 ("La paraphrase entre langue et discours", *Langue française*, n. 53, pp.22-33), *paraphraser*, c'est se livrer à une activité de reformulation, par laquelle on restitue le sens d'un discours (énoncé ou texte) déjà produit. Pour rendre compte de la composante du "pareil" chez les énoncés jugés comme faisant partie d'une reformulation, la relation de reformulation a souvent été décrite en termes d'équivalence sémantique. Cette approche nécessite une conception stable du sens. La linguiste montre l'inadéquation de la conception traditionnelle de la paraphrase (et de la synonymie) comme conservation du "fond", du "contenu", du "signifié", et altération de la "forme", de l' "expression", du "signifiant". En fait, tout changement de forme entraîne un changement de fond, toute reformulation modifie le contenu. "Mais l'activité de paraphrase a ceci de particulier qu'elle se présente elle-même *comme* une reduplication fidèle du contenu par simple modification de la forme" (p. 31). Pour Fuchs, la reformulation est une activité *dynamique*. Ce dynamisme exige une autre conception du "pareil", ce qui lui permet d'introduire la notion *d'air de famille*: il n'y a plus des paraphrases mutuelles, mais des ressemblances de famille formant des chaînes de propriétés communes entre les énoncés. De plus, il ne suffit pas de considérer la reformulation du point de vue du "pareil", car entre deux énoncés aussi similaires qu'ils soient en apparence, il y a toujours le "différent": de paraphrase en paraphrase l'énoncé se déforme jusqu'à un point, appelé *seuil de distorsion*, au-delà duquel un saut qualitatif intervient et il est alors interprété comme "autre". Pour que deux énoncés entretiennent une relation de reformulation, et ne franchissent pas le seuil de distorsion, ils doivent interagir de façon à ce que les valeurs du contexte soient fortement assimilatrices lorsque la parenté sémantique est faible. Inversement, la parenté sémantique est forte lorsque le contexte est dissimilateur ou faiblement assimilateur.

Les travaux de Gülich & Kotschi sont à l'origine de nombreuses recherches sur les connecteurs de reformulation. Ces chercheurs s'inspirent principalement de la linguistique textuelle et de l'approche ethnométhodologique. Ils définissent la reformulation comme une prédication d'identité et une équivalence sémantique entre deux énoncés. Pour E. Gülich et T. Kotschi 1983 ("Les marqueurs de la reformulation paraphrastique", in *Connecteurs pragmatiques et structure du discours. Actes du 2e colloque de pragmatique de Genève*, n. 5, pp.305-350), les **actes de reformulation** sont une sous-catégorie d'actes qu'ils appellent "de composition textuelle" (ACT), tels le paraphrasage, le rephrasage et la correction. Le premier peut se manifester par expansion (explication définitoire, exemplification), par réduction (dénomination ou résumé) ou par variation. Le rephrasage serait la répétition d'une structure lexico-grammaticale (relation de synonymie dénotative), tandis que la correction mettrait en question la justesse du contenu de l'énoncé-source. Cette approche souligne la préférence des locuteurs pour les auto-reformulations (vs hétéro-reformulations), ainsi que le caractère provisoire des énoncés-source. La reformulation a un caractère essentiellement interactif: ses fonctions premières sont de résoudre les problèmes d'intercompréhension entre interlocuteurs et de gérer leur relation interpersonnelle. Les marqueurs de reformulation paraphrastique sont classés selon les critères morphologiques et syntaxiques.

Les actes de reformulation sont une catégorie d'actes discursifs reconnue par l'École de Genève comme ayant une fonction de type interactif. Pour E. Roulet 1978 ("Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", *Cahiers de linguistique française*, n. 8, pp. 11-140), la reformulation est un type particulier de fonction interactive. Les "ajustements successifs" qu'est obligé d'effectuer l'énonciateur jusqu'à l'obtention d'une ratification de la part de l'interlocuteur "témoignent du caractère fondamentalement dialogique du discours, même le plus monologique" (p. 113). Hiérarchiquement, la reformulation non paraphrastique (vs reformulation paraphrastique étudiée par



A la suite de Ducrot (1980), nous savons que tout énoncé constitue un événement singulier et que la répétition immédiate et à l'identique d'un fragment discursif par un même locuteur constitue un nouvel événement qui ne saurait avoir ni les mêmes valeurs ni les mêmes significations que le segment antérieur.

L'étude de reprises, qu'il s'agisse de propos du partenaire, de tiers ou du locuteur lui-même, nous permet d'analyser les voix traversant le discours et les modes de présence des locuteurs. Par ailleurs Bakhtine (1978) avait déjà signalé que « la parole d'autrui, introduite dans le contexte d'un discours, établit avec le contexte qui l'enclasse non pas un contact mécanique, mais un amalgame chimique (au plan du sens et de l'expression) »<sup>319</sup>. Un discours est inséparable d'une mémoire intertextuelle/interdiscursive. Au cœur du principe dialogique, on trouve cette idée capitale que les énoncés, bien qu'ils émanent d'un interlocuteur unique, sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais, par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques.

Le discours de l'autre qui apparaît au sein d'un discours du locuteur en modifie l'orientation, car ce dernier se saurait rapporter une parole sans adopter, vis-à-vis d'elle, une attitude particulière (de prise en charge, accord ou opposition), qui justifie au moins partiellement son intervention, et qui contribue à l'éloigner encore davantage de sa source originelle. Selon R. Vion (2006)<sup>320</sup>, le locuteur dispose inévitablement d'un point de vue sur le discours rapporté qui, même s'il n'est pas explicitement exprimé, se manifeste par des formes plus ou moins subtiles de *distanciation*. Cette orientation donnée au discours représente l'attitude modale<sup>321</sup>

---

Gulich & Kotschi) subordonne rétroactivement “un mouvement discursif antérieur ou un implicite à une nouvelle intervention principale” (p. 117), à l'aide de connecteurs (en fait, au fond, après tout, finalement, en tout cas, etc.).

Pour L. Pop (2000), les reformulations représentent une catégorie d'actes de type locutoire, car elles effectuent un ajustement au niveau du choix expressif. Cette fonction peut en cumuler d'autres, selon que par telle ou telle reformulation on satisfait à la fois à des contraintes argumentatives, interactionnelles, sociales ou psychologiques, venant d'autres espaces que l'espace de la mise en forme du discours. La fonction locutoire de reprise expressive se verra alors cumuler d'autres fonctions, fait qui lui confère un statut d'acte complexe. La représentation de Pop en termes d'espaces assigne aux reformulations une fonction de base de type métadiscursif (Md), à laquelle peuvent s'en ajouter d'autres. Pop distingue plusieurs types de reprises selon le degré d'explicité de leur expression ou les fonctions qu'elles y surajoutent: reprises explicites/implicites, reprises-questions, reprises récapitulatives, reprises correctives etc.

<sup>319</sup> M. Bakhtine (1978): *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, p. 159.

<sup>320</sup> R. Vion (2006): « Reprise et modes d'implication énonciative », *La linguistique. La reprise et ses fonctions*, n. 42-2, p. 13.

<sup>321</sup> R. Vion (2001-2006) sépare les concepts de *modalité* et de *modalisation*. Si le premier correspond à l'inscription d'une représentation dans un univers particulier, le deuxième correspond à un dédoublement énonciatif par lequel le locuteur produit simultanément deux énonciations dont l'une se présente comme un commentaire réflexif portant sur l'autre. Les modalités et les modalisations

qui accompagne toujours l'expression du *dictum* et correspond à la réaction du locuteur vis-à-vis de la représentation mise en scène. La parole de l'autre coexiste donc avec celle du locuteur qui la rapporte par la présence simultanée de deux énonciateurs : le premier correspond à cet autre mis en scène, le second, au locuteur qui manifeste un point de vue sur ces propos rapportés. Cette *coexistence de voix* au sein du même discours justifie une approche polyphonique de l'énonciation qui englobe les phénomènes de discours rapporté<sup>322</sup>.

Les phénomènes de reprise sont particulièrement manifestes dans le travail conjoint qu'entreprennent les sujets qui, par ajustement progressifs, s'efforcent de construire et négocier une signification partagée, voir un désaccord. Les reprises passent alors plus volontiers par des *reformulations* que par de simples répétitions.

Les *reformulations* correspondent à des recatégorisations lexicales de l'interprétation de la parole du partenaire. Elles se présentent à la fois comme une

---

qui accompagnent les paroles reprises constituent autant de marques de la présence du locuteur qui, producteur du message, y apparaît toujours en tant qu'énonciateur porteur d'un point de vue.

<sup>322</sup> Selon D. Mainueneau 1993 ("Du Discours rapporté à la polyphonie", in *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, pp. 118-119), la *reprise* offre une illustration particulièrement nette de la polyphonie et il cite, en exemple, un extrait de Marivaux (*Le jeu de l'amour et du hasard*, II, VII).

La relation entre reformulation et polyphonie est largement traitée dans la thèse de doctorat de Coco Norén (*Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*, soutenue en septembre 1999 à l'Université d'Uppsala, Suède). L'étude de Norén, qui s'inscrit dans la ScaPoLine de Nølke (1994), définit la reformulation comme la double actualisation d'un champ topique ou d'un topos. Or, les deux énoncés peuvent présenter des points de vue qui ne sont pas pris en charge par le locuteur. Les êtres discursifs, protagonistes de l'énonciation, maintiennent des liens énonciatifs avec les points de vue. Norén distingue entre êtres discursifs implicites et explicites: les premiers correspondent, à la suite de Ducrot (1984), à l'autorité polyphonique qui est inscrite dans la langue elle-même, c'est-à-dire dans les instructions d'un mot, tandis que les deuxièmes font partie du raisonnement par autorité, où la représentation d'un être discursif est construite dans le discours. L'analyse de Norén porte sur les cas où les êtres discursifs sont explicités dans la reformulation, dans une structure *énoncé X reformulé + énoncé Y reformulant*, où l'un des segments présente un élément distinctif de nature polyphonique. Dans ce cas, l'être discursif maintient un lien énonciatif explicite avec le champ topique évoqué, et par là même avec le topos dont celui-ci fait partie. "Le locuteur est capable de remplir trois rôles: en tant que tel, en tant qu'être du monde et en tant qu'être discursif. En tant que tel, il figure dans une proposition avec un verbe d'opinion, avec un verbe métalinguistique ou avec un verbe performatif accompagné du pronom *je*. Cette proposition est potentiellement mobile par rapport à l'énoncé, et non focalisé. L'explicitation du LT [locuteur en tant que tel] en elle-même n'est pas susceptible d'être reformulée. Dans la reformulation, elle se place généralement dans l'énoncé Y [énoncé reformulant]. Le locuteur en tant qu'être du monde est constitutif du champ topique, au même titre que n'importe quel autre terme. L'énoncé dont il fait partie peut être reformulé comme tout énoncé actualisant un champ topique. Lorsque le locuteur, dans le champ topique, renvoie à lui-même comme responsable d'un topos dans le discours passé, il se voit en tant qu'être discursif. L'explicitation du locuteur en tant qu'être discursif est un moyen exemplaire pour se reformuler soi-même. De la même façon que le locuteur, l'allocutaire est sujet d'une tripartition avec les mêmes rôles: la différence essentielle réside dans le fait que c'est toujours le locuteur qui assigne les responsabilités à l'allocutaire et non pas lui-même. L'explicitation de l'A en tant qu'être discursif sert à reformuler l'interlocutaire pour réactualiser le lien énonciatif entre celui-ci et un topos préalablement évoqué. Finalement, la voix publique est parfois explicitée par les pronoms *on* ou *tu*. Lorsqu'elle est implicite, elle peut être tenue responsable des présupposés [...]" (pp. 119-120).

représentation d'une parole antérieure et comme une réappropriation, par le locuteur, d'une parole qu'il fait sienne, en assurant ainsi la jonction entre deux catégorisations distinctes d'une réalité en construction. R. Vion (2006) parle d'un *double processus* inscrit dans la reprise, *d'assimilation* et *de différenciation*, qui permet d'appréhender le déroulement discursif dans son dynamisme interactif et dialogique :

« Ce dynamisme interactif provient du fait que les reprises constituent des lieux de transition et de négociation entre des paroles qui coexistent et qui, par ajustements successifs, sont remises en jeu au sein de l'interaction verbale. Ce dynamisme est également dialogique dans la mesure où ces espaces de transition impliquent que le locuteur adosse sa production à des discours, pas nécessairement explicités, relevant de présupposés culturels et idéologiques sans lesquels aucun échange communicatif ne saurait exister [...] » (p. 25).

Pour M. Kara (2006)<sup>323</sup>, toute reformulation, qu'elle soit de caractère paraphrastique ou non paraphrastique, génère nécessairement, par sa conformation même, un *partage de voix* assimilable à une forme de polyphonie. Toute activité de reformulation se signale par une *tripartition segmentale* (*formulation, marqueur de reformulation* ou *translateur, reformulation*), qui épouse les formes de la structure polyphonique car le translateur institue au moins deux *points de vue*. « La reformulation procède d'une traduction intralinguale des deux points de vue, au nom de la doxa, du code, de l'encyclopédie [...] ou encore de la factualité [...] » (p. 436). Le translateur (à l'exemple de *c'est-à-dire, ça revient à dire, ça veut dire, ce qui veut dire que*, etc.) marque l'existence de deux points de vue sous deux formulations nécessairement distinctes, même si le degré d'équivalence sémantique est élevé. La polyphonie repose sur des *phénomènes de rémanence* car « certains traits du cotexte gauche – qu'ils soient de nature sémantique ou pragmatique – persisteront en cotexte droit, par effet d'écho en quelque sorte, même s'ils sont soumis à des modifications partielles ; d'où l'appellation de polyphonie à *double foyer* [...] » (p. 436). Cette polyphonie inhérente à toute forme de reformulation résulte d'une *théâtralisation des points de vue* dont le scripteur tire parti en

---

<sup>323</sup> M. Kara (2006) : « Aspects polyphoniques des reformulations et des paraphrases pragmatiques », in L. Perrin (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine - Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, pp. 435-460.

instaurant deux points de vue co-occurents qu'il va ordonnancer ou hiérarchiser. « Il s'agirait, au final, dans tous les cas de figure, d'organiser une partition des voix de sorte à manifester les hésitations plus ou moins feintes du locuteur / scripteur afin de les intégrer dans une figure valorisée du contrôle de soi et de l'information. C'est grâce à cette théâtralisation que le locuteur / scripteur construirait un ethos discursif propre à valoriser le cotexte droit qui, par écho et / ou recouvrement pragma-sémantique du cotexte gauche, consacrerait la partition polyphonique, ou les partitions polyphoniques selon les cas [...] » (p. 436).

Si C. Rubattel (1990) avait déjà parlé de la reformulation comme un phénomène qui permet à l'énonciateur de se distancier de certaines portions de son énonciation et de construire une intervention complexe par mouvements successifs qu'il assimile chaque fois à un nouvel point de vue, Kara (2006) postule que toute séquence de reformulation est intrinsèquement polyphonique. Le locuteur a le pouvoir de jouer sur les modulations de la prise en charge de ses propres propos ou des propos d'autrui comme s'il mettait en scène « des délibérations ou des confrontations de points de vue marquant ou simulant des hésitations, un peu comme s'il était traversé par plusieurs instances énonciatives aux influences diverses [...] » (Kara, 2006 : 437).

Le fonctionnement polyphonique des reformulations se fonde sur l'idée que toute reformulation impliquerait une volonté de *coopération discursive* entre le locuteur et son allocataire afin de lever des équivoques ou de surmonter des obstacles communicationnels. Selon C. Normand (1987), reformuler c'est « revenir sur ce qui a été formulé par d'autres ou par soi-même, par un travail qui vise à l'éclaircissement et se situe ainsi dans la perspective de la communication : rendre une production de sens plus adéquate à son objet, se faire comprendre mieux mais aussi comprendre mieux, s'assurer que l'on a bien compris ou que l'on dit de façon juste ce dont il s'agit. ».

Kara (2004)<sup>324</sup> partage cette idée de dimension de coopérativité inscrite dans l'acte reformulatif, qui organise « d'une part un partage des voix pour mieux servir l'ethos discursif du scripteur et souligner ainsi à quel exercice de discernement et/ou de pondération il s'astreint. D'autre part, la reformulation convoque – de manière présumée – une instance de ratification : une instance « éthique » [...] » (p. 35).

---

<sup>324</sup> M. Kara (2004): « Reformulations et polyphonie », *Pratiques. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 27-56.

Bien répandues dans la littérature, certaines distinctions terminologiques rendent compte de l'organisation séquentielle de ce travail de reformulation : *auto-reformulation*<sup>325</sup> ou *reformulation auto-centrée*<sup>326</sup> (le locuteur se reformule lui-même ; X, l'énoncé reformulé, et Y, l'énoncé reformulant, sont proférés par le même locuteur), *hétéro-reformulation* ou *reformulation hétéro-centrée* (un premier locuteur est responsable de l'énoncé X qui est ensuite reformulé par un deuxième locuteur exprimant l'énoncé Y), *reformulation auto-initiée* (le locuteur responsable de l'énoncé Y reformule de sa propre initiative), *reformulation hétéro-initiée* (la reformulation est une réaction à ce qu'il a dit l'allocutaire).

Etant donné que les phénomènes de reprise sont particulièrement nombreux et divers, nous nous sommes limités à l'analyse des *reformulations polyphoniques*, un phénomène qui s'inscrit dans la dimension constitutive du discours épistolaire<sup>327</sup>, et que nous avons étudié dans le cas d'un *roman par mails* de jeunesse de notre corpus: *Connexions dangereuses* de Sarah K..

Nous avons écarté les *reprises en écho*<sup>328</sup> car il s'agit de phénomènes de reprise *immédiate* des propos d'un locuteur par son interlocuteur, ou de reprise immédiate

<sup>325</sup> Selon la taxinomie de Norén (1999), oeuvre citée.

<sup>326</sup> Kara (2006, article cité) distingue « le principe d'ipséité (qui provient de *soi-même*, littéralement) au nom duquel le dédoublement de voix émane du scripteur lui-même – de manière auto-centrée –, par opposition au principe d'extranéité – de manière hétéro-centrée – qui régit tout ou partie des reformulations [...] » (p. 436).

<sup>327</sup> Nous faisons référence à l'article d'Anna Jaubert (2005), « Dialogisme et interaction épistolaire », in Bres J., P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larcier-Duculot, pp. 215-230.

<sup>328</sup> Nous empruntons à J.-M. Barbéris, 2005 (“Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho”, in Bres J., P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larcier-Duculot, pp. 157-172) la définition de *reprise en écho dialogique*: “une reprise en écho de nature dialogique manifeste un dissensus de la part de L2 à l'égard du propos de L1. L2 reprend le propos tenu antérieurement (les mots que vient de prononcer L1), mais il les réénonce en interprétant l'énoncé de L1 à sa manière, et en le faisant dialoguer avec son propre point de vue. Remaniement marqué d'hétérogénéité, voire reprise polémique, telles sont les caractéristiques qui se dégageront des échos de nature dialogique. Or, il existe des reprises-échos non dissensuelles. Dans ces reprises consensuelles, co-orientées avec le point de vue de L1, l'attitude de L2 consiste à assumer pleinement une assertion antérieure de L1. Dans ce cas, L2 s'assimile au point de vue de L1. La coénonciation se constitue de manière non polémique [...]” (p. 160).

Nous retenons dans notre étude le terme d'*échos dialogiques* (“les échos dans l'arène sociale du sens”), sans pour autant nous référer aux “reprises en échos” de Barbéris qui ont un caractère immédiat, incompatible avec le genre *roman par mails*.

Coco Norén (1999, oeuvre citée), parle plutôt de *reformulations contiguës* (X et Y se suivent) et *reformulations éloignées* (il y a au moins un énoncé qui sépare X et Y), mais nous préférons le terme générique d'*effets échoïques* “fondés sur une forme d'imitation de ce qui est censé avoir été dit (ou pouvoir être dit) ailleurs, dans un espace-temps distincts de celui du discours effectif [...]”, en empruntant le terme à L. Perrin 2005 (“Polyphonie et séquences écho”, in Bres J., P.P. Haillet, S.

de ses propres dires par un locuteur qui revient sur sa première énonciation. La reprise immédiate par LOC2 d'un propos de LOC1 est un phénomène fréquent dans les *interactions verbales* et se situe la plupart du temps à la transition entre deux tours de parole.

Dans les courriers électroniques des quatre adolescents protagonistes de *Connexions dangereuses*, en l'absence d'un contexte extralinguistique d'énonciation, c'est le recours au cotexte linguistique<sup>329</sup> qui reste très fréquent, en relation à l'ensemble des messages précédemment échangés entre les interlocuteurs et aux messages cités à l'intérieur de la réponse « comme dans un espèce de dialogue virtuel » (Garcea-Bazzanella, 2002). Cet « espace d'intersubjectivité » (Mondada, 1999) est peuplé de discours repris, reformulés, répétés du message de l'autre pour y répondre, le commenter, l'évaluer, le compléter : par cette façon de traiter le discours de l'autre, « l'énonciateur introduit une interactivité dans le message qu'il met en scène : il rend ainsi manifestes ses activités de production et d'interprétation [...]. Les interlocuteurs des messages électroniques montrent souvent la capacité qu'ils ont de se représenter les mêmes états de choses et d'assimiler les points de vue de chacun d'eux à l'intérieur d'une représentation unifiante [...] » (Mondada, 1999, p. 233).

L'emploi fréquent de répétitions<sup>330</sup> (Blanche-Benveniste, 1990), d'endophores et exophores (Kléiber, 1994) rapproche le courriel de l'oral, mais contrairement à ce que l'on retrouve dans les conversations authentiques, où les locuteurs doivent rendre explicite la plupart des informations auxquelles ils ne pourront pas accéder autrement, dans les échanges électroniques privés en différé, l'implicite est justifié

---

Mellet, H. Nölke, L. Rosier (sous la dir.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larquier-Duculot, pp. 173-186). Dans son *hypothèse échoïque ou citative*, Perrin se réfère aussi aux *séquences écho*: "la saturation de la "structure polyphonique" des phrases tient au fait que certaines séquences discursives, loin de consister simplement à exprimer c'est-à-dire à *produire* différents points de vue, consistent en fait à *reproduire* certains points de vue, à faire écho à diverses formes propositionnelles (et/ou linguistiques) émanant de contextes discursifs hétérogènes à l'énonciation effective du locuteur. Plutôt que de *décrire* simplement un état de choses et ce faisant d'engager un point de vue à l'égard de cet état de choses, le locuteur s'emploie alors à *montrer*, c'est-à-dire à reproduire mimétiquement, à pasticher un discours objet ou un point de vue, à en reproduire une sorte de réplique qu'il prétend plus ou moins fidèle ou approximative. Au plan cognitif [...] [l'] interprétation polyphonique se fonde sur la reconnaissance ou l'élaboration d'une relation de ressemblance à l'égard d'un discours objet ou d'un point de vue que l'interprète réactive ou reconstitue mentalement, en recoupant ce qui est exprimé dans la phrase et ce qu'il suppose avoir été ou pouvoir être dit par ailleurs, en fonction de sa mémoire ou expérience discursive [...]" (p. 182).

<sup>329</sup> Le repérage anaphorique prime sur un repérage déictique.

<sup>330</sup> Selon C. Blanche-Benveniste (1990), les productions orales se caractérisent par certains phénomènes lexicaux et syntaxiques organisés en "configurations". Parmi les configurations les plus régulières, la linguiste cite les "répétitions lexicales", le "déplacement du lexique" et les "répétitions de structures".

par la disponibilité immédiate des messages précédents, qui peuvent être repris, segmentés et parcellisés. Dans la fiction littéraire, la totalité de la correspondance électronique est disponible pour le lecteur, qui peut la consulter à loisir. L'intervention du deuxième locuteur, qui évoque une partie du discours d'autrui, produit un effet soit *rétrospectif* soit *projectif* : le premier locuteur répond à son tour par une reprise, selon un jeu de renvois virtuellement infini.

Les mots d'autrui, souvent reproduits au moyen du discours indirect classique, sont introduits par les formes traditionnelles des *verba dicendi* et *opinandi* (dire, demander...). Les formes de discours rapporté qui ne sont pas signalées explicitement, à l'instar des citations, peuvent être interprétées seulement à l'intérieur du discours entre les deux partenaires adolescents grâce à la saturation contextuelle de certaines instructions linguistiques: le locuteur adopte le texte d'autrui, ou des parties sélectionnées du texte auquel il répond, sans employer dans le cotexte immédiat aucune distanciation pour marquer la coupure ou le passage d'un système conceptuel à l'autre. La proximité des messages fictifs, qui se suivent spatialement et temporellement souvent sur une même journée, vient contrecarrer les renvois fréquents à l'implicite. En écrivant son message, le jeune locuteur prend souvent la parole pour répondre à une question, pour citer autrui, pour le commenter, et il réalise plutôt que des hétéro-répétitions, des *répétitions dialogiques* (Bazzanella 1996) - généralement immédiates, et qui reproduisent fidèlement un ou plusieurs éléments lexicaux présents dans l'intervention du locuteur précédent -, des *reformulations dialogiques*, sémantiquement fidèles et situées dans un cotexte moins proche. Du point de vue interactionnel, ces reformulations, plus ou moins fidèles, peuvent signaler un accord complet et partagé ou, au contraire, renverser la direction de l'énoncé, signaler la réception d'informations et l'attente de nouvelles explications, corriger une partie de l'énoncé précédent ou ironiser sur ce dernier.

L'échange épistolaire électronique privé (fictif) constitue un espace de parole monogéré, imputable à un seul locuteur. La lettre-mail<sup>331</sup> s'inscrit, à l'instar de l'authentique, dans un échange, elle s'affiche comme un dialogue, une « moitié de dialogue », au sein d'une correspondance. Il s'agit d'un bien étrange dialogue, hors la vue et en différé. Selon A. Jaubert (2004), c'est une interaction qui se développe

---

<sup>331</sup> Nous préférons parler de "lettre-mail" pour les fortes similarités rencontrées entre les deux genres et qui rapprochent le mail fictif, stylisé dans la littérature de jeunesse, beaucoup plus à une lettre qu'à un mail réel d'adolescents.

*in absentia* et qui permet à la fois de se situer « dans le prolongement d'une interaction en face à face, et de la reconfigurer sans les contraintes de la coopération conversationnelle, sans les interventions réactives (parasitantes, inhibantes ou encourageantes) de l'autre, et donc selon les vœux et le rythme du locuteur qui a pris la plume [...] » (p. 216).

Nous rejoignons Jaubert dans l'idée que l'intérêt de l'étude de la stylisation littéraire de la pratique épistolaire (dans notre cas électronique) est celui d'afficher une *connexité du dialogal et du dialogique* : « La situation matérielle, avec ses conditions spatiales et temporelles, empêche le dialogue réel, mais « l'enjeu de la démarche épistolaire, la négociation d'un rapport de place, rejoint l'enjeu du dialogue et doit compenser son empêchement. Il le fait en jouant sur deux tableaux : d'une part, en exploitant l'avantage d'un tour de parole prolongé *ad libitum*, d'autre part, en exhibant sa régulation dialogique au point de produire un *simulacre de dialogue* [...] » (pp. 117-118). Ce « simulacre de dialogue » repose sur une « ostentation de dialogisme » et, en premier lieu, sur un *dialogisme interlocutif montré* qui traduit la pragmatique de l'échange épistolaire<sup>332</sup>, mais aussi sur des formes de *dialogisme interdiscursif*, qui se déclinent entre convergences allusives (voire inconscientes) et franches représentations d'un discours de l'autre.

Une zone de contact entre ce dialogisme interdiscursif et le dialogisme interlocutif s'actualise dans la *réflexivité des énoncés* (des reformulations-reprises ou reformulations-anticipations), où les *formules introductives* de sa propre parole et celle de l'autre se répondent. Sur le plan sémantico-énonciatif, ces formules médiatisent le contenu énoncé, ou *dictum*, et représentent des *marqueurs dialogiques* importants, favorisés par la situation de communication épistolaire et directement en prise avec l'interaction qu'elle véhicule. Appel à la réciprocité, par-delà les distances spatiales et temporelles, ces marqueurs sont le lien qui unit le *je-ici-maintenant* à *l'autre-ailleurs-plus tard*.

---

<sup>332</sup> Nous définissons «interlocutif», dans les termes de J. Bres (1999), le dialogisme qui joue sur l'anticipation des dires et des attentes de l'interlocuteur, et « interdiscursif » le dialogisme orienté vers les discours antérieurs. Pour Jaubert, donc, le dialogisme interlocutif montré n'est que la partie émergée d'un dialogisme interlocutif latent, prérequis dans la démarche-même de s'adresser par écrit à in interlocuteur choisi.

Contrairement à la taxinomie praxématique, A. Petitjean 2006 (« Monologue adressé et dialogie : l'exemple de *La nuit juste avant les forêts* de B.-M. Koltès », in *Le monologue au théâtre (1950-2000), la parole solitaire*, Textes réunis par F. Fix et F. Toudoire-Surlapierre, Dijon, Editions universitaires de Dijon, coll. *Ecriture*, pp. 105-119) préfère le terme « interlocutif » pour désigner un dialogisme qui implique un locuteur, le locuteur primaire, inscrit dans une situation allocutive et s'adressant à un allocutaire en fonction duquel le message est formellement construit, et « interdiscursif » pour désigner une dialogie où s'incruste une multitude de voix autres.



N'ayant pas la prétention d'analyser tous les cas de reprise, nous avons choisi de décrire le fonctionnement polyphonique de quelques séquences de *reformulation paraphrastique* tirées du roman de Sarah K. et régies, en particulier, par les marqueurs *finale*<sup>333</sup> et *c'est-à-dire*<sup>334</sup> (dans ses nombreuses variantes). Nous avons cité aussi quelques cas de formules paraphrastiques *autophoniques* et *auto-centrées* (auto-reformulation initiée par le locuteur). L'analyse des renvois explicites multiples au même objet de discours nous a permis de repérer et isoler quelques *formules introductives de ces espaces de dialogisation intérieure au texte* - marqueurs *d'accord* et *de désaccord* -, ainsi que d'autres phénomènes linguistiques qui opèrent interdiscursivement.

Pour l'analyse polyphonique du poly-opérateur « finalement »<sup>335</sup>, nous faisons références aux quatre fonctions (*stabilisatrice*, *hiérarchisante*, *démarcative* et de *mutation énonciative*) décrites par Kara (2006) et que nous allons brièvement rappeler :

Le premier mouvement dynamique de « finalement » est dit *stabilisateur*, car il marque un itinéraire discursif allant, univoquement, du propos le moins assuré vers le plus assuré. En conséquence, deux phases distinctes se dessinent : la première, *conjecturale* ou *liminaire*, comprend « des faits, arguments ou points de vue [...] qui apparaîtront rétroactivement soit comme inaboutis, soit comme une succession ordonnée de Pdv avec les instructions délivrées par *finale* » (p. 438). La deuxième phase, *subsumante*, intègre, pour mieux les dépasser, les conjectures déployées en première phase. La mise en scène du tâtonnement discursif du cotexte gauche permet de mieux organiser la « transgression équative » : « sous couvert de nous livrer une forme linguistique équivalente, à un titre ou à un autre, il [le locuteur] opère une conversion qui, tout en s'appuyant sur de l'instructionnel – du linguistique -, débouche sur du constructionnel, c'est-à-dire

<sup>333</sup> Pour les valeurs non polyphoniques du marqueur “finale” nous renvoyons à l'article de J.-J. Franckel (1987): « *Fin en perspective: finalement, enfin, à la fin* », *Cahiers de Linguistique française. Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs, temporels et reformulatifs* », n. 8, pp. 43-67.

<sup>334</sup> Pour les valeurs non polyphoniques du marqueur “c'est-à-dire”, nous citons l'article de M. Murat & B. Cartier-Bresson (1987): « *C'est à dire ou la reprise interprétative* », *Langue française*, n. 73, pp. 5-15.

<sup>335</sup> Pour Kara 2006 (article cité), le connecteur “finale” est bifide (orienté aussi bien vers le cotexte gauche que vers le cotexte droit), forme un marqueur d'incrémentation (souligne que toute reformulation implique un itinéraire discursif impliquant la segmentation de la séquence), et confère un statut de prépondérance à l'acte directeur (cotexte droit).

sur un mode de sollicitation largement inférentiel, orienté en fonction de la visée illocutoire d'ensemble. [...] » (Kara, 2004, p. 38).

Le deuxième mouvement dynamique est dit *hiérarchisant*, car « finalement » délivre toujours « des instructions précises sur les hiérarchies discernables de part et d'autre du connecteur et nous signale sans équivoque que le cotexte droit prévaut [...]. Le connecteur marque le clivage net entre le cotexte gauche et le cotexte droit qui apparaîtra dès lors comme le point d'orgue de la séquence » (p. 439). Le thème du discours reste le même de part et d'autre du connecteur et « l'acte recouvrant en contexte droit reprend comme en miroir les expressions initiées en cotexte gauche qui donneront corps à la relation **Acte subordonné à Acte directeur** » (p. 439). Cette reprise « comme en miroir » ne doit pas nous faire penser à une simple reprise en écho : les deux actes discursifs sont ordonnés de sorte que « le second apparaisse à la fois comme une émanation du premier et comme l'acmé d'un raisonnement dont l'efficace tient à la cohérence polyphonique de la séquence dans son ensemble [...] » (p. 439). Le lecteur accomplit donc un chemin qui, d'un point de vue « marqué du sceau de l'approximation », le conduit à un acte discursif subordonnant « qui intègre le premier tout en le dépassant ».

Le troisième mouvement est dit *démarcatif*, car le marqueur « matérialise, à l'intérieure de la phase conjecturale, des points de vue plus ou moins discordants [...]. En pareille configuration, le connecteur n'est là que pour prendre une option relativement à une autre [...] » (p. 441). « Finalement » ouvre sur une évaluation qui marque un contraste avec le cotexte gauche.

Le quatrième et dernier mouvement de *mutation énonciative* attribuée au connecteur a une valeur *conclusive et réévaluative*, car la subordination rétroactive induit nécessairement un changement de perspective énonciative.

L'idée d'une hiérarchie entre les deux actes discursifs dissymétriques, que nous allons analyser dans les exemples suivants, se révèle centrale : la première formulation se trouve structurellement subordonnée à la formulation finale, ce qui entraîne un changement de perspective énonciative. Le dédoublement interne des voix organise un premier PDV qui correspond à une « instance conjecturale » et un deuxième PDV assimilé à une « instance d'évaluation » hiérarchiquement englobante.

1. D>M<sup>336</sup> : « C'est curieux, Simon ne ressemble pas beaucoup à Francis. [...] Ce que j'ai remarqué, c'est sa tenue : il est vêtu comme un militaire, treillis, crâne rasé et grosses bottes [...]

Il est très sympathique. Très liant, comme on dit. Il plaisante beaucoup et parle de manière plutôt crue [...]. Il m'a posé beaucoup de questions sur la vie en Afrique du Sud. **D'après lui, l'abolition de l'apartheid n'est pas une bonne chose. Je ne sais pas s'il a raison, puisque maman pense l'inverse.** Quelle poisse, la politique ! Ce que c'est rasoir ! **Il a aussi dit que le problème, en France, c'était pas tant les Noirs que les Arabes. Simon pense qu'il y en a trop, qu'il faudrait tous les renvoyer chez eux.** Encore une fois, je n'y comprends rien : *je sais que lorsque maman entend dire des choses pareilles – à la télévision par exemple – elle s'énerve, elle s'écrie que la France est en danger et risque de revenir à une période très sombre de son histoire. Papa, lui, dit au contraire que c'est très bien. Alors, où est la vérité là-dedans ?* **Finalem**ent, la seule chose que je comprends, c'est que Simon a les mêmes idées que papa<sup>337</sup>. [...] » (pp. 89-90).

M>D : « P.S. Le prochaine fois, je demande à Rodolphe sa opinion sur l'apartheid. Moi aussi, je sais pas quoi penser. Sometimes, quand on passe rapidement en voiture dans les township, ça me rend sad de voir les Noirs si pauvres. Surtout les kids qui courent partout presque nus et toutes maigres. [...]

C'est atroce, toute ça, non ?

**Les sœurs, elles disent qu'il faut faire le charity.** Mais comment on peut le faire, **puisque nous, les Blancs, on nous dit que les Noirs, ils sont bad et que les Blacks, eux, ils sont apeurés des Blancs ?**

Pourquoi on fait tous ces différences ? (Et **d'après ce que tu me écris, c'est une peu pareil dans la France.**) Un man, c'est un man, no ? Qu'il soit white ou black, qu'il vient de l'Afrique ou de l'Europe.

Too complicated pour mon petite tête !!! [...] » (pp. 99-100).

Dans le premier extrait, Delphine, le personnage-locuteur, non seulement occupe une posture narrative, mais, à l'intérieur de son tour de parole, exhibe plusieurs voix qu'elle cite. Ce faisant, elle superpose différentes instances élocutives /

---

<sup>336</sup> Pour une lecture plus facile et rapide des exemples, nous avons choisi de noter à côté de chaque échange l'initiale des prénoms des deux intervenants, à gauche l'émetteur et à droite le destinataire : V>B = de Virginie à Bastien ; B>V = de Bastien à Virginie ; D>M = de Delphine à Micky ; M>D = de Micky à Delphine ; JA = journal d'Audrey.

<sup>337</sup> Nous choisissons de mettre en italique les actes subordonnants et l'acte directeur (la reformulation dans le cotexte droit) et en gras les marqueurs polyphoniques.

énonciatrices et assume différents rôles conversationnels. La scène<sup>338</sup>, monologale, se présente sous la forme d'un dispositif énonciatif et communicationnel qui dans la dialogie interne de la fiction comprend : un cadre énonciatif enchâssant ou englobant (CE0), déterminé par un temps (T0), un lieu (L0) dans lequel le personnage-locuteur (LOC0=Delphine) est en conversation avec un récepteur (R0=Micky). Au cours du monologue, LOC0, le narrateur-citateur, élabore trois images (trois énonciations citantes) qui comprennent trois situations d'énonciation autres :

1. un cadre énonciatif enchâssé (CE1), déterminé par un temps (T1) et un lieu (L1) dans lequel un locuteur-personnage (LOC1= Simon, le frère de Francis) est en conversation et s'adresse à un récepteur (R1=Delphine) ;
2. un cadre énonciatif enchâssé (CE2), déterminé par un temps (T2) et un lieu (L2) dans lequel nous avons un locuteur-personnage (LOC2=la maman de Delphine) et un récepteur (R2=Delphine) ;
3. un cadre énonciatif enchâssé (CE3), déterminé par un temps (T3) et un lieu (L3) dans lequel nous avons un locuteur-personnage (LOC3=le papa de Delphine) et un récepteur (R3=Delphine).

D'un point de vue narratif, ces scènes de discours *autre* se réalisent selon des modes de figuration textuelle variés selon que l'on prend en compte les agents du dire, les interlocuteurs de la situation englobante (CE0), les agents du dire des situations englobées (CE1, CE2, CE3) et les autres sujets du dire (les délocutés des propos cités).

Les scènes, rapportées sur le mode du DI ou du DIL, peuvent présenter différentes possibilités :

1. LOC0 rapporte à R0 des propos et des points de vue d'un énonciateur (E1=Simon) auxquels LOC0 a participé en tant que R1 ;
2. LOC0 rapporte à R0 des propos et des points de vue d'un énonciateur (E2=la maman) que LOC0 a simplement entendu en tant que R2 ;
3. LOC0 rapporte à R0 des propos et des points de vue d'un énonciateur (E3=le papa) que LOC0 a simplement entendu en tant que R3.

---

<sup>338</sup> Nous faisons référence aux "scènes de polyphonie conversationnelle" analysée par A. Petitjean (2006), "Textualité dramatique et discours rapporté: l'exemple de Marivaux", in *Dans la jungle des discours rapportés*, J.-M. Lopez-Munoz, S. Marnette, L. Rosier (Eds.), Presses universitaires de Cadix, pp. 193-204.

Dans les trois scènes enchâssées Delphine joue un rôle de récepteur - actif avec Simon (R1) et passif avec sa mère (R2) et son père (R3) -, car pour elle ces sujets sont encore trop difficiles pour pouvoir participer à l'interaction et avancer une idée personnelle. Elle est en train d'élaborer sa propre opinion et elle a besoin d'écouter l'avis de tout le monde. L'ouverture d'un espace énonciatif *autre* dans le discours du locuteur se réalise à travers l'introducteur « d'après » qui, en tant que marqueur dialogique, explicite la dimension responsive sous-jacente. Mais aussi explicitement avec des *verba dicendi* (« il a aussi dit que »). Même si Delphine ne sait pas si Simon a raison au sujet du fait que « l'abolition de l'apartheid n'est pas une bonne chose », le connecteur polyphonique « puisque » nous signale que le contexte droit prévaut et que l'opinion de la mère est plus forte que celle de Simon.

Si, dans un premier temps, le point de vue de Delphine rejoint celui de la mère grâce au marqueur d'accord qui en oriente l'interprétation, dans un deuxième temps, l'adolescente prend en charge le point de vue du père qui pense, à l'instar de Simon, que le vrai problème en France sont les Arabes et « qu'il faudrait tous les renvoyer chez eux ».

Le connecteur « finalement », à valeur conclusive et réévaluative, signale la fin de l'itinéraire tâtonnant de l'adolescente qui, d'une phase conjecturale où elle hésite entre le point de vue de la mère et celui du père (« je ne sais pas s'il a raison », « je n'y comprends rien », « Où est la vérité là-dedans ? »), s'achève avec une phase subsumante qui intègre, pour mieux les dépasser, les conjectures déployées en première phase. La subordination rétroactive induit un changement de perspective énonciative et marque la stabilisation du point de vue de Delphine sur les valeurs et le point de vue commun du père et de Simon (« la seule chose que je comprends »). Les points de vue discordants du cotexte gauche se co-orientent grâce au marqueur pour converger dans le cotexte droit dominant (les idées de droite de papa et Simon). La sympathie initiale de l'adolescente pour Simon (« Simon est sympathique. Il est très liant, comme on dit ») se traduit par l'adhésion à ses idées qui se conforment à l'autorité paternelle (PDV0 de Delphine, en surplomb, coïncide aux deux autres : PDV0≡PDV1≡PDV3).

Le caractère dialogique de la scène relève essentiellement du dialogisme interdiscursif, comme orientation vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet du discours et avec lesquels le locuteur entre en interaction. La polyphonie « à quatrième foyer » (PDV0, PDV1, PDV2, PDV3) résulte aussi bien

d'une hiérarchie de paroles discernables en phase conjecturale et consacrée dans la phase subsumante, que d'un recouvrement de voix et d'une zone de superposition basée sur l'implicite.

Dans le deuxième extrait, nous avons un cadre énonciatif englobant (CE<sub>0</sub>), déterminé par un temps (T<sub>0</sub>), un lieu (L<sub>0</sub>) dans lequel le personnage-locuteur (LOCo=Micky) est en conversation avec un récepteur (Ro=Delphine). LOCo ouvre dans son discours un espace de parole autre et rapporte à Ro, grâce au DI, les direx (« il faut faire la charity ») que LOCo a entendu en tant que récepteur (R<sup>1</sup>) et tenus par des tiers (LOC<sup>1</sup>=les sœurs). Le PDV de LOCo est co-orienté avec le PDV des énonciateurs (E<sup>1</sup>). Mais la présence du connecteur polyphonique « puisque » anti-orienté le PDV de LOCo qui a des doutes sur mise en œuvre du précepte tenu par LOC<sup>1</sup> : en effet « puisque » enchâsse par subordination une énonciation autre (CE<sup>2</sup>), dans un temps T<sup>2</sup> et un lieu L<sup>2</sup>, où LOCo rapporte au DI les direx que LOCo a entendu en tant que R<sup>2</sup> et tenus par des tiers (ON-locuteurs<sup>2</sup>).

L'opérateur « d'après ce que tu m'écris », permet de décrocher sur un nouvel espace de parole : LOCo reprend les propos formulés par Ro en tant que LOC<sup>3</sup> dans un CE<sup>3</sup>, avec un T<sup>3</sup> et un L<sup>3</sup>. Le PDV de LOCo est co-orienté au PDV de l'énonciateur E<sup>3</sup>.

2. D>M : « **Il paraît que** Bastien ne s'est même pas défendu –du moins lorsqu'il se battait avec Francis – les témoignages sont formels. Il n'a, **dit-on**, rien fait pour esquiver le premier coup de couteau que Francis lui a donné. Après, c'est différent : même s'il avait voulu, il n'aurait pas été en mesure de résister.

Pourquoi a-t-il fait ça ? Pourquoi ?

Il est maintenant à l'hôpital, dans un état très grave.

Quant à Francis, c'est la prison.

Quelle horreur ! Quel gâchis !

Si seulement il m'était possible de revenir en arrière ! De faire en sorte que tout cela n'ait pas eu lieu !

Tu vois,  **finalement**, je regrette Sainte-Marie...[...] » (p. 167).

Le cadre énonciatif enchâssant (CE<sub>0</sub>) reste le même du premier exemple : le personnage-locuteur (LOC<sub>0</sub>=Delphine) non seulement s'adresse à un récepteur (R<sub>0</sub>=Micky) dans un temps (T<sub>0</sub>) et un lieu (L<sub>0</sub>), mais il enchâsse une nouvelle scène qui présente un dispositif énonciatif autre, en rapportant les direx d'un ON-

locuteur ou, plus précisément, d'un *ON*-énonciateur<sup>339</sup>. A la suite de Berredonner (1981), nous concevons ce *ON* comme un « signifié susceptible de renvoyer déictiquement à n'importe quel ensemble d'individus parlants, de manière parfaitement indéterminée » qu'on appelle « opinion publique, parce que son rôle est le plus souvent de dénoter une *doxa* anonyme ». Mais, contrairement à ce que affirme Berredonner, il n'y a pas un seul *ON*-locuteur. La notion *ON*-locuteur, dans les termes d'Anscombe (2005, 2006), est strictement liée à celle de *communauté linguistique*. Dans notre exemple, étant donné qu'il s'agit d'un *ON*-énonciateur, les phrases rapportées sont visiblement génériques. On peut aboutir à la conclusion que ces « témoignages formels » réfèrent à la communauté linguistique des élèves, des enseignants et de l'ensemble du personnel du collège qui aurait pu énoncer réellement ces paroles (dont LOC0 fait partie). Les deux marqueurs « il paraît que » et « dit-on » évoquent la même communauté linguistique présentée comme générale, en dépassant les limites du locuteur et de ces éventuels allocutaires. La particularité du discours attributif « dit-on » est de faire explicitement intervenir un dire comme origine de la vérité. Le savoir est simplement présenté comme détenu par un *ON*-locuteur qui n'évoque aucun processus observationnel ni expérimental à l'appui de son affirmation : le savoir n'est qu'allégué (l'origine du savoir est déclarée comme médiatisée par une parole) et présenté comme d'origine indirecte.

A l'aide du marqueur  *finalement*  le point de vue de l'adolescente se dessine : Delphine se rend compte seulement à la fin, une fois que la tragédie s'est produite (la bagarre entre Bastien et Francis, l'hôpital pour l'un et la prison pour l'autre), de sa préférence pour la tranquillité du petit collège *Sainte Marie* de Johannesburg et la morale catholique qu'elle avait rejetée une fois arrivée en France. Le marqueur de reformulation institue deux PDV hétéro-orientés, en valorisant le cotexte droit. Ce dédoublement de voix (principe d'ipséité) émane du locuteur lui-même de manière auto-centrée. Le premier PDV appartient au cotexte gauche : les valeurs liées à la morale « libérée » de la France laïque, à laquelle avait adhéré dès son arrivée grâce à la complicité de Virginie, commencent à s'ébranler après la tragédie (le coma de

---

<sup>339</sup> J.-C. Anscombe 2006 (« Stéréotypes, gnomie et polyphonie: la voix de son maître », L. Perrin (sous la dir.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, pp. 349-378) réaffirme la pertinence du terme *ON*-énonciateur: « Ce *ON* a été rapidement dénommé *ON*-locuteur, dénomination largement acceptée et utilisée, bien que peu adéquate. Dans la mesure en effet où cette notion a été créée pour analyser le phénomène de la présupposition, et où le présupposé a toujours été considéré comme le fait d'un énonciateur, « *ON*-énonciateur » eût été une dénomination plus cohérente [...] » (p. 356).

deux copains, Bastien et Audrey, et la prison pour son petit ami Francis). Le questionnement sans réponse (« Pourquoi a-t-il fait ça ? Pourquoi ? ») et le désir de « revenir en arrière » exprimé par des hypothétiques de l'irréalité au caractère exclamatif témoignent de ce cheminement incertain de l'adolescente qui remet en question certaines valeurs de vérité. Le deuxième PDV appartient au cotexte droit et marque la stabilisation sur la classe de valeurs du collège en Afrique du Sud qui, malgré ses normes strictes, protège et valorise l'être humain.

3. V>B : « Rachid, c'est pas parce qu'il est arabe qu'il m'énerve. Mais c'est le genre qu'il se donne. [...] Sans parler de son côté macho. Pour lui les filles, c'est de la viande, rien de plus. D'ailleurs, à ce propos, j'aimerais bien savoir si tu as déjà participé à une des ces soirées dont **je l'ai entendu se vanter**... Parce que si c'est le cas, je...BREF. [...] » (p. 35)

B>V : « **Quant aux** pseudos-soirées de Rachid, tu n'y es pas du tout. Primo, ce sont les soirées organisées par son frère [...]. Et deuxio, **comme tu le dis si bien**, Rachid se donne un genre. Il se vante de choses qu'il ne fait pas. **Je me demande... Je me demande**, Virginie, si ta petite cervelle ramollie n'est pas en train de tout mélanger. Est-ce que par hasard, **t'aurais pas regardé** un reportage sur Arte, il y a quelques mois ? [...] Bref, dans cette émission, il était question de mecs des cités (des Beurs, évidemment) qui, sous prétexte de soirées, violaient des filles dans les caves. **Finalemnt**, la télé intello, elle est pire que la 6 avec *Loft Story*, elle fait du mal ! *Parce qu'après, les gens confondent tout*. On met tout le monde dans le même sac et on secoue pour faire un mélange qui n'a plus aucun sens..

Rachid, il est pas comme ça, je peux te l'assurer. Mais, j'y pense tout à coup ! **Tu te serais pas mis en tête que**... Rachid = soirées. Je suis le pote de Rachid = je suis allé à une de ces soirées et j'ai... Ce serait pas pour ça que tu pleurais le samedi des Babar ? Je m'en souviens maintenant, cette émission sur Arte, elle est passée au début du mois de juillet, et Babar, c'était fin juillet. [...] » (p. 39).

V>B : « P.S. C'est vrai, je le reconnais, j'ai vu l'émission sur Arte au début de l'été dernier. Et ça m'a bouleversée. D'autant que les filles qui avaient été violées avaient toutes mon âge pour la plupart, ou à peine un peu plus. **Mais jamais, jamais, tu m'entends, j'ai pensé une seule seconde que tu étais capable d'une chose pareille !** Ce serait complètement dingue de penser un truc aussi horrible ! Tes raisonnements, tes hypothèses, tes égalités, elles sont foireuses ! J'ai l'impression que tu n'as pas beaucoup progressé en maths. Et puis, **je ne pensais pas** à des soirées de ce genre, mais plutôt à des rave party. Je ne sais pas au juste ce que c'est, mais il paraît qu'il se passe des choses louches. Et ça me fiche la trouille... [...] » (p. 43).



Dans ce troisième exemple nous présentons trois extraits qui miment un premier discours de Virginie à Bastien, la réponse de Bastien et un nouvel enchaînement de Virginie sur les dires de Bastien. En tant que messages impliquant un locuteur primaire inscrit dans une situation allocutive et s'adressant à un allocataire, en fonction duquel le message est construit, les trois monologues mettent en scène une parole dialogale et foncièrement dialogique.

Le dispositif énonciatif enchâssant du premier extrait se résume en un cadre énonciatif englobant (CE0), dans un temps (T0) et un lieu (L0), dans lequel le personnage-locuteur (LOC0=Virginie) est en conversation avec un récepteur (R0=Bastien). A l'intérieur de cet échange, LOC0 inscrit une scène de discours autre où LOC0 rapporte à R0 des propos que LOC0 a entendu ou surpris en tant que R0, et tenus par un tiers, E0=Rachid (« ces soirées dont je l'ai entendu se vanter »).

Le deuxième extrait présente un nouvel cadre énonciatif englobant (CE1), dans un temps (T1) et un lieu (L1), dans lequel le personnage-locuteur (LOC1=Bastien) répond à R1 (Virginie). La reformulation du syntagme « une de ces soirées » de LOC0 par le lexème « pseudos-soirées » de LOC1 est introduite par le marqueur de reformulation « quant à » et oriente le PDV de LOC1. Bastien n'est pas d'accord avec l'image négative que Virginie s'est faite des soirées de Rachid et il essaie de lui faire changer d'avis. Le lexème « pseudos-soirées » est prononcé, dans la fiction discursive, par LOC1, mais le PDV est celui d'un énonciateur (E1=Virginie).

De plus, LOC1 cite LOC0 et signale la reprise exacte de ses mots (« Rachid se donne un genre ») par la formule introductrice « comme tu le dis si bien » qui oriente le PDV de LOC1 : Bastien assume les mots de Virginie dans son propre discours pour argumenter en faveur de l'« innocence » de son ami Rachid (« il se vante de choses qu'il ne fait pas ») et pour refuser les allusions de Virginie.

La répétition du marqueur autophonique « je me demande » qui rapporte au DI les pensées de LOC1, nous permet de suivre le cheminement mental tâtonnant de Bastien qui cherche à comprendre la « méfiance » de Virginie vis-à-vis de Rachid. L'emploi du conditionnel (« t'aurais pas regardé ») met en scène deux énonciateurs : la représentation du procès « regarder-un reportage-sur Arte » se trouve *non intégré à la réalité du locuteur*<sup>340</sup>, qui se distancie du point de vue paraphrasable par « t'as

---

<sup>340</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'étude de P.P. Haillet (2002): *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Gap, Editions Ophrys, coll. L'essentiel français.

pas regardé le reportage sur Arte ? ». La phrase au conditionnel passé est une version « mise à distance » de l'interrogative correspondante au passé composé.

Le marqueur reformulatif « finalement » introduit la phase subsumante qui intègre et dépasse les conjectures déployées en phase liminaire : le PDV de LOC1 se stabilise sur l'assertion que « la télé intello est pire que la 6 » qui est hétéro-orienté par rapport au PDV de LOC0 (Virginie a regardé l'émission sur Arte et, probablement, en a subi l'influence).

Le conditionnel du syntagme « tu te serais pas mis en tête que » qui introduit l'équation « Rachid = soirées. Je suis le pote de Rachid = je suis allé à une de ces soirées et j'ai violé des filles dans les caves », formulée par LOC1 mais attribuée à l'énonciateur (E0), instaure deux PDV : le PDV de LOC1 hétéro-orienté à celui de E0.

Le troisième extrait présente un nouvel cadre énonciatif englobant (CE2), dans un temps (T2) et un lieu (L2), dans lequel le personnage-locuteur (LOC2=Virginie) répond à R2 (Bastien). Le connecteur polyphonique « mais » est un véritable *embrayeur de point de vue*<sup>341</sup>, il « contribue à l'expressivité de ce dernier, en participant à l'expression des calculs de l'énonciateur, et donc en concourant à la mimésis du personnage » (p. 158). « Mais » a la possibilité d'indiquer à lui seul la présence d'un sujet de conscience, il « embraye sur un PDV en vertu du mouvement délibératif activé par sa valeur argumentative » (p. 162). Le connecteur distingue deux séquences pour les opposer. Il s'agit d'une opposition argumentative, non chronologique ou spatiale. LOC2 affirme d'avoir vu l'émission sur Arte et d'en être resté bouleversé. Son PDV confirme l'équation « soirées présentées sur Arte=soirées de Rachid » → « les viols dans les soirées présentées sur Arte=les viols dans les soirées de Rachid ». Or, le connecteur « anti-orienté » les pensées de LOC2 (« Mais, jamais j'ai pensé que tu étais capable d'une chose pareille »). L'imparfait<sup>342</sup> (« je ne pensais pas ») signale le surgissement d'un espace mental

---

<sup>341</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'article d'A.. Rabatel (2001): « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais, cependant, maintenant, alors, et* dans l'embrayage du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », pp. 153-170.

<sup>342</sup> Plusieurs spécialistes (Rabatel, Perrin, Kara, Bres...) considèrent l'imparfait un « marqueur d'altérité énonciative » qui, ouvrant sur un espace énonciatif autre, explicite la dimension responsive sous-jacente des énoncés. Sa valeur aspectuo-temporelle suppose une dissociation de la source énonciative qui met entre parenthèse le *hic et nunc* de l'énonciateur primaire au profit d'un ancrage sur le repère secondaire. L'imparfait donne à la perception une coloration *subjective*, car l'information (le focalisé, l'objet perçu) vient au lecteur par le filtre perceptif du focalisateur (le sujet percevant). Selon Rabatel 2000 (« De l'influence de la fréquence itérative sur l'accroissement de la profondeur de la perspective. Un retout critique sur l'omniscience narratorial et sur la restriction de champ du personnage », *Protée*, pp. 93-104), « l'imparfait étant le temps prototypique du second plan,

*autre* dans le discours de LOC2 : le PDV de LOC2 se stabilise sur le refus d'associer les soirées de Rachid à celles de la télé (« les soirées de ce genre étaient plutôt des rave party »), en se démarquant définitivement du PDV de E1.

Le marqueur de formulation paraphrastique *c'est-à-dire*, sous ses différentes formes (« cela revient à dire », « ça veut dire », « ce qui veut dire que », « c'est ce qu'il convient de dire », « c'est ainsi qu'il faut le dire », etc.), érige une norme d'expression de référence commune aux interlocuteurs, en fonction de laquelle la première formulation est reprise : « le locuteur allègue cette norme, se plaçant sous l'autorité soit du code proprement dit, soit des usages langagiers et des conceptions du monde qu'ils transmettent : ce qui se dit, ce qui se pense. L'interprétation se trouve ainsi fondée sur une donnée impersonnelle et extérieure au sujet [...] » (Murat & Cartier-Bresson, 1987 : 7)<sup>343</sup>. Le connecteur a pour objet d'étalonner l'acte discursif premier vis-à-vis d'un canon, une norme qui échappe en partie au locuteur et qui offre une garantie d'objectivité. Le locuteur ne s'autorise pas de lui-même pour instituer le partage des voix, mais il en réfère à une instance présumée objective selon le principe que Kara appelle « d'extranéité » : « C'est toujours au nom d'une tierce instance que l'on reformule. J'appelle instance de validation, les instances au nom desquelles le scripteur s'engage dans une opération de reformulation en vue de la valider. [...] » (Kara, 2004 : 47).

4. B>V : « Ça alors, j'en reviens pas ! *Si madame Couderc est enceinte, ça veut dire qu'elle a couché avec un homme ?!* C'est possible, une chose pareille ? [...] » (p. 25).

V>B : « Moi aussi, ça me fait toujours un choc de voir des femmes enceintes – et certaines plus que d'autres. Après tout, *exhiber un gros ventre*, c'est montrer à tout le monde ce qu'en général on s'évertue à cacher, ce dont on ne parle jamais. *Ça revient à dire* : « *Voilà. On me l'a mis. En plein dans le mille !* » [...] » (pp. 27-28).

Le rapport supposé équatif qu'autorise « ça veut dire que » est instauré sur la base d'un savoir encyclopédique qui relève des connaissances partagées par le locuteur personnage (LOC0=Bastien), qui s'adresse à un récepteur (R0=Virginie) dans un cadre énonciatif englobant (CE0) déterminé par un Temps (T0) et un lieu (L0), et le

---

il joue un rôle fondamental dans la construction des descriptions, comme dans l'expression du point de vue". Les énoncés à l'imparfait (à visée subjective et *sécante*) dans le second plan sont assimilés aux perceptions représentées et aux pensées non verbalisées du focalisateur sujet du premier plan.

<sup>343</sup> M. Murat & B. Cartier-Bresson (1987), article cité.

lecteur. Mais l'équation nous est présentée au moment où elle passe par le « filtre perceptif » du focalisateur qui, tout en assumant les propos au nom d'une encyclopédie, se distancie stratégiquement de leur prise en charge : le point d'interrogation suivi d'un point exclamatif signalent le PDV anti-orienté de LOC0, qui n'arrive pas à croire à ses propres paroles.

Le marqueur « ça revient à dire » du deuxième extrait introduit un segment reformulé en DD. Le locuteur-personnage (LOC1=Virginie), dans un cadre énonciatif englobant (CE1) déterminé par un Temps (T1) et un lieu (L1), ouvre sur un espace discursif représenté par une reformulation paraphrastique en *ON*-locuteur et qui relève de la « traduction en langue jeune » des paroles de LOC0. Si LOC1 n'est pas la source première de l'information, son PDV, co-orienté à celui de LOC0, s'exprime avec le choix d'un langage jeune, le recours au DD et à une ponctuation expressive qui en traduisent le « choc émotionnel ».

Nombre de formules paraphrastiques *autophoniques* et *auto-centrées*, où le locuteur ne convoque pas une instance qui lui est extérieure pour justifier sa reformulation, mais il reformule en référence à ses propres délibérations intérieures, sont assumées explicitement ou implicitement par le *je*. Elles posent, en quelque sorte, une norme de référence à partir d'une interprétation subjective donnée et acceptée par les allocutaires. Nous citons, à titre d'exemple, l'extrait suivant :

5. V>B : « En plus, *elle m'a déjà fait des avances, enfin, je veux dire, je sens bien qu'elle a envie de se lier avec moi. Qu'on devienne amies. [...]* » (p. 33).

L'existence textuelle du locuteur primaire (LOC0<sup>344</sup>=Virginie) se matérialise à l'aide d'énoncés proférés par un *je* qui prend en charge les propos tenus : il se crée, au niveau de l'énonciation et des rapports du locuteur avec sa propre parole, une forme d'*autodialogisme* : LOC0 confie à R0 (Bastien) une attitude d'un tiers (Delphine) vers LOC1<sup>345</sup>. Mais le connecteur reformulatif, dans la formule autophonique liée aux *verba dicendi* (« je veux dire »), instaure une relation supposée équative entre le syntagme « faire des avances » et les syntagmes « avoir envie de se lier avec qqn » et « devenir amies ». Le marqueur introduit un segment

---

<sup>344</sup> Pour l'analyse des exemples suivants, nous définissons LOC0, un personnage-locuteur situé dans un cadre énonciatif englobant (CE0), déterminé par un Temps (T0) et un lieu (L0) et en conversation avec un récepteur R0.

<sup>345</sup> LOC1 se définit, par rapport à un CE1, comme LOC0 dans un Temps passé (T1) et un lieu (L1).

régi par un *verba sentiendi* (« je sens »), qui stabilise le PDV de LOC0 sur une valeur d'amitié déjà pressentie (les « avances » se traduisent, dans le langage des filles, en une liaison d'amitié forte). Les PDV de LOC0 et LOC1 résultent donc co-orientés.

Les exemples qui suivent témoignent d'un dédoublement énonciatif, où le personnage citant à la fois imite, interprète, reformule, traduit l'énoncé cité antérieur et son énonciation. Il ne faut pas oublier que ces lettres-mails sont des *textes monologués* sous la forme de *monologues adressés* (des *monologues-parleries*<sup>346</sup> *d'adolescents*), et qu'il s'agit d'une *feintise verbale*, élaborée *stylistiquement* par cet archi-énonciateur, le sujet parlant, qu'est l'auteur.

6. V>B : « Il y a dans la classe une nouvelle, Delphine. **D'après ce que j'ai pu comprendre**, elle vient d'un petit collège privé d'Afrique du Sud ou je ne sais pas trop. Sous des dehors apparemment coincés – elle est fagotée comme ma grand-mère, mais très bien fichue, coiffée comme un as de pique alors qu'elle a des cheveux magnifiques, des yeux immenses qui, avec un peu de maquillage seraient incroyables – je la soupçonne d'être une graine d'allumeuse. [...] » (p. 32).

B>V : « J'ai finalement réussi à la repérer, ta Delphine. [...] Elle a une jolie silhouette, **c'est vrai**, mais faudrait vraiment qu'elle se fringue autrement, parce que pour l'instant, elle a l'air de sortir tout droit d'un film des années trente. Et **je dois reconnaître aussi qu'**à part ceux de Salomé, *j'ai jamais vu des yeux aussi verts*. **Je me demande si elle porte pas des lentilles**, ça fait artificiel, y a même une pointe de doré autour de la pupille. Enfin, **dernier point sur lequel je suis d'accord avec toi** : elle a un regard d'allumeuse. [...] » (p. 54).

Dans le cadre énonciatif CE0, un locuteur-personnage (LOC0=Virginie), qui s'adresse à R0 (Bastien), rapporte les propos que LOC0 a entendu ou surpris en classe, en tant que R1, tenus par des camarades de classe et concernant une autre camarade (Delphine). Le lexème « d'après », dans le segment « d'après ce que j'ai pu comprendre », marque le décrochement sur un espace de reformulation des paroles autres connotées péjorativement (« [...] ou je ne sais pas trop »).

La réponse de Bastien se situe dans un nouvel CEo, dans un temps To et un lieu Lo : le PDV de LOCo (Bastien), qui s'adresse à Ro (Virginie), varie au long du

---

<sup>346</sup> Nous empruntons le terme de “monologues-parleries” à A. Petitjean (2006), « Monologue adressé et dialogique : l'exemple de *La nuit juste avant les forêts* de B.-M. Koltès », article cité.

monologue selon des mouvements d'accord et de désaccord. La répétition du lexème « Delphine » précédé de l'adjectif possessif « ta » marque tout de suite une prise de distance de LOCo avec le portrait de l'adolescente dessiné par E0. Le syntagme « c'est vrai » signale un PDV de LOCo co-orienté avec le PDV de E0 (« elle a une jolie silhouette, mais elle doit s'habiller différemment »), tout comme « je dois reconnaître aussi » qui marque l'accord des PDV de LOCo et E0 sur « la beauté des yeux de Delphine ». La forme modale autophonique et auto-centrée « je me demande » montre les rapports de LOCo avec sa propre parole (autodialogie) : LOCo met en doute l'authenticité de la couleur des yeux de Delphine, puisque ils sont tellement beaux qui semblent artificiels.

L'accord est enfin explicitement déclaré avec la formule introductive de reprise « le dernier point sur lequel je suis d'accord avec toi » qui co-orienté les deux PDV.

Le portrait de Delphine est donc présenté une première fois relaté par LOC0 (P0) et une deuxième fois au moment où P0 passe à travers le filtre perceptif de LOCo (Po). Les deux portrait (P0 et Po) se construisent dans un va et viens de renvois textuels, axiologiquement marqués: si pour LOC0 Delphine est « très bien fichue », pour LOCo elle a « une jolie silhouette »; si pour LOC0 elle est « coincée », « fagotée comme une grand-mère et coiffée comme un as de pique », pour LOCo elle devrait « se fringuer autrement » car elle « a l'air de sortir tout droit d'un film des années trente »; si pour LOC0 elle a « des cheveux magnifiques, des yeux immenses », pour LOCo les yeux verts de Delphine sont d'une rare beauté (ils ont même « une pointe de doré autour de la pupille ») qu'il n'a jamais vu ailleurs, à part ceux de sa chatte Salomé; si LOC0 enfin la soupçonne d'être « une graine d'allumeuse », LOCo est par contre est sûr de son « regard d'allumeuse ».

7. B>V : « *Ta Delphine, je ne l'ai même pas repérée dans un couloir [...]. Et si Francis – cette espèce de petit con facho, j'ai jamais pu le supporter - louche sur elle, eh bien, laisse faire ! Qui se ressemble s'assemble. Ça veut dire que cette nana est une pétasse [...]* » (p. 37).

V>B : « **Tu avais raison**, *c'est une conne ! Une petite bourgeoise encrassée dans des habitudes d'enfant gâtée [...]* » (p. 127).

V>B : « *Quant à l'affaire Francis, elle avance à grands pas. Delphine et lui se voient pratiquement un samedi soir sur deux [...]* » (p. 126).

B>V : « **Je sais parfaitement que l'affaire Delphine-Francis marche bien.** J'ai observé les deux cobayes, moi aussi. **Et mon idée de départ était bien la bonne :**

« *qui se ressemble s'assemble* ». Une graine de facho flirtant avec une poufiasse dont les parents ont cautionné les horreurs de l'apartheid, c'est le plus beau couple qu'on pouvait trouver ! [...] » (pp. 130-131).

Le locuteur primaire LOC0 (Bastien) s'adresse à R0 (Virginie) et prend tout de suite une distance par rapport au « portrait » de Delphine dessiné par E°, en utilisant l'adjectif possessif « ta ». Le connecteur « ça veut dire que » décroche sur une reformulation paraphrastique qui reflète le PDV de LOC0, axiologiquement marqué par le choix des lexèmes « nana » et « pétasse » qui relèvent d'un registre familier à connotation vulgaire. Le rapport supposé équatif et autorisé par l'introducteur de reprise, est instauré sur la base d'un raisonnement personnel que LOC0 fonde à partir de la citation du proverbe « qui se ressemble s'assemble », qui convoque une « autorité proverbiale ».

Dans le deuxième extrait, le PDV de LOCo (Virginie), qui s'adresse à Ro (Bastien), est co-orienté au PDV de E0 : l'introducteur « tu avais raison » marque l'accord et ouvre sur une séquence reformulée à l'aide du lexème synonyme « conne ».

Dans le quatrième extrait, la formule « Je sais parfaitement que » qui introduit le segment reformulé à l'aide du syntagme verbal « marcher bien » proféré par LOC<sup>1</sup> et synonyme de « avancer à grands pas », affirme avec force, grâce au modalisateur « parfaitement », l'accord des interlocuteurs. LOC<sup>1</sup> non seulement dialogue avec la parole de son allocutaire, mais ne cesse de dialoguer aussi avec soi-même en convoquant ses propres paroles dans une sorte d'autodialogisme. La reprise se réalise à l'aide du segment introducteur « mon idée de départ était bien la bonne » qui exprime un accord, un PDV consensuel de LOC<sup>1</sup> avec E0. La séquence reformulée est construite par la citation exacte du proverbe entre guillemets suivie d'une expansion : « cette espèce de petit con facho » (LOC<sup>1</sup>) → « une graine de facho » (E0), « loucher » (LOC<sup>1</sup>) → « flirter » (E0), « pétasse » (LOC<sup>1</sup>) → « poufiasse » (E0).

8. V>B : « Je te jure que j'ai envie de le décrocher mon brevet, puis le bachot ! Ensuite, *la fac de médecine. Et départ pour Médecins sans frontières.* [...] » (p. 12).

V>B : « Mon travail en laboratoire progresse à grands pas. [...] *Qu'est-ce que tu fabriques ? Où en es-tu ?* [...] » (p. 125)

B>V : « *Ce n'est pas en médecine* que tu devrais envisager une carrière, Virginie, mais plutôt dans l'armée. Ou dans la gendarmerie. Je te verrais assez bien comme jeune recrue féminine du G.I.G.N. [...] »

Ça fait des semaines qu'on ne s'est pas écrit, qu'on ne s'est pas parlé, qu'on ne s'est pas vus et *le ton de ton mail est d'une sécheresse !* Je n'en reviens pas. *Plutôt que ton « Qu'est-ce que tu fabriques ? » un « Comment tu vas, Bastien ? », ça n'a pas effleuré ta jolie petite cervelle ?* Et il ne t'est pas non plus venu à l'idée de conclure par un « Tu me manques ? » [...] » (p. 130).

V>B : « *La sécheresse que tu m'attribues* n'est qu'une des qualités impérativement requises pour la scientifique que je veux être [...]. **Je ne peux pas m'encombrer des** « *Comment tu vas, Bastien ?* » ou « *Tu me manques, Bastien* » et toutes sortes de *jérémiades*, alors que je t'ai demandé moi-même de draguer une autre fille. *Ma prétendue sècheresse* est aussi une façon de t'aider, figure-toi [...] » (p. 135).

Dans le troisième extrait, nous avons un LOC0 (Bastien) qui, s'adressant à R0 (Virginie), rapporte les propos de que R0 a prononcés en tant que LOCo (dans un To précédent au moment de l'énonciation T0 et un lieu Lo). LOC0 reprend le discours de Eo pour l'infirmier, en l'insérant dans une structure négative (« ce n'est pas... mais plutôt... »), intrinsèquement polyphonique<sup>347</sup>, qui érige deux PDV anti-orientés (celui de LOC0 et de Eo).

Le quatrième extrait pose tout de suite un problème de dédoublement de voix. La reprise du lexème « sécheresse » par LOC<sup>1</sup> (Virginie) qui s'adresse à R<sup>1</sup> (Bastien), à deux endroits différents du discours, est mise à distance par le syntagme postposé « que tu m'attribue » et les adjectifs « ma prétendue » qui instaurent immédiatement deux points de vue opposés (PDV LOC<sup>1</sup> vs PDV E0). Mais l'attitude du locuteur est pourtant ambiguë car, tout en se distanciant et refusant la prise en charge du lexème en question, LOC<sup>1</sup> le « réévalue », en affirmant que la sécheresse représente en réalité « une des qualités impérativement requises à un scientifique » et qu'il s'agit d'un « moyen pour l'aider ».

De plus, LOC<sup>1</sup> reprend exactement, en les citant entre guillemets, les paroles que R<sup>1</sup> a prononcées en tant que LOC0 pour s'en distancier. L'introducteur à la forme

---

<sup>347</sup> Pour la description de la conception polyphonique de la négation, nous renvoyons aux travaux de O. Ducrot (1972, 1981, 1984), ainsi qu'à l'article écrit en collaboration avec M. Carel (2006), « Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation », in L. Perrin (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Editions de l'Université Paul Verlaine de Metz, coll. Recherches linguistiques, n. 28, pp. 215-242.



négative, ainsi que le verbe « encombrer » et le lexème « jérémiades » à connotation dépréciative, traduisent textuellement son désaccord.

9. D>M : « [...] tandis que nous nous changions dans les vestiaires, **Virginie s'est écriée** en me regardant : « *T'es vachement bien foutue !* ». [...] elle a renchéri : « *Je t'assure, t'es balancée comme un top model. Pourquoi tu poserais pas pour un photographe ? [...] Mais tu te rends compte, Micky, si j'arrivais à faire une carrière de mannequin ? Ce serait formidable ! [...] Bon, je me lance : il y a un garçon qui me « drague » - encore les termes des jeunes d'ici. Il s'appelle Francis. [...]*

La nuit, quelquefois, quand je suis sûre que mes parents dorment, je me mets toute nue devant un miroir. **Virginie a raison**, *j'ai un beau corps*, je parais bien plus âgée que je ne le suis [...] » (pp. 66-67).

« Au moment où elle s'apprêtait à ranger son mascara dans sa trousse de maquillage, j'ai remarqué une petite plaquette de médicaments. « *Tu es malade ?* » **lui ai-je demandé**. Alors là, gigantesque éclat de rire de sa part ! [...] « *Mais c'est la pilule ! [...]* ». Virginie m'a fait un véritable cours d'anatomie. Il faut prendre « *la pilule* » pour ne pas être enceinte quand on a... quand on a envie de... avec un... Oh ! *Je n'arrive décidément pas à parler aussi librement qu'elle*. Enfin, bref, **tu comprends ce que je veux dire : quand on fait « Tac-Tac » avec un garçon**. [...] » (p. 71-72).

M>D : « Oh ! My dear ! Dear Delph ! Tu vas vraiment, vraiment avaler le piloule et faire « *Toc-Toc* » avec Francis ? Quelle chance ! Quelle chance ! [...] » (p. 77).

D>M : « Sauf que, **dixit encore Virginie**, *il y a aussi l'usage impératif du préservatif*. « *Condom* », *tu sais ce que c'est ?... Euh... Ecoute, réservons cette partie-là pour une autre lettre, quand tu auras trouvé un traducteur digne de confiance [...]* » (p. 82).

M>D : « Surtout quand on est arrivé au *passage du piloule et des condoms*. Parce que toi, dans ton lettre, tu n'expliquais rien du tout sur le condom. Alors moi, j'ai interrompu Rodolphe [...] et **je me suis écriée** : « *Mais q'est-ce que c'est, le condom, à quoi ça sert ?* » Le pauvre, il a été very confused pour me l'expliquer. [...] » (p. 85-86).

« **JE L'A FAITE. J'AI FAIT « TOC-TOC » !!!** Oh ! My God ! C'est trop difficult pour moi de décrire en français ce que j'ai éprouvé ! So good ! So good ! **JE VEUX LA REFAIRE ! I'm in love ! I'm in love ! [...]** » (p. 164).

Dans le premier extrait, le personnage-locuteur, à l'intérieur de son tour de parole, occupe une posture narrative et exhibe, en même temps, plusieurs voix qu'il cite, en superposant différentes instances élocutives / énonciatrices. Dans un CEO

enchâssant, LOC0 (Delphine) dialogue avec R0 (Micky) et ponctue son discours en utilisant des termes d'adresse explicites, tels que le pronom de deuxième personne *tu* et la répétition du prénom de l'allocutaire (« Mais tu te rends compte, Micky », « tu comprends », « tu sais ce que c'est ? », « Ecoutes... », « quand tu auras... »). Dans ce discours englobant, LOC0 ouvre plusieurs scènes enchâssées qui le « feuilletent » énonciativement:

1. LOC0 rapporte au DD des propos auxquels LOC0 a participé en tant que Ro, concernant Ro, et tenus par LOCo (Virginie). Cette voix autre se manifeste par l'emploi des *verba dicendi* (« s'écrier ») et l'intermédiaire d'une « opération de décrochement typographique »<sup>348</sup> marquée par les signes de ponctuation traditionnelle d'ouverture et de fermeture du DD (les deux points et les guillemets), qui complexifient le dire<sup>349</sup> ;
2. LOC0 reprend, quelques lignes plus loin, les propos de Eo, en les reformulant dans le syntagme « j'ai un beau corps » qui présente un registre standard de langue. L'introducteur « Virginie a raison » institue le PDV de LOC0 co-orienté avec le PDV de Eo ;
3. LOC0 injecte aussi dans son discours des termes qui viennent d'ailleurs, à l'exemple de « drague », et qu'il a entendus ou surpris, en tant que R<sup>1</sup>, et tenus par des tiers (les camarades de classe, les amis, les jeunes français). Mais aussi des termes, à l'exemple de « pilule » et de « Condom » plus loin<sup>350</sup>, qu'il a entendu en tant que R<sup>2</sup> et prononcés par E<sup>2</sup> (Virginie). Tout en les adoptant, il cite ces termes nouveaux entre guillemets, suivis éventuellement d'une expansion (l'incise), pour signaler une prise de distance et indiquer à l'allocutaire de façon explicite qu'il n'est pas la « source première » ;
4. LOC0 dialogue aussi avec sa propre parole dans une sorte d'« autodiagnostic », en commentant sa difficulté et son incapacité à répéter les mots de E<sup>2</sup> (« Je n'arrive décidément pas à m'exprimer aussi librement qu'elle »).

Dans le deuxième extrait, LOC<sup>3</sup> (Micky) s'adresse à R<sup>3</sup> (Delphine) et reprend le syntagme de E0 entre guillemets en choisissant une forme onomatopéique

<sup>348</sup> Nous renvoyons à l'ouvrage de S. Pétilion-Boucheron (2002) cité.

<sup>349</sup> Les mêmes remarques peuvent être faites pour les paroles rapportées au DD par LOC $\gamma$  dans le quatrième extrait.

<sup>350</sup> La reprise des ces deux termes, proférés par E<sup>2</sup>, est réalisée dans le quatrième extrait par LOC $\gamma$  (« le passage de la piloule et des condoms »).

synonymique (« Toc-Toc » à la place de « Tac-Tac »). L'onomatopée de LOC0 est insérée dans le syntagme « quand on fait « Tac-Tac » avec un garçon », qui constitue le cotexte droit d'une structure supposée équative et autorisée par le marqueur reformulatif autophonique et auto-centré « tu comprends ce que je veux dire ». Dans le quatrième extrait, LOC $\gamma$  (Micky) reprend la même formule qu'il avait utilisée tant que LOC<sup>3</sup> : l'autodialogisme se réalise non seulement dans le même tour de parole, mais aussi dans des tours de parole différents.

Dans le troisième extrait, LOC $\alpha$  (Delphine) s'adresse à R $\alpha$  (Micky) pour rapporter des propos que LOC $\alpha$  a entendus, en tant que R $\beta$  et tenus par E $\beta$  (Virginie). La reprise est introduite par un *verba dicendi* dans la forme latine au passé composé « dixit ». Le PDV de LOC0 est co-orienté aux PDV de E $\alpha$  et E<sup>2</sup>, et le PDV de LOC $\alpha$  est co-orienté au PDV de E $\beta$  (Virginie reste un modèle d'émancipation féminine « à l'européenne » à imiter pour la petite Delphine).

10. B>V : « Tu avais l'air assez captivée par le cours. Ce type, c'est bien *Delcroix, le nouveau prof de français* ? Il a un drôle de look. Jean noir, tee-shirt noir, il a quelque chose d'un croque-mort mitigé d'un ex-rocker. *Il porte des bijoux en plus*. Ça fait has been. J'ai horreur des *profs qui veulent se donner des allures des jeunes*. Tout à l'heure, il gesticulait comme un pantin sur l'estrade, je me demande bien ce qu'il pouvait être en train de vous raconter... » (p. 24)

V>B : « P.S. **A propos du nouveau prof de français, Delcroix : il ne veut pas « faire » jeune, comme tu dis**. Il est jeune, tout court. Enfin, une trentaine d'années. Et il est super sympa. [...] Il nous a fait une introduction absolument géniale au théâtre de Marivaux. [...] il nous a imité un spectacle qu'il a vu il y a quelques années à Paris. [...] Après, il est passé à l'imitation de la fille, Charlotte Gainsbourg [...]. Enfin il a terminé par une dernière imitation, celle de Serge Gainsbourg, le père. [...] HI-LA-RANT. [...] *Il ne porte pas de bijoux*. Juste une gourmette en or au poignet droit et une chevalière avec une aigle-marine au petit doigt de la main gauche. C'est tout. Pas de chaîne. Pas de boucles d'oreille. C'est discret et original. Et je trouve que ça lui va bien. [...] » (p. 33).

B>V : « *Complètement ringard, les profs qui font des imitations en classe*. Remarque, à mon avis, l'imitation de Gainsbourg, pour Delcroix, c'est facile. Ils se ressemblent tous les deux. *Grand pif et oreilles décollées. Et bien imbibés d'alcool*. [...] Il doit picoler, ça fait pas un pli [...] » (p. 38).

V>B : « *Delcroix n'a pas du tout les oreilles décollées*, où est-ce que t'es allé chercher ça ? Son nez est un peu long, mais parfaitement proportionné par rapport au

reste du visage. Ça lui donne même tout son caractère. *Une vague haleine alcoolisée, oui, je l'ai remarquée*, et encore pas tous les jours. [...] En tout cas, c'est un super prof. [...] » (p. 44).

B>V : « **Je persiste et signe** : *en plus du grand nez et des oreilles décollées, il a des petits yeux vicelards*, ce type, derrière ses lunettes. J'aime pas du tout. [...] » (p. 53).

V>B : « P.S. *Delcroix n'a pas du tout des yeux vicelards*. Pour une fois que des lunettes ne déforment pas le regard, justement ! *Il porte des lunettes sans monture*. Je trouve ça très élégant. D'ailleurs, je crois que ça coûte assez cher. [...] Dans *La Fausse suivante*<sup>351</sup>, le personnage principal est *une femme déguisée en homme* et c'est fou le nombre d'aventures qui lui arrivent, à cause de cette fausse identité [...] » (pp. 56-57).

B>V : « P.S. *Les lunettes sans monture, ça vaut rien du tout*. T'as pas entendu parler d'un type qui s'appelle Afflelou ? Chez lui, t'achètes une première monture et la deuxième te coûte 0,15 euros. Alors Delcroix, c'est sûrement là qu'il a acheté ses carreaux. Pas la peine de se fendre pour lire Marivaux. *Le thème de la nana déguisée en mec, ou du mec déguisé en nana, c'est hyper rebattu*. T'a pas vu *Tootsie*<sup>352</sup>, avec Dustin Hoffman ? Ou bien *Mrs Doubtfire*<sup>353</sup>, avec Robin Williams ? [...] » (p. 60)

V>B : « [...] J'aime bien quand il prend un ton sec et incisif, ça ajoute à son charme. Quant aux colères, *ça le rend tellement sexy* ! Il en a piquée une méga la semaine dernière [...] » (p. 128).

B>V : « P.S. Je constate que l'effet Delcroix dure. Que ce n'était pas seulement une nouveauté de la rentrée. Mais qu'est-ce que tu lui trouves, à ce mec ? Il a grossi, non ? Si c'est ça, *un mec « sexy », pour reprendre ton expression* ! [...] » (p. 133).

L'exemple est composé d'une sélection de neuf extraits que nous pouvons analyser comme neuf tours de parole d'un échange dialogué. En dépit d'une textualisation monologique, le jeu de reprise et de renvois entre les paroles du locuteur et de son allocutaire est multiple, ce qui dessine des scènes traversées continuellement par un dialogisme interlocutif.

Dans le deuxième extrait, LOC0 (Virginie) rapporte à R0 (Bastien) des propos que R0 a tenu en tant que Eo (dans un To précédent et un lieu Lo). La première reprise est introduite par la formule « à propos de » qui marque la prise en charge des paroles de Eo par LOC0. Le syntagme postposé « comme tu dis » qui accompagne la deuxième reprise signale, au contraire, un dissensus : le syntagme « se donner des

---

<sup>351</sup> L'italique est de l'auteur.

<sup>352</sup> L'italique est de l'auteur.

<sup>353</sup> L'italique est de l'auteur.

allures des jeunes » proféré par LOCo est intégré dans le discours de LOC0 reformulé dans l'expression « faire jeune ». De plus, le verbe « faire » est mis entre guillemets, ce qui marque une mise à distance et un désaccord des PDV (pour Virginie « il est jeune tout court »). D'autres *reprises dissensuelles* se caractérisent par les traits suivants : la *négation* du segment repris (« il porte des bijoux » → « il ne porte pas de bijoux », « oreilles décollées » → « il n'a pas du tout les oreilles décollées », « il a des yeux vicelards » → « il n'a pas du tout des yeux vicelards »), des *syntagmes à connotation péjorative* qui accompagnent le segment repris (« complètement ringard », « ça vaut rien du tout », « c'est hyper rebattu »), des *reprises qui intègrent des lexèmes à connotation péjorative* (« oreilles décollées », « imbibé d'alcool ») ou relevant d'un *registre familier* (« grand pif », « le thème de la nana déguisée en mec... »). Parfois *les traits se cumulent*, comme dans les deux cas suivants :

1. une reformulation avec des lexèmes à connotation péjorative accompagnée d'un syntagme à connotation péjorative (« Le thème de la nana déguisée en mec, ou du mec déguisé en nana, c'est hyper rebattu ») ;
2. une reformulation avec un lexème à connotation péjorative et un lexème entre guillemets, accompagnée d'une formule de reprise explicite du discours de l'allocutaire par le possessif « ton » (« un mec « sexy », pour reprendre ton expression »).

Le dissensus peut être aussi marqué par des formules, telles que « Je persiste et je signe », qui soulignent avec décision de la position contraire du locuteur : non seulement il refuse d'adhérer au PDV de l'énonciateur, mais il ajoute un nouvel argument à son refus.

Or, le désaccord entre les deux interlocuteurs n'est pas total. Nous signalons au moins un cas de *reprise consensuelle* : LOC<sup>1</sup> (Virginie) rapporte à R<sup>1</sup> (Bastien) des propos que R<sup>1</sup> avait tenu en tant que E<sup>2</sup> (dans un T<sup>2</sup> précédent et un lieu L<sup>2</sup>). La reprise de LOC<sup>1</sup> se réalise par une reformulation paraphrastique (« bien imbibés d'alcool » → « une vague haleine alcoolisée »), accompagnée par la formule assertive postposée « oui, je l'ai remarqué » : en intégrant le discours de E<sup>2</sup> dans son propre dire, LOC<sup>1</sup> en diminue la force (par le choix du syntagme « vague haleine ») pour ensuite exprimer son accord. Les PDV de LOC<sup>1</sup> et E<sup>2</sup> sont finalement co-orientés.

11. B>V : « Alors pour te montrer que finalement, *y a pas que toi qui es tordue*, j'ai décidé autre chose.

Double défi.

J'ai l'intention de draguer *Audrey*.

*Oui, tu as bien lu.*

*Audrey. A-U-D-R-E-Y.*

Et ça, ça va être une autre paire de manches. [...] » (p. 54).

V>B : « Quoi ? QUOI ?

*Audrey ?... J'ai bien lu Audrey ?*

*A-U-D-R-E-Y ?*

Audrey, le laideron de service ? Audrey qui ne décroche jamais un mot à personne ? Audrey qui, depuis la sixième, depuis le premier jour de son entrée au collège, et sans doute bien avant encore, *encaisse des vanes à longueur de journée sans jamais répliquer* ? Audrey qui mesure un mètre vingt et *pèse cent dix kilos* ? *Audrey qui a une double rangée de dents* et des verres aussi épais que des loupes ? Audrey qui a de la moustache, du poil aux pattes et les aisselles velues comme une guenon ? [...] Audrey la bouseuse qui habite au fin fond de la campagne, à des kilomètres ? Audrey qui n'a jamais, jamais invité personne chez elle ? Audrey qui, dans les vestiaires, se cache pour se mettre en tenue quand on a gym ? Qui s'en va après la piscine sans prendre de douche pour que les autres filles ne la voient pas à poil ? [...]

**Et tu dis que c'est moi qui suis tordue ?** Mais tu me bats à plate couture ! Ou alors, c'est un nouveau trait de caractère que je découvre chez toi. Tu serais, *attends, quel est le mot exact* : « méchant » ? Non, je dirais plutôt « cruel » [...] » (pp. 55-56).

B>V : « « Cruel ». *Toujours les grands mots avec toi !*

J'ai juste envie de m'amuser un peu.

*Ta description de cette pauvre Audrey est quand même super vache. « La double rangée de dents »...* T'ajoutes ça au tableau, alors qu'il est déjà pas joli joli. [...] Mais justement, *ta description d'Audrey*, si on la prenait à rebours ? Si on en profitait pour se poser les bonnes questions ? Pourquoi est-ce qu'*Audrey subit les moqueries depuis toujours sans répliquer* ? Pourquoi *elle est grosse* ? Pourquoi elle se fagote si mal ? Pourquoi elle se laisse aller à ce point ? **Tu l'a dit toi-même** à propos de Delphine : « *Imagine un peu de maquillage et elle aura des yeux superbes* ». Eh bien, imagine Audrey après un régime. Imagine-la avec une coupe de cheveux différente. Imagine-la habillée autrement. Imagine un coup de baguette magique, quoi ! Comme dans les contes de fée. Ou bien comme dans les films. T'as pas vu *Mary Reilly*<sup>354</sup>, avec Julia Roberts ? [...] » (pp. 57-58).

---

<sup>354</sup> L'italique est de l'auteur.

Dans le deuxième extrait, nous remarquons tout de suite le locuteur-personnage LOC0 (Virginie) qui s'adresse à son allocutaire (R0=Bastien) et reprend des propos que R0 a proféré en tant que LOCo (dans un To précédent et un lieu Lo, qui correspondent au CEo du premier extrait) et qui concernent LOC0. Le concept que « Virginie est tordue » apparaît une première fois dans le discours de LOCo (« y a pas que toi qui est tordue ») : posée comme un fait attesté, LOCo l'assume aussi pour lui-même et l'intègre à son discours. Le concept est ensuite repris par LOC0 qui, en le faisant précéder par le syntagme « et tu dis que », en désigne clairement l'origine autre (LOCo). LOC0 reprend finalement le concept pour le mettre à distance: la reprise est dissensuelle. LOC0 ne partage pas le PDV de Eo, ne pense pas ce qu'il dit et donc il n'est pas énonciateur de ses propos énoncés : les deux PDV (de LOC0 et Eo) sont anti-orientés.

Le dissensus se confirme par la recherche d'un mot plus précis, le « mot exact » entre guillemets: LOC0 rejette l'adjectif « tordu » de LOCo et propose d'abord « méchant » et puis « cruel ». Le choix, qui se stabilise sur l'adjectif « cruel », nous est présenté sous la forme d'un dialogue du LOC0 avec soi-même (« tu serais... non je dirais plutôt... »).

De plus, non seulement le lexème « cruel » est refusé par LOC<sup>1</sup> (Bastien) qui le considère « un trop grand mot », mais aussi la description d'Audrey est mise à distance par l'adjectif possessif « ta » (répété deux fois) et par l'adjectif « pauvre » qui modalise le syntagme avec une connotation péjorative (« Ta description de cette pauvre Audrey »).

LOC<sup>1</sup> reprend la description de LOC0 « à rebours » en sélectionnant quelques traits qu'il inscrit dans son discours, soit en les citant entre guillemets (« La double rangée de dents »), soit en les paraphrasant (« Audrey subit les moqueries depuis toujours », « elle est grosse »). LOC<sup>1</sup> prend en charge ces traits, qui reconnaît en Audrey, mais il ne se contente pas seulement de le lister comme avait fait LOC0, il les inscrit dans des structures interrogatives (régies par l'adverbe interrogatif « pourquoi ») qui les problématisent.

LOC<sup>1</sup> reprend aussi en DD des propos antérieurs de l'allocutaire, introduits par le syntagme « tu l'a dit toi-même », pour appuyer son raisonnement. Le PDV de LOC<sup>1</sup> reste anti-orienté par rapport au PDV de E0.

La reprise-écho « Audrey ?... J'ai bien lu Audrey ? A-U-D-R-E-Y ? » des paroles de LOCo (« Audrey. Oui, tu as bien lu. Audrey. A-U-D-R-E-Y ») dans le discours de LOC0, se réalise comme dans un échange dialogué où les deux tous de paroles de suivent l'un l'autre (« diaphonie de proximité » dans les termes de L. Perrin). LOCo anticipe cataphoriquement la réaction – prévisible - de l'allocutaire (« Oui, tu a bien lu » → « J'ai bien lu ? »), en la posant comme une assertion. La reprise sous forme interrogative de LOC0 marque aussi une mise à distance : le projet de Bastien est tellement « tordu » que Virginie a du mal à y croire (la répétition du prénom, les points de suspension et la ponctuation expressive indiquent son incrédulité). Le prénom est répété trois fois, dont la dernière par asyndète en lettres capitales séparées par un tiret, ce qui suggère une prononciation épelée à voix haute et inscrit la répétition dans le champ des répétitions phoniques. Le caractère exclamatif de ces énoncés de reprise, associés à une intonation montante, mettent en suspens leur valeur de vérité et montrent le refus du LOC0 d'assumer l'énoncé de Eo.

### 3. Conclusion

A l'issue de notre parcours sur le fonctionnement polyphonique des reprises paraphrastiques - ainsi que de leurs introducteurs - d'un roman par mails contemporain pour la jeunesse, nous découvrons des lettres-mails qui, sous la forme de textes monologués, acquièrent le statut de scènes dialoguées traversées par plusieurs voix hétérogènes.

Au fil des échanges dialogués, le locuteur se réfère souvent aux paroles de son allocutaire qu'il prend en charge, en les reformulant ou en les répétant, dans son propre discours. En position de « surplomb », le locuteur produit un commentaire réflexif sur le dire en construction (dédoublement énonciatif). Les deux énonciations se présentent en consonance (co-orientées) ou en dissonance (anti-orientées ou hiérarchisées) avec les paroles de l'autre.

La saisie de cette non-coïncidence entre les deux actes d'énonciation co-présents dans le discours de l'adolescent-locuteur permet d'interpréter correctement l'énoncé reformulé sur la base d'une saturation sémantique du sujet modal, qui ne se réduit pas à un seul foyer de perception, un « pur centre scopique » (dans les termes de Rabatel), mais il est présenté comme un sujet de conscience du fait même de la référenciation de sa perception.



Ces monologues adressés, que nous définissons *monologues-parleries d'adolescents*, se réalisent selon des modes de figuration textuelle variés.

Compte tenu du mode énonciatif dominant des romans épistolaires, le discours direct est le moins représenté, ce qui nous permet de remarquer un fort degré d'*intégration* des paroles de l'allocutaire dans les propos du locuteur (assimilation énonciative du discours citant qui paraphrase et reformule le discours cité). Les introducteurs de reprise consensuelle ou dissensuelle (antéposés ou postposés au segment reformulé) se construisent de préférence avec des *verba dicendi*, mais aussi des *verba sentiendi* et des *verba putandi*, qui relèvent tous, à des degrés différents, de l'expression de procès mentaux.

La source des propos rapportés est généralement *singulière* et *personnalisée* (l'adolescent-personnage), mais elle peut être aussi plurielle (le groupe-classe, le personnel du collège, les enseignants, les parents...), anonyme ou impersonnelle.

La *dialogie interne* se tisse essentiellement entre les paroles reprises des adolescents-protagonistes des échanges électroniques fictifs : le locuteur-adolescent primaire, inscrit dans une situation allocutive, s'adresse à un allocutaire-adolescent en fonction duquel le message est formellement construit.

L'existence textuelle du locuteur se matérialise principalement à l'aide d'énoncés proférées par un *je* toujours identifié par le prénom (en didascalie) et éventuellement par la signature. Ce *je*-locuteur, sujet foncièrement hétérogène, dialogue souvent avec sa propre parole dans une sorte d'*autodialogisme* qui dynamise son monologue.

Le dialogisme observé dans le roman par mails se présente donc sous la forme d'un *dialogisme* plus *interlocutif / interactionnel* (diaphonique ou autophonique) que *interdiscursif* (au sens de Petitjean). De plus, les reprises et les allusions aux discours antérieurs des adolescents sont beaucoup plus nombreuses que les anticipations et l'orientation vers les discours-réponses, ce qui nous porte à affirmer la prédilection pour un *dialogisme* plus *interdiscursif* que *interlocutif* (au sens de Barbéris).

Nous ajoutons qu'il existe aussi une autre forme de dialogie (que nous n'avons pas traitée dans le cadre du présent chapitre) non plus montrée mais constitutive et latente, qui renvoie au « plurilinguisme et à la plurivocalité » au sens de Bakhtine (1978) et qui touche le lexique. Le lexique prêté au *je*-adolescent de notre roman est fortement *axiologisé* et teinté de *langage jeune*. Qui soit familier, vulgaire, jeune,

ou électronique, ce langage transgresse les interdits de la langue normée écrite. Mais ces « îlots jeunes », qui s'autorisent quelques marques d'oralité, sont rares et le *style parlé d'adolescents* n'atteint pas toujours l'illusion mimétique (si nous le confrontons aux productions authentiques de courriels ou à certaines formes de e-mailisme plus novatrices et dérangeantes, à l'exemple des tchats et des sms).

Nous ne pouvons pas parler *a priori* d'un dialogisme spécifique au courrier électronique, comme on ne peut pas confirmer la présence d'un dialogisme épistolaire spécifique.

A la différence de la lettre, beaucoup plus méditée, l'écriture du courrier électronique est très rapide, ce qui ne favorise pas le retour fréquent sur sa propre parole et le dédoublement réflexif qui se produit dans la correspondance épistolaire. Nous avançons donc l'hypothèse que l'échange de courriels contribue, dans une mesure moindre que l'épistolaire, à la production de l'*autodialogisation*, mais cela reste à démontrer.

Ce qui est sûr est le fait que la correspondance électronique accentue l'émergence d'un *dialogisme spontané* et moins calculé que la lettre, « qui ne cesse de monnayer ce que nous recevons de l'Autre et ce que nous lui restituons, mais par désir interposé [...] » (Jaubert, 2005: 228).

Discours doublement intermédiaire comme la lettre mais à un degré différent, pour le courriel sa vocation de discours adressé l'emporte sur sa situation de discours monogéré. Si la lettre est l'expression d'un *dialogisme en attente*, le mail l'est aussi, même si cette attente est considérablement réduite (elle peut être de l'ordre de quelques secondes dans le tchat).

Ces « simulacres de courriels » sous-tendent donc une tension dialogique constante, *actualisée toujours dans l'immédiat*, et dont la parole ne se dessine qu'en prise directe avec la parole réelle de l'autre et, en même temps, en relation avec sa propre parole ou celle de l'autre intériorisées.

## Conclusion générale

Au terme de notre étude consacrée à ce nouveau genre émergent dans la littérature contemporaine pour adolescents, que nous avons défini *roman par mails*, nous pouvons affirmer que l'écriture électronique représente aujourd'hui une source d'inspiration indéniable pour les auteurs jeunesse. Le dernier titre paru en 2009 chez Rageot romans, *Kmille fait son blog* de Cécile Le Floch, en est un exemple.

La littérature jeunesse, qui s'était déjà ouverte, à partir des années 70, à des nouvelles thématiques en prise directe avec la réalité des jeunes, s'intéresse maintenant de plus en plus au monde du Net, que les adolescents fréquentent quotidiennement, et devient perméable à leurs pratiques électroniques d'écriture, en les stylisant dans leurs fictions.

Mais l'observation attentive des modes de transposition des caractéristiques linguistiques de l'écriture électronique dans les trois romans par mails et les quatre romans de notre corpus qui intègrent, à des degrés différents, des mails, des extraits de tchats et de forum, révèle qu'au cours de leurs feintises fictionnelles les auteurs ont tendance à confondre production d'effets d'écriture électronique et emprunts de formes d'oralité connotées comme autant d'indices de la présence d'un « langage jeune ».

Notre corpus parallèle inédit de productions authentiques, que nous nous sommes procurés non sans difficultés et que sommes fiers de pouvoir présenter dans le cadre de notre travail, a représenté une base de données précieuse pour l'analyse des « caractéristiques claniques » de l'écriture adolescente.

Il permet de vérifier que la démarche scripturale des auteurs jeunesse relève d'une élaboration *contrôlée, fictive* et parfois *faussée* de l'écriture électronique et de la parole ordinaire des jeunes en liaison avec une volonté de stylisation littéraire. Les *effets électroniques* et les *effets d'oralité* qui surgissent au fil des textes ne témoignent pas d'une réelle volonté de reproduction de la *cyberlangue* française ni de transcription de l'oral, dans la mesure où les auteurs privilégient un nombre limité de traits et surtout soumettent ces marques aux contraintes de l'écrit et d'une norme écrite qui ne se laisse pas facilement « corrompre ».

Roman *plurilingual* et *plurivocal*, le roman par mails est aussi fortement *polyphonique*. Les analyses menées sur un roman par mails de notre corpus, nous ont montré la richesse dialogique de ces monologues adressés, au point d'adopter le

terme de *monologues-parleries d'adolescents* pour les définir. Sujet hétérogène traversé par des paroles autres, nous avons montré que l'adolescent-locuteur est le porte-voix polyphonique de nombreuses sources élocutrices ou énonciatives.

M. Driol (2002)<sup>355</sup>, qui s'était déjà interrogé sur les moyens utilisés par les auteurs jeunesse pour donner à lire le plurilinguisme social et la stratification de différents langages de la société incarnés par les personnages, reconnaît la volonté de certains écrivains de faire montre d'une véritable conscience polyphonique. Même si cela reste un exercice peu répandu. Ceux qui cherchent à exhiber, dit-il, à travers différents langages, des points de vue différents sur le monde, le font essentiellement à travers trois procédés : d'abord le recours à la forme épistolaire, puis la multiplication des narrateurs, et enfin, plus rarement, l'hybridisation<sup>356</sup>.

Nous partageons l'idée selon laquelle la forme épistolaire est le procédé qui, par excellence, permet la création de l'illusion réaliste, en donnant à lire des lettres, facilite l'identification du lecteur au destinataire de son âge et la multiplication des voix.

Nous avons prouvé que le roman adolescent, par son recours à la forme épistolaire et, en particulier, au sous-genre *roman par mails*, permet encore plus de diffracter la réalité, de multiplier les regards et les points de vue sur le monde, sur la société, sur l'homme.

Mais en littérature de jeunesse la conception du roman comme le lieu où s'expriment plusieurs voix se heurte à deux types d'obstacles, le premier de nature idéologique, le second de nature technique.

Le premier obstacle est lié au fait que la littérature de jeunesse est fondamentalement transmettrice de valeurs consensuelles à une époque donnée. Ce qui a pour conséquence d'amenuiser sa polyphonie au profit d'une vision monophonique homogénéisante.

Le second obstacle provient du fait que ces romans s'adressent à un lectorat dont les capacités lectorales et interprétatives ne sont pas celles de lecteurs experts. Il s'en suit que les auteurs ne peuvent pas multiplier les voix et les points de vue dans leurs fictions.

---

<sup>355</sup> M. Driol (2002) : « Approches de la polyphonie à travers la littérature de jeunesse », in A. Rabatel (sous la dir.) : *Lire, écrire le point de vue. Un apprentissage de la lecture littéraire*, Lyon, CRDP – IUFM de Lyon, coll. Savoirs en pratiques, pp. 103-129.

<sup>356</sup> Selon Bakhtine (1978), l'*hybridisation* est « le mélange de deux langages sociaux à l'intérieur d'un seul énoncé. C'est la rencontre dans l'arène de cet énoncé de deux consciences linguistiques, séparées par une époque, par une différence sociale ou par les deux » (p. 175-176).

On voit ainsi, qu'au-delà des aspects linguistiques des romans par mails qui ont fait l'objet de notre recherche, c'est toute une esthétique romanesque qui est en jeu.

## Bibliographie

### 1. Etudes sur la littérature de jeunesse

- AFL-Association Française pour la Lecture (1997) : « Regards croisés sur la littérature de jeunesse », *Les Actes de Lecture*, n. 57, pp. 82-91.
- Ahr S. (2005) : « La littérature romanesque contemporaine pour adolescents : vers une meilleure appréhension de ce champ littéraire », in *L'enseignement de la littérature au collège*, Paris, L'Harmattan, pp. 287-576.
- ARPLE (Association de Recherche et de Pratique sur le Livre pour Enfant) (2000) : « Héros de leur âge, héros à leur image ? Romans pour les 11-15 ans », *La sélection ARPLE*, n. 21, pp. 7-76.
- Barre-De Miniac C. (2001) : « De l'école au lycée : liens ou ruptures entre les pratiques extrascolaires et les pratiques scolaires d'écriture ? », *Repères. Les pratiques extrascolaires de lecture et d'écriture des élèves*, n. 23, pp. 93-110.
- Barroux R. (2002) : « Littérature de jeunesse : un coûteux allié », *Le Monde de l'éducation*, n. 306, p. 42.
- Becchi E. (1998) : « Le XXe siècle » (trad. de J.-P. Bardos), in Becchi E., D. Julia (sous la dir.) : *Histoire de l'enfance en Occident. Du XVIII siècle à nos jours*, tome 2, Paris, Editions du Seuil, pp.358-433.
- Bernardinis Anna-Maria (1995) : « Le multiculturalisme italien », in Perrot J., P. Bruno (sous la coord.) : *La littérature de jeunesse au croisement des cultures*, Créteil, CRDP d'Ile-de-France Académie de Créteil – CRILJ Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse – CNDP, pp. 31-36.
- Bertrand-Rettig E.-S. (1995) : *Les enfants et l'enfance dans la littérature de jeunesse contemporaine à visée réaliste de langue allemande et française. Une étude de quatre oeuvres représentatives : Christine Nöstlinger, Kirsten Boie, Marie-Aude Murail et Brigitte Smadja*, thèse de doctorat dirigée par Monsieur le Professeur Alain Montandon, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand-Fac. Des Lettres et Sciences Humaines (2 tomes).
- Borione P. et alii (2002) : *Littérature pour adolescents, Lecture jeune*, n. 102.
- Bruno P. et alii (1996) : *Des adolescents, des lectures. 2- Pratiques et perspectives*, n. 17.
- Bruno P. et alii (2003) : *Les séries, Lecture Jeune*, n. 105.
- Butlen M., V. Ezratty, M.-C. Javerzat, C. Boniface (2003) : « L'application des nouveaux programmes : la littérature de jeunesse dans les pratiques pédagogiques », in *Continuité de l'apprentissage de la lecture : du CM2 au collège. Les journées de l'observatoire. Observatoire national de la lecture Paris Janvier 2003*, pp. 105-132.
- Butlen M. (2004) : « Des corpus figés aux corpus éclatés : la littérature pour la jeunesse au service d'une réconciliation sociale », *Le Français aujourd'hui. Le littéraire et le social : visées critiques et place de l'affect*, n. 145, pp. 23-32.

- Butlen M., D. Dubois-Marcoïn (sous la coord.) (2005) : *Le Français aujourd'hui. La littérature de jeunesse : repères, enjeux et pratiques*, mai 2005.
- Caret P. *et alii* (2002) : « Rencontres entre un auteur et des lycéens. Qui vive ? Un partage d'émotions. Une bibliographie de littérature contemporaine », *InterCDI. Ouverture interculturelle sur les échanges, les voyages*, n. 177, pp. 65-67.
- Carton M., J. Crinon (dossier sous la coord.) (1996) : « Les livres de jeunesse », *Cahiers pédagogiques. Les livres de jeunesse*, n. 341, p. 11-73.
- Ceyssson P. (sous la coord.) (2001) : « Approches plurielles de la littérature pour la jeunesse », in *Aborder la littérature contemporaine au collège. L'exemple de Jean Joubert*, Lyon, CRDP de Lyon, coll. Guide pour..., pp. 7-40.
- Chaillou C. (1996) : *Les nouveaux sujets et les nouvelles orientations de la littérature pour la jeunesse*, mémoire de D.E.A. de Lettres modernes dirigé par Monsieur le Professeur Jean Perrot, Université Paris-Nord.
- Charpentrat J.-P., J.-M. Fournier (1999) : « La littérature du collège. Penser/classer les textes du corpus », *Langage et société*, n. 87, pp. 79-93.
- Crinon J., A. Zamaron (sous la dir.) (2008), *La littérature de jeunesse, une nouvelle discipline scolaire ? Cahiers pédagogiques*, 462.
- Czarny N. (1997-1998) : « 'Baby-sitter blues' de Marie-Aude Murail. Du roman à l'écran », *L'école des lettres des collèges*, n. 7, pp. 1-15.
- Defourny M. (1995) : « Belgique francophone et littérature de jeunesse », in Perrot J., P. Bruno (sous la coord.) : *La littérature de jeunesse au croisement des cultures*, Créteil, CRDP d'Ile-de-France Académie de Créteil – CRILJ Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse – CNDP, pp. 151-150.
- Delbrassine D. (2006) : *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, Créteil-Paris : Scérén-Crdp de l'Académie de Créteil- La joie par les Livres- Centre national du livre pour enfants, coll. Argos Références.
- Di Cecco D. (2000) : « Entre auteures et lectrices : le roman pour adolescentes », in *Entre femmes et jeunes filles. Le roman pour adolescentes en France et au Québec*, Québec, Les Editions du remue-ménage, pp. 89-162.
- Di Cecco D. (2003) : « Entre femmes et jeunes filles : féminité, sexualité et féminisme dans le roman français et québécois pour adolescentes », in Douglas V. (sous la dir.) : *Perspectives contemporaines du roman pour la jeunesse. Actes di Colloque organisé les 1<sup>er</sup>-2 décembre 2000 par l'Institut International Charles Perrault*, Paris, L'Harmattan, coll. Références critiques en littérature d'enfance et de jeunesse, pp. 215-226.
- Diament N. (1993) : « Le roman pour enfants aujourd'hui », in Parmegiani C.-A. (sous la dir.) : *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, pp. 68-78.
- Escarpit D. (1993) : « Le récit d'enfance : un classique de la littérature d'enfance et de jeunesse », in Escarpit D., B. Poulou (sous la dir.) : *Le récit d'enfance. Enfance et écriture. Actes du colloque de NVL/CRALEJ*, Paris, Editions du Sorbier, pp. 23-40.

- Escarpit D., M. Vagné-Lebas ( ) : « L'enfant interlocuteur. Un mode de communication privilégié », in *La littérature d'enfance et de jeunesse. Etat des lieux*, Paris, Hachette Jeunesse, p. 53-90.
- Everaert-Desmedt N. (2000) : « Livres pour enfants », in *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, coll. Culture & Communication, pp.147-176.
- Ferrier B. (1998) : *Typologie, fonctions et fonctionnements du dialogue dans un roman pour adolescents de M.-A. Murail « Dinky Rouge sang »*, mémoire de maîtrise de Lettres modernes dirigé par Monsieur le Professeur Alain Lanavère, Université Paris IV-Sorbonne.
- Ferrier B. (2006) : *Mais tout n'est pas littérature ! » Le concept de littérarité appliqué aux romans contemporains pour la jeunesse (1995-2005)*, thèse dirigée par Monsieur le Professeur Michel Murat et soutenue en février 2006, Université Paris-VI Sorbonne, Ecole doctorale de littératures françaises et comparées.
- Friot B. (1995) : « La littérature de jeunesse au collège : ouverture et réticences dans les textes officiels », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 5-12.
- Friot B. et alii (1996) : *Des adolescents, des lectures. 1- Etat des lieux*, Argos, n. 16.
- Friot B. (2003) : « Traduire le littérature pour la jeunesse », *Le Français aujourd'hui. La littérature en traduction*, n. 142, pp. 47-54.
- Friot B. (2005) : « Les littératures de jeunesse française et allemande : une vision du monde différente », *Le nouveau bulletin de l'A.D.E.A.F. (Association pour le Développement de l'Enseignement de la langue Allemande en France). La littérature de jeunesse*, n. 90, pp.10-15.
- Gentile C. (2001) : « Gros plan sur... Jean-Paul Nozière », *InterCDI. Du bon usage de la loi de 1901*, n. 173, pp. 48-59.
- Georget J.-L. (2001) : « Le champ éditorial du roman pour adolescents à la fin du XXe siècle (1<sup>ère</sup> partie). Spécificités et tendances », *InterCDI. Du bon usage de la loi de 1901*, n. 173, pp. 18-23.
- Georget J.-L. (2001) : « Le champ éditorial du roman pour adolescents à la fin du XXe siècle (2<sup>ème</sup> partie). Spécificités et tendances », *InterCDI. Une lecture positive des textes officiels*, n. 174, pp. 60-66.
- Georget J.-L. (2003) : « Lecture et adolescence. L'édition du roman pour adolescents à l'aube du XXIe siècle : mutations et enjeux », *InterCDI. Lecture et adolescence*, n. 183, pp. 75-81.
- Glenn K.M. (1995) : « Du vin nouveau dans un vieux flacon : Le 'petit chaperon rouge' à Manhattan », in Perrot J., V. Hadengue : *Ecriture féminine et littérature de jeunesse*, Eaubonne, Institut International Charles Perrault, coll. Littérature de jeunesse, pp. 219-226.
- Gourévitch J.-P. (1998) : « La littérature contemporaine », in *La littérature de jeunesse dans tous ses écrits, anthologie de textes de référence (1529-1970)*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 293-326.
- Hébrard J. (1995) : « Intervention de l'Etat et histoire de la lecture », in Perrot J., P. Bruno (sous la coord.) : *La littérature de jeunesse au croisement des cultures*, Créteil, CRDP d'Ile-de-France Académie de Créteil – CRILJ Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse – CNDP, pp. 25-30.



- Henry D. (1995-1996) : « A la poursuite de Lili et de son journal ‘C’est la vie, Lili’ de Valérie Dayre », *L’école des Lettres. Lettres et journaux intimes. De la littérature à la pratique*, n. 3, pp. 83-100.
- Hoaran D. (1991) : *Les bandes d’enfants dans la littérature de jeunesse*, mémoire de maîtrise de Lettres modernes dirigé par Monsieur le Professeur Jean Perrot, Université Paris-Nord.
- Houyel C., C. Poslaniec (1995-1996) : « Epistolaire et journal intime. Du roman à l’album », *L’école des Lettres. Lettres et journaux intimes. De la littérature à la pratique*, n. 3, pp. 3-18.
- Jan I. (1993) : « La littérature enfantine », in Parmegiani C.-A. (sous la dir.) : *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, pp. 25-33.
- Joole P., C. Pu (2005) : « Entendre la littérature à l’école et au collège », *Le Français aujourd’hui. Voix. Oralité de l’écriture*, n. 150, pp.55-70.
- Konrat J., M.-N. Michaut (dossier sous la coord.) (1998) : « Documentalistes et littérature de jeunesse », *InterCDI. Documentalistes et littérature de jeunesse*, n. 154, pp.3-62.
- Lallouet M. (2005) : « Des livres pour les garçons et pour les filles : quelles politiques éditoriales ? », in Nières-Chevrel I. (sous la coord.) : *Littérature de jeunesse, incertaines frontières. Colloque de Cerisy La Salle*, Paris, Editions Gallimard Jeunesse, pp.177-186.
- Le Bhouris M., J. Teisson, Gudule, T. Lenain, J. Molla (2003) : « Des adultes aux ados », *Citrouille. Revue des Librairies Sorcières Littérature pour adolescents. Ces romans qui dérangent*, n. 36, pp. 15-19.
- Le Breton D. (2003) : « Conduites à risque », *Citrouille. Revue des Librairies Sorcières. Littérature pour adolescents. Ces romans qui dérangent*, n. 36, pp. 11-12.
- Le Breton D. et alii (2003) : « Les romans pour ados », *Citrouille. Littérature pour adolescents. Ces romans qui dérangent*, n. 36, pp. 3-42.
- Le Manchec C. (2000) : *L’adolescent et le récit. Pour une approche concrète de la littérature de jeunesse*, Paris, L’Ecole.
- Leclair-Halté A. (1995) : « Littérature de jeunesse à l’école : des ouvrages pour des activités », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 51- 80.
- Leclair-Halté A. (2004) : *Robinsonnades et valeurs en littérature de jeunesse contemporaine*, Metz, Centre d’études Linguistiques des Textes et des Discours de l’Université de Metz, coll. Didactique des Textes, n. 10.
- Lejeune P. (1995) : « Le journal des demoiselles », in Perrot J., V. Hadengue : *Écriture féminine et littérature de jeunesse*, Eaubonne, Institut International Charles Perrault, coll. Littérature de jeunesse, pp. 43-52.
- Lejeune P. (1999) : « Dialogue avec la vie », *Argos. Médiations, questions et perspectives*, n. 23, pp. 55-59.
- Léon R. (2004) : *La littérature de jeunesse à l’école. Pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hachette Education, coll. Profession Enseignant.
- Longelin N. (2000) : « La place des collections de fictions pour adolescents, leur perception par les lecteurs, les passerelles possibles vers la littérature adulte », in Loock C. et alii : *Les adolescents et la lecture. Les pratiques de lecture des adolescents. Actes de la journée d’étude du 19 octobre 1999 à Arras*.

- Loock C. (1993) : « Entre fuite et combat. Parcours en littérature de jeunesse », *Spirale. Littérature enfantine/de jeunesse*, n. 9, pp. 33-66.
- Loock C. et alii (1993-1994) : *Lire avec les adolescents. Comment les adolescents lisent : aspects psychologiques, sociologiques et cognitifs, L'école des Lettres. Lire avec les adolescents*, n. 12-13, pp. 5-185.
- Loock C. et alii (2002) : *Images de filles, images de garçons dans la littérature adolescente. Actes de la septième rencontre professionnelle « La lecture des adolescents » organisée à Lille le 5 novembre 2002 par l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 et l'UFR IDIST/FCEP MédiaLille – Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques* (actes en ligne : <http://www.univ-lille3.fr/ufr/idist/jeunes/index.html>), 70 pp.
- Loock C., A. Briois, C. Féliers (2002) : « Didactique du français : une place pour les séries au collège ? », in Loock C. et alii : *Les adolescents et la lecture : 6<sup>ème</sup> rencontre professionnelle. Les séries : un débat dépassé ? Actes de la journée d'étude du 7 mars 2001 à Arras*.
- Lovighi-Poittevin A. (2004) : « Les fratries recomposées dans la littérature pour la jeunesse », in Diasio N. (sous la dir.) : *Au palais de Dame Tartine. Regards européens sur la consommation enfantine*, Paris, L'Harmattan, coll. Dossiers Sciences Humaines et Sociales, pp.181-196.
- Marcoin F. (2002) : « L'image de l'adolescent rebelle dans la littérature du 19<sup>ème</sup> siècle », in Marcoin F. et alii : *Les adolescents et la lecture IV. La figure du rebelle dans la littérature de jeunesse. Actes de la journée d'étude du 15 mars 2001 à Arras*.
- Marcoin F. et alii (2003) : *Se former à la littérature de jeunesse aujourd'hui. Actes du colloque des 14-15 novembre 2002 à la BNF*, Argos, n. 4 (hors série).
- Mazi-Leskovar D. (2003) : « Voix narrative et réception par le lecteur dans le roman américain pour adolescents », in Douglas V. (sous la dir.) : *Perspectives contemporaines du roman pour la jeunesse. Actes de Colloque organisé les 1<sup>er</sup>-2 décembre 2000 par l'Institut International Charles Perrault*, Paris, L'Harmattan, coll. Références critiques en littérature d'enfance et de jeunesse, pp. 75-94.
- Merlet M.-I. (1988) : « La littérature pour adolescents », in Merlet M.-I. et alii : *Dossier des actes de lecture. N° 1 : la littérature enfantine*, Paris, Association française pour la lecture, pp. 213-220.
- Miskovsky I. (2002) : « Hermione et les rats de bibliothèques ; Ou le lecteur trop studieux du roman de jeunesse », *InterCDI. Ouverture interculturelle sur les échanges, les voyages*, n. 177, pp. 68-71.
- Miskovsky I. (2002) : *La relation au lecteur dans le roman contemporain pour la jeunesse*, Thèse de doctorat dirigée par Colette Astier (non publiée), Université de Paris X Nanterre-Faculté de Lettres Modernes.
- Montardre H. (1999) : *L'image des personnages féminins dans la littérature de jeunesse française contemporaine de 1975 à 1995*, Thèse de doctorat dirigée par Jean Perrot (non publiée), Université de Paris Nord-Faculté des Lettres, des Sciences de l'Homme et des Sociétés.
- Murail M.-A. (1996) : *Nous on n'aime pas LIRE...*, Paris, De La Martinière Jeunesse.
- Noiville F. (1999) : « Rien ne fait peur au livre de jeunesse », *Le Monde de l'éducation, dossier Littérature de jeunesse*, n. 270, pp. 66-67.

- Ottevaere-Van Praag G. *et alii* (1988-1989) : *Littérature pour la jeunesse : le roman, L'École des lettres I*, n. 11.
- Ottevaere-van Praag G. (1999) : « L'époque actuelle dans l'optique des structures narratives revisitées », in *Histoire du récit pour la jeunesse au XX siècle (1929-2000)*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang.
- Pederzoli R. (2006) : *La traduzione della letteratura per l'infanzia in Italia, Francia e Germania : problemi e strategie*, Tesi di dottorato diretta dalla Prof.ssa Chiara Elefante e dal Prof. Marcello Soffritti, Università degli Studi di Bologna-Dipartimento di Studi Interdisciplinari su Traduzione, Lingue e Culture (SITLeC)- Forlì.
- Peltier M. (1999) : « Histoire et littérature de jeunesse », *Argos. Médiations, questions et perspectives*, n. 23, pp. 25-28.
- Perrin R. (2003) : « 1959-1968 : De nouveaux ados en quête d'identité et d'autonomie », in *Un siècle de fictions pour les 8 à 15 ans (1901-2000) à travers les romans, les contes, les albums et les publications pour la jeunesse*, Paris, L'Harmattan.
- Perrot J. (1987) : « Rajeunir nos lectures : l'édition à la rescousse », *Les langues modernes. Littérature de jeunesse*, n. 2, pp. 59-68.
- Perrot J. (1993) : « L'édition pour la jeunesse : un art négoce », in Parmegiani C.-A. (sous la dir.) : *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, pp. 59-67.
- Perrot J. (1999) : « La réception du récit », in *Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse*, Paris, Electre-Editions du Cercle de la Librairie.
- Perrot J. (1999) : « Recherche et Littérature de jeunesse en France. Recherche pure ou appliquée ? », *Recherche et Littérature de jeunesse*, n. 3, pp. 13-24.
- Perrot J. (2004) : « Situation, problématique et perspectives nouvelles de la littérature d'enfance et de jeunesse », in Perrot J. *et alii* : *Actes du colloque du 7 mars 2003 à Rabat (texte de la conférence d'ouverture)*, pp. 1-8.
- Petitjean A., J.-F. Halté, R. Michel (1977): « Littérature/Théorie/Enseignement », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 30, pp.156-166.
- Petitjean A., J.-F. Halté (1979) : « Lectures suivies/Ecritures à suivre », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 17, pp. 5-14.
- Petitjean A., J.-M. Privat, P.-M. Beaudé (sous la dir.) (1996) : *La scolarisation de la littérature de jeunesse. Actes de colloque*, Metz, Centre d'analyse Syntaxique de l'Université de Metz, coll. Didactique des Textes.
- Petitjean A. (2005) : « Ecriture d'invention au lycée et acquisition de savoir et de savoir faire », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 127-128, pp. 75-96.
- Pierrée N. (2001) : « Enquête sur la lecture (2<sup>e</sup> partie). Les pratiques de lecture des jeunes et leur relation avec le CDI. Synthèse portant sur le lycée », *InterCDI. Une lecture positive des textes officiels*, n. 174, pp. 67-72.
- Piquard M. (2004) : « Les grandes tendances de l'édition pour la jeunesse. Du milieu des années soixante au début des années quatre-vingt : le roman pour adolescents », in *L'édition pour la jeunesse en France de 1945 à 1980*, Villeurbanne, Presses de l'enssib école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, coll. Référence, pp. 274-292.

- Piquart M. (2004) : « Le roman pour adolescents », in *L'édition pour la jeunesse en France de 1945 à 1980*, Villeurbanne, Presses de l'enssib (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques).
- Poslaniec C. (1997) : *L'évolution de la littérature de jeunesse, de 1850 à nos jours au travers de l'instance narrative*, Thèse de doctorat dirigée par Jean Perrot, Université Paris Nord-Faculté des Lettres, des Sciences de l'Homme et des Sociétés.
- Poslaniec C., C. Houyel (2000) : « Faire acquérir les compétences de lecteur : la lecture littéraire », in *Activités de lecture à partir de la littérature de jeunesse*, Paris, Hachette livre, coll. Pédagogie pratique à l'école, pp. 177-258.
- Poslaniec C. (sous la dir.) (2002) : « Conclusions générales », in *Réception de la littérature de jeunesse par les jeunes*, Paris, INRP, coll. Documents et travaux de recherche en éducation/Didactiques des disciplines, pp. 183-190.
- Poslaniec C. et alii (2003-2004) : *L'écriture littéraire, L'École des lettres des collèges*, n. 13 (numéro spécial).
- Poulou B. (1993) : « L'inspiration autobiographique dans les collections pour adolescents », in Escarpit D., B. Poulou (sous la dir.) : *Le récit d'enfance. Enfance et écriture. Actes du colloque de NVL/CRALEJ*, Paris, Editions du Sorbier, pp. 115-128.
- Privat J.-M. (1995) : « *Leurs pratiques culturelles. Sandrine, lectrice adolescente* », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 107-120.
- Privat J.-M., M.-C. Vinson (1995) : « *Offres et médiations à l'école. (Se) construire des pratiques de lecteur* », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 225-234.
- Privat J.-M. (1999) : « Du trouble dans les médiations », *Argos. Médiations, questions et perspectives*, n. 23, pp. 43-46.
- Privat J.-M. (sous la dir.) (2006) : *Ma montagne. Lectures pluridisciplinaires d'une robinsonnade pour la jeunesse*, Metz, Université Paul Verlaine – Metz, coll. Recherches textuelles, n. 6.
- Quentin S. (1995) : « De la tradition orale aux adaptations modernes : 'Le Petit Chaperon Rouge' ou le carrefour des écritures... », in Perrot J., V. Hadengue : *Ecriture féminine et littérature de jeunesse*, Eaubonne, Institut International Charles Perrault, coll. Littérature de jeunesse, pp. 203-218.
- Raffi-Beroud C. (1987) : « Littérature pour jeunes en classe de langue ? Mais oui ! », *Les langues modernes. Littérature de jeunesse*, n. 2, pp. 69-74.
- Rättyä K. (2003) : « De la narration dans la fiction contemporaine finlandaise pour les adolescents », in Douglas V. (sous la dir.) : *Perspectives contemporaines du roman pour la jeunesse. Actes di Colloque organisé les 1<sup>er</sup>-2 décembre 2000 par l'Institut International Charles Perrault*, Paris, L'Harmattan, coll. Références critiques en littérature d'enfance et de jeunesse, pp. 121-132.
- Rives C. (1995) : « Les revues critiques de littérature de jeunesse comme médiateurs », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 13-26.
- Robine N. (2005) : « Les réseaux de lecture des adolescents », *Lecture Jeune. Parcours de lecteurs. Actes de la journée d'étude du 15 septembre*

2005 organisée par la Joie par les livres et Lecture Jeunesse (dossier thématique), n. 116, pp. 31-39.

- Roland A. (2003) : « Le péril jeune », *Citrouille. Revue des Libraires Sorcières. Littérature pour adolescents. Ces romans qui dérangent*, n. 36, pp. 9-10.
- Rouquié F. (1999) : « Rencontre d'auteurs pour la jeunesse. Le livre pour enfant est-il un enjeu de société ? », *InterCDI. Un lycée pour le XXI siècle*, n. 161, pp. 81-83.
- Seibel B. et alii (2004) : *La place des adolescents en bibliothèque. Actes de la journée d'étude du 20 septembre 2004 organisé par la Joie par les livres et Lecture Jeunesse, Lecture Jeune (dossier thématique)*, n. 112, pp. 4-62.
- Séry M. (1999) : « De l'auteur au jeune lecteur. L'aventure au quotidien », *Le Monde de l'éducation, dossier Littérature de jeunesse*, n. 270, pp. 70-73.
- Sève P. et alii (2001) : *La lecture littéraire à l'école. Les Actes de lecture*, n. 76.
- Sevestre-Loquet C. (2005) : « Adolescents, jeunes adultes. Quelles lectures ? », *InterCDI*, n. 193, pp. 82-88.
- Thaler D., A. Jean-Bart (2002) : « Le roman d'adolescent pour adolescents : l'évolution d'un genre », in *Les enjeux du roman pour adolescents : roman historique, roman miroir, roman d'aventures*, Paris, L'Harmattan, pp.127-214.
- Thérien M. (1997) : « De la définition du littéraire et des œuvres à proposer aux jeunes », in Noël-Gaudreault M. (sous la dir.) : *Didactique de la littérature : bilan et perspectives*, Canada, Nuit blanche éditeur, pp. 19-32.
- Tiberghien M. (2002) : « Les séries pour ados : panorama de l'édition. Kyrielle de séries », in Loock C. et alii : *Les adolescents et la lecture : 6<sup>ème</sup> rencontre professionnelle. Les séries : un débat dépassé ? Actes de la journée d'étude du 7 mars 2001 à Arras*.
- Tison G. (1998) : « La vie mentale », in *Une mosaïque d'enfants. L'enfant et l'adolescent dans le roman français 1876-1890*, Arras, Artois Presses Université, coll. Etudes Littéraires et Linguistiques, pp. 185-265.
- Turin J. (1999) : « Les collections pour adolescents : une littérature spécifique, caractéristiques et limites », in Mercier-Faivre A.-M. (textes réunis par) : *Enseigner la littérature de jeunesse ?*, Lyon, IUFM de l'Académie de Lyon/Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 129-138.
- Vinson M.-C. (1995) : « Travailler avec les catalogues d'éditeurs », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 37-50.
- Virton E. (1993) : « Littérature de jeunesse à l'école : comme une odeur de soufre », *Spirale. Littérature enfantine/de jeunesse*, n. 9, pp. 193-203.
- Viry C. (1998) : « L'Institut suisse de littérature pour la jeunesse de Zurich. En hommage à la créatrice de 'Heidi' », *InterCDI. Les apports de la recherche à l'évolution du métier de professeur documentaliste*, n. 155, pp. 85-89.
- Vlieghe E. (1995) : « Quelles collections pour quels adolescents ? », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Littérature de jeunesse au collège*, n. 88, pp. 27-36.

- Vlieghe E. (2000) : « Quand la littérature de jeunesse entre en classe », in Loock C. et alii : *Les adolescents et la lecture. Les pratiques de lecture des adolescents. Actes de la journée d'étude du 19 octobre 1999 à Arras.*

## 2. Etudes linguistiques et sociolinguistiques sur les adolescents

- Baillet D. (2000) : « Les incivilités, en paroles et en actes », *H&M. Violences, mythes et réalités*, n. 1227, pp. 16-25.
- Balbo G. (1995) : « *Les adolescents. Comment la lecture vient à l'adolescent* », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 45-56.
- Baumard M. (2002) : « Comment donner le goût de lire », *Le Monde de l'éducation*, n. 306, pp. 40-41.
- Bautier E. (1997) : « Usages identitaires du langage et apprentissage. Quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit ? », *Migrants-Formation*, n. 108, pp. 7-14.
- Bensimon-Choukroun G. (1991) : « Les mots de connivence des jeunes en institution scolaire : entre argot ubuesque et argot commun », *Langue française. Parlures argotiques*, n. 90, pp. 80-94.
- Bertucci M.-M. (2003) : « Les parlars jeunes en classe de français », *Le Français aujourd'hui. Français de l'école et langues des élèves : quel statut, quelles pratiques ?*, n. 143, pp. 25-34.
- Bertucci M.-M., J. David (sous la coord.) (2003) : *Le Français aujourd'hui. Les langues des élèves*, n. 143.
- Billiez J., P. Lambert (2004) : « La différenciation langagière filles/garçons : vue par des filles et des garçons », in Caubet D., J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (édité par) : *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 173-184.
- Boré C. (2004) : « Discours rapportés dans les brouillons d'élèves : vrai dialogisme pour une polyphonie à construire », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 143-170.
- Boyer H. (1994) : « Le jeune tel qu'on le parle », *Langage et société*, n. 70, pp. 85-92.
- Boyer H. (sous la coord.) (1997) : *Langue française. Les mots des jeunes. Observations et hypothèses*, n. 114.
- Boyer H. (2001) : « Le français des jeunes vécu/vu par les étudiants. Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille », *Langage et société*, n. 95, pp. 75-87.
- Bozon M. (1995) : « *Les adolescents. Adolescence, jeunesse, passage à l'âge adulte* », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 35-44.
- Bruno P. (1995) : « *Leurs pratiques culturelles. Cultures adolescentes et sociocritique* », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 133-140.

- Bruno P. (1997) : « De la ‘langue des cités’ », *Le français aujourd’hui. Classes difficiles : le pari du savoir*, n. 120, pp. 110-115.
- Bruno P. (2000) : « Les modèles de comportements proposés aux adolescents par les médias. Les différentes façons de passer l’adolescence », in *Existe-t-il une culture adolescente ?*, Paris, In Press Editions, pp. 133-158.
- Bulot T. (2004) : « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnement sur l’urbanité langagière », in Bulot T. (sous la dir.) : *Les Parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, pp. 133-147.
- Caubet D., T. Bulot, C. Miller (2004) : « Introduction. Parlers jeunes et jeunes urbains: le nécessaire inventaire », in Caubet D., J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (édité par) : *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L’Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 7-16.
- Cerquiglini B. et alii (2002) : *Langues et Cité. Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques ?*, n. 1.
- Cipriani-Crauste M., M. Fize (2005) : *Le bonheur d’être adolescent suivi de quelques considérations sur la première jeunesse et la nouvelle enfance*, Ramonville Saint-Agne, Editions érès, coll. Débat.
- Clodong O., C. Pozzi (2006) : *Kestudi ? Comprendre les nouvelles façons de parler*, Paris, Eyrolles.
- Dannequin C. (1997) : « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités », *Migrants-Formation*, n. 108, pp. 25-30.
- De Weck G. (1991) : « Les narrations orales », in *La cohésion dans les textes d’enfants. Etude du développement des processus anaphoriques*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Actualités Pédagogiques et Psychologiques, pp. 227-284.
- Delamotte-Légrand R. (2004) : « Un oral au quotidien : narration et explication dans des conversations enfantines », in Rabatel A. (sous la dir.) : *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s’)apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 91-114.
- Fagyal Z. (2003) : « La prosodie du français populaire des jeunes : traits héréditaires et novateurs », *Le Français aujourd’hui. Français de l’école et langues des élèves : quel statut, quelles pratiques ?*, n. 143, pp. 47-55.
- Fagyal Z. (2004) : « Action des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l’innovation lexicale », in Bulot T. (sous la dir.) : *Les Parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, pp. 41-60.
- Gadet F. et alii (2003) : « La langue des jeunes, un continuum de ‘parler mixte’ », *Langues et Cité. Les pratiques langagières des jeunes*, n. 2, pp. 2-3.
- Galimard P. (1998) : *11 à 5 ans. Mutations, conflits, et découvertes de l’adolescence*, Paris, Dunod, coll. Enfances.
- Gombert A. (1998) : « L’étayage de points de vue contraires par des jeunes rédacteurs de 10 à 13 ans », in Vion R. (éd) : *Les sujets et leurs discours. Enonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, pp. 251-261.

- Goudaillier J.-P. (2003) : « Dossier : le parler des jeunes », *Résonances. Des mots des jeunes au langage scolaire*, pp. 4-18.
- Hagège C. (2005) : « Le seuil fatidique de la onzième année », in *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob, coll. Poches, pp. 27-38
- Juillard C., M. Leclere, A. Masson (2003) : « Une étude du français parlé en région parisienne. Hétérogénéités des pratiques langagières de jeunes et leurs formateurs, dans le cadre d'un processus d'insertion », *Langues et Cité. Les pratiques langagières des jeunes*, n. 2, p. 4.
- Laks B. (1983) : « Langage et pratiques sociales : étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents », *ARSS-Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 46, pp. 73-97.
- Lamizet B. (2004) : « Y a-t-il un 'parler jeune' ? », in Bulot T. (sous la dir.) : *Les Parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, pp. 75-98.
- Landroit H. (1999) : « Y a pas photos » *Quelques instantanés du français d'aujourd'hui*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique – Service de la langue française.
- Léglise I. (2004) : « Les médiateurs de rue face aux 'parlers jeunes' des exemples de 'parlers jeunes' », in Caubet D., J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (édité par): *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 221-246.
- Lejeune P. (2000) : « Cher écran... ». *Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris, Edition du Seuil.
- Lejeune P., C. Bogaert (2006) : « Les étapes de la vie. Adolescence », in *Le Journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Les éditions Textuel, pp. 163-168.
- Lepoutre D. (1997) : « Le langage de la culture des rues », in *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, coll. Poches, pp. 153-244.
- Mayol P. (1995) : « Leurs pratiques culturelles. Les adolescents et leur culture », in Goffard S., A. Lorant-Jolly (sous la dir.) : *Les adolescents et la lecture. Actes de l'Université d'été d'Evian octobre 1994*, Créteil, CRDP de l'Académie de Créteil, pp. 75-94.
- Mela V. (1988) : « Parler verlan : règles et usages », *Langage et société*, n. 45, pp. 47-72.
- Méla V. (1991) : « Le verlan ou le langage du miroir », *Langages. Les javanais*, n. 101, pp. 73-94.
- Pagnier T. (2004) : « Etude microstructurale du parler d'un groupe de jeunes lycéens : outils et analyses », in Caubet D., J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (édité par): *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 185-198.
- Trimaille C. (2004) : « Etudes de parlers de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux », in Bulot T. (sous la dir.) : *Les Parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Cahiers de Sociolinguistique, pp. 99-132.
- Trimaille C. (2004) : « Pratiques langagières et socialisation adolescentes : le TRICARD, un autre parmi les mêmes ? », in Caubet D., J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise, C. Miller (édité par): *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 129-148.



- Weil D. (1977) : « Aspect subjectif de la parole à l'école », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 17, pp. 56-65.
- Zegnani S. (2004) : « Le rap comme activité scripturale : l'émergence d'un groupe illégitime de lettrés », *Langage et société*, n° 110, pp. 65-84.

### 3. Etudes sur la communication électronique

- Anis J. (1998) : *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier Université, coll. Méthodes en Sciences Humaines.
- Anis J. (1999) : « Chats et usages graphiques », Anis J. (sous la dir.): *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Science Publications, pp. 71-90.
- Anis J. (sous la dir.) (1999) : *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Science Publications.
- Anis J. (2001) : « Approche sémiolinguistique des représentations de l'ego dans la communication médiée par ordinateur », in *Langages*, « Psycholinguistique et intelligence artificielle », n. 144, pp. 55-67.
- Anis J. (2001), *Parlez-vous texto ?*, Paris, Le Cherche midi.
- Chrétien J. (2001) : *Internet et les 11-14 ans. Le discours public tenu sur Internet à l'épreuve du quotidien des jeunes*, mémoire de DEA en Communication, technologies et pouvoir, dirigé par Madame le Professeur Brigitte Le Grignou, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.
- Colin J.-Y., F. Mourlhon-Dallies (2004) : « Du courrier des lecteurs aux forums de discussion sur Internet : retour sur la notion de genre », in Mourlhon-Dallies F., F. Rakotonoelina, S. Reboul-Touré (coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. les Carnets du Cediscor, n. 8, pp. 113-142.
- Crinon J. (1999), « L'ordinateur, un outil d'écriture personnelle », in *Le Français aujourd'hui*, n. 127, pp. 92-98.
- Crinon J., D. Legros (2000), « De l'ordinateur outil d'écriture à l'écriture outil », in *Repères*, n. 22, pp. 161-175.
- Crinon J., C. Gautellier (sous la dir.) (2001), *Apprendre avec le multimédia et Internet*, Paris, Retz.
- Crinon J., D. Legros éd. (2002), *Psychologie des apprentissages et multimédia*, Paris, Armand Colin, coll. U Psychologie.
- Cusin-Berche F. (1999) : « Courriel et genres discursifs », in Anis J. (sous la dir.): *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Science Publications, pp. 31-54.
- David J., H. Goncalves (2007), « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? », *Le français aujourd'hui. Enseignement de la langue, crise, tension ?*, n. 156, pp. 39-48
- Dejong A. (2002) : *La cyberl@ngue française*, Tournai (Belgique), La Renaissance du Livre.
- Labarthe F. (2004) : « Ce que *chatter* veut dire. Pratiques internautes des jeunes des classes populaires », in *Communication & langage. Signes, objets et pratiques*, dossier « Internet, optique du monde », n. 147, pp. 31-39.
- Marcoccia M. (2004): « L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques », in Mourlhon-Dallies F., F. Rakotonoelina, S. Reboul-Touré (coord.) : *Les discours de l'internet :*

*nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. les Carnets du Cediscor, n. 8, pp. 23-38.

- Marcoccia M. (2005) : « Communication électronique et rapport de places : analyse comparative de la formulation d'une requête administrative par courrier électronique et par courrier papier », in Siess J., S. Hutin (coord.), *Le rapport de places dans l'épistolaire*, in *Semen*, n. 20, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 51-64.
- Mourlhon-Dallies F., J.-Y. Colin (1999) : « Des didascalies sur l'internet ? », in Anis J. (sous la dir.): *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Science Publications, pp.13-30.
- Pierozak I. (2000), « Les pratiques discursives des internautes », *Le français moderne*, n. 1, pp. 109-129
- Pierozak I. (2003), « Le « français tchaté » : un objet à géométrie variable ? », *Langage & société. Ecrits électroniques : échanges, usages et valeurs*, n. 104, pp. 123-144
- Pierozak I. (2003), « Le français tchaté. Une étude en trois dimensions – sociolinguistique, syntaxique et graphique – d'usages IRC », thèse dirigée par Madame M.-C. Hazaël-Massieux, Université de Provence/Aix-Marseille I.
- Richaudeau F. (2001) : « Des langages par e-mails incorrects ou fonctionnels ? une mode ou l'avenir ? », in *Communication & langages*, n. 130, pp. 12-19.
- S. Reboul-Touré, F. Mourlhon-Dallies, F. Rakotonoelina, (coord.) (2004): *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. les Carnets du Cediscor, n. 8.
- von Münchow P. (2004) : « Le discours rapporté dans un forum de discussion sur l'internet », in Mourlhon-Dallies F., F. Rakotonoelina, S. Reboul-Touré (coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. les Carnets du Cediscor, n. 8, pp. 91-112.

#### 4. Etudes sur la polyphonie et le dialogisme

- Achard-Bayle G. (2000) : « Référents évolutifs et point de vue », *LINX. Linguistique de l'écrit, linguistique du texte*, n. 43, pp. 121-144.
- Achard-Bayle G. (2005) : « La polyphonie au regard des opérations conceptuelles : Bornes et portées, mélange et intégration », in Lagorgette D. (éd.) : *Actes du colloque Littérature et linguistique : diachronie/synchronie - Autour des travaux de Michèle Perret, 14-16 novembre 2002*, Chambéry, Université de Savoie, pp. 637-651 (article en ligne : <http://www.llsh.univ-savoie.fr/litterature-et-linguistique/colloquel/>).
- Achard-Bayle G. (2006) : *Polyphonie & Polysémie dans « Si quelque chat faisait du bruit/Le chat prenait l'argent... »*, pp. 1-22.
- Authier J. (1981) : « Paroles tenues à distance », in Conein B., J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux : *Matérialités discursives. Colloque des 24-26 avril 1980 Université Paris X-Nanterre*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 127-142.
- Authier-Revuz J. (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours »,

*DRLAV. Revue de linguistique. Parole multiple : aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique*, n. 26, pp. 91-151.

- Authier-Revuz J. (1984) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages. Les plans d'Énonciation*, n. 73, pp. 98-111.
- Authier-Revuz J. (1995) : « Images de la non-coïncidence du discours à lui-même », in *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Les non-coïncidences du dire, rencontre et représentation dans le discours*, Paris, Larousse, tome 1, pp. 235-506.
- Authier-Revuz J. (1995) : « L'autre dans l'un sous l'angle du répété dans le singulier », in *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Les non-coïncidences du dire, rencontre et représentation dans le discours*, Paris, Larousse, tome 1, pp. 474-505.
- Authier-Revuz J. (1998) : « Énonciation, méta-énonciation, hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R. (éd) : *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-79.
- Authier-Revuz J. (2000) : « Deux mots pour une chose : trajets de non-coïncidence », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.) : *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 37-61.
- Authier-Revuz J. (2003) : « Le fait autonymique : langage, langue, discours - quelques repères », in Authier-Revuz, J., M. Doury, S. Reboul-Touré : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours. Actes du colloque sur l'Autonymie organisé à Paris 3 en octobre 2000 par le SYLED* (article en ligne : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 26 pp.
- Authier-Revuz J. (2004) : « Musiques méta-énonciatives : le dire pris à ses mots », *Marges linguistiques*, n. 7, pp. 85-99.
- Bakhtine M. (1970) : « Le roman polyphonique de Dostoïevski et son analyse dans la critique littéraire », in *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Editions du Seuil (traduction de I. Kolutcheff, présentation de J. Kristeva), pp. 31-81.
- Bal M. (1977) : « Narration et focalisation », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 29, pp. 107-127.
- Banfiel A. (1995) : « La phrase représentant la conscience non réflexive et l'absence du narrateur », in *Phrases sans paroles. Théorie du récit et du style indirect libre* (trad. de Veken), Paris, Editions du Seuil, pp. 275-330.
- Barberis J.-M. (2005) : « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in Bres J., P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larcier-Duculot, pp. 157-172.
- Bouguerra T. (1999) : « L'autre je(u) du on », in Bres J., Delamotte-Legrand R., F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul Valéry MontpellierIII (praxiling, ESA CNRS 5475) / Rouen, Université de Rouen (dyalang, ESA CNRS 6065), pp. 239-257.
- Bres J. (1999) : « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte-Legrand R., F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul Valéry

MontpellierIII (praxiling, ESA CNRS 5475) / Rouen, Université de Rouen (dyalang, ESA CNRS 6065), pp. 191-212.

- Bres J. (1999) : « Vous entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques. Les fondements théoriques de l'analyse du discours*, tome XX-2, vol. 40, pp. 71-86.
- Bres J. (2001) : articles « Actualisation ; actualisation phrastique ; actualisation textuelle ; à-dire/dire/dit ; dialogal ; dialogique ; dialogisme ; marqueurs de dialogisme ; monologal ; présupposé ; », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine: *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- Bres J., A. Nowakoska (2004) : « De la mémoire des voix dans le discours : restriction, clivage... », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. L'analyse du discours...rapporté : perspectives théoriques*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 75-80.
- Bres J. (2005) : « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé », in Haillet P.P., G. Karmaoui : *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise-Centre de Recherche Texte/Histoire, pp. 11-34.
- Bres J., A. Nowakowska (2005) : « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques* (revue électronique accessible par l'Internet : <http://www.marges-linguistiques.com>), n. 9, pp. 137-153.
- Bres J., Haillet P. P., S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) (2005) : *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larquier-Duculot.
- Danon-Boileau L. (1987) : « Aux origines de la dimension dialogique », in *Le sujet de l'énonciation. Psychanalyse et linguistique*, Paris, Ophrys, coll. L'Homme Dans la Langue, pp. 21-36.
- Doquet-Lacoste C. (2004) : « Le jeune scripteur et ses doubles. Variations dialogiques dans l'écriture à l'école », *Cahiers de praxématique*, n. 43, pp. 107-130.
- Driol M. (2002) : « Approches de la polyphonie à travers la littérature de jeunesse », in Rabatel A. (sous la dir.) : *Lire, écrire le point de vue. Un apprentissage de la lecture littéraire*, Lyon, CRDP – IUFM de Lyon, coll. Savoirs en pratiques, pp. 103-129.
- Ducrot O. (1984) : « Énonciation. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Les Editions de Minuit, pp. 171-233.
- Ducrot O. (1989) : « L'énonciation. L'énonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Les Editions de Minuit, pp. 165-191.
- Dufour F., E. Dutilleul-Guerroudj, B. Laurent (2004) : « Catégorisation, stéréotypie et dialogisme : la nomination comme expression de points de vue », in Dufour F., E. Dutilleul-Guerroudj, B. Laurent : *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs les 16-17 janvier 2004, Montpellier, PRAXILING-Université Paul-Valéry-Montpellier III*, pp. 153-172.

- Fèvre-Pernet C. (2004) : « Nomination et choix du déterminant : le point de vue du locuteur », in Dufour F., E. Dutilleul-Guerroudj, B. Laurent : *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs les 16-17 janvier 2004*, Montpellier, PRAXILING-Université Paul-Valéry-Montpellier III, pp. 105-116.
- Fløttum K. (2002) : « Polyphonie au niveau textuel », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 339-350.
- Grésillon A., D. Maingueneau (1984) : « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages. Les plans d'Énonciation*, n. 73, pp. 112-125.
- Haillet P.P. (1998) : « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite », *Pratiques. Les temps verbaux*, n. 100, pp. 63-123.
- Haillet P.P. (2002) : « Assertions au conditionnel d'altérité énonciative », in *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel Français, pp.75-98.
- Isaksson M. (2002) : « Voix et images de narratrices adolescentes dans le roman français contemporain », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 481-492.
- Jacob L. (1987) : « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? », *Etudes de Linguistique Appliquée. Aspects prosodiques de la communication*, n° 66 (coord. par Callamand M.), pp. 71-87.
- Jaubert A. (2005) : « Dialogisme et interaction épistolaire », in Bres J., P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larcier-Duculot, pp. 215-230.
- Jeandillou J.-F. (1997) : « Discours rapportés et polyphonie », in *L'Analyse textuelle*, Paris, Armand Colin/Masson, pp. 70-80.
- Kara M. (2004) : « Reformulations et polyphonie », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 27-56.
- Kara M. (2006) : « Aspects polyphoniques des reformulations et des paraphrases pragmatiques », in Perrin L. (sous la dir.) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine - CELTED, coll. Recherches Linguistiques, n. 28, pp. 435-460.
- Larcher P. (1998) : « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot », in Vion R. (éd) : *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 203-224.
- Leclaire-Halté A. (2004) : « Un album « polyphonique au cycle III : Histoire à quatre voix d'Anthony Browne », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 113-142.
- Magny J. (2001) : *Le point de vue. De la vision du cinéaste au regard du spectateur*, Paris, Cahiers du cinéma/les petits cahiers/CNDP.
- Moirand S. (1999) : « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique. Sémantique de l'intertexte*, n. 33, pp. 145-184.
- Moirand S. (2004) : « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, n. 43, pp. 189-220.

- Mourey L. (2005) : « Une voix pleine de voix », *Le Français aujourd'hui. Voix. Oralité de l'écriture*, n. 150, pp. 71-78.
- Nølke H. (1994) : « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française. Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, n. 102, pp. 84-94.
- Nølke H., M. Olsen (2000) : « POLYPHONIE : théorie et terminologie », *Polyphonie – linguistique et littéraire II*, pp. 45-169.
- Nølke H., K. Fløttum, C. Norén (2004) : « Argumentation par autorité et autorité polyphonique », in *Scapoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Editions Kimé, pp. 129-146.
- Nowakowska A. (2001) : articles « Focalisation ; hétérogénéité énonciative ; interprétation ; intertexte ; intertextualité ; phrase clivée ; point de vue ; polyphonie », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine: *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- Nowakowska A. (2004) : « Syntaxe, textualité, dialogisme : clivage, passif, si z c'est y », *Cahiers de praxématique. Aspect du dialogisme*, n. 43, pp. 25-56.
- Perrin L. (2004) : « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 7-26.
- Perrin L. (2005) : « Polyphonie et séquence écho », in Bres J., P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (sous la dir.) : *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck & Larcier-Duculot, pp. 173-186.
- Perrin L. (sous la dir.) (2006) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine-CELTeD, coll. Recherches Linguistiques, n. 28.
- Petitjean A. (1987) : « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue française. La typologie des discours*, n. 74, pp. 73-96.
- Petitjean A. (2006) : « Monologue adressé et dialogique : l'exemple de *La nuit juste avant les forêts* de B.-M. Koltès », in *Le monologue au théâtre (1950-2000), la parole solitaire*, Textes réunis par F. Fix et F. Toudoire-Surlapierre, Editions universitaires de Dijon, coll. *Écriture*, pp. 105-119.
- Petitjean A. (2006) : « Textualité dramatique et discours rapporté : l'exemple de Marivaux », in *Dans la jungle des discours rapportés*, J.-M. Lopez-Munoz, S. Marnette, L. Rosier (Eds.), Presses universitaires de Cadix, pp. 193-204.
- Peytard J. (1995) : *Mikhaïl BAKHTINE. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste, coll. Référence.
- Peytard J. (2000) : « De l'altération discursive : regards sur le 'carrefour' Mikhaïl Bakhtine/Gilles Deleuze », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.): *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franco-Comtoises-GRELIS, pp. 23-36.
- Pop L. (2000) : « Espaces posés ou présupposés du discours », in *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Louvain-

Paris, Editions Peeters, coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale, pp. 121-138.

- Rabatel A. (1997) : *Une Histoire du Point de Vue*, Metz, Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, coll. Recherches Textuelles, n. 2.
- Rabatel A. (1998) : *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Rabatel A. (1999) : « Une approche sémio-linguistique du point de vue : la thématization du repéré, dans l'expression des perceptions et/ou des pensées représentées », in Lautel A., M. Castellana (études réunies par) : *Le théâtre du sens. Actes du S.I.R.F.A.S.*, Arras, Artois Presses Université, coll. Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, n. 9, pp. 57-72.
- Rabatel A. (2000) : « Cas de belligérance entre perspectives du narrateur et du personnage : neutralisation ou mise en résonance des points de vue ? », *LINX. Linguistique de l'écrit, linguistique du texte*, n. 43, pp.103-120.
- Rabatel A. (2001) : « Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et point de vue », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraire*, n. 126, pp. 151-173.
- Rabatel A. (2001) : « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *MAIS, CEPENDANT, MAINTENANT, ALORS, ET* dans l'embranchement du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen*, n. 113-2, pp. 153-170.
- Rabatel A. (2001) : « Les représentations de la parole intérieure. *Monologue intérieur, discours direct, et indirects libres, point de vue* », *Langue française. La parole intérieure*, n. 132, pp.72-95.
- Rabatel A. (2002) : « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels », *Enjeux*, n. 54, pp. 52-66.
- Rabatel A. (sous la coord.) (2003) : *Cahiers de praxématique. Le point de vue*, n. 41.
- Rabatel A. (2003) : « Entre usage et mention : la notion de « représentation » dans les discours représentés », in Amossy R., D. Maingueneau (sous la dir.) : *L'analyse du discours dans les études littéraires. Actes du colloque L'apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires. Hétérogénéités discursives. Dialogisme, discours rapporté*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 111-121.
- Rabatel A. (2003) : « La (pré-)réflexivité dans les comptes rendus de perceptions, de paroles et de pensées : la question du mimétisme dans les discours représentés », *La polyphonie textuelle. Polyphonie -linguistique et littéraire*, n. 7, pp. 1-31.
- Rabatel A. (2003) : « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 119-120, pp. 7-33.
- Rabatel A. (2003) : « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », *Travaux de linguistique. Revue internationale de linguistique française*, n. 46, pp. 49-88.
- Rabatel A. (2003) : « Un paradoxe énonciatif : la connotation autonymique représentée dans les « phrases sans parole » stéréotypées du récit », in Authier-Revuz, J., M. Doury, S. Reboul-Touré : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours. Actes du colloque sur l'Auonymie organisé à Paris 3 en octobre 2000 par le SYLED* (article en ligne :

<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 9 pp.

- Rabatel A. (2003) : « Une lecture énonciative des hypothèses aspectuo-temporelles et commentatives dans les suites PS+IMP : point de vue du locuteur ou de l'énonciateur ? », *Journal of French Language Studies*, n. 13-3, pp. 363-379.
- Rabatel A. (sous la coord.) (2004) : *Langages. Effacement énonciatif et discours rapporté*, n. 156.
- Rabatel A. (2004) : « Déséquilibres interactionnels et cognitifs, postures énonciatives et co-construction des savoirs : co-énonciateurs, sur-énonciateurs et archi-énonciateurs, in Rabatel A. (sous la dir.) : *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 29-66.
- Rabatel A. (2004) : « La déliaison des énonciateurs et des locuteurs dans la presse satirique », *Langage et société*, n. 110, pp.7-23.
- Rabatel A. (2004) : « Le point de vue représenté », in *Argumenter en racontant. (Re)lire et (Ré)écrire les textes littéraires*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, coll. Savoirs en pratique, pp. 23-32.
- Rabatel A. (2004) : « Les verbes de perception, entre point de vue représenté et discours représentés », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. L'analyse du discours...rapporté : perspectives théoriques*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 81-96.
- Rabatel A. (2004) : « Marquage évidentiel des chaînes anaphoriques et transposition de points de vue », in Delamotte-Legrand R. (sous la dir.) : *Les médiations langagières. Actes du colloque international « La médiation : marquages en langue et en discours »*. Des faits de langue aux discours, vol. I, Rouen, Publications de l'Université de Rouen (dyalang UMR 6065 CNRS – Université de Rouen), pp. 175-186.
- Rabatel A. (2004) : « Quand voir c'est (faire) penser. Motivation des chaînes anaphoriques et point de vue », *Cahiers de Narratologie. Figures de la lecture et du lecteur*, n. 11, pp. 1-13.
- Rabatel A. (2005) : « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges Linguistiques* (revue électronique accessible par l'Internet : <http://www.marges-linguistiques.com>), n. 9, pp. 115-136.
- Rabatel A. (2005) : « Le point de vue, une catégorie transversale », *Le Français aujourd'hui. Penser, classer. Les catégories de la discipline*, décembre 2005, pp. 57-78.
- Rabatel A. (à paraître) : *Autobiographie et auto-citations dans « Du sens » et « La campagne de France (journal 1994) » de Renaud Camus*.
- Raymond M. (2004) : « Pour une lecture polyphonique. Assia Djebar : langage tangage, langage tatouage », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. Polyphonie*, n. 123-124, pp. 75- 112.
- Regard F. (1992) : « Polyphonie des voix narratives et autorité énonciative », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 89, pp. 47-58.



- Ronen R. (1990) : « La focalisation dans les mondes fictionnels », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 83, pp. 305-321.
- Salazar Orvig A. (2005) : « Les facettes du dialogisme dans une discussion ordinaire », in Haillet P.P., G. Karmaoui : *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise-Centre de Recherche Texte/Histoire, pp. 35-68.
- Siblot P. (1999) : « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres J., Delamotte-Légrand R., F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier III (praxiling, ESA CNRS 5475) / Rouen, Université de Rouen (dyalang, ESA CNRS 6065), pp. 27-43.
- Siblot P. (2001) : articles « Dialogisme de la nomination ; praxématique ; praxème ; praxis », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine: *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- Sitri F. (2003) : « Constitution de l'objet de discours et dialogisme interlocutif ; Nomination de l'objet de discours et dialogisme interdiscursif », in *L'objet du débat*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 81-118.
- Sitri F. (2004) : « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours », *Cahiers de praxématique. Aspect du dialogisme*, n. 43, pp. 165-188.
- Sullet-Nylander F. (2002) : « Titre de presse et polyphonie », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 767-775.
- Tauveron C. et alii (1992) : *Le point de vue, Le français aujourd'hui*, n. 98.
- Tuomarla U. (1999) : « Caractérisation théorique du discours rapporté direct (DD). Mention/usage. Polyphonie », in *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Tuusula-Helsinki (Finland), Academia Scientiarum Fennica, coll. Suomalaisen Tiedekatemian Toimituksia-Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ, coll. Sarja-ser. Humaniora nide-tom. 308, pp. 22-50.
- Velcic-Canivez M. (2002) : « La polyphonie : Bakhtine et Ducrot », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 131, pp. 369-383.
- Vernant D. (1997) : « Dialectique, forme dialogale et Dialogique », in Luzzati D., J.-C. Beacco, R. Mir-Samii, M. Murat, M. Vivet (éds) : *Le Dialogique. Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires et cognitive du dialogue organisé par le Département de Lettres Modernes de l'Université du Maine les 15-16 septembre 1994. Approche philosophique*, Bern-Berlin-Frankfurt/M.-New York-Paris-Wien, Peter Lang, coll. Sciences pour la Communication, pp. 11-26.
- Vidar Holm H. (2002) : « Dialogisme perpétuel dans *Madame Bovary* », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 443-451.
- Vogeleeer S. (1994) : « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », *Travaux de linguistique. La cohérence textuelle. Cohésion et rupture*, n. 29, pp. 39-55.

## 5. Etudes complémentaires de linguistique

- Achard-Bayle G. (1996) : « La désignation des personnages de fiction. Les problèmes du nom dans François le Champi », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 107, pp. 333-353.
- Achard-Bayle G. (2001) : « Entre langue, discours (texte), et narration : sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre », *Marges Linguistiques* (revue électronique accessible par l'Internet : <http://www.marges-linguistiques.com>), n. 1, pp. 1-18.
- Achard-Bayle G. (2003) : « Quand l'un est l'autre, et quand je est un autre : référence –et référenciation– au sujet dédoublé », in Merle J.-M., F. Dubois, Charlier, C. Touratier (sous la coord.) : *Le sujet. Actes –augmentés de quelques articles– du colloque Le sujet organisé à l'Université de Provence les 27-28 septembre 2001, avec le concours du CELA (EA 851) de l'UFR LAG-LEA et de l'Université de Provence. Identité et sujet parlant*, Paris, Editions Ophrys, coll. Bibliothèque de Faits de Langues, pp. 281-292.
- Adam J.-M. (1977) : « Ordre du texte, ordre du discours », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 13, pp. 103-111.
- Adam J.-M. (1997) : « Le prototype de la séquence dialogale », in *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Editions Nathan, coll. Linguistique, pp. 145-168.
- Adam J.-M. (1998) : « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », in Siess J. (sous la dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 37-54.
- Adam J.-M., S. Durrer, J.-D. Gollut, M. Noël (2002) : « Roman-poème et mise en variation de la langue et des genres », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un dialogue romanesque : l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 15-54.
- Adam J.-M. (2005) : « Types de liages des unités textuelles de base », in *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, pp. 85-135.
- Amossy R. (1998) : « La lettre d'amour du réel au fictionnel », in Siess J. (sous la dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 73-96.
- Anderson P. (2000) : « De la reformulation envisagée comme la prise en compte d'un interdiscours préalable », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.) : *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 367-384.
- Armstrong N., C. Bauvois, K. Beeching, M. Bruyninckx (2001) : « Les variantes sociolinguistiques féminines », in *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, pp. 53-71.
- Atlani F. (1984) : « ON L'illusionniste », in Atlani F., L. Danon-Boileau, A. Grésillon, J.-L. Le brave, J. Simonin : *La langue au ras du texte*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 13-29.
- Authier-Revuz J. (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours »,

*DRLAV. Revue de linguistique. Parole multiple : aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique*, n. 26, pp. 91-151.

- Authier-Revuz J. (1995) : « L'autre dans l'un sous l'angle du répété dans le singulier », in *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Les non-coïncidences du dire, rencontre et représentation dans le discours*, Paris, Larousse, tome 1, pp. 474-505.
- Authier-Revuz J. (1998) : « Énonciation, méta-énonciation, hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R. (éd) : *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-79.
- Bakhtine M. (1970) : *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Editions du Seuil, traduction française Isabelle Kolitcheff, présentation Julia Kristeva.
- Bakhtine M. (1970) : « Le vocabulaire de la place publique dans l'œuvre de Rabelais ; Les formes et images de la fête populaire dans l'œuvre de Rabelais », in *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard (traduction de A. Robel), pp. 148-276.
- Bakhtine M. (1977) : « Vers une histoire des formes de l'énonciation dans les constructions syntaxiques. Essai d'application de la méthode sociologique aux problèmes syntaxiques », in *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application e la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Editions de Minuit (trad. de M. Yaguello, préface de R. Jacobson), pp. 153-219.
- Bakhtine M. (1978) : « Première étude : Problème du contenu, du matériau et de la forme dans l'œuvre littéraire ; Deuxième étude : Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard (trad. de D. Olivier, préface de M. Aucouturier), pp. 21-234.
- Bakhtine M. (1984) : « L'auteur et le héros », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard (trad. de A. Aucouturier, préface de T. Todorov), pp. 25-210.
- Bal M. (1997) : « Narratologie et dialogue », in Luzzati D., J.-C. Beacco, R. Mir-Samii, M. Murat, M. Vivet (éds) : *Le Dialogique. Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires et cognitive du dialogue organisé par le Département de Lettres Modernes de l'Université du Maine les 15-16 septembre 1994. Approche littéraire*, Bern-Berlin-Frankfurt/M.-New York-Paris-Wien, Peter Lang, coll. Sciences pour la Communication, pp. 245-258.
- Bally C. (1965) : « Théorie générale de l'énonciation », in *Linguistique générale et linguistique française*, Bern, Editions Francke Berne, pp. 33-140.
- Barbéris J.-M. (1992) : « Un emploi déictique propre à l'oral : le 'là' de clôture », in Morel M.-A., L. Danon-Boileau : *La deixis. Colloque en Sorbonne les 8-9 juin 1990*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, pp. 567-578.
- Barberis J.-M. (2001) : articles « Énoncé ; énonciation ; oral ; oralité ; plan d'énonciation (du discours vs de l'histoire) ; subjectivité ; subjectivité dans le langage ; subjectivité en même vs en soi- même », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine: *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- Barberis J.-M., J. Bres (2002) : « Analyse textuelle de l'incipit », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue*

romanesque' : l'incipit du roman de R. Pinget *Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 83-124.

- Barbéris J.-M. (2003) : « Coénonciation et actualisation : la textualité en idem », in Amossy R., D. Maingueneau (sous la dir.) : *L'analyse du discours dans les études littéraires. Actes du colloque L'apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires. La scène d'énonciation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 202-212.
- Bautier-Castaing Elisabeth (1977) : « Statut de l'oral et pédagogie », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 17, pp. 27-30.
- Bautier E. (1995) : « Des pratiques langagières différenciées », in *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Paris, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 105-164.
- Berit Hansen A. (2004) : « Le ne de négation en région parisienne : une étude en temps réel », *Langage et société*, n. 107, pp. 5-29.
- Berredonner A. (1997) : « Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ? », *Langue française. La variation en syntaxe*, n. 115, pp. 75-87.
- Berredonner A. (2004) : « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », in Rabatel A. (sous la dir.) : *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 249-264.
- Berthelot F. (2005) : « Discours et dialogue », in *Parole et dialogue dans le roman*, Paris, Armand Colin, pp. 117-184.
- Blampain D., A. Goosse, J.-M. Klinkenberg, M. Wilmet (sous la dir.) (1999) : « La personnalité du français en Belgique » in *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Bruxelles, Duculot – Ministère de la Communauté française de Belgique – Service de la langue française, pp. 157-228.
- Blanche-Benveniste C., M. Bilger, C. Rouget, K. van den Eynde (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Centre National de la recherche Scientifique, coll. Sciences du langage.
- Blanche-Benveniste C. (1997) : « La notion de variation syntaxique dans la langue parlée », *Langue française. La variation en syntaxe*, n. 115, pp. 19-29.
- Blanche-Benveniste C. (2000) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel Français.
- Blanche-Benveniste C. (2003) : « Les formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain », in Merle J.-M., F. Dubois-Charlier, C. Touratier (sous la coord.) : *Le sujet. Actes – augmentés de quelques articles- du colloque Le sujet organisé à l'Université de Provence les 27-28 septembre 2001, avec le concours du CELA (EA 851) de l'UFR LAG-LEA et de l'Université de Provence. Le sujet grammatical*, Paris, Editions Ophrys, coll. Bibliothèque de Faits de Langues, pp. 73-90.
- Bosredon B. (1987) : « Si dire c'est faire, reprendre c'est faire quoi ? », in *Langue française. La reformulation du sens dans le discours*, n. 73, pp. 76-90.
- Boucheron S. (2000) : « La langue de l'un et celle de l'autre : l'entre parenthèses comme aire de reformulation », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.) : *Répétition, Altération, Reformulation*.

*Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 113-118.

- Bouguerra T. (1999) : « L'autre je(u) du *on* », in Bres J., Delamotte-Legrand R., F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul Valéry MontpellierIII (praxiling, ESA CNRS 5475) / Rouen, Université de Rouen (dyalang, ESA CNRS 6065), pp. 239-257.
- Bres J. (1992) : « De la production d'identité dans la mise en récit d'une action carnavalesque », *Langage et société*, n. 62, pp. 5-26.
- Bres J. (1994) : « La production de la narrativité. Du côté de la praxématique », in *La Narrativité*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, coll. Champs linguistiques, pp. 95-144.
- Bres J. (1997) : « Habiter le temps : le couple imparfait/passé simple en français », *Langages. Langue, praxis et production de sens*, n. 127, pp.77-95.
- Bres J. (1998) : « De Bally à la praxématique », in Barbéris J.-M., J. Bres, P. Siblot (sous la coord.) : *De l'actualisation*, Paris, CNRS Editions, coll. Sciences du langage, pp. 59-80.
- Bres J. (1999) : « L'alternance passé composé/présent en récit oral conversationnel », in Barbéris J.-M. (éd.): *Le français parlé. Variétés et discours*, Montpellier, Praxiling-Université Paul Valéry Montpellier III, pp. 107-133.
- Bres J. (1999) : « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », *Cahiers de praxématique. L'imparfait dit narratif. Langue, discours*, n. 32, pp. 87-117.
- Bres J. (sous la coord.) (2003) : *Langue française. Temps et co(n)texte*, n. 138.
- Bres J. (2005) : « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? A propos des imparfaits 'narratifs' et 'd'hypothèse' », in Labeau E., P. Larrivée : *Nouveaux développements de l'imparfait*, coll. Cahiers Chronos 14, pp. 1-32.
- Bronckart J.-P. (1996) : « L'architecture interne des textes. Les mécanismes de prise en charge énonciative », in *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Sciences des discours, pp. 317-334.
- Callebaut B. (1991) : « La négation et l'acte illocutoire énonciatif », in *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Brussel, Paleis der Academiën, pp. 109-168.
- Calvet L.-J. (1991) : « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud) », *Langue française. Parlures argotiques*, n. 90, pp. 40-52.
- Calvet L.-J. (1994) : « La communauté parisienne », in *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Editions Payot, coll. Essais, pp. 247-290.
- Calvet L.-J. (2003) : « L'argot et la 'langue des linguistes'. Des origines de l'argotologie aux silences de la linguistique », *Marges linguistiques*, n. 6, pp. 55-64.
- Calvet L.-J. (2005) : *La sociolinguistique*, Paris, puf (Presses Universitaires de France), coll. Que sais-je ?
- Cappeau P. (2004) : « Les sujets de deuxième personne à l'oral », *Langage et société*, n. 108, pp. 75-90.

- Charaudeau P. (1984) : « L'interlocution comme interaction de stratégies discursives », in *Verbum*, VII, 2-3, pp. 165-182.
- Charaudeau P. (1995) : « Une analyse sémiolinguistique du discours », in *Langages*, n. 117, pp. 96-111.
- Charaudeau P. (2004) : « Tiers, où es-tu ? A propos du tiers du discours », in Charaudeau P., R. Montes (sous la dir.) : *La voix cachée du tiers, des non-dits du discours*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, pp. 19-41.
- Charolles M. (2002) : « Les pronoms personnels », in *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français, pp. 183-233.
- Charolles M. (2002) : *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français.
- Chiss J.-L. et alii (1998) : *La langue et ses représentations, Le français aujourd'hui*, n. 124.
- Clinquart A.-M. (2000) : « La répétition, une figure de reformulation à revisiter », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.): *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 323-350.
- Coltier D. (1989) : « Introduction aux paroles de personnages : fonctions et fonctionnement », *Pratiques. Paroles de personnages*, n. 64, pp. 69-109.
- Combettes B. (1989) : « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », *Pratiques. Paroles de personnages*, n. 64, pp. 111-122.
- Combettes B. (1992) : « Les faits de langue. Plans et 'Perspective fonctionnelle de la phrase' », in *L'organisation du texte*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz-Pratiques, coll. Didactique Des Textes, pp. 103-120.
- Combette B. (1998) : « Constructions détachées et répartition de l'information », in *Les constructions détachées en français*, Paris, Editions Ophrys, coll. L'essentiel Français, pp. 55-76.
- Combettes B. (1999) : « Système linguistique et textualité : le cas de l'oral », in Barbéris J.-M. (éd.): *Le français parlé. Variétés et discours*, Montpellier, Praxiling-Université Paul Valéry Montpellier III, pp. 93-106.
- Conein B. (1992) : « Hétérogénéité sociale et hétérogénéité linguistique », *Langages. Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*, n. 108, pp. 101-113.
- Constantin De Chanay H. (2004) : « 'Et c'est avec ce bibelot-là que vous comptez aller sur la lune ?' : nomination, énonciation, dialogisme », in Dufour F., E. Dutilleul-Guerroudj, B. Laurent : *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs les 16-17 janvier 2004*, Montpellier, PRAXILING-Université Paul-Valéry-Montpellier III, pp. 25-76.
- Coquet J.-Cl. (1983) : « L'implicite de l'énonciation », *Langages. La mise en discours*, n. 70, pp. 21-35.
- Corblin F. (1987) : « Autonomie et dépendance des groupes nominaux définis », in *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Librairie Droz, pp. 79-194.
- Corblin F. (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Librairie Droz.
- Corblin F. (1995) : « Sujet impersonnel et sujet indistinct : il et ça », in *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*,

- Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Langue/discours, pp. 102-110.
- Corblin F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Langue/discours.
  - Corblin F. (1999) : « Les références mentionnelles : *le premier, le dernier, celui-ci* », in Mettouche A., H. Quintin : *La référence (2). Statut et processus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Travaux linguistiques du CERLICO, pp. 107-123.
  - Corblin F., M.-C. Laborde (2001) : « Anaphore nominale et référence mentionnelle : le premier, le second, l'un et l'autre », in De Mulder W. et alii : *Anaphores pronominales et nominales. Etudes pragma-sémantiques*, Amsterdam-Atlanta, Editions Rodopi, pp. 99-121.
  - Corblin F. (2005) : « Les chaînes de la conversation et les autres », in Gouvard J.-M. (sous la dir.) : *De la langue au style*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 233-254.
  - Cordesse G. (1988) : « Narration et focalisation », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 76, pp. 487-498.
  - Courtès J. (1991) : « Formes narratives », in *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette Supérieur, coll. Hachette Université Linguistique, pp. 69-160.
  - Courtine J.-J., J.-M. Marandin (1981) : « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in Conein B., J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux : *Matérialités discursives. Colloque des 24-26 avril 1980 Université Paris X-Nanterre*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 21-34.
  - Dahlet V. (2003) : « La ponctuation d'énonciation. Fonction et opérations », in *Ponctuation et énonciation*, Guyane, Ibis Rouge Editions, pp. 85-122.
  - Danon-Boileau L. (1987) : *Énonciation et référence*, Paris, Ophrys, coll. L'Homme Dans la Langue.
  - De Botth-Diez A.-M. (1985) : « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel », *Langue française. La pragmatique des temps verbaux*, n. 67, pp. 5-22.
  - Defay E. (2004) : « Interactions verbales, nomination et variation diaphasique », in Dufour F., E. Dutilleul-Guerroudj, B. Laurent : *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs les 16-17 janvier 2004*, Montpellier, PRAXILING-Université Paul-Valéry-Montpellier III, pp. 89-104.
  - Détrie C. (2001) : articles « Cohérence/cohésion ; déixis ; modalisation autonymique », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
  - Dubois J. (1969) : « Énoncé et énonciation », *Langages. L'analyse du discours*, n. 13, pp. 101-110.
  - Ducrot O. (1972) : articles « Syntagme et paradigme ; référence ; temps et modalité dans la langue », in Ducrot O., T. Todorov : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil.

- Ducrot O. (1980) : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, coll. Savoir.
- Dufief P.-J. (2001) : « Le journal intime », in *Les Ecritures de l'intime de 1800 à 1914. Autobiographies, Mémoires, journaux intimes et correspondances*, Rosny, Bréal éditions, coll. « Amphi Lettres », pp. 107-130.
- Dumas C. (2001) : « Enseigner la grammaire au collège : l'exemple des « paroles rapportées », *Le Français aujourd'hui. Et la grammaire de phrase ?*, n. 135, pp. 77-84.
- Durrer S. (1999) : *Le dialogue dans le roman*, Paris, Nathan Université, coll. *Linguistique 128*.
- Fenoglio I. (2000) : « La rectification de lapsus : entre hésitation et reprise », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.): *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 131-148.
- Fiala P. (2005) : « Topographies des plans énonciatifs dans des réseaux épistolaires », in Siess J., S. Hutin (coord.), *Le rapport de places dans l'épistolaire*, in *Semen*, n° 20, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 17-32.
- Fillol F., J. Mouchon (1977) : « Alors cet événement s'est passé... Les éléments organisateurs du récit oral », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 17, pp. 100-127.
- Folkart B. (1991) : *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*, Québec, Les Editions Balzac, coll. L'Univers des discours.
- Fontanille J. (1997) : « Empathie, vitesse et émotion dans le dialogue », in Luzzati D., J.-C. Beacco, R. Mir-Samii, M. Murat, M. Vivet (éds) : *Le Dialogique. Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires et cognitive du dialogue organisé par le Département de Lettres Modernes de l'Université du Maine les 15-16 septembre 1994. Approche linguistique*, Bern-Berlin-Frankfurt/M.-New York-Paris-Wien, Peter Lang, coll. Sciences pour la Communication, pp. 137-150.
- Forsgren M. (2002) : « Le français parlé des médias (FPM) : programme pour une recherche variationniste pluri-dimensionnelle », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 351-358.
- Franckel J.-J. (1987) : « Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin », in *Cahiers de Linguistique française. Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs*, temporels et reformulatifs, n. 8, Genève, Université de Genève, pp. 43-67.
- François D. (1977) : « Traits spécifiques d'oralité et pédagogie », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie. L'Oral*, n. 17, pp. 31-52.
- François F. (1992) : « L'enfant et la deixis », in Morel M.-A., L. Danon-Boileau : *La deixis. Colloque en Sorbonne les 8-9 juin 1990*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, pp. 427-438.
- François F. (2004) : « Comment nous est donné l'autre dans un texte ? », *Le Français aujourd'hui. Oral : le rapport à l'autre*, n. 146, pp. 85-95.



- François F. (2005) : « L'organisation du discours et le langage de l'enfant », in *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres. Recueil d'articles 1988-1995*, Lyon, ENS Editions, coll. Langages, pp. 145-210.
- Fuchs C. (1982) : « La paraphrase entre la langue et le discours », in *Langue française, La vulgarisation*, n. 53, pp. 22-33.
- Fuchs C. (1997) : « La place du sujet nominal dans les relatives », in Fuchs C. (éd.) : *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. Champs linguistiques, pp. 135-178.
- Gadet F. (1981) : « Tricher la langue », in Conein B., J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux : *Matérialités discursives. Colloque des 24-26 avril 1980 Université Paris X-Nanterre*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 117-126.
- Gadet F., F. Mazière (1986) : « Effets de langue orale », *Langages. Analyse de discours. Nouveaux parcours*, n. 81, pp. 57-74.
- Gadet F. (1989) : *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Gadet F. (1992). « Variation et hétérogénéité », *Langages. Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*, n. 108, pp. 5-15.
- Gadet F. (1992): *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- Gadet F. (1997) : « La variation, plus qu'une écume », *Langue française. La variation en syntaxe*, n. 115, pp. 5-18.
- Gadet F. (1999) : « La variation diaphasique en syntaxe », in Barbéris J.-M. (éd.): *Le français parlé. Variétés et discours*, Montpellier, Praxiling-Université Paul Valéry Montpellier III, pp. 211-228.
- Gadet F. (2003) : « 'Français populaire' : un classificateur déclassant ? », *Marges linguistiques*, n. 6, pp. 103-115.
- Gadet, F. (2003) : *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel Français.
- Galazzi E. (1984) : « L'approche contrastive explicite comme base de l'apprentissage linguistique à un niveau avancé » (en coll. avec Ferrario E.), in Py B. et alii : *Acquisition d'une langue étrangère. Actes du Colloque organisé les 16-18 sept. 1982 à l'Univ. de Neuchâtel*, vol. III, Sant-Denis, Les Presses de l'Université Paris VIII, pp. 323-362.
- Galazzi E. (1987) : « A l'écoute de Bernard Pivot : une stratégie de hiérarchisation des informations par la prosodie » (en coll. Avec Pédoya E.), *Etudes de Linguistique Appliquée. Aspects prosodiques de la communication*, n° 66 (coord. par Callamand M.), pp. 106-117.
- Galazzi E. (1989) : « Banalità e seduzione : le due linee vocali del « Diable Amoureux » di J. Cazotte », in AA.VV: *Il linguaggio metafonologico*, Brescia, La Scuola, pp. 51-69.
- Galazzi E. (1990): « Plaisir des sons diversité des voix: le langage métaphonologique dans « L'Enfirouapé » et « Le Matou » d'Y. Beauchemin », in *Africa-America-Asia-Australia*, 7, Roma, Bulzoni, pp. 39-69.
- Galazzi E. (1993) : « Machines qui apprennent à parler, machines qui parlent : un rêve technologique d'autrefois », *ELA Revue de Didactologie des langues-cultures. Pour et contre la méthode directe Historique du mouvement de réforme de l'enseignement des langues de 1880 à 1914*, n° 90 (coord. Par Christ H. et D. Coste), pp. 73-84.

- Galazzi E. (1995) : « Les voies de la voix. Phonétique et dialogues littéraires dans les romans du XIX siècle », XX Convegno Int. della SUSLLF *Discorrere il metodo*, Univ. Di Ferrara, 28-29 ottobre 1994, Ferrara, Centro stampa Università, pp. 179-208.
- Galazzi E. (1997) : « (D)écrire la voix », in Perrot J.(sous la dir.): *Polyphonie pour Ivan Fonagy. Mélanges offerts à Ivan Fonagy*, Paris, L'Harmattan, pp. 149-162.
- Galazzi E. (2000) : « L'Association Phonétique Internationale », in Auroux S. (sous la dir.): *Histoire des idées linguistiques. L'Hégémonie du comparatisme*, vol. III, Bruxelles, Mardaga, pp. 499-516.
- Galazzi E. (2001) : « Physiologie de la parole et phonétique appliquée au XIXème siècle et au début du XXème siècle », in Aroux S., E. F. K. Koerner, H.-J. Niederehe, K. Versteegh (sous la dir.) : *Histoire des Sciences du langage. Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours. L'Etude de la parole et des langues non écrites au XIXème siècle et sa continuation au XXème siècle*, Berlin-New York, W. De Gruyter, pp. 1485-1498.
- Galazzi E. (2003) : « A bâtons rompus : perplexités/provocations d'une praticienne de FLE », in Groux D. et H. Holec : *Une identité plurielle. Mélanges offerts à Louis Porcher*, Paris, L'Harmattan, pp. 399-412.
- Galazzi E. (2005) : « La méthode verbo-tonale de correction phonétique : mise en perspective historique », in Berré M. (éd.) : *Linguistique de la parole et apprentissage des langues : questions autour de la méthode verbo-tonale de P. Gubérina (Actes de la journée d'études organisée par la Shifles – Université de Mons-Hainaut – juin 2004)*, Mons, Editions du CIPA, pp. 21-42.
- Genette G. (1978) : *Figures III*, Paris, Ed. du Seuil.
- Genette G. (1983) : *Nouveau discours du récit*, Paris, Editions du Seuil.
- Genette G. (1991) : *Fiction et diction*, Paris, Editions du Seuil, coll. Poétique.
- Géraud V. (1998) : « Discours rapporté et stratégies épistolaires dans *Les Liaisons dangereuses* », in Siess J. (sous la dir.): *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 177-198.
- Gilles P. (sous la coord.) (2000) : *Langue française. L'ancrage énonciatif des récits de fiction*, n. 128.
- Grize J.-B. (1992) : articles « Eclairage ; modalité ; objets de discours ; préconstruits culturels ; schématisation », in *Un signe parmi d'autres*, Hauterive-Suisse, Editions Gilles Attinger, coll. Cahiers de l'Institut neuchâtelois.
- Guillemin-Flescher J. (2003) : « Sujet énonciateur et sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive », in Merle J.-M., F. Dubois.Charlier, C. Touratier (sous la coord.) : *Le sujet. Actes –augmentés de quelques articles– du colloque Le sujet organisé à l'Université de Provence les 27-28 septembre 2001, avec le concours du CELA (EA 851) de l'UFR LAG-LEA et de l'Université de Provence. Co-énonciation et co-locution. Articulations*, Paris, Editions Ophrys, coll. Bibliothèque de Faits de Langues, pp. 183-192.
- Gülich E., T. Kotschi (1983) : « Les marqueurs de reformulation paraphrastique », in *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, Actes du 2<sup>ème</sup> colloque de pragmatique de Genève (7-9 mars 1983), Genève, Université de Genève, pp. 305-351.

- Hagège C. (2005), *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob, coll. Poches.
- Haillet P.P. (1999) : « Quand un énoncé en cache un autre : le conditionnel et les relatives appositives », in Bres J., Delamotte-Légrand R., F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier III (praxiling, ESA CNRS 5475) / Rouen, Université de Rouen (dyalang, ESA CNRS 6065), pp. 213-238.
- Hancock V. (2002) : « L'emploi des constructions en *c'est x qui / que* en français parlé : une comparaison entre apprenants de français et locuteurs natifs », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 379-388.
- Haroche C. (1981) : « L'ellipse (manque nécessaire) et l'incise (ajout contingent). Le statut de la détermination dans la grammaire et son lien à la subjectivité », in Conein B., J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux : *Matérialités discursives. Colloque des 24-26 avril 1980 Université Paris X-Nanterre*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 149-154.
- Havu E. (2002) : « Sur quels principes l'interprétation des constructions détachées repose-t-elle ? », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 389-400.
- Herschberg Pierrot A. (1993) : *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. Lettres SUP.
- Houdart-Merot V. (2005) : « Bakhtine, père ou ancêtre de l'intertextualité ? », in Haillet P.P., G. Karmaoui : *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise-Centre de Recherche Texte/Histoire, pp. 69-88.
- Jacob L. (1987) : « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? », in *Etudes de linguistique appliquée. Aspects prosodiques de la communication*, n. 66.
- Jaubert A. (2005) : « Négociation de la mise en places et stratégies de l'idéalisation », in Siess J., S. Hutin (coord.), *Le rapport de places dans l'épistolaire*, in *Semen*, n° 20, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 65-82.
- Jollin-Bertocchi S. (2003) : *Les niveaux de langage*, Paris, Hachette Supérieur, coll. Ancrages.
- Jonasson K. (1992) : « La référence des noms propres relève-t-elle de la deixis ? », in Morel M.-A., L. Danon-Boileau : *La deixis. Colloque en Sorbonne les 8-9 juin 1990*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, pp. 457-470.
- Jonasson K. (2002) : « Formes du discours rapporté dans *Une vie* de Maupassant : citation et reformulation », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 517-527.
- Jouve V. (2001) : « Le discours du roman : l'énonciation », in *La poétique du roman*, Paris, Armand Colin/VUEF, coll. CAMPUS Lettres-Analyse/Méthodes/Outils, pp. 73-88.
- Julia J.-T., E. Lambert (2003) : « Énonciation et interactivité : du réactif au créatif », in *Communication & langages*, dossier « L'interactivité : attentes, usages et socialisation », n. 137, pp. 23-28.

- Kanellos I. (1999) : « De la vie sociale du texte. L'intertexte comme facteur de la coopération interprétative », *Cahiers de praxématique. Sémantique de l'intertexte*, n. 33, pp. 41-82.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1986) : *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1994) : *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1998) : « L'interaction épistolaire », in Siess J. (sous la dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 15-36.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2003) : « Les genres de l'oral : types d'interactions et types d'activités » in *Les genres de l'oral. Contributions à la journée organisée par Catherine Kerbrat-Orecchioni et Véronique Traverso le 18 avril 2003 à l'Université Lumière Lyon* (article en ligne : [http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees\\_genre.htm](http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm)), 14 pp.
- Kleiber G. (1990) : « Sur l'anaphore démonstrative », in Charolles M., S. Fisher, J. Jayez (sous la dir.) : *Le Discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Processus discursifs, pp. 243-264.
- Kleiber G. (1994) : « Référence pronominale : comment analyser le pronom IL ? », in *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, coll. Champs linguistiques, pp. 41-104.
- Kleiber G. (1994) : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, coll. Champs linguistiques.
- Kleiber G. (1997) : « Dialogue, deixis et anaphore », in Luzzati D., J.-C. Beacco, R. Mir-Samii, M. Murat, M. Vivet (éds) : *Le Dialogique. Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires et cognitive du dialogue organisé par le Département de Lettres Modernes de l'Université du Maine les 15-16 septembre 1994. Approche linguistique*, Bern-Berlin-Frankfurt/M.-New York-Paris-Wien, Peter Lang, coll. Sciences pour la Communication, pp. 161-182.
- Kronning H. (2002) : « Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 561-574.
- Kuyumcuyan A. (2002) : « Dialogue et narration. La représentation des interactions verbales », in *Diction et mention. Pour une pragmatique du discours narratif*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 235-286.
- Kuyumcuyan A., M. Burger, L. Fillettaz, A. Grobet (2002) : « La mise en forme du 'brouillage' », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue romanesque': l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 265-306.
- Lacoste G. (1987) : « Le dit de l'intonation », *Etudes de Linguistique Appliquée. Aspects prosodiques de la communication*, n. 66 (coord. par Callamand M.), pp. 8-19.
- Landerweerd C. V. et R. (1994) : « Locuteur externe et protagoniste interne : le cas du discours rapporté », *Travaux de linguistique. La cohérence textuelle. Cohésion et rupture*, n. 29, pp. 9-19.

- Larrivée P. (2001) : *L'interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, De Boeck & Larquier-Duculot, coll. Champs linguistiques.
- Le Goffic P. (1997) : « Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle », in Fuchs C. (Ed.) et la coll. de Fournier N., C. Guimier, N. Le Querler, P. Le Goffic : *La place du sujet en français contemporain. La place du sujet dans la phrase simple*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, coll. Champs linguistiques Recherches, pp. 15-42.
- Lejeune P. (1973) : « Le pacte autobiographique », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 14, pp. 137- 162.
- Léon P., J. Peytard (1977) : « L'oral en question(s) », *Pratiques. Théorie-Pratique-Pédagogie*, n. 17, pp. 9-13.
- Leroy S. (2004) : « Syntaxe du nom propre », in *Le Nom propre en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français, pp. 65-96.
- Lilti A.-M. (2005) : « Le statut du poétique chez Bakhtine », in Haillet P.P., G. Karmaoui : *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise-Centre de Recherche Texte/Histoire, pp. 89-102.
- Lopez Muñoz J., S. Marnette, L. Rosier (textes réunis par) (2004) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International les 8-11 novembre 2001 à Bruxelles*, Paris, L'Harmattan, coll. Sémantiques.
- Lopez Muñoz J.M., S. Marnette, L. Rosier (éd.) (2006) : *Travaux de linguistique. L'autocitation*, n. 52.
- Luzzati D. (sous la coord.) (1991) : *Langue française. L'oral dans l'écrit*, n. 89.
- Maingueneau D. (1991) : *L'énonciation en linguistique française. Embrayeurs, « Temps », Discours rapporté*, Paris, Hachette Supérieur, coll. Langue Linguistique Communication.
- Maingueneau D. (2005) : « Détachement et surdestinataire. La correspondance entre Pascal et les Roannez », in Siess J., S. Hutin (coord.), *Le rapport de places dans l'épistolaire*, in *Semen*, n. 20, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 83-96.
- Mathieu P. (2003) : « Entre argot et langue populaire, le jargon, usage de la place publique », *Marges linguistiques*, n. 6, pp. 40-54.
- Mellet S. (2000) : « A propos de deux marqueurs de « bivocalité » », in Mellet S., M. Vuillaume (éds) : *Le style indirect libre et ses contextes*, Amsterdam-Atlanta, Editions Rodopi, coll. Cahiers Chronos, pp. 91-106.
- Morel M.-A. (2004) : « Intonation et regard dans la structuration du dialogue oral en français », in Rabatel A. (sous la dir.) : *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 335-352.
- Mortureux M.-Fr. (1982) : « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », in *Langue française, La vulgarisation*, n. 53, pp. 48-61.
- Murat M., B. Cartier-Bresson (1987) : « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », in *Langue française. La reformulation du sens dans le discours*, n. 73, pp. 5-15.
- Nølke H. (1993) : « La négation », in *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Editions Kimé, pp. 213-258.

- Nølke H. (1994) : « Les modules », in *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Editions Peeters, pp. 91-166.
- Nølke H. (1997) : « Note sur la dislocation du sujet : thématisation ou focalisation ? », in Kleiber G., M. Riegel (éds) : *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. Champs linguistiques, pp. 281-294.
- Nølke H. (2002) : « Si le linguiste et le littéraire se comprennent, mais se comprennent-ils ? », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue romanesque' : l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 485-492.
- Norén C. (1999) : *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*, Uppsala (Sweden), Acta Universitatis Upsaliensis.
- Norén C. (2004) : « Le Discours rapporté et la notion d'énonciation », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. Le Discours rapporté et la Littérature*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 97-104.
- Obadia S. (2005) : « L'enseignement des registres », *Le Français aujourd'hui. Penser, classer. Les catégories de la discipline*, décembre 2005, pp. 69-80.
- Pagnier T. (2003) : « D'une théorisation de l'espace linguistique des 'cités' à l'analyse lexicologique des dénominations de la femme », *Marges linguistiques*, n. 6, pp. 133-144.
- Paveau M.-A. et alii (1999) : *L'énonciation : questions de discours*, *Le français aujourd'hui*, n. 128.
- Paveau M.-A. (2005) : « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes ? », *Le Français aujourd'hui. Penser, classer. Les catégories de la discipline*, décembre 2005, pp. 95-110.
- Pêcheux M. (1981) : « L'énoncé : enchâssement, articulation et dé-liaison », in Conein B., J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux : *Matérialités discursives. Colloque des 24-26 avril 1980 Université Paris X-Nanterre*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 143-148.
- Perret H. (1983) : « L'énonciation en tant que déictisation et modalisation », *Langages. La mise en discours*, n. 70, pp. 37-42.
- Perret M. (1994) : *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Editions Nathan.
- Perrin L. (1990) : « Bonheur et malheur des hyperboles. Les effets de l'exagération dans l'interprétation des énoncés », *Cahiers de Linguistique française. Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours. Actes du 4<sup>e</sup> Colloque de Pragmatique de Genève les 16-18 octobre 1989*, n. 11, pp. 199-214.
- Perrin L. (2002) : « Figures et dénominations », *SEMEN. Figues du discours et ambiguïté*, n. 15, pp. 141-154.
- Perrin L., A. Auchlin (2002) : « Approche expérientielle et texte littéraire », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue romanesque' : l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 55-81.

- Perrin L. (2003) : « Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques », in Authier-Revuz, J., M. Doury, S. Reboul-Touré : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours. Actes du colloque sur l'Autonymie organisé à Paris 3 en octobre 2000 par le SYLED* (article en ligne : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 10 pp.
- Perrin L. (2004) : « Le Discours rapporté modal », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. L'analyse du discours...rapporté : perspectives théoriques*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 64-74.
- Pétilion-Boucheron S. (2003) : *Les détours de la langue. Etude sur la parenthèse et le tiret double*, Leuven, Belgium, Editions Peeters, coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- Petitjean A., J.-F. Halté (1977) : « La chemise de l'homme heureux. Manipulations narratives sur un conte populaire anonyme », *Pratiques. Textes linguistiques*, n. 13, pp. 35-42.
- Petitjean A., J.-F. Halté (1977) : « Lectures suivies/écritures à suivre », *Pratiques. Lectures suivies*, n. 22/23, pp. 5-14.
- Petitjean A. (1984) : « Analyse des conversations dans *En attendant Godot* de S. Beckett », in *Verbum*, VII, n. 2-3, pp. 269-294.
- Petitjean A. (1988) : « Approches du 'conte philosophique' à partir de l'exemple de *Candide* », *Pratiques. Les genres du récit*, n. 59, pp. 72-107.
- Petitjean A., J.-M. Adam (1989) : *Le texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle*, Paris, Nathan, coll. Nathan-Université.
- Petitjean A. (1990) : « Linguistique textuelle et didactiques des textes littéraires », *Les langues modernes. A propos de littérature*, n. 3, pp. 47-58.
- Petitjean A. (1992) : « La figuration de l'espace et du temps dans les dialogues de théâtre », *Pratiques. Pratiques textuelles théâtrales*, n. 74, pp.105-125.
- Petitjean A. (1994) : « Ecrire des récits d'aventures », *Pratiques. Ecrire des récits*, n. 83, pp. 79-124.
- Petitjean A. (1999) : « Valeurs, savoirs et textes dans les instructions officielles du lycée », *Pratiques. Textes officiels et enseignement du français*, n. 101/102, pp. 117-138.
- Petitjean A. (1999) : « Approches sémio-linguistiques du texte théâtral », in Lautel A., M. Castellana (études réunies par) : *Le théâtre du sens. Actes du S.I.R.F.A.S.*, Arras, Artois Presses Université, coll. Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, n. 9, pp. 43-55.
- Petitjean A. (2000) : « Emprunt et réécriture : réflexions à partir de L' Art de la Comédie de J.-F. Cailhava de L'Estendoux », *Pratiques. La réécriture*, n. 105/106, pp. 183-200.
- Petitjean A. (2001) : « Valeurs, textes, enseignement », in Castellana M. (sous la dir.) : *Texte et valeur*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-41.
- Petitjean A. (2003) : « Elaboration didactique du personnage dramatique », *Pratiques. Les écritures théâtrales*, n. 119/120, pp. 221-240.
- Petitjean A. (2003) : « Problématisation du personnage dramatique », *Pratiques. Les écritures théâtrales*, n. 119/120, pp. 67-90.
- Petitjean A. (2005) : « Ecriture d'invention au lycée et acquisition de savoir faire », *Pratiques. Ecritures d'invention*, n. 127/128, pp.75-96.

- Petitjean A. (2007) : « Effets d'oralité et de parlure populaire dans les textes dramatiques contemporains », in *Les voix du peuple et leurs fictions*, A. Petitjean, J.-M. Privat (sous la dir.), *Recherches textuelles*, 7, Université Paul Verlaine – Metz, pp. 355-395.
- Piégay-Gros N. (1998) : « La voix dans les romans de Claude Simon. Vocalité, représentation, expression », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 116, pp. 487-494.
- Piégay-Gros N. (2002) : « Qu'est-ce que l'intertextualité ? Origine, histoire et théories », in *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Nathan, coll. Lettres Sup, pp. 7-44.
- Pop L. (2000) : « Espaces posés ou présupposés du discours », in *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Louvain-Paris, Editions Peeters, coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale, pp.121-138.
- Portine H. (2001) : « Repérages énonciatifs et pronoms personnels », in Bernié J.-P. (sous la dir.) : *Apprentissage, développement et significations. Hommage à Michel Brossard*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 111-128.
- Privat J.-M. (2004) : « Si l'oralité m'étais contée », *Cahiers de Littérature orale. Oralité et Littérature. Echos, écarts, résurgences*, n. 56, pp. 23-52.
- Puren C. (1990) : « Littérature et objectifs dans l'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères : enjeux historiques », *Les langues modernes. A propos de littérature*, n. 3, pp. 31-45.
- Quillard V. (2001) : « La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ? », *Langage et société*, n. 95, 57-72.
- Rabatel A. (2000) : « De l'influence de la fréquence itérative sur l'accroissement de la profondeur de la perspective. Un retour critique sur l'omniscience narrative et sur la restriction de champ du personnage », *Protée*, n. 28-2, pp. 93-104.
- Rabatel A. (2001-2002) : « Déficit herméneutiques lors de l'acquisition de la compétence narrative. La sous-exploitation des interactions orales aux cycles 1 et 2 », *Repères. Enseigner l'oral*, n. 24-25, pp. 237-256.
- Rabatel A., R. Bouchard, B. Martinie (2002) : « Déclencher le mécanisme... de la construction/déconstruction du texte romanesque », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue romanesque' : l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 153-212.
- Rabatel A. (2003) : « Entre usage et mention : la notion de « représentation » dans les discours représentés », in Amossy R., D. Maingueneau (sous la dir.) : *L'analyse du discours dans les études littéraires. Actes du colloque L'apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires. Hétérogénéités discursives. Dialogisme, discours rapporté*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 111-121.
- Rabatel A. (2004) : « L'oral réflexif et ses conditions d'émergence », in Rabatel A. (sous la dir.) : *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. IUFM, pp. 5-28.
- Rabatel A. (2005) : « Analyse énonciative et interactionnelle de la confidence. A partir de Maupassant », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraire*, n. 141, pp. 93-113.



- Rabatel A. (2005) : « La narrativisation d'un texte argumentatif : résolution des conflits et argumentation propositive indirecte », in Bouchard R., L. Mondada (éds.) : *Les processus de la rédaction collaborative*, Paris, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 227-255.
- Rabau S. (2002) : « Naissance de l'intertextualité : invention, réaction ou réapparition », in *L'intertextualité*, Paris, Flammarion, coll. Corpus, pp. 49-92.
- Rall Marlene (2004) : « Ce que nous apprend la littérature : L'autre à l'intérieur du tu », in Charaudeau P., R. Montes (sous la dir.) : *La voix cachée du tiers, des non-dits du discours*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, pp. 207-217.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1997) : « Stratégies référentielles et variation », *Langue française. La variation en syntaxe*, n. 115, pp. 101-110.
- Reuter Y. (2000) : « Narratologie, enseignement du récit et didactique du français », *Repères. Diversité narrative*, n. 21, pp. 7-22.
- Reuter Y. (2001) : « La « prise en compte » des pratiques extrascolaires de lecture e d'écriture : problèmes et enjeux », *Repères. Les pratiques extrascolaires de lecture et d'écriture des élèves*, n. 23, pp. 9-32.
- Reuter Y. (2003) : *L'analyse du récit*, Paris, Nathan Université, coll. *Littérature 128*.
- Rivara R. (2000) : « L'énonciation : le discours rapporté », in *La langue du récit. Introduction à la narratologie énonciative*, Paris-Montréal, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 95-140.
- Rivara R. (2004) : « Pour une approche énonciative du monologue intérieur », in *Pragmatique et énonciation*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. Etudes linguistiques, pp. 215-225.
- Rojzman B. (1980) : « Désengagement du Je dans le discours indirect », *Poétique. Revue de théorie et d'analyse littéraires*, n. 41, pp. 90-107.
- Rosier L. (1999) : « Itinéraire métacritique du discours rapporté », in *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, coll. Champs linguistiques, pp. 99-124.
- Rosier L. (2003) : « L'approche du discours rapporté par l'AD : un bilan critique et une piste de recherche », in Amossy R., D. Maingueneau (sous la dir.) : *L'analyse du discours dans les études littéraires. Actes du colloque L'apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires. Hétérogénéités discursives. Dialogisme, discours rapporté*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 98-109.
- Rosier L. (2005) : « L'analyse de discours et ses corpus à travers le prisme du discours rapporté », *Marges Linguistiques* (revue électronique accessible par l'Internet : <http://www.marges-linguistiques.com>), n. 9, pp. 1-11.
- Roulet E. (1987) : « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », in *Cahiers de linguistique française*, n. 8, pp. 111-140.
- Roulet et alii (1991) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang éditeur.
- Salazar Orvig A. (1999) : *Les mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques*, Paris, l'Harmattan, coll. « sémantiques ».
- Samoyault T. (2001) : *L'intertextualité. Mémoire de la littérature*, Paris, Editions Nathan Université, coll. *littérature 128*.

- Schapira C. (1999) : « Autres stéréotypes », in *Les stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français, pp. 133-144.
- Schnedecker C. (1989) : « La dénomination du personnage en contexte dialogué », *Pratiques. Paroles de personnages*, n. 64, pp. 39-67.
- Schnedecker C. (1992) : « La gestion des marqueurs récapitulatifs: l'exemple de *bref* », in Charolles M., A. Petitjean (sous la dir.) : *L'activité résumante. Le résumé de texte : aspects didactiques*, coll. Didactique des textes, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, pp. 63-104.
- Siess J. (1998) : « L'interaction dans la lettre d'amour », in Siess J. (sous la dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 111-134.
- Siess J., S. Hutin (coord.) (2005), *Le rapport de places dans l'épistolaire*, in *Semen*, n. 20, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Simonet-Tenant F. (2004) : « Le journal aujourd'hui », in *Le journal intime. Genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre, coll. « L'écriture de la vie », pp. 155-178.
- Sørensen Ravn Jørgensen K. (2002) : « Les verbes de perception, de pensée et de parole, le DIL embryonnaire et le DIL », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 529-542.
- Svensson M. H. (2002) : « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes », *Romansk Forum. XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12-17 august 2002*, n. 16, pp. 777-783.
- Theissen A. (2000) : « Pourquoi tant d'infidélité ? ou comment expliquer la reprise de un N subordonné/adjectif par le N basique ? », in Anderson P., A. Chauvin-Vileno, M. Madini (sous la coord.) : *Répétition, Altération, Reformulation. Colloque international 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises-GRELIS, pp. 151-172.
- Todorov T. (1970) : « Problèmes de l'énonciation », *Langages. L'énonciation*, n. 17, pp. 3-11.
- Todorov T. (1972) : articles « Signe ; temps et discours ; énonciation ; vision dans la fiction », in Ducrot O., T. Todorov : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil.
- Todorov T. (1981) : « Intertextualité », in *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique suivi de écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Editions du Seuil, coll. Poétique, pp. 95-116.
- Tuomarla U. (2004) : « La Parole telle qu'elle s'écrit ou la voix de l'oral à l'écrit en passant par le discours direct », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. Le Discours rapporté et la question de l'oral*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 328-334.
- Verine B. (2001) : articles « Discours rapporté ; modalisateur ; modalité », in Détrie C., P. Siblot, B. Verine : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- Veronique D. (1998) : « Interlocuteurs sociaux et énonciateurs », in Vion R. (éd) : *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 91-102.

- Vincent D., S. Dubois (1997) : « Les marques du discours rapporté ; les personnages mis en scène par le discours rapporté », in *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur, pp. 81-130.
- Vincent D. (2004) : « Discours rapporté, représentations sociales et présentation de soi », in Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (sous la coord.) : *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du Colloque International Bruxelles 8-11 novembre 2001. Le Discours rapporté et la question de l'oral*, Paris-Budapest-Italie, L'Harmattan, coll. Sémantiques, pp. 235-244.
- Vion R. (1998) : « Du sujet en linguistique », in *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 189-202.
- Vion R. (2001) : « 'Effacement énonciatif' et stratégies discursives », in De Mattia M., A. Joly (textes recueillis par) : *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris, Ophrys, pp. 331-354.
- Vion R., E. Burle, L. Rouveyrol (2002) : « De l'interaction verbale au texte littéraire ? Transgression d'un modèle du genre », in Roulet E., M. Burger : *Les modèles du discours au défi d'un 'dialogue romanesque': l'incipit du roman de R. Pinget Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, coll. Langage-Cognition-Interaction, pp. 461-484.
- Vion R. (2006) : « Reprise et modes d'implication énonciative », in *La linguistique. La reprise et ses fonctions*, vol. 42, fascicule 2, pp. 11-25.
- Voisin-Atlani F. (1998) : « L'instance de la lettre », in Siess J. (sous la dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Editions SEDES, pp. 97-108.